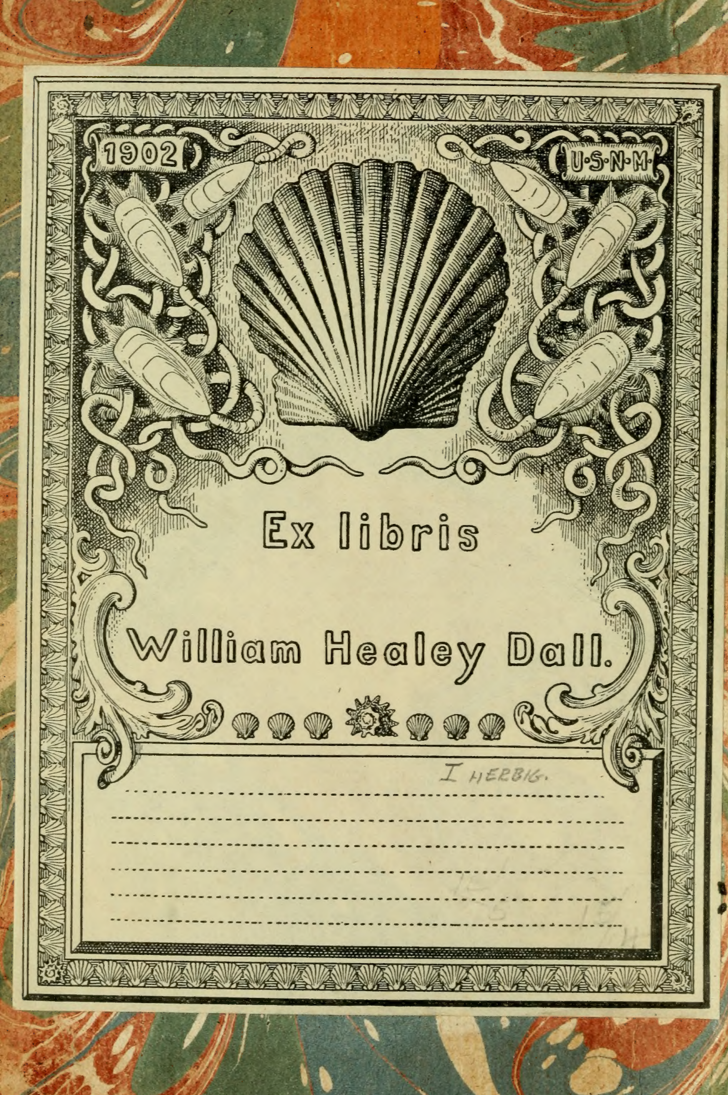



1902
U·S·N·M·
Ex libris
William Healey Dall.
I HERBIG.



DICTIONNAIRE

D'HISTOIRE NATURELLE,

Qui concerne les Testacées ou les Coquillages de Mer, de Terre & d'Eau-douce.

Avec la Nomenclature, la Zoomorphose, & les différens systêmes de plusieurs célébres Naturalistes anciens & modernes.

Ouvrage qui renferme la description détaillée des figures des Coquilles, l'explication des termes usités, les propriétés de plusieurs, & les notes en partie des endroits où elles se trouvent.

Par M. l'Abbé FAVART D'HERBIGNY.

TOME TROISIEME.



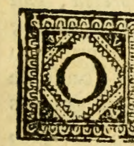
A PARIS,
Chez BLEUET, Libraire, sur le Pont S. Michel.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



DICTIONNAIRE DES TESTACÉES.

BÉLISQUE CHINOIS, ou CLOCHER CHINOIS. *Voyez* CLOCHER CHINOIS.

ŒIL DE BŒUF. *Cochlea terrestris umbilicata, formâ latâ & depressâ; extùs colore albo, intùs vel in spiris internis rufo, oculus bovis appellata.* Coquille univalve terrestre, du genre des limaçons, à bouche ovale. Celui-ci tire sur l'espece des planorbes par la disposition de ses spires. On peut en compter six, peu larges, arrondies, & comprimées dans celles qui terminent la volute. Elles sont couvertes de petites stries obliques en forme de rides. Toute la sur face extérieure de ce limaçon terrestre est d'un beau blanc, & quelquefois de couleur fauve dans son sommet, qui est la nuance que l'on découvre sur ses spires intérieures. L'ouverture est presqu'ovale, bordée d'une lévre tranchante qui va se rendre vers un grand ombilic,

ſitué au milieu, ou dans le centre de la coquille, & dans lequel on peut découvrir une partie des ſpires internes. La couleur rouſſe ou fauve, qui y forme quelquefois des zones, ne paroît être que l'épiderme du limaçon, qu'on enleve aiſément au-dehors, & qui reſte au-dedans. Ce limaçon peut avoir juſqu'à deux pouces de diamètre. Il y a des Conchyliologiſtes qui donnent le nom d'œil de bœuf, ou d'œil de bouc à un limaçon terreſtre qui approche de celui-ci, & que d'autres appellent l'oignon blanc. *Voyez* OIGNON BLANC.

GUALTIERI, tab. I. litt. A. *Cochlea terreſtris vulgaris, maxima, albicans, pomatia.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 6. lett. E. pag.* 206. Un limaçon uni & tout blanc, d'une figure aſſez applatie; l'œil de ſa volute, qui eſt brun, l'a fait nommer l'œil de bouc.

ŒIL DE BOUC. Nom générique que l'on donnoit communément en France, ſelon Rondelet & Aldrovandus aux coquilles univalves appellées lépas ou patelles. *Voyez* LÉPAS.

ŒIL DE BOUC RADIÉ. *Lepas magnis ſtriis anguloſis & radiatis inſtructa, formâ depreſsâ, baſi inæquali vel dentatâ, colore albido, & fuſco variegata; oculus hirci radiatus appellata.* Coquille univalve du genre des lépas, ou patelles, ainſi appellée à cauſe de la couleur de ſon ſommet, d'où partent de grandes ſtries, ou de groſſes côtes angulaires alternatives, avec d'autres moins grandes, en forme de rayons qui ſe prolongent juſqu'au bord de la circonférence du lépas, ou en débordant ſa baſe en forme de feſtons. Cette eſpece eſt large, plus ronde qu'ovale, comprimée, preſque toute brune, excepté vers le ſommet, où elle eſt marbrée de blanc & de fauve. La ſurface intérieure eſt blanchâtre. Ce lépas peut avoir juſqu'à deux pouces & demi de diamètre.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 2. lett. B.* Ce lépas eſt à grandes ſtries fauves & dentelées dans leur contour: l'œil en eſt tout blanc, & à mammelon: on l'appelle l'œil de bouc.



ŒIL DE RUBIS RADIÉ. *Lepas ſatis depreſſa, ſtriis vel coſtis magnis & parvis alternatim diſpoſitis, anguloſis, extra baſim angulatim protenſis inſtructa; coloribus fuſcis, flavis, variegata; apice ex atro purpuraſcente vel rubeſcente diſtincta; oculus carbunculi nominata.* Coquille univalve du genre des lépas, ou patelles, d'une forme aſſez applatie, à grandes & petites côtes longitudinales alternatives, débordant la baſe ou la circonférence du lépas, en formant des rayons & des angles ſaillants, que l'on peut compter juſqu'au nombre de dix-huit ou vingt. Le ſommet, qui eſt peu élevé, eſt noirâtre à l'aſpect; mais on n'apperçoit ſa belle couleur rouge-pourpre, ou d'écaille de tortue de mer, que dans ſa tranſparence à la lumiere: c'eſt de-là que l'on a donné à cette coquille le nom d'œil de rubis radié. Sa ſurface extérieure eſt bariolée & panachée de jaune, de rouge-brun & de couleur cendrée, tandis que l'intérieur préſente une demi-nacre luiſante dont les couleurs changeantes ſont azurées, blanchâtres & purpurines. Le fond du lépas eſt d'un rouge d'écaille, qui pénetre en-deſſus comme on vient de le dire. Ce lépas a depuis deux pouces de longueur juſqu'à trois, dans ſon plus grand diamètre.

GUALTIERI, tab. 9. litt. F. *Patella limbo laciniato, depreſſa, ſtriata, à medio dorſi ad marginem verrucoſa, verrucis minoribus nigro-purpureis exaſperata, & maculis ejuſdem coloris in margine interno circumdata, ſubalbida, atrâ maculâ, & latâ in centro cavitatis infecta, quæ etiam externum mucronem occupat & obſcurat.*

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 2. *lett.* G. *pag.* 188. Un lépas à ſtries, & dentelé dans ſon contour; ſa robe eſt tachetée de brun en zigzag, avec un œil de rubis.

Le lépas, appellé l'œil de rubis, varie par la différence de ſes ſtries ou de ſes côtes, & par les diverſes ſaillies qu'elles forment dans le pourtour de la baſe de la coquille, ainſi que par la diverſité des couleurs & des marbrures dont elle eſt ornée. C'eſt pourquoi les

Conchyliologiſtes diſtinguent l'œil de rubis granuleux ou perlé, & celui à ſept pans : voyez ces eſpeces. Ces ſortes de lépas proviennent des mers des Indes Orientales.

ŒIL DE RUBIS RADIÉ, A SEPT PANS. *Lepas depreſſa, ſeptem coſtis extrà baſim angulatim prominentibus, & coloribus nigris, croceis, albidis & fuſcis, radiata & variegata.* Ce lépas eſt remarquable par ſa figure comprimée & ſinguliere. De ſon ſommet, qui eſt élevé en forme de boſſe arrondie, partent ſept côtes dominantes, ſavoir, deux d'un côté & cinq de l'autre, leſquelles forment autant d'angles ſaillans dans la baſe de la coquille, & autant de rayons jaunes, noirâtres, & bruns mêlés de blanc, avec d'autres ſtries alternatives, peu prononcées ; ce lépas, qui eſt raboteux au-dehors, eſt luiſant au-dedans par une nacre légere marbrée d'azur & de pourpre. Le centre de cette ſurface intérieure montre une large tache rouge, d'écaille de tortue comme dans les autres lépas de cette eſpece. Il porte près de deux pouces dans ſon plus grand diamètre.

ŒIL DE RUBIS RADIÉ, PERLÉ, ou A STRIES GRANULEUSES. *Lepas leviter coſtata, ſtriis granulatis ſtriata, punctis cæruleis, cinereis, & parvis maculis ex fuſco vireſcentibus variegata ; intùs ex candore cæruleo nitens ; in cavitate rubeſcens.* Ce lépas, qui reſſemble aſſez à celui que l'on nomme ſimplement l'œil de rubis radié, en differe, néanmois, à bien des égards. Sa coquille eſt mince, avec un petit ſommet entouré de couleur jaune-ſouci, d'où partent un grand nombre de petites côtes de vive-arrête, chargées de ſtries fines, régulieres, & garnies de petits grains d'un beau bleu-céleſte, cendrés, & aſſez reſſemblans à ces petites perles appellées ſemence de perles. Tout le reſte de cette ſurface eſt ornée de petites taches & de marbrures verdâtres, & un peu rembrunies. Le pourtour de la baſe eſt légérement dentelé. L'intérieur eſt luiſant, d'un blanc azuré, tâcheté de noir dans la circonférence de la coquille. La concavité de ſon centre eſt rouge d'écaille de tortue.

ŒIL DE VOLUTE. C'eſt le point concentrique qui termine la derniere ſpire des coquilles univalves, ou l'extrémité de la clavicule. L'œil de la coquille s'entend également pour ſignifier le ſommet des eſpeces qui n'ont point de volute, comme celui des lépas.

ŒUF. *Porcellana lævis, extremitatibus in canali prolongatis, formâ ovatâ, labio rugoſo, columellâ planâ & globosâ, candore externo inſignis; intùs crocea; ovum appellata.* Coquille univalve du genre des porcelaines, laquelle a toute la blancheur & la figure d'un gros œuf de poule. Ses deux extrémités ſe prolongent en deux bouts ſaillants en forme de gouttiere. Cette porcelaine ovoïde eſt unie, pourvue d'une longue ouverture, grande & ſinueuſe, bordée d'une groſſe lévre rentrante en bourrelet, & chargée de rides. Le fût eſt uni & arrondi. La ſurface intérieure eſt d'une couleur ſafrannée plus ou moins foncée. Cette porcelaine paſſe quelquefois trois pouces de longueur ſur environ un tiers moins de largeur.

Rumphius, tab. 38. litt. Q. *Ovum*; Holl. Ey, of witte porceleyn hoorn; l'œuf ou la porcelaine blanche.

Gualtieri, tab. 15. l. A. *Porcellana ſimbriata, lævis, candidiſſima, utrâque capitis extremitate productâ, labio externo rugoſo.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *lett. A.* Cette porcelaine mérite le nom d'œuf par ſa blancheur, & par ſa couleur jaune qui regne dans ſon intérieur: ſa bouche eſt terminée par deux becs, ou bouts ſaillans.

ŒUF PAPYRACÉ. *Porcellana extùs & intùs candida, in utrâque extremitate parùm elongata, lævis, & teſtâ tenui vel papyraceâ inſignis.* Cette eſpece, qui ne parvient point à un ſi gros volume que celle que l'on nomme ſimplement l'œuf, eſt toute blanche en-dedans comme en-dehors, & les deux extrémités ne ſe prolongent point en canal auſſi ſaillants, la lévre ſe recourbe un peu en-dedans, & le fût ſe trouve plus ou moins de vive-arrête, au lieu d'être arrondi.

OGNELLA. Nom que les Vénitiens donnent, ſuivant Rondelet, à une coquille univalve du genre des pourpres à canal allongé : les Génois l'appellent *roncera*. C'eſt l'eſpece que les Conchyliologiſtes françois nomment la maſſue d'Hercule, & à laquelle M. Adanſon a donné le nom de bolin. *Voyez* MASSUE D'HERCULE.

OIGNON BLANC. *Cochlea terreſtris candida, quinque ſpiris convexis finita, magnâ aperturâ, ſemi-ovatâ & labro extùs recurvo diſtincta; in ſpiris internis ex fuſco rufeſcens.* Coquille univalve terreſtre du genre des limaçons à bouche demi-ovale. Celui-ci, qui a la figure d'un gros eſcargot, eſt blanc, composé de cinq ſpires convexes & aſſez élevées. Il ne laiſſe pas d'être chargé de rides, quoiqu'il ſoit en général uni. L'ouverture eſt fort grande, demi-ovale, ou ſeroit preſque ronde ſi elle n'étoit en partie interceptée par la convexité de la ſpire intérieure qui eſt brune. La lévre eſt étendue, & repliée en-dehors. La coquille de ce limaçon a, pour ainſi dire, la blancheur & la tranſparence d'une écaille d'œuf. Quelques-uns l'appellent l'œil de bœuf, qui eſt l'eſpece ombiliquée, mais dont celui-ci differe par ſa convexité & par d'autres endroits, ainſi qu'on vient de le dire. Ce limaçon vient de l'Amérique, & porte juſqu'à près de deux pouces & demi de diamètre à ſa baſe, ou du côté de l'ouverture, ſur deux pouces de hauteur.

OISEAU, ou L'HIRONDELLE. *Voyez* HIRONDELLE.

OLEARIA, *ſeu Cochleæ quæ in oleario uſu erant.* Nom que les anciens Naturaliſtes donnent à des limaçons de mer de la grande eſpece, & dont ils ſe ſervoient pour contenir & puiſer de l'huile. Ces limaçons ſont des eſpeces de gros burgaux. *Voy.* le mot BURGAU.

RONDELET, de teſtaceis, lib. 2. pag. 96. dit que c'eſt un limaçon dont la coquille eſt contournée & arrondie; qu'elle eſt aſſez grande pour contenir quatre livres d'eau. Il penſe, pour cette raiſon que c'eſt l'eſ-

pece dont Pline fait mention, & rapporte être en usage pour puiser & survuider l'huile journellement; d'autant plus que la forme de cette coquille est très propre pour en contenir à cause de sa capacité & de sa profondeur, & que le côté, qui s'éleve en bec pour puiser, acheve de donner à ce limaçon la figure & toute la commodité des vases que l'on nomme aiguiere. C'est avec la coquille de ce limaçon que les Orfevres font ces aiguieres très élégantes avec le secours de l'art, en y suppléant une anse & un pied; & que l'on regarde comme un préservatif contre les accidens du poison. *Cochlea hæc rotunda est, & testâ intortâ & magnâ admodùm, adeò ut aquæ quatuor libras capiat, ob id eam puto, ait Rondeletius, quam Plinius memoriâ mandavit in oleario usu fuisse, quod eâ oleum decapularent vel eâ in usus quotidianos oleum haurirent, cujus figura ad id percommodè quadrat, quemadmodùm vasis ejus, quod arytænam vocant, veluti rostro prominentiore ad hauriendum, fundo cavo & capaci ad retinendum. Hujuscemodi cochleam etiam aurifices, additis ansâ & basi in urceos efformant eleganti artificio quòd eam contrà venena aliquid valere credant.*

OLIVE, ou ROULEAU À CANAL ÉCHANCRÉ. *Voluta cylindracea, lævis, canali truncato, parvis spiris, columellâ rugosâ, labro recto & crasso, aliquandò laciniato, munita.* Coquillage univalve, qui compose un genre par le nombre & les variétés des especes. Le caractere générique des olives est d'avoir une forme oblongue & arrondie comme une olive dont ces coquilles portent le nom; de différer des autres rouleaux, ou volutes cylindriques par les deux extrémités, sçavoir, par son canal, qui est échancré, & par ses spires qui forment une volute plus de moitié plus petites que celles des cylindres. Elle est le plus souvent décrite par un sillon qui parcourt les spires: les premieres sont quelquefois applaties, & comme rentrantes les unes dans les autres; mais celles qui forment le centre de la clavicule, s'élevent toujours pour faire

un petit ſommet. Il y a des olives, ou volutes échancrées, dont les ſpires ſont élevées, bombées & de vive-arrête. L'ouverture, dans ces ſortes de coquilles, eſt étroite, auſſi longue qu'elles, à la volute près; elle eſt bordée par une lévre droite, ordinairement épaiſſe, quelquefois tranchante, & ſouvent échancrée, ou comme ſéparée de la premiere ſpire par une portion de petite couronne aſſez élevée; le fût extérieur parallele à cette lévre eſt épais vers le canal, chargé de rides obliques, parmi leſquelles il y en a une dominante, & de vive-arrête, qui tourne obliquement au-deſſus de l'échancrure pour ſe rendre juſqu'au bas de l'extérieur de la lévre. La ſurface extérieure des rouleaux échancrés ou olives, eſt unie, luiſante, & d'un émail qui imite parfaitement la belle porcelaine; les couleurs, dont elle eſt ornée, forment des variétés infinies & admirables, par des taches, des marbrures, des zigzags, des faſcies, des points, des traits ou des eſpeces de chevrons couchés, des lignes interrompues, qui imitent tantôt des caracteres, ou des chiffres ou des lettres, & tantôt des compartimens. Ces taches de diverſes nuances & de diverſes figures ſont preſque toujours ombrées par des couleurs oppoſées; tantôt elles ſont aurores ombrées de verd, tantôt jonquilles ou orangées, ombrées de bleu. Il y a des olives dont les zigzags longitudinaux ſont de couleur rouge-brun, ou pourpre noirâtre, ſur des fonds agathe, jaunâtre, ou d'un blanc ſoufré & olivâtre. Les unes ont trois faſcies, les autres n'en ont que deux; c'eſt ſouvent dans ces faſcies vertes ou brunes que ſe rencontrent les divers caracteres, & pluſieurs traits différens. Ces jolies coquilles préſentent auſſi des variétés dans leurs figures; les unes ſont d'une forme allongée & effilée, les autres ſont ramaſſées, ventrues, & même quelquefois boſſues. C'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes diſtinguent principalement les eſpeces appellées l'olive de Panama ou le porphyre, la négreſſe ou l'olive à funérailles ou le drap mortuaire, les olives à caracteres

ou lettrées, les olives fasciées, les especes à lévre évasée, à bouche violette, à bouche aurore, les olives allongées, les olives bossues, l'olive d'agathe, à peau de serpent, à points d'Hongrie, les especes moirées, &c.

Rumphius, qui a rangé les olives parmi les porcelaines de la petite espece, *tab.* 39. les nomment *cylindri*; en langue Hollandoise, Rollen en dadels, les rouleaux ou olives; sçavoir, *cylindrus porphyreticus*; Holl. Porphyrsteen rol of dadel; le rouleau ou l'olive de porphyre : *cylindrus niger*; Holl. Satyne rolletje, of swarte dadel; le petit rouleau satiné, ou l'olive noire : *cylindrus tertius*; Holl. Bonte achaat dadel; l'olive d'agathe bigarrée : *cylindrus quartus*, *seu sepultura principis*; Prince begraafenis, l'olive à funérailles, ou le mausolé du Prince : *cylindrus septimus*; Holl. Kamelotje; le petit camelot : *cylindrus octavus*; Holl. Blaauw-drop; la goutte bleue : *cylindrus nonus*; Holl. Groote glimmetje : *cylindrus decimus*; Holl. Kleyn glimmetje; & une espece allongée que Rumphius considere comme une très belle olive, *eximia species cylindri*.

Gualtieri, qui a fait représenter trente-huit especes d'olives, *tab.* 24 & 25, dit que ces sortes de coquilles sont des limaçons de mer allongé, d'une forme cylindrique, dont l'ouverture & la lévre sont droites; *cochleæ marinæ longæ, ore labiis rectis, cylindroïdeæ*.

M. d'*Argenville*, *pag* 240. dit que le rouleau, le cylindre ou olive, est une coquille univalve, nommée ainsi pour sa figure, dont la bouche est toujours allongée : le sommet est quelquefois détaché du corps par un cercle, ou est couronné : le fut est toujours uni. *Rhombus, cylindrus seu olea est concha univalvis, propter formam appellata, ore semper oblongo, claviculâ aliquandò circulo distinctâ, coronatâ, columellâ lævi.* Ce Conchyliologiste, qui a formé la onzieme famille des univalves avec les olives, en distingue trois especes avec leurs variétés, sçavoir : 1°. l'olive verte & marbrée, *olea viridis & variegata*; de couleur

agathe, bariolée par le bas, *achates in imâ parte variegata;* le cylindre nommé porphyre, *cylindrus porphyreticus*; l'olive noire, *olea nigra ;* celle qui eſt jaune, *flavida*; dite le ſolitaire, *ſolitarius dicta*; l'olive bariolée, & faſciée par le bas, *in imâ parte fuſco variegata & faſciata*; avec des caracteres de lettres, *litterata ;* l'olive violette, venant de Panama, *amethyſtina, ex urbe Panama*; celle qui eſt blanche, marquée de lignes fauves, *albida lineis fulvis delineata.* 2°. L'olive dont le ſommet eſt couronné, *claviculâ coronatâ.* 3°. Celle qui eſt chagrinée, ponctuée de noir avec des taches jaunes, *olea granulata, punctuata, maculis flavis variegata*; l'olive blanche marbrée de taches brunes, *albida fuſcis maculis variegata*; faite en zigzags bruns, ſur une couleur jaune, *ad machinam productilem fuſcam partita*, *ſub colore flavido.*

M. d'*ARGENVILLE* ajoute que le caractere générique du rouleau, ſans avoir égard à ſa bouche, eſt d'avoir les deux extrémités à peu près de même largeur, & celle d'en-bas toujours un peu moindre : ſa tête n'eſt point ſéparée de ſon corps par une vive-arrête, comme celle du cornet; elle ſuit le corps en s'arrondiſſant : il y a cependant des rouleaux, dit l'auteur, qui ont une couronne dentelée, & qui ne laiſſent pas d'avoir leur tête ſéparée du corps par une eſpece de vive-arrête, ce qui pourroit embarraſſer : alors c'eſt l'extrémité d'en-bas (qui n'eſt jamais pointue, comme celle du cornet) qui en détermine le caractere générique.

Les rouleaux, ou cylindres en général, ſe nomment olives, dont les deux extrémités ſont preſque égales, mais dont le corps eſt renflé dans le milieu, & dont la bouche toujours allongée, eſt un peu relevée par le bas : & comme remarque fort bien M. d'Argenville, les couleurs, qui ſe trouvent ſi belles dans les olives, ne forment point d'eſpeces, mais ſeulement des variétés dans l'eſpece.

Le même auteur, dans la Zoomorphoſe, *pag.* 38.

dit que l'animal, qui habite l'olive, est presque le même que celui des cornets. Sa plaque est presque aussi longue que sa coquille ; quand il veut marcher, elle sort de côté : une autrefois elle en couvre une partie.

M. Adanson rapporte au genre de la porcelaine, deux olives ou rouleaux échancrés, que l'auteur appelle le girol & l'agaron. *Voyez* ces mots.

M. Davila distingue, dans son Catalogue systématique, les olives d'avec les autres rouleaux, par une échancrure qui est vers le bas, & par les dents qui garnissent ordinairement le fût extérieur des olives. Ce Conchyliogiste les appelle aussi les volutes échancrées, dont les especes qui ont leur dénomination, sont le drap mortuaire, le porphyre, ou l'olive de Panama & la négresse.

OLIVES A BOUCHE JAUNE, ou AURORE. *Rhombi canali truncato seu oleæ lucidæ, sex spiris parvis, sulcatis, satis elatis, finitæ ; columellâ valdè rugosâ, coloribus croceis & purpureis maculatæ, ex fusco cinereo tri-fasciatæ, in quibus fasciis quasi litteratæ ; intùs ex flavido-cinnabarino depictæ.* Ces especes sont ainsi désignées, à cause que la surface intérieure est d'une belle couleur aurore, tandis que la surface extérieure est tachetée un peu en zigzag, de jaune & de couleur pourprée, sur un fond blanc d'ivoire, avec trois larges fascies brunes & cendrées, dans lesquelles on remarque quelquefois des especes de caractères. La volute, qui est assez élevée, est composée de six spires dont les quatre premieres sont tranchantes ou de vive-arrête, & séparées par un sillon : les deux autres spires forment un petit sommet un peu obtus & transparent comme l'agathe. Toute la columelle est presque dentelée par des rides qui sont très articulées, principalement vers le canal échancré, où on remarque une bande oblique violette. Ces sortes d'olives parviennent à un grand volume ; la coquille est épaisse & très luisante. Elle peut avoir jusqu'à près de deux pouces & demi de longueur sur un peu plus d'un pouce de largeur.

On la trouve dans les mers de l'Amérique méridionale.

Gualtieri, tab. 24. litt. H. *Cochlea cylindroïdea, mucrone papilloso, ex luteo & fusco undatim depicta, duabus fasciis pullis cincta, intùs crocea.*

Ejusdem litt. C. *Cochlea cylindroïdea, magna, colore livido obscuro aliquantulùm nebulata, duabus fasciis fuscis nigricantibus divisa, oris labio interno rugoso, intùs crocea.*

OLIVES A BOUCHE VIOLETTE. *Olea, quinque parvis spiris parùm elatis & sulcatis; maculis aliquandò angulosis, & punctis flavidis, cæruleis, & subnigris leviter depicta; colore violaceo interno distincta.* Ces especes ne passent guere un pouce & demi de longueur : elles portent une petite volute composée de cinq spires peu élevées, & légérement sillonnées. La surface extérieure est tachetée de points jaunes, ombrés de bleu, avec quelques chevrons couchés, mais rares, & plusieurs traits noirâtres, lesquels s'anéantissent dans un fond luisant, blanchâtre & livide. L'intérieur de la lèvre est d'un beau violet, & sa columelle ridée est blanche. Ces petits rouleaux échancrés varient par leurs taches plus ou moins foncées, qui forment quelquefois deux fascies ordinairement peu prononcées.

Gualtieri, tab. 23. litt. F. *Cochlea cylindroïdea ex fusco, luteo, subcæruleo, & nigro maculata, & signata, intùs violacea.*

OLIVES A CARACTERES. *Oleæ litteratæ.* On nomme ainsi en général toutes les especes sur lesquelles on découvre des traits qui ressemblent plus ou moins à des lettres connues ou étrangeres, c'est ce qui arrive plus souvent dans les olives que dans les autres coquillages; mais on donne plus spécialement le nom de *litterata*, ou d'olive à caracteres aux especes qui en sont ordinairement pourvues, & préférablement à celles qui n'en montrent que d'une maniere plus accidentelle. C'est pourquoi les Conchyliologistes distinguent l'olive à caracteres de la grande espèce, celle qui est verte

fasciée de noir, l'olive à caracteres chinois, la petite olive blanche à caracteres, & l'olive à caracteres, jaspée. *Voyez* ces mots.

OLIVES A CARACTERES CHINOIS. *Oleæ aliquandò bifasciatæ, labio laciniato, columellâ dentatâ croceâ, parvis spiris depressis & sulcatis, lineis subnigris, angulosis, diversimodè in longum ductis distinctæ & signatæ.* Ce sont des especes distinguées parmi les rouleaux échancrés, dont la surface extérieure est ornée de lignes longitudinales, de couleur noirâtre, ombrée de jaune, qui serpentent en zigzags sur un fond agathe clair, ou jaune livide. Ces lignes, qui forment dans leurs rencontres deux fascies plus ou moins prononcées, représentent les mêmes traits qui se rencontrent sur une coquille bivalve du genre des cames que l'on nomme l'écriture chinoise. La volute de ces sortes d'olives est formée de petites spires comprimées & sillonnées, lesquelles s'élevent dans le centre pour former un petit sommet transparent. Le fût, qui est dentelé à la maniere des autres rouleaux échancrés, est jaune-souci; & la lévre est séparée de la premiere spire par une petite échancrure. La surface intérieure est blanchâtre.

M. d'*Argenville*, *append. pag.* 338. *pl.* 2. *lett. A.* Un cylindre ou olive dont le compartiment est extrêmement singulier. Un fond blanc, chargé d'une quantité de petites lignes noirâtres qui serpentent & se croisent en plusieurs endroits, forment une espece d'écriture chinoise; nom qu'on lui a donné, & que porte aussi une came.

OLIVES A CARACTERES DE LA GRANDE ESPECE. *Oleæ litteratæ majori specie; testâ crassâ, labro laciniato, parvâ volutâ non elatâ, distinctæ; duabus latis fasciis in quibus apparent variæ litteræ nigræ, in fundo livido aliis lineis & maculis variegatæ & signatæ.* Ce rouleau, qui approche beaucoup de l'espece à bouche aurore par son volume & par d'autres égards, en differe cependant par sa lévre échancrée,

& ſa volute formée de ſpires plus comprimées qu'élevées. Cette coquille eſt luiſante, couverte de lignes & de points noirâtres, ombrées de jaune, & de couleur azurée ſur un fond pâle, ou blanchâtre, interrompues vers la volute & le milieu, par deux larges faſcies formées de différents deſſeins noirs & détachés, parmi leſquels on remarque ſouvent des lettres alphabétiques, comme N, Y, R, & d'autres plus ou moins articulées, ſuivant le jeu du hazard. L'ouverture montre une ſurface intérieure de couleur oſſeuſe : elle eſt bordée par une lévre très épaiſſe, & une columelle dentelée dans toute ſa longueur. Cette belle olive eſt orientale. Sa longueur a près de deux pouces & demi ſur treize lignes & demi de largeur.

Rumphius, tab. 39. n. 3. *Cylindrus tertius*; Holl. Bonte achaat dadel; l'olive d'agathe bigarée.

OLIVES A CARACTERES DE LA PETITE ESPECE. *Rhombi canali truncato, ſeu oleæ formâ elongatâ, claviculâ exertâ, albedine lacteâ, unâ faſciâ violaceâ, & plurimis lineis anguloſis & litteris inſignes.* Ce ſont des eſpecès d'une forme effilée, avec une petite volute compoſée de ſix ſpires élevées, & légérement ſillonnées : ces coquilles, qui ſont d'une blancheur de lait, ſont remarquables par une faſcie violette ſituée vers la clavicule. Le reſte de la ſurface montre de petites lignes, & des eſpeces de petits chevrons couchés, rares, violets, parmi leſquels il ſe rencontre aſſez ſouvent des lettres alphabétiques. L'ouverture de ces petites olives eſt étroite, avec une lévre tranchante & un fût uni, qui n'eſt dentelé que vers le canal échancré. Elles portent depuis un pouce de longueur juſqu'à ſeize lignes, ſur une largeur moindre de moitié.

Il y a de ces ſortes de petits rouleaux qui diffèrent de ceux-ci, en ce qu'ils ſont dépourvus de la faſcie violette, & que les taches forment des points & des traits noirâtres ſur un fond jaune, pâle, & parmi leſquels on trouve auſſi des lettres bien articulées.

M. d'*Argenville*, *pl.* 13. *lett. R. pag.* 243.

Cette olive eſt blanche, avec deux bandes dans ſes extrémités, formées par des lettres brunes, où on lit diſtinctement deux B & un D; on l'appelle *litterata*.

OLIVE A FUNÉRAILLE, ou DRAP MORTUAIRE. *Rhombus canali truncato, lineis ex atro purpureis angulatim diſpoſitis in fundo vireſcente, depictus; pannus niger ſepulturæ, nominatus.* C'eſt une eſpece dont la petite volute eſt comprimée, & à lévre déchirée. Toute ſa ſurface extérieure, qui eſt verd-céladon, eſt ornée de chevrons couchés violet-noirs, ou de zigzags qui imitent le point d'Hongrie. La coquille eſt épaiſſe & renflée vers la clavicule. Elle peut avoir juſqu'à plus de deux pouces de longueur.

Rumphius, tab. 39. n. 4. *Cylindrus quartus, ſeu ſepultura principis*; Holl. Prince begraaffenis.

M. *Davila*, *Cat. ſyſt. pl.* 15. *lett. F. pag.* 257. *art.* 542. Une olive verd-céladon, ornée dans toute ſa robe, de chevrons couchés violet-noirs, imitant le point d'Hongrie à petite tête, dont les premieres révolutions rentrent l'une dans l'autre, & nommée en Holl. Drap mortuaire.

OLIVES ALLONGÉES. *Oleæ formâ valdè oblongâ, claviculâ exertâ, colore ſulphureo, maculis & lineis anguloſis fuſcis diſtinctæ.* Celles-ci different principalement des autres eſpeces par leur forme allongée. Les ſpires, qui compoſent la clavicule, ſont élevées, creuſées en doucine, & ſéparées par un ſillon, comme le plus grand nombre des olives. Le corps de la coquille, dont le fond eſt couleur de ſoufre, eſt bariolé de taches & de petits zigzags de couleur brune, que l'on ne diſtingue dans pluſieurs endroits, qu'au travers d'un glacis gris-de-lin, & quelquefois interrompus par une faſcie moins foncée en couleur, qui traverſe le milieu du rouleau. L'ouverture eſt étroite vers la volute, & cependant aſſez grande pour voir une ſurface intérieure d'une belle couleur d'agathe & violet-clair. La columelle eſt dentelée dans les deux tiers de ſa longueur. Les olives allongées varient beaucoup dans leur

volume ; celles qui n'ont que quinze ou seize lignes de long , paroissent n'avoir point encore acquis cette figure allongée qui se rencontre dans les plus grandes, lesquelles peuvent avoir jusqu'à plus de deux pouces de long sur neuf ou dix lignes de large , suivant le volume.

Rumphius , t. 39. n. 9. *Eximia species cylindri.*

Gualtieri , tab. 23. litt. R. R. *Cochlea cylindroïdea , insigniter mucronata , subalbida , intùs violacea.*

OLIVES A PEAU DE SERPENT. *Rhombi vel oleæ ex colore terreo virescentes , maculis fuscis & nigris depictæ , labro laciniato , spiris depressis & colore interno candidissimo insignes.* Ces sortes de rouleaux sont ainsi appellés à cause de leurs surfaces extérieures verdâtres qui sont tachetées de noir & de brun , d'une maniere assez réguliere. Elles sont à lévre déchirée , & à clavicule , formée de petites spires comprimées : les dernieres forment un petit sommet de couleur rouge-brun. La columelle ridée vers le canal & l'intérieur de ces olives, présentent un émail de porcelaine d'un très beau blanc. Elles viennent des mers de l'Amérique méridionale. Elles portent depuis un pouce & demi de longueur jusqu'à deux , sur près de moitié moins de largeur.

OLIVES A POINTS D'HONGRIE. *Oleæ, formâ ventricosâ & brevi , testâ crassâ , ponderosâ , lineis angulosis ex fusco rubescentibus & cæruleis in fundo sulphureo depictæ , claviculâ exertâ & candore lacteo interiori distinctæ.* Ces rouleaux échancrés sont d'une forme ramassée , ventrue avec une volute composée de six spires élevées , légérement sillonnées , & dont les dernieres forment un sommet de couleur agathe & transparent. La coquille , qui est épaisse & pesante , est à l'extérieur d'un jaune-clair de soufre, interrompu par des angles liés ensemble, ou des zigzags longitudinaux formés de lignes & de points rouge-brun ou canelle , dont les ombres sont bleuâtres. Le fût & le dedans de

ces olives, ſont d'un blanc de lait. Il y a des eſpeces dont les deſſins angulaires ſont peu apparens, ou que l'on ne diſtingue qu'à travers une nuance jaune-livide, & deux faſcies peu prononcées. Les olives, à points d'Hongrie, portent près de deux pouces, ou vingt-deux lignes de longueur ſur un pouce de largeur.

OLIVES A LÉVRE ÉVASÉE ET A COLUMELLE BOSSUE. *Oleæ, formâ ventrosâ, labio expanſo, & columellâ albâ, gibbosâ, diſtinctæ.* Celles-ci, qui ſe diſtinguent par une lévre tranchante & écartée, ſont d'une forme renflée & ramaſſée, avec une volute aſſez élevée, compoſée de cinq ſpires bombées d'une blancheur d'agathe. La plus grande partie de la ſurface de la coquille, vers la clavicule, eſt d'un blanc fayancé à travers lequel on diſtingue différens traits longitudinaux de couleur ventre de biche, ombrée de bleu léger, ou verd céladon peu foncé. Le côté oppoſé, ou vers l'échancrure, montre une large faſcie oblique, auſſi de couleur ventre de biche bariolée & marquetée de brun, & interrompue par la ſtrie qui ſuit le même plan. Lorſqu'on ſupprime une partie du teſt de ces ſortes d'olives, avec le ſecours de l'eau-forte, on acquiert des variétés qui préſentent diverſes marbrures, ſuivant les degrés de la ſuppreſſion des différens glacis colorés, juſqu'à celui où ces coquilles deviennent de couleur marron, & marbrées de blanc & d'azur; mais la large faſcie, ſituée vers le canal, demeure, avec l'exception que les taches brunes en ſont plus larges. L'ouverture de ces rouleaux eſt plus large que celle des autres eſpeces à cauſe de ſa lévre évaſée : la columelle extérieure, qui eſt parallele, forme une bavure ſaillante, boſſuée, quoique très liſſe & luiſante : ſes rides obliques, vers l'échancrure, ſont moyennement articulées. Elle eſt d'une blancheur de lait ſemblable à l'intérieur de la coquille. Les olives à lévre évaſée peuvent avoir juſqu'à deux pouces de longueur ſur un pouce ou treize lignes de largeur. On en trouve dans les parages d'Eſpagne, & dans la mer Adriatique.

GUALTIERI, tab. 24. litt. G. *Cochlea cylindroïdea, mucrone aliquantulùm elongato, ore ampliore, & candido, duabus fasciis albidis propè apicem distincta, & lineis rubiginosis variegata, reticulata, & maculata.* M. d'ARGENVILLE, *pl.* 13. *lett. M. pag.* 243. Cette olive est des plus belles : le fond est blanc, tout tigré de petites taches fauves, & vers la base est une fascie bariolée réguliérement de la même couleur.

OLIVES BOSSUES. *Rhombi canali truncato, seu oleæ gibbosæ, formâ brevi, labro crasso ; columellâ apophysi albâ instructâ, insignes ; albedine, & colore subnigro vel rufo variegatæ.* Ces especes sont d'une forme racourcie, renflée, avec une éminence circulaire sensible qui traverse le corps de la coquille. Les spires de la volute, d'où sort un petit sommet, sont rentrantes. L'ouverture est remarquable par sa profondeur ; elle est bordée par une lévre déchirée, rentrante, & extrémement épaisse. La columelle extérieure, parallele à cette lévre, porte dans ses rides obliques une excroissance saillante, & de vive-arrête qui ne se trouve point dans les autres coquilles de ce genre. La surface extérieure des olives bossues est plus ou moins blanche, ponctuée de couleur grisâtre ou fauve. L'espece, qui est marquetée de fauve, est d'une forme moins racourcie que celle qui montre des points grisâtres ; elle est d'ailleurs plus blanche, & quelquefois en partie fasciée de jaune-roux. La premiere porte quatorze lignes de longueur sur dix lignes de largeur ; & la seconde a seize lignes de long sur dix lignes de large.

On peut ranger, parmi les olives bossues, d'autres especes plus allongées qui portent une légere éminence de vive-arrête vers le tiers de la hauteur du corps de la coquille. *Voyez* OLIVES BOSSUES ET ALLONGÉES.

OLIVES BOSSUES ET ALLONGÉES. *Oleæ gibbosæ, formâ magis elongatâ, sex spiris elatis & colore fusco coronatis finitæ ; maculis violaceis & croceis flammatæ in fundo ex colore livido-flavido.* Ces sortes d'olives sont d'une forme renflée vers le milieu de la coquille,

& évidée ou effilée dans les deux extrémités. La volute, élevée en cône, eſt compoſée de ſix ſpires tranchantes, ſéparées par un léger ſillon, & couronnées dans les premieres de taches brunes. Le tiers du corps de la coquille, vers la clavicule, eſt affaiſé par une éminence légere, & un peu de vive-arrête, qui rend cette coquille comme boſſue. Toute la ſurface extérieure des olives boſſues allongées eſt tachetée de flammes lilas ou violet-clair, ombrées de couleur orangée ſur un fond jaune livide. L'ouverture eſt fort étroite vers la ſpirale, bordée d'une lévre très épaiſſe, & d'un fût ridé à la maniere des autres olives. La ſurface intérieure eſt tantôt jaunâtre, tantôt couleur d'os. Elles ont ordinairement un pouce & demi de longueur ſur neuf lignes de largeur.

Rumphius, tab. 39. n. 6. *Cylindrus octavus*; Holl. Blaauw drop; la goutte bleue.

OLIVES FASCIÉES DE NOIR ET A CARACTERES. *Oleæ ex fuſco vireſcentes, maculis nigris & aliquandò quibuſdam litteris faſciatæ, labro laciniato, columellâ & interiore, candore ſubcæruleo, inſignes.* Ces ſortes de rouleaux échancrés ſont d'une couleur verte, ſombre ou rembrunie, interrompue de deux ou trois faſcies formées de taches & de traits ſinguliers d'un beau noir, qui repréſentent quelquefois des caracteres ou des lettres alphabétiques. La volute eſt compoſée de ſpires comprimées, dont celles du centre s'élevent pour faire un petit ſommet de couleur marron. La lévre eſt avec échancrure vers la clavicule; elle eſt épaiſſe & un peu rentrante. Le fût extérieur, qui eſt légérement ridée, eſt d'un blanc azuré ſemblable à l'émail intérieur de la coquille. Ces jolies olives ont depuis ſeize lignes de longueur juſqu'à plus d'un pouce & demi. Les grandes eſpeces different de celles qui ſont inférieures en volume, en ce qu'elles n'ont point d'autres taches noires que celles qui forment les faſcies; au lieu que les autres ſont parſemées de petites taches ſombres.

Gualtieri, tab. 24. litt. L. *Cochlea cylindroïdea, ex luteo viridescens, tribus fasciis fuscis nigricantibus cincta.*

OLIVE FASCIÉE DE BRUN. *Rhombus vel olea duabus fasciis castaneis cincta & colore fusco variegata.* Cette espece est d'une forme allongée, avec une clavicule assez élevée, composée de spires un peu concaves. La surface extérieure est ornée de petits zigzags bruns sur un fond jaune-soufre, interrompus par deux fascies, de couleur maron, sçavoir une qui traverse environ le milieu de la coquille, & une autre beaucoup plus large qui couvre presque le tiers de l'olive du côté échancré, ou de l'extrémité opposée à la volute. Le fût & la surface intérieure sont d'une belle couleur gris-de-lin. Ce joli rouleau porte plus d'un pouce & demi de longueur sur neuf lignes de largeur.

OLIVE JAUNE. *Olea ex colore viridi valdè flavescens, claviculâ depressâ, labio laciniato, rugis externis columellæ croceis munita; intùs candida.* C'est une fort belle olive d'une couleur jaune tirant sur le verd olivâtre, qui ne montre qu'une seule tache brune du côté de l'ouverture, comme pour entamer une fascie. La clavicule est formée de petites spires brunes très comprimées. L'ouverture est assez spacieuse avec une lévre échancrée; le fût, qui est parallele, est légérement ridé, d'une blancheur de porcelaine qui regne également dans l'intérieur de la coquille; mais qui acquiert au-dehors, vers le canal échancré, une couleur jaune souci.

OLIVE JASPÉE ET A CARACTERES. *Olea coloribus viridescentibus flavidis & jaspideis, plurimis lineis angulatim & fasciatim dispositis, depicta & insignis.* Cette olive est du poli le plus luisant, d'une couleur verdâtre, mêlée de jaune & de petits traits, brun dont l'ensemble imite le jaspe. Les différens traits en forme de chevrons couchés, & de couleur canelle, occupent le milieu de la coquille, en maniere de fas-

cies, & forment quelquefois des lettres comme des V, & des Y, ſuivant le jeu du haſard. La volute eſt compoſée de ſix ſpires élevées, tranchantes, & ſéparéees par un ſillon profond. L'ouverture eſt étroite, avec un fût légérement ridé. Toute cette ſurface intérieure eſt d'une couleur violette azurée. Cette olive a ordinairement un pouce & demi de longueur ſur neuf lignes de largeur.

OLIVES MARBRÉES ET FASCIÉES DE VERD. *Oleæ faſciis viridibus & maculis undulatis aurei coloris, in longum ductis, in fundo ſubcæruleo diſtinctæ.* Ces eſpeces, qui ont principalement la figure & la couleur des olives, préſentent deux faſcies d'un verd porreau, tandis que le reſte de la coquille eſt bariolé en longueur de traits de la même couleur, ondés & ombrés de couleur d'or & orangée, ſur un fond azuré ou verd-céladon clair. Lorſque la coquille forme une variété moins foncée ou moins vive en couleur, ces traits ne forment plus que des points proches les uns des autres où la couleur orangée domine ſur le verd. La volute de ces ſortes d'olives eſt remarquable par ſes petites ſpires convexes couronnées de taches noires obliques. La lévre eſt légérement échancrée, médiocrement épaiſſe, & marquetée dans ſon bord extérieur, de taches noires mêlées de bleu. La columelle eſt garnie de rides qui deviennent jaunâtre, & couleur de chair vers le canal échancré. Le dedans de la lévre eſt d'un beau blanc. Ces jolies coquilles ont quelquefois un peu plus d'un pouce & demi de longueur ſur neuf à dix lignes de largeur.

OLIVES MOIRÉES. *Oleæ lineis latis, obſcurè vireſcentibus, undoſis, in longum ductis & in fundo ex cæruleo vireſcente variegatæ.* Ces rouleaux forment un émail très luiſant, remarquable par de petits zigzags longitudinaux, réguliers & non interrompus dont les angles ſe touchent & ſe croiſent dans certains endroits : ces zigzags ſont d'une couleur obſcure, mêlée de noir & de verd, & ondés légérement de jaune ſur un fond

bleuâtre ou céladon, de maniere à imiter une petite étoffe de ſoie moirée. Ces coquilles varient par leurs couleurs plus ou moins foncées. La lévre eſt liſerée de brun en dedans & en dehors dans quelques-unes. Le fût extérieur eſt blanchâtre vers la volute, & couleur de chair ou jaunâtre dans ſes rides. La clavicule eſt composé de ſpires comprimées & bigarrées des mêmes couleurs que le reſte de la coquille. Elles ont la même longueur & les mêmes proportions que les olives précédentes faſciées de verd.

GUALTIERI, tab. 23. litt. P. *Cochlea cylindroïdea candida, lineis fuſcis & lividis undatim depicta.*

OMELETTE. *Rhombus, vel voluta cylindracea, flavis & albis coloribus diverſimodè depicta, ſpiris depreſſis & paulisper concavis munita; ovorum intrita appellata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des rouleaux, ou volutes cylindriques, à cauſe de ſa couleur. Sa forme eſt renflée, & aſſez ramaſſée à cauſe de ſa volute peu élevée & composée de ſpires un peu concaves, comprimées, excepté celles qui forment un très petit ſommet. Toute la ſurface extérieure montre un fond blanchâtre, mêlé de jaune, orné de petites zones tachetées de blanc & de couleur orangée, leſquelles forment quelquefois, dans leur réunion, des eſpeces de faſcies. L'ouverture montre une ſurface intérieure d'une belle couleur jaune; elle eſt bordée d'une lévre tranchante, évaſée vers le canal, & rentrante vers la clavicule. Ce rouleau vient des mers des grandes Indes. Sa longueur peut avoir juſqu'à près de deux pouces ſur moitié moins de largeur.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 13. *lett. H.* Le cornet appellé l'omelette, à cauſe de ſa couleur aurore mêlée de blanc.

ONGLE. *Unguis*, en grec ὄνυξ: Nom que Dioſcoride & pluſieurs autres anciens Naturaliſtes donnoient à des coquillages bivalves du genre des couteliers, ou manches de couteaux, à cauſe de leur reſſemblance avec les ongles humains. *Voyez* MANCHES DE COUTEAUX.

ONGLE AROMATIQUE. *Unguis odoratus.* Les anciens appelloient ainſi l'opercule, ou le couvercle d'un rocher ou *murex* qu'ils connoiſſoient ſous le mot latin, *conchylium*, ainſi que l'opercule d'une pourpre que les Apothicaires nomment *blattas byzantias.* L'opercule du *conchylium*, ou l'ongle odoriférant des anciens Naturaliſtes, tient ſon odeur, à ce qu'on prétend, d'une plante nommée *ſpicanard*, ou *ſpica nardi* dont le coquillage ſe nourrit. On le trouve dans les marais voiſins de la mer, quand ils ſont taris pendant l'été.

Dioſcoride rapporte que les meilleurs s'apportent de la mer rouge, & qu'ils ſont gros & blancs, & ont une odeur de *caſtoreum.*

Rumphius appelle l'ongle odoriférant, un opercule de buccin, repréſenté à la *tab.* 20. *n.* 4. *Unguis odoratus.* *Voyez* le mot Conchylium.

ONYX. *Voluta conoïdea deſpoliata, lucida, candidiſſima, canali amethyſtino colore donata, onyx nominata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des cornets, ou volutes coniques, qui eſt une variété de l'eſpece nommée le cierge blanc ou le cigne, dont l'onyx differe par ſa forme plus allongée, & ſon canal qui eſt en-dehors & en-dedans d'une belle couleur violette. Cette coquille, dont l'émail & la blancheur l'emportent ſur la porcelaine, ne doit ſon éclat qu'à la ſuppreſſion d'une partie de ſa coquille dans toute ſon étendue; ce qui lui a fait donner le nom d'un *ſilex* précieux nommé l'*onyx*. Quelques Conchyliologiſtes l'appellent l'améthis. *Voyez* le mot Cierge blanc.

Les anciens Naturaliſtes donnoient le nom d'onyx à pluſieurs coquilles bivalves du genre des couteliers, ou manches de couteaux qu'ils appelloient en latin: *ſolen*, *aulos*, *donax*, *onyx*, *dactylus.*

Rumphius, t. 20. n. 4. nomme *Onyx marina*, un grand opercule de buccin. *Voyez* le mot Opercule.

OPERCULE. *Operculum.* Nom que les Naturaliſtes donnent à une eſpece de couvercle ou à une

piece qui ferme l'ouverture de plusieurs coquillages univalves, soit entiérement, soit en partie. L'opercule varie suivant les especes de coquilles, autant par la figure, l'épaisseur & la couleur, que par ses différentes substances. Il y a des opercules d'une nature pierreuse, ronds & fort épais, comme il y en a d'une substance cartilagineuse, cornée & même transparente. Les opercules sont tantôt volutés, tantôt striés ou raboteux. Les limaçons, les nérites, les buccins, les *murex* ou rochers, les pourpres, sur-tout celles à canal allongé, plusieurs tonnes & quelques volutes sont les coquillages que l'on peut rencontrer avec leurs opercules, & qui sont de nature à en être pourvus. Les lépas, les oreilles de mer ou les ormiers, les nautiles, les porcelaines & les olives sont les especes que l'on considere en général, comme n'ayant point d'opercule. Les variétés des opercules, qui se rencontrent dans les coquillages dont le test est égalemenr dur, annoncent qu'ils sont d'une substance tout-à-fait différente de celle de la coquille, & que la formation de ces opercules se fait non-seulement par d'autres voies que celles qui servent à l'accroissement du test, mais encore par des humeurs visqueuses ou limoneuses de l'animal qui leur sont destinées particulierement, & avec lesquelles la coquille n'a point de part. C'est pourquoi on voit un limaçon, dont la coquille est de nacre, avoir un opercule pierreux; un *murex*, avoir un test dur, pesant comme le marbre, avec un opercule cartilagineux, léger & flexible. Les opercules appartiennent à l'animal d'une maniere plus particuliere qu'à la coquille; ils sont pour l'ordinaire adhérens aux testacées par des muscles assez forts pour leur donner divers mouvemens, soit en l'écartant lorsque l'animal veut marcher, & ramener cet opercule vers l'ouverture de la coquille lorsqu'il se retire, soit en la fermant pour empêcher l'eau ou d'autres matieres d'y entrer, ou pour se mettre à l'abri des autres accidents. Les opercules des coquillages terrestres sont accidentels, c'est-à-dire, qu'ils tombent l'été, & se

renouvellent tous les ans pendant l'hiver. Ceux des coquillages marins sont-ils permanents ? c'est ce que l'expérience permet difficilement de prouver.

Rondelet & *Aldrovandus* font mention des opercules du *conchylium*, d'une espece de pourpre & du buccin. *Voyez* ces articles.

Rumphius a fait représenter huit especes d'opercules, *tab.* 20. sçavoir, ceux des burgaux, des nérites & des buccins qu'il nomme nombrils de mer ou de Vénus; *umbilici marini seu Veneris.*

Gualtieri a formé deux genres d'opercules qu'il a fait représenter à la *table* 70. par appendice, & à la fin des coquilles univalves; sçavoir, *operculum cochlearum marinarum testaceum*, & *operculum cochlearum marinarum corneum.* Il y a des auteurs, dit Gualtieri, qui ont regardé principalement les opercules durs & pierreux comme les secondes valves, ou les contre-parties de la coquille, & ont pensé pour cela que tous les genres de limaçons turbinés devoient se rapporter aux coquillages bivalves : mais comme ces mêmes opercules n'ont point de ginglymes propres & analogues avec les coquilles, l'auteur a jugé à propos de considérer toutes celles dont il a fait les descriptions, comme bien entieres & univalves : les opercules sont, à la vérité, des appendices qui appartiennent à une partie molle de l'animal. *Nonnulli auctores opercula ista præcipuè testacea, tamquam alteram valvam acceperunt ; & idcircò omne genus cochlearum turbinatarum ad testas bivalvas referendum esse crediderunt : sed cùm ipsa opercula non habeant veram, propriam, cum totâ testâ unitam, articulationem, hâc de causâ testæ jam descriptæ, tanquam integræ sunt considerandæ & univalvæ : opercula verò, ut appendices ad partem mollem ipsius animalis tantummodò pertinentes, habenda sunt.*

Les opercules des coquillages ont donné occasion à M. Adanson de distinguer ceux qui en sont pourvus d'avec les autres qui n'en ont point, en appellant les premiers coquillages operculés, & les seconds les uni-

valves. Les operculés compoſent la ſeconde ſection dans laquelle ſont compris les genres nommés le rouleau, la pourpre, le buccin, le cérite, le vermet, la toupie, la natice, le ſabot & la nérite. *Voyez* le mot COQUILLE.

L'opercule, dit M. Adanſon, eſt une petite piece cartilagineuſe ou pierreuſe, de figure variable, mais toujours plate & fort petite, eu égard au corps des ſpires de la coquille. Il eſt toujours attaché en-deſſus du pied de l'animal. Dans les uns, on le voit à ſon extrémité poſtérieure, de ſorte qu'il s'éloigne conſidérablement de la coquille quand l'animal l'étend pour marcher, comme il arrive, à l'eſpece appellée le jamar: dans d'autres, il eſt placé vers le milieu de la longueur du pied, comme dans le ſakem : dans d'autres enfin, il eſt fixé à ſa racine, de maniere qu'il joue par une eſpece de charniere ſur le bord de la lévre gauche de l'ouverture, comme dans le genre de la nérite. Il imite parfaitement en cela le ſecond battant des coquillages bivalves.

Il y a une particularité remarquable dans les opercules qui ne ſont pas attachés immédiatement à la racine du pied, comme on les voit dans les nérites; c'eſt lorſque le pied de l'animal, celui de la pourpre, par exemple, vient à ſortir de ſa coquille, l'opercule demi-rond qui ſe trouvoit préſenter ſa pointe ſupérieure, à l'extrémité ſupérieure de l'ouverture lorſqu'il la bouchoit, la préſente, au contraire, à ſon extrémité inférieure, ce qui ne s'opere que par un retournement entier de cette partie. On obſerve ce retournement de l'opercule d'une maniere aſſez ſenſible, non-ſeulement dans la pourpre, mais même dans le rouleau, dans le buccin & dans pluſieurs autres limaçons operculés; lorſqu'on voit attentivement l'animal ſortir de ſa coquille, ou y rentrer pluſieurs fois de ſuite.

M. Adanſon n'a obſervé d'opercule pierreux que dans le genre de la nérite & dans la natice appellée gochet. Dans tous les autres coquillages operculés du Sénégal,

ou mentionnés par l'auteur, il eſt cartilagineux, épais dans les uns, ſçavoir, le ſakem & le bolin, & fort mince dans les autres, comme le buccin & la cérite. Sa ſurface extérieure eſt toujours ſillonnée de pluſieurs lignes concentriques & paralleles à ſes bords. Quand à ſa figure, elle eſt ronde, ou orbiculaire dans quelques limaçons, comme la cérite & le vermet; demi-ronde, comme l'opercule de la pourpre, de la natice & de la nérite; ovale ou elliptique dans d'autres, comme celui du rouleau. On croit communément qu'il ſert à fermer exactement la coquille, & même à couvrir & défendre l'animal contre l'attaque des corps étrangers : cela eſt vrai, dans celles où il prend la forme de l'ouverture, comme dans les ouvertures rondes, demi-rondes ou ovales de la cérite, de la nérite & du jatou. Mais à l'égard des coquilles dont l'ouverture eſt fort allongée, & de figure différente de cet opercule; l'auteur ne voit pas de quel uſage il peut être aux animaux qu'elles renferment, car il ne bouche ſouvent pas la cinquieme partie de l'ouverture. C'eſt ce que M. Adanſon a obſervé dans les rouleaux & dans quelques eſpeces de pourpre.

L'opercule des limaçons operculés differe de celui des limaçons univalves & terreſtres, en ce que l'animal le prend dès ſa naiſſance, & en même temps que ſa coquille, comme le remarque fort bien Ariſtote, & après lui le docteur Rondelet : *Operculum utrique huic generi* (*purpuræ & buccino*) *adhæret nativum*, *& cæteris omnibus turbinatis....Operculum etiam jam indè ab ortu omnia gerunt* (*de turbinatis loquitur*) *ſtatim ab ipsâ procreatione turbinatis operculum ineſſe dicit ad diſcrimen cochlearum, quæ ipſæ ſibi ex glutinoſo humore, ſive ex muſco ſuo operculum conficiunt*, au lieu que celui des limaçons terreſtres ſe forme tous les ans une ou pluſieurs fois, & cela dans le temps où ces animaux veulent ſe mettre à l'abri de la ſéchereſſe occaſionnée par les chaleurs ou les froids exceſſifs. Il conſiſte en une bave viſqueuſe, ſortie du corps de l'animal, & durcie

en croute blanche, aſſez épaiſſe, mais peu ſolide, plutôt coriace que cartilagineuſe, de ſubſtance crétacée qui fait effervefcence avec les eſprits acides. Cette croute ne tient jamais au corps de l'animal, & elle differe encore des vrais opercules, en ce que ſa ſurface extérieure ne montre jamais de ſillons concentriques.

Tous les opercules pierreux ſont de nature crétacée, & ſe diſſolvent avec effervefcence, comme les coquilles, dans les eſprits acides : mais les opercules cartilagineux réſiſtent à leur action. Ceux-ci portent avec eux une eſpece d'onctuoſité ou de graiſſe qui, lorſqu'on les brûle ſur des charbons, répand une odeur forte, quelquefois aſſez gracieuſe, mais pour l'ordinaire inſupportable. On diſoit autrefois que leur fumée étoit un remede ſouverain pour les vapeurs & l'épilepſie : telle eſt la vertu qu'on attribuoit ſur-tout à celui d'une eſpece de pourpre, que Rondelet croit être le *conchylium*, & à laquelle M. Adanſon a rapporté celle qu'il a appellée le kalan.

OPERCULE DE LIMAÇON A BOUCHE RONDE. Cette eſpece doit être arrondie ſuivant la forme de l'ouverture ; elle eſt le plus ſouvent fort épaiſſe, pierreuſe, & quelquefois cartilagineuſe. On connoit celui des burgaux de la grande & de la petite eſpece, l'opercule du petit burgau à tubercule, de la bouche d'or, & des beaux limaçons de la Jamaïque rubannés, & à peau de ſerpent.

OPERCULE DES GRANDS BURGAUX. *Operculum durum vel lapideum, quaſi teſtaceum, ſubrotundum, maximum, ponderoſum, craſſum, in unâ parte diametri convexum, ſubalbidum, aliquandò rubeſcens vel virideſcens ; in alterâ parte paulùm concavum & ſpiris fuſcis concentricis ſignatum.* Cet opercule, qui a le poids & la dureté de la pierre, a juſqu'à plus de trois pouces de diamètre, ſuivant la grandeur de l'ouverture des grands burgaux, connus ſous les noms de pots verds, de peaux de ſerpent & d'*olearia*, ſur huit ou neuf lignes d'épaiſſeur dans certains endroits.

Sa figure est convexe d'un côté, unie en partie, & raboteuse, de couleur blanchâtre; au lieu que le côté extérieur est applati, un peu concave, couvert d'un épiderme brun, & avec une ligne spirale qui décrit une espece de volute plate. Les opercules, qui appartiennent à des burgaux moins grands, & qui sont aussi par conséquent inférieurs pour le volume, sont granuleux dans le diamètre convexe, quelquefois verdâtre ou rougeâtre.

RUMPHIUS; tab. 20. litt. A. *Umbilicus marinus vel operculum auris gigantum*, l'opercule d'oreille de géant; Holl. Het dekzel van de reuzen-oor, l'opercule ou l'oreille géante.

Ejusdem, litt. G. *Alia species operculi.*

GUALTIERI, tab. 70. litt. A. *Operculum testaceum, subrotundum, maximum, ponderosum, marmoreum, læve, superius ex candido & viridi nebulatum, subtùs ex fusco depictum, & spiris nigricantibus circulariter inflexis, striatum.*

OPERCULE DU PETIT BURGAU A TUBERCULE, appellé NOMBRIL DE VÉNUS, FEVE MARINE, ou PIERRE DE SAINTE MARGUERITE, & ŒIL DE SAINTE LUCIE. *Operculum testaceum depressum formâ ovatâ, unâ parte valdè complanatâ, ex colore castaneo; in aliâ parte exteriore, unâ spirâ convexâ, insigne, ex albo ampliùs vel minùs & flammeo colore rubescens; umbilicus Veneris, faba marina, lapis sanctæ Margaritæ, & oculus sanctæ Luciæ dictum.* Cet opercule, qui appartient principalement à un burgau à tubercules de Pondichéry, ou de la côte de Coromandel, & dont le fût extérieur & tout le bord de la lévre sont teints d'une couleur de feu ou ponceau, ainsi que la partie convexe de cet opercule, est d'une forme ovale, plate & volutée, de couleur marron en dedans, avec une spire convexe au-dehors, en maniere de bourrelet. Sa substance est celle qui approche le plus de la nature de la coquille : mais l'espece, qui le porte, est d'une nacre fort belle dans son

épaiſſeur, & cachée par un drap marin verdâtre à l'extérieur. Les opercules de ce limaçon varient par leur grandeur & leurs nuances plus ou moins vives. Ils ont depuis ſept ou huit lignes dans le plus grand diamètre juſqu'à un pouce.

RUMPHIUS, tab. 20. litt. E. *Umbilicus Veneris maris Mediterranei.*

GUALTIERI, tab. 70. lett. E. E. F. *Operculum teſtaceum, ſubrotundum, in ſe contortum, ſubalbidum, aliquandò ex candido rubrum, aliquando flammeum: umbilicus marinus, lapis ſanctæ Margaritæ, oculus ſanctæ Luciæ dictum.*

OPERCULE DE LIMAÇON DE MER A BOUCHE RONDE, CONVEXE ET GRANULEUX. *Operculum rotundum, lapideum, granulatum ex nigro virideſcens, oculi pupillam ſimulans.* Celui-ci, qui appartient à un limaçon appellé la bouche d'or, eſt rond, granuleux, d'un verd noirâtre du côté convexe, & ſemblable de l'autre côté aux autres opercules de burgaux, c'eſt-à-dire, applati avec une eſpece de volute brune. Cet opercule, dur & épais, reſſemble aſſez à une eſpece de prunelle ou à un œil d'écreviſſe de mer ou de homar. Il varie par ſa groſſeur, ſa convexité granuleuſe, ainſi que par ſa couleur plus ou moins foncée. Il peut avoir depuis ſept ou huit lignes juſqu'à près d'un pouce de diamètre, ſuivant les eſpeces auxquels il peut auſſi appartenir.

RUMPHIUS, tab. 20. litt. B. *Umbilicus marinus niger eſt operculum cochleæ petholatæ & cochleæ lunaris aſpera.*

Ejuſdem, litt. D. *Umbilicus marinus granulatus.*

GUALTIERI, tab. 70. litt. H. I. *Operculum teſtaceum, ſubrotundum, granulatum, ſubalbidum.*

Ejuſdem, litt. L. *Operculum teſtaceum, in ſe contortum, rugoſum, in medio maculâ ex viridi nigricante oculi pupillam referente notatum.*

OPERCULE DE LIMAÇON A BOUCHE RONDE DE LA JAMAIQUE. *Operculum rotun-*

dum, tenuissimum & fragile, ferè cartilaginosum, pulchro colore viridi. C'est une espece toute ronde, très mince & fragile, d'une substance presque cartilagineuse, lisse en-dessus & convexe, avec un petit sommet comme le lépas, que M. d'Argenville a nommé le bonnet Chinois, dont le côté concave représente une volute concentrique formée de douze spires sinueuses & plates, & dont on distingue dans sa circonférence, le commencement de la premiere spire, par une espece de saillie fermée. La couleur de cet opercule est d'un beau verd porreau, & d'un transparent à la lumiere qui imite une couleur rouge d'écaille de tortue de mer. Le liseré verdâtre, qui entoure l'ouverture des limaçons rubannés appellés rubans, paroît être teint de l'empreinte de cet opercule. Il porte dix lignes de diametre, plus ou moins suivant celui de l'ouverture du limaçon.

OPERCULE DE NATICE. *Operculum durum, semilunare, albidum, in unâ parte rectum, in alterâ arcuatum; striatum.* Celui-ci est tout blanc, strié en-dessus vers son ceintre, & uni dans le reste. Le côté droit, situé vers la columelle, est isolé de la coquille, de maniere même que cet opercule n'y tient que par son propre volume, ou par hazard quand l'animal est mort. L'opercule de la natice, ou de la nérite ombiliquée, est grand, suivant l'étendue de l'ouverture de la coquille.

GUALTIERI, litt. P. *Operculum testaceum, ex unâ parte rectum, ex alterâ subrotundum, minutissimè striatum, striis à summitate ad peripheriam excurrentibus, subtus marginatum, candidum.*

OPERCULE DE NÉRITE. *Operculum semilunare, durum, satis pellucidum, dentatum in parte rectâ, & transversim striatum in alterâ parte arcuatâ.* Cet opercule, qui est luisant comme le talc, & assez transparent, remplit si bien le plan de l'intérieur de la nérite qu'il est engrené dans sa gencive par des denticules réciproques. Ce côté est uni, tandis que la partie supérieure ceintrée est garnie d'un bourrelet strié transversalement.

Rumphius, *tab.* 20. *n.* 5.

Gualtieri, tab. 70. litt. Q. *Operculum testaceum, ex unâ parte rectum, ex alterâ subrotundum, lineatum & striatum, striis à summitate ad peripheriam excurrentibus, lineis verò ab eâdem summitate ad marginem rectum circulariter deductis, subtùs articulatione quâdam singulari conspicuum ex livido rubescens.*

OPERCULE DU BUCCIN. *Operculum cartilaginosum oblongum vel formâ ovatâ, striis ellipticis, concentricis, undulatis, & substantiâ ferè corneâ, pellucidâ, & lamellosâ insigne.* L'opercule du buccin est en général d'une substance cartilagineuse approchante de la corne, & lamelleuse. Sa figure forme une ellipse allongée, environnée d'un bourrelet applati, uni & beaucoup plus large d'un côté que de l'autre. Le reste de cette surface est à stries fines onduleuses, paralleles au pourtour de l'opercule, c'est-à-dire, elliptiques, lesquelles diminuent jusqu'au centre. La surface opposée est ridée, lamelleuse & raboteuse. Cet opercule est plat, flexible quand il est mouillé, de couleur brune & assez transparent. Sa longueur peut avoir depuis deux pouces jusqu'à plus de trois pouces, sur moitié moins de largeur.

Rumphius, tab. 20. n. 3. & 4. *Unguis odoratus, seu onyx marina, conchyla Indica, quæ in pharmacopoliis blatta byzantia nuncupatur.*

Gualtieri, tab. 70. litt. B. *Operculum corneum, oblongum, extremitatibus acuminatis, sulcis ellipticis striatum, seu lamellatum, ex fusco, & rubiginoso colore depictum.*

OPERCULE DE LA POURPRE. *Operculum cartilaginosum, formâ ovatâ & diversimodè incurvatâ, aliquibus rugis ellipticis munitum, colore fusco nebulatum.* Celui-ci, qui se trouve enfoncé fort avant dans l'ouverture de plusieurs pourpres d'une maniere cambrée, principalement dans les especes appellées la massue d'Hercule & la bécasse épineuse, & fort mince, de couleur brun-rouge, ou tout-à-fait brun, avec un léger bourrelet,

bourrelet, plat dans la surface intérieure, & quelques rides légeres ovales. Cet opercule s'amollit dans l'eau simple, & y perd toute sa consistance par partie. C'est sur-tout cet opercule cartilagineux qui ne differe en général de celui des buccins & des murex, que par son petit volume, que les anciens appelloient l'ongle odoriférant. Il est connu dans la pharmacie pour être la blatte de Byzance ou de Constantinople; *unguis odoratus, blatta Bizantia.*

GUALTIERI, tab. 70. litt. C. & D. *Operculum corneum, extremitatibus subrotundis, diversimodè incurvatum, altero margine elato & costulato, nonnihil striatum & lamellatum, ex fusco rubiginosum blatta Byzantia dictum.*

OREILLE DE MER. *Concha univalvis plana, lata, oblonga, aurem humanam simulans, aperturâ ferè in omni plano testæ expansâ. In majori parte ambitûs cum margine recto & fimbriato; in ipsius summitate spiris volutata; in basi hujusce marginis sæpiùs plurimis foraminibus perforata; in alterâ parte ambitu plano; intùs colore margaritifero splendens, extùs striata & diversis coloribus variegata.* Coquillage univalve, qui compose un genre par la variété de ses especes. On lui donne en France le nom d'ormier ou d'ormeau, comme sur les côtes de la basse Normandie & celles de Bretagne; on le nomme en Allemagne, Meer chreen; en Angleterre, Mother of pearl; en Hollande, Stokfische, zee-oor. Le caractere générique & spécifique des oreilles de mer consiste dans sa forme large, oblongue, presque plate & assez ressemblante à l'oreille humaine. L'ouverture, qui occupe pour ainsi dire toute l'étendue de la coquille, a la figure d'un bassin plus ou moins creux. La surface extérieure ou le côté convexe, est ordinairement chargée de stries, de rides plus ou moins prononcées & onduleuses, qui partent vers la naissance du sommet, pour se répandre sur toute la coquille en portion de cercle. La lévre, qui occupe le plus grand

côté, forme un bord dreſſé, replié en dedans en bourrelet, dont l'extrémité ſe contourne pour compoſer une petite volute de deux ou trois ſpires articulées en creux & peu ſaillantes au dehors : vers cette volute intérieure, naiſſent des petites cavités qui ſuivent la baſe intérieure de la lévre, leſquelles s'aggrandiſſent & deviennent même percées à jour, en formant des trous ronds à meſure qu'elles parviennent à l'extrémité tranchante ; ce qui forme à l'extérieur autant de petits mammelons qu'il y a de petites cavités fermées. Le côté oppoſé à la lévre eſt moins étendu ſans être ceintré & tranchant. La coquille des oreilles de mer eſt d'une ſubſtance de nacre qui brille toujours dans ſa ſurface intérieure ; elle eſt raboteuſe, onduleuſe, & quelquefois avec des petites loupes de perles qui ſe trouvent dans ſon centre ; au lieu que la couleur extérieure eſt cachée par un drap marin ou une croute limoneuſe durcie, plus ou moins épaiſſe, & qu'on eſt obligé d'enlever, pour découvrir diverſes marbrures verdâtres, brunes, rougeâtres, ſuivant les eſpeces. Lorſqu'on a ſupprimé ces diverſes nuances, par le moyen de l'eau forte ou autrement, on parvient à mettre en évidence la même nacre qui éclate toujours en-dedans.

Les oreilles marines ne laiſſent pas d'avoir des variétés dans la grandeur, dans la forme plus ou moins ronde ou allongée, & dans leurs différentes ſtries ; il y en a de très épaiſſes, profondes, avec des rebords plus élevés les uns que les autres, tandis qu'il y en a de très minces. Les ſtries ſont tantôt déliées, ſerrées, tantôt de vive-arrête, élevées, lamelleuſes, & onduleuſes. Ces ſortes de coquillages varient auſſi par le nombre des trous, ainſi que par les différentes concavités de l'ouverture. C'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes diſtinguent la grande oreille ronde des Indes, l'oreille de mer allongée, l'eſpece granuleuſe, les oreilles marbrées de l'Amérique, l'oreille à ſtries réticulées, l'oreille ſans trou, ou l'oreille de Vénus, & es oreilles communes de France.

Ariſtote range les oreilles de mer parmi les lépas, parce que ces ſortes de coquillages s'attachent comme eux aux rochers. Bélon appelle l'oreille de mer, la grande patelle ou le grand bourdin, *patella major.*

RONDELET, *de Teſtaceis*, *lib.* 1. *pag.* 6. dit qu'il convient de nommer cette coquille l'oreille de mer, à cauſe de ſa reſſemblance avec la nôtre; qu'elle eſt d'une couleur de perle argentine du côté concave; mais que le dehors eſt vouté & coloré de pluſieurs traits. Elle eſt contournée à une extrémité, en formant une clavicule à la maniere des limaçons, d'où commencent les trous, très petits d'abord, leſquels s'aggrandiſſent enſuite par gradation. *Annotare oportet aurem marinam appellari, ob magnam cum aure noſtrâ ſimilitudinem. Teſta hujus cava eſt, argenti vel unionum colore, foris gibba, multis lineis depicta; parte unâ cochlearum, modò claviculatim contorta, quæ deindè magis ac magis augentur.*

ALDROVANDUS, *de Teſtaceis*, *lib.* 3. *pag.* 550. appelle les oreilles de mer, *patellæ feræ ſive aures marinæ*, *otion*, *auriculæ.* Ce Conchyliologiſte fait mention de pluſieurs eſpeces, avec le même ſentiment que Rondelet.

RUMPHIUS a fait repréſenter trois eſpeces d'oreilles de mer avec les lépas ou patelles, qu'il appelle en latin *aures marinæ*, en langue Hollandoiſe, Zee-ooren; ſçavoir, l'oreille allongée des Indes, l'oreille ſans trous, & une autre petite nacrée.

GUALTIERI, *tab.* 69. a formé un genre des oreilles de mer, qui comprend ſept eſpeces. L'oreille de mer, dit ce Conchyliologiſte, eſt un limaçon de mer court, non proportionné, plat, aſſez comprimé, & un peu recourbé avec une bouche des plus ample, & très ouverte. *Auris marina eſt cochlea marina brevior, non proportionata, plana, admodum depreſſa, & tantillum incurvata, ore omnium ampliſſimo, & patentiſſimo.*

M. d'*ARGENVILLE* a rangé les oreilles de mer dans la ſeconde famille des univalves. L'oreille de mer,

dit l'auteur, eſt une coquille univalve plate, reſſemblante à l'oreille de l'homme, dont l'ouverture eſt des plus grandes : *auris marina eſt concha univalvis, plana, ad aurem humanam multùm accedens aperturâ ſuâ omnium patentiſſimâ.* M. d'Argenville en forme quatre eſpeces, ſçavoir, 1°. L'oreille de mer percée de ſix trous, *auris marina ſex foraminibus;* celle de Vénus, *auris Veneris.* 2°. La nacrée à ſept trous, *margaritifera ſeptem foraminibus.* L'oreille ridée à ſtries, *auris rugoſa & ſtriata :* la polie, la verte, la rougeâtre & l'oreille tachetée de brun & de verd, *auris lævis, auris viridis, auris ſubrubra, & auris fuſco & viridi maculoſa.* 3°. L'oreille allongée, *auris oblonga ;* celle dont la baſe eſt inégale, l'oreille ovale, *auris baſi inæquali, auris ovalis ;* celle qui eſt verte, *auris viridis.* 4°. L'oreille qui n'a point de trous, & qui n'eſt point nacrée, avec une volute en-dedans détachée de ſon bord, *auris foraminibus carens, ſpirâ internâ, admodùm à circuitu diſtinctâ & nullo modo intùs ſplendida.* Les oreilles de mer, ajoute M. d'Argenville, donnent ſouvent des petites perles, dont on voit les ſemences dans le milieu de leur cavité, qui préſente un très bel orient. Cette partie eſt traverſée deſſus & deſſous par de grandes rides ou des ondes, qui ſe terminent en-dehors, à un œil, formant une eſpece de volute avec un rebord applati d'un côté, & de l'autre, tout uni. Les oreilles ont un rang de trous ronds, ſix deſquels ſont ordinairement ouverts. Quand le poiſſon veut augmenter ſa coquille, il fait un nouveau trou, & en ferme un autre.

Le même auteur, dans l'appendice qui traite de la zoomorphoſe, *pag.* 23. dit que l'oreille de mer, que quelques-uns appellent l'ormier, n'eſt pas moins connue que le lépas ; mais elle ne ſe trouve pas ſi communément : nous ne l'avons en France que ſur les côtes de Bretagne. Elle eſt ordinairement attachée au rocher à fleur d'eau, & s'y tient ſi fortement cramponée, qu'on a encore plus de peine à la détacher que le

lépas. Rien n'approche plus de ce dernier coquillage, que l'oreille de mer; & elle reſſemble aſſez à l'oreille humaine dont elle a tiré ſon nom. Ce poiſſon meurt incontinent, après qu'on l'a détaché du rocher; il fait quelque mouvement, en allongeant ſa tête & ſes barbes ou cornes, qui ſont au haut de ſa circonférence. Sa chair eſt jaunâtre, & l'on en mange. On y remarque une tête ronde & aſſez groſſe, tranchée ſur le deſſus, avec une bouche garnie de quatre cornes, dont deux plus grandes ſont peu diſtantes des deux autres. Les deux yeux ou points noirs, ſont au ſommet des deux plus petites cornes. L'oreille de mer vuide ſes excrémens par les trous qui ſont ſur la ſuperficie de ſa coquille; & ſes principaux viſceres ſont logés ſur ſon bord, qui fait ſaillie au dedans. Lorſque l'oreille de mer eſt en marche, ſon pied ou ſa plaque déborde beaucoup la ſuperficie de ſa coquille, qui eſt revêtue de ſpires ou ſillons creuſés légerement, leſquels tournent autour de la robe, en forme de deux rangs fraiſés, & vont ſe perdre au ſommet. Sa couleur, ordinairement très variée, eſt d'un cendré noir; mais il y en a de vertes, de rougeâtres, avec une très belle nacre en-dedans.

M. *ADANSON* a donné le nom d'ormier à l'oreille de mer. *Voyez* ORMIER.

M. *DAVILA*, dans ſon catalogue ſyſtématique, dit que les oreilles de mer ſont des coquilles ouvertes & applaties, qui n'ont qu'une ſeule ſpirale, & qui reſſemble aſſez bien à l'oreille humaine; d'où elles ont pris leur nom. Elles ont ordinairement une rangée de trous ronds, diſpoſés ſur une ligne courbe: mais quelques-unes en étant privées, ce Conchyliologiſte en a fait un genre à part; ſçavoir, les oreilles de mer à trous, & les oreilles de mer ſans trous.

OREILLE DE MER ALLONGÉE. *Auris marina elongata, anguſta, lævis, ſeptem vel ſex foraminibus perforata, extùs colore fuſco & flavo variegata, aliquandò vireſcenti; intùs nitore margaritifero viridi,*

& roseo; *splendens*. Cette espece est d'une forme étroite & allongée. Elle est plus lisse en-dehors & en dedans que les autres especes d'oreilles de mer. On apperçoit néanmoins sur sa surface extérieure, quelques rides longitudinales, & même quelques stries assez fines, principalement vers le bourrelet ou la lévre repliée. Cette surface est marbrée de grandes taches brunes & fauves, quelquefois mêlées de verd, sur-tout dans les especes qui ne sont point encore parvenues dans leurs derniers périodes de grandeur. L'intérieur de l'oreille est uni, d'une nacre d'un très bel orient, jouant les couleurs changeantes de l'arc-en ciel, & dont les dominantes passent alternativement du verd à la couleur de rose. Les trous sont au nombre de six ou sept, & ovales. L'oreille de mer allongée vient des mers des Indes. Elle peut avoir jusqu'à plus de trois pouces de longueur, sur environ moitié moins de largeur.

RUMPHIUS, tab. 40. litt. E. & F. *Auris marina*; Holl. Lange paarlemoer schulp; la coquille de nacre allongée.

GUALTIERI, tab. 69. litt. D. *Auris marina angustior, oblonga, lævis, ex flavo virescens*; *in qua vigenti septem foramina numerantur.*

M. d'ARGENVILLE, *Pl.* 3. *lett.* E. Une oreille rare & singuliere par sa forme allongée & très mince. La beauté de sa nacre la fait reconnoître pour orientale. Ses bords sont unis & ses rides peu relevées.

OREILLE ARRONDIE, dit GRANDE OREILLE. *Auris marina, maximâ specie, subrotunda; spissis striis, undosis, albidis & roseis, foris instructa; margine valdè elato & depresso insignis; sex vel septem foraminibus rotundis perforata : intùs omnibus coloribus margaritiferis lucidè splendens.* Cette oreille de mer surpasse toutes les autres par son épaisseur, & sa grande étendue, qui peut avoir jusqu'à cinq ou cinq pouces & demi, dans son plus grand diamètre. Sa surface extérieure est comprimée, chargée de grosses stries

onduleuſes, blanchâtres & couleur de roſe. Sa lévre, épaiſſe & arquée, eſt dreſſée d'a-plomb juſqu'à plus de quinze lignes d'élévation; ce qui rend cette coquille profonde; elle eſt large, applatie, & ſinueuſe dans ſon bord, & ſa baſe eſt percée d'un côté, de ſix ou ſept trous ronds aſſez grands. La ſurface intérieure de cette grande oreille préſente & réunit l'éclat de toutes les différentes eſpeces de nacres, azurées, brunes, olivâtres, vertes, pourprées, & jouant par taches & par intervalle les couleurs changeantes de l'iris & de la gorge de pigeon. Le milieu de la concavité de la coquille eſt raboteux & chargé de loupes & de ſemences de perles. Cette eſpece provient de l'iſle du Curaçao en Amérique.

Gualtieri, tab. 69. litt. B. *Auris marina, maxima, profundè ſulcatâ, intùs, & extrà argenteo cœruleo colore nitens.*

ORElLLE DE MER A STRIES LAMELLEUSES ou FEUILLETÉES. *Auris marina ſtriis externis foliaceis munita.* Cette eſpece, dont la coquille eſt mince, eſt chargée ſur ſa ſurface extérieure de grandes ſtries élevées, tranchantes ou lamelleuſes, inégales & onduleuſes, avec des ſillons profonds & alternatifs. Le dedans montre une nacre très belle & raboteuſe. La volute intérieure eſt très concave, & par conſéquent ſaillante en-dehors. On peut compter juſqu'à huit trous à jour dans cette oreille. Sa longueur peut avoir tout au plus deux pouces & demi, ſur un pouce & demi de largeur.

OREILLE DE MER A STRIES RETICULÉES ou A RESEAU. *Auris marina ſubrotunda, ſtriis reticulatis inſignis.* Celle-ci, qui tire ſur la petite eſpece, eſt d'une forme plus arrondie qu'allongée. Elle eſt ornée extérieurement d'un grand nombre de ſtries, déliées, ſerrées, régulieres & arrondies de maniere, qu'elles forment un joli réſeau. Ces ſtries émanent de la lévre tranchante, pour tracer autant de demi-cercles qui vont ſe perdre vers le ſommet de la volute;

elles ſont beaucoup plus ſenſibles, lorſque la coquille eſt dépouillée de ſon drap marin & de ſes marbrures; celles que l'on voit intérieurement qui ſont peu prononcées, ne ſont que les empreintes des ſtries extérieures. La lévre bordée ou en bourrelet eſt très élevée, & applatie en-deſſus. Sa baſe eſt percée de ſept ou huit trous ronds. Sa nacre intérieure joue les couleurs de l'opale. Cette jolie oreille porte un pouce neuf lignes de longueur, ſur quinze lignes de largeur.

OREILLE DE MER GRENUE. *Auris marina parva, extùs granulata, cinerea, unâ ſtriâ coronata; intùs ſeptem foraminibus perforata, & coloribus margaritiferis lucidè ſplendens.* C'eſt une petite oreille remarquable dans toutes ſes parties. Toute ſa ſurface extérieure eſt griſâtre, chargée de petits grains très ſerrés les uns contre les autres, & répandus également. Ce côté préſente une groſſe ſtrie parallele à la rangée tuberculeuſe, & percée de ſept trous, qui tournent juſque ſur la volute en maniere de couronne. Cette ſtrie forme intérieurement un ſillon aſſez profond, contourné, & qui s'anéantit dans les ſpires internes de la coquille. Sa nacre donne dans ſes couleurs changeantes, le verd le plus beau, alternatif avec un rouge vif. Cette petite oreille ſe trouve dans les parages des mers des Indes orientales. Sa longueur eſt de ſeize lignes, ſur un pouce de largeur.

OREILLE DE VÉNUS, ou OREILLE NON NACRÉE ET SANS TROUS. *Concha auris Veneris dicta, albida, non margaritifera, abſque foraminibus; minutiſſimè ſtriata foris, intùs lævis, & labio maximè replicato inſignis.* C'eſt une petite eſpece qui porte tout au plus ſeize ou dix-ſept lignes de longueur, ſur un pouce de largeur. Sa coquille eſt mince, blanchâtre dans toute ſa ſubſtance, & aſſez tranſparente. Sa partie convexe montre un réſeau très fin formé de ſtries croiſées, & quelquefois tâcheté de fauve. L'ouverture eſt profonde, avec une lévre repliée, comprimée;

& tranchante, ainſi que le reſte du pourtour, & ſe termine en-dedans par une petite volute bombée. Toute cette ſurface eſt unie, luiſante, & ſans aucun trou. C'eſt l'eſpece que M. Adanſon appelle Sigaret.

GUALTIERI, tab. *69*. litt. F. *Auris marina, magis depreſſa, ore magis expanſo, minutiſſimè ſtriata, ſed nullis foraminibus diſtincta, candidiſſima.*

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 3. *lett.* C. C'eſt une oreille des plus petites; ſa ſingularité conſiſte à n'être point nacrée, ni percée comme les autres, & à avoir un rebord très large, près l'œil de ſa volute. Sa couleur générale eſt d'un gris ſale & fauve par deſſus.

OREILLES DE MER MARBRÉES. *Aures marinæ, magnis maculis fuſcis, rubris, viridescentibus diverſimodè variegatæ & ſtriatæ.* Les côtes de la Bretagne & de la baſſe-Normandie procurent un aſſez grand nombre de ces ſortes de coquilles d'un grand volume, ordinairement épaiſſes, ſtriées de différentes manieres; mais dont les marbrures, qui ſont cachées ſous un limon aſſez dur, ſale, chargé ſouvent de petits glands de mer, & de petits nautiloïdes, ſont verdâtres mêlées de brun ou de couleur rougeâtre. Elles n'approchent point de celles de l'Amérique, non-ſeulement par la beauté de la nacre, mais encore par ſes marbrures, dont les grandes taches marron-olivâtres, rouges & vertes, ſont très diſtinctes, ſur un fond aſſez uni, peu ſtrié, ou avec des ſtries tracées plus régulierement que ſur les oreilles des côtes de France; d'ailleurs, celles de l'Amérique ont une nacre intérieure, plus liſſe & avec des couleurs changeantes, rouges, & d'un verd vif nué de violet, qui forme la nuance dominante; au lieu que la nacre des oreilles des côtes de France eſt raboteuſe, ou avec des cannelures inégales, chargées de loupes & de ſemences de perles; ce qui occaſione néanmoins des ondes nacrées très intéreſſantes. Les côtes de la Méditerranée & celles de la mer Adriatique, donnent dans ſes parages des oreilles de mer de cette eſpece, très belles. Ces

coquilles de nacre ont beaucoup de variétés, comme on l'a déja dit, par leurs grandeurs, leurs différentes concavités, leurs ſtries, & leurs couleurs; mais les grandes eſpeces ou les vieilles ſont ſujettes à être vérinées, ſoit naturellement, parce qu'on ne découvre les trous qu'après la ſuppreſſion du limon, leſquels s'aggrandiſſent à meſure qu'on enleve le drap marin marbré, ou que l'on atteint à la nacre; ſoit que ces trous ayent été formés par des vermiſſeaux. Elles peuvent avoir juſqu'à quatre ou cinq pouces de longueur, ſur près de trois pouces de largeur environ.

Gualtieri, tab. 69. litt. C. *Auris marina, leviter ſtriata, lucidè albida, pluſquàm ſexdecim foraminibus diſtincta.*

Ejuſdem, litt. I. *Auris marina major, profundè ſulcata, magis depreſſa, fuſco colore obſita, intùs argentea.*

M. d'*Argenville, pl. 3. lett. A.* L'oreille de mer percée de trous vient de nos mers avec ſa couverture naturelle: elle eſt nacrée en-dedans, & a pluſieurs ſemences de perles dans ſon milieu, entr'autres, une perle ronde & belle qui ſe diſtingue des autres. Le même, *lett. D.* Une oreille retournée ſur ſon deſſus, comme étant bigarrée de taches rouges, ſur un fond blanc; ſes rides ſont très ſaillantes, ainſi que ſon œil, avec des bords inégaux & déchiquetés.

Le même, *lett. E.* Celle-ci ne differe de la premiere marquée A, que parce qu'elle n'a point de perles, qu'elle n'a que ſix trous, & que ſon épiderme ôté, elle montre une robe bariolée de verd, & de grandes taches brunes.

OREILLES ou OREILLONS. Terme de Conchyliologie, qui exprime des parties plates, ſaillantes, angulaires, & latérales à la charniere de pluſieurs coquilles bivalves du genre des peignes, des pétoncles, & des huitres. Les mots oreilles & oreillons, ſont auſſi en uſage dans la connoiſſance de la Conchyliologie, pour ſignifier la lévre ailée de pluſieurs

rochers ou murex. C'eſt pourquoi, on dit un rocher à oreille déchirée. Il ne faut pas néanmoins confondre les oreilles des bivalves, avec les lévres ailées de pluſieurs univalves.

OREILLE-*MUREX*, dite OREILLE D'ANE. *Murex tranſverſim ſtriatus, canali brevi & recurvo, labio alato, craſſo, dupliciter laciniato, ad inſtar digiti in altum erecto, volutâ pyramidatâ, in primis ſpiris tuberculis coronatâ; intùs rubro & flammeo colore inſignis; auris aſini appellatus.* Coquille univalve du genre des rochers ou murex, à lévre ailée & déchirée, & à canal court retrouſſé. Elle eſt allongée, arrondie, à ſtries circulaires plus ou moins prononcées, inégales & tuberculeuſes. Sa volute, élevée en pyramide, eſt compoſée de huit ſpires, dont les trois premieres ſont couronnées de tubercules, tandis que les autres ſont comme abſorbées en partie dans une bavure du teſt, ſur-tout dans les petites & moyennes eſpeces. La lévre ailée eſt ordinairement fort épaiſſe, étroite, un peu rentrante; mais élevée, en formant à ſon extrémité une ſaillie en forme de doigt: ſon extrémité oppoſée montre une double échancrure, laquelle ſe termine avec le fût qui eſt uni, par un petit canal court & retrouſſé en-dehors en maniere de bec. Tout ce plan eſt blanchâtre, tandis que l'on découvre un intérieur de couleur de feu, cinabre ou ponceau, qui eſt d'une nuance foible, dans les grandes eſpeces d'oreille d'âne. La ſurface intérieure de ce rocher, en deſſus, eſt d'une couleur fauve, un peu pourprée mêlée de blanc, dans celles qui ſont d'un moyen volume, & qui viennent des Indes occidentales; au lieu que les eſpeces des grandes Indes, & d'un plus grand volume, ſont d'une couleur jaune-roux, & plus luiſante. Il y en a une eſpece griſâtre, dont les ſtries ſont plus prononcées. Les premieres portent deux pouces & quelques lignes de longueur, ſur un pouce de largeur; & les ſecondes, qui ſont orientales, ont juſqu'à trois pouces d'élévation avec les mêmes proportions.

Rumphius, tab. 37. litt. R. *Pugil*; Hol. Schermer, wyzer, of geknob-belde lap-hoorn; le gladiateur, le cadran ou la coquille noueuſe déchirée.

Gualtieri, tab. 32. litt. D. *Murex, mucrone papilloſo ſatis producto, ſtriatus ſtriis aliquandò papilloſis, & craſſis, labio externo in acumen abeunte, ex roſeo & albo variegatus, intùs flammeis.*

Ejuſdem, litt. H. *Murex, mucrone papillis coronato, ſtriatus, aure in acumen ſatis productum elongatâ, ex albido & roſeo obſcurè depictus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *litt. O. pag.* 151. Ce rocher a ſa lévre en aîle qui s'étend, & forme une pointe fort longue; le fond de ſa bouche, qui eſt d'un rouge vif, ainſi que ſa figure, lui a fait donner le nom d'oreille d'âne.

Le *Murex*, appellé l'oreille d'âne, a deux variétés dans ſon eſpece, dont la premiere n'en differe que par ſa lévre aîlée, plus étendue, plus large, & ſans former une ſaillie ſi élevée. Sa coquille eſt moins épaiſſe, & ſes ſpires ſont plus détachées. La ſeconde variété a ſa coquille mince, un peu tranſparente, luiſante, & légerement ſtriée ſur ſa ſurface extérieure. L'intérieur de l'ouverture eſt peu coloré.

OREILLE-*MUREX*, dite OREILLE DE COCHON ou OREILLE DÉCHIRÉE. *Murex, brevi canali pauliſper recurvo, labro expanſo vel alato, laciniato, volutâ pyramidatâ validis tuberculis armatâ; ex pulchro colore flavo plùs vel minùs rubeſcens, columellâ aureâ vel flammeâ ſplendente inſignis; auris porci appellatus.* Coquille univalve, du genre des rochers aîlés à canal court ou peu allongé, échancré, & légerement retrouſſé. Elle eſt ainſi appellée, à cauſe que ſa lévre ſinueuſe & comme arrachée du corps de la coquille, forme une eſpece de large oreille, plate & unie dans ſon bord, comme celle d'une oreille de porc. Sa forme eſt renflée, aſſez unie, avec une volute faite en pyramide, compoſée de neuf ou dix ſpires, dont les premieres ſont armées de fortes protubérances,

larges à leurs bases, prolongées en pointes & un peu obtuses. Les dernieres, qui terminent la clavicule ou forment le sommet, sont garnies de petits tubercules, & de stries circulaires peu prononcées. Cette extrémité est toujours moins colorée que le reste de la coquille; qui est d'une belle couleur jaune-aurore dans certaines especes, & jaune-ponceau dans d'autres; principalement, sur la columelle & l'intérieur de la lévre, dont les nuances sont jaunes & dorées, ou d'un rouge de flamme. Le canal & la portion de la lévre échancrée est d'une belle couleur pourpre. Ce beau *murex* est recherché avec toutes ses couleurs, quand il est d'un gros volume, & qu'il est bien conservé dans son entier. Il est fort connu dans les parages de la Méditerranée; mais les plus beaux se trouvent vers les côtes de l'Afrique. L'oreille de cochon doit avoir trois pouces & même trois pouces & demi de longueur, sur deux pouces & demi de largeur. L'oreille de cochon, ou l'oreille déchirée, varie dans son espece, par le nombre & l'étendue des protubérances. Il y en a, dont la partie la plus renflée du corps de la coquille, est environnée de tubercules, tandis que les autres n'en portent qu'une demi-rangée, quelquefois même en sont dépourvues, & ne présentent qu'un renflement, précédé d'une ou de deux cannelures, situées vers la premiere ligne spirale. Ces rochers aîlés sont pesants, à cause de l'épaisseur de la coquille; mais la variété, qui differe d'avantage de celles-ci, est l'espece mince à lévre rentrante.

Gualtieri, tab. 32. litt. B. *Murex, in summitate striatus, mucrone muricato, in dorso aureus, intùs flammeo colore splendens.*

M. d'*Argenville, pl.* 15. *litt. A.* Ce rocher est à oreille déchirée, avec deux rangs de pointes à la naissance de sa clavicule, garnie de quatre à cinq rangs de tubercules jusqu'à son extrémité; sa couleur est aurore, tirant sur le rouge.

OREILLE DE COCHON, ou OREILLE

DÉCHIRÉE A LÉVRE RENTRANTE. *Murex auris porci dictus vel labro laciniato introrsum recurvato & testâ tenui.* Cette espece, dont la forme est arrondie, differe principalement de celle qui est épaisse par sa lévre mince ou papyracée, & recourbée vers l'ouverture. La volute, élevée en pyramide, est élégante avec un sommet aigu; mais dont les tubercules des premieres spires sont très inégaux & assez allongés. Toute la surface extérieure de ce *murex* est jaune-aurore, à stries circulaires vers le canal qui est court, échancré & de couleur pourpre. Ce *murex* a près de trois pouces de long, sur un pouce & demi de large.

OREILLE DE COCHON DE COULEUR MARRON. *Murex canali brevi recurvo; labro alato & laciniato; tuberculis brevioribus in primis spiris instructus; extùs pulchro colore castaneo nebulatus; intùs candore & ex fusco purpurascente lucidè depictus.* Cette espece differe de celle de la Méditerranée par sa couleur marron qui est très belle, ainsi que par les protubérances de sa clavicule, qui sont beaucoup plus courtes que celles dont l'espece aurore est garnie. L'oreille déchirée brune ou marron est encore plus remarquable par sa surface intérieure, qui est nuée de blanc & de couleur pourpre rembrunie.

OREILLE DE COCHON, BIVALVE. Nom que plusieurs ont donné à une coquille bivalve du genre des huitres, que l'on nomme plus généralement la crête du coq. *Voyez* CRÊTE DE COQ.

OREILLE DE MIDAS. *Buccinum formâ oblongâ, ovatâ, & depressâ, unâ costâ laterali, & plurimis rugis in longum ductis munitum; aperturâ peculiari, angustâ & sinuosâ, labro crasso & integro, columellâ duabus apophysibus dentatâ, insigne; auris Midæ nominatum.* Coquille univalve du genre des buccins dont l'ouverture est entiere, ou réunie avec la columelle extérieure sans interruption. Sa forme est oblongue, applatie, ovale, ou de la figure d'une ellipse allongée par le rétrécissement de ses extrémités. Sa volute est compo-

ſée de ſept ou huit ſpires comprimées dans un plan élevé, chargées de rides longitudinales qui ſe prolongent, plus ou moins juſque ſur le corps de la coquille. L'ouverture de ce buccin, qui eſt ſinguliere, eſt ſinueuſe, étroite, allongée, avec une lévre épaiſſe, également ſinueuſe, & une columelle dentée par deux fortes apophyſes ; ce qui donne tout à la fois l'idée d'une grande oreille allongée ; c'eſt auſſi pourquoi l'on a donné à ce buccin le nom d'oreille de Midas. Cette coquille eſt encore remarquable par une côte latérale épaiſſe qui ſort d'un ombilic, quelquefois apparent, laquelle ſe prolonge juſqu'à la premiere ſpire. Lorſqu'on a dépouillé ce teſtacée de ſon drap marin de couleur marron ; il montre une couleur agathe, clair, ou de roſe livide ou blanchâtre. L'oreille de Midas ſe trouve dans les mers de l'Amérique méridionale, comme dans les îles de Caïenne & de la Guianne. Sa longueur peut avoir trois pouces ſur deux de largeur.

Rumphius, tab. 33. litt. H. H. *Auris Midæ* ; Holl. Midas oor ; l'oreille de Midas.

Gualtieri, tab. 55. litt. G. *Strombus integer, ore fimbriato, lævis, ex candido-ſubroſeo colore conſpicuus, ſed in extremitatibus aliquandò ex livido albicans.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 10. *lett. G.* On nomme oreille de Midas ce buccin ; ſa couleur eſt toute brune, quand il ſort de la mer ; elle tire ſur l'agathe, lorſqu'il eſt découvert. On en remarque l'épaiſſeur, ainſi que deux replis qui ſont dans le bas de ſa bouche, dont la forme approche de celle d'une oreille.

Les Conchyliologiſtes donnent le nom de fauſſe-oreille de Midas à pluſieurs buccins de Caïenne, & diſtinguent une autre eſpece qu'ils appellent la petite oreille de Midas. *Voyez* Fausse oreille de Midas, et petite oreille de Midas.

ORMIER. Nom que l'on donne ſur les côtes de France à des coquilles univalves, autrement appellées oreilles de mer, & que M. Adanſon a conſervé à une coquille du même genre ; en latin, *haliotis*, parce qu'en

effet, elle repréſente aſſez bien l'oreille de l'homme. Si on la conſidere en-dehors dans la ſituation naturelle de l'animal lorſqu'il marche, elle paroît comme un baſſin oval renverſé, c'eſt-à-dire, dont la convexité eſt tournée en-deſſus. Alors on apperçoit vers ſon extrémité poſtérieure, & un peu ſur la droite, trois tours de ſpirale aſſez élevés pour former, en cet endroit, une eſpece de mammelon à trois étages. On voit encore un rang de trous ronds diſpoſé ſur une ligne courbe, parallele à la longueur de la coquille, & à une diſtance à peu près égale de ſon bord droit, & du milieu de ſa largeur. Cette rangée de trous, qui ſont au nombre de ſept, ſe termine au milieu de ſa longueur; mais elle eſt continuée par un grand nombre de tubercules, ou de mammelons qui ſuivent ſes bords & ne finiſſent qu'avec le premier tour de ſpirale. Ces mammelons ſont comme les veſtiges des trous : l'auteur en a compté plus de cinquante.

Le reſte de la ſurface extérieure de la coquille eſt coupé par un nombre infini de ſillons creuſés légérement, & fort proches les uns des autres. Ils ont tous leur origine au ſommet, & vont, en prenant la courbure d'un demi-cercle, ſe répandre ſur toutes les parties du bord droit de la coquille, où ils ſe perdent. Quant à la ſurface intérieure, elle eſt d'une nacre du poli le plus beau & le plus luiſant. Les trois tours de ſpirale, qui ſont en relief au-dehors de la coquille, paroiſſent ici en creux. Le bord des trous n'eſt point tranchant en-dedans comme il l'eſt en-dehors.

Cette coquille eſt épaiſſe, & l'on en trouve de différentes grandeurs. Les plus grandes, que M. Adanſon ait vu, avoient quatre pouces & davantage de longueur, deux pouces un quart de largeur, & environ un pouce de profondeur.

L'ouverture eſt ovale ou elliptique, à peu près de la forme & de la grandeur de la coquille. Sa lévre droite eſt courbée en arc, mince dans les jeunes, épaiſſe dans des vieilles, & tranchante ſur les bords : la lévre gauche

gauche au contraire eſt épaiſſe & nacrée comme elle. Si l'on met cette coquille au nombre de celles qui ſont tournées en ſpirale, comme on ne peut s'en diſpenſer, ſon ouverture ſe trouvera placée à la droite de tout le corps des ſpires : & les ſpires elles-mêmes, priſes du bord droit de l'ouverture, tourneront par derriere l'animal en deſcendant de ſa droite vers ſa gauche.

Le fond de la couleur de la coquille eſt rouge de chair au-dehors, quelquefois ſans mélange, & ſouvent marbré de blanc. L'eſpace, que les trous laiſſent entr'eux, eſt rempli par une petite bande blanche qui va ſe perdre dans le bord voiſin. Au-dedans elle eſt recouverte d'une nacre éclatante, dont la couleur paſſe alternativement du blanc au verd, & du verd au violet, ſuivant les différens aſpects ſous leſquels elle ſe préſente.

On remarque une ſi grande variété dans la forme & la couleur de la coquille de l'ormier, qu'il n'eſt pas étonnant que les auteurs en aient fait trois ou quatre eſpeces différentes Il y en a d'ovales, d'allongées & de courtes. Les jeunes ſont plus applaties, & ont moins de trous & de ſillons que les vieilles. Dans celles-ci on compte ſept trous & cent cinquante ſillons; les jeunes, au contraire, n'ont que trois ou quatre trous, & cinquante ou ſoixante ſillons. Ce n'eſt que dans les jeunes qu'on peut juger de leur couleur; car il eſt rare que les vieilles ne ſoient pas couvertes d'un limon gras & verdâtre, ou enveloppées d'une croute pierreuſe qui les défigure : il faut les en dépouiller pour découvrir leur couleur naturelle, qui eſt un fond rouge marbré de blanc. Il y a encore quelques différences dans l'intérieur des unes & des autres. Dans les vieilles, la nacre forme des ondes aſſez inégales, qui vont aboutir au creux du ſommet ou de la volute : on y trouve auſſi fort ſouvent de petites perles : au lieu que ſa ſurface eſt égale & unie dans les jeunes.

Il n'eſt pas facile d'expliquer comment ſe forment les trous de la coquille de l'ormier; mais on remarque très

bien qu'à mesure que la coquille s'aggrandit, il se fait sur ses bords un nouveau rrou, dont le commencement n'est d'abord qu'une échancrure. Cette échancrure augmente peu après, & devient un trou rond, qui est porté insensiblement vers le milieu de la coquille, par les additions continuelles qui se font à ses bords, & se ferme ensuite à son tour, comme ceux qui l'ont précédé.

La tête de l'ormier est grosse, cylindrique, d'une largeur égale à sa longueur, applatie à son extrémité, & comme tranchée obliquement en-dessous. On y voit l'ouverture de la bouche semblable à un petit sillon qui se trouve vertical lorsque la tête s'étend, & qui devient parallele à sa longueur lorsqu'elle se courbe en-dessous. Quatre cornes, de figure & de longueur différentes, prennent naissance de l'origine de la tête. Les deux grandes sont de figure conique, un peu applaties, quatre ou cinq fois plus longues que larges, & un peu plus longues que la tête. Les deux autres sont une fois plus courtes, taillées en prisme à trois angles, dont la longueur est double de la largeur par leur situation, elles se trouvent du côté extérieur des plus longues cornes, à une fort petite distance d'elles. Elles sont libres & dégagées de tous côtés, excepté à leur base, où une membrane assez légere, fort ample, & comme déchirée sur ses bords, vient les joindre avec la tête.

Les yeux ne semblent être que deux petits points noirs. Ils sont portés comme ceux du limaçon, sur le sommet des cornes extérieures & prismatiques.

Le manteau n'est pas une partie bien apparente dans cet animal. Ce n'est qu'une membrane assez mince, qui s'étend sur toute la surface intérieure de la coquille, & paroît rarement hors de ses bords. On ne la soupçonneroit pas en ne regardant que le dos de l'animal, si les deux extrémités antérieures, celle de la droite & celle de la gauche, qui se terminent en pointe vers l'origine du col, ne se montroient sous la forme de deux languettes triangulaires, tantôt par le second, tantôt

par le troiſieme trou le plus proche du bord de la coquille par où on les voit ſortir.

M. Adanſon ne connoît pas de coquillages dont le pied ſoit mieux orné que celui de l'ormier. Il eſt extrémement gros, comme dans la plupart de ceux dont la coquille eſt fort évaſée; & il déborde conſidérablement la ſienne quand il marche. Vu en-deſſous, il repréſente une ellipſe, dont l'extrémité antérieure, ou la plus proche de la tête, eſt coupée au milieu de ſa largeur par une crénelure triangulaire aſſez profonde. En-deſſus il eſt convexe, & orné, à quelques lignes de ſes bords, de deux franges, ou pour mieux dire, de deux fraiſes qui en font le tour. Ces deux fraiſes ſont bien diſtinguées l'une de l'autre dans leur partie poſtérieure, & ſur les côtés, juſqu'à la racine de la tête, où elles ſe réuniſſent en une membrane déchirée & frangée ſur les bords, qui la recouvre ordinairement avec les yeux & les cornes, de maniere qu'il eſt rare qu'elle paroiſſe auſſi clairement que l'auteur a été obligé de la repréſenter pour mettre ces différentes parties.

Chaque fraiſe eſt formée d'une membrane aſſez épaiſſe, qui prend naiſſance de la ſubſtance même du pied. Ses bords ſont découpés profondément d'environ quarante cannelures figurées en croiſſant. Du fond de chaque croiſſant il ſort un filet ſemblable à une ſoie très déliée, qui a le double de leur longueur. Leurs cornes ſont auſſi terminées par un filet; mais il eſt rameux & ſubdiviſé en pluſieurs branches. La diſpoſition de ces deux fraiſes en falbalas, & la quantité prodigieuſe de filets dont elles ſont bordées, font un très bel effet, & font une riche parure ſur le pied de cette eſpece d'ormier.

Il y a peu de coquillages dont l'animal ſoit auſſi varié pour la couleur. Sa tête eſt d'un cendré noir, traverſé par un grand nombre de petites raies blanches. Les colonnes ou les priſmes qui, portent les yeux, & la membrane ou la coëffe qui recouvre la tête, ſont d'un verd pâle. Le blanc fait la couleur du dos de l'ani-

mal, & du dessous de son pied. Son manteau est aussi blanc, avec un bordé de verd. La partie supérieure du pied, & ses deux franges en falbalas, sont bigarées de taches blanches, mêlées avec de petites raies noirâtres.

Tous les rochers de la côte du Sénégal nourrissent une quantité prodigieuse de ce coquillage. L'auteur l'a comparé à ceux qui naissent sur les côtes de France, & n'y a trouvé aucune différence, ni dans les coquilles ni dans l'animal qu'elles renferment. Le goût est aussi le même, & les Négres, qui habitent les bords de la mer, le mangent comme font les François de nos côtes. Voilà des coquillages semblables qui habitent des climats bien différens pour la température. M. Adanson les a observés aux îles Canaries & aux Açores : on les a vus dans la Suède : il se trouve donc sur toutes les côtes, depuis la ligne jusqu'au soixante-neuviéme degré de latitude, & peut être au-delà. Cela ne doit-il pas faire soupçonner qu'il regne une température à peu près égale dans les mers les plus opposées ? Cette température pourroit peut-être se trouver à une certaine profondeur qu'il seroit à propos que ceux qui habitent les côtes, voulussent se donner la peine d'observer.

Aristote, Hist. Anim. lib. 4. cap. 4. *Λεπας αγρια, θαλαττιον ους, quibusdam.*

Belon, Aquat. lib. 2. pag. 395. *Patella major.*

Rondelet, Pisc. pars 2 pag. 5. *Auris marina.*

Aldrovandus, pag. 55. *Otion sive auricula.*

Jonston, Exang. t. 17. fig. 4. & 5. *Patellæ feræ sive aures marinæ.*

Bonanni, Recr. pag. 91. class. 1. n. 10 & 11. *Auris marina, Bellonio patella major.*

Lister, Hist. Conchyl. tab. 611. fig. 2. *Auris marina major, latior; plurimis foraminibus, eorumve vestigiis ad quadraginta circiter conspicua, claviculâ elatâ, ex Angliâ.*

Ejusdem, tab. 612. fig. 3. *Auris marina minor densè striata, ex margine internâ; ex Africâ.*

Ejuſdem, fig. 4. *Auris marina aſpera, claviculâ latâ, compreſsâ, item limbo valdè lato inſignita.*

Ejuſdem, tab. 613. fig. 5. *Auris marina ingens, profundè ſulcata.*

Ejuſdem, tab. 614. fig 6. *Auris marina lævis, è flavo virideſcens, columellâ planâ, & paulatim cavatâ.*

Rumphius, Muſ. pag. 121. tab. 40. fig. G. H. *Auris marina.*

Kirker, Muſ. pag. 436. n. 10 & 11. *Auris marina, Bellonio patella major.*

Langius, Meth. pag. 55. *Auris marina ſtriata & rugoſa.*

M. d'*Argenville*, Hiſt. Conchyl. pag. 242. pl. 7. fig. A. *Auris marina margaritifera, ſeptem foraminibus.*

Le même, *pl.* 7. *pag.* 245. Oreille de mer, percée de trous, nacrée en-dedans, ayant pluſieurs ſemences de perles dans ſon milieu, entr'autres une ronde & belle qui ſe diſtingue des autres.

Le même, *pag.* 245. Oreille de mer plus petite de moitié, plus belle & remarquable par la beauté de ſon orient, la rondeur & l'uni de ſes bords, & la belle marbrure verte & blanche de ſa robe; elle eſt percée de ſix trous à l'ordinaire.

Le même, *fig. D.* Oreille bigarrée de taches rouges, ſur un fond blanc; ſes rides ſont très ſaillantes, ainſi que ſon œil, avec des bords inégaux & déchiquetés.

Le même auteur, *fig. F.* Oreille qui n'eſt différente de la premiere marquée A, que parce qu'elle n'a point de perles, qu'elle n'a que ſix trous, & que ſon épiderme ôté, elle montre une robe bariolée de verd & de grandes taches brunes.

Gualtieri, tab. 69. fig. A. *Auris marina leviter ſtriata, ex flavo virideſcens*; *Rondeletii.*

Ejuſdem, fig. C. *Auris marina leviter ſtriata, lucidè albida, pluſquam ſexdecim foraminibus.*

Ejuſdem, fig. E. L. M. *Auris marina, ſtriis flexuoſis*

& sulcatis ; fusca intùs ex cæruleo argentea ; *Bonanni.*

Linnæus, Faun. Suec. p. 379. n. 1326. *Haliotis striata, rugosa.*

Klein, Tent. pag. 19. spec. 1. *Auris lævis : latior : cretata ; granulata*, *Rumphii.*

Ejusdem, spec. 2. n. 1. *Auris striata ; tenuis, lata, leviter striata.*

Les François l'appellent ormier, oreille marine, ou oreille de mer : les Anglois, Mother of pearl : les Allemands, Meer chreen : les Malais, Telinga maloli, ou Bia sacatsjo : les Ambonois, Hovileij.

ORPHELINE. *Concha pupillaris.* Nom que les Conchyliologistes donnent à plusieurs coquilles bivalves du genre des cames tronquées, & du genre des peignes sans oreilles. *Voyez* ces articles.

ORPHELINE CAME. *Chama, latere truncato & concavo, striata diversimodè ; albida, maculis castaneis vel nigricantibus, angulosis depicta, chama pupillaris appellata.* Cette coquille bivalve du genre des cames tronquées est à stries longitudinales déliées, interrompues par huit ou neuf autres spires transversales, élevées en vive-arrête, paralleles & distantes les unes des autres. La partie latérale tronquée est étroite, concave, & toute brune, quelquefois néanmoins marbrée de blanc ; tandis que toute la surface extérieure des deux battans est ornée de taches & de traits angulaires de couleur marron dans certaines especes, & noirâtres dans d'autres, sur un fond blanc ou fauve-clair. Cette came est fort épaisse, dentelée dans son pourtour intérieur, avec une grande tache latérale brune & pourprée. Le reste de la surface intérieure est blanc. La charniere est composée de deux dents saillantes, situées dessous les sommets dans chaque valve, lesquelles se logent dans les alvéoles correspondants. Cette came peut avoir depuis quinze lignes de largeur jusqu'à un pouce & demi, sur trois ou quatre lignes de moins de hauteur. L'orpheline a des variétés dans son espece,

par ſes taches brunes & noirâtres, qui ſont tantôt diſpoſées par rayons, & comme déchiquetées ſur un fond blanc, un peu azuré, & mêlé de fauve; tantôt par des taches larges, rares & angulaires toutes noires, ſur un fond très blanc, de maniere qu'il eſt difficile de rencontrer cette bivalve parfaitement ſemblable; mais elle eſt toujours reconnoiſſable par ſes ſtries tranverſales fort ſaillantes. Quand on les ſupprime pour rendre la coquille luiſante, elles laiſſent toujours des traces qui empêchent de la méconnoître.

M. d'*ARGENVILLE*, *Append. pl.* 3. *lett.* G. *pag.* 394. Cette came n'eſt pas moins ſinguliere que l'orpheline. Une grande tache fauve en occupe tout le milieu, & ſe termine en pointe vers l'extrémité d'en-haut. Les deux côtés ſont blancs, rayés par de petites taches de la même couleur que la grande. Cette bivalve contre l'ordinaire eſt auſſi parfaite deſſous comme deſſus.

ORPHELINE-PEIGNE SANS OREILLE. *Chama æquilatera, ſtriata in longum, pectinem inauratum ſimulans, ex colore caſtaneo maculata & punctata in fundo citrino.* Cette coquille du genre des cames, de l'eſpece que l'on nomme furie, reſſemble quant à l'extérieur, à un petit peigne par l'ordre de ſes ſtries longitudinales, par l'élévation de la coquille & ſa forme équilatérale; mais ſon ligament, qui remplit en partie & éloigne les deux ſommets, ainſi que la charniere qui eſt particuliere à ce genre de bivalve, admettent celle-ci parmi les cames à la ſuite des cames-cœurs allongées ou comprimées, dont cette orpheline a la figure, & que l'on peut appeller néanmoins peigne ſans oreillons improprement dit. Cette charniere reſſemble à celle des cames-furies, du ſourdon du Poitou, & d'autres eſpeces appellées peignes ſans oreilles, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt formée par deux petits rateliers latéraux diſpoſés en portion de cercle, de dix à onze petites dents, dans chaque battant, ſaillantes, applaties ſur les côtés, leſquelles s'engrènent dans les ſillons réciproques & alternatifs. Le reſte de la circon-

férence intérieure eſt feſtonné comme dans les ſtries : cette ſurface montre, dans la concavité des deux battans, une grande tache de couleur marron ſur un fond blanc & uni; tandis que la ſurface extérieure eſt jonquille ou citron, avec une grande tache dominante, brune, & ponctuée çà & là de petites taches rondes de la même couleur, ou brun-rouge. Cette bivalve tire quelquefois ſur le rouge-clair vers les ſommets; elle eſt épaiſſe, ayant tout au plus quatorze ou quinze lignes de longueur ſur preſqu'autant de largeur vers ſa circonférence. On trouve cette eſpece d'orpheline dans les mers des Indes orientales.

M. d'Argenville a donné le nom d'orpheline à une coquille bivalve (dans ſon appendice, *pl.* 3. *lett. C.*) toute particuliere dans ſa ſurface, qui montre deux plans, autant pour la couleur que par la différence des ſtries ſur le même battant ; elle paroît néanmoins ſe rapporter à l'eſpece figurée G à l'égard de la deſcription que donne l'auteur. L'orpheline eſt un peigne auſſi ſingulier que peu connu en France. La variété de ſes couleurs mérite l'attention des curieux. La moitié de ſa valve ſupérieure eſt couverte d'une grande tache déchiquetée de couleur marron ; le reſte eſt d'un gris bleuâtre, où l'on apperçoit des rayures qui forment le peigne. Le dedans eſt bleuâtre, dentelé au pourtour, avec une tache irréguliere de couleur marron, déchiquetée, & qui occupe le milieu. Elle eſt entiérement relative à la famille des peignes.

OSCABRION ou OSCABIORN, ou LÉPAS MULTIVALVE A HUIT COTES. *Oſcabrion ſeu lepas multivalvis.* Coquillage de la troiſiéme claſſe des teſtacées ou des multivalves, qui forme un genre par le nombre de ſes variétés. Quelques-uns nomment l'oſcabrion, la punaiſe ou le cloporte de mer, la nacelle ou la chaloupe, & la chenille de mer. Le caractere générique & diſtinctif de ce coquillage eſt d'avoir une figure ovale, allongée, & arrondie aux deux extrémités, d'être compoſé de huit écailles ou huit

pieces en maniere de côtes, qui ſe recouvrent & ſe meuvent les unes ſur les autres, comme celles de la queue d'une écreviſſe. Les ſix écailles non compriſes les deux autres, qui forment les deux extrémités de l'oſcabrion, ſont autant de portions d'anneaux élevés en arc, plus ou moins courbés, au milieu en vive-arrête, garnis chacun d'une côte latérale angulaire, & dont la pointe ſe termine vers le centre des anneaux. Les deux autres pieces, qui ſont aux extrémités de la coquille, ſont ceintrées & enclavées ainſi que les ſix anneaux dans un bourrelet cartilagineux, flexible & couverts de petites écailles, qui le rendent granuleux. La ſurface extérieure des oſcabrions eſt ſouvent unie, un peu ſtriée & quelquefois raboteuſe. Sa couleur varie par diverſes marbrures verdâtres, cendrées, ou rouges-brun. Il y a des eſpeces, qui montrent de petits compartimens noirâtres & griſâtres, mais preſque toujours avec des nuances obſcures.

Rien ne repréſente mieux une petite nacelle que la ſurface intérieure des oſcabrions, par la profondeur & la forme de l'ouverture qui égale l'étendue de la coquille; les huit pieces, que l'on y diſtingue, ſont liſſes, tranchantes vers leur recouvrement, coupées en doucine, & d'une maniere onduleuſe. La couleur de cette ſurface intérieure eſt verd céladon, azurée, où d'une couleur d'eau plus ou moins vive. Les oſcabrions peuvent avoir depuis ſept ou huit lignes de longueur juſqu'à plus de deux pouces ſur moitié moins de largeur. On les trouve principalement dans les différentes iſles de l'Amérique méridionale & ſeptentrionale, comme celle de Magellan, des iſles Antilles, de la Caroline, de Saint-Domingue, ſur les côtes de France & ailleurs.

L'oſcabrion étoit peu connu des anciens Naturaliſtes, & a été rangé, par pluſieurs modernes, parmi les cruſtacées, entr'autres par Rumphius, qui le nomme la limace de mer, *limax marina*, tab. 10. n. 4.

M. d'Argenville a compoſé la ſeconde famille des

multivalves, avec deux especes d'oscabrions, qu'il nomme aussi lépas à huit côtes; sçavoir, celui de la Caroline, *oscabrion Carolinum*, & celui de France, *oscabrion Gallicum*. Ils sont représentés avec les oursins de mer, à la *pl.* 25. *lett.* *L.* & *M.* C'est une espece de lépas oblong à huit côtes, dit l'auteur, qui s'attache aux rochers, ainsi que les autres; mais ses huit côtes semblent l'exclure de la classe des univalves, & le porter naturellement dans celle des multivalves.

Le même auteur, dans la Zoomorphose, *pag.* 64. fait la description, premierement de l'oscabrion de l'Amérique. On le trouve à trois ou quatre pieds sous l'eau, attaché au rocher dans les endroits les moins fréquentés: ses visceres & ses autres intestins mous sont renfermés dans l'espace ovale de sa coquille. A un des bouts est la tête ou la bouche de l'animal, séparée par un petit espace, & désignée par une assez large ouverture presque rouge; l'extrémité opposée, qui se détache également de cette même partie, fait voir l'endroit d'où sortent les excrémens. On dit que l'oscabrion s'attache sur le dos de la baleine, & qu'il y vit en parasite.

Sa coquille est composée de huit pieces ou côtes entierement détachées, & jointes à la chair de l'animal par de petits crans, qui s'emboitent & s'y réunissent. On n'entrevoit qu'une portion circulaire de couleur brune; mais ses rebords sont garnis de petites aigrettes assez dures & assez semblables au crin. Cet animal n'a point de cornes, point d'yeux, point de pattes; au moins il n'en paroît aucune. Il rampe sur les rochers comme le lépas; alors son corps paroît séparé de la tête, seulement dans le cas où il agit avec force. Sa tête, faite en croissant, est arrondie & percée d'un trou ovale, par lequel sort un tube fermé par le bout des deux demi-globes. Quand la partie de sa tête n'est pas appuyée, il fait agir cette espece de tube comme par respiration, & il paroît & disparoît presque au même temps. Ce mouvement pecoral a été observé à la loupe plus d'une demi-heure.

L'oſcabrion de France, pêché à Dieppe, ſe trouve avoir de la différence dans la jonction de ſes huit côtes, qui ſont accompagnées à chaque bout de petites élevations ou de petits crans, leſquels s'élevent & ſe réuniſſent ſur les contours ou le bourrelet de la coquille. Son pied, de figure elliptique, ne déborde jamais la coquille, & ſon épiderme, qui n'eſt qu'une peau aſſez épaiſſe, eſt collé intérieurement ſur la coquille, & l'environne au-dehors pour ſe joindre au bourrelet; ce qui peut donner de l'aſſiette à ſes côtes.

Les actes de Coppenhague, ainſi que la collection académique, font mention d'un coquillage appellé oſcabrion, qui ſe trouve dans la mer d'Iſlande. On dit que les pêcheurs en mangent la chair toute crue, pour étancher leur ſoif. Quelques-uns prétendent que c'eſt un bon remede contre les envies de vomir que cauſe la mer.

L'Oſcabrion ou l'Oſcabiorn de l'Iſlande eſt mentionné par Jacobæus. Il a tant d'yeux qu'il eſt appellé l'Argus d'Iſlande. Celui de la fable, qu'Ovide a chanté, dit cet auteur, n'avoit pas un auſſi grand nombre d'yeux que nous en découvrons à l'aide du microſcope dans cet animal. M. Wormius, notre compatriote, nous a donné la deſcription de l'oſcabiorn: mais comme on n'eſt entré dans aucun détail ſur ſes yeux, qui par leur ſtructure ſinguliere ſont l'une des parties les plus curieuſes de ſon corps, l'auteur a jugé à propos d'en parler. Il en rapporte d'abord ce qu'en a dit un auteur d'Iſlande même; c'eſt Hannas Thorlevius, homme ſincere, très habile, & fort verſé dans l'hiſtoire Naturelle de ſon pays: voici ſes propres termes. « Le nom de l'oſcabiorn doit ſon origine à la » fable, & à la ſuperſtition: il eſt compoſé de deux » mots, Biorn, Ourſin & Oskar génitif d'Oosk, vœu » ou ſouhait; l'animal a été ainſi nommé, parce que » ſelon l'idée populaire, quiconque peut avaler la » pierre, qui eſt cachée dans ſon corps, obtient fa» cilement l'accompliſſement de tous ſes ſouhaits.

» L'oſcabiorn eſt du genre des teſtacées. Sa forme eſt
» oblongue, & ſa longueur eſt de deux travers de doigt :
» on le prendroit, au premier coup d'œil, pour la
» queue d'un crabe ; il y reſſemble du moins beaucoup
» par les anneaux dont il eſt compoſé. Sa tête eſt très
» petite & preſque triangulaire : on lui voit une bou-
» che, des pinces & une eſpece de barbe : la ſtructure
» des yeux eſt très curieuſe : leur orbite eſt une ſorte
» de petite écaille dans laquelle ils ſont immobiles :
» leur couleur eſt verdâtre & leur forme ovale : les la-
» mes de la partie antérieure du corps ont plus de lar-
» geur que les ſuivantes, leſquelles vont toujours en
» ſe rétréciſſant juſqu'à la queue, qui ſe termine en
» pointe. Wormius prétend que le corps de cet ani-
» mal n'eſt compoſé que de ſept lames ; mais apparem-
» ment que Wormius n'avoit point vu l'animal entier
» & bien conſervé ; car dans cet état le corps de l'oſ-
» cabiorn n'a pas moins de dix lames, & ſouvent il en
» a davantage : de chaque côte des ſept lames antérieu-
» res, naiſſent autant de bras ou de pattes dont l'ani-
» mal ſe ſert pour nager : ce nombre de pattes n'eſt pas
» toujours le même, & il eſt quelquefois plus grand,
» quelquefois moindre dans différens ſujets. Son corps
» ne contient aucun inteſtin ; on n'y voit, ni cœur, ni
» aucune autre eſpece de viſcere, ni rien d'approchant :
» il ne s'y trouve qu'une matiere viſqueuſe, trans-
» parente, ſemblable a de la gelée de groſeilles un peu
» épaiſſie & marqué d'un léger ſillon : cette matiere,
» dont la forme approche de celle d'un ſphéroïde al-
» longé, ſe durcit avec le temps, alors on la nomme la
» pierre de l'oſcabiorn ; ce n'eſt cependant point une
» véritable pierre, mais plutôt une corne légere, ſciſſile,
» un peu diaphane, tirant ſur la couleur du rubis ; elle
» ſe diſſout dans le vinaigre ; mais elle le rend trouble &
» inſipide. Les Iſlandois l'emploient comme un excel-
» lent remede dans différentes maladies. L'auteur a
» éprouvé lui-même qu'en l'avalant on ſe garantit du
» mal de mer ; on s'en ſert au lieu de perles dans l'épi-

» lepsie, & dans les affections cardiaques. Elle est » bonne aussi contre la phthisie & contre la pleurésie ; » parce qu'elle ferme & consolide les ulceres du pou-» mon. L'oscabiorn se trouve souvent attaché à quel-» ques poissons ; par cette raison certains nomen-» clateurs l'ont placé dans la classe des poux ou des » grosses punaises ; il ne pullule cependant pas sur les » poissons, comme les poux sur les animaux ; mais il » paroît d'abord dans un petit sac ou fourreau mem-» braneux, dans lequel il est couché sur une espece » de moisissure verdâtre : sans être réellement de l'al-» gue, cette enveloppe en a l'apparence : elle est au » dehors de couleur d'écarlate, & noirâtre au dedans ; » elle est quarrée & sa largeur est de six à huit travers » de doigt : ce n'est qu'après être sorti de ce fourreau » & lorsqu'il dirige sa marche où il veut, que l'osca-» biorn s'attache aux baleines ou à d'autres poissons, » & même à l'algue & au bois pour chercher sa nour-» riture. La pierre de l'oscabiorn se nomme en Islande » petersstein, pierre de Saint-Pierre : ces noms sont » fondés sur une fable qui ne mérite pas d'être rap-» portée. » Cette description de Thorlevius est assez exacte ; Jacobæus l'a vérifiée lui-même ayant un grand nombre d'oscabrions & de leurs pierres ; mais les yeux de ce petit animal, étant le principal objet de cet article, l'auteur ajoute quelques observations à ce qu'il en a dit. Ces yeux, comme on l'a rapporté, sont immobiles & placés dans une petite écaille, qui forme la tête de l'oscabrion ; lorsqu'on les examine à la vue simple, ils présentent la figure d'un petit treillage ou d'un réseau verdâtre, composé d'une infinité de fils, qui vont & reviennent sur eux-mêmes. Avec le microscope on apperçoit distinctement deux pieces écailleuses, couvertes d'yeux ou de cavités, au nombre de deux cens au moins : on ne peut les compter exactement, parce que ces pieces écailleuses étant un peu convexes, les mouvements que l'observateur est obligé

de faire faire à ſon microſcope pour ſuivre cette convexité, troublent ſon opération. Cette couleur verte, dont nous avons parlé, diſparoît au microſcope ; ce n'eſt qu'une illuſion faite à l'œil, par le mélange de la lumiere & des ombres produites par les cavités : l'auteur a ſouvent examiné ces cavités au microſcope, & toujours avec une nouvelle admiration : elles paroiſſent ſi profondes, qu'au premier coup d'œil, il ſemble voir un rayon de miel avec toutes ſes cellules. Après avoir bien conſidéré ces yeux au dehors, il a voulu obſerver la face interne de l'écaille qui les porte : pour cela il a ſéparé avec beaucoup de ménagement, toutes les pieces dont le crâne eſt compoſé ; l'auteur a reconnu qu'elles étoient toutes liſſes & ſans filaments, à l'exception de deux ſeulement dans leſquelles les yeux étoient placés : celles-ci étoient comme hériſſées d'une infinité de filets : comme les oſcabrions étoient deſſechés, l'auteur n'a pu s'aſſurer ſi ces filets étoient autant de petits vaiſſeaux. Jacobæus a eu lieu de le croire ; car on diſtinguoit, à l'extérieur, des cavités mêmes aſſez profondes, & il eſt probable que leurs extrémités internes n'avoient été fermées que par le deſſechement : ces extrémités n'aboutiſſent à aucun cartilage, ni même à l'écaille dont nous avons parlé ; mais elles ſe rendent au milieu d'un vuide formé par une piece écailleuſe, dont la face intérieure eſt concave, & qui paroît faire ici les fonctions de la rétine en recevant & réuniſſant toutes les images envoyées par ce grand nombre de petits yeux, & en faiſant paſſer ces impreſſions juſqu'au cerveau ou à la partie qui en tient lieu. Les autres teſtacées ont des yeux qui débordent un peu au dehors de la tête, & qui par cette ſituation peuvent ſe tourner aiſément ſur tous les objets qui ſont à leur portée ; mais il en eſt dédommagé par la multitude de ſes yeux, & par ſes petits filets internes, qui empêchent la confuſion des images, en les réuniſſant au centre de la cavité de l'orbite, d'où elles vont ſe peindre ſur

cette partie écailleuſe, concave, qui tient lieu de rétine. M. Adanſon a donné le nom de kaliſon à une eſpece de petit oſcabrion. *Voyez* KALISON.

OSILIN. M. Adanſon appelle ainſi un coquillage operculé du genre du ſabot. Cette premiere eſpece, qu'il a obſervée ſouvent dans les rochers de l'iſle de Gorée, & dans ceux de l'iſle de Ténérif l'une des Canaries, a une coquille fort épaiſſe, longue d'environ un pouce, & un ſixieme moins large. Elle eſt formée de ſept ſpires, liſſes, unies, peu renflées, mais aſſez bien diſtinguées les unes des autres.

Son ſommet eſt conique, médiocrement pointu, auſſi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture. Celle-ci eſt exactement ronde, coupée obliquement ſur un plan incliné de quarante-cinq degrés à l'axe de la coquille, & environnée à droite d'une lévre liſſe, aiguë & tranchante, quoiqu'épaiſſe, & comme doublée intérieurement. La lévre gauche eſt preſque verticale, & marquée en haut d'une petite éminence ſemblable à une dent fort mouſſe. Le périoſte eſt ſi peu ſenſible, qu'il ſemble ne pas exiſter.

On obſerve peu de variétés dans la forme de cette coquille; mais beaucoup dans ſes couleurs. Il y en a dont le fond eſt gris, ou noir, ou cendré; quelquefois ſans mélange, & ſouvent avec des petits points blancs, ou couleur de roſe. On en voit d'autres dont le fond eſt verdâtre, ou d'un blanc de corne veiné de petites lignes brunes fort ſerrées, & coupé par trois ou quatre bandes blanches tachées de rouge.

Il eſt rare qu'on les trouve entierement recouvertes de leur croute extérieure : elle ne reſte ordinairement que ſur les deux premieres ſpires, & eſt enlevée dans les autres, ſoit par le frottement, ſoit par quelqu'autre cauſe, qui ſemble agir moins fréquemment ſur celles qu'on trouve aux Canaries, que ſur celles du Sénégal. Cette premiere croute, dont les dernieres ſpires ſe trouvent dépouillées, laiſſe voir la couleur orangée de la ſeconde croute; & lorſque celle-ci eſt encore

levée, on apperçoit la troisieme & derniere couche d'une nacre d'abord violette, ensuite gris-de-lin ou couleur de rose, & enfin argentée. Cette derniere couche est la plus épaisse; elle semble former la plus considérable partie de la coquille; du moins en tapisse-t-elle tout l'intérieur jusqu'aux bords de la lévre droite, qui est entourée de la croute noire, qui enveloppe toute la surface extérieure de la coquille.

Un si beau logement ne pouvoit être rempli par un animal plus richement paré. Sa tête est cylindrique, un tiers plus large que longue, tronquée obliquement en-dessous à son extrémité, & bordée tout autour d'environ deux cens petits filets cylindriques, peu susceptibles de mouvement. Elle est encore ornée en-dessus d'une petite membrane assez mince, qui en recouvre la moitié postérieure, en la traversant, pour se joindre à la racine des cornes.

Les cornes sortent des deux côtés de la tête vers son origine. Elles sont fort minces & si longues, qu'elles égalent la moitié de la longueur de la coquille. Les petits filets, sans nombre, qui les couvrent d'un bout à l'autre, les font paroître comme velues. Il semble qu'elles aident l'animal à marcher, du moins il les pose souvent à terre. Deux petites colonnes placées sur le côté extérieur des cornes, mais bien distinguées d'elles, sont surmontées par deux points noirs peu saillans, qui sont les yeux. La bouche se reconnoît à une petite fente percée de longueur, au-dessous de la tête, vers le milieu de son extrémité tronquée, dont les bords paroissent également ondés, ou découpés de plusieurs crénelures. La membrane du manteau est mince & crénelée inégalement dans son contour. Elle tapisse les parois intérieurs de la coquille, & laisse sur la gauche de l'animal, une petite ouverture semblable à un canal par où les excrémens trouvent une issue. C'est encore par cette ouverture du manteau que sort sur la gauche, une espece de languette triangulaire, applatie, trois fois plus longue que large. Elle est soutenue pareillement

pareillement par un osselet, qui regne le long de son côté extérieur.

Nous voici à la partie la plus remarquable de l'animal, à son pied. Il est petit, de forme elliptique, obtus à ses deux extrémités, une fois plus long que large, & une fois plus court que la coquille. Tout son contour est bordé de plus de six cens filets, semblables à ceux de la tête & des cornes. En-dessous il est traversé par un grand nombre de petits sillons, dont la plus grande partie est coupée par un sillon plus considérable, qui s'étend de long, depuis sa partie antérieure jusqu'à son milieu. Sa surface supérieure est relevée d'un grand nombre de petits tubercules, & accompagnée des deux côtés de deux membranes, qui prennent chacune leur origine des colonnes qui portent les yeux. La membrane, qui est à la droite du pied, va se terminer à l'opercule, auprès duquel elle est ornée de trois longues cornes, de la longueur & figure des cornes de la tête, velues comme elles, & accompagnées chacune, à leur origine, de deux petits tubercules blanchâtres.

L'autre membrane, celle qui est sur la gauche, porte dans sa moitié postérieure, trois cornes semblables; & dans sa moitié antérieure, elle est bordée de vingt-quatre filets disposés sur deux rangs. L'opercule est extrêmement mince, transparent, & d'une rondeur parfaite. On voit sur sa surface, douze petits sillons concentriques, creusés fort légerement. Il est attaché au-dessus du pied, vers son extrémité postérieure.

Tout le corps de cet animal est noirâtre, marqué en dessus d'un nombre infini de petits points blanchâtres.

Bonanni, Recr. pag. 139. class. 3. n. 201. *Nerita frequens in Adriatico, extrinsecùs alba, lineis & tessellulis sandice Indica formatis notata, intrinsecùs, colore margaritarum argentea.*

Lister, hist. Conchyl. tab. 642. fig. 33. *Trochus lævis, ex nigro seriatim densè maculatus: maris Mediterranei.*

Ejusdem, fig. 34. *Trochus valdè similis, præter quam quod orbium pars inferior sit paululùm sinuosa.*

Ejusdem, tab. 643. fig. 35. *Trochus lævis, fasciis catenatis ex nigro albidoque, ceu vermiculato quodam opere depictus.*

Kirker, pag. 462. n. 201. *Nerita frequens*, &c. *ut suprà Bonanni.*

Langius, meth. pag. 50. *Cochlea trochiformis striata.*

Gualtieri, tab. 63. fig. D. E. G. *Cochlea trochiformis, lævis, albida, maculis interruptis, per seriem dispositis, pullis, aliquandò rufis signata, & ceu vermiculata quodam opere depicta intùs argentea.*

Klein, tent. pag. 42. spec. 1. tab. 2. fig. 53 & 54. *Trocho-cochlea lævis, maculis nigris per series picta : Listeri.*

Ejusdem, n. 2. *Trocho-cochlea integra : fasciis catenatis, ex nigro albidoque, seu vermiculato opere picta ; Listeri.*

OUBLIE. *Concha sphærica & oblonga, leviter canaliculata ; sed aliquandò lineis nigris striata ; colore ex albido rufescens ; aperturâ patentissimâ, spiris internis absque columellâ perfectè apparentibus, labro expanso & integro, insigne.* Coquille univalve, du genre des tonnes ou des conques sphériques de l'espece approchante de la gondole & de la noix de mer. On la nomme l'oublie ou le papier roulé, parce que ses révolutions tournent sur elles-mêmes sans columelle ou sans axe, de maniere que cette coquille allongée & arrondie paroît roulée comme une gaufre roulée appellée oublie, ou une portion de papier. On peut lui compter ses trois spires intérieures ou ses trois révolutions très distinctement par l'ouverture : elles vont se terminer dans un sommet fermé assez étroit, qui ne forme en dehors, ni volute, ni mammelon; mais une simple petite cavité. Toute la surface extérieure de cette conque est d'une couleur blanchâtre & rousâtre, avec des cannelures transversales, légeres ou peu

articulées, qui n'empêchent point le poli & le luisant de la coquille. Son ouverture est très spacieuse avec une lévre entiere, fort évasée, & prolongée à l'extrémité opposée à la clavicule. Cette coquille est mince, légere, un peu transparente & d'un blanc terni en dedans. Elle peut avoir jusqu'à deux pouces & demi de longueur, sur un pouce moins de largeur. On la nomme en Hollande, Kaneel-wafel; la gaufre, ou la canelle, ou la gaufre roulée, comme la canelle, appellée l'oublie.

Les Conchyliologistes distinguent une variété de cette espece, dont elle différe par sa surface extérieure, de couleur fauve-roux, ornée de lignes noires assez fines, non interrompues, & formées par autant de stries saillantes, ou âpres au toucher. L'intérieur de la coquille est d'un beau blanc, & luisant, ainsi que toutes les spires que l'on voit en dedans; ce qui est contre l'ordinaire de cette conque.

OUVERTURE, ou BOUCHE DES COQUILLES. C'est la partie ouverte, par où sort l'animal testacée, pour respirer, marcher, & prendre ses alimens. Elle varie suivant les genres & les especes de coquillages: on dit qu'elle est entiere quand elle n'est point interrompue par un canal échancré prolongé ou des dents & des apophyses, qui se rencontrent souvent à la columelle, & à la lévre; comme dans les limaçons dont l'ouverture est ronde, & dans plusieurs conques sphériques. Elle égale l'étendue & le diamétre des coquilles dans les lépas & les oreilles de mer; celle des nautiles est grande & profonde; elle se trouve comprimée dans les sabots & les culs-de-lampe. Celle des cornets de chasseur est ovale. Les coquilles turbinées ou les vis ont une petite ouverture, inclinée; celle des buccins est plus ou moins grande, elliptique ou arrondie; mais elle est constamment allongée dans les rochers ou *murex*. L'ouverture des pourpres est beaucoup plus petite, ovale & saillante; tandis que celle des conques sphériques est très spacieuse & la plus grande en général, de toutes les coquilles univalves turbinées: celle des porcelaines est longue,

resserrée en maniere de fente. Elle est allongée & presqu'aussi longue que la coquille dans les genres des volutes, c'est-à-dire, dans les olives, les rouleaux & les cornets. L'ouverture des coquilles bivalves & multivalves consiste dans l'étendue de la concavité des valves ou des battans. L'ouverture des coquilles univalves est toujours à droite, en supposant leurs sommets en haut, & il arrive fort rarement, qu'elle se rencontre à gauche dans cette position. C'est pourquoi on nomme la coquille, bouche à gauche, ou unique, quand elle se trouve de ce dernier côté. *Voyez* le mot UNIQUE.

M. *ADANSON* se sert du terme d'ouverture, pour éviter la confusion que pourroit occasionner le terme de bouche, qui conviendroit également à la coquille & à la bouche de l'animal.

L'ouverture des coquilles des limaçons, dit l'auteur, est toujours formée par la largeur de l'extrémité de la premiere spire; elle en est comme la coupe, dont elle imite parfaitement la figure. Elle se trouve tantôt à leur droite, tantôt à leur gauche, selon que les spires tournent de l'un ou de l'autre sens. Ainsi, comme les spires tournent plus communément de droite à gauche, que du sens contraire, il y aura beaucoup plus d'ouverture à droite qu'à gauche. Ces dernieres sont appellées ouvertures uniques; mais selon M. Adanson, on feroit mieux de les nommer ouvertures gauches, & d'appeller les autres ouvertures droites. Dans ce sens, la coquille du bulin & celle du coret nous montrent deux ouvertures gauches; & toutes les autres coquilles des limaçons, si l'on en excepte celles du sormet, & des lépas qui n'ont pas de spires, ont l'ouverture droite.

L'ouverture est parallele à la longueur de la coquille, ajoûte M. Adanson, lorsque son plan ou la coupe de l'extrémité de la premiere spire qui la forme suit la même direction que le grand axe, ou la ligne qui passeroit par le centre de la coquille d'une extrémité à l'autre, comme dans le gosson & le girol, toutes les especes de pucelage & quelques especes de rouleau.

Elle eſt au contraire oblique, lorſqu'elle eſt inclinée ſur un plan qui s'écarte de la direction de ce même axe de la coquille: telle eſt celle de la plupart des pourpres, des genres de la toupie, du ſabot, de la natice, de la nérite & de beaucoup d'autres.

Toutes les figures dont l'ouverture de la coquille des limaçons, ou des coquillages univalves & operculés, eſt ſuſceptible, ſe réduiſent à quatre principales, auxquelles on peut rapporter facilement les figures intermédiaires qui tiennent un peu des unes & des autres. Elle eſt ronde ou orbiculaire dans les unes, comme dans les genres du bulin, du cérite, du vermet, & du ſabot; demi-ronde, ou taillée en demi-lune dans d'autres, comme dans la natice & la nérite. Dans d'autres, elle eſt ovale ou elliptique, comme dans quelques lépas, le libot, le daſan & le gival, & quelques pourpres, comme celle du pakel & du jatou; & ſouvent cette ellipſe eſt rétrécie vers ſon milieu, de maniere qu'elle repréſente un trou de ſerrure, ou plus exactement cette figure qne les géométres appellent caſſinoïde, comme on en voit un exemple dans le goſſon. Enfin, elle reſſemble, dans d'autres, à une longue fente, ou une ellipſe allongée & reſſerrée comme dans toutes les eſpeces de pucelage, quelques porcelaines: ſçavoir, le bobi & le duchon, la plupart des rouleaux & quelques pourpres comme le ſtaron, le farois & le genot.



P A G

PAGODE, ou TOIT CHINOIS. *Cochlea trochi-formis, tuberculis acutis & complanatis, striis inæqualibus & granulatis, munita; lineis nigris in fundo ex colore terreo & fulvo circumdata, pagodus seu tectum Sinense appellata.* Coquille univalve du genre des sabots, ainsi appellée, à cause de sa forme: elle est arrondie, & large à sa base composée de neuf spires élevées, saillantes, & de vive-arrête, dont les premieres sont couronnées de protubérances applaties, onduleuses, tranchantes, & comme festonées, lesquelles diminuent par gradations jusqu'au sommet, qui est élevé. Tous ces étages de protubérances sont interposés & garnis de tubercules, de rides, & de stries transversales, inégales & granuleuses. Cette surface est grisâtre ou fauve, avec des lignes noires plus apparentes dans certains endroits que dans d'autres. L'ouverture de ce limaçon est grande, assez ronde, avec une lévre peu comprimée; le fût occupe le centre de la coquille à la maniere des sabots, & son élevation extérieure occasionne une base convexe. Tout ce plan est blanchâtre & chargé de stries granuleuses. Cette coquille est mince, fragile, d'une substance terreuse, dont elle a aussi la couleur, & représente assez bien, dans sa figure & son petit ensemble, un toit chinois. Elle est de l'espece que l'on nomme cul de lampe, & dont plusieurs Conchyliologistes lui donnent le nom. Sa hauteur peut avoir jusqu'à près de deux pouces sur un pouce & demi de diamétre, du côté de l'ouverture.

RUMPHIUS, tab 21. litt. D. *Trochus tertius, sive Papuanus, ut & trochus longævus.* Holl. Langlevende tol; le sabot antique.

GUALTIERI, tab. 42. litt. B. C. *Cochlea trochi-*

ſormis, ſtriis inæqualibus verrucoſis aſpera & muricibus acutis in ſpirarum commiſſuris circumdata, baſi papilloſa, terreo colore obſcura, intùs candida.

M. *D'ARGENVILLE, pl.* 8. *lett. A. pag.* 216. Un beau limaçon fait en ſabot, à pluſieurs étages de tubercules, ſur un fond rayé & raboteux, de couleur cendrée : on lui donne trois noms : le toit chinois, la pagode, & le cul de lampe.

PAIN DE BOUGIE. *Tubulus parvus contortus, ſicut fili incerati maſſula.* Coquille du genre des tuyaux de mer, ainſi appellée à cauſe de ſa figure. C'eſt une petite eſpece contournée & tortillée par un grand nombre de révolutions ſerrées les unes contre les autres, de maniere à former une maſſe ſemblable à un petit pain de bougie : ce qui annonce une longueur conſidérable dans ce petit tuyau. Il eſt garni de ſtries longitudinales, peu articulées, & un peu granuleuſe. Sa couleur eſt fauve-claire ou rougeâtre, & quelquefois de couleur maron.

PAKEL. Nom donné par M. Adanſon, à un coquillage operculé du genre que l'auteur appelle pourpre à canal court échancré & ſimple. La coquille de cette eſpece eſt obtuſe à ſes extrémités, & extrêmement applatie de devant en arriere. Sa longueur eſt d'environ deux pouces, ſur une largeur moindre de moitié. Elle eſt peu épaiſſe; mais d'une grande dureté, & formée de cinq ſpires fort renflées. La premiere ſurpaſſe trois ou quatre fois toutes les autres en longueur. Sa ſurface extérieure eſt environnée de vingt-cinq petits ſillons, & de ſix à ſept rangs de boſſettes pointues. Les autres ſpires ſont nues & ſi peu détachées, qu'on peut à peine les diſtinguer; le ſommet qu'elles forment eſt fort court, obtus à ſon extrémité, près de deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. L'ouverture eſt beaucoup plus grande que celles du ſakem & du labarin, eu égard au volume de la coquille; mais elle conſerve les mêmes proportions, le canal ſupérieur eſt un peu moins

profond que large. La lévre droite ressemble à celle du sakem, & elle est de plus ondée à six endroits différens, au dessous de chaque rang de bossettes. La lévre gauche présente au dehors une surface très large & applatie, dont l'extrémité supérieure, au lieu d'être arrondie en bourrelet, forme une petite côte aiguë & tranchante, dont les bords sont garnis d'une douzaine de petites dents.

Une croute tartareuse, tantôt verdâtre, tantôt couleur de chair, couvre ces coquilles. Quand on l'a enlevée, on voit que les jeunes sont d'un brun violet, & que les vieilles sont marbrées de brun & de verd. Au dedans elles sont de couleur d'azur rembruni. La lévre gauche de l'ouverture est fauve & la droite est violette.

L'animal différe de ceux du sakem & du labarin en ce que sa couleur est plus foncée & tire sur le violet, son opercule est aussi près de deux fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Ce coquillage est assez rare : on le voit sur les rochers du cap Manuel. A la forme applatie de sa coquille, & à la croute qui la recouvre, on la prendroit au premier abord, pour la coquille d'un ormier. Lorsqu'on presse un peu l'opercule de cet animal, après qu'il est entré dans sa coquille, il rend une assez grande quantité de liqueur, qui est d'abord verdâtre, & qui devient pourpre foncé en se desséchant. On sçait que cette propriété est commune à la plupart des especes de ce genre.

Bonanni, Recr. pag. 165. class. 3, n. 368. *Cochlea cinerea, in dorso tonsillas nigricantes gestiens: ore valdè expanso, & aperto, labris carneis, parte intimâ cinereâ, fasciis violaceis signata.*

Lister, hist. Conchyl. tab. 989. fig. 49. *Buccinum brevi-rostrum, labrosum, crassum, nodosum, columellâ latâ planâ, Barbadense.*

Gualtieri, tab 5. litt. E. *Buccinum majus canaliculatum, & sulcatum, striatum, papillosum, labio externo satis patulo, & minutissimè dentato, interno verò*

repando, & in summitate quoque dentato, fasciis albidis, & piceis lucidè depictum.

KLEIN, tent. pag. 22. spect. 9. *Mamma verrucosa, papillâ prominente, labio oris ad columellam repando, extùs densis variolis aspera, nigricans, intùs cornea: Listeri.*

PALAIS CHAGRINÉ ou PALAIS DE BŒUF, Nom que plusieurs Conchyliologistes ont donné à des coquilles univalves du genre des limaçons à bouche demi-ronde, ou ceintrée, autrement appellés nérites à palais chagriné. *Voyez* NÉRITE A PALAIS CHAGRINÉ.

PALOURDE. *Chama peloris recentiorum, satis convexa, striis parvis in longum ductis, rugis transversim interruptis; ex albido colore cinereo, flavescens, & aliquandò maculis obscuris vel nigrescentibus radiata.* Nom que l'on donne sur les côtes du Poitou, d'Aunis & de la Saintonge, à un coquillage bivalve, du genre des cames. Celle-ci est d'une forme assez bombée, & fermée exactement dans toute sa circonférence. Toute sa surface extérieure est à stries longitudinales, déliées, serrées, & traversées par d'autres stries en forme de rides, & dont la rencontre vers les côtés des battans, forme un réseau quelquefois granuleux. La couleur extérieure de la palourde est d'un blanc cendré, sali, un peu jaune, & plus ou moins rayonné de taches sombres, noirâtres, ou marron. La charniere, qui est située au tiers de la largeur de la coquille, est composée de deux denticules réciproques dans les deux valves, plus saillantes dans l'une que dans l'autre, lesquelles se logent dans leurs alvéoles correspondants. Le ligament est extérieur, allongé, & jouant la pierre de paon lorsqu'il est rompu. La surface intérieure de cette came montre un pourtour dentelé, une couleur blanchâtre, & jaunâtre dans la concavité des valves. On peut appeller cette espece, la palourde des modernes, parce qu'elle est différente de celle de Bélon, & d'autres anciens Naturalistes, qui est d'une nature béante.

RONDELET, *de testaceis, lib.* 1. *pag.* 12. dit que

l'on appelle palourde, en Saintonge, une eſpece de conque, qui paroît tirer ſon étymologie du mot *Peloris*; mais que cette came n'eſt point béante, ni ſi grande que la péloride. *Santones conchæ ſtrictæ & non hiantis ſpeciem* Palourde *appellant, quæ à voce peloride deducta eſſe videtur. Sed ea chama peloris non eſt, cùm magna non ſit, neque hiet.* *Voyez* le mot PELORIDE.

M. D'ARGENVILLE, dans la Zoomorphoſe, *pag.* 50, *lett. B.* dit que la coquille, connue dans nos ports, ſous le nom de palourde, eſt une came à réſeaux fins & ſerrés, d'un gris clair, rayonné du centre à la circonférence, traverſée de cercles, avec de grandes taches ſombres plus foncées que la couleur principale. Ses valves ſont ordinairement dentelées & canelées, parce que l'animal l'eſt auſſi. Il fait ſortir comme la boucarde, du côté le plus allongé de ſa coquille, un corps membraneux & liſſe; qui ſe diviſe en ſortant, en deux tuyaux faits en croiſſant, minces & blancs, à l'exception de leur extrémité, qui eſt jaune, avec une ouverture garnie de petits poils blancs, qui en ſe repliant ſur eux-mêmes, ſervent à ſceller la bouche de l'animal, & à retenir l'eau dont il eſt rempli. Ces deux tuyaux, quoique ſéparés dans toute leur longueur extérieure, ſe communiquent intérieurement; de maniere que l'eau de la mer, qui s'inſinue, ſoit par le canal inférieur ou par le ſupérieur, ſe vuide tout d'un coup, quand l'animal veut ſe remplir d'une nouvelle eau. Au moyen de cette opération réïtérée, l'animal peut jetter l'eau, à près de quinze pieds de diſtance.

Tout ſon mouvement conſiſte à porter en ligne droite, une jambe triangulaire de couleur blanche, dans l'endroit où la coquille eſt ſituée & à l'oppoſite de deux tuyaux, ſans la replier ſur elle-même.

M. DE REAUMUR, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, *année* 1770, *pag.* 452. rapporte qu'on ne doit pas prendre la palourde des côtes du Poitou, d'Aunis & de Saintonge, pour une eſpece de genre nommé, *chama peloris*, ainſi que l'a fort bien

remarqué Rondelet; car, ſoit que le nom de *peloris*, qui paroît avoir quelque reſſemblance avec celui de palourde, ait été donné à ce genre, parce que les coquilles qu'il comprend ſont plus grandes que les autres eſpeces de *chama*, ou coquilles béantes, comme quelques-uns le prétendent, ſoit qu'il lui vienne du nom d'un promontoire de Sicile, appellé pelore, comme d'autres le veulent; il eſt certain que la palourde n'eſt point une eſpece de *chama peloris*, puiſqu'elle n'eſt pas une coquille béante; elle ferme ſa coquille très exactement. Elle n'eſt point auſſi la pelorde des côtes de Provence, car elle ne vit point comme elle, dans la vaſe.

On ne voit aucune figure, ni aucune deſcription dans Rondelet, qui convienne parfaitement à l'eſpece nommée palourde. Car, quoiqu'elle convienne avec la coquille épaiſſe, par l'épaiſſeur & la ſolidité de ſa coquille; elle en différe, parce qu'elle eſt cannelée ſur toute la ſurface ſupérieure de ſa coquille, par de légeres cannelures, qui partant des environs du ſommet, vont ſe terminer à la baſe qu'elles rencontrent à angles plus ou moins aigus, ſelon qu'elles ſont plus proches, ou plus éloignées du milieu de cette baſe. La coquille de la palourde eſt à deux battans, ſa couleur eſt d'un blanc ſale; c'eſt-à-dire, un peu jaunâtre, du moins en quelques endroits de ſa ſurface extérieure; mais ſa ſurface intérieure eſt aſſez blanche. Leur longueur ordinaire eſt d'un pouce & demi & quelque choſe de plus, & leur largeur d'environ un pouce: elle a bien une demi-ligne d'épaiſſeur autour de ſes bords. Ce coquillage a, comme le lavignon, deux tuyaux charnus, mais beaucoup plus courts, quoique plus gros: il ne les étend jamais à plus de trois lignes. Leur ouverture extérieure a alors un peu plus d'une ligne. Il n'eſt pas aiſé de dire lequel eſt le plus long & le plus gros de ces tuyaux, lorſque l'animal eſt en vie: car, quoique celui qui eſt le plus proche du ſommet, paroiſſe communément le plus petit, & que le plus éloigné paroiſſe le plus grand; on voit

dans d'autres temps, tout le contraire, ſelon qu'il lui plaît d'allonger, & de groſſir plus un de ces tuyaux. La diſſection n'eſt pas même bien ſure pour connoître cette grandeur ; car elle change fort leur figure; cependant, il paroît que dans cette eſpece, comme dans les lavignons, le plus long tuyau eſt le plus éloigné du ſommet. Les tuyaux de la palourde ſont découpés très finement, & comme en frange, au bord de leur ouverture extérieure. Celui qui eſt intérieur, c'eſt-à-dire, qui porte l'eau au milieu de la coquille, eſt ſimplement ronde, on voit l'ouverture intérieure du ſommet : elle cache dans la figure, l'ouverture de l'autre tuyau.

La palourde ne fait point toujours paroître ces tuyaux, c'eſt ſeulement lorſqu'elle eſt dans l'eau : ſitôt qu'on la touche, elle les renferme entierement : quelques courts qu'ils ſoient, elle pouſſe ſouvent, par leur moyen, l'eau à plus d'un demi-pied de ſa coquille, & cela, en racourciſſant ou retréciſſant un de ſes tuyaux, après l'avoir extrémement gonflé. Lorſqu'elle les allonge, elle fait auſſi ſortir une petite partie de ſa chair par l'ouverture de ſa coquille; tout ce qui n'eſt pas cannelé dans le contour de cette coquille, eſt la chair de la palourde. Elles ſe tiennent quelquefois ſur la ſurface du ſable; mais elles ſont ſouvent enfoncées dedans autant que la longueur des tuyaux peut permettre. Pour s'enfoncer dans le ſable, ou pour s'élever au-deſſus, elles emploient un manége aſſez ſemblable à celui du lavignon : la partie qu'elles emploient à cet uſage, eſt différente de celle du lavignon, par ſon extrémité, qui eſt plus grande que le reſte. Au lieu que dans celle du lavignon, cette extrémité eſt plus petite.

PAMET. M. Adanſon nomme ainſi un coquillage bivalve, du genre de la telline. La coquille du pamet approche de la figure d'un triangle, dont les côtés ſont inégaux. Elle eſt ſolide, épaiſſe, comme coupée obliquement, & comme applatie à ſon extrémité inférieure, & arrondie, à l'extrémité oppoſée. Sa largeur eſt de quatorze lignes, ſur une longueur moindre de moitié,

& double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt luiſante, d'un très beau poli, & ornée ſur chaque battant de quatre-vingt ſilions longitudinaux & fort légers, qui, partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Ces ſillons ſont d'autant plus ſenſibles, qu'ils approchent de l'extrémité inférieure de la coquille. Là, ils ſemblent coupés & traverſés par une vingtaine de cannelures, qui les font paroître chagrinés.

Les battans ſont exactement égaux, obtus, & arrondis ſur leurs bords, qui ſont finement découpés de quatre-vingt dents triangulaires, à peu près égales, & ſemblables à celles d'une ſcie. Ces dents ſont plus marquées au dedans qu'au dehors, où elles diſparoiſſent quelquefois.

Les ſommets ſont fort petits, triangulaires, pointus, peu éminens, peu ſenſiblement tournés en ſpirale, fort proche l'un de l'autre, & placés à la troiſiéme partie de la largeur de la coquille, vers ſon extrémité inférieure.

Le ligament, qui eſt ſouvent placé au deſſus du ſommet, dans les coquilles à pieces égales, ſe trouve dans les tellines inégalement diſtribué au deſſus, & au deſſous de lui. Au deſſus du ſommet, il eſt extrémement étroit & aſſez court. Au deſſous, il eſt épais, preſque rond, & remplit, ſans ſortir au dehors, une petite cavité, formée par une échancrure faite dans chaque battant. Cette échancrure paroît répondre parfaitement à l'enfoncement en cœur, que M. Adanſon a obſervé dans les premieres eſpeces de cames. La charniere conſiſte dans chaque battant, en trois petites dents triangulaires, fort rapprochées, & placées au dedans des ſommets.

Les attaches des muſcles, ſont au nombre de deux dans chaque battant, aſſez petites, & placées vers leurs extrémités. Celui d'en haut eſt elliptique, & un peu plus grand que l'inférieur, qui eſt preſque rond ou orbiculaire. La ligne, qui repréſente aſſez bien la lettre

k, marque l'endroit où chaque lobe du manteau étoit attaché à la coquille.

On n'apperçoit aucune apparence de périoste sur la surface de cette coquille, qui est par-tout d'un poli très beau & très luisant. Elle est blanche, ou jaunâtre ou gris-de-lin, taché quelquefois de violet ou de rouge au-dedans, & marquée ordinairement au-dehors, de deux larges bandes triangulaires d'un brun violet, dont l'un couvre toute son extrémité inférieure dans l'endroit qui est applati : l'autre bande, qui est plus large, s'étend sur l'extrémité opposée.

L'animal, que recouvre cette coquille, ne l'ouvre que très peu, comme les cames. Son manteau est divisé pareillement dans toute sa longueur, en deux lobes, dont chacun tapisse intérieurement chaque battant, & s'étend un peu au-dehors, sous la forme d'une membrane simple & très mince. Les trachées sortent de l'extrémité supérieure du manteau, sous la forme de deux tuyaux, aussi simples & fort courts, rapprochés l'un de l'autre vers leur origine. Celui qui est le plus proche de la charniere, ou le postérieur, est pour l'ordinaire plus petit que l'antérieur.

Le pied est placé à-peu-près au milieu de la longueur de la coquille; il a la forme d'un soc de charrue, ou d'une lame de couteau recourbée en haut à son extrémité. Son usage est le même que dans les cames, à cela près, que la telline saute quelquefois par son moyen, c'est-à-dire, que le mouvement que le pied imprime à sa coquille, est fort prompt, & fait l'effet d'un ressort qui se débande subitement, & la lance assez loin. La couleur de sa chair est blanche.

Rien de plus commun que ce coquillage, sur la côte sabloneuse du Sénégal, sur-tout vers l'embouchure du Niger, où les nègres vont le chercher sur le rivage, après que la mer s'est retirée. Ils le trouvent en levant une couche de sable d'un pouce d'épaisseur. C'est alors qu'on voit les tellines sauter de tous côtés, & faire des efforts pour regagner l'eau qui les a

abandonnés. On les fait cuire pour les manger. On croit qu'elles ont la propriété de rendre le ventre libre.

Lister, hist. Conchyl. tab. 375. fig. 216. *Tellina crassa, admodùm leviter striata, intùs violacea; Africana.*

Klein, tent. pag. 160. spec. 10. tab. 11. fig. 61. *Tellina striata, cuneiformis, crassa, densè striata: ambitu serrato: intùs violacea; Listeri.*

PAPIER DE LA CHINE. *Rhombus seu voluta cylindracea, plurimis coloribus fuscis, rubescentibus diversimodè depicta; papyrus Sinensis variegatus appellata.* Coquille univalve du genre des rouleaux ou volutes cylindriques, ainsi appellée à cause de la variété de ses marbrures, tantôt rougeâtres & gris de lin, tantôt brunes azurées & gris de lin de diverses nuances, en formant plusieurs ondes longitudinales mêlées de blanc, & quelquefois interrompues par une légere fascie vers le canal. La volute, qui est peu élevée, est composée de six spires, en partie unie & un peu striées.

PAPIER MARBRÉ. *Voluta conoïdea, crassa, ponderosa, formâ brevi, spiris tuberosis, elatis, & paulisper striatis composita; magnis & parvis maculis ex fusco rubescentibus, vel castaneis, cœruleis diversimodè variegata.* Coquille univalve, du genre des cornets ou volutes coniques, d'une forme ramassée, composée de sept ou huit spires élevées, couronnées de tubercules, & légerement striées. Toute sa surface extérieure est marbrée de grandes & de petites taches souvent liées ensemble, longitudinales, de couleur rouge-brun mêlée de bleu, sur un fond blanc & rougeâtre, ou de tâches jaune-fauve mêlées de brun de plusieurs nuances. Il n'est pas ordinaire de voir le sommet de ce cornet bien conservé dans son entier, & avec ses marbrures, parce qu'il est sujet à être vériné ou piqueté, quoique le reste de la coquille soit bien coloré. Elle est aussi souvent sujette à des excroissances, marquées par des rides longitudinales, principalement dans les grandes especes,

dont le test est épais & pesant. Le cornet, appellé le papier marbré, a beaucoup de variétés par ses différentes grosseurs, ses différentes marbrures, & par sa volute, plus ou moins élevée & tuberculeuse. Il peut avoir depuis un pouce de longueur, jusqu'à plus de deux pouces & demi. Les petites especes de papiers marbrés, viennent de l'Amérique; tandis que celles d'un grand volume avec des nuances pourprées & azurées sont orientales.

GUALTIERI, tab. 21. litt. 4. *Cochlea conoïdea, umbonata, umbone papilloso, apice striato, candida, magnis maculis luteis nebulata.*

Ejusdem, litt. Q. *Cochlea conoïdea, umbonata, basi papillosâ, fusca, maculis albis, & punctis lividis fasciata & variegata.*

PAPIER ROULÉ, ou L'OUBLIE. *Voyez* OUBLIE.

PAPIRACÉE. Terme de Conchyliologie, qui exprime & désigne une coquille mince, comme le papier : c'est pourquoi les Conchyliologistes disent le nautile papiracée, pour le distinguer du nautile épais. Les coquilles deviennent quelquefois fort minces & comme papiracées, lorsqu'elles sont roulées & usées par les vagues de la mer. L'usage que l'on fait des acides ou de l'eau forte, peut aussi produire le même effet, lorsqu'on veut dépouiller les coquilles d'une partie de leur test : c'est pourquoi il ne faut point confondre ces especes, avec celles qui sont naturellemenr papiracées.

PAPIRACÉE, dite LA PAPIRACÉE ou LANTERNE. *Voyez* LANTERNE.

PARASOL CHINOIS. *Lepas seu patella specie peculiari, valdè depressa, sulcis undosis plerisque concentricis ampliùs vel minùs excavata; colore albo pellucido & apice umbonato croceo extùs distincta; intùs concavitate, magnâ & latâ apophysi repletâ, & striis diversis singulariter radiatâ, flavoque colore tincta insignis; umbella Sinensis, donata.* Coquille univalve du genre

genre des lépas ou patelles, ainſi appellée à cauſe de ſa forme. Celui-ci, qui eſt une eſpece ſinguliere, eſt très applati, large, d'une figure plutôt ovale que ronde, avec une ſurface extérieure, inégale, creuſée de ſillons ondés plus ou moins articulés, dont les plus petits ſont concentriques; d'une couleur blanchâtre, tranſparente, & avec un ſommet, en forme de bouton, jaune ſafran ou quelquefois jonquille. La ſurface intérieure de ce lépas n'eſt pas moins particuliere par ſa légere concavité, qui eſt en plus grande partie, remplie par une eſpece de large apophyſe, plate, raboteuſe, chargée de ſtries fines, & dont les plus ſenſibles ou les plus prononcées partent du centre de la coquille en forme de rayons, vers la circonférence. Cette épaiſſeur du teſt, qui occupe la concavité de ce lépas, eſt d'une couleur jaune olivâtre, nuée de fauve dans certains endroits. Le reſte du pourtour intérieur eſt en partie blanc & citronné. Toute la baſe de ce lépas eſt entiere ou unie & tranchante. Celui que l'auteur décrit d'après l'eſpece qu'il poſſede, porte deux pouces neuf lignes dans ſon plus grand diametre. Il s'en rencontre de beaucoup plus grands.

M. *DAVILA*, *cat. ſyſt. pag.* 78. *art.* 1. *pl.* 2. *lett. A.* Un lépas des Indes, très rare, blanc, de forme preſque ronde & applatie, creuſé en deſſus de ſillons ondés creuſés concentriques, & en-dedans, de ſtries fines qui s'étendent du centre à la circonférence. Le bouton du ſommet eſt jonquille, le milieu de l'intérieur eſt jaune. Ce lépas, qu'on peut nommer le paraſol chinois, porte trois pouces deux lignes, ſur trois pouces quatre lignes de diametre.

PATAGAU. Nom que l'on donne, ſuivant M. d'Argenville, à une coquille bivalve du genre des cames. Celle-ci, dont cet auteur fait mention dans la Zoomorphoſe, *pag.* 51. *pl.* 5. *lett. C.* differe beaucoup, dit-il, de l'eſpece nommée palourde : elle eſt plus grande, moins ronde, plus liſſe, chargée de taches jaunes, blanches & noires. Une ſeule trompe de

différente couleur, & d'environ quatre pouces de long, lui donne toute ſorte de mouvement : quoiqu'elle ne paroiſſe former qu'un tuyau, elle eſt cependant partagée intérieuremenr en deux, par une eſpece de cloiſon, & chaque ruyau a ſon trou particulier, qui ſe voit à l'extrémité de la trompe. Le ſupérieur, qui rejette l'eau à trois pieds de diſtance, eſt plus étroit que l'inférieur par où elle entre, & l'orifice des deux tuyaux eſt garni de petits poils blancs. Ce long tuyau, ſans le ſecours d'une autre jambe, lui ſert à ſe mouvoir, & fournit à tous ſes beſoins, ſans pouvoir avancer ni reculer, mais ſeulement s'enfoncer dans la vaſe comme la précédente ; les bords de la coquille ſont tapiſſés de deux membranes épaiſſes qui l'environnent ; elles ſont blanches & très unies ; ce qui les diſtingue en partie de celles de l'autre came, qui ſont frangées & déchiquetées.

PATELLE ou LÉPAS. *Voyez* LÉPAS.

PATTE DE CRAPAUD, ou POURPRE A PATTES DE CRAPAUD. *Purpura longo canali, coſtata ; aperturâ anguſtâ ſubrotundâ, foliis laciniatis, obtuſis, in longum productis & ſpiris tuberoſis inſtructa ; Purpura bufonis pedis inſtar dicta.* On nomme ainſi une coquille univalve du genre des pourpres rameuſes ou à feuillages. Celle-ci eſt d'une figure baroque dans toutes ſes parties, garnie de ſix côtes longitudinales, chargées plus ou moins de feuillages irréguliers, déchiquetés, de couleur brune & enfumée, applatis & obtus, principalement à la rangée qui borde la lévre, & où ces feuillages ſe prolongent en forme de pattes de crapaud. Le corps de la coquille eſt petit, raboteux, muni d'un côté d'une clavicule élevée, compoſée de ſpires tuberculeuſes, entrecoupées dans la ſpirale de lames longitudinales ; & de l'autre côté, d'un long canal applati, & garni vers ſon extrémité de pluſieurs pattes. L'ouverture eſt ovale, fort petite, & blanche dans ſa ſurface intérieure. Cette pourpre, qui ſe trouve dans les mers des Indes Orientales, peut

avoir tout au plus jusqu'à près de deux pouces de longueur, sur seize lignes de largeur, comprise l'extension des ramages.

Rumphius, tab. 26. lit. D. *Murex ramosus minimus.* Holl. Scorpioent-je; le petit scorpion.

Gualtieri, tab. 37. litt. M. *Purpura curvirostra, ore angustiore, laminis in folia laciniata dichotoma expansis, obscurè cinerea.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 16. *lett. D.* Une pourpre dont les découpures imitent les pattes de crapaud : son corps & sa tête ne sont pas moins singuliers dans leur forme ; la couleur brune dans la partie des pattes & de la queue, se change en celle d'un blanc sale dans sa clavicule, & dans une partie de son corps.

Les Conchyliologistes distinguent la pourpre à pattes de crapaud, de la petite espece, qui ne porte qu'une rangée des ramages applatis, ou de pattes larges & repliées à leurs extrémités. Sa couleur est marron ou canelle.

PATTE D'OIE, ou AILE DE CHAUVE-SOURIS. *Voyez* Aile de Chauve-Souris.

PAVÉ D'ITALIE, ou NATTE D'ITALIE. *Voyez* Natte d'Italie.

PAVILLON D'HOLLANDE. *Strombus bucciniformis, terrestris & palustris, lævis, septem spiris mediocriter convexis, zonis albis, ex fusco rubescentibus, vel purpurascentibus & virescentibus alternatim dispositis & maculis flammeis depictus & distinctus.* Coquille univalve terrestre ou de marais, composée de sept spires unies peu bombées, ornées de zones alternatives plus ou moins larges, blanches, gris-verdâtre, rouges & marron, excepté vers le sommet où ces nuances forment des zigzags ou des especes de flammes longitudinales. Cette coquille, qui participe de la vis & du buccin, est la plus belle espece qui se rencontre parmi les rubans dont elle est une variété. On la trouve dans plusieurs marais des Isles de l'Amérique septentrionale & méridionale. Elle peut avoir jusqu'à plus de deux

pouces de longueur, ſur moitié moins de largeur.

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *lett. M.* Cette vis, appellée le ruban, eſt bariolée ſeulement par le haut, & toute blanche par le bas, à la différence des vis ordinaires, que l'on appelle ruban.

Rumphius, *tab.* 29. *litt.* donne le nom de pavillon des États d'Hollande à une eſpece de petit minaret, appellé en latin *turricula granulata*, la tourelle grenue; Holl. Staatan vlag-pen.

PAVILLON D'ORANGE. *Murex lævis, mediocriter coſtatus, quinque ſpiris convexis conſtans; apice obtuſo, aperturâ magnâ, oblongâ, labro ſatis expanſo, columellâ rugosâ inſtructus. Ubique coloribus parallelis ſubalbidis, aureis ampliùs vel minùs miniatis alternatim vittatus & lineatus; vexillum arauſicanum appellatus.* Coquille univalve du genre des rochers ou *murex*, de l'eſpece la plus approchante des fauſſes muſiques & des bois veinés. Sa forme eſt proportionnée, aſſez ventrue & allongée, à côtes peu ſaillantes vers la volute, à laquelle on peut compter cinq ſpires convexes, dont les dernieres forment un ſommet obtus. Toute la ſurface extérieure de ce *murex* eſt ornée de dix-huit ou dix-neuf bandelettes de couleur orangée ou aurore plus ou moins vive, ou de couleur cinnabre, paralleles, & alternatives, avec autant de zones blanchâtres. Ces bandelettes orangeres ſe diviſent pour la plûpart en deux parties, principalement vers leur terminaiſon. L'ouverture de cette coquille eſt aſſez ſpacieuſe, oblongue, avec une lévre un peu évaſée & épaiſſe. La columelle, qui eſt garnie de ſix ou ſept dents en forme de rides, ne forme à ſon extrémité, ni canal allongé, ni échancrure; elle eſt obtuſe. Le pavillon d'orange, que l'auteur poſſede, porte deux pouces huit lignes de longueur, ſur un pouce & ſept lignes & demie de largeur. Ce *murex* très diſtingué, que pluſieurs ont rangé parmi les tonnes, & que d'autres ont regardé comme un buccin, vient des mers des grandes Indes.

RUMPHIUS, tab. 37. n. 2. *Vexillum Arausicanum*. Holl. Orange vlag; le pavillon d'orange.

GUALTIERI, tab. 6. litt. C. *Buccinum fluviatile, majus, læve, labio interno, repando, ex carneo fulvo, albido & purpurascente colore fasciatum; aliquandò lineis intersectis, punctatum, nebulatum & marmoris instar lucidè & eleganter variegatum*.

M. d'*ARGENVILLE*, *append. pl.* 2. Cette belle coquille, qui appartient à la famille des tonnes, a le fond jaunâtre, cerclé de lignes assez larges, horizontales & ondoyantes, de la couleur orangée. Une clavicule s'éleve à la partie supérieure formée de quatre étages, entourés de lignes rougeâtres. Ce pavillon est blanc en-dedans, & sa columelle est garnie de plusieurs dents.

PAVILLON DU PRINCE. *Buccinum terrestre ventricosum, læve, albidum, ex colore fusco lineatum, aliis lineis in longum ductis & interruptis depictum, aliquandò ex latere dextero in sinistrum convolutum, principis vexillum appellatum*. En langue Hollandoise, Prince vlag; nom que l'on donne en Hollande à une coquille univalve terrestre, du genre des buccins unis, à bouche entiere. Elle est composée de six spires convexes & élevées, de couleur blanchâtre, avec plusieurs petites zones brunes ou marron, interrompues de traces longitudinales de la même couleur, ou de zigzags ondés dans certaines especes. Ce buccin, dont la forme est arrondie, assez ventrue, montre une ouverture assez grande, ovale, & entiere, c'est-à-dire, dont la lévre & la columelle ne forme aucun canal ni aucune interruption. Il arrive par hasard dans cette espece, que cette ouverture se trouve à gauche, ce qui la fait nommer unique; c'est pourquoi aussi, on appelle ce buccin contre-unique, quand son ouverture est à droite. Il peut avoir jusqu'à plus de deux pouces de longueur, sur quinze lignes de largeur.

GUALTIERI, tab. 5. litt. O. *Buccinum fluviatile*,

ventricosum, læve, à dextrâ in sinistram convolutum; colore ex albo fulvido, ex rufo radiatum, ore candido, labio exteriore fimbriato, & lineâ rufâ depicto, intùs castanei coloris, quinque spiris finitum.

PEAU D'ANE. *Porcellana parva, basi fimbriatâ, leviter fasciata, ex colore pullo, punctis flavidis depicta.* Nom que quelques Conchyliologistes donnent à une coquille univalve du genre des porcelaines, appellées communément pucelages. Cette espece, dont la forme est moins comprimée, est aussi frangée dans la base ou ses flancs, c'est-à-dire, avec un bourrelet. Toute sa surface extérieure est grise, ponctuée de jaune, & avec deux fascies peu articulées. Cette petite porcelaine, peut avoir treize ou quatorze lignes de longueur, sur huit ou neuf lignes de largeur.

Gualtieri, tab. 15. litt. AA. *Porcellana fimbriata, ex flavo pallidè punctata & nebulata; altero latere candido, & punctis pullis distincto.*

PEAU DE CHAGRIN, ou CORNET GRENU. *Voluta conoïdea, striis raris transversis & granulatis striata; spiris tuberosis, magnis maculis ex flavido rufescentibus fasciatim dispositis in fundo albo distincta.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, à stries transversales, rares, peu prononcées, & garnies de petits grains, qui la rendent comme chagrinée. Sa volute, qui est élevée, est composée de sept ou huit spires couronnées de petits tubercules. Toute la surface extérieure de ce cornet est ornée de grandes taches jaune-roux, arrangées en deux larges fascies, sur un fond blanc. Ce cornet est d'une forme alongée, proportionnée, avec une ouverture étroite & une lévre tranchante, fort blanche en-dedans. Sa longueur porte tout au plus deux pouces & quelques lignes, sur près d'un pouce de largeur vers sa premiere spire.

Gualtieri, tab. 20. litt. L. *Cochlea conoïdea, umbonata, obscurè striata, umbone papillis minoribus circumdato, ex albo fasciatim nebulata, crocea.*

PEAU DE CHAT. *Porcellana ſubrotunda lævis & lucida, teſtâ tenui, colore achates, & ex fulvo purpuraſcente, magnis maculis rotundis, caſtaneis, in zonis diſpoſitis depicta; pellis felis appellata.* Coquille univalve du genre des porcelaines, de l'eſpece tigrée, ovoïde & légere. Toute ſa ſurface extérieure eſt très unie, luiſante, ornée par zones de taches rondes de couleur marron, ſur un fond agathe, nué de violet & de fauve. Cette porcelaine eſt à ſpirale applatie, relevée d'un petit ſommet. Le côté de l'ouverture eſt blanc, aſſez ſemblable aux eſpeces nommées peau de Tigre; mais les lévres de celle-ci ſont légerement dentelées. La porcelaine, dite la peau de chat, eſt fort légere, à cauſe du peu d'épaiſſeur de ſa coquille. Elle porte deux pouces huit lignes de longueur, ſur deux pouces de largeur.

PEAU DE LION. *Murex alatus, vel labro expanſo, craſſo, ſinuoſo, & canali truncato diſtinctus; octo vel novem ſpiris tuberoſis munitus, magnis maculis in longum ductis, & rufis variegatus; vel ſæpiſſimè zonis roſeis in fundo ex albo achates depictis ornatus; teſtâ inæquali rugosâ, nodosâ, turberculis validis diverſimodè inſtructâ diſtinctus; pellis leonis appellatus.* Coquille univalve du genre des rochers aîlés de l'eſpece qui approche le plus des petits lambis marbrés. Ce rocher eſt d'une forme aſſez allongée, un peu comprimée avec une clavicule élevée, compoſée de huit ou neuf ſpires un peu creuſées en doucine, couronnées réguliérement de tubercules cachés en partie dans la ligne ſpirale, principalement dans la premiere, qui eſt armée de protubérances inégales, ou de tubercules plus ou moins ſaillants. Tout le corps de ce rocher eſt raboteux par des ſillons, des rides & des eſpeces de nœuds, qui varient preſque dans toutes ces eſpeces de coquilles. Cette ſurface extérieure eſt quelquefois marbrée de grandes taches rouſſes & canelle, longitudinales, ſur un fond blanc & couleur de roſe, ou quelquefois ornée de zones de cette derniere nuance, dont la dominante

eſt ordinairement ſur la premiere ſpire; ces zones couleur de roſe ſont plus ou moins larges, & détachées du fond de la coquille, qui eſt d'un beau blanc-agathe, nué de rouge. L'ouverture eſt grande, allongée, avec une lévre aîlée, doublement ſinueuſe vers le canal & fort épaiſſe; la columelle, qui reſſemble à celle des lambis, eſt unie, couleur de chair, & terminée par un canal court, un peu retrouſſé & échancré. Le *murex* aîlé, appellé la peau de lion, ſe trouve dans la Jamaïque & dans d'autres îles de l'Amérique ſeptentrionale. Il peut avoir juſqu'à quatre pouces de longueur ſur deux & demi de largeur; mais il n'a le plus ſouvent que depuis deux pouces & demi juſqu'à trois.

PEAU DE SERPENT. *Cochlea lunaris margaritifera, pulcro colore viridi, zonis & maculis ex fuſco rubeſcentibus & albis exornatâ & variegata.* Nom que l'on donne en général à pluſieurs burgaux lorſqu'ils ſont marbrés par zones, de taches blanches & rouge-brun, ſur un fond verd qui cachent une très belle nacre qui brille dans l'intérieur de la coquille. Ces ſortes de limaçons à bouche ronde varient beaucoup par leurs différents volumes, c'eſt pourquoi on a donné le nom de princeſſe aux grandes eſpeces qui conſervent leurs belles marbrures, & comme quelques-uns le prétendent, lorſqu'ils ſont dépourvus de tubercules, qui ſe rencontrent plus ou moins ſur ces ſortes de burgaux. Il y a des Conchyliologiſtes qui donnent le nom de peau de ſerpent à pluſieurs limaçons à bouche ronde, de la Jamaïque, auxquels on a donné auſſi le nom de ruban. *Voyez* les mots BURGAU ET PRINCESSE.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 6. *lett. C.* Un limaçon verd, aſſez gros, appellé peau de ſerpent. On le connoit ſous le nom de burgau.

PEAU DE TIGRE. *Porcellana maximâ ſpecie, teſtâ craſsâ, formâ ſubrotundâ, convexâ, maculis rotundis caſtaneis, nigris ex colore cæruleo aliquandò undulatis, in fundo ſubalbido, achates vel incarnato diverſimodè notata & aſperſa; pellis tigrina nominata.*

Coquille univalve du genre des porcelaines arrondies de la grande espece; elle est épaisse, ramassée, pesante & fort bombée. On lui a donné le nom de peau de tigre, à cause que sa surface extérieure est parsemée de taches rondes de diverses grandeurs, brunes ou marron plus ou moins noires, qui se détachent, sur un fond clair, agathe, ou incarnat. Ces taches rondes rembrunies sont quelquefois ombrées, d'une couleur azurée, qui participe souvent du fond de la coquille, & quelquefois ombrées de blanc. Toutes ces couleurs sont ordinairement traversées par une raie longitudinale, jaune, qui parcoure le milieu ou le côté de la porcelaine. Ses flancs montrent des taches noires, parsemées d'une maniere plus rare que vers le dos, sur un fond qui devient très blanc à mesure qu'il parvient à la base de la coquille, & du côté de l'ouverture. Cette ouverture en forme de fente est étroite, bordée d'une lévre & d'une columelle parallele, garnies de dents très articulées. La porcelaine, appellée la peau de tigre, a beaucoup de variétés dans son espece par ses différens volumes, la diversité de ses taches, plus ou moins vives, ainsi que par les nuances du fond de la coquille. Elle peut avoir jusqu'à près de quatre pouces de longueur, sur trois de largeur. On la trouve dans les mers des Indes occidentales & orientales. La variété la plus distinguée, parmi les peaux de tigre testacées, est une espece légere, très luisante, dont les taches rondes, noires, & canelle, sont ombrées ou nuancées d'une couleur pourprée ou violette, & marron, sur un fond agathe. La trace longitudinale de celle-ci est peu sensible.

Rumphius, tab. 38. litt. A. *Porcellana guttata*; Holl. Klip-kan.

Gualtieri, tab. 14. litt. I. *Porcellana vulgaris, lævis, maxima, fusca, lata, gibbosa, aliquandò cærulea, magnis maculis ex fusco rubescentibus diversimodè depicta.*

Ejusdem, litt. L. *Porcellana vulgaris, lævis, colore*

cæruleo & albido nebulata, in dorso punctis nigris & lineâ candidâ notata.

PEAU DE TIGRE, dite PETITE PEAU DE TIGRE A TACHES RARES. *Porcellana testâ crassâ ponderosâ, albâ, maculis rotundis, castaneis, nigricantibus rarò aspersa & depicta.* Cette porcelaine, qui est de moitié moins grande que la peau de tigre proprement dite, a sa coquille épaisse & pesante comme le marbre. Sa couleur est blanche, parsemée de taches rondes de divers grandeurs de couleur maron, noirâtres, quelquefois un peu azurées & éloignées les unes des autres. Le reste de la porcelaine a la même configuration que la précédente.

Gualtieri, tab. 14. litt. G. *Porcellana vulgaris, lævis, gibba, candida ex cæruleo & fusco nebulata, magnis maculis subnigris insignis.*

PEGON. Nom donné par M. Adanson à un coquillage bivalve du genre de la came. L'animal du pegon ressemble à celui du lunot; mais ses tuyaux sont quatre ou cinq fois plus courts que la largeur de la coquille. Elle est médiocrement épaisse, d'une grande dureté, un peu plus applatie que la précédente, longue de près de deux pouces, sur une largeur de moitié moindre, & double de sa profondeur. Elle est marquée sur toute sa surface extérieure de quarante à cinquante cannelures transversales, applaties, d'un beau poli, & très luisantes : les bords des battans sont arrondis & épais. Le ligament est presque trois fois plus court que sa largeur; le sommet est placé un peu au-dessous de son milieu. Sa charniere consiste en trois petites dents fort rapprochées dans le battant droit, & en deux seulement dans le battant gauche. Sa couleur est violette en-dedans, rougeâtre au-dehors, & parsemées de quelques taches brunes, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui s'étendent comme autant de rayons du sommet vers les bords. M. Adanson a trouvé ce coquillage avec le lunot dans le sable de Ben; mais beaucoup plus rarement.

PEIGNE. *Pecten seu concha bivalvis aurita vel semi-aurita, rarò inaurita, in longum striata & costata, lata in ambitu, & clausa, angulosa in cardine.* Coquillage bivalve qui compose plusieurs genres par le nombre & la variété des especes. Il est ainsi appellé à cause que ses valves sont à stries & à côtes longitudinales arrangées en compartiment de peigne. On nomme les peignes en Italie, cape sante; en Angleterre, scallop; en Hollande, mantels; dans le Languedoc, coquille large; & communément sur les côtes de France, & en général, coquilles de Saint-Jacques ou pélerines; en Bretagne & en Basse-Normandie, kofiches.

Le caractere générique & spécifique des peignes est de se fermer exactement dans son pourtour; d'avoir le sommet des valves au milieu de la coquille, d'une forme angulaire, qui s'élargit par gradation pour lui donner une autre extrémité ample & arrondie en portion de cercle. Ce sommet est le plus souvent accompagné de chaque côté dans les deux battans, de deux appendices en forme d'oreillons ou d'oreilles égales, & coupées d'équerre. De ce sommet partent diverses côtes, & autant de cannelures striées, qui s'étendent & s'élèvent à mesure qu'elles vont se terminer dans la large extrémité. Ces côtes & ces cannelures striées sont assez souvent traversées par d'autres stries plus fines, ou chargées de pointes, ou de petites tuiles plus ou moins nombreuses, sensibles & élevées. Il y a des peignes dont les oreillons sont inégaux, ou qui n'en ont que d'un côté, qui forment un genre que l'on nomme pétoncles, comme ils s'en trouvent qui en sont dépourvus, ce qui arrive rarement, & qu'il ne faut pas confondre avec des especes de cames comprimées, & à charniere ceintrée, que l'on nomme improprement peignes sans oreilles.

La charniere des peignes en général est composée d'un ligament noir, situé dans une cavité au milieu du sommet de la valve inférieure, avec plusieurs filets ou moulures latérales & peu sensibles, qui se logent dans

le même nombre des rainures correſpondantes de la valve inférieure.

Les peignes montrent des variétés dans leurs eſpeces autant par leurs formes bombées, applaties, par la différence de leurs ſtries & leurs différents volumes, que par les belles couleurs dont leurs battants ſont ornés. Les uns ont la valve ſupérieure plate, tandis que la valve inférieure eſt fort profonde, & par conſéquent très convexe en-dehors; les autres les ont également bombées. Il eſt rare que les peignes ſoient dépourvus de ſtries, car ſi la ſurface extérieure eſt unie, ſes ſtries ſont en-dedans; comme dans les eſpeces appellées la ſole, & le bénitier. Les peignes ſont ſouvent marbrés de rouge, de couleur amaranthe & de brun. Il y en a qui ſont entiérement blancs, nués de couleur citron, orangée, aurore & de couleur violette. La valve ſupérieure eſt ſouvent d'une autre couleur que la valve inférieure : enfin toutes les diverſités qui ſe rencontrent dans ces ſortes de bivalves, par la forme des oreillons, de leurs cannelures & par la figure des battans, les ont fait diſtribuer en pluſieurs genres; c'eſt pourquoi on diſtingue les peignes à oreillons égaux, appellés pélerines, ou coquilles de Saint-Jacques, d'avec les pétoncles qui n'ont qu'un oreillon dominant, & les peignes à petites oreillons inégaux que l'on nomme la ſole, le bénitier, la coraline, le manteau ducal, la gibeciere ou la bourſe, la rape, la lime, &c. Les anciens Naturaliſtes, comme Gaza & Ariſtote appellent ces bivalves *pectines*, les peignes, ainſi que les Grecs, χτεις, *quibus capilli pectunctur & extenduntur.* Ils connoiſſoient à ces ſortes de teſtacées un mouvement aſſez fort pour prendre un certain eſſor en l'air, & ſuffiſant pour s'échapper & ſauter par-deſſus les inſtrumens de fer des pêcheurs; *ſe movent pectines quos etiam volare nonnulli aiunt : nam de ferramento quo capiuntur ſæpè exiliunt.* Pline donne aux peignes le même mouvement, lorſqu'il dit que ces coquillages ſautent & prennent eſſor en l'air, qu'ils ſe ſervent de leurs écailles comme de batteaux pour vo-

guer sur la mer, en disposant la partie concave d'un côté & opposant l'autre au vent, à la maniere des nérites. Les peignes bruissent, dit Aristote, & font un certain siflement toutes les fois qu'ils se laissent entraîner sur la surface des eaux, ou qu'ils volent comme quelques-uns disent. *Saliunt pectines & extrà volitant, seque & ipsi carinant id est, ex suis testis carinam sibi parant, sicuti neritæ, præbentes concavam sibi partem, & alteram auræ opponentes, sic per summa æquorum velificant. Strident pectines, inquit Aristoteles, quoties per maris summa nitibundi feruntur, quod volitare dicunt.*

Pline & Aristote semblent accorder des yeux aux peignes, dit Rondelet, *de testaceis*, lib. 1. pag. 16. *Pectines admoto digito dehiscunt, mox comprimunt se, ut cernentes*, parce qu'ils referment leurs valves comme s'ils voyoient y insérer les doigts lorsqu'on les trouve béantes. Mais j'ai voulu, dit ce Naturaliste, faire souvent cette expérience; que si en introduisant le doigt dans leurs écailles, on ne touche point la chair ou les membranes qui environnent l'animal, elles ne se ferment point; mais qu'aussi-tôt qu'il est touché, les valves se ferment, serrent & retiennent fortement le doigt ou les autres choses qui s'y trouvent introduites. *Ego in pectinibus sæpiùs experiri volui, ait Rondeletius; sed si digito immisso vel membrana carni circumposita non tangantur, se non contrahunt, si tangantur statim claudunt, & digitum vel aliud quid immissum firmiter retinent.*

Rondelet rapporte que la chair des peignes est meilleure que celle des huitres, qu'elle étoit fort goûtée par les anciens. On en faisoit beaucoup de cas, selon Pline, pendant l'été à Mytilene, principalement des grandes especes noirâtres, vantées par Jule Pollux & Athenée, ainsi que les peignes de Tyndaride en Sicile, & de Salone en Dalmatie. Horace fait l'éloge non-seulement des peignes de plusieurs villes d'Italie, comme d'*Antium* & d'*Altino*, mais encore celles de Tarente, lorsqu'il dit, *pectinibus patulis jactat se molle*

Tarentum. Rondelet n'en fait mention que de deux eſpeces, ſçavoir, la coquille de Saint-Jacques, & une autre moins large & plus allongée, que l'on appelle dans le Languedoc *Romious*, & en Italie *Romia*; il donne le nom de pétoncle aux petites eſpeces qui n'ont qu'un oreillon.

Aldrovandus, *de teſtaceis*, *lib*. 3. fait la deſcription d'une vingtaine d'eſpeces de peignes qu'il diſtingue en partie d'avec les pétoncles; ſçavoir, les deux eſpeces de Rondelet, celui de l'auteur avec l'animal, *pecten primus autoris cum ſuo animali*; *pecten verſicolor*, le peigne bigarré ou de pluſieurs couleurs; *pecten minor caſtaneus cum ſuo animali*, le petit peigne marron avec l'animal; *pecten minor clauſus*, un autre petit peigne fermé. Les cinq eſpeces ſuivantes ſont à oreillons inégaux; *pectinum auriculatarum figurâ differentium ſpecies quinque;* ainſi que les ſuivantes, *pectines autoris*, *pecten eburneus*, le peigne d'ivoir, *pecten aſper*; celui qui eſt rude ou âpre, *pecten varius & pectines figurâ chamæ*. Ces dernieres eſpeces ſont des pétoncles minces.

Rumphius a fait repréſenter pluſieurs peignes avec des bivalves du genre des arches, ſçavoir, *pecten vulgaris*; le peigne commun, ou la coquille de Saint-Jacques; *radula*, la rape, & pluſieurs autres eſpeces, que l'auteur appelle en langue Hollandoiſe, Bonte mantels, les manteaux bigarrés.

Rumphius a rangé le peigne, appellé la ſole, parmi les tellines; & appelle *pecten virgineus*, un cœur en arche tout blanc & papyracée.

Gualtieri diſtingue les peignes d'avec le pétoncle, ainſi qu'avec les grandes pélerines & la coraline, & appelle les premieres eſpeces, le genre du peigne mince, *pectens tenuis*. Le peigne mince, dit ce Conchyliologiſte, eſt une conque de mer équilatérale aſſez arrondie, compoſée de deux valves égales, avec des boutons médiocres ou légers, & courbés en droite ligne; plus ou moins ridée, ſtriée, à oreillons à la charniere, d'un teſt mince; & à ſtries larges, comprimées

ou un peu arrondies. *Pecten tenuis est concha marina valvis æqualibus æquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & recta incurvata, subrotunda, magis, vel minus rugosa, striata, cardine aurito, testa tenuiore & striis latioribus, ac compressis, vel subrotundis.*

M. d'ARGENVILLE a composé la cinquieme famille des bivalves avec celle des peignes. Le peigne, dit l'auteur, est une coquille bivalve, fermant exactement de tous côtés & rayée en forme d'un peigne dont on se sert pour peigner les cheveux; elle est plate élevée, garnie de deux oreillons, quelquefois d'un seul, quelquefois aussi sans oreilles : *pecten est concha bivalvis, ex omni parte clusilis, & striata in formam pectinis quo capilli pectuntur, plana, elata, aurita, semi-aurita, inaurita.*

M. d'Argenville distingue trois especes de peignes avec leurs variétés, en y comprenant les pétoncles & les peignes sans oreilles improprement dits; sçavoir, 1°. le peigne qui a deux oreilles, *pecten utrinque auritus*; le manteau ducal rouge, *pallium ducale auritus*; celui qui est jaune, *subflavidum*; la coraline avec des boutons, *corallinus cum tuberibus*; la coquille de Saint-Jacques, bariolée, *concha Sancti Jacobi variegata*; celle de Saint-Michel jaune, *Sancti Michaelis flavida*; le peigne de couleur orangée de la mer Caspienne, *aureus ex mare Caspio*; la grande espece rougeâtre, *major rubescens*; celui qui est bariolé, & tirant sur le bleu; le peigne rouge & cannelé, *pecten ruber & canaliculatus*; celui qui est brun par-dessus, & blanc par-dessous, appellé l'évantail ou la sole, *pecten parte superiore croceus, inferiore albus, umbella, seu sola dictus*; le peigne tacheté dans l'écaille supérieure, & blanc dans l'inférieure, *pecten supinâ parte maculosus pronâ albidus*; celui qui est à côtes, & jaunâtre, la lévre rebordée, *costatus & flavidus labro repando*; à coquilles également creuses, *utrâque testâ æqualiter cava*, en forme de poire, *pyriformis*; le peigne de Rumphius, *virgineus Rumphii*; fait en table poli du même auteur,

amusium ejusdem; celui à coquilles inégales, bariolé de taches fauves, *maculis fulvis variegatus inæquali superficie.* 2°. Le peigne qui n'a qu'une oreille, *pecten semi-auritus*; celui qui est couvert de pointes, & noir, *aculeatus & niger*; le peigne couvert de pointes & rouge, *pecten aculeatus ruber*; le gris cendré, le bariolé, l'orangé, *cinereus, variegatus, arausicanus*; celui qui est blanc & uni, *albidus & lævis.* 3°. Le peigne qui n'a point d'oreilles, *pecten inauritus*; la ratissoire ou la rape, *radula*; celui qui est oblong, blanc & raboteux, *oblongus, albidus & asper*; à côtes de couleur jaune, & découpé dans son contour, *costatus & flavus in circuitu laciniatus*; le peigne bariolé, avec un pourtour déchiré, *variegatus, ambitu laciniato*; celui qui est épais, chargé de cordelettes, bariolées de brun, de jaune & de bleu, *crassus funiculis fusco, cæruleo, flavo variegatis munitus*; le peigne uni & bariolé, *lævis & variegatus*; enfin celui qui est rond & blanc, nommé sourdon, *globosus & albidus, sourdon dictus.*

Le même auteur, dans la Zoomorphose, *pag.* 55, donne la description de l'animal qui habite le peigne à deux oreillons, ainsi que du pétoncle appellé sourdon. Le peigne, dit M. d'Argenville, a deux grandes membranes brunes, qui s'attachent chacune à une des pieces de la coquille. De leur contour brun, & chargé de taches symmétrisées, sortent dans l'eau de la mer une multitude prodigieuse de poils blancs assez longs pour déborder les valves. L'intervalle en est garni de petits points noirs, ronds, brillans, & qui imitent des perles qui seroient enchassées dans cet endroit. L'intérieur de ces deux membranes, enveloppe & renferme quatre feuillets fort minces, chargés transversalement de stries très fines, qui imitent assez bien la partie des poulmons. Il se voit au-dessus de ces quatre feuillets une petite masse molle & charnue, qu'on peut croire être le ventre ou les entrailles; elle cache sous une pellicule assez mince, une espece de pied de cinq à six lignes,

& dont la pointe, qui n'a aucun mouvement particulier, regarde le centre de l'animal. Cette partie est ordinairement de la même nuance que celle qui l'enveloppe; mais dans le temps du frai, elle se gonfle, change de couleur & devient d'un beau jaune foncé; quelque temps après elle diminue, maigrit, & reprend son ancienne teinte.

Voici son mouvement progressif, soit dans l'eau, soit sur la terre: lorsque le peigne est à sec, & qu'il veut regagner la mer, il s'ouvre autant que l'étendue de ses deux valves peut le lui permettre; & étant parvenu à un pouce ou environ d'ouverture, il les referme avec tant de vîtesse, qu'il communique aisément à sa valve inférieure, un mouvement de contraction, par lequel il acquiert assez d'élasticité pour s'élever & prendre terre de cinq à six pouces de haut: il importe peu sur quel côté de la coquille il puisse tomber; il suffit de savoir que par cette manœuvre réitérée, il avance toujours vers le but qu'il s'est proposé.

La progression dans l'eau est bien différente. Le peigne commence par en gagner la surface, sur laquelle il se soutient à demi-plongé. Il ouvre alors tant soit peu ses deux coquilles, auxquelles il communique un battement si prompt & si accéléré, qu'il acquiert un second mouvement; on le voit du moins, en réunissant ce double jeu, tourner sur lui-même de droite à gauche, avec une célérité surprenante: par ce moyen, il agite l'eau avec une si grande violence, qu'au rapport de Rondelet, elle est capable de l'emporter & de le faire courir sur la surface des eaux de la mer. Les peignes, qui sont attachés ordinairement à plusieurs corps étrangers, ne jouissent pas pour cette raison de ces différens mouvemens.

Leurs fils ne sont d'aucun usage; ils sont plus gros que ceux des moules. Ce coquillage s'attache quand il lui plaît. Souvent après une tempête, on en trouve dans des endroits, où on n'en trouvoit pas les jours précédens, & ceux qu'on trouve, sont pour la plûpart

attachés à des pierres immobiles. Ce coquillage eſt commun ſur les côtes d'Aunis.

M. de Réaumur, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1711. *pag.* 125. dit que le coquillage, nommée en latin *pecten*, ſçait s'attacher à des fils comme les moules, mais avec des fils qui ne ſçauroient être d'aucun uſage, non plus que les leurs; c'eſt un des meilleurs coquillages de la mer, ſoit qu'on le mange cuit, ſoit qu'on le mange crud. Sa coquille eſt compoſée de deux pieces; le ligament à reſſort, qui les aſſemble & qui ſert à les ouvrir, eſt du côté du ſommet. Depuis ce ſommet, la coquille s'élargit inſenſiblement, & prend une figure arrondie. Préciſément au ſommet, elle eſt comme coupée en ligne droite : chaque piece de la coquille, forme un ou deux appendices, qui ſont appellées les oreilles de la coquille. Il y a, dit M. de Réaumur, une grande variété dans la couleur de ces ſortes de coquilles; les unes ſont entierement blanches, d'autres ſont rouges, d'autres brunes, d'autres tirent ſur le violet : enfin, dans d'autres, toutes ces couleurs ſont diverſement combinées. Les peignes ou pétoncles s'attachent aux pierres ou à des coquilles, par le moyen des fils ſemblables à ceux des moules, mais plus courts. Tous ces fils partent comme ceux des moules, d'un tronc commun : ils ſortent de la coquille, dans celles qui n'ont qu'une oreille, un peu au-deſſous de cette oreille. Il eſt libre à ce coquillage de s'attacher quand il lui plaît avec ces fils : il les forme d'une maniere ſemblable à celle des moules; elles ont une filiere approchante de la leur, quoiqu'elle ſoit plus courte & qu'elle ait un canal plus large : auſſi filent-elles des fils plus courts & plus gros.

M. Davila, dans ſon catalogue ſyſtématique, dit que les peignes ſont des coquilles de forme plus ou moins applatie, qui ne different des huîtres nommées ſpondiles, qu'en ce que leurs côtes ou ſtries longitudinales ſont dépourvues d'épines, & que le ſommet

de leur valve inférieure, ne se prolonge ni ne se recourbe au-dehors. Leurs caracteres généraux, sont d'avoir le sommet comme coupé en ligne droite, d'aller ensuite en s'élargissant insensiblement pour prendre une figure arrondie, & d'être ordinairement pourvues d'oreilles. Ce Conchyliologiste les divise en trois genres.

1°. Les peignes à oreilles égales & à charniere composée d'un ligament à ressort, placé dans une cavité qui occupe le milieu du sommet de chaque valve; d'un petit filet transversal de la valve supérieure; se logeant dans une rainure correspondante de la valve inférieure. On nomme vulgairement les coquilles de ce genre, pélerines ou coquilles de Saint Jacques, parmi lesquelles on range les especes appellées le bénitier & la sole.

2°. Les peignes à oreilles inégales, à charniere comme les précédens, à valves supérieure & inférieure convexes, & nommés plus particulierement pétoncles, dont les especes entr'autres s'appellent la coraline, la pelerine tuilée, le manteau ducal, la gibeciere ou la bourse, la brocatelle, les peignes du nord, la rape, la lime douce, &c.

3°. Les peignes sans oreilles & à charniere formée d'un petit applatissement en forme de triangle, obtusangle isocele, sur lequel est placé le ligament, & de plusieurs petites dents rangées de part & d'autre, en forme d'arc, dans l'une & l'autre valve, dont on nomme les especes pétoncles sans oreilles.

PEIGNES A OREILLONS ÉGAUX ou PELERINES. *Pectines utrinque pariter auriti, valvâ superiore planâ, alterâ profundâ, quatuordecim aut sexdecim costis & totidem canaliculis latis, diversimodè striatis distincti; diversis coloribus rubris purpurascentibus, roseis flavis aureis, croceis tincti, maculati & variegati, vulgò conchæ Sancti Jacobi, seu conchæ peregrinatrices appellati.* Les coquilles de Saint-Jacques, autrement appellées pélerines, composent un genre

parmi les peignes, pour les distinguer d'avec les pétoncles & les peignes sans oreilles. On les appelle pélerines, parce que leurs valves servent d'ornemens aux pélerins de Saint-Jacques, qui en couvrent leurs colliers & leurs chapeaux.

Le caractere générique & spécifique des pélerines, ou des peignes à oreillons égaux, est d'avoir la valve supérieure, plate, un peu concave vers le sommet, & un peu moins étendue que la valve inférieure, qui est au contraire, très bombée en-dehors & fort profonde en-dedans. Ces sortes de bivalves varient autant par la diversité de leurs côtes & de leurs cannelures longitudinales, que par leurs nuances de différentes couleurs, & leurs marbrures. Ces côtes sont larges, applaties ou un peu arrondies, au nombre de quatorze ou de seize, dessus comme dessous, avec autant de larges cannelures profondes, différemment striées; mais on remarque que les côtes striées de la valve supérieure sont moins élevées & souvent moins larges que celles de la valve inférieure, qui sont d'ailleurs munies de quatre ou de six stries longitudinales & paralleles; au lieu que les stries des côtes du battant supérieur, sont transversales & beaucoup plus fines. Ce battant supérieur est d'une couleur plus ou moins rouge, rayé & tacheté de couleur pourpre rembruni, ou blanchâtre tacheté de rouge, tandis que le battant inférieur est blanc, & seulement coloré de jaune ou de rouge, vers le sommet dans bien des especes. Il y a néanmoins des pélerines, dont la surface externe de la valve inférieure est aussi intéressante par ses belles couleurs différentes, que par celles dont le battant supérieur est orné; mais c'est ce qui se rencontre plus rarement; c'est pourquoi les Conchyliologistes distinguent ces dernieres especes, dont les côtes sont plus arrondies & moins striées, à cause des belles couleurs alternatives, arrangées par zones, fort larges, nuées de jaune souci, de blanc & de couleur de rose, que l'on voit sur cette surface de la valve inférieure; ou avec des grandes zones aurores & oran-

gées, tachetées de traits différens de rouge foncé ou pourpré. Il y a des pélerines, dont cette surface est nuée de couleur marron & sang de bœuf, mouchetée de couleur pourpre noirâtre, ou avec une seule teinte de rose de Provins. Toutes ces nuances parviennent quelquefois jusque sur les oreillons.

La surface extérieure de la valve plate ou supérieure, est ordinairement d'un rouge de sang de bœuf plus ou moins vif ou rembruni, sur laquelle se rencontrent divers desseins plus foncés en couleur, des lignes & différentes taches en tous sens, des marbrures mêlées de blanc, arrangées par zones plus ou moins distinctes & d'une maniere alternative, principalement, ou le plus souvent, depuis le milieu du peigne, jusque vers le sommet. La surface intérieure des pélerines, montre les mêmes cannelures que celles qui sont à l'extérieur, mais plus plates & toujours unies; cette surface est blanche ordinairement, depuis le milieu des battans jusqu'au sommet, tandis que toute la circonférence est rouge sang de bœuf. L'endroit, où reside l'animal, est quelquefois raboteux, sur-tout dans la valve supérieure. Les peignes à oreillons égaux ont depuis un pouce de diametre, jusqu'à plus de six pouces. Les uns ont plus de largeur que de longueur, les autres ont une longueur égale à la largeur, suivant les especes, qui varient aussi par l'épaisseur de la coquille. On trouve des pélerines sur les côtes de France, sur-tout en Bretagne & dans la basse Normandie, à Grandville, vers les côtes voisines du mont Saint-Michel, à Saint-Jacques de Compostelle en Galice, sur les côtes d'Angleterre, dans la mer Baltique, & dans les mers orientales & occidentales. Les especes exotiques sont entr'autres celles que l'on nomme le bénitier, la sole ou l'évantail, & la pélerine magellanique.

Gualtieri, tab. 98. litt. A. *Concha pectinata major, in parte superiore plana striis eminentibus asperis, in parte verò inferiore convexa, striis striatis*

insigniter notata nonnullis lineis fasciata, ex albido rufescens.

Ejusdem, tab. 99. litt. A. *Concha pectinata eadem cum superiore subalbida, aut ex albido rufescens, maculis conspicuis subrotundis, atro purpureis, aliquandò piceis in summitate striarum identidem aspersa, & signata.*

Ejusdem, litt. B. *Concha pectinata eadem, sed striis magis profundè striatis, seu magis canaliculatis distincta, candidissima.*

PEIGNES A OREILLONS INÉGAUX. *Pectines impariter auriti, utraque valvâ convexâ, pulcherrimis coloribus citrinis, aureis, purpurascentibus, & rubris depicti; costis striatis, granulatis, spinosis, & imbricatis insignes.* Ce sont les especes que l'on peut distinguer, entre le genre des pélerines & celui des pétoncles. Le caractere distinctif des peignes à oreillons inégaux est d'avoir le plus souvent la même largeur & presque les mêmes proportions que celles des peignes à oreillons inégaux; mais ils en different néanmoins, non-seulement par un oreillon qui a un quatrieme ou un cinquieme de moins d'étendue que l'autre, mais encore parce que ses valves sont toujours convexes des deux côtés, comme les pétoncles dont l'oreillon dominant est plus saillant. Les peignes à oreillons inégaux ont des variétés dans leurs especes par la différence des côtes longitudinales, ainsi que par la diversité de leurs couleurs & de leurs marbrures. Les unes ont des côtes très larges élevées, onduleuses & tuberculeuses; les autres les ont plus étroites, en plus grand nombre, & dont les stries sont ou granuleuses ou épineuses ou tuilées. Les surfaces de ces sortes de bivalves sont des plus intéressantes, par les vives couleurs citron, aurore, orangée, pourpre ou amarante, rouge de diverses nuances plus ou moins mêlées de blanc. Ce genre de peignes, qui approche le plus de celui des pétoncles, renferme les especes que l'on nomme la coraline, le manteau ducal, la gibeciere ou

la bourſe, les peignes à petits oreillons ou les peignes bombés, la rape & la lime douce. *Voyez* ces mots.

PEIGNES BOMBÉS *Pectines utrinque maximè convexi mediocriter & impariter auriti, ſtriati, canaliculati, ex fulvo vel fuſco, vel cinereo colore nigreſcentes & variegati.* Ces eſpeces ont leurs valves très convexes, garnies chacune d'une vingtaine de petites côtes, & autant de cannelures longitudinales, légerement ſtriées d'une maniere tranſverſale. Ces ſortes de peignes, dont les oreillons ſont petits, peu inégaux, ont leurs valves légeres, très minces, marbrées de couleur noirâtre mêlée de brun, & un peu de blanc, ou de couleur enfumée, mêlée de fauve ſur les battans ſupérieurs, tandis que le battant inférieur eſt blanchâtre & fauve, marbré de couleur cendrée, tirant ſur le noir. Les peignes bombés à petits oreillons ont depuis un pouce & demi de longueur, juſqu'à un pouce neuf ou dix lignes ſur une largeur égale, & un pouce de convexité.

PEIGNES MAGELLANIQUES, ou PEIGNES NACRÉS A OREILLONS ÉGAUX. *Pectines magellanici utrinque pariter auriti, ſtriis minutiſſimis in longum ductis, valvâ ſuperiore complanatâ; alterâ convexâ, extùs coloribus rubeſcentibus intùs ſplendore margaritifero inſignes.* Ce peigne peu connu eſt à valve ſupérieure plate, & à valve inférieure bombée, comme les pélerines, garni de ſtries longitudinales, fines & ſerrées, de couleur rougeâtre ou de tuile endeſſus, & d'incarnat en-deſſous mêlée de blanc. Toute la ſurface intérieure eſt nacrée; il ſe trouve dans les mers des îles Magellaniques.

PEIGNES SANS OREILLONS. *Pectines inauriti leviter ſtriati & coſtati, coloribus flavis albidis & ſubrubris depicti.* Ce genre n'eſt compoſé que d'un petit nombre d'eſpeces, dont le caractere diſtinctif conſiſte dans leurs formes applaties, & quelquefois bombées, de n'avoir aucun oreillon à côté des ſommets

des valves; de ressembler le plus souvent aux especes de petits manteaux ducaux de la Méditerranée, ou à des petites pélerines aux oreillons près, avec la différence aussi qu'ils sont convexes des deux côtés ; les uns ont des stries longitudinales assez serrées, les autres ne portent que quatre ou cinq larges cannelures. Le ligament est situé au milieu des sommets, avec une charniere peu articulée. La surface extérieure des especes à cannelures rares de la Méditerranée, sont jaunes citron, ou d'une couleur livide. Il y en a de couleur de rose, & cendrés. L'espece, que l'on nomme sourdon sur les côtes d'Aunis & du Poitou, est un peigne dépourvu d'oreillons.

Les Conchyliologistes donnent le nom de peignes sans oreilles, à des especes de cames striées & comprimées, dont la charniere est formée d'un ratelier ceintré de dents, arrangées comme dans les especes de cames appellées furies, & auxquels on peut conserver leur dénomination, en les appellant peignes sans oreilles, improprement dits. *Voyez* ces mots.

Gualtieri a fait représenter trois especes de peignes sans oreillons, dont la premiere est à stries serrées, & les deux autres à côtes larges & rares. La premiere espece, tab. 74. litt. B. B. *Pectunculus, striis ad cardinem inæqualiter concurrentibus, ex albido flavus, punctis rubris notatus.*

Ejusdem, litt. C. C. *Pectunculus complanatus, quatuor tantùm striis latissimis distinctus, piceo colore depictus.*

Ejusdem, litt. D. D. *Pectunculus complanatus, ipsis latissimis striis bifidis, ex albido flavus.*

PEIGNES SANS OREILLES improprement dits. *Chamæ æquilateræ striis rotundis in longum ductis distinctæ, sicut pectines inauriti; testâ crassâ, formâ subrotundâ & satis depressâ; maculis subnigris vel castaneis vel rubris in fundo albido vel citrino notatæ, & viginti denticulis in cardine armatim dispositis insignes.* Coquilles univalves du genre des cames rondes, de

l'eſpece appellée furie, quant à la charniere, l'épaiſſeur du teſt, & le pourtour intérieur des battans, qui eſt dentelé en maniere de feſtons. La forme des ſtries, qui partent des ſommets des valves d'une maniere plus ou moins réticulée, a fait nommer ces bivalves, peignes ſans oreilles. Il y en a de pluſieurs eſpeces, ſçavoir, la grande eſpece tachetée de noir, celle qui eſt tachetée de rouge, & une autre nommée l'orpheline. La premiere, qui peut avoir juſqu'à un pouce & demi de diametre, eſt applatie avec une vingtaine de ſtries arrondies, aſſez larges, réticulées par d'autres légeres ſtries tranſverſales, tachetées & mouchetées de couleur noirâtre & brune, quelquefois un peu azurée, ſur un fond blanchâtre. Deſſous les ſommets, qui ſont écartés l'un de l'autre, pour faire place à un ligament extérieur, ſe trouve une charniere, compoſée de neuf ou dix petites dents, arrangées en portion de cercle à chaque côté des battans, leſquelles s'engrènent réciproquement, à-peu-près de la même maniere, que celles qui forment la charniere des cœurs, en arche de Noë. La ſurface intérieure de cette bivalve montre une grande tache de couleur marron, ſur un fond blanc.

GUALTIERI, tab. 72. litt. H. *Concha craſſa, ſtriata, ſtriis rotundis, & rarioribus, ex candido ſublutea, maculis piceis diverſimodè punctata, & notata.*

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 24. *lett. B.* Voici un des plus beaux peignes. Ses coquilles extrêmement épaiſſes & d'un beau blanc en-dedans, ſes cannelures bariolées de brun, de jaune & de bleu, le diſtinguent infiniment des autres. Il n'a point d'oreilles. Ses valves ſont convexes.

La ſeconde eſpece du peigne ſans oreilles, improprement dit, ne differe de celle-ci, que par ſon volume moins grand, & ſes taches rougeâtres, en forme de flammes ſur un fond blanchâtre.

PELERINE ou COQUILLE DE S. JACQUES. *Concha peregrinatrix Sancti Jacobi.* Nom générique, que l'on donne communément à des coquilles bivalves du genre des peignes à oreillons égaux,

principalement aux especes que l'on trouve sur les côtes du mont-Saint Michel. *Voyez* PEIGNES A OREILLONS ÉGAUX.

PELERINE TUILÉE, ou PETONCLE TUILÉE DE L'AMÉRIQUE. *Voyez* ces mots.

PELORIDE, ou CAME PELORIDE, ou PELORE, ou CAME PELORINE. *Chama pelorides vel peloria, sive chama pelorina.* Les anciens Naturalistes nomment ainsi, selon Rondelet, un coquillage bivalve, du genre des cames. Pline & Athenée nomment cette espece, la péloride, du mot grec πελωριος, ou parce qu'elle est plus grande que les autres cames ou coquilles béantes, ou parce qu'elle tire son nom d'un promontoire de Sicile, appellé pelore, & que l'on vantoit comme une des meilleures pour manger, suivant le rapport de Jule Pollux.

La came péloride, dit Rondelet, de *testaceis*, *lib.* 1. *pag.* 12. est composée de deux écailles, qui sont toujours béantes, quoique bien fermées, & restent même dans cette position, sans l'approche de la chaleur, soit que l'animal soit mort ou vivant. Ses valves sont oblongues, unies, d'une couleur blanche tirant sur celle de la pourpre; le ginglyme, qui les réunit, est au milieu. La chair, qui est dans la coquille, est blanche, & ses écailles suffisent à peine pour la contenir, lorsque l'animal y est ramassé. S'étend-t-il, il est beaucoup plus long que sa coquille : sa figure est arrondie, de la grosseur du doigt du milieu, & assez semblable à un membre viril. A l'autre extrémité, on apperçoit deux trous, l'un rond, qui est la bouche, & l'autre, pour les excrémens. On donne dans la Saintonge, ajoute Rondelet, le nom de palourde, à des cames qui ne sont point béantes ni si grandes, & qui sembleroit tirer son étymologie, du mot péloride. La chair de la péloride se digere difficilement, parce qu'elle est dure; mais elle est nourrissante. *Chama peloris duabus conchis constat, quæ numquam ita junguntur, quin semper hient, & vivo & mortuo animante, etiam sine calidi contactu.*

Eæ oblongæ sunt & læves, ex albo purpurascentes, in medio connexæ. Caro intùs alba est, quæ etiam contracta tota testa vix capi potest, extenta multò longior, est rotunda, spissa, pudendo virili non absimilis, digiti medii crassitudine. In extremo altero foramina duo apparent, alterum oris est, rotundum, alterum excrementi. Santones conchæ strictæ & non hiantis speciem palourde appellant, quæ vox à peloride deducta esse videtur : sed ea chama peloris non est, cùm magna non sit, neque hiet. Caro peloridis dura est, ob id difficilè excernitur & multùm nutrit.

PELOTTE DE BEURRE, ou TINNE DE BEURRE. *Voyez* TINNE DE BEURRE.

PELURE D'OIGNON, HUITRE. *Ostreum specie peculiari, fragile seu duabus testis sæpè tenuissimis, complanatis, diversimodè curvatis & pellucidis, compositum; variis substantiis semi-margaritiferis, & coloribus sive argenteis, sive aureis, sive roseis, ampliùs vel minùs velatis, vel nitentibus distinctum; cepæ cuticula appellatum.* Les Conchyliogistes nomment ainsi une coquille bivalve du genre des huîtres, à cause que ses valves sont quelquefois presqu'aussi minces que la pelure d'oignon. Elles sont baroques, plates, cambrées de différentes manieres, plus ou moins transparentes & fragiles. Le battant supérieur, qui est ordinairement moins cambré, est percé d'un trou rond assez grand, ou ovale, situé vers le sommet. Cette huître est d'une substance demi-nacrée, lamelleuse, tantôt argentine, ou jaune, de couleur d'or; tantôt de couleur de rose ou lilas, ayant quelquefois le brillant du talc, ou d'une substance d'une fausse nacre obscure & nébuleuse suivant les especes. Ces sortes d'huîtres sont souvent adhérentes à des vermisseaux, à des coquillages, ou à différens corps étrangers; il y en a qui sont si fortement attachées contre les rochers, que les valves inférieures y demeurent fixées sans pouvoir les en arracher, ou y laissent les premieres couches lamelleuses de leurs coquilles. La charniere des pelures d'oignons du genre

des huîtres eſt formée d'une petite patte ovale ſituée au-deſſus du trou de la valve ſupérieure, & correſpondant à une cavité de même forme de la valve inférieure. Ces huîtres ſe trouvent aſſez abondamment dans la Méditerranée, & peuvent avoir juſqu'à deux pouces & demi de diametre. L'huître, appellée la ſelle Polonoiſe eſt de l'eſpece des pelures d'oignon; c'eſt pourquoi on la nomme auſſi la grande pelure d'oignon.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 10. *lett. C.* On appelle cette coquille la pelure d'oignon; ſa légereté, la belle nacre du dedans tirant ſur le verd, ne peuvent aſſez ſe remarquer, ainſi que ſes replis & ſa large fenêtre d'en haut: la grande ſelle de cheval ſe range dans cette eſpece.

PELURE D'OIGNON A BANDES DE RUMPHIUS. Notre Conchyliologiſte Hollandois nomme ainſi une coquille univalve d'eau douce, du genre des nérites ombiliquées ou des natices, qu'il appelle en latin *cochlea lutaria*, le limaçon qui vit dans la boue; autrement en langue Hollandoiſe, Gebande ajuyn ſchil; la pelure d'oignon à bandes. C'eſt l'eſpece appellée en France le cordon bleu ou l'idole, en Amérique manetou. *Voyez* ces mots.

PELURE D'OIGNON TONNE. *Concha globoſa umbilicata, leviter ſtriata, canali truncato, teſtâ tenui, labro dentato; colore rufo maculis fuſcis & albidis nebulata; cepæ cuticula nominata.* Coquille univalve du genre des tonnes ou conques ſphériques, ainſi appellée à cauſe de ſa légereté. Sa forme eſt ſphérique, cerclée d'une vingtaine de ſtries larges ou de cannelures légeres, plus prononcées dans l'intérieur qu'au dehors. Sa volute eſt compoſée de cinq à ſix ſpires convexes, ſéparées par un ſillon aſſez profond. L'ouverture de cette conque eſt ſpacieuſe avec une lévre mince, ceintrée, dentelée, & avec une columelle ſinueuſe, umbiliquée, & tranchante, leſquelles ſe terminent par une ſimple échancrure. La ſurface extérieure eſt rouſſâtre, nuée & tachetée en longueur de brun, de fauve

& de blanc. La couleur intérieure eſt rouſſe, & d'un beau blanc luiſant ſur le fût extérieur & vers le bord de l'intérieur de la lévre, ſur-tout quand la coquille n'eſt point encore parvenue dans ſon dernier période de groſſeur. Cette coquille, qui eſt orientale, porte ordinairement deux pouces de longueur, ſur quatre ou cinq lignes moins de largeur.

Rumphius, tab. 27. litt. D. *Cochlea pennata.* Holl Ajuyn ſchil ; la pelure d'oignon.

PENTADACTYLE. *Pentadactylus.* Terme de Conchyliologie qui exprime les cinq doigts ou pattes d'un *murex*, de l'eſpece appellée araignée de mer, comme les aporrhais, le bélier ou la grande araignée mâle. *Voyez* Araignée Pentadactyle.

PERÇOIR ou FORET. *Voyez* Foret.

PERDRIX. *Concha globoſa tenuis & umbilicata, canali truncato, rufo colore & maculis fuſcis vel fulvis & albidis, in ſtriis latis faſciatim alternatimque diſpoſitis, depicta & ſicut pennata; concha pennata vel perdix appellata.* Coquille univalve du genre des tonnes ou conques ſphériques, d'une forme très-renflée, ornée, ſur une vingtaine de ſtries larges & plates, de taches brunes ou fauves, ondées de blanc d'une maniere alternative, ſur un fond fauve-roux, & à donner une idée du plumage de la perdrix dont cette conque porte le nom. Sa clavicule eſt compoſée de cinq ſpires, peu élevées & convexes, ſur leſquelles les taches diminuent & s'effacent par gradation. La coquille de la perdrix teſtacée eſt fort mince, légere & luiſante. Son ouverture, qui eſt très grande, montre une ſurface intérieure très unie malgré ſes cannelures, de couleur fauve, mêlée de blanc vers la lévre & le fût extérieur. Cette lévre eſt tranchante, évaſée en demi-cercle & un peu dentelée ; la columelle forme une bavure extérieure du teſt qui cache & compoſe l'ombilic. Cette extrémité ſe termine par une échancure. Cette conque ſphérique peut avoir depuis trois pouces de longueur juſqu'à cinq, ſur un cinquieme de moins de

largeur. Elle se trouve dans les mers de l'Amérique & des grandes Indes.

Rumphius, tab. 27. litt. C. *Cochlea pennata.* Patrys-hoorn, of kievits-ey; la perdrix ou l'œuf de vanneau.

Gualtieri, tab. 51. litt. F. *Buccinum majus, canaliculatum & sulcatum, striatum striis latis complanatis, insigniter umbilicatum, maculis fulvidis & albidis interruptis, in unâquâque spirâ per seriem signatum, intùs candidum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett. A.* Cette conque sphérique ou tonne est appellée la perdrix, parce qu'elle en imite le plumage.

La perdrix-tonne a plusieurs variétés dans son espece, non-seulement par ses différentes grosseurs, mais encore par ses cannelures plus ou moins larges & profondes, ainsi que par ses stries plates, sur lesquelles les taches varient beaucoup; elles sont tantôt longues avec des croissans blanchâtres, tantôt quarrées avec autant de taches blanches égales; tantôt ces taches sont disposées par intervalle, beaucoup plus larges, & par zones intermédiaires. Il y en a même une espece toute brune, très mince & dépourvue de taches. Ces dernieres ne parviennent point à un volume aussi grand que la perdrix ordinaire.

PERDRIX ROUGE. *Buccinum rotundum, ventricosum, levigatum, sex spiris elatis & convexis compositum; magnis maculis & fusco rubescentibus & purpurascentibus in longum ductis, in fundo ex albedine achates, apice roseo, vel chermesino depictum; magnâ aperturâ integrâ, aliquandò columellâ colore vinoso tinctâ, insigne; perdix rubescens appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins à bouche entiere ou sans canal, de la même forme que celui nommé le zebre ou l'âne rayé : elle est ventrue, arrondie, polie & luisante, composée de six spires bombées & élevées, ornées sur toute sa surface extérieure de grandes taches & de bandes longitudinales, larges, onduleuses

& en zigzags vers les premieres ſpires, de couleur brun-rouge, plus ou moins pourprée, leſquelles ſe détachent ſur un fond blanc, agathe & quelquefois azuré. Le ſommet, qui eſt obtus, eſt couleur de roſe, & quelquefois d'un beau rouge cramoiſi où d'une couleur de ceriſe, qui ſe répand preſque ſur toute la clavicule dans certaines eſpeces. L'ouverture de ce buccin eſt très grande, profonde, & montre quelquefois une ſurface intérieure de deux couleurs différentes, ſçavoir, une columelle unie, luiſante, d'une belle couleur de laque & vineuſe; tandis que tout l'intérieur de la lévre eſt d'une blancheur plus ou moins azurée. La coquille de ce beau buccin eſt légere, mince, un peu diaphane, & n'offre aux yeux l'éclat de ces belles couleurs, qu'après la ſuppreſſion de ſon drap marin, qui eſt délié, & de couleur marron. Il peut avoir depuis trois pouces & demi de longueur juſqu'à ſix, ſur un tiers de moins de largeur; on le trouve dans les mers de l'Amérique méridionale, ſurtout à Caïenne. Ce buccin varie beaucoup par ſon volume plus ou moins grand, ainſi que par ſes taches & ſes flammes plus ou moins larges, & nuées en couleur. Il y en a dont le ſommet eſt blanc ainſi que le fût intérieur. Les eſpeces, que l'on appelle buccins ſatinés ou ſimplement ſatins, ont la même forme.

Gualtieri, tab. 45. litt. B. *Buccinum parvum, integrum, ore obliquo, ventricoſum, ſtriatum ſtriis per longitudinem æqualiter percurrentibus, albidum, fulvidis, & vinoſis maculis undatim depictum, & variegatum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 10. *lett. E.* Un buccin d'une forme belle, couleur d'agathe, bariolée de rouge & de couleur fauve, avec une bouche fort évaſée & toute unie.

PERLE. En latin, *gemma, margarita, vel unio.* C'eſt une ſubſtance pierreuſe plus ou moins ronde, anguleuſe, grainée d'une ſaveur terreuſe & jouant les couleurs changeantes des coquilles de nacre, dans

lesquelles on les trouve ordinairement ; comme dans plusieurs especes d'huîtres, principalement dans celle qui est appellée pour cette cause mere-perle, dans les pinnes marines, & quelquefois dans les coquillages univalves du genre des oreilles de mer, où on les rencontre plus ou moins parfaites & adhérentes.

Athenée rapporte que l'on trouve dans la mer des Indes, une coquille nommée berberi, qui contient des perles en grand nombre. Elles se vendoient au poids de l'or en Perse & dans les régions orientales. La perle croît dans la chair de ce coquillage, dit cet ancien Naturaliste, comme les glandes parmi la chair d'un pourceau ladre.

Pline, Dioscoride, Mathiole & Rondelet, disent que les coquillages dans lesquels croissent les perles, quand la saison les porte à la génération, s'entr'ouvrent & bâillent pendant la nuit : alors ils se remplissent d'une rosée, dont ils conçoivent les perles, qu'ils rendent selon la qualité de cette rosée. Si la rosée qu'ils ont reçue est pure, les perles qui en sont produites, ont une blancheur admirable ; & si elle est trouble, elles sont troubles de même : s'ils reçoivent beaucoup de rosée, les perles qui en proviennent sont fort grosses, & s'ils en reçoivent peu, elles sont petites. Suivant ces auteurs, ces coquillages bivalves ont peur du tonnerre, & se resserrent aussitôt qu'ils l'entendent. C'est de-là que viennent les perles qui n'ont aucune substance & qui sont pleines de vent. Les perles sont molles & tendres, tant qu'elles sont dans la mer, & elles s'endurcissent dès qu'on les en a tirées.

Les auteurs sont partagés sur l'origine des perles. Les uns pensent avec Pline, qu'elles s'engendrent dans l'espace d'un mois, de la rosée qui tombe du ciel, & que les huîtres viennent recevoir sur la surface de la mer : d'autres les regardent comme une lépre ou excrément des huîtres ; & quelques-uns comme une concrétion formée d'un suc nourricier dans les huîtres trop vieilles, ou attaquées d'autres maladies, à peu près de la même

même façon, que le calcul ou la pierre ſe forme d'un amas de gravier dans le rein ou la veſſie. Ce ſentiment paroît à Samuel Dale, aux auteurs de la ſuite de la matiere médicale & à pluſieurs bons phyſiciens, ſinon le plus vrai, du moins le plus vraiſemblable.

Le ſuc ou la colle qui ſert, aux huîtres & aux pinnes marines, a former par la tranſpiration les commencemens & les aggrandiſſemens de leurs écailles, s'extravaſe quelquefois hors de ſon réceptacle naturel : il s'amaſſe par gouttes ; il s'épaiſſit par petits pelotons, ou globules de la couleur de l'écaille, ce qui donne lieu de penſer que la matiere de l'une eſt la même choſe que la matiere de l'autre. Pour une perle que l'on trouvera dans le corps de l'huître, on en trouvera mille attachées à la nacre, où elles ſont comme autant de verrues.

Il y a une multitude d'huîtres où l'on ne trouve jamais de perles, d'où l'on peut inférer que la perle eſt un défaut dans l'huître, & un défaut qui n'eſt pas commun. D'ailleurs on a remarqué, dans les relations des voyageurs, que les côtes où l'on fait la pêche des perles ſont très mal-ſaines, ce qui fait croire avec raiſon que les huîtres qu'on y trouve ne renferme des perles que parce qu'elles ſont malades. Les payſans même ne veulent pas manger des huîtres dans leſquelles ils les trouvent, tant la chair leur en paroît mauvaiſe. Au contraire plus les huîtres ſont exquiſes, moins on y trouve de perles ; d'où il eſt aſſez naturel de conclure que les eaux où l'on pêche le plus de perles ſont mal-ſaines, & qu'au contraire les huîtres qui habitent dans des eaux ſaines, & qui ſe nourriſſent de ſucs bienfaiſans, ne donnent que peu, ou point du tout de perles, parce qu'il n'y a aucune maladie & aucun déſordre dans leur tempérament.

Il arrive quelquefois que les perles croiſſent au point d'empêcher les coquilles de ſe fermer, & alors les huîtres en meurent. Il n'y a point de lieu affecté pour la génération des perles. Elles naiſſent indifféremment en toutes les parties de l'huître ; mais il s'en trouve ordinai-

rement dans chacune une ou deux plus grosses & mieux formées que les autres. Cette huître est bonne à manger comme les communes, si l'on en croît Lemery; ce qui doit s'entendre de cette sorte d'huître en général; car pour les huîtres qui renferment des perles, il est constant qu'elles sont dures & désagréables à manger.

Les perles viennent des pays étrangers. Tavernier nous apprend qu'il y a quatre pêcheries de perles en Orient. La premiere est autour de l'Isle de Barhein dans le golfe Persique; la seconde vis à vis de Barhein sur la côte de l'Arabie heureuse, près de la ville de Carifa; la troisieme dans l'île de Ceylan, dans la mer qui bat le bourg de Manaao; la quatrieme sur la côte du Japon, où l'on en pêche plus rarement, parce que les Japonois ne se soucient gueres de joyaux. On compte cinq autres pêcheries de perles en Occident, qui sont toutes situées dans le golfe du Mexique, le long de la côte de la Nouvelle-Espagne. On pêche encore des perles dans la mer Méditerranée, en Ecosse & ailleurs; car outre ces huîtres Orientales & Occidentales si renommées; il y a d'autres genres d'animaux testacées, qui fournissent des perles, comme les moules de la mer Baltique, de Norvége, de la Laponie, de la Silésie, entre lesquelles il s'en trouve de distinguées par leur blancheur, par leur éclat, & par leur rondeur; mais pour la plupart elles sont baroques & nullement comparables en beauté avec celles d'Orient & d'Occident. Comme les huîtres sont au fond de la mer ordinairement attachées aux rochers, les pêcheurs y descendent dans un corbeille, où tient une grosse pierre qui pese environ trente livres, & avec un couteau, ou un autre instrument de fer dont ils sont munis, ils détachent les huîtres. Quand ils ont rempli la corbeille, ils donnent à leurs compagnons le signal au moyen d'une corde qui sert à les retirer incontinent. Quoique ces pêcheurs ou plongeurs descendent quelquefois à plus de soixante pieds de profondeur, ils

disent que le jour y est si grand, qu'on y voit aussi clair qu'à terre. Dès qu'ils touchent le fond, ils courent de tous côtés sur le sable, arrachant les huîtres de dessus les pierres & les pointes des rochers le plus vîte qu'ils peuvent; car ils n'ont pas de temps à perdre. Les meilleurs plongeurs demeurent pourtant jusqu'à une demi-heure sous l'eau; mais la plupart n'y peuvent rester qu'un quart-d'heure. Dans certains endroits ils se servent d'une éponge imbibée d'huile & liée au bras, qu'ils flairent de temps à autre. Ailleurs ils n'emploient pour cela ni huile ni aucune autre liqueur : ils ne font que retenir leur haleine, s'y étant accoutumé dès leur bas âge. Les jeunes gens robustes & vigoureux y sont les plus propres. Au reste ces pauvres gens sont exposés à des grands périls : car outre les risques de se précipiter si profondément dans la mer, de demeurer accrochés à quelque endroit, de s'estropier, ou même de se tuer, en tombant sur quelque pierre ou quelque pointe de rochers, de perdre la tramontane par la peur, & de s'évanouir en manquant d'air, ils courent encore celui d'être dévorés par de gros poissons sur-tout par les requins.

Lorsque les huîtres sont tirées de la mer, on les étale au soleil, & l'on attend qu'elles s'ouvrent elles-mêmes : car si on les ouvroit de force comme on ouvre nos huîtres à l'écaille, on pourroit endommager & fendre les perles. Il y en a de différentes couleurs, les unes blanches, les autres tirant sur le jaune, ou sur le verd; d'autres qui sont livides & comme plombées. Tavernier dit en avoir eu six parfaitement rondes, mais aussi noires que du jayet. La couleur blanche leur est la plus naturelle; la couleur jaunâtre ou verdâtre provient de ce que les pêcheurs vendant leurs huitres par morceaux, & les marchands attendant quelquefois jusqu'à quatorze ou quinze jours qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes pour en tirer les perles, quelques-unes de ces huîtres venant pendant ce temps là à perdre leur eau, se gâtent & s'empuantissent; de sorte que

la perle ſe jaunit ou verdit par l'infection; ce qui eſt ſi vrai que dans toutes les huîtres qui ont conſervé leur eau , les perles ſont toujours blanches. Celles de couleur plombée & noire ne ſe trouvent guères qu'en Amérique, & cette couleur vient de la nature du fond de la mer, qui eſt plus remplie de vaſe qu'en Orient.

Toutes les huîtres que l'on pèche ne contiennent pas des perles : il s'en trouve beaucoup qui n'en ont point. Les années pluvieuſes ſont les plus favorables pour cette pêche; car on a obſervé qu'après les grandes pluies, les huîtres étoient plus abondantes en perles. On trouve auſſi quelquefois des perles dans nos huîtres communes : celles-ci ſe nomment perles d'Ecoſſe; & celles des moules, & des pinnes marines ſont nommées perles deLorraine. Celles des pinnes marines ſont groſſes & on les diſtingue très aiſément. On en diſtingue pareillement dans pluſieurs autres coquillages. De quelques lieux qu'elles viennent, elles y ont été formées par des applications, ou appoſitions naturelles de couches, ou lames très minces & luiſantes , en façon de pelures d'oignons, qui ſe ſont enſuite durcies & pétrifiées; car leur matiere eſt la même que celle de la nacre & des autres coquilles.

Michel Bernard Valentin, après avoir rapporté les diverſes opinions des auteurs, touchant la génération des perles, embraſſe le ſentiment de ceux qui penſent que les perles ſont autant de petits œufs, qui proviennent uniquement des coquilles femelles en vertu d'un accouplement ordinaire, & qui en produiſent de nouveaux, de l'un & de l'autre ſexe : mais les hiſtoires qu'ils racontent à ce ſujet quoiqu'elles lui ſemblent ſuffiſamment circonſtanciées & conſtatées par des témoignages authentiques, paroiſſent néanmoins plus ridicules que ſérieuſes, plus fabuleuſes que véritables. Mais ſur cet objet écoutons M. de Réaumur. Les anciens, dit cet académicien n'ont débité que du fabuleux ſur l'origine des perles. La phyſique eſt trop avancée pour

qu'il ſoit beſoin de prouver, qu'elles ne ſont point produites par la roſée celeſte, malgré ce qu'en ont dit des auteurs graves. Ceux qui les ont priſes pour les œufs des poiſſons où on les trouve, ne méritent pas non plus qu'on s'y arrête. M. Geoffroy le jeune les range parmi les bézoards, parce qu'il met dans cette claſſe toutes les pierres formées par couches qui s'engendrent dans les animaux. La pierre, qu'on appelle perle, eſt d'une eau argentée approchante de la nacre de la coquille, quoique formées toutes deux d'une même matiere. Celle de la nacre de la coquille ſe porte juſqu'au dehors du corps de l'animal, où elle eſt touchée par des eaux bourbeuſes, qui altere ſa couleur; au lieu que la matiere de l'autre a été reçue entre les membranes, qui l'ont miſe à couvert. La matiere des perles n'eſt autre que celle qui forme la nacre de la coquille. M. de Réaumur s'eſt confirmé dans ce ſentiment, par les obſervations qu'il a faites ſur la pinne marine.

Il en a trouvé dans ce coquillage de différentes couleurs, & ſur-tout de deux ſortes; les unes, dont les nuances approchent de celle de la nacre, & les autres d'une couleur rougeâtre, conformément à la coquille qui eſt compoſée de deux couches, de couleur différente, l'une rougeâtre, & l'autre de couleur de nacre, parce que l'animal a des ſucs pierreux colorés, pour fournir aux perles de ces deux couleurs principales. Si les vaiſſeaux qui portent le ſuc propre à bâtir la nacre, ſe briſent, ils forment une couleur de nacre. Si les vaiſſeaux qui ſe briſent, ſont ceux qui portent le ſuc dont l'autre partie de la coquille eſt bâtie, l'épanchement de ce ſuc produira des perles rougeâtres ou de couleur d'ambre, comme la coquille qui en eut été formée; ainſi dans les parties du poiſſon qui forment la coquille de couleur rougeâtre, on trouve des perles de la même couleur, & dans les parties du poiſſon, qui répondent aux endroits de la coquille où eſt la nacre, on trouve des perles de couleur de nacre.

Il y a des perles noires, ou plutôt noirâtres, ajoute M. de Réaumur. Il en a trouvé dans la pinne marine, qui ont été obſcurcies par le mélange de quelque ſuc, qui leur donne une grande partie de leur opacité, & de leur couleur brune; mais en dedans, quand elles ſont briſées, on voit qu'elles ont une couleur approchante de celle des perles jaunâtres. Il y a encore des perles, dont une moitié eſt de couleur de nacre, & l'autre moitié noirâtre : c'eſt qu'elles ont été formées dans le confluent de deux vaiſſeaux à ſucs de différentes couleurs.

Les Joüailliers appellent loupe de perle, un ſuc pierreux, qui s'échappe plus abondamment, & qui ſe figeant, forme une eſpece de nœud. Quand ils en trouvent de demi ſphériques, ils les font ſcier, & de deux de même groſſeur, collées enſemble, ils compoſent une perle. Les perles les plus eſtimées ſont les perles orientales, & entre celles-là, on choiſit les plus groſſes, qui ſoient en même temps parfaitement rondes, polies, blanches, luiſantes, ou tranſparentes; c'eſt ce qu'on appelle perles d'une belle eau. Le prix eſt plus ou moins haut, ſuivant qu'elles approchent plus ou moins de ces qualités. On ne les emploie que pour les colliers & les braſſelets. Mais on ſe ſert en médecine de perles menues, qu'on appelle ſemences de perles, parce qu'elles reſſemblent à des ſemences. Elles n'ont pas moins de vertu que les groſſes, & ne coûtent pas tant : il faut néanmoins les choiſir orientales, blanches, claires, tranſparentes & nettes. On les prépare en les broyant ſur le porphyre, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites en poudre impalpable.

Les perles, diſent les auteurs de la ſuite de la matiere médicale, ſervent en médecine, à augmenter la pompe & le prix de pluſieurs diſpenſations, ſans en augmenter le mérite, car elles n'ont pas d'autres vertus que les coquilles qui les renferment; c'eſt-à-dire, qu'elles ſont bonnes pour détruire & amortir les acides, comme ſont toutes les matieres abſorbantes & alkalines. Ainſi, l'on s'en ſert avantageuſement contre les aigreurs de l'eſto-

mac, contre la faim canine, dans le cours de ventre, & dans les hémorrhagies. La dose est depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros. On les emploie encore dans les potions cordiales, pour résister à la malignité des humeurs, & pour réparer les forces abatuës : mais cette derniere vertu ne nous paroît devoir être attribuée qu'à leur qualité alkaline, qui, absorbant les acides de l'estomac, qui quelquefois causent la cardialgie, & la lipothymie, en irritant les nerfs du plexus stomachique, & faisant subitement cesser ces symptômes, a fait croire qu'elles étoient cordiales par elles-mêmes, quoiqu'elles ne le soient que par accident, à la façon des coraux & des yeux d'écervisses. Ainsi, nous croyons que l'idée qu'on se forme des perles, comme d'une production précieuse, influe beaucoup sur les qualités qu'on leur attribue. Les Apothicaires y trouvent leur compte en les taxant dans leurs remedes, comme s'ils avoient employé les plus grosses perles de l'Orient & de la plus belle eau ; & le malade a l'esprit satisfait en pensant qu'un remede extrémement cher doit lui faire beaucoup de bien. Au reste, de sçavans médecins ont assez écrit sur cette charlatanerie, pour nous dispenser d'en dire ici davantage. Il paroît cependant qu'il devroit être bien clair pour tout le monde, que si les remedes les plus chers avoient le plus de vertu, les pauvres seroient exclus de leur usage, & qu'il n'y auroit que les riches qui pourroient se guérir avec facilité ; ce qui seroit contraire à la bonté de Dieu & à la Providence, qui a établi la médecine pour le soulagement de tous les hommes, & qui, pour cette fin, tire des choses les plus viles en apparence, les remedes les plus souverains.

PERLE PORCELAINE. *Porcellana minima ovata, lævis & lucida, extremitatibus bifidis, colore ex flavo livido distincta ; gemma appellata.* On nomme la perle une coquille univalve du genre des porcelaines de la petite espece : sa figure ovoïde & convexe est terminée dans ses deux extrémités, par deux petites saillies, fendues, & comme fourchues. Cette petite porcelaine est

d'une couleur jaunâtre ou livide, très unie, luisante comme la perle dont elle a aussi un peu la figure. Il y en a de couleur d'ambre, dont l'espece est encore plus petite. L'ouverture est droite, étroite & bordée de denticules serrées & bien articulées. La porcelaine, dite la perle, porte depuis quatre ou cinq lignes de longueur jusqu'à sept ou huit lignes, sur un tiers de moins de largeur.

Rumphius, tab. 39. litt. N. *Margarita*; Holl. Pareltje; la petite perle.

Ejusdem, litt. L. *Globulus lævis.* Holl. Gladde Knoopje; le petit bouton uni.

Gualtieri, tab. 14. litt. M. *Porcellana vulgaris, lævis, candida, fragilis, capitibus bicornibus, rima angusta & dentata.*

La petite porcelaine, dite la perle, a une variété dans son espece, plus grosse, plus convexe, & de couleur jaune tachetée de rouge : le prolongement de ses extrémités est moins saillans.

Gualtieri, lett. N. *Porcellana vulgaris, lævis, crocea, dorso minutissimis maculis sanguineis elegantissimè punctato. capitibus bicornibus.*

PERRON. *Buccinum parvum, canali paulisper prolongato, quinque spiris supernè complanatis insigne.* Nom que l'on donne en Hollande, à une coquille univalve du genre des buccins de la petite espece, dont le canal est un peu allongé. Il est composé de cinq spires de vive arrête, applaties en dessus, & saillantes en dehors. Sa couleur est fauve clair, avec un liseré plus foncé. Il peut avoir dix à onze lignes de longueur, sur moitié moins de largeur.

M. Davila, *cat. systématique, pl. 5. lett. L. pag.* 144, *art.* 193. Un buccin lisse avec des orbes, applatis & saillans en dehors, presque en vive arrête, nommés en Hollande, perron.

PERROQUET PERLÉ. *Cochlea lunaris margaritifera, pulchro colore viridi variegata.* Nom que quelques Conchyliologistes donnent à un limaçon à bouche

ronde, de l'eſpece des burgaux. Sa couleur, qui eſt blanche, eſt marbrée par zones, d'un très beau verd, & que l'on ſupprime plus ou moins, pour mettre en évidence à l'extérieur, la nacre qui brille toujours en dedans. Sa volute eſt compoſée de ſix ſpires un peu élevées.

PERROQUET D'EAU. *Monocolus antennis capillaceis multiplicibus, teſtâ bivalvi.* Linnæus nomme ainſi une petite coquille bivalve, qui ſe trouve dans les rivieres & les marais; elle n'eſt pas plus groſſe qu'une ſemence de chou, ovale, oblongue, égale de chaque côté, boſſue par devant, un peu émouſſée, ſemblable en tout à une coquille. Mais dans les coquilles, dit l'auteur, l'ouverture eſt par les côtés, & à celle-ci, quand elle eſt hors de l'eau, on la prendroit pour la ſemence de quelque plante; mais elle s'ouvre dans l'eau, & paroît une coquille. Cette eſpece de perroquet d'eau nâge avec vîteſſe, comme les autres eſpeces. Sa coquille eſt cendrée. Quand elle s'ouvre, l'inſecte fait ſortir, par une de ſes extrémités, beaucoup de petits filets, égaux en longueur & blancs. En remuant ces filets, il eſt porté ſur l'eau, & il ne s'arrête point que ſa coquille n'ait trouvé quelque choſe de terreſtre. Il s'y arrête avec les autres de ſon eſpece, & il y reſte. Quand il ſe repoſe, ſa coquille eſt entierement fermée.

PERSPECTIVE. Coquille univalve, du genre des limaçons coniques, ou des ſabots, que l'on nomme auſſi cadran. *Voyez* CADRAN.

PETIT ANE. *Porcellana minima, oblonga, alba, tribus faſciis ex fuſco nigricantibus diſtincta; aſellus dicta.* Coquille univalve du genre des porcelaines de la petite eſpece, ainſi appellée, à cauſe que ſa ſurface extérieure eſt traverſée de trois barres, ou zones larges, noirâtres ou brunes, ſur un fond blanc. Elle eſt allongée & luiſante, avec une ouverture preſque droite, & bordée des deux côtés de denticules bien articulées. Cette petite porcelaine porte ſept ou huit lignes de longueur, ſur preſque moitié de moins de largeur.

Rumphius, tab. 39, litt. M. *Asellus*. Holl. Ezeltje ; le petit âne.

Gualtieri, tab. 15. litt. M. *Porcellana fimbriata, lævis, minor, candida, tribus fasciis nigricantibus vel ex fusco rufescentibus cincta.*

M. d'Argenville, *pl.* 18. *litt.* T. *pag.* 271. Cette porcelaine est appellée le petit âne, à cause des trois barres noires, qui se voient sur sa robe blanche.

La Porcelaine, dite le petit âne a une variété dans son espece, qui est mince & fragile ; laquelle représente dans son petit volume, celle que l'on appelle la poire ; c'est-à-dire, que la lévre est tranchante, écartée en arc, & dépourvue de denticules, ainsi que le fût, qui est uni. Cette coquille est luisante, d'un beau blanc & avec trois zones brunes, ou noirâtres, comme dans l'espece dont l'ouverture est dentelée.

PETIT DEUIL. Coquille univalve, du genre des limaçons à bouche presque ronde, de l'espece des burgaux noirs, de l'Amérique, que l'on nomme aussi la pie. *Voyez* Pie.

PETITE OREILLE DE MIDAS. *Buccinum parvum, oblongum, rotundum, ore fimbriato sine canali & sinuoso; columellâ dentatâ. Auris minor Midæ appellata.* Coquille univalve du genre des buccins de la petite espece, à bouche entiere ou sans canal. Elle est ainsi appellée, pour la distinguer de la grande oreille de Midas. Sa forme est oblongue, arrondie, & dont les cinq spires, qui composent la volute, sont élevées & convexes. L'ouverture est allongée, bordée d'un côté, d'une lévre blanchâtre, retroussée & sinueuse, ou avec un renflement intérieur ; & de l'autre, par une columelle extérieure, garnie de deux apophyses, & quelquefois d'une seule ; ce qui fait en quelque sorte ressembler cette ouverture à celle d'une petite oreille. La surface extérieure de ce petit buccin est unie, marbrée & bariolée de couleur marron, de fauve & de blanc. Sa longueur porte

ordinairement quatorze lignes, ſur un peu moins de moitié de largeur.

PETITE VEROLE. *Porcellana minima, in dorſo innumeris punctis granoſis, vel exiguis tuberculis exaſperata; candida vel purpuraſcens.* Coquille univalve du genre des porcelaines de la petite eſpece. Toute la ſurface ſupérieure de celle-ci eſt chargée de ſtries circulaires & obliques, relevées d'un grand nombre de petits grains, ou de petits tubercules, traverſées par un ſillon longitudinal vers le milieu du dos. Les ſtries, que l'on remarque du côté de l'ouverture, ne ſont point granuleuſes, mais profondes, & forment autant de denticules, qui bordent une ouverture étroite, aſſez droite, & laquelle ſe termine, par deux extrémités aſſez ſaillantes, échancrées, & comme fourchues. Les Conchyliologiſtes diſtinguent la porcelaine à petite vérole blanche, qui eſt la grande eſpece, dont la longueur porte tout au plus, huit à neuf lignes, d'avec une autre eſpece plus petite, chargée de petits grains ſur un fond pourpre-cendré. On nomme auſſi cette derniere, le cloporte. *Voyez* CLOPORTE.

RUMPHIUS, tab. 39. litt. I. *Nuſſatellana granulata.* Holl. Ryskorl; le grain de ris.

GUALTIERI, tab. 14. litt. Q. *Porcellana vulgaris candidiſſima, toto dorſo exiguis tuberculis exaſperato & paululùm ſinuato.*

Ejuſdem, litt. R. *Porcellana vulgaris ex fuſco purpuraſcens, exiguis tuberculis, vel punctis elatis notata, dorſo ſinuato.*

M. D'*ARGENVILLE*, *pl.* 18. *litt. V. pag.* 271. Une porcelaine, que l'on nomme la petite vérole, de couleur blanche, avec des grains aſſez élevés.

PETONCLES. *Pectunculi, ſeu pectines ſæpiſſimè minores, ſemi-auriti, ex utraque parte convexi, ſtriis in longum ductis aliquandò ſpinis armatis, vel imbricibus inſtructis, ſtriati.* Coquilles bivalves, qui forment un genre parmi les peignes, & que les Conchyliologiſtes diſtinguent de ceux qui ont deux oreillons égaux ou

des pelerines, ainsi que des peignes à oreillons, peu inégaux. Le terme de pétoncle paroît être un diminutif du mot peigne. *Pectunculus à pectine*, parce qu'en général il se rencontre beaucoup de petites especes parmi les pétoncles.

Le caractere distinctif de ces sortes de bivalves consiste dans l'inégalité des oreillons, qui sont beaucoup plus étendus & plus saillans d'un côté que de l'autre, & dont l'un des deux plus grands est échancré en dessous, de maniere que le contre-oreillon, ou celui de dessous, déborde l'oreillon supérieur. Les pétoncles sont également bombés des deux côtés, & ont en général, plus de longueur que de largeur. Les côtes, les stries, & les canelures longitudinales, sont ordinairement égales, depuis le nombre de vingt-cinq jusqu'à soixante-dix, quelquefois armées d'épines, ou garnies de tuiles plus ou moins élevées. Les pétoncles composent un genre de bivalve très intéressant, par la beauté de leurs couleurs différentes; les uns sont de couleur souci-citron, les autres sont violets ou de couleur pourpre, amaranthe; de sang de bœuf, ou rougeâtre. Il y en a de couleur de feu, & différemment marbrés. On trouve des pétoncles presque dans toutes les mers, dans celles de l'Amérique, des grandes Indes, dans toute la Méditerranée. Il y en a également dans les mers du Nord de la plus grande beauté, comme dans la Groenland & ailleurs.

RONDELET, *de testaceis*, *lib.* I. *pag.* 18. dit que l'on prend dans le sein de la mer de l'Aquitaine, des petits peignes, que l'on appelle communément pétoncles; que ceux que l'on pêche en Normandie se nomment hannous, qu'à Rome, on leur donne le nom de gongole, *quasi conchylæ*. Les pétoncles, ajoûte Rondelet, ont leurs valves striées, toutes deux concaves, & quelquefois armées de pointes des deux côtés. Ils n'ont des oreillons que d'un côté, quelquefois à gauche, & quelquefois à droite. Les pétoncles sont tantôt blancs, tantôt rougeâtres. La chair en est tendre, plus agréable au goût que celle des pélerines ou des peignes ordinaires, à cause qu'elle

eſt mélangée d'un ſel plus modéré. Il y a des perſonnes qui ſe font un grand régal des pétoncles, ainſi que des huîtres. On en mange beaucoup dans la Saintonge & à Bordeaux. *Pectunculi concham ſtriatam habent, utramque cavam, aculeis aliquot parvis armatam, alterâ duntaxat parte auriti ſunt, aliquandò dextrâ, aliquandò ſiniſtrâ. Horum aliqui candidi ſunt, alii rubeſcunt, Carne ſunt tenerâ, molli, guſtuique gratiore quàm alii pectines, ob ſalſi cum dulci permixtionem. His atque aliis oſtreis quidam maximè delectantur, iiſque frequentiùs & copioſiùs veſcuntur, ut Burdigalenſes & Santones.*

M. Adanſon a donné le nom de pétoncle à pluſieurs bivalves, dont l'auteur a formé un genre, qui comprend les eſpeces qu'il nomme le mofat, le kaman, le jagon, le morin, le fagan, le robet, l'anadara, la muſſole, le jabet, & le vovan.

M. d'Argenville, qui a rangé les pétoncles parmi les peignes, dit qu'ils n'en différent que par la grandeur, & que le mot de pétoncle, eſt un diminutif de peigne. Cet auteur fait mention d'un pétoncle, connu dans le Poitou ſous le nom de ſourdon.

PETONCLES DU NORD. *Pectunculi magnâ ſpecie, ſtriis reticulatis ſtriati, eximiis coloribus, rubris, croceis, citrinis, miniatis inſignes & exornati.* Ces eſpeces ne ſont preſque jamais appareillées avec leurs propres valves, ou au moins, on n'en connoît rarement aujourd'hui autrement, à juger par leur pourtour, dont les extrémités des ſtries ne s'entre-joignent point; mais ces ſortes de pétoncles ne ſont pas moins recherchés, par la beauté de leur forme & de leurs diverſes couleurs. Les deux battans ſont allongés, larges, proportionnés, également bombés & chargés de petites côtes longitudinales ou de ſtries alternatives d'inégales groſſeurs, dont les petites cannelures intermédiaires forment un réſeau fin par d'autres ſtries tranſverſales, très déliées. On peut compter ces côtes ou ces ſtries, depuis cinquante juſqu'à ſoixante-dix, leſquelles partent des ſommets, ou de la partie la plus convexe des valves d'une maniere plus ou

moins prononcée, ſans acquerir beaucoup plus de largeur vers leurs terminaiſons & la circonference de la coquille. La ſurface extérieure de ces ſortes de bivalves eſt encore plus admirable par l'éclat des plus vives couleurs dont elle eſt décorée ; tantôt par de larges zônes ceintrées, nuées de couleur ponceau, incarnat, dans la plus grande partie des battans, leſquelles nuances ſe changent en d'autres zônes de couleur de roſe ou de violet clair vers les ſommets; tantôt ces zônes ſont de couleur orangere, nuée de citron, en acquerant par gradation, une véritable couleur violette vers les mêmes extrémités : il y en a de couleur aurore, de ceriſe & amaranthe, avec les mêmes gradations. La ſurface intérieure de ces ſortes de pétoncles montre un mélange confus de toutes les couleurs, qui ſont arrangées avec tant d'ordre en dehors. Les oreillons dominans ſont très ſaillans & plus échancrés l'un que l'autre en deſſous. Les pétoncles du Nord ont leurs coquilles minces, légeres, avec une charniere dont les rainures & les moulures correſpondantes ſont peu articulées : ils nous viennent de la mer Baltique & de celle du Groenland. Leur longueur paſſe deux pouces & demi, ſur quatre ou cinq lignes de moins de largeur.

PETONCLES TUILÉES. *Pectunculi ſtriis imbricatis ſtriati, variis coloribus purpuraſcentibus, ſubrubris, flavis, albis, depicti & variegati.* Ces eſpeces n'ont ordinairement qu'un petit nombre de ſtries, que l'on peut compter depuis neuf juſqu'à douze, chargées de petites tuiles, quelquefois recourbées en deſſus, leſquelles s'étendent juſque ſur les oreillons. Leur ſurface extérieure eſt ſouvent marbrée de jaune & de violet, ou de blanc & de couleur pourprée; elle eſt quelquefois de couleur rougeâtre de diverſes nuances. Quelques-uns appellent ces pétoncles, pélerines tuilées.

GUALTIERI, tab. 74. litt. H. *Pecten tenuis, ſtriatus ſtriis imbricatis, ex roſeo, & albido variegatus.*

PHARAONE. *Cochlea Pharaonis.* Coquille univalve du genre des ſabots, ainſi nommée par les pêcheurs,

qui la trouvent dans les mers du Brésil, & dans la mer Rouge. Quelques Conchyliologistes lui conservent la même dénomination; mais elle est plus connue en France sous le nom de bouton de camisole. *Voyez* BOUTON DE CAMISOLE.

PHILIN. Nom donné par M. Adanson, à un coquillage univalve du genre que l'auteur appelle l'yet. Cette seconde espece d'yet, que je nomme philin, dit l'auteur, est plus rare que la premiere espece, & se voit plus volontiers vers l'embouchûre du Niger, que sur les côtes du cap Verd. C'est dans le mois de Février que M. Adanson l'a observée. La coquille du philin est mince, beaucoup moins épaisse & plus longue que celle de l'yet. Il y en a dont la longueur est d'un pied & davantage, & surpasse une fois la largeur. Son ouverture est plus étroite & moins évasée: elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son échancrure supérieure & l'inférieure sont plus profondes.

Les variétés, que l'âge produit dans cette coquille, suivent tout le contraire de ce que l'auteur a fait observer dans l'yet. Les petites sont à proportion plus courtes que les grandes; car leur longueur n'est pas double de leur largeur: elles n'ont que deux dents à la lévre gauche; leur sommet est arrondi & élevé, quoique peu saillant au-delà de l'extrémité de la coquille; & l'intervalle qui sépare les spires, est applati, & peu creusé. Dans les vieilles, on voit trois ou quatre dents extrémement grandes sur la lévre gauche, & l'intervalle des spires est creusé fort obliquement. La couleur des jeunes est brune au dedans, agathe clair au dehors. Les grandes sont par-tout de couleur de chair. L'animal est moins grand que celui de l'yet. Son pied n'est gueres plus long ni plus large que la coquille. Sa couleur est blanchâtre. La chair de cette espece n'est d'aucun usage. Les Maures se servent de sa coquille pour puiser de l'eau.

COLUMNA, Aquat. pag. 28. & 30. *Concha natatilis*, νηριτωδης, *altera*.

Ejusdem, *Concha natatilis*, νηριτωδης, *altera magna*-

BONANNI, Recr. pag. 112. claſſ. 3. n. 2. *Cochlea indiæ Orientalis ex inſulis Philippinis, trecentis libris ponderans.*

LISTER, Hiſt. Conchyl. tab. 800. fig. 7. *Buccinum perſicum, ſubfuſcum, maximum, anguſtum, claviculâ excavatâ, cujuſque margo admodùm acuta eſt, ex inſulis Philippinis.*

KIRKER, Muſ. p. 449. n. 2. *Cochlea Indiæ orientalis ex inſulis Philippinis, trecenis libris ponderans.*

LANGIUS, Mett. pag. 21. *Cochlea longa, pyriformis major, intorta, cylindroïdea, umbonata, lævis.*

GUALTIERI, tab. 29. litt. B. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroïdea, ſtriata ſtriis aliquantulùm undatis, umbonata; in baſi margine acuto donata, ſubalbida, lineis & maculis rufis raris undatim depicta.*

KLEIN, Tent. pag. 80. ſpec. 1. *n.* 1. *Cymbium umbilitum; concha nautiloïdes altera magna,* FABII COLUMNÆ.

BONANNI; *Cymbium mamillare: pro turbine mamillam exerens; philippinum; ab inſulis Philippinis.*

PHOLADES. *Pholades ſeu conchæ multivalves, vel ſextivalves, vel quintivalves vel trivalves & bivalves, teſtis inæqualibus ſæpiſſimè tenuiſſimis, hiantibus vel non accuratè clauſis, diſtinctæ.* Coquilles qui compoſent des genres dans la claſſe des bivalves & des multivalves. Le terme pholade, en latin *pholas*, vient du grec φωλας, qui veut dire une choſe cachée & renfermée, *res occulta, & abſcondita*; parce que le poiſſon qui loge dans la pholade, appellée par quelques-uns *mentula monachi*, ſe forme dans les trous des pierres ſpongieuſes, de la nature de celles de ponce, de banche, de marne, ou ſe tiennent cachées dans la glaiſe, l'argille ou le bois pourri. Les pholades s'appellent pitauts en Normandie, dattes à Toulon & en Provence; dans le Poitou & l'Aunis on les appelle dails, en Angleterre, piddochs. On diſtingue les pholades, par le nombre, l'inégalité & la figure de leurs pieces ou de leurs écailles, par la nature de leur habitation & par les différentes mers d'où elles proviennent

proviennent. Ces ſortes de coquilles ont en général une forme allongée, arrondie, quelquefois fermée exactement comme les dattes de Toulon ou pholades bivalves, ou entr'ouverte comme les eſpeces qui, outre les pieces capitales dans leſquelles l'animal eſt renfermé, ont encore d'autres petites pieces minces, fragiles, inégales & fixées par des ligamens, tant à la coquille qu'à l'animal. C'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes les appellent pholades trivalves, quand elles ont trois pieces; quintivalves & ſextivalves, quand elles en ont cinq ou ſix, comme il arrive aux eſpeces connues ſous le nom de dails ou pitaux. *Voyez* les mots DAILS, DATTES, PHOLADES SEXTIVALVES ET QUINTIVALVES.

RONDELET, *de teſtaceis*, *lib.* 1. *pag.* 49. donne le nom de *pholas*, à l'eſpece d'Italie & de la Provence appellée datte, & appelle les conques longues, *conchæ longæ*, les pholades multivalves, que l'on nomme cuiller dans le Languedoc.

ALDROVANDUS, *de teſtaceis*, *lib.* 3. admet deux eſpeces de pholades, ſçavoir, la datte & une ſextivalve de couleur cendrée, de la longueur de cinq doigts, avec un petit pédicule; mais ce naturaliſte avoue qu'il s'eſt trompé au ſujet du *pholas*, ne l'ayant point vu vivant, & appelle auſſi *conchæ longæ*, les pholades plurivalves.

GUALTIERI, *tab.* 105. a fait repréſenter pluſieurs eſpeces de pholades qu'il diſtingue des pouſſepieds & des glands de mer. Ce Conchyliologiſte dit que les pholades ſont des eſpeces de conchoïdes, ou coquilles de mer à pluſieurs ouvertures faiſant le calice, qui approchent le plus des conques marines, & dont les pieces ſont réunies par un ginglyme cartilagineux; *Conchoïdes ſunt teſtæ marinæ polystomæ, vaſculoſæ, quæ ad conchas marinas proximè accedunt quarum portiones teſtaceæ, articulatione cartilagineâ connectuntur.*

RUMPHIUS a fait repréſenter deux eſpeces de pholades parmi les moules, qu'il nomme en latin *pholas*, en langue Hollandoiſe, ſteen ſcheede, of ſteen moſſel;

la dail ou la moule qui ſe plaît dans la pierre; *pholas lignorum*; Holl. Hout moſſel; la pholade qui ſe trouve dans le bois.

M. d'Argenville dit que la pholade eſt une coquille multivalve, oblongue, qui a deux ou ſix pieces, unie, raboteuſe, faite en réſeau, fermant exactement, quelquefois entr'ouverte en quelqu'endroit. *Pholas eſt concha multivalvis, oblonga, duabus aut ſex teſtis diſtincta, lævis, aſpera, reticulata, accuratè clauſa, non perfectè clauſa.* Cet auteur diſtingue trois eſpeces de pholades. 1°. La pholade longue & ronde à deux écailles, *pholas oblonga & rotunda duabus valvis conſtans*; les eſpeces de Rondelet, d'Aldrovandus, de Rumphius & de Liſter, *pholas Rondeletii, pholas Aldrovandi, pholas Rumphii, & pholas Liſteri*; celle qui eſt unie, faite comme une moule, *lævis, muſculi inſtar;* le dactyle de Bonanni, *dactylus Bonanni*; la pholade rougeâtre & blanchâtre, *pholas rubra & ſubalbida*. 2°. Celle qui eſt longue, irréguliere & à deux écailles, *oblonga, irregularis, duabus valvis conſtans*; la grande pholade de l'Amérique, *pholas Americana major*; celle qui devient remarquable par ſa largeur & par un tuyau très épais qui ſort en-dehors, *propter latitudinem & craſſam fiſtulam in longum exertam ſpectabilis*. 3°. La pholade longue, irréguliere à ſix écailles, & qui loge dans la pierre, *oblonga irregularis, ſex valvis conſtans, in ſaxoque hoſpitans*.

M. d'*Argenville*, dans ſon appendice qui traite de la Zoomorphoſe, *pl. 7. p. 69.* fait mention de pluſieurs eſpeces de pholades; ſçavoir, la pholade ſextivalve, à laquelle il donne le nom de dail, & la pholade bivalve appellée datte, à Toulon. *Voyez* les mots Dail & Datte.

M. Adanſon a obſervé deux eſpeces de pholades ſur la côte du Sénégal; toutes vivent dans le limon un peu durci de l'embouchure du Niger. Cet auteur en forme un genre parmi les conques multivalves qu'il nomme le julau & le tugon.

M. Davila dans son catalogue systématique distingue les pholades bivalves nommées dattes, d'avec les pholades sextivalves & quintivalves; en rangeant les premieres parmi les moules cylindriques; c'est pourquoi ce Conchyliologiste compose deux genres séparément avec les dernieres ou les multivalves. Ces coquilles, dit-il, dont le caractere générique est de se loger dans les pierres tendres, l'argile & le bois, sont ordinairement composées de cinq ou six pieces fort inégales entr'elles, & plus ou moins fines, dont les deux plus grandes, qui sont latérales, répondent aux battans des bivalves; les autres, qui sont beaucoup plus petites, se trouvent fixées par des ligamens, partie sur le sommet & sur le repli extérieur de chaque battant, partie le long des battans même, soit en dessus, soit en dessous. Ces dernieres pieces sont si fragiles & si minces, qu'il est rare de les trouver jointes aux deux principales, qui d'ailleurs ne ferment jamais exactement; sçavoir, le premier genre appellé pholades sextivalves, & le second genre pholades quintivalves.

PHOLADES QUINTIVALVES. *Pholades quintivalves seu conchæ quinque testis partim lævibus & rugosis, partim reticulatis compositæ.* Ces sortes de pholades sont composées de cinq pieces, dont les trois petites sont placées l'une sur les sommets, les deux autres le long des valves, tant sur le dos que dans la partie inférieure: la forme totale de la coquille est presque conique; & sa surface extérieure est en partie chargée de stries fines réticulées & en partie ridée & unie. Les quintivalves se trouvent quelquefois nichées en tout ou en partie dans des morceaux de bois, dans lesquels ou en rencontre quelquefois plusieurs. Elles proviennent des mers des Indes.

Rumphius, tab. 46. litt. H. *Pholas lignorum*; Holl. Hout-mossel; la moule ou la pholade qui se plait dans le bois.

PHOLADES SEXTIVALVES. *Pholades sextivalves seu conchæ sex valvis compositæ.* Ces especes

ſont celles que l'on appelle dails, & dont les caractères génériques & ſpécifiques ſont d'avoir une forme allongée, évaſée & très couverte vers l'extrémité la plus longue de la coquille, d'avoir les ſommets des deux grandes valves recourbés en bec, & cachés par un double repli en maniere de feuille réciproque dans les deux battans; de montrer une ſurface extérieure, réticulée par des ſtries longitudinales & tranſverſales, granuleuſes, épineuſes ou tuilées, l'intérieur des deux valves préſente chacun une appendice au-deſſous de la charniere, en forme de languette, ou d'une petite cuiller large, tranchante à ſon extrémité & pliée à ſa naiſſance. La charniere eſt formée par une dent ronde, aſſez ſenſible, réciproque dans les deux grandes valves, & ſituée intérieurement vers leurs ſommets, au milieu de laquelle ſe trouve le ligament à reſſort. La coquille de ces pholades eſt mince, fragile, tranſparente comme la corne, dont elle a la tranſparence, ou comme celle des nautiles papyracées; les autres pieces, dont l'une eſt placée ſur le dos du teſtacée, & les autres latérales étant adhérentes à l'animal, ſe rencontrent difficilement. Ces eſpeces ſe trouvent ſur les côtes de France, ſur-tout dans la Méditerranée; les Conchyliologiſtes diſtinguent celles du Poitou & du pays d'Aunis, que l'on nomme dails, les ſextivalves pholades de l'Amérique, & la petite pholade d'Angleterre. *Voyez* ces articles & le mot DAIL.

GUALTIERI, tab. 105. litt. A. B. C. D. *Pholas major, ſtriis cancellatis exaſperata, ſubalbida.*

PHOLADES SEXTIVALVES DE L'AMÉRIQUE. *Pholades ſextivalves Americanæ, oblongæ, craſſis ſtriis in longum ductis imbricatis, & reticulatis; ambitu dentato inſignes.* Celles-ci, qui ſe trouvent dans les mers de l'Amérique, ſe diſtinguent par la longueur des deux battans principaux, qui ont quelquefois juſqu'à plus de cinq pouces, ainſi que par vingt-quatre ou vingt-cinq ſtries tuilées & raboteuſes, partant des ſommets pour ſe diſtribuer réguliérement ſur toute la ſur-

face extérieure des valves jusque vers les bords, ou les pourtours des battans qui sont dentelés. Les appendices intérieures en forme de languette, sont saillantes, larges à leurs extrémités, & un peu concaves. Les sommets sont en partie cachés par deux larges replis recourbés, & sinueuses. Ces sortes de pholades sont blanchâtres & moins minces que les autres.

Gualtieri, tab. 105. litt. G. *Pholas testâ crassiori, striis crassis, raris, à cardine ad marginem diductis signata, aliisque minoribus dorsum circulariter ambientibus fasciata, cancellata, & exasperata, subalbida.*

PHOLADES SEXTIVALVES D'ANGLETERRE. *Pholades sextivalves Anglicæ, minores, striis reticulatis, cancellatis, & testâ fragilissimâ distinctæ; albidine lacteâ.* Ces pholades sont très blanches, composées de deux valves dominantes, très minces & très fragiles, garnies de stries longitudinales & transversales, réticulées, ou en forme de treillis. Les sommets sont recourbés en-dedans & peu saillans. La longueur de ces pholades a jusqu'à un pouce neuf lignes de longueur, sur un pouce moins de largeur.

Gualtieri, tab. 105. litt. E. *Pholas testâ tenuissimâ, striis minoribus cancellatis signata, candida.*

PIE, ou PETIT DEUIL. *Cochlea ferè lunaris, umbilicata; testâ margaritiferâ, crassâ, ponderosâ, formâ latâ in basi, quinque spiris convexis claviculata; maculis albidis & nigerrimis oblique & diversimodè variegata & quasi intensè depicta, pica appellata.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche presque ronde, de l'espece des burgaux noirs de l'Amérique, qui est une variété de celle que l'on nomme la veuve, & dont ce limaçon differe simplement par ses taches & ses marbrures noires, obliques, plus ou moins interrompues, sur un fond blanc, au lieu d'un fond noir comme dans la veuve. On apperçoit quelquefois à travers ces taches la nacre argentine qui compose le test de ce burgau, suivant la conservation de la coquille, ou le degré de

la suppression de son drap marin. Sa forme est large à sa base, qui est blanchâtre, avec un ombilic concentrique, arrondi, profond & garni d'une assez grosse dent à son embouchure. Ce limaçon est pesant à cause de l'épaisseur de son test. L'ouverture est spacieuse, un peu comprimée avec une surface intérieure, d'une nacre brillante, jouant plus ou moins les couleurs de l'iris. La longueur de cette coquille, qui est égale à sa base, porte jusqu'à plus de trois pouces.

GUALTIERI, tab. 68. litt. A. *Cochlea marina terrestriformis, maxima, spiris gradatim assurgentibus, lævis, ex politurâ argenteâ.*

Ejusdem, litt. B. *Cochlea marina terrestriformis, lævis, candida, vel argentea, nigerrimis maculis aut lineis intensè, & diversimodè variegata, & signata.*

M. d'*ARGENVILLE, pl.* 8. *lett. G.* Une espece différente de sabot; parce qu'elle est ombiliquée : sa robe est à fond blanc, tacheté de noir : ce qui le fait nommer la pie.

PIED D'ANE, ou SPONDILE. Nom générique donné à des coquillages bivalves du genre des huîtres épineuses à talon. *Voyez* SPONDILE.

PIETIN. *Pedipes*. M. Adanson nomme ainsi un nouveau genre de coquillage marin qu'il a trouvé en abondance autour de l'île de Gorée. L'auteur le nomme ainsi à cause de la maniere singuliere dont il marche avec les deux talons dont son pied semble être formé. Pour découvrir ce petit coquillage, il faut le chercher dans les cavités des rochers que l'on nomme mâchefer dans le pays. C'est-là, & sur-tout dans ceux qui sont exposés aux grands coups de mer, qu'il se tient caché. Sa coquille n'est figurée nulle part, & M. Adanson doute si l'on pourroit y rapporter celle-ci de Lister, tab. 577. fig. 32. [*Cochlea compressa, fusca fasciata, brevior, sinu longo ad rostrum notabili*] : elle se rencontre dans peu de cabinets, & l'auteur ne l'a vue que dans ceux où il l'a envoyée. Elle est fort dure & épaisse, comme la plûpart des coquilles marines. Sa forme représente un

ovoïde arrondi dans ſon contour, obtus à ſa baſe, & pointu au ſommet. Elle n'a que trois lignes de longueur, & deux lignes un quart de largeur, c'eſt-à-dire, que ſa longueur excede la largeur à peine d'une moitié.

On y compte ſix tours de ſpirale qui deſcendent de droite à gauche, au contraire de celles du bulin & du coret; & l'auteur avertit que tous les coquillages, qui ſuivent celui ci, ont leurs ſpires tournées de même. Elles ſont peu renflées, & par conſéquent peu diſtinctes, ou fort étroitement liées les unes aux autres. La premiere ſpire, celle où eſt l'ouverture, a une telle diſproportion avec les autres, qu'elle les efface toutes: celles-ci ſont à ſon égard, ce qu'eſt un mammelon pointu ſur un tetton bien rond. Vingt-cinq ſillons aſſez légers ſont diſtribués aſſez également ſur toute la ſurface extérieure de la premiere ſpire; ils la ſuivent dans ſa longueur, & par-là coupent la coquille tranſverſalement, mais dans une direction oblique. Ces vingt-cinq ſillons ſe réduiſent à huit dans la ſeconde ſpire, à trois dans la troiſieme, & diminuent ainſi inſenſiblement juſqu'à la pointe du ſommet où elles diſparoiſſent.

L'ouverture eſt des plus ſingulieres. On peut la regarder comme une ellipſe dont le contour eſt très irrégulier. Son grand diamètre eſt double du petit: il eſt parallele au grand diamètre de la coquille, & un peu plus long que le ſommet. L'irrégularité, qu'on obſerve dans ſon contour, vient des dents qui en bouchent une bonne partie: on en diſtingue deux médiocres à ſa droite, & autant à ſa gauche, vers le milieu de ſa longueur, & une cinquiéme infiniment plus groſſe que les autres: celle-ci eſt placée à l'extrémité inférieure de l'ouverture, & s'éleve juſqu'au tiers de ſa longueur comme une languette qui la diviſe obliquement en deux parties inégales. Toutes ces dents ſont dans l'intérieur de l'ouverture: on en verra l'uſage ci-après. La lévre droite de l'ouverture eſt ſimple & fort tranchante: la gauche, au contraire, eſt arrondie, & recouverte d'une large bande, luiſante, & d'un beau poli. Quel-

ques-unes de ces coquilles ſont d'un fauve-clair, & d'autres ſont d'un blanc ſale. La lévre gauche de l'ouverture eſt communément aſſez blanche.

L'animal, qui habite cette coquille, eſt fort petit en comparaiſon d'elle. Sa tête forme un croiſſant, qui a une fois plus de largeur que de longueur. Elle eſt arrondie à ſon extrémité, qui eſt échancrée. Au milieu de ſa longueur, & en-deſſous eſt placée la bouche dont l'ouverture eſt formée par deux lignes horiſontales, jointes par une ligne verticale. Sa ſituation lui donne la figure d'une H couchée ſur le côté. Le jeu des lévres, qui forment cette bouche, ne conſiſte que dans un mouvement latéral, qui les éloigne & les rapproche alternativement de la ligne verticale. Les dents ſont ſemblables à celles du coret.

Les cornes ſont aſſez épaiſſes & cylindriques, c'eſt-à-dire, égales en groſſeur depuis leur racine juſqu'à leur extrémité. Elles ont plus de moitié de longueur que la tête, du milieu de laquelle elles ſortent. Dans leur ſituation naturelle, elles ſe portent verticalement enhaut, au contraire de ce que l'on voit dans la plûpart des coquillages qui les portent en-devant, ou ſur les côtés. Ses yeux ſont petits, ovales une fois plus longs que larges, & placés entre les cornes & la tête, de maniere que leur grand diamètre eſt parallele à ſa longueur.

Le pied de cet animal eſt ce qu'il a de plus ſingulier. Sa forme eſt elliptique, arrondie aux extrémités. Il a deux fois plus de longueur que de largeur, & il eſt preſqu'une fois plus court que la coquille. Mais ce qui le rend remarquable, c'eſt qu'il paroît compoſé de deux talons ſemblables, poſés à chacune de ſes extrémités. Ces talons laiſſent entr'eux un eſpace vuide & creuſé profondément, qui donne à ce pied la forme d'un pied-bot, auquel on peut très bien le comparer. Quant à la maniere dont il fait agir ce pied, voici ce que M. Adanſon a obſervé pluſieurs fois. Lorſqu'il veut marcher, il s'affermit ſur le talon poſtérieur, & porte le talon antérieur en avant, & auſſi loin que le peut

permettre la partie creuſe, qui eſt ſuſceptible d'un relâchement conſidérable : il rapproche enſuite le talon poſtérieur, de maniere qu'il touche l'antérieur, & fait avancer tout ſon corps d'un eſpace égal à celui qui les tenoit ſéparés. Ce premier pas fait, il en recommence un ſecond, en prenant pour point d'appui le talon poſtérieur que l'antérieur avance, & faiſant réciproquement ſervir celui-ci de point d'appui au talon poſtérieur pour le ramener à lui. On peut croire que ce mouvement, exécuté avec une certaine vîteſſe, doit accélérer conſidérablement ſa marche; auſſi y a-t-il peu de grands coquillages, que celui-ci, tout petit qu'il eſt, ne devance de beaucoup, quand il veut ſe donner la peine de marcher. C'eſt de la ſingularité de cette démarche que l'auteur a emprunté le nom de piétin, qu'il donne à ce coquillage.

On ne voit pas d'abord quel peut être l'uſage de la grande dent qui eſt en bas de l'ouverture de la coquille, & l'on ne s'imagineroit gueres qu'elle ſert à tenir écartés les deux talons dont on vient de parler. Cependant c'eſt un fait qui devient hors de doute lorſqu'on obſerve l'animal entrer & ſortir pluſieurs fois de ſa coquille : alors on voit ſes deux talons ſe retourner de côté, & paſſer l'un à droite & l'autre à gauche de la dent qui, étant prolongée juſques dans l'intérieur de la coquille, comme M. Adanſon s'en eſt aſſuré en la coupant en deux, les tient toujours éloignés l'un de l'autre, à quelque profondeur qu'ils la pénètrent.

Le manteau eſt une membrane épaiſſe qui ſe répand dans l'intérieur de la coquille, juſqu'aux bords de ſon ouverture, & laiſſe à droite un petit trou rond auquel répond l'anus. Le corps du piétin eſt d'un blanc ſale; mais ſes yeux & ſes cornes tirent ſur le noir.

PIGEON, ou PIGEONNEAU. *Murex ſemi-alatus, partim lævis, partim tranſverſim ſtriatus, formâ elongatâ, ſex ſpiris gibboſis & tuberoſis compoſitus; labio parùm expanſo, dupliciter ſinuoſo intùs colore violaceo tincto, leviter dentato; columellâ lævi, canali paula-*

lùm elongato, truncato & mediocriter recurvo, insignis & distinctus. Nom donné à plusieurs coquilles univalves du genre des rochers demi-aîlés, de l'espece la plus approchante de celles que l'on nomme gueules noires & tourterelles. Le caractere spécifique des pigeons est d'avoir une forme allongée, d'être en partie unie & en partie striée d'une maniere transversale; d'avoir une volute composée de six spires convexes, irrégulieres, bossues & tuberculeuses; de montrer une ouverture assez étroite, oblongue, avec une lévre moyennement grande & étendue, avec deux sinuosités ou échancrures, striée en-dedans, ou dentelée & ornée d'une trace longitudinale, large, de couleur violette. La columelle, qui est unie, se termine par un canal un peu prolongé, rétréci, échancré & un peu retroussé à son extrémité. On distingue le pigeon blanc, le même à lévre papyracée, & le pigeon fauve fascié.

PIGEON, ou PIGEONNEAU BLANC. *Murex semi-alatus, columbus testaceus albus appellatus, testâ crassâ ponderosâ & magnâ specie.* Ce *murex*, qui est tout blanc, est ordinairement d'un plus grand volume que les autres especes; sa coquille est pesante, épaisse, principalement vers la lévre dont les deux échancrures sont très articulées; les six spires, qui forment la volute, sont baroques, bossues & striées vers le sommet. Le renflement de la premiere spire, du côté de l'ouverture, est plus considérable & plus large que dans les autres pigeonneaux testacées. L'ouverture est assez grande, avec une large bande d'une couleur violette foncée, dont les nuances se répandent dans l'intérieur de la coquille & sur la columelle; cette columelle est presque droite, unie & terminée en pointe avec un canal échancré. Ce rocher demi-aîlé, porte jusqu'à près de deux pouces & demi, tout au plus, de longueur, sur seize lignes de largeur.

PIGEON, ou PIGEONNEAU BLANC PAPYRACÉE. *Murex semi-alatus, testâ tenui vel papyraceâ præsertim in labio; spiris valdè gibbosis, tuberosis, &*

toto colore albo insignis. Cette espece ne differe du pigeon blanc à coquille épaisse, que par sa forme moins large, bossue en-dessus comme en-dessous, principalement dans les spires, qui sont tuberculeuses d'ailleurs & très baroques. La lévre est très mince, ainsi que la coquille, tranchante, peu évasée, un peu sinueuse, & sans aucune échancrure. La columelle est unie, luisante, & peu allongée ; l'échancrure, qui se trouve ordinairement à l'extrémité dans les autres *murex*, n'est presque point prononcée dans celui-ci. Toute la surface extérieure & intérieure du pigeon blanc papyracée est blanche, avec l'exception que l'on apperçoit une légere nuance violette dans l'intérieur de la coquille. Cette variété peu connue a deux pouces de longueur, sur moitié de moins de largeur..

PIGEON ou PIGEONNEAU FAUVE. *Murex semi-alatus, gibbosus, colore albo, fulvo & fusco fasciatus, vel lineatus, vel aliquandò variegatus; intùs violaceus.* Ce rocher demi-aîlé est plus ou moins bossu dans sa plus grande partie, sur le dos de la coquille, vers les flancs & dans toutes ses spires, qui varient dans la plupart des especes ; les unes sont plus ou moins rentrantes avec des stries & des tubercules, les autres les ont en partie élevées, bombées & différemment bossuées. La surface extérieure de ces rochers varie encore davantage par la distribution de leurs couleurs : elle est fasciée de fauve & de blanc, mêlé de brun principalement dans les petites especes; seulement de couleur fauve avec des lignes blanches transversales dans d'autres qui sont plus unies & plus luisantes ; tandis que dans les plus grandes especes, toutes les nuances de couleur fauve, forment des traits ou de petits zigzags longitudinaux, & rendent cette surface comme marbrée & bariolée. La couleur violette, qui régne dans l'intérieur de la lévre aîlée de ces sortes de rochers, est plus foncée dans ces dernieres especes que dans d'autres; cette couleur s'étend quelquefois jusque sur la columelle, mais d'une maniere rembrunie. Les deux

échancrures, qui se rencontrent dans la lévre de ces coquilles, sont articulées, ainsi que celle de l'extrémité du canal; elles ont depuis seize lignes de longueur jusqu'à plus de deux pouces sur moitié moins de largeur en général. Il ne faut pas confondre ces rochers avec ceux que l'on nomme gueules noires & tourterelles. *Voyez* ces mots.

Gualtieri, tab. 31. litt. N. *Murex in summitate minutissimè striatus, mucrone tuberoso, fasciis albis & fuscis eleganter depictus, intùs violaceus.*

Rumphius, tab. 37. litt. V. *Canarium.* Holl. Gebande kanarie; le canari à bandes.

M. d'*Argenville*, *pl.* 14 *lett. N. pag.* 251. Ce rocher est un peu bossu dans les contours de sa tête: ses lévres sont quelquefois rouges & quelquefois noires; ce qui le fait nommer alors la gueule noire.

PILON, ou FAUSSE ARAIGNÉE FEMELLE. *Murex pseudo-alatus seu pseudo-harpago femina, labio tenui introrsùm recurvo; spiris in cymatio exertis & in summitate plerisque complanatis finitus; quatuor fasciis striatis & totidem convexis, in fundo subalbido, maculis rufis, ex fusco rubescentibus in longum ductis, variegatus, distinctus, & insignis.* Coquille univalve du genre des rochers, de l'espece la plus approchante de ceux que l'on nomme araignées femelles sans pattes: celle-ci n'en differe que par sa lévre très mince, rentrante, non aîlée, & sans pattes; c'est pourquoi on peut appeller aussi ce *murex*, la fausse araignée femelle. Le renflement & l'arrondissement de la partie supérieure de la coquille vers la volute, & son rétrécissement vers l'extrémité opposée, lui donnent assez la figure d'un pilon. La volute élevée en pyramide est composée de sept ou huit spires légérement striées, dont les premieres sont en partie concaves & convexes ou élevées en doucine; les dernieres deviennent de vive arrête, & applaties en dessus à mesure qu'elles parviennent au sommet. La surface extérieure de ce *murex* est bariolée de couleur brun rouge sur un fond blanc, avec

quatre fascies assez larges striées, & quatre autres intermédiaires élevées, & non striées. L'ouverture est allongée, avec une surface intérieure d'une blancheur qui se répand jusque sur une columelle extérieure unie, prolongée en pointe, & seulement terminée par une legére échancrure. Ce *murex*, qui provient des mers des Indes, n'a d'autres variétés dans son espece que celles dont la lévre est encore plus rentrante, l'ouverture moins large, la forme de la coquille plus effilée, moins grande & dont les fascies striées & non striées sont bariolées de grandes tâches jaunes-roux; ainsi que les araignées femelles à lévre plus ou moins aîlée. Ces sortes de rochers sont couverts, avant d'être dépouillés, d'un drap marin couleur de paille, fort mince qui excéde tellement la tranche de la lévre qu'il est difficile de n'en point arracher une partie; c'est pourquoi on rencontre souvent cette coquille dépourvue d'une portion de cette lévre. Le pilon ou la fausse araignée femelle peut avoir tout au plus jusqu'à près de quatre pouces de longueur sur deux pouces & demi de largeur, & même plus.

Rumphius, tab. 35. litt. C. *Harpago tertius*. Holl. Stompje.

Ejusdem, litt. D. *Harpago quartus*. Holl. Tweede Stompje.

Gualtieri, tab. 30. litt. A. *Cochlea canaliculata, recta, tenuior, umbonata umbone rugoso, & tuberoso, lævis, candida, duabus, aliquandò tribus fuscis, maculis in extremitate, tincta*. Il faut observer qu'il manque à cette coquille au moins une révolution entiere.

PINCE DE CHIRURGIEN. *Tellina inæquilatera, depressa, testâ tenui, latere dupliciter sinuoso, rostrato, colore roseo & citrino nebulata & radiata; volsella vel vulsella appellata*. Nom donné à une coquille bivalve du genre des tellines de l'espece épaulée ou sinueuse & dont les côtés sont inégaux. Celle-ci est composée de deux valves comprimées, unies, nuées & quelquefois radiées de couleur de rose & citron, dont

un côté eſt ſinueux doublement, de maniere à former une eſpece de bec prolongé comme une pince de chirurgien. Cette petite telline legére eſt quelquefois de couleur ponceau vers les ſommets. Sa largeur ſurpaſſe trois fois ſon élévation. On la trouve dans les mers des Indes.

Rumphius, tab. 45. litt. I. *Petaſunculus.* Le jambonneau. Holl. Banket hammetje, ook roos doublet; le petit jambon de feſte ou de banquet, ou la telline couleur de roſe.

Gualtieri, tab. 88. litt. T. *Tellina inæquilatera, altero latere inſigniter producto & ſinuoſo, ex chalteo & roſeo colore nebulata, & depicta, aliquandò eſt tota crocea, nonnullis lineis circumdata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 22. *lett. O.* C'eſt une telline à long bec, d'une couleur tirant ſur le jaune & la couleur de chair. On la nomme *vulſella* ou pince de chirurgien.

PINCEAU DE MER, ou ARROSOIR. *Voyez* Arrosoir.

PINNES MARINES. *Pinnæ marinæ, ſeu conchæ majores bivalves, duabus maximis teſtis partim margaritiferis, fragiliſſimis, pellucidis, depreſſis, vel lamelloſis, vel imbricibus vel aculeis, vel tubulis inſtructis, compoſitæ; ex cardine anguſto, in aliam extremitatem latam, ampliùs vel minùs longe productæ.* Coquilles bivalves, qui compoſent un genre par le nombre des eſpeces, qui approche le plus de celui de la moule. Le terme de pinne tire ſon étymologie, ſuivant les Latins, *a ſimilitudine pinnæ murorum* : mais le mot latin *pinna* paroît plutôt ſignifier, (quant à la figure de la coquille) une eſpece de plume ou d'aigrette que les ſoldats portoient autrefois ſur leur caſque. C'eſt pourquoi on appelle auſſi la pinne marine, la plume ou l'aigrette. Quelques-uns la nomment la nacre de perle de Provence; à Veniſe on lui donne le nom d'*aſtura; de pinna làna* à Genêve, ou coquille portelaine ou porte-ſoie, & en Hollande celui de vinne.

La pinne marine en général eſt le coquillage le plus grand qu'il y ait dans la claſſe des bivalves : ſa forme, qui eſt étroite, faite comme une eſpece de manche vers la charnière, ſe prolonge conſidérablement pour former une extrémité large, ſouvent arrondie, béante ou entr'ouverte ; ce qui donne à cette coquille la figure d'une raquette ou celle d'un jambon. Les battans des pinnes marines ſont auſſi en général très minces & très fragiles, aſſez tranſparentes ; d'une ſubſtance en partie nacrée rougeâtre ou cendrée, qui s'épaiſſit, & s'éleve en dos d'âne ſur-tout vers l'extrémité pointue. La ſurface extérieure des pinnes marines eſt tantôt lamelleuſe, à ſtries larges, rares & peu prononcées ; tantôt chargée de pluſieurs tuiles, de tuyaux cylindriques ou de pointes pliées ou comme roulées. La ſurface intérieure des battans au contraire eſt luiſante & polie, quoique raboteuſe dans quelques endroits ; ſa couleur eſt d'un rouge de ſang de bœuf ou d'écaille de tortue, dans quelques eſpeces, ou cendrée dans d'autres, dans toute l'étendue de l'extrémité la plus large ; tandis que le reſte de la coquille, ou le côté aigu, eſt d'une nacre argentine, plombée, & verdâtre. Le ligament à reſſort, qui réunit ces battans, s'étend depuis leurs ſommets juſqu'aux deux tiers & plus de leur longueur. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que les bords des valves du côté de ce ligament ſont beaucoup moins épais que ceux du côté oppoſé, qui eſt celui où la coquille s'ouvre. On ne diſtingue aucune dent à la charniere.

La pinne marine a ſes variétés, que l'on nomme jambons ou jambonneaux, ſçavoir, les eſpeces arrondies ou tronquées à leurs extrémités, celles qui ſont tuilées, garnies de tuyaux, & les jambonneaux papyracés. On trouve des pinnes marines ſur les côtes d'Italie, à Meſſine, Palerme, Siracuſe & à Smyrne, qui ont juſqu'à deux pieds de longueur : celles que l'on pêche dans la Méditerranée, ſur les côtes de Provence, ne paſſent guères un pied ; mais les pinnes marines de l'île Minorque portent juſqu'à un pied & demi de longueur.

RONDELET, *de testaceis*, *lib.* 1. *pag.* 50. distingue deux especes de pinnes marines, la grande & la petite. La premiere est large, composée de deux grandes écailles, & l'auteur en a vu à Rome de la longueur d'une coudée. Celles du Languedoc ont un pied d'étendue. La pinne marine ressemble assez aux moules, avec l'exception qu'elle a une extrémité plus étroite & beaucoup plus aiguë, qui demeure fichée dans le sable ou le limon de la mer quand elle est vivante : sa coquille est rude & d'une couleur rembrunie au dehors, & montre au dedans une surface luisante & une nacre argentine si elle a vécu dans le sable; au lieu qu'elle est moins brillante & plus jaunâtre si elle se trouve dans la boue. Elle contient beaucoup de chair, dont toutes les parties sont presqu'aussi peu distinctes que dans les moules. Les pinnes marines croissent dans les endroits fangeux & sabloneux, attachées par leur byssus. *Pinna duabus grandibus patula est conchis, ad cubiti magnitudinem accedit, tantam Romæ vidi, ait Rondeletius; in nostro litore pedali sunt magnitudine. Mytulis quodammodò similis est, nisi quod strictiorem partem multò magis acutam & longam habet, quoniam in arenâ vel in cæno affixa vivit. Testa foris est aspera, colore fusco, intus nitidi & argentei splendoris, si in arenâ vixerit pinna; si in cæno, colore est magis flavescente & minùs splendente. Intùs multùm est carnis cujus omnes ferè partes indiscretæ sunt, veluti in mytulis. Pinnæ in arenosis & cænosis locis proveniunt ex bysso alligantur.*

La seconde espece de pinne marine, que Rondelet appelle, *pinna parva*, différe de la précédente, en ce qu'elle est plus petite, que la partie aiguë est étroite, & que la coquille est comme échancrée ou évuidée avant de s'étendre en largeur. Elle vit fichée dans le sable & la vase. Sa chair est dure & de mauvaise odeur. *Pinnæ species est; magnitudine differt, & eo quòd antequam & acutâ & strictâ parte in arenosis & cænosis vivit defixa, carnem intùs duram habet quæ virus respit.*

ALDROVANDUS, *de testaceis*, *lib.* 3. *pag.* 531 & suivantes,

ſuivantes, fait mention de pluſieurs eſpeces de pinnes marines, ſçavoir, la grande & la petite de Rondelet, celles de Belon, de Zoographe & quatre autres qu'il compte parmi les autres eſpeces qui lui ſont propres; comme la pinne marine couverte de pointes, de neuf pouces de longueur, ridée en dehors, liſſe en dedans & rougeâtre; *nos pinnarum quatuor ſpecies ponimus, ait Aldrovandus, primo loco eſt pinna aculeata dodrantis unius longitudine, teſtâ foris rugoſâ, intùs glabrâ, coloris rubri* : la ſeconde pinne marine porte une petite touffe de filamens vers l'extrémité aiguë, ſemblable à la petite eſpece de Rondelet, & qui eſt celle que Belon a penſé par inadvertance être la pinne marine, appellée le jambon, en latin *perna*; *ſecundo, pinna parva Rondeletii ſimilis cum capillamentis in acutâ parte, quam pernam eſſe perperam putavit Bellonius* : troiſiemement celle qui peut être du genre du jambon, repréſentée avec le byſſus ou ſes ſoies; c'eſt l'eſpece qu'Ariſtote dit être âpre au toucher ſur ſa ſurface extérieure; *tertio, pinnæ pernæ fortè genus, cum ſetis illis : teſtâ foris ſcabrâ, ut Ariſtoteles voluit.* La quatrieme eſpece eſt repréſentée avec le dedans de la valve inférieure & la valve ſupérieure en deſſus, ſéparément, dont la couleur eſt rembrunie, rouge, & rude au toucher, tandis que la ſurface intérieure eſt couleur de ſang, & bleuâtre dans l'extrémité aiguë, & dont les nuances s'étendent juſques dans le bout le plus large. On voit en dernier lieu une pinne marine avec une excroiſſance : *quarto loco exhibetur alia pinna, parte internâ & externâ, depicta teſtâ foris fuſcâ, rubrâ & aſperâ, intùs ſanguinei & cærulei coloris, in imâ parte acutâ, quæ ſenſim in amplitudinem extenditur. Poſtremò datur pinna alia cum tubere adnato.*

Rumphius diſtingue pluſieurs eſpeces de pinnes marines, que l'auteur nomme *pinnæ*; en langue Hollandoiſe, Holſter ſchulpen, ham doubletten, ook ſteekdoubletten; ſçavoir, *pinna marina oblonga*, la pinne marine allongée; *pinna junior*, la jeune pinne marine; *pinna*

lata seu verna Plinii, l'espece large ou le jambon de Pline; *pinna lata altera*, & *pinna alba*, une autre espece large, & celle qui est blanche.

Gualtieri distingue les pinnes marines droites d'avec celles qui sont courbes, dont il a fait représenter douze especes, comprises les grandes & les petites, ou les jambonneaux non papyracées & les papyracées. Ce sont, dit ce Conchyliologiste des conques marines à valves égales & à côtés égaux, dont la charniere est sans boutons, *pinnæ rectæ & incurvatæ sunt conchæ marinæ, valvis æqualibus æquilateræ, cardine umbone destituto.*

M. d'Argenville n'a fait mention que de deux especes de pinnes marines, représentées avec plusieurs moules, sçavoir, la grande pinne marine & le jambonneau tuilé. Cet auteur dit qu'on en distingue de trois sortes. Celles de la grande espece venant de la Chine, qui sont rouges en dedans, & qui ont des perles nacrées & rougeâtres de la même matiere de la coquille : il y en a qui pesent jusqu'à quinze livres. Celles de la petite espece, & celles qu'on appelle *pernæ*, garnies de pointes dans leurs cannelures, & que l'on connoît ici sous le nom de jambon, ont la singularité d'avoir les bords de leur coquille plus épais du côté qu'elle s'ouvre, que vers la charniere. La pinne marine a une filiere qui produit de la soie brune; ce que les anciens appelloient *byssus*, & la plupart des moules en ont aussi : elles sont attachées ensemble par des fils qui sortent de leur langue; menus comme des cheveux, ou comme une soie de cochon : on peut les appeller les fileuses la mer. Lister les appelle *setiferæ* : ces soies different de celles des moules par la beauté & la finesse, comme un flocon de soie avec l'étoupe de chanvre. C'est par ces soies qu'elles s'attachent les unes aux autres, ainsi qu'à la pierre & à différens corps : cette raison leur a fait donner le nom de *pinna lana*. La pinne se nomme en François l'aigrette, la nacre, la plume.

Le même auteur, dans la Zoomorphose, rapporte

une espece de pinne marine, qui se trouve sur plusieurs côtes d'Italie & dans l'île Minorque. L'animal, qui habite cette coquille, dit M. d'Argenville, se tient immobile sur les rochers & toujours droit dans la place qu'il a choisie, sans jamais en sortir de lui-même.

Sa figure pyramidale & barlongue est terminée par une pointe qui entre dans le sable, l'autre reste dans l'eau. Ses soies sortent un peu au-dessus de la pointe de la coquille; & il part aussi plusieurs fils de différentes parties de cette pointe pour la mieux tenir fixée, & l'affermir contre les tempêtes & les mouvemens des flots. Ce byssus attire encore le limon à lui & les autres nourritures qui lui conviennent. Ce coquillage est composé de deux valves plus grandes que celles des moules, quelquefois chargées de pointes & de tubercules : on en voit qui ont deux pieds de long. Leur fil & leur soie sont infiniment plus recherchés, plus fins, & en plus grand nombre que ceux de la moule. On en fait des bas, des gants & des étoffes legéres, sans être obligé de teindre cette soie, qui reste toujours de couleur brune : il y a des Naturalistes qui ont appellé les pinnes marines, les vers à soie de la mer. Les coquilles des pinnes marines sont de différentes couleurs. Celles de la Chine sont rouges, d'où elles ont pris le nom de jambonneau.

L'animal, qui habite la pinne marine, ne se montre que très peu, parce que ses deux battans ou valves ne s'ouvrent presque pas. Son sommet est en bas, & son extrémité la plus large y est opposée. Quatre muscles, placés aux deux extrémités opposées de ces valves, le retiennent dans sa coquille, qui n'a point de charniere, mais un ligament applati & noirâtre qui regne jusqu'à la moitié des battans de la coquille.

Les pêcheurs assurent que les pinnes marines sont toujours attachées aux rochers ou aux pierres des environs par une houpe de filets : car pour les tirer du fond de l'eau, il faut toujours briser cette houpe. On les pêche à Toulon à quinze, vingt & trente pieds d'eau,

& quelquefois plus avec un instrument appellé crampe. C'est une espece de fourche de fer, dont les fourchons ne sont pas disposés à l'ordinaire ; ils sont perpendiculaires au manche, & ont chacun environ huit pouces de longueur, & laissent entr'eux une ouverture de six pouces, dans l'endroit où ils sont le plus écartés. On proportionne la longueur du manche de la fourche ou crampe, à la profondeur où l'on veut chercher les pinnes. On les saisit, on les détache, & on les enleve avec cet instrument. Les pinnes marines différent moins des moules, par la grandeur de leur coquille, que par la finesse & le nombre de certains fils, qui, en les attachant aux rochers, les retiennent dans une situation fixe, sur-tout dans le temps des tempêtes, & leur servent à attirer le limon.

On fait à Palerme avec ses fils, des étoffes & divers autres beaux ouvrages : ces fils font tout l'objet de la pêche, & deviennent une soie propre à diverses fabriques. Il faut un nombre considérable de pinnes marines pour fabriquer une paire de bas : rien aussi n'égale la délicatesse de ce fil unique dans son genre : il est si fin, qu'on peut sans peine renfermer dans une tabatiere d'un volume médiocre, une paire de bas qui en seroit fabriquée. En 1754, on présenta au Pape de ces mêmes bas qui garantissoient la jambe du froid & du chaud malgré leur finesse extrême : on voit à Tarente & à Palerme, quantité de manufactures occupées à mettre en œuvre les fils de ces testacées. *Voyez* le mot BYSSUS.

La pinne marine a pour ennemi les polypes à huit pattes de la Méditerranée : car dès qu'ils la voient béante, ils s'en approchent & la dévorent ; un seul suffit pour la détruire : heureusement pour elle qu'une espece de petit cancre, nud comme le Bernard l'Hermite, qui se trouve dans sa coquille, l'avertit de l'approche de ses ennemis Ce petit crustacée sert de satellite à la pinne marine, ils vivent & logent ensemble dans la même coquille qui appartient à la pinne : quand elle a besoin de manger, elle ouvre ses val-

ves & envoie ſon pourvoyeur à la picorée : mais s'il apperçoit le polype, il revient précipitamment auprès de ſon hôteſſe pour l'avertir du danger : de ſorte qu'en refermant ſes valves; elle évite alors la fureur de ſon ennemi : enfin quand il eſt chargé du butin, il fait un petit cri à l'endroit où elle s'ouvre : il rentre auſſi-tôt & ils partagent la proie. C'eſt le ſçavant M. Haſſelquiſt qui a obſervé cette admirable induſtrie, lors de ſon voyage en Paleſtine.

Ariſtote & Elien rapportent qu'on trouve quelquefois un crabe & une moule ou un limas dans une même coquille; ils ajoutent que le crabe a ſoin de procurer la nourriture à ſon camarade, de ſorte que tous les biens ſont en commun entr'eux. Cette prétendue ſociété a fourni aux auteurs pluſieurs traits de morale allégorique, dit Swammerdam; & ſans doute l'animal, qui a donné lieu à ce que l'on a dit du pinnother, étoit une eſpece de Bernard l'Hermite, ou de limas de mer, dont la partie antérieure du corps, qui ſort de la coquille, pour chercher des aliments, eſt revêtue immédiatement d'une enveloppe dure, tandis que le reſte du corps, qui reſte au fond de la coquille, eſt d'une ſubſtance molle, & n'eſt revêtue que de la coquille même.

On donne à cette eſpece de coquillage le nom de pinne, dit Swammerdam, & en Hollande on l'appelle vinne, peut être parce qu'elle vit de rapines, & qu'elle ſaiſit & tue avec ſes pinces les petits animaux, dont elle ſe nourrit; ou bien parce que ſa coquille eſt mince comme les nâgeoires des poiſſons, & tranſparente comme leurs écailles, dépouillées de la pellicule qui les recouvre. Le ſommet de cette coquille ſe termine en pointe.

M. Adanſon a donné le nom d'apan à une eſpece de pinne marine, que l'auteur a placée dans le genre du jambonneau. *Voyez* le mot APAN.

PINTADE, ou MERE PERLE STÉRILE. *Oſtreum margaritiferum, ſquammoſum, depreſſum, in fundo ſubnigro vel ſubviridi maculis albis radiatum &*

notatum ; gallina guttata seu mater-perlarum sterilis dictum. Coquille bivalve du genre des huitres, qui ne diffère de la mere-perle féconde, que par sa surface extérieure écailleuse, de couleur obscure ou noirâtre, ou verdâtre, ornée de rayons partant des sommets formés de taches blanches. Toutes ces couleurs cachent une très belle nacre, qui forme la substance de l'huître, & que l'on voit briller dans sa surface intérieure d'une maniere argentine, dans le centre des valves, en passant par gradation des nuances jaunâtres au verd, & même aux couleurs changeantes de l'iris jusqu'à leur circonférence. Ce pourtour intérieur est ordinairement liseré d'une nacre rembrunie. La pintade, ainsi que la véritable mere-perle, est d'une forme comprimée, & dont toute la charniere ne consiste que dans les bords supérieurs des valves un peu creusées vers le milieu pour recevoir un fort ligament à ressort. Cette huître de nacre ne laisse pas d'avoir ses variétés par ses différentes grandeurs & ses diverses couleurs. Il y en a de grise mêlée de verd également rayonnée de taches blanches d'une forme ronde. L'espece de l'Amérique montre une surface écailleuse, formée de petites feuilles un peu saillantes, serrées & comme un peu tuilées. Ces sortes d'huîtres ont jusqu'à quatre ou cinq pouces de diamètre. Les plus belles & les plus foncées en couleur viennent des mers des Indes Orientales.

Gualtieri, tab. 84. litt. G. *Concha valvis æqualibus, inæquilatera, magis depressa, & in dorso ex rufo, subnigro, & subalbido colore lamellatim & undatim signata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 20 lett. A. Cette coquille est appellée la pintade, à cause de sa couleur cannelée de gris & de blanc, qui imite cette belle poule ; elle est un peu écailleuse par dessus ; en dedans c'est une nacre parfaite, avec des nuances tirant sur le violet.

PIPERONE, PIVERONE, ou BIVERONE. *Voyez* Biverone.

PIQURE DE MOUCHES, ou CHIURE DE

MOUCHES. *Rhombus vel voluta cylindracea, ſpiris concavis paululùm exertis, apice roſeo & obtuſo finita; in fundo albo, punctis nigris depicta & densè nebulata; intùs colore croceo.* Coquille univalve du genre des rouleaux ou volutes cylindriques, compoſée de ſix ſpires concaves, terminées par un ſommet obtus & couleur de roſe. Ce rouleau eſt parſemé au haſard de petites taches noires dans certains endroits, & plus ſerrées dans d'autres, en forme de nuages ou de faſcies, ſur un fond blanc. Cette coquille eſt épaiſſe avec une lévre évaſée vers le canal, dont l'intérieur eſt blanc & teint de couleur jaune ſouci. Pluſieurs Conchyliologiſtes mettent cette eſpece au nombre des draps d'argent. Elle vient des mers des Indes. Sa longueur porte tout au plus un pouce neuf lignes ſur près d'un pouce de largeur vers la volute.

Rumphius, 33. litt. Z. *Voluta arenata.* La volute de ſable ou ſablée; Holl. Zand - hoorntje, of Vliege-ſcheetje; la volute ſablée ou la petite chiure de mouche.

Gualtieri, tab. 25. litt. O. *Cochlea longa pyriformis, vulgaris, lævis, candida, punctis helvaceis exiguis, vel pullis, & aliquibus maculis ejuſdem coloris densè aſperſa, & notata, mucrone interdùm denticulato.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 13. *lett.* E. Le cornet, appellé le drap d'argent, il eſt à fond blanc, avec des taches légeres, & tout ponctué de noir: d'autres l'appellent piqure de mouche.

PIQURE DE MOUCHERONS. Nom que Rumphius donne, en langue Hollandoiſe, Mugge-Scheetje, à un rouleau ou volute cylindrique, qui eſt une variété de l'eſpece nommée la piqure de mouches, & qu'on appelle en France la Moire. *Voyez* Moire.

PIQURE ou TACHE DE PUCE. *Rhombus vel voluta cylindracea, ſpiris non exertis & tuberoſis, maculis rubris aſperſis in fundo albo inſignis & notata; pulicis macula vel punctio appellata.* Nom que l'on

donne en Hollande, ſelon Rumphius, à une coquille univalve du genre des rouleaux ou volutes cylindriques, ainſi appellée à cauſe que toute ſa ſurface extérieure eſt parſemée de taches beaucoup plus grandes que dans la piqure de mouches d'un rouge ſanguin, & qui donne l'idée des piqures ou marques de puces. Ce rouleau eſt d'une forme ramaſſée, aſſez peſant à cauſe de l'épaiſſeur de ſa coquille qui eſt luiſante, très uni, avec un fond d'un émail très blanc. Sa volute eſt compoſée de huit ou neuf ſpires tuberculeuſes preſque applaties, marquetées & ponctuées de rouge : l'extrémité oppoſée au ſommet eſt légerement ridée & ſtriée. Ce joli rouleau provient des mers des Indes Orientales : celui que l'auteur poſſede, porte un pouce neuf lignes de longueur ſur un pouce de largeur.

Rumphius, tab. 33. n° 2. *Voluta arenata tertia*; en langue Hollandoiſe, Vlooge Scheet ; la piqure de puce.

PIREL. Nom donné par M. Adanſon à une coquille bivalve du genre de la came. Elle eſt fort mince & fragile ; mais ſans tranſparence, large d'un pouce au plus ſur une longueur un peu moindre, & double de ſa profondeur. Elle eſt ornée extérieurement de près de cent cannelures longitudinales, extrêmement fines, qui ſont traverſées par quelques rides, avec leſquelles elles ſemblent faire un réſeau très délicat. Le ſommet eſt fort obtus, & ſa couleur eſt blanc-ſale. Le pirel eſt aſſez rare dans les ſables de l'iſle de Gorée.

PIROGUE, ou HUITRE EN BATEAU DE LA VIRGINIE. *Oſtreum Virginiæ, formâ anguſtâ, oblongâ, colore vireſcente, intùs albido & violaceo, cardine denticulato diſtinctum ; linter appellatum.* Coquille bivalve du genre des huîtres, ainſi nommée à cauſe de ſa forme étroite & allongée, qui reſſemble aſſez à une eſpece de petit bateau, ou de canot de ſauvage, qui eſt ordinairement fait d'une ſeule écorce d'arbre. Sa ſurface extérieure eſt verdâtre, mais l'intérieur eſt blanc, à l'exception de l'endroit où réſide

l'animal qui eſt violet obſcur. Sa charniere, qui eſt ſemblable à celle de l'huître appellée la crête de coq, eſt formée de ſept ou huit denticules en maniere de ſtries, & d'un ligament qui s'étend dans la largeur du ſommet des deux valves.

PIROT; nom que l'on donne en Angleterre, ſuivant Rondelet, à des coquilles bivalves, connues ſous le nom de manche de couteau ou de coutelier, en latin *ſolen*. *Voyez* MANCHE DE COUTEAU.

PISSEUR. On nomme ainſi en Amérique, ſuivant le Pere Plumier, un coquillage du genre des rochers, à cauſe que l'animal jette promptement ſa liqueur, qui eſt la véritable pourpre.

PISTACHE. *Concha ſphærica, parva, colore albo, biſaſciata, denſis lineis cincta in quibus maculæ quadratæ alternatim nigræ & albidæ diſtinguuntur; Piſtachium appellata.* Nom que l'on donne dans l'île de France, à une coquille univalve du genre des tonnes ou conques ſphériques, de l'eſpece qui approche de celle que l'on appelle la noix muſcade. Celle-ci, qui eſt ornée de deux petites faſcies blanches, montre d'ailleurs de petits cordons circulaires fort ſerrés, ſemés de petites taches quarrées, alternativement blanches & noires.

PITAR. M. Adanſon nomme ainſi un coquillage bivalve du genre des cames. Celle-ci, dit l'auteur, eſt la plus commune & la plus recherchée par les gens du pays, qui en eſtiment beaucoup la chair. Elle eſt également répandue ſur toute la côte ſabloneuſe depuis le Cap-verd juſqu'au fleuve Gambie. Sa coquille eſt fort épaiſſe & extrêmement renflée, ſur-tout dans les vieilles, qui ne portent guère que deux pouces & quelques lignes de largeur, & un pouce trois quarts de longueur, ſur une profondeur un quart moindre; les jeunes au contraire ſont plus applaties & fort minces. Leur ſurface extérieure eſt aſſez liſſe & unie vers le ſommet, mais relevée de pluſieurs groſſes rides vers les bords qui ſont aigus. Elles ne portent, non plus que toutes les autres eſpeces, aucune impreſſion

en forme de cœur au-dessous des sommets. Ceux-ci sont obtus, arrondis, contigus l'un à l'autre, & placés vers le bas de la coquille au tiers de sa largeur. La charniere porte quatre dents à chaque battant. Cette coquille est recouverte extérieurement d'un périoste livide ou blanc-sale & très-fin, qui s'enleve facilement, & laisse voir au-dessous sa couleur blanche.

L'animal differe peu de celui du cotan. Ses tuyaux sont aussi les mêmes; mais son manteau, qui sort un peu au-dehors de la coquille, porte sur les bords de chaque-lobe une membrane circulaire fort courte, découpée de cinquante crénelures quarrées, terminées chacune par cinq petits filets charnus & mobiles. Les Negres appellent ce coquillage du nom de boukch ou bouiken, comme la clonisse.

PITAUT. On appelle ainsi en Normandie un coquillage de la classe des multivalves, connu aussi sous le nom de dail & de pholade. *Voyez* ces mots.

PLANORBE. *Planorbis vel cochlea fluviatilis, depressa ex utraque parte, volutata & concava; vel spiris rotundis seu complanatis, concentricis, in se colligentibus distincta.* Nom donné par les Naturalistes à des coquillages fluviatiles ou d'eau douce du genre des limaçons, applatis & volutés de deux côtés. Le caractere générique des planorbes est d'avoir une forme arrondie, d'être composée de plusieurs spires rondes ou comprimées, qui tournent sur elles-mêmes en diminuant insensiblement jusqu'au centre, d'une maniere rentrante; de sorte que ces circonvolutions ne forment ni pyramide ni aucun sommet saillant; mais au contraire une volute plus ou moins concave de chaque côté de la coquille. Ces sortes de coquillages sont les especes qui ressemblent le plus à celles que l'on nomme corne d'Ammon, cornet de Saint Hubert, cornet de chasseur & cornet de postillon.

M. d'Argenville distingue huit especes de planorbes; sçavoir, le grand planorbe à quatre spirales rondes, le petit planorbe à cinq spirales aussi rondes, le

troisieme à six spirales également rondes; le quatrieme à quatre spirales à arrêtes verticales ; le cinquieme à six spirales à arrêtes ; celui qui en a trois de même ; enfin le huitieme planorbe qui est tuilé.

Les planorbes représentés avec d'autres coquilles d'eau douce, à la *pl.* 27. *n.* 8. sont, le planorbe de couleur grisâtre, tacheté de brun, avec une volute bien marquée & ouverte, qui excéde le fût en forme de lévres ; il est tiré du Rhin; celui de la riviere des Gobelins; le quatrieme vient de la Marne : ce dernier se distingue des autres par sa couleur qui tire sur l'agathe.

Le même auteur, dans l'appendice, qui traite de la Zoomorphose, *pl.* 8. n° 7. *pag.* 75. fait mention de l'animal qui habite le planorbe, que l'on trouve communément dans les rivieres, principalement dans celle des Gobelins : il est tout noir ou brun, avec trois contours relevés, qui se terminent à l'œil de sa volute. Sa tête sort d'une ouverture ronde, & est garnie de deux cornes fort pointues & fort longues, tenant à une couche baveuse, qui lui sert à traîner sa coquille. Quand il s'est avancé, autant que ses forces le lui permettent, il tire à lui sa coquille qui est fort mince, & recommence cette manœuvre pour continuer sa marche. Il n'y a nulle cloison comme à la corne d'Ammon & au nautile : c'est ce que M. d'Argenville a remarqué dans les planorbes de la riviere de Marne & celle des Gobelins.

Le même auteur, dit avoir trouvé le poisson vivant, qu'il a fait sortir avec de l'eau chaude, & qui est peu différent de celui dont on vient de parler. Celui-ci est fait comme un gros vers nâgeant dans une eau rousse : sa couche peut lui servir d'opercule ; mais sitôt qu'on le touche, il se retire tout entier au milieu de son premier contour. On le voit quelquefois sortir presque tout son corps, & ses yeux sont placés à l'ordinaire & marqués par deux points noirs.

M. Geoffroy, dans son Traité des coquilles fluviatiles des environs de Paris, *pag.* 81, dit que les planorbes sont composés de plusieurs spirales, ordinairement

applaties, comme les cornes d'Ammon. Le caractere de ce genre est aisé à comprendre, dit l'auteur; ces animaux n'ont que deux tentacules, comme les buccins, & leurs yeux sont placés à la base de ces tentacules, du côté intérieur, comme dans ces animaux, mais les planorbes différent des buccins par un autre caractere; c'est la forme des tentacules. Ceux des buccins sont larges & applatis comme des oreilles; au lieu que ceux de ce genre sont minces, arrondis & filiformes. C'est par ce dernier caractere qu'on distingue ces deux genres. La forme de la coquille peut aussi y entrer pour quelque chose. En général elles sont ordinairement applaties; & ce sont celles qui composent la premiere famille. Cependant cette forme de coquille n'est pas tellement essentielle aux animaux de ce genre, qu'il n'y en ait de figure différente. Nous en connoissons deux, dont l'un a une coquille de figure allongée en forme de vis, & dont on a composé la seconde famille; & l'autre en porte une globuleuse & arrondie comme un œuf; c'est celui de la troisieme famille. Ces deux animaux, malgré la différence de leurs coquilles, se rapportent à ce genre; ils en ont les caracteres.

Tous les planorbes sont aquatiques, & ne vivent que dans l'eau. Ces animaux sont hermaphrodites, & leur accouplement est parfaitement semblable à celui des buccins.

M. Geoffroy a compris les véritables planorbes dans la premiere famille, qui sont les especes à coquilles applaties; savoir, le grand planorbe à spirales rondes, le petit planorbe à cinq spirales rondes, le planorbe à quatre spirales à arrête, le planorbe à six spirales à arrête, le planorbe velouté & le planorbe tuilé. *Voyez* ces mots.

La seconde famille, que l'auteur appelle le planorbe à coquille allongée, a pour espece une vis qu'il nomme le planorbe en vis. Enfin la troisieme famille est le planorbe à coquille ovoïde, connue sous le nom de la bulle aquatique. *Voyez* VIS FLUVIATILE ET BULLE AQUATIQUE.

PLANORBE, dit GRAND PLANORBE A SPIRALES RONDES. *Planorbis, testâ planâ, pullâ, suprà umbilicatâ, anfractibus quatuor teretibus.* Cette coquille décrit quatre tours de volute, qui ne s'élevent point en spirale comme les autres genres de coquilles; mais qui tournent autour d'eux-mêmes, & s'enveloppent comme les especes de ce genre. Ces volutes sont cylindriques; ce qui rend les bords de la coquille ronds. Son test est de couleur obscure, un peu transparent, légerement strié, souvent couvert d'une espece de boue, un peu luisant lorsqu'il est nettoyé. La coquille est presque plate en-dessous, comme les cornes d'Ammon; en-dessus elle est concave, & forme un ombilic très creux. On la trouve communément dans les petits ruisseaux & les étangs. L'animal, qu'elle renferme est d'une couleur fort noire, & si on ouvre son corps, il en sort une liqueur d'un rouge foncé.

Linnæus, Faun. suec. 1304. *Cochlea, testâ planâ, pullâ, suprà umbilicata, anfractibus quatuor teretibus.*

Linnæus, Syst. Nat. pag 770. n. 587. *Helix, testâ suprà umbilicatâ, plana, nigricans, anfractibus quatuor teretibus.*

Lister, Angl. 143. fig. 26. *Cochlea pulla, ex utraque parte circa umbilicum cava.*

Idem, Exercit. 2. pag. 59. *Purpura seu cochlea fluviatilis, major compressa.*

Gualtieri, tab. 4. fig. DD. *Cochlea fluviatilis depressa, pulla, ex utraque parte umbilicata.*

M. *d'Argenville*, part. 2. pl. 8. fig. 7.

PLANORBE, dit PETIT PLANORBE A CINQ SPIRALES RONDES. *Planorbis testâ planâ, alba, utrinque concava, anfractibus quinqu eteretibus.* La couleur de cette espece de coquille est blanchâtre. Elle est plate, un peu concave, tant en dessus qu'en dessous, & elle décrit cinq tours de spirale, qu'on apperçoit également des deux côtés. Ses spirales sont arrondies, ainsi que son ouverture. On la trouve dans les étangs.

LINNÆUS, Faun. suec. 1305. *Cochlea, testâ planâ, alba, utrinque concava, anfractibus quinque teretibus.*

LINNÆUS, Syst. Nat. pag. 770. n. 588. *Helix, testâ utrinque concavâ, plana, albida, anfractibus quinque teretibus, vulgò spirorbis.*

Act. Upf. 1736, pag. 40. n. 2. *Cochlea, testâ depressâ, utrinque subæquali, spirâ tereti.*

PLANORBE, ou PETIT PLANORBE A SIX SPIRALES RONDES. *Planorbis, testâ fuscâ, suprà plana, subtus concava, perforata, anfractibus sex teretibus.* Cette petite espece est plate en dessus, concave en dessous, avec un ombilic enfoncé & perforé au milieu; de façon qu'on ne voit guere que deux tours de spirale en dessous, qui paroissent assez larges; mais en dessus, on en compte six fort serrés. Ces spirales sont arrondies comme celles des deux especes précédentes, sans arrête, ni rebord, & l'ouverture bien perpendiculaire forme une espece de lunule ou de croissant. Cette coquille est de couleur brune : on la trouve dans l'eau avec les autres planorbes; mais elle est un peu rare.

PLANORBE A QUATRE SPIRALES A ARRÊTE. *Planorbis testâ planâ, fuscâ, suprà concava, anfractibus quatuor, margine prominulo.* Cette coquille est applatie & un peu renfoncée dans son milieu, tant en dessus qu'en dessous. Elle est noire lorsque l'animal est vivant; mais lorsqu'il a été tiré de sa coquille, elle est transparente, de couleur de corne, avec de petites stries, qui traversent les spirales obliquement. Les tours de spirales que décrit la coquille, sont au nombre de quatre, & quelquefois de cinq, dont celui du milieu est très petit, & souvent incomplet. La spirale extérieure a, dans son milieu, une arrête ou bord aigu, qui regne tout autour de la coquille. L'ouverture ou la bouche est ovale, un peu aiguë par les deux bouts, & regarde obliquement le dessous, ayant son bord supérieur plus long que l'inférieur. On trouve cette coquille dans les marais, les étangs & les rivieres.

Linnæus, Faun. suec. 1306. *Cochlea, testâ planâ, fusca, suprà concava, anfractibus quatuor, margine prominulo.*

Linnæus, Syst. Nat. pag. 769. n. 578. *Helix, testâ subcarinatâ, umbilicata, plana, suprà concava, aperturâ obliquè ovatâ, utrinque acuta; vulgò planorbis.*

Lister, angl. 145. fig. 27. *Cochlea fusca, alterâ parte planior, & limbo insignita, quatuor spirarum.*

Idem, hist. Conch. tab. 138. fig. 42. *Cochlea fusca, limbo circumscripta.*

Petiver, Gazoph. tab. 10. fig. 11. *Planorbis minor fluviatilis, acie acutâ.*

Gualtieri, tab. 4. fig. EE. *Cochlea fluviatilis depressa, alterâ parte complanata, & limbo insignita, quatuor spirarum.*

PLANORBE A SIX SPIRALES A ARRETE. *Planorbis, testâ planâ, fusca, suprà concava, anfractibus sex, margine acuto.* Cette espece ressemble beaucoup à la précédente, pour la forme & pour la couleur; mais outre qu'elle est plus petite, elle est moins striée, & a plus de tours de spirale; ordinairement six. De plus, l'arrête de la spirale extérieure est moins au milieu que dans l'espece ci-dessus, & forme le bord inférieur sur lequel la coquille est appuyée. On trouve ce planorbe avec les précédens.

Linnæus, Faun. suec. 1307. *Cochlea testâ fuscâ, plana suprà, concava, anfractibus quinque, margine acuto.*

Linnæus, Syst. Nat. edit. 10. pag. 770. n. 583. *Helix testa carinata, plana, supra concava, aperturâ ovali; vulgò vortex.*

Lister, Angl. 145. tab. 2. fig. 28. *Cochlea exigua subfusca, altera parte planior, sine limbo, quinque spirarum.*

Gualtieri, tab. 4. fig. G. G. *Cochlea fluviatilis depressa, exigua, alterâ parte planior, subflava, sine limbo, quinque spirarum.*

PLANORBE A TROIS SPIRALES A ARRÊTE. *Planorbis, testa plana, subtùs concava anfractibus deorsùm marginatis.* Celle-ci est encore de la même forme & de la même couleur que les especes précédentes; mais elle est plus petite, & ses spirales au nombre de trois, ou trois & demi, sont beaucoup plus grosses. Le dessus & le dessous de la coquille sont un peu concaves. La derniere spirale, ou le bord extérieur a une arrête saillante & aiguë, placée tout à fait à la partie inférieure, ce qui rend ce côté des spirales plat. On trouve cette coquille avec les précédentes.

LINNÆUS, Faun. suec. 1308. *Cochlea testa plana suprà convexa, subtùs concava anfractibus quatuor deorsum marginatis.*

PLANORBE VELOUTÉ. *Planorbis, testâ plana, subvillosa, subtùs concava, anfractibus in medio marginatis.* Ce petit planorbe, qui a deux lignes de diamétre, décrit trois tours de spirale. Il est plat en dessus, & concave en dessous; chargé de stries legeres, longitudinales & transversales. Sa spirale extérieure a un rebord ou une arrête, mais placée dans son milieu, & non au rebord, comme dans la précédente. Cette spirale extérieure est plus grosse que les deux autres, qui sont fort petites. L'ouverture est ovale, & placée obliquement, regardant le côté inférieur. Mais une singularité de cette coquille, c'est d'être un peu velue, & garnie d'un duvet de poils courts; ce qui fait qu'elle n'est jamais polie, ni brillante. Elle a été trouvée dans l'eau avec les précédentes.

PLANORBE TUILÉ. *Planorbis, testâ planâ, subtùs concavâ, anfractibus tribus, plicis transversis fimbriatis.* Sa coquille est transparente, de couleur pâle, semblable à celle de la corne. Elle est plate en dessus, concave en dessous: elle décrit trois tours de spirale, dont l'extérieur est beaucoup plus grand que les autres, & a des stries transverses élevées, représentant des especes de feuillets allongés, plus longs vers le bord de la coquille, & un peu couchés; de façon qu'ils ressemblent

à

à des tuiles couchées les unes ſur les autres. Cette coquille eſt rare. On la trouve dans la petite riviere des Gobelins.

PLEIN-CHANT. *Murex coſtatus, lævis, canali truncato, teſtâ craſsâ, formâ breviori, claviculâ tuberosâ, apice obtuſo, columellâ rugosâ, & labio ſpiſſo diſtinctus; lineis & maculis ferè quadratis diverſimodè notatus, muſica ruſticorum ſeu ſimplex canendi modus appellatus.* Coquille univalve du genre des rochers, dont le canal ne forme qu'une ſimple échancrure; c'eſt une variété de l'eſpece appellée ſeulement la muſique. Celle-ci en différe par ſa forme moins allongée; mais principalement par ſes lignes en plus petit nombre, ſes taches plus grandes, noires, à peu près quarrées, & très diſtinctes, ſur un fond blanc d'ivoire, ou livide, quelquefois azuré, & mélé de jaune & de brun. Ce *murex* a ſa coquille épaiſſe, peſante, avec une lévre épaiſſe, marquetée de noir & une columelle dentelée, comme les autres eſpeces de muſique. *Voyez* MUSIQUE.

GUALTIERI, *tab.* 28. *litt.* Z. La plus petite des deux. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, & ſulcata, mucrone papilloſo, aliquandò ſtriata, albida, ex livido nebulata; lineis nonnullis fuſcis parallelis cincta, & maculis, ſeu notulis, piceis interruptis muſicæ notas referendis per ſeriem diſpoſitis elegantiſſimè depicta.*

PLUME D'ORANGE. Nom que l'on donne en Hollande, ſuivant Rumphius, à une coquille univalve du genre des buccins à canal échancré, que ce Conchyliologiſte appelle auſſi (ainſi qu'en France) la mitre, *mitra epiſcopi*. *Voyez* MITRE.

PLURIVALVES, POLYVALVES, POLYCONQUES, ou COQUILLES MULTIVALVES. *Voyez* MULTIVALVES.

PODAGRE ou SCORPION. *Voyez* SCORPION.

POINÇON. *Strombus parvus, tenuis, albidus, undecim ſpiris compoſitus, punctis ex colore fuſco rubeſcente depictus, pugiunculus appellatus.* Nom donné à une coquille univalve du genre des vis de la petite

eſpece, que l'on nomme en général aiguille. Celle-ci eſt d'une forme effilée, compoſée de onze ſpires, qui ſe terminent par un ſommet aigu, blanches, ponctuées de couleur brun-rouge ou canelle vers la ligne ſpirale de chaque révolution. Elle porte tout au plus ſeize lignes ou un pouce & demi de longueur.

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *lett.* Q. Le poinçon entouré de points. *Pugiunculus circulis punctuatus.*

POINT D'HONGRIE, ou CAME A POINTS D'HONGRIE. *Chama æquilatera, rotunda, duabus valvis valdè convexis tranſverſim & leviſſimè ſtriatis compoſita; lineis quaſi ex unâ parte villoſis, tranſverſis, vel purpuraſcentibus, vel caſtaneis, vel ſubcroceis, in fundo albo in angulos efformantibus, ornata; ductus fili Hungarius dicta.* Coquille bivalve du genre des cames équilatérales & rondes; elle eſt ainſi appellée à cauſe que toute ſa ſurface extérieure eſt ornée ſur un fond blanc de lignes tranſverſales plus ou moins larges, formant des zigzags, des angles ou des chevrons de diverſes manieres, de couleur pourpre, canelle ou châtain, & quelquefois ſouci, de maniere à imiter une eſpece de point d'Hongrie. Cette came, qui eſt d'une forme très bombée, montre ſur la ſurface extérieure de ſes battans, des ſtries tranſverſales très fines, qui n'empêchent pas le poli & le luiſant de la coquille. Il y a des eſpeces dont le fond eſt mêlé de quelques grandes taches violettes, avec pluſieurs traits de la même nuance. Il convient de remarquer que toutes ces lignes colorées & angulaires, ſont garnies d'un côté, vers le bas, d'une infinité d'autres petits traits, qui les rendent comme velues, & qui imitent une eſpece d'effilée. La ſurface intérieure des cames à points d'Hongrie, eſt toute blanche, avec un pourtour uni & tranchant dans chaque valve. La charniere, qui eſt grande & bien articulée, eſt compoſée de quatre dents dans l'un des battans & de trois dans l'autre, leſquelles s'enclavent dans leurs alvéoles correſpondans. Le ligament eſt très petit, compris dans l'épaiſſeur de la coquille, & ſitué à côté des

ſommets, vers la partie oppoſée de la petite cavité, en forme de cœur. Cette came, qui ſe trouve dans la mer des Indes, porte tout au plus, près de deux pouces de diamétre.

Rumphius, tab. 42. litt. C. *Chama litterata rotunda.* Holl. Ronde letter-ſchulp, of baſtaard ſtrik doublet; la bâtarde, ou l'écriture ronde.

Gualtieri, tab. 82. litt. H. *Concha valvis æqualibus, inæquilatera, notabiliter umbonata, & recta, incurvata, ſubrotunda, vulgaris, lævis, globoſa, candidiſſima, lineis piceis ſerratis angulos acutos efformantibus densè notata, & ſignata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *lett. M. pag.* 287. fait mention d'une came à points d'Hongrie, d'une forme moins convexe, dont les chevrons réunis ſont en plus grand nombre, & à laquelle on a donné ſpécialement le nom de point d'Hongrie. C'eſt un vrai zigzag, dit l'auteur; les traits en ſont aurores ſur un fond blanc. On peut la nommer encore point d'Hongrie.

POIRE. *Porcellana piriformis, lævis & lucida, ſpiris depreſſis volutata, teſtâ tenui, magnâ aperturâ, columellâ intortâ, labio arcuatim expanſo & ſimplici; maculis rufis notata & coloribus achates & violaceis in fundo livido in longum undulata & variegata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des porcelaines non dentées, à cauſe de ſa figure allongée, arrondie & évuidée comme une poire. Cette eſpece eſt particuliere, unie, très luiſante, avec une volute compoſée de quatre petites ſpires comprimées. Toute la ſurface extérieure de la coquille eſt marquetée par zones, de taches aſſez rondes, rouſſes, parmi leſquelles on diſtingue des bandes longitudinales en zigzags & onduleuſes, agathes & violettes, ſur un fond jaune-livide. L'ouverture de cette porcelaine eſt allongée, fort grande, avec une lévre évaſée, mince, ſimple & tranchante, qui émane de la premiere ſpire, pour tomber en arc & ſe réunir avec l'extrémité de la columelle, en formant une légére échancrure. Cette columelle eſt

tortueuſe & blanchâtre. La ſurface intérieure eſt nuée de couleur agathe & de violet léger. Cette jolie porcelaine eſt orientale.

La porcelaine en forme de poire a des variétés dans ſon eſpece, non ſeulement par les diverſes grandeurs, & leurs couleurs; mais encore quant à la figure & la forme de la coquille, qui eſt plus allongée, avec une volute élevée. *Voyez* POIRE ALLONGÉE.

POIRE ALLONGÉE. *Porcellana piriformis elongata, quinque exiguis ſpiris convexis & ſatis exertis volutata; quatuor faſciis vel ampliùs caſtaneis vel fuſcis, aperturâ oblongâ, labio minùs arcuatim expanſo diſtincta, intùs pulchro colore violaceo nitens.* Cette porcelaine eſt l'eſpece que M. Adanſon nomme le potan, & qui forme la premiere eſpece du genre qu'il appelle le mantelet, *peribolus.* La figure de cette coquille approche beaucoup de celle d'un rouleau, ou d'une volute cylindrique. Elle eſt fort allongée, arrondie, avec une petite volute compoſée de cinq ſpires convexes & un peu élevées. Toute ſa ſurface extérieure, qui eſt le plus ſouvent griſe ou fauve-clair, eſt ornée de traits ou de taches longitudinales onduleuſes, diſtribuées en quatre faſcies, tantôt de couleur marron, ou noiſette, tantôt rouſſes, mêlées de brun, & tantôt de couleur gris de lin rembruni, ou brun pourpré. L'ouverture eſt fort allongée, ou de la longueur de la coquille, à la volute près. La lévre, dont elle eſt bordée, reſſemble à celle de la poire renflée, excepté qu'elle eſt moins évaſée en arc. La ſurface intérieure de cette porcelaine, dont la coquille eſt mince & fragile, montre une belle couleur violette dans les belles eſpeces, ou agathe, nuée de blanc dans d'autres. Cette coquille a ſes variétés par ſa forme plus ou moins allongée, ou renflée, par ſes couleurs, ainſi que par ſes différens volumes. *Voyez* le mot POTAN.

POIS DE MER. *Cochleæ marinæ ſeu neritæ minores, colore vel citrino vel croceo, vel aureo diſtinctæ, aliquandò faſciatæ.* Nom que l'on donne communé-

ment à de petits limaçons de mer, du genre des nérites: leur forme arrondie, qui ne passe gueres la grosseur d'un pois, leur a fait donner ce nom. Ils sont composés de quatre spires comprimées, unies, ainsi que toute la surface extérieure de la coquille, qui varie par ses diverses couleurs jaunes, tantôt citron, tantôt orangeres ou aurores. On trouve quelquefois des pois de mer fasciés, ou marbrés dans la mer du Brésil, où on les rencontre plus fréquemment. On appelle en général ce petits limaçons, semence de nérites.

POMATIA, *seu cochlea pomatia.* Nom latin que plusieurs Naturalistes donnent à des limaçons terrestres du genre des escargots, parce qu'ils se nourrissent de fruits & d'herbes potageres. Dioscoride fait mention des especes que l'on trouve en Italie dans les montagnes de Gênes & de Trente, & qui sont appellées *pomatris* ou *pomacris.* Ces sortes de limaçons sont connus partout pour être bons à manger, principalement pendant l'hiver, lorsqu'ils ont formé leur opercule. Mathiole dit qu'on les tire en hiver de terre avec une pioche, auprès des haies, ou au pied des arbres.

M. *d'Argenville*, *pl.* 28. *n.* 1. *pag.* 338. a fait représenter un grand limaçon de jardin ou de vigne, de forme ronde, à cinq spirales très ramassées. Son ouverture, dit l'auteur, ou sa bouche, est presque ronde, sans rebords. Sa robe est un peu fasciée de couleur d'un gris sale & fauve.

Le même auteur, dans l'appendice qui traite de la Zoomorphose, dit que le *pomatia* est le plus commun des limaçons terrestres; sa couleur tire sur le jaune, avec deux ou trois bandes plus grises, & sa robe est toute striée, avec cinq tours assez serrés. Il n'y en a point dont la plaque soit plus étendue, ainsi que le col, terminé par sa tête, qui a quatre cornes, dont deux plus longues & deux petites au-dessous. Les yeux sont marqués par deux points noirs aux extrémités des plus grandes cornes. L'opercule est à un des bouts de la plaque. *Voyez* le mot Escargot.

POMME D'ACAJOU. Nom que l'on donne à deux coquilles univalves du genre des rochers aîlés & non aîlés, que l'on nomme lambris. Ceux-ci, qui ſont fort inférieurs pour le volume, par comparaiſon avec les grandes eſpeces, & plus grandes que les petits lambris marbrés, différent l'un de l'autre; ſçavoir, la pomme d'acajou à lévre aîlée très épaiſſe, & la pomme d'acajou à lévre non aîlée, ou rentrante & fort mince.

POMME D'ACAJOU A LÉVRE AILÉE ET ÉPAISSE. *Murex alatus, vulgò lambis dictus, mediâ ſpecie, teſtâ valdè ponderosâ, maximis & ſpiſſis tuberculis, & labro alato, craſſo, inſtructus; extùs pulchro colore roſeo, intùs albedine lividâ & lacteâ, lucidâ ſplendens; novem ſpiris tuberoſis in ipſis colligentibus inſignis.* Ce *murex* eſt d'une forme ramaſſée, garni de deux fortes protubérances, qui dominent ſur les autres. Sa clavicule eſt compoſée de neuf ſpires tuberculeuſes & rentrantes, ou cachées en partie dans la ſpirale, par leurs recouvremens réciproques, élevées en pyramide & marbrées de blanc & de fauve-roux. Toute la ſurface extérieure du corps de ce rocher eſt d'une belle couleur de roſe, avec des cannelures tranſverſales, larges & peu prononcées. L'ouverture de la coquille eſt ſpacieuſe, & munie d'une lévre aîlée très épaiſſe dans ſon bord, & d'une columelle luiſante, ainſi que toute la ſurface intérieure qui brille d'une couleur laiteuſe, livide par le bel émail de la coquille. Elle eſt en général auſſi peſante que le marbre, à cauſe de ſon épaiſſeur. Le canal de ce rocher eſt fort court, aſſez retrouſſé, & doublement ſinueux vers la lévre. Cette eſpece de lambris provient des mers des grandes Indes. Sa longueur peut avoir juſqu'à plus de quatre pouces, ſur près de trois pouces de largeur.

POMME D'ACAJOU NON AILÉE ou A LÉVRE MINCE RENTRANTE. *Murex vulgò lambis non alatus; undecim ſpiris in ipſis colligentibus, tuberculis coronatis, aperturâ oblongâ, anguſtâ, la-*

bro tenui non alato, & columellâ rectâ abſque canali diſtinctus; colore roſeo inſignis. Ce rocher eſt d'une forme arrondie, allongée, de l'eſpece du *conchylium* des anciens, ou des lambis non aîlés, ou à lévre mince & rentrante. Sa volute, élevée en pyramide, eſt composée de dix ou onze ſpires couronnées de tubercules arrondis & réguliers, dont ceux qui garniſſent la ſeconde, la troiſiéme, & la quatriéme ſpires, ſont auſſi cachées en partie dans la ſpirale. Toute cette clavicule eſt marbrée de couleur de roſe, de blanc & de roux. Le reſte du rocher, qui eſt peu uni, eſt nué de couleur de roſe, l'ouverture eſt allongée, aſſez étroite, avec une lévre non aîlée, tranchante, mince vers ſon bord & rentrante. La columelle parallele eſt ridée vers les ſpires intérieures; unie, & droite dans le reſte, ſans former de canal à ſon extrémité. La ſurface intérieure de cette eſpece de lambis eſt blanchâtre. Elle peut avoir juſqu'à cinq pouces de longueur, ſur trois de largeur. Ce rocher a une variété dans ſon eſpece, que l'on appelle l'épiſcopale. *Voyez* ÉPISCOPALE.

POPEL. Nom donné par M. Adanſon, à un coquillage operculé, du genre qu'il appelle le cérite, *cerithium.* La coquille du popel a la forme d'une pyramide, ou d'un cône renverſé & fort allongé, dont la partie ſupérieure eſt obtuſe, arrondie & va toujours en diminuant juſqu'à ſa portion inférieure, qui ſe termine en une pointe très fine : ſa longueur eſt d'environ trois pouces, & preſque triple de ſa largeur. Elle eſt fort épaiſſe, & compoſée de ſeize ſpires applaties, & ſi ſerrées qu'on a beaucoup de peine à les diſtinguer les unes des autres. Chacune d'elles eſt entourée d'environ cinq cordons inégaux : celui du milieu eſt garni de boſſettes coniques & pointues; les autres ſont formées de petits tubercules arrondis, qui les font paroître comme chagrinés, ou même comme des tourbillons de cordes bien torſes. Le ſommet eſt une fois & demi plus long que large, & près de trois fois plus long que la premiere ſpire.

L'ouverture eſt petite, eu égard au volume de la coquille, une fois plus étroite qu'elle, & preſque quarrée, ou irrégulierement arrondie. Elle a deux canaux, dont un en bas très petit, étroit, & formé par un enfoncement de la lévre droite; l'autre eſt en haut ſur la gauche, fort court, évaſé, & légérement recourbé en-dehors ſans échancrure. La lévre droite eſt aiguë, tranchante, épaiſſe, & irréguliérement ondée & crénelée ſur ſes bords. Dans ſa partie ſupérieure, elle forme une eſpece d'auvent qui s'avance conſidérablement ſur l'ouverture. La lévre gauche eſt arrondie, luiſante, unie, creuſée en arc, & comme repliée au-dehors. Le périoſte eſt d'un brun ſali dans les jeunes, noirâtre dans les vieilles, médiocrement épais, & ſi adhérent à la coquille, qu'on ne voit gueres d'autre couleur ſur ſa ſurface extérieure. Au-dedans elle eſt blanc-ſale dans les jeunes, & d'un brun de caffé-clair dans les vieilles. Lorſqu'on veut la dépouiller entiérement de ſon périoſte, opération qui ne réuſſit que très difficilement, on ne trouve au-deſſous qu'un blanc fade & peu agréable.

On remarque que les petites coquilles ſont à proportion moins longues que les grandes, qu'elles ont moins de ſpires, & les épines moins apparentes, ou même inſenſibles dans la plûpart : la lévre droite de l'ouverture eſt auſſi moins ondée & plus mince.

Il eſt ordinaire aux vieilles de caſſer les neuf ſpires du ſommet, comme l'auteur l'a fait remarquer dans le buccin nommé le barnet, de maniere qu'il n'en reſte que les ſept premieres; les dernieres ſpires blanchiſſent avant que de ſe caſſer, parce qu'elles ſe dépouillent d'abord d'un périoſte brun, & des cannelures ou cordons qui les recouvroient. Quelquefois ces mêmes coquilles ſont relevées d'une, de deux, & même de trois bourrelets longitudinaux diſtribués ſans ordre ſur chacune des trois premieres ſpires.

La tête de l'animal eſt cylindrique, allongée, tronquée en-deſſous à ſon extrémité, & ornée ſur les côtés d'un bourrelet qui porte une petite frange ſemblable à

une crête. De ſon origine partent deux longues cornes terminées en pointe, & renflées conſidérablement un peu au-deſſous de leur milieu, juſqu'à leur racine. La bouche forme un petit ſillon placé de longueur au-deſſous de la tête à ſon extrémité. La membrane du manteau eſt épaiſſe, & tapiſſe les parois intérieures de la coquille. Son extrémité ſupérieure ſe replie en un tuyau cylindrique, aſſez court, & couronné de dix petites languettes triangulaires. Ce tuyau ſort rarement de la coquille.

Le pied eſt petit, preſque rond, ou de figure orbiculaire de moitié plus étroit que la coquille, bordé à ſon extrémité antérieure, ou du côté de la tête, par un ſillon tranſverſal, & marqué en-deſſous de pluſieurs petits ſillons paralleles à ſa longueur. Il ſe prolonge par deſſus en un muſcle cylindrique, qui porte à ſon extrémité un opercule exactement orbiculaire, cartilagineux, fort mince, brun, tranſparent, & marqué de cinq ſillons circulaires concentriques. Comme cet opercule eſt beaucoup plus petit que l'ouverture de la coquille, il rentre conſidérablemenr en-dedans lorſque l'animal s'y renferme. La tête, les cornes & le deſſus du pied de cet animal ſont d'un cendré noirâtre, mêlé d'un peu de blanc. Le deſſous de ſon pied eſt blanc; & ſon manteau eſt blanchâtre, tacheté de pluſieurs petits points noirâtres.

Ce coquillage eſt commun dans toutes les rivieres bourbeuſes, où l'eau ſalée de la mer remonte, & ſurtout à l'extrémité ſeptentrionale de l'île du Sénégal. Il ſe traine dans la vaſe entre les gramens & les mangliers, où il ſe nourrit de ſcolopendres & d'autres vermiſſeaux marins.

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 121. fig. 17. *Buccinum fuſcum, ſtriatum, & muricatum; Africanum.*

Ejuſdem, tab. 122. fig. 18. & 19. *Buccinum fuſcum, nodoſis ſtriis diſtinctum.*

Ejuſdem, fig. 20. *Buccinum fuſcum, primis orbibus muricatum, cæterum ſtriis nodoſis exaſperatum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *fig. F.* Vrai clocher chinois, formant plusieurs étages, sa couleur d'un brun sali, regne partout; sa bouche recourbée est à remarquer.

Gualtieri, tab. 57. fig. C. *Turbo apertus, obliquè canaliculatus, striatus, minutissimis papillis undequâque exasperatus, albidus.*

Klein, Tent. pag. 30. tab. 2. fig. 40. *Tympanotonos fluviatilis nodosè striatus, oris labio effuso; Listeri.*

Ejusdem, n. 5. *Tympanotonos fluviatilis minor; Listeri.*

Ejusdem, n. 6. *Tympanotonos fluviatilis, in primis orbibus muricatus; cæterum nodosus in striis*; Listeri.

PORCELAINE. *Porcellana seu concha venerea veterum; lævis, lucida, rarò volutata, conglobata, oblonga, supra maximè convexa, subtus ampliùs vel minùs depressa, aperturâ longâ, angustâ, rectâ vel sinuosâ, rimæ adinstar, ex utrâque parte sæpissimè dentatâ, in omni basi in longum extensâ, & in duabus extremitatibus profundè sulcatâ.* Coquille univalve qui compose un genre par le nombre & les variétés de ses especes. De toutes les étymologies que l'on peut tirer du terme de porcelaine, ce genre de coquillage paroît principalement devoir la sienne au poli, au luisant & au bel émail de son test, qui imite celui des plus belles porcelaines.

Les caracteres génériques & distinctifs de ces sortes de coquilles univalves sont, d'avoir une forme ronde, ovoïde ou oblongue, voûtée en-dessus, & plus ou moins applatie en dessous; d'avoir une ouverture étroite en forme de fente droite ou sinueuse, qui occupe toute la longueur de la coquille en traversant sa base par le milieu, bordée par une lévre le plus souvent dentelée dans toute son étendue, ainsi que la columelle qui est parallele, & sur le bord desquelles on peut compter jusqu'à quarante-cinq denticules de chaque côté, régulieres, & en forme de stries. Celles qui garnissent la

columelle ſont ordinairement plus prononcées, & ſe perpétuent dans toutes les révolutions internes de la coquille ſur elle-même. L'extrémité de la porcelaine, où ſe réuniſſent tous ces contours, eſt toujours plus renflée que l'autre bout. S'il arrive quelquefois que les révolutions ſe rencontrent en plus grand nombre vers le milieu du dos de la porcelaine, pour lors elles forment une éminence ou une boſſe extérieure. Cette lévre & cette columelle dentée ſurpaſſent ou excedent ordinairement la longueur de la coquille, pour former une ſorte échancrure à chaque extrémité, & à l'une deſquelles ſe rencontre, ſoit une cavité, ſoit un mammelon, ou une petite volute comprimée ou élevée, avec des ſpires plus ou moins articulées : c'eſt à cette extrémité que ſe trouve la réunion des ſpires intérieures quand ces ſpires ſont ſenſibles.

Il y a des porcelaines dont les lévres ſont dépourvues de denticules & d'autres qui n'en montrent que ſur la columelle. Ce genre de coquille comprend une multitude d'eſpeces & de variétés fort connues pour la plûpart, autant par la forme, ou la figure, leur groſſeur, que par la diverſité des couleurs, des marbrures & de toutes les taches dont leur ſurface extérieure eſt ornée. La coquille des porcelaines varie depuis le volume d'une groſſe pomme par gradation, juſqu'à celui d'un petit pois; comme il y en a qui ont le teſt épais ayant le poids du marbre juſqu'à devenir, par les mêmes degrés, fort minces & très fragiles. Quoique ces ſortes de coquilles ſoient en général d'un poli luiſant; il s'en trouve néanmoins dont la ſurface eſt granuleuſe, tuberculeuſe, & même ſtriée, ſçavoir, dans les petites eſpeces appellées la petite vérole, le pou de mer, & dans les cauris. Les couleurs dominantes dont les porcelaines ſont décorées forment dans les unes une ſurface extérieure tigrée de diverſes taches noirâtres, ondées d'azur & de brun-rouge, oculée dans les autres de différens ronds de couleur canelle; tantôt marbrée de couleur d'écaille de tortue, de rouge-brun & d'agathe,

tantôt chargée de traits & de diverſes deſſeins qui imitent des eſpeces de caracteres & des compartiments; tandis qu'il y en a qui ſont nuées par zones, de brun, de couleur cendrée, ou faſciées de couleur de chair, de jaune ou de couleur canelle & marron. Toutes ces nuances fauve, agathe, brune-pourprée, chatain, ſont celles qui dominent dans les porcelaines, avec mêlange & ſans mêlange, & à travers leſquelles on découvre d'autres couleurs plus fines, comme tenant lieu d'un glacis tranſparent. Toutes ces différences ont fait donner aux porcelaines pluſieurs dénominations; ſçavoir, la carte géographique, la peau de tigre, la porcelaine truitée, la neigée, les porcelaines à tête de ſerpent, le liévre ou lévrau, le lapin, l'argus & ſes variétés, la taupe, l'arlequine, la ſouris, le caffé au lait; les petites porcelaines, comme le petit âne, le pou de mer, le cloporte, la fuſtigée, la petite vérole, les porcelaines dépourvues de dents ou qui n'en ont que d'un côté, ſçavoir, la navette de tiſſerand, la poire, les petites porcelaines boſſues, l'œuf, &c.

On trouve des porcelaines dans les mers de l'Amérique, ſur les côtes de Saint-Domingue & celles des îles Antilles, dans la mer Rouge, l'île de Panama, dans le Golfe du Mexique, dans la Jamaïque, la Guinée; dans les mers des Indes Orientales & Occidentales. On en trouve auſſi dans notre Océan, ſur-tout la Méditerranée & ailleurs.

Les anciens Naturaliſtes appelloient les porcelaines coquilles de Vénus, parce qu'elles étoient en vénération dans le Temple de Gnide, dédié à Vénus. *Conchæ Venereæ dicuntur, ait Plinius, eo quod apud Gnidiorum Venerem colebantur : ſeu nomen accepit à ſimilitudine pudendi mulieris.* Les auteurs Latins rapportent que le terme, *porcellana* eſt dérivé de *porcellus*, *porculus*, *à quâdam ſuilli ſpecie*, *quam habet parte ſui inter labra denticulata dehiſcente*, *vel potiùs altero extremo teſtæ*, *nempè acutiore*, *& eminentiore roſtri ſuilli inſtar*, parce que la porcelaine a quelque reſſemblance avec la gueule

d'un porc, du côté de l'ouverture, garnie de denticules, c'est-à-dire, vers la partie entr'ouverte entre les lévres dentelées, ou plutôt vers l'extrémité prolongée & la plus aiguisée, comme le museau d'un cochon : mais le sentiment de Gesner, d'après Belon, paroît prévaloir, lorsqu'il dit que les vases, qui servoient autrefois pour le breuvage des Dames Romaines, étoient composées des plus grandes coquilles appellées porcelaines qui ressemblent assez aux *murex*. On en fait aujourd'hui, ajoute ce Naturaliste, des manufactures à leur imitation, que l'on appelle porcelaines, du nom de ces sortes de coquilles dont elles ont le luisant & la couleur. *Bellonius in Gallico volumine de piscibus, conjicit murrhina vasa olim ex porcellanis majoribus concharum generis facta fuisse, quæ muricibus quodammodò similes sint; nostro quidem tempore ad eorum imitationem figlina parari, vocarique concharum, quas colore splendoreque æmulantur nomine porcellanas.*

Rondelet, *de testaceis, lib.* 2. *pag.* 101. nomme la porcelaine *concha Veneris vel Venerea, Remora Mutiani sive Murex Mutiani*, parce que cette coquille étoit dédiée à Vénus, dans le temple de Gnide, & parce que Mutien l'appelle *murex*. Celui-ci, dit Mutien, est plus large que la pourpre, sa bouche n'est ni ronde ni rude, sans être prolongée en aucune forme d'angle ni de bec; mais c'est une coquille simple dont les côtés sont amenés proche l'un de l'autre. Ce sont ces especes qui s'attacherent tellement au navire de Périandre, dans lequel étoient ceux qui portoient les nouvelles de faire châtrer tous les enfans nobles, qu'il en fut arrêté quoiqu'en pleine voile. Cette avanture mit ces sortes de coquilles dans une assez grande considération pour devenir ensuite un objet du culte que l'on rendoit à Vénus dans le Temple de Gnide. C'est pourquoi on appelloit aussi la porcelaine, le *remora* de Mutien, à cause du retard que le navire de Périandre fut obligé d'essuyer. *Mutianus, inquit, Muricem esse latiorem purpurâ, neque aspero, neque rotundo ore, neque in angulos*

prodeunte roſtro, ſed ſimplice, conchâ utroque latere ſe colligente : quibus inhærentibus plenam ventis ſtetiſſe navem, portantem à Periandro, ut caſtrarentur nobiles pueri, conchaſque quæ id præſtiterunt, apud Gnidiorum Venerem coli. Rondelet fait mention de quatre eſpeces de porcelaines de diverſes groſſeurs qu'il nomme, *conchæ Venereæ.*

Aldrovandus, de teſtaceis, lib. 3. *pag.* 554, 555 & ſuivantes, fait mention d'une vingtaine d'eſpeces de porcelaine qu'il appelle auſſi *conchæ Venereæ*, ſçavoir, le *remora* ou le *murex* de Mutien, rapporté par Rondelet; la porcelaine de Zoographe, qui eſt rouſſe & tachetée de noir, *concha venerea Zoographi, rufa, maculis nigris diſtincta ;* celle de la petite eſpece rouſſe du même auteur, *concha Venerea minor rufa Zoographi;* les trois ſuivantes ſont les eſpeces de Rondelet, *conchæ Venereæ Rondeletii*; a premiere eſpece de l'auteur, ou d'Aldrovandus, qui eſt parſemée ſur le dos, de taches rondes & oblongues, tirant ſur la couleur tanée, *concha Venerea authoris, maculis per totum dorſum reſperſa, aliis rotundis, aliis oblongis, ferè ferrugineis*; la ſeconde eſpece d'Aldrovandus eſt ornée de taches, tirant ſur la couleur pourpre, *ſecunda maculis ſubpurpureis ornata*; la troiſieme eſt de couleur marron ſur le dos, avec des taches très noires, rondes, inégales, & blanches vers le bas, *tertia toto dorſo caſtanea, prona parte candida; maculæ per dorſum aterrimæ, rotundæ & inæquales*; la quatrieme eſpece eſt d'un blanc rouſſâtre, couvert de taches un peu pourprées ou violettes, & un peu azurées, *quarta tota candicans ex rufo, maculiſque reſperſa ſubpurpureis aut amethiſtinis, quin etiam ſubcæruleis*; la cinquieme eſt cendrée, ornée de taches ou d'étoiles noires, *quinta coloris eſt cinerei nonnullis ornata maculis, ſive alterius nigris.* L'auteur y ajoute une ſixieme eſpece, que Zoographe appelle par excellence la coquille de Vénus à étoiles. Toutes ces porcelaines ſont de la grande eſpece, tigrées pour la plupart.

Aldrovandus fait encore mention de dix autres porcelaines, ou conques de Vénus, de la moyenne & de la petite espece; sçavoir, la premiere, qui est toute blanche, mais qui tire cependant sur la couleur cendrée sur le dos, *prior in secunda tabulâ tota candida est, per dorsum tamen ad cinereum vergit*; la suivante, qui est très brillante, est presque violette sur le dos, ainsi que le dessus du côté incliné; l'autre partie, qui devient blanche, montre plutôt des stries que des dents, *altera splendidissima, dorso est quasi amethistino, ubi etiam ab altero pronæ partis latere; ubi striæ potiùs quam dentes sunt ab altero latere candicat*; la troisieme est rousse comme celle de la petite espece de Zoographe, *tertia rufa est, sicut rufa minor Zoographi*; la quatrieme a le dos, pour ainsi dire, élevé, de couleur cendrée, couverte d'une infinité de taches & de points de couleur tanée. Le flanc ou le penchant de la coquille est très blanc.

Les deux autres coquilles suivantes sont deux rouleaux échancrés ou olives que l'auteur avoue avoir été représentées par l'inadvertance du graveur parmi les porcelaines. Le numéro septieme représente une petite porcelaine très brillante de couleur de tan dans son penchant; les côtés sont de la même couleur, mais d'une nuance plus claire; le dos tire sur la couleur cendrée, *septimo numero exprimitur conchula Venerea splendidissima, pronâ parte ferrugineâ, qui quoque color est in lateribus, sed dilutior: dorsum ad cinereum inclinat.* La huitieme espece est jaunâtre, avec des taches de couleur tannée, moins grandes sur le dos que sur les côtés. La neuvieme, qui est plus petite que la coquille cylindrique, est une espece très élégante, entiérement blanche, entourée de stries, ou de lignes rougeâtres, *nono loco aliæ cochleæ cylindroïdis minima, ac elegantissima species tota candida, striis, sive lineis ambientibus rubicundis*: enfin, la dixieme espece, qui est la même que celle de la petite espece de Rondelet, est de couleur cendrée en-dessus & blanche en-dessous, *decima*

tota cinerea per tergus, infra candida. Toutes ces porcelaines sont presque toutes représentées du côté de l'ouverture. Le même auteur ajoute trois autres petites especes qui sont des cauris, ou monnoie de Guinée qu'il annonce être plus blanches & plus luisantes que les autres. C'est la plus petite des trois que Zoographe appelle muterstein, c'est-à-dire, la pierre de matrice: *calculus uterinus :* on la nomme en Portugal & dans l'Ethiopie, buzios.

On faisoit autrefois usage des porcelaines dans la Médecine, & on leur attribue encore diverses propriétés, comme pour la conservation des dents, pour guérir les ulceres qui surviennent dans la paupiere & les angles des yeux; les poudres & les opiates, que l'on prépare pour ces sortes de guérisons, sont aussi très propres, & ont une vertu merveilleuse pour dessécher les loupes qui y surviennent aussi sans y causer d'inflammation.

Les petites porcelaines servoient autrefois comme d'amulettes, à cause des vertus que les personnes superstitieuses leurs attribuoient. Les femmes les mettoient en usage pour leur parure & leurs ornemens en les faisant enchasser dans de l'or ou de l'argent, & les suspendoient à leur col. Elles regardoient pour lors ces sortes de bijoux ou d'amulettes comme très propres pour conserver la santé & écarter les maladies, principalement dans leur grossesse; c'est pourquoi on les appelloit *calculi uterini*; c'est peut être aussi pour cette raison qu'on les nomme encore aujourd'hui coliques : mais Aldrovandus avoue que tous ces ornemens & ces sortes d'amulettes, étoient plutôt pour les femmes un prétexte pour le luxe, & pour satisfaire leur envie de plaire. Elles faisoient aussi usage des porcelaines pour lisser le linge après être empesé, ainsi que pour suspendre des clefs à leur ceinture en formant un trou à l'une des extrémités de la coquille. Les Grecs & les Turcs s'en servoient pour polir le papier & le carton. Il y a des especes qui servent encore de monnoie dans plusieurs pays.

Gualtieri dit que la porcelaine eſt une coquille de mer entiere non turbinée, faiſant un peu le vaſe, dont la ſtructure intérieure ſe cache & ſe réunit plus ou moins ſur elle-même; & dont les lévres ſe rapprochent réciproquement par les côtés pour former une fente longue, étroite, qui traverſe toute l'étendue de la baſe de la coquille; *Porcellana eſt teſta marina integra non turbinata, quæ internam fabricam magis minuſve in ſe colligit, & occultat, vaſculoſa; cujus utrumque labium ita ſibi invicem lateraliter proximat, ut rimam longam anguſtam, per baſim extenſam, efformet.* Ce Conchyliologiſte compoſe cinq genres de porcelaines; *porcellana vulgaris*, la porcelaine commune; *porcellana thoracia*, la porcelaine appellée thorax, ou en forme de cuiraſſe; *porcellana fimbriata*, la porcelaine frangée, ou avec une eſpece de bourrelet à ſa baſe; *porcellana integra*, la porcelaine entiere, ou dépourvue de ſtries, de dents & d'échancrure à ſes extrémités; *porcellana ſpiralis*, la porcelaine à ſpirale ou à volute ſenſible au-dehors.

Rumphius diſtinguent les grandes porcelaines d'avec les petites, en les nommant *porcellanæ majores*, & *porcellanæ minores vulgò cauri & caudi*, que l'on appelle en Hollande, kleyne Klip-kouſſen, pour les petites eſpeces, parmi leſquelles ſe trouvent pluſieurs olives ou rouleaux échancrés; ſçavoir, *porcellana guttata*, *porcellana montoſa*; *concha teſtudinaria*; Holl. Karet of ſchildpad hoorn; le caret, ou la porcelaine d'écaille de tortue; *argus*; Holl. Dubbelde argus; le double argus: *caput anguinum*; Holl. Slange-kop, la tête de ſerpent; *caput anguinum minus*; Holl. Kleyne ſlange-kop, la petite tête de ſerpent; *caput anguinum tertium*; Holl. Derde ſlange-kop, la tête de ſerpent de la troiſieme eſpece; *gibba*; Holl. Hoog-rug, la boſſue; *talpa*, Holl. Mol, la taupe; *carneola*, la couleur de chair; *porcellana ſalita*; Holl. Zout-Korreltje, le grain de ſel; *porcellana litterata, ſeu arabica*; Holl. Letter-hoorntje, of arabiſche letters, la porcelaine à

caracteres, ou l'écriture arabique : *porcellana lentiginosa*, la tache de roux; Holl. Kakkerlakje; *variola*, la petite vérole; Holl. Roode mazelen, of pokken, la rougeole ou la petite vérole; *ovum*; Holl. Ey of vitte porceleyn hoorn, l'œuf, ou la porcelaine blanche.

Les porcelaines de la petite espece dont Rumphius fait mention sont, *thorax oculatum*, le *thorax* oculé; Holl. Wit-oogje, le petit œil blanc; *thoracium stellatum*, le *thorax* à étoiles; Holl. Sterretje; *thoracium vulgare seu cauricium*; Holl. Gemeenne geele cauris, le cauris jaune commun; *thoracium quartum*; Holl. Blaauve cauris, le cauris bleu; *dracæna*, la dragone; Holl. Draken-hoofdje, la petite tête de dragon; *isabella*, l'isabelle; *parvus argus*, le petit argus; Holl. Kleyne argus; *nussatellana granulata*; Holl. Kyskorl, le grain de ris; *globulus primus*, le bouton de la premiere espece; Holl. Korlige knoopje, le petit bouton grenu; *globulus lævis*; Holl. Gladde knoopje, le petit bouton uni; *asellus*; Holl. Ezeltje, le petit âne; *margarita*; Holl. Pareltje, la petite perle, *ursula*; Holl. Beertje, la petite ourse, *pediculus*; Holl. Luys, le pou : la porcelaine d'agathe nébuleuse; Holl. Gewolkte achaate klip-hoorn; la porcelaine d'agathe tachetée de blanc; Holl. Wit geplekte achaat; la porcelaine de Carthagène, Carthageensche klip-hoorn.

M. d'Argenville termine sa classe des univalves, par les porcelaines qui forment la quinzieme famille. La porcelaine, dit l'auteur, est une coquille univalve, ainsi nommée, à cause de sa longue fente, avec une bouche garnie de dents des deux côtés, de forme ronde, oblongue, quelquefois bossue, quelquefois terminée par des mammelons : *porcellana, seu venerea, est concha univalvis, à rimulâ oblongâ sic nominata, ore dentato ex utrâque parte conglobata, oblonga, gibbosa, umbonata.* Ce Conchyliologiste, distingue cinq especes de porcelaine avec leurs variétés; sçavoir, 1°. La porcelaine arrondie & épaisse, *porcellana conglobata & crassa*; la carte de géogra-

phie, *charta geographica ;* imitant les caracteres des lettres arabes, *litterata ;* la peau d'un tigre, *pellis tigrina ;* la peau d'un ſerpent, *pellis anguina ;* le pou de mer, *pediculus marinus ;* le cloporte, *porcellio ;* la porcelaine chargée de points, *punctuata*; la tanée, *leucophæa ;* la porcelaine de la Chine, *porcellana ſinenſis* ; celle dont le ſommet va en pointe, *vertice in ſpiram elato;* la violette, *violacea ;* la rougeâtre, *ſubrubra ;* la bariolée, *variegata*; l'eſpece qui imite l'écaille de tortue, *teſtudinaria ;* la porcelaine parſemée de petites taches, dite l'arlequine, *guttata arlequine dicta ;* celle dont le milieu eſt ſéparé en quatre zones, *cujus medium in quatuor zonas rubras dividitur.* 2°. La porcelaine mince, faite en poire, *porcellana pyriformis*, *tenuis ;* celle qui eſt ſemée de taches jaunes, la fente arquée, & de la figure d'une poire, *maculis flavis perſperſa*, *rimâ arcuatâ*, *pyriformis ;* la porcelaine marquée de deux faſcies, & la fente arquée, *duabus zonis diſtincta*, *rimâ arcuatâ ;* l'œuf de Rumphius avec des mammelons, *ovum Rumphii*, *cum umbonibus ;* & la navette de tiſſerand, *textoris radius.* 3°. La porcelaine de forme longue & épaiſſe, *porcellana figurâ oblongâ & craſsâ ;* le grand argus, *argus major ;* le petit argus, *argus minor ;* la porcelaine bleuâtre, à trois faſcies brunes, *porcellana cærulea tribus faſciis fulvis ;* celle qui a trois faſcies blanches, les lévres pointillées de rouge, *tribus faſciis albidis*, *labris rubro picturatis ;* le faux argus, *pſeudo-argus ;* le levreau, *lepuſculus ;* la petite vérole de couleur verte, *variola ſubviridis ;* celle qui eſt blanche, avec des points ſaillans, *albida punctis elatis & exaſperatis ;* à trois faſcies figurées en S, *tribus faſciis in S formatis ;* le petit âne, *aſellus ;* la ſouris, *mus ;* la taupe, *talpa ;* la porcelaine rouſſe, entourée de quatre zones rouges, *fulva*, *quatuor zonis rubris inſignita* ; celle qui eſt brune, marquée de quatre faſcies rouſſes, *fulva*, *quatuor zonis rubris inſignita ;* brune, marquée de quatre faſcies rouſſes, *fuſca quatuor zonis fulvis notata ;* à faſcies violettes, venant de

Panama, *fasciis amethystinis ex urbe Panama*; la tachetée de couleur verdâtre, *viridis maculosa;* la couleur d'agathe, traversée par une raie fauve, *achates lineâ fulvâ virgata;* celle qui est vergetée de lignes brunes, *lineis fulvis*; la bleuâtre, représentant un animal, *cærulea animal repræsentans*; la porcelaine marbrée de la Chine, *Chinensis marmorea;* & celle qui est tachetée, *maculosa*. 4°. La porcelaine bossue en quelque endroit, *porcellana in aliquâ parte gibbosa;* celle qui est couleur de lait, bossue, avec des mammelons rouges & des dents, *lactea*, *gibbosa*, *umbonibus roseis*, *labro dentato*; blanche, bossue, sans mammelons & sans dents, *albida*, *gibbosa*, *umbonibus & dentibus denudata*; celle qui a six bosses en dessus, la la bouche garnie de dents, appellée monnoie de Guinée ou la colique; & la grande, dont le dos est bossu. 5°. La porcelaine, dont la tête forme une petite pyramide, *porcellana*, *vertice in pyramidem erecto*.

M. d'Argenville fait remarquer, qu'il ne faut pas confondre la porcelaine ou coquille de Vénus, avec la conque de Vénus, appellée, *concha Veneris*, qui est une bivalve. On nomme ce testacée, dit l'auteur, le pucelage, le cauris; en plusieurs endroits, principalement aux Maldives, & dans la Guinée, elle sert de monnoie : on lui donne encore le nom de colique, parce qu'on prétend qu'elle guérit de cette maladie. On peut remarquer encore plusieurs especes différentes, dans le genre des porcelaines, celle qui est légere, celle qui lui est entierement opposée par sa pesanteur, qui a la bouche de travers.

M. d'Argenville, dans l'appendice qui contient la Zoomorphose, *pag.* 40, dit que les animaux qui habitent les porcelaines, ont beaucoup de relation avec celui qui se trouve dans la petite espece nommée le pou de mer. Il rampe sur une couche, à la maniere des limaçons. Cette couche ou pied, se termine d'un côté, en pointe, dont le contour est frangé, ainsi que tout son pourtour ou cordon. L'autre bout présente

un col aſſez long, fort détaché du pied, avec une tête, d'où partent deux cornes très pointues, qui forment un arc; c'eſt dans leur milieu, que ſont placés les deux yeux exprimés à l'ordinaire, par deux points noirs, aſſez gros. La bouche placée au deſſus de la tête n'eſt pas grande, & forme un petit trou rond; elle eſt garnie de dents des deux côtés, ſçavoir, vingt-cinq à droite, & vingt-une ſeulement du côté gauche. Ces dents lui ſervent de défenſe, n'ayant pas d'opercule. On n'y voit point de muſeau, comme dans les autres teſtacées de cette eſpece. La porcelaine a une langue fort pointue, qui couvre entierement ſon ouverture, regnant d'un bout à l'autre. Cette plaque, ſur laquelle elle marche, eſt dentelée dans ſon pourtour, & ſe termine en pointe à l'extrémité oppoſée à la tête. La robe de cette porcelaine a un fond aurore, coupé dans toute ſon étendue, de lignes tranſverſales, & de ſix taches brunes eſpacées régulierement; elle a été deſſinée à Pondichéry, & n'avoit alors que ſept lignes de longueur, & quinze, quand l'animal s'eſt déployé entierement dans l'eau de la mer.

M. Adanſon a rangé pluſieurs porcelaines dans le genre qu'il appelle pucelage, en latin *cyprea*; & nomme porcelaine, une eſpece & un genre de coquillage univalve, qui comprend ceux auxquels il a donné les noms de narel, egouen, bobi, duchon, girol & d'agaron. *Voyez* ces mots, & celui de PUCELAGE.

M. *DAVILA*, dans ſon catalogue ſyſtématique, dit que les porcelaines ſont des coquilles de forme ovoïde, applatie en deſſous, ne montrant que peu ou point de ſpirales Leur bouche oblongue eſt plus ou moins étroite, & c'eſt de-là, que ce Conchyliologiſte les diviſe en deux genres.

1°. Les porcelaines à bouche étroite, dépourvue de dents, ou n'en ayant qu'à l'une des deux lévres, comme les eſpeces appellées la navette de tiſſerand, l'œuf, la boſſue ſans dents, & avec des dents, le potan & le falier de M. Adanſon, & la monnoie de Guinée,

2°. Les porcelaines à bouche plus étroite, en forme de fente dentée des deux côtés, sçavoir, la carte géographique ou la mappemonde, la peau de tigre, la neigeuse, la porcelaine à tête de serpent, le lapin, le léopard, la porcelaine d'agathe, la truitée, le lievre ou le levreau, celui à gouttes de suif, le grand argus, le faux argus, l'arlequine & la fausse arlequine, la taupe, le caffé au lait, l'isabelle, le petit argus, la souris, la porcelaine à tête de serpent, le petit âne, le pucelage ou la colique, le thorax ou cauris des Maldives, le crapaud, la peau d'âne, le pou de mer, la tortue, la petite vérole & le cloporte.

PORCELAINES A CARACTERES ARABIQUES. *Porcellana litterata, lineis fuscis, interruptis densè & diversimodè in fundo obscuro variegata; in lateribus purpurascentibus maculis subnigris notata; basi maximè depressâ, colore rubiginoso, & extremitate quasi volutatâ insignis.* Cette espece differe de la porcelaine, appellée la fausse arlequine, autant par son grand volume, que par sa couleur & ses taches. Toute la surface de sa partie convexe est ornée de hachures & de traits interrompus en tout sens, brun ou marron, qui semblent imiter certains caracteres, sur un fond cendré & rembruni. Les flancs de la coquille, qui sont d'une couleur violette, foncée ou obscure, sont mouchetés de taches noirâtres. Le côté de l'ouverture est très applati, nué de brun & de couleur de rouille, & avec des lévres dentelées de couleur châtain. Cette porcelaine montre une espece de volute saillante, dont les spires sont peu articulées. La porcelaine à caracteres arabiques peut avoir jusqu'à près de trois pouces de longueur, sur un tiers moins de largeur. *Voyez* FAUSSE ARLEQUINE.

PORCELAINE A TETE DE SERPENT. *Porcellana depressa, lævis, lucida, in dorso gibboso ex albido aliquando subcæruleo oculata vel punctata; in lateribus ambientibus pulchro colore ex castaneo nigrescente fimbriata; subtùs basi complanatâ, rimulâ an-*

gustâ dentatâ & colore fulvo nitenti distincta, *caput anguinum appellata*. Cette porcelaine, qui tend à la petite espece, est d'une forme comprimée, avec un dos élevé, ponctué de taches rondes, blanches ou azurées, sur un fond brun. Les flancs de cette porcelaine sont un peu frangés en bourrelet, & d'une belle couleur marron, plus ou moins rembrunie ou noirâtre. Le plan appiati, ou la base de cette porcelaine, montre une ouverture étroite, un peu arquée, bordée de chaque côté, d'une quinzaine de denticules blanchâtres, tandis que le reste de cette surface est nué d'une couleur fauve, luisante, qui se perpétue jusque sur les deux extrémités échancrées de la coquille. C'est l'espece que plusieurs Naturalistes appellent la gorée, parce qu'elle se trouve dans l'île qui porte ce nom. Elle peut avoir depuis un pouce de longueur, jusqu'à seize lignes, sur environ un tiers de moins de largeur. C'est l'espece que M. Adanson appelle le majet, à la lettre G.

Rumphius, tab. 38. litt. F. *Caput anguinum minus*. Holl. Kleyne slange-kop, la petite tête de serpent.

PORCELAINE COULEUR DE CHAIR FASCIÉE. *Porcellana levis, oblonga, quatuor fasciis latis ex rubro carneo in fundo livido depicta ; basi lacteâ, & aperturâ violaceâ insignis*. C'est une porcelaine légere, allongée, mince, ornée sur toute sa convexité, de quatre fascies assez larges, d'une couleur de chair, tirant un peu sur l'aurore ou rougeâtre, sur un fond moins colorié. Sa base, qui est encore plus luisante que le reste de la coquille, est d'une blancheur laiteuse & livide, avec une ouverture sinueuse, dont les deux lévres sont moins rapprochées que dans beaucoup d'autres porcelaines : les lévres, dont elle est bordée, sont garnies chacune de vingt-cinq ou vingt-six denticules d'une jolie couleur violette. Cette espece porte ordinairement une petite volute comprimée, dont les spires sont sensibles, ou plus ou moins distinctes. La porcelaine fasciée de couleur de chair peut avoir jusqu'à

deux pouces & demi de longueur, sur un pouce & demi de largeur.

Rumphius, tab. 38. litt. K. *Porcellana carneola.* Holl. Vleeschverwige klip-kous, la porcelaine de couleur de chair.

PORCELAINE D'AGATHE. *Porcellana achates, in dorso ex albido cæruleo magnis maculis ex fusco fulvidis depicta, lateribus nigricantibus, basi latâ ex lucido colore achates insignis.* Quoique le nom de porcelaine d'agathe convienne à toutes les especes qui brillent de cette couleur, il est néanmoins donné à certaines especes, dont le dos de la coquille est couvert de grandes taches fauves, mêlées de brun sur un fond blanchâtre nué de bleu, tandis que les flancs de la porcelaine sont d'une couleur noirâtre qui s'efface vers la base, pour faire place à des nuances d'agathe clair, & très luisantes. C'est une espece qui varie tellement, qu'il est difficile de rencontrer la même coquille parfaitement semblable. Sa forme est ovoïde, large à sa base, avec une ouverture sinueuse, bordée de denticules brunes assez longues.

Rumphius, tab. 39. *litt. Q.* Holl. Gewolkte achaate klip-hoorn, la porcelaine d'agathe nébuleuse.

Le même, *lett. R.* Holl. Witgeplekte achaat, la la porcelaine d'agathe tachetée de blanc.

Gualtieri, tab. 15. litt. T. *Porcellana fimbriata, basi latâ, in dorso magnis maculis ex fusco fulvidis, & nigricantibus nebulata; lateribus colore livido lucido, veluti in achate eleganter distinctis.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *lett. E.* Une porcelaine dont les bords & la bouche sont d'un brun tirant sur le noir, & le dessus couleur d'agathe, avec une raie fauve qui le traverse.

PORCELAINE ou LA BOSSUE. *Voyez* Bossue.

PORCELAINE DE CARTHAGENE. *Porcellana satis depressa, gibbosa, formâ brevi, testâ crassâ; maculis fulvis in fundo livido densè & præsertim in lateri-

bus notata ; quibusdam maculis nigris in medio dorso & in longum lineatis, distincta. Cette porcelaine, un peu au-dessous de la moyenne espece, est d'une forme ramassée & comprimée, malgré quelques bosses qu'elle porte vers le penchant de l'échancrure supérieure. Sa coquille est épaisse & pesante, ornée sur toute sa convexité, & principalement dans ses flancs, d'un grand nombre de taches onduleuses & serrées, de couleur fauve-gris, ou jaune feuille morte, sur un fond clair & livide. Cette porcelaine est remarquable par une trace longitudinale, formée de taches noirâtres, qui traverse le milieu du dos de la coquille. L'ouverture, qui est beaucoup moins étroite que celle des autres porcelaines, en général, est bordée de denticules brunes, noirâtres, & assez éloignées les unes des autres, sur la columelle extérieure. Ce plan, qui forme la base de la coquille, est un peu applati, & d'une couleur grisâtre, mêlée de fauve. Sa longueur est au moins d'un pouce & demi, sur quinze à seize lignes de largeur. On nomme aussi cette porcelaine, le léopard.

Rumphius, tab. 39. litt. S. Holl. Carthageensche klip-hoorn, la porcelaine de Carthagene.

PORCELAINE FUSTIGÉE, ou FUSTIGÉE, autrement appellée l'Isabelle. *Voyez* Isabelle.

PORCELAINE TIGRÉE, ou PEAU DE TIGRE. *Voyez* Peau de tigre.

PORCELAINE TRUITÉE. *Porcellana ovata, in omni parte convexâ innumeris maculis rotundis nigris & rubiginosis notata & truttata in fundo rufescente ; subtus toto colore candescens.* Cette espece, que l'on peut considérer comme une variété de la peau de tigre, en differe cependant, non-seulement par sa forme ovoïde plus allongée, mais encore par le nombre de ses taches rondes, qui sont beaucoup plus petites, & de diverses grandeurs ; les unes sont noires, ondées d'azur, les autres sont aurores couleur de rouille, ou rougeâtres, principalement dans les flancs de la porcelaine, de maniere à imiter celles qui se

rencontrent ſur un poiſſon appellée la truite. Tout le fond de cette ſurface ſupérieure eſt rouſsâtre, tandis que le plan oppoſé, ou le côté de l'ouverture, eſt tout blanc. L'ouverture, qui eſt fort entr'ouverte, eſt ſinueuſe, & bordée de denticules de la même couleur. La porcelaine truitée peut avoir juſqu'à deux pouces & demi de longueur, ſur un pouce & demi de largeur.

GUALTIERI, tab. 14. litt. H. *Porcellana vulgaris lævis intensè rufeſcens, punctis ſubnigris densè maculata, ventre candido.*

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 18. *lett. F.* Cette porcelaine eſt truitée, d'une couleur fort douce, ſur un fond blanc; c'eſt la peau d'un tigre.

PORCELAINE de M. Adanſon. Cette coquille, que cet auteur a rangée dans la claſſe des univalves, forme la premiere eſpece de ſon genre. On a donné anciennement, dit M. Adanſon, le nom de porcelaine, à pluſieurs eſpeces de coquillages, dont la forme approchoit beaucoup de celle des pucelages. Une reſſemblance même trop grande, qu'on a crû trouver entre les uns & les autres, les a fait confondre par quelques modernes, ſous le nom de porcelaines. Cependant, comme la comparaiſon ſeule des coquilles ne ſuffit pas pour déterminer ces rapports, & que l'examen des animaux qu'elles renferment nous fait voir des différences qui les diſtinguent aſſez les unes des autres, l'auteur a cru devoir conſerver à ces deux genres, le privilege qu'ils avoient autrefois, de porter chacun leur nom. Il laiſſe au premier le nom de pucelage, & rend à celui-ci le nom de porcelaine qu'il s'eſt acquis, ſoit par la beauté du poli de ſa coquille, ſuivant Belon, ſoit par ſa forme ſinguliere, ſuivant le rapport de Columna.

La coquille de la porcelaine eſt médiocrement épaiſſe, du plus beau poli, & d'un luiſant que rien ne peut ſurpaſſer. C'eſt une eſpece d'ovoïde arrondi, dont l'extrémité ſupérieure eſt obtuſe, & le ſommet forme une pointe aſſez mouſſe. Sa longueur eſt d'environ ſeize lignes, & ſa largeur de neuf lignes, enſorte que

ſon grand diametre eſt preſque double du petit. Elle eſt compoſee de ſix tours de ſpirales, qui vont en deſcendant, peu obliquement de droite à gauche. La premiere ſpire, celle qui fait l'ouverture, eſt arrondie & très grande. Sa longueur eſt triple de celle des cinq autres tours pris enſemble, qui font le ſommet. Ceux-ci ſont peu renflés & peu diſtingués les uns des autres : ils ſe terminent en une pointe aſſez large & arrondie.

L'ouverture a la figure d'une ellipſe irréguliere, aiguë dans ſes deux extrémités, & dont la longueur eſt quadruple de ſa largeur. Elle ſe termine dans ſa partie ſupérieure, en un canal aſſez large, formé par l'enfoncement de la lévre droite, qui n'eſt nullement échancrée. Son grand diametre eſt incliné obliquement ſur celui de la coquille, & preſque trois fois auſſi long que le ſommet. La lévre droite de l'ouverture eſt fort épaiſſe, & bordée d'un cordon qui s'éleve au-dehors comme un ourlet. Ce cordon, ou ce bourrelet, fait tout le tour du canal ſupérieur de l'ouverture, & il vient, en ſe repliant ſur la lévre gauche, y former une longue dent, qui rentre dans l'intérieur de la coquille. C'eſt par ce bourrelet de la lévre droite, qu'on diſtingue les coquilles des porcelaines d'avec celle des pucelages qui n'en ont pas la moindre apparence. Au reſte, le bord intérieur de cette même lévre, a de plus, une douzaine de petites dents, diſtribuées dans toute ſa longueur. Ces dents ſont ſi petites dans quelques-unes, qu'on a de la peine à les diſtinguer. La lévre gauche eſt renflée, arrondie, & garnie de quatre grandes dents, depuis ſa partie ſupérieure juſqu'à ſon milieu. Cette coquille n'eſt ſujette à varier que dans la couleur, qui eſt rouſsâtre dans les unes, châtain dans d'autres, ou d'un agathe-clair, tigré de petites tâches blanches, répandues çà & la ſans ordre, & traverſé par trois larges bandes fauves ou d'un brun rougeâtre. Elle eſt toujours d'un beau poli, parce qu'elle n'a point de périoſte, ni intérieurement, ni extérieurement.

La tête de l'animal de la porcelaine eſt cylindri-

que, légerement applatie, de longueur & de largeur à-peu-près égales. Son extrémité forme une échancrure assez étroite, des deux côtés de laquelle, partent deux cornes coniques, fort minces, & d'une longueur qui surpasse peu la sienne. Ses cornes sont peu éloignées l'une de l'autre, parce que la tête a peu de largeur. Un peu au-dessous de leur origine, vers la quatrieme partie de leur longueur, on voit un renflement semblable à une petite colonne cylindrique, qui seroit adossée sur leur côté extérieur; c'est sur l'extrémité supérieure de ces renflemens ou de ces deux colonnes, que sont portés les yeux. Ils sont assez gros, arrondis, & s'élevent comme deux petits points noirs. La bouche est placée au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur. Elle y fait une légere éminence, percée d'un trou rond, d'où sort une langue ou trompe, une fois plus longue que la tête. Cette trompe est blanche, dentée & percée à son extrémité, de même que celle de l'yet, & elle lui sert aux mêmes usages.

Le manteau est une membrane fort mince, luisante, extrêmement unie, & entiere sans découpures. Dans les coquillages que l'auteur a examinés, cette membrane ne tapisse que les parois intérieures de la coquille sans sortir au-dehors : mais dans la porcelaine elle s'étend à droite & à gauche, sur le dos de la coquille, de maniere qu'elle y forme deux pans qui recouvrent près de la moitié de sa surface extérieure. Ces deux pans ne sont pas égaux : celui de la gauche est plus ample & s'étend davantage que celui de la droite. La membrane du manteau se replie encore à son extrémité antérieure & sur le col de l'animal, pour y former un tuyau cylindrique, un peu plus long que la tête, & qui sort par le canal de la coquille. Il se place quelquefois entre les cornes, & quelquefois il se rejette sur le côté gauche.

Le pied forme une ellipse arrondie à ses extrémitée, & une fois plus longue que large. Il est grand & surpasse de près d'une troisieme partie la longueur &

la largeur de la coquille. Ses bords ſont entiers, quoique legérement ondés. En deſſous il eſt coupé par deux profonds ſillons, dont l'un eſt plus grand & le traverſe à ſon extrémité antérieure : l'autre ſillon eſt plus petit, mais plus profond, & creuſé un peu devant ſon milieu & parallelement à ſa longeur. Le fond de la couleur de l'animal eſt couleur de chair, bigaré de quelques petits points blancs.

On trouve ce coquillage aſſez abondamment ſur les rochers de l'île de Gorée ; mais particulierement pendant le mois d'Avril, & dans les lieux où la mer bat avec grande violence.

Le Pere du Tertre, *hiſt. des Antilles*, *pag.* 240. La porcelaine.

Bonanni, Recr. pag. 160. num. 326. *Turbo Braſilienſis teſtâ, valdè lævi caſtanei coloris.*

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 818. fig. 29. *Buccinum muſicum ſubrufum, maculis albis diſtinctum; barbadenſe.*

Ejuſdem, ibid. fig. 30. *Buccinum muſicum ſublividum, densè radiatum ſive ex fuſco undatum.*

Ejuſdem, fig. 31. & 32. *Buccinum muſicum undatum & maculatum.*

Gualtieri, tab. 28. litt. L. *Cochlea longa, pyriformis intorta, & ſulcata, utroque labio dentata, aut rugoſo fimbriata, lævis carneo colore ſplendens.*

Klein, Tent. pag. 70. ſpec. 1. n. 39. *Conus baſeos lævis, Braſilienſis lævis, labio paululùm exſerto, coloris caſtanei; Bonanni.*

Ejuſdem, tab. 5. fig. 92. *Cucumis undulatus & maculatus; Listeri.*

Ejuſdem, Spec. 2. 6. *Cucumis ſubrufus, maculis albis; Listeri.*

Ejuſdem, Spec. 2. n. 12. *Semicaſſis lævis ex fuſco undata.*

PORON. M. Adanſon nomme ainſi une coquille bivalve du genre de la came. Quoiqu'elle n'ait que deux lignes au plus de diamêtre; l'auteur n'en a jamais trouvé de cette eſpece qui ſoit plus grande. Elle ne différe de celle

appellée le pitar que par sa petitesse. Sa couleur est blanchâtre & quelquefois violette, au moins vers la charniere. On la voit abondamment dans les sinuosités des rochers remplies de sable.

PORPHYRE ou GROSSE OLIVE DE PANAMA. *Rhombus canali truncato seu olea magnâ specie, longa, rotunda, lævis & lucida, ex colore carneo purpurascens, variis lineis minutissimis castaneis, angulos efformantibus undequaque depictis exornata : columellâ gibbosâ & dentatâ : olea magna Panamæ seu porphyretica dicta.* Coquille univalve très distinguée dans le genre des olives ou des rouleaux à canal échancré. Sa forme est arrondie & allongée, avec une petite volute composée de six spires, dont les premieres sont concaves, applaties, & séparées par un léger sillon qui parcourt également les spires un peu élevées qui terminent le sommet. La surface extérieure de cette olive est d'une couleur de chair pourprée très luisante, ornée d'un grand nombre de traits de couleur canelle ou châtain qui forment d'abord dans la premiere spire une espece de chevelure pour se prolonger ensuite sur le corps de la coquille en différens compartimens triangulaires & en forme de chevrons plus ou moins serrés & de diverses grandeurs. L'ouverture est étroite, avec une lévre rentrante, & une columelle élevée en bosse, & dentelée presque dans sa longueur. L'extrémité échancrée, qui est de couleur violette, présente à l'extérieure quelques rides obliques. Ce rouleau dont la coquille est épaisse & pésante peut avoir jusqu'à plus de trois pouces de longueur sur environ moitié moins de largeur. On la trouve dans les mers du Sud, à Panama dans l'Amérique méridionale.

Rumphius, tab. 39. n. 1. *Cylindrus porphyreticus.* Holl. Porphyrsteen rol of dadel, le rouleau ou l'olive de porphyre.

Gualtieri, tab. 24. litt. P. *Cochlea cylindroïdea, magna, oris labio interno rugoso, intùs albida, in dorso carneo subalbido coloro depicta, quem linea minu-

tissima fusca undequaque triangulis minimis, & majoribus, aliisque irregularibus angulosis figuris reticulatim circumscribit; propè oris sulcum livido, seu janthino colore maculata.

M. d'*Argenville*, *pl.* 13. *lett.* *K*. Une olive nommée le porphyre, & qui le représente parfaitement.

PORTE-PLUMET. *Nerita, testa ovata, livida pellucida, subtùs perforata, anfractibus tribus.* Nom donné à un coquillage fluviatil du genre de la nérite, mentionné dans le traité de M. Geoffroy, *pag.* 116. L'auteur, qui ne l'a trouvée décrite nulle part, dit que c'est une des plus singulieres & des plus jolies de ce genre, & même dans toutes celles que l'on tient dans ce pays-ci. Sa coquille est peu élevée, fort large, de couleur obscure & transparente. Elle ne décrit que trois tours de spirale, & en dessous elle est perforée dans son milieu par un petit trou. Son ouverture est large pour sa grandeur, & elle est fermée d'un opercule à volutes. Le test de la coquille n'a rien, comme on le voit, de bien singulier. Mais si on oberve l'animal vivant, & qu'on le voie se promener dans un bocal plein d'eau; on apperçoit outre les deux tentacules de la tête, qui lui sont communs avec les animaux de ce genre, & avec plusieurs autres, un troisieme tentacule latéral, qui ne part point de la tête, comme les précédens, mais de côté, & qui est beaucoup plus long & plus fin. L'animal le porte en l'air & le remue. De plus, il a sur le côté droit de la tête un grand panache, ou espece de plumet, plus long que ses tentacules, qui a des deux côtés des barbes ondées, (*crista pennata pennis undulatis.*) Ce sont les branchies de cet animal, qui lui servent au même usage que celles des poissons; c'est-à dire pour respirer. Rien n'est plus joli que ce panache qui s'étend & se resserre, & que cette coquille porte comme un bouquet sur le côté de la tête. C'est à cause de ce beau panache qu'on l'a nommée porte-plumet. On la trouve dans les eaux des étangs, & des petites rivieres. Elle est commune dans la riviere de Gobelins.

POTAN. Coquillage univalve du genre que M. Adanſon appelle le mantelet, dont celui-ci eſt la premiere eſpece. La coquille du potan eſt ſans contredit la plus mince & la plus fragile de toutes celles qui ſe trouvent dans les mers. Elle a la forme d'un cylindre obtus à ſes deux extrémités, dont l'inférieure porte un petit ſommet qui y fait une pointe très courte. Les plus grandes ont communément un pouce & demi de longueur & moitié moins de largeur. Elles ſont formées de ſept tours de ſpirale qui tournent preſqu'horizontalement de droit à gauche. Le premier de ces tours efface preſque tous les autres, qui ſont très diſtincts quoique peu renflés, & qui forment enſemble un ſommet quatorze ou quinze fois plus court que lui.

Son ouverture repréſente une ellipſe irréguliere, aiguë par le bas, obtuſe & fort large par le haut, ou ſans être ſenſiblement échancrée, elle forme un canal creuſé en portion de cylindre. Son grand diamètre eſt double du petit, & preſqu'égal à la longueur de toute la coquille à laquelle il eſt exactement parallele.

La lévre droite de cette ouverture eſt extrêmement mince, aiguë & ſans bordure, & auſſi ſimple qu'on puiſſe l'imaginer. La lévre gauche eſt renflée, arrondie & relevée un peu au-deſſus de ſon milieu d'une eſpece de veine aſſez groſſe, ridée, & qui va ſe terminer en montant obliquement à l'extrémité du canal de l'ouverture. Cette coquille dans ſon état naturel n'eſt jamais couverte d'aucun épiderme ou périoſte; elle eſt toujours du poli le plus beau & le plus luiſant, mais ſans tranſparence. Elle varie peu pour la forme; l'auteur en connoît une dont l'ouverture s'étend juſqu'au bout inférieur de la coquille, où les ſept tours de ſpirale ſe réduiſent à cinq, & forment un ſommet applati & même tant ſoit peu enfoncé.

Les jeunes ſont un peu plus courtes que les vieilles proportionnellement à leur largeur.

Sa couleur eſt moins conſtante que ſa forme : dans les

les plus petites c'eſt un violet, ſemblable à la fleur des prunes noires, qui s'étend au-dedans comme au-dehors. Cette couleur devient, dans les moyennes, un gris de lin fort ſale, & coupé tranſverſalement par deux bandes agathes. Enfin les plus grandes ſont à fond blanc, avec quatre ou cinq rangs tranſverſes de petits points fauves; ou bien elles ſons d'un brun clair, marbré de quelques taches blanches, ſouvent diſtribuées ſur trois ou quatre bandes qui les traverſent dans leur largeur.

La tête de l'animal, qui habite cette coquille, eſt cylindrique, & un peu applatie. Sa longueur eſt à peu près égale à ſa largeur. Elle porte à ſon extrémité, qui eſt un peu échancrée, & ſur ſes côtés, deux cornes fort longues & très déliées, qui la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont peu éloignées l'une de l'autre à leur origine, & deux fois plus courtes que la coquille.

Les yeux ſont placés un peu au-deſſus de la racine des cornes, & ſur leur côté extérieur. Mais moins haut que dans le pucelage & la porcelaine. Ce ſont deux petits points noirs qui ont peu de ſaillie au-dehors. Au-deſſous de la tête, vers le milieu de ſa longueur, la bouche paroît comme une petite ouverture ovale. M. Adanſon n'y a point apperçu de mâchoires, & il y a apparence qu'elle renferme une trompe, comme la porcelaine.

Le manteau de cet animal, quoique plus petit que celui de la porcelaine & du pucelage, puiſqu'il recouvre à peine la quatrieme partie de la ſurface extérieure de ſa coquille, n'eſt pas moins admirable. Il eſt tout parſemé au-dehors d'un grand nombre de petits filets charnus, cylindriques, obtus à leur extrémité, & qui ont deux fois plus de longueur que de largeur. Ces filets ſont mobiles & s'élévent pendant que l'animal eſt ſous l'eau; mais quand l'eau vient à les quitter, ils s'affaiſſent & reſſemblent à autant de petites verrues arrondies. C'eſt à cauſe de cet ornement que l'auteur a donné à ce coquillage le nom de man-

telet. L'extrêmité antérieure du manteau forme de plus un tuyau cylindrique, aussi orné de filets; mais il est si court qu'il déborde à peine le canal de la coquille.

Le pied est extrêmement grand. Il représente une langue triangulaire obtuse à son extrémité antérieure, où elle est traversée par un profond sillon. L'extrémité opposée se termine en pointe plus ou moins aiguë, suivant la volonté de l'animal. Sa longueur est triple de sa largeur, & surpasse de moitié celle de la coquille, dont il égale la largeur. Son corps est d'un violet obscur & foncé, qui se rapproche beaucoup du noir.

Ce coquillage n'est pas bien commun sur cette côte. Il vit sur les rochers de la partie méridionale de l'île de Gorée; mais il est rare qu'on trouve sa coquille parfaitement entiere, même sur l'animal vivant.

Lister, Hist. Conchyl. tab. 741. fig. 37. *Rhombus tenuis ex fusco fasciatus ore interno ex violâ purpurascente.*

Ejusdem, ibid. pag. 742. fig. 38. *Rhombus proximè superiori similis, at præterea vermiculatim depictus.*

Ejusdem, ibid. fig. 43. *Rhombus tenuis ex fusco nebulatus fasciatusque.*

Ejusdem, ibid. tab. 749. fig. 44. *Rhombus parvus tenuis, subpurpureus, maculis fuscis fasciatim depictus.*

Ejusdem, ibid. fig. 45. *Rhombus parvus, tenuis, subfuscus, bifasciatus.*

Klein, Tent. pag. 79. spec. 7. *Ficus parva, vel subpurpurea maculis fuscis; vel subfusca, bifasciata per strias.*

POT VERD ou GRAND BURGAU VERD. *Cochlea margaritifera lunaris, maximâ specie burgau dicta, fimbriata, rugosa, in magnis spiris depressa, plurimis costis & tuberculis circumdata, colore viridi ubique nebulata, columellâ sicut ansatâ distincta.* Coquille univale du genre des limaçons à bouche ronde, de l'espece des grands burgaux des Indes. Toute sa surface extérieure, qui est nuée de verd, est ridée, frangée dans sa grande spire, applatie d'un gros bourrelet, & en-

tourée de plusieurs côtes & de tubercules sur le reste du corps du limaçon. Les quatre autres spires, qui sont peu considérables, sont assez élevées & quelquefois tachées de rouge-brun. L'ouverture est spacieuse, ronde, d'une belle nacre & remarquable par un bourrelet fort saillant, en forme d'anse, situé vers le fût extérieur de la coquille. Le burgau, appellé le pot verd & qui est de l'espece que les anciens nommoient *olearia*, peut avoir jusqu'à six pouces de haut sur cinq de large ou de diamètre du côte de l'ouverture. Lorsqu'on supprime le test verd de ce gros limaçon, on découvre une belle nacre semblable à celle qui brille intérieurement comme il arrive au burgau qui est représenté dans GUALTIERI, *taq.* 68. *litt*. A.

POUCEPIEDS. *Conchæ multivalves, pollicipedes appellatæ, multis testis depressis paululùm triangularibus constantes, pediculo & aliis cartilaginibus cohærentes.* Coquillages multivalves qui composent un genre le plus approchant des conques anatiferes. Les poucepieds sont le plus souvent formés de six pieces à peu près triangulaires mais applaties, sçavoir, une latérale en forme de bec & portées sur plusieurs autres pieces, lesquelles sont adhérentes à un pédicule cartilagineux, noirâtre, chagriné, creux, assez semblable à une petite bottine & à d'autres cartilages qui forment le ginglyme des autres écailles. Ces sortes de multivalves sont fort souvent groupées plusieurs ensemble quoiqu'elles soient attachées à ce pédicule. La couleur des coquilles est tantôt blanchâtre ou couleur de corne, dont elles ont aussi la transparence; & tantôt de couleur d'ardoise. On distingue les poucepieds des Indes, qui sont composés de huit pieces dominantes, lesquelles renferment un animal dont les pattes se recourbent & s'élevent en maniere de panache, & assez semblable à un petit crustacée. Les poucepieds de nos mers sont composés de six pieces.

RONDELET, *de testaceis*, *pag.* 29. *lib.* 1. range les poucepieds avec les glands de mer qu'il nomme

balari. Ce Naturaliſte en diſtingue deux genres, ſavoir, celui que l'on nomme en France & en Bretagne poucepied à cauſe de la reſſemblance de leurs coquilles avec le pouce des pieds : mais Rondelet n'adopte point cette interprétation ou cette étymologie, ni le nom. La plupart ſont ſuſpendus dans les fentes des rochers par une eſpece de racine. Ils ſont du genre des teſtacées ; car la premiere partie eſt longue, & celle qui eſt arrondie eſt compoſée de deux pieces unies & de la couleur des ongles, au milieu deſquelles ſe trouve une fente d'où ſortent certains filamens ſemblables à un panache rougeâtre. Cette coquille forme un aſſemblage comme de pluſieurs ongles aigus qui parviennent juſqu'à la longueur de cinq doigts : ceux d'Eſpagne ont un pouce de groſſeur ; ils ſont plus petits ſur les côtes de la Bretagne. L'autre côté par lequel les poucepieds tiennent aux rochers eſt d'un jaune noirâtre & a plutôt la conſiſtance d'un cuir rude & dure que celle d'une coquille. On trouve des poucepieds en Eſpagne vers les contrées qu'arroſe l'Océan. Il y en a ſi abondamment en Normandie & dans la Bretagne, qu'on en porte vendre très ſouvent par les villes & les villages d'alentour. Les femmes & les perſonnes délicates, qui s'adonnent aux plaiſirs de Vénus & qui ont quelques dégoûts, aiment beaucoup cette nourriture. On les fait bouillir dans l'eau, enſuite on ſuce le jus intérieur & on en mange la chair avec du vinaigre après avoir tordu & rompu la coquille par en haut pour l'en tirer plus facilement. *Duo, meâ quidem ſententiâ, glandium genera ſunt : unum quod in Gallia & Britannia noſtra* poucepieds *appellant, pollicipedes nominant quidam, quod pollicum in pedibus ſimilitudinem habeant ; quod nomen ejuſque interpretationem non probo. Plura ex unicâ radice pendent è ſaxorum rimis, ex teſtaceorum genere ſunt ; pars enim prior longa, rotunda ex duabus teſtis componitur, colore & lævitate unguium, in medio rimula eſt, ex quâ capillamenta quædam veluti plumæ rubeſcentes prodeunt. Concha una ve-*

luti ex multis acutis unguibus constat, tota in quinque digitorum longitudinem accrescit; crassitudine sunt pollicis in Hispaniâ, in Britannia sunt minores. Pars posterior quæ saxo alligatur, corio duro asperoque quasi testa constat, ex nigro flavescit. In Hispaniæ parte quæ oceano alluitur reperiuntur, in Normannia & Britannia nostra frequentissima adeò ut per vicinas urbes pagosque divendant. Mulieres & delicatiores homines alia fastidientes cibaria hoc eduli genere delectantur, & qui veneri dediti sunt. Elixantur in aquâ, jus quod intùs est sugitur, tum priore parte contorta & disrupta, caro extrahitur & ex aceto editur. Voyez le mot GLAND DE MER.

Les poucepieds, dit M. d'Argenville, sont des coquilles multivalves, plates, triangulaires, ayant plusieurs pieces terminées en pointes, attachées à un pédicule, & remarquables par plusieurs filamens. *Pollicipedes sunt conchæ multivalves, planæ, triangulares, multis laminis in acumen desinentibus constantes, pediculo inhærentes, multis cirris insignitæ.* Ces sortes de coquillages different des conques anatiferes qui ne sont composées que de six pieces, & dont le pédicule est plus long & moins épais, se réunit rarement à quelqu'autre : il n'est rempli que d'une eau glaireuse & d'une houppe chevelue : le poucepied, au contraire, n'est jamais seul, il est accompagné de plusieurs autres qui forment des grouppes en masse, & ne s'attachent par paquets qu'aux seuls rochers sous l'eau : ils ne se découvrent même qu'en basse marée. Cette réunion de poucepieds forme un arbre, dont les différens pédicules sont les branches. Le sommet est chargé d'une multitude de petits battans triangulaires, qui ont chacun leur houpe. Ce pédicule est plus court, plus épais, d'une forme & d'une couleur différente de celui des conques anatiferes. On ne mange que la chair du pédicule des poucepieds.

L'animal, qui est contenu dans sa coquille, est presque le même que celui des conques anatiferes, excepté

la longueur & la grandeur de ſes bras ou panaches. Ce panache eſt ſemblable à celui de la conque anatifere. La variété de la figure du poucepied & du ſommet de ſon pédicule, eſt ſuffiſante pour ne pas confondre ces deux familles.

M. *Davila*, *Cat. Syſtem.* comprend les poucepieds dans la famille des conques anatiferes, dont ils forment le ſecond & le troiſieme genre, ſçavoir, ceux de nos mers, qui ſont compoſés de cinq valves inégales, dont deux ovales & convexes, deux lozanges, & une en forme de bec, ſans compter un grand nombre d'autres plus petites, qui toutes ſont portées ſur un pédicule court, large, noirâtre, chagriné & aſſez ſemblable à une bottine. Enſuite, les poucepieds des Indes, compoſés de huit grandes valves, & d'un grand nombre de petites, recourbées en façon de panache, & portées ſur un pédicule large & long.

POUCHET. Nom donné par M. Adanſon à une eſpece de limaçon terreſtre qu'il a trouvé ſur le ſommet des montagnes de l'île Ténérife, l'une des Canaries, à plus de cinq cents toiſes de hauteur. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, & ſi applatie, que ſa largeur, qui eſt communément de neuf lignes, eſt double de ſa longueur. Elle n'a que cinq ſpires peu renflées, mais bien diſtinguées, & coupées tranſverſalement par un grand nombre de cannelures fort ſerrés & courbés en arc, ſon ſommet eſt convexe & fort obtus.

L'ouverture eſt preſque ronde, une fois moindre que la largeur de la coquille, applatie comme elle, & tournée entiérement ſur la face oppoſée au ſommet. La lévre droite, qui en environne les trois quarts, eſt fort large, tranchante, & repliée horizontalement au-dehors. Lorſque le pli de cette lévre eſt enlevé par accident de deſſus le milieu de la coquille, vers l'angle de la lévre gauche, on découvre, en cet endroit, un ombilic très profond qu'elle cachoit entiérement à la vue. Sa couleur eſt olivâtre ou cendrée pendant que l'animal vit; mais lorſqu'elle a reſté quelque temps à l'air après

la mort de l'animal, elle rougit & blanchit peu après.

POU DE BALEINE. *Concha multivalvis ſeu balanus pediculus cæti dictus, depreſſus, convexus, duodecim portionibus teſtaceis ſuprà recurvis alternatim coſtatis & quatuor ſtriis tranſverſis inſtructis compoſitus; baſi concavâ in medio perforatâ & plurimis concamerationibus anguſtis & profundis munitâ, inſignis.* Nom donné à un coquillage multivalve du genre des glands de mer, à cauſe qu'il s'attache à la peau des baleines. Celui-ci eſt d'une forme convexe & comprimée, compoſé de douze pétales, ſçavoir, de ſix qui ſont en relief, formés de quatre côtes longitudinales, & de ſix autres concaves, qui portent chacun quatre ſtries tranſverſales, leſquelles ſont toutes recourbées vers le haut. La baſe de ce gland de mer, qui eſt concave, eſt percée dans le milieu d'un trou rond, & diviſée en pluſieurs cellules étroites & profondes que l'on peut compter juſqu'à vingt. On trouve cette coquille dans les mers du Nord. Elle peut avoir juſqu'à ſeize lignes de diamêtre ſur huit ou neuf lignes d'élévation.

GUALTIERI, tab. 106. litt. Q. *Balanus compreſſus, in parte anteriore convexus, ubi ſex ordines ſtriarum in baſi latiores, apicem verſus ad angulum uniti incurvantur, ſtriæ ipſæ in quolibet ordine ſunt quatuor ſtriis tranſverſis aſperæ. Inter unum, & alium ordinem pars quædam lævis intercedit, & plana; os habet ſubrotundum, à quo primum thalamum ſatis concavum & profundum intùs conſtituitur, in medio verò foramine ſubrotundo perforatum : pars poſtica eſt plana, & membranâ coriaceâ, uti opinor, ait* Gualtieri, *contecta, à qua denudata decem & octo diaphragmata circiter apparent à circumferentia ad foraminis ſupra notati ambitum concurrentia, & thalamum ſecundum in totidem partes inæquales ſubdividentia : unumquodque diaphragma duplici conſtat lamellâ, quæ aliquando dehiſcit, & in fine deducitur.*

Martin Liſter fait mention du pou de baleine, *tab.* 445. *fig.* 288. Sa coquille a ſix pans, dont les deux ex-

trémités ſont ouvertes, & par où il paſſe ſes bras avec de longs poils, qui lui ſervent à piquer la baleine, & à ſe nourrir de la graiſſe & du lard, dont elle eſt comme enveloppée. On juge bien que quelques efforts qu'elle faſſe, & quelques mouvemens qu'elle ſe donne, elle ne peut chaſſer un inſecte ſi incommode, qui ſe loge ordinairement ſous les nâgeoires, & vers le membre génital. Le Chevalier Robert Sibbald, qui a obſervé ſur les côtes d'Ecoſſe, où la mer jette quelquefois des baleines vivantes, a trouvé que cet inſecte teſtacée étoit ferme au toucher, & qu'en le preſſant entre les doigts, il répandoit une liqueur noirâtre, qui nuit apparemment à la baleine. Sa longueur eſt de ſept pouces ou environ; mais il paroît beaucoup plus grand lorſqu'il étend ſes bras hors de ſa coquille. En cet état, il a tout l'air d'un polype. Sa tête ne ſe montre jamais à découvert : elle eſt toujours cachée ſous la croute pierreuſe qui l'enveloppe.

POU DE MER. *Porcellana minima, ſubrotunda, ubique ſtriis tranſverſis ſtriata; in medio dorſo tribus maculis ſubnigris vel purpuraſcentibus ſæpiùs notata; pediculus teſtaceus marinus appellata.* Nom que l'on donne communément à des petits coquillages du genre des porcelaines. Celles-ci, qui ſont de la plus petite eſpece, ont une forme ramaſſée, aſſez ronde, chargée de ſtries tranſverſales ou circulaires, qui vont ſe terminer juſque ſur les bords des lévres de l'ouverture. La ſurface extérieure eſt couleur de chair, ornée ſur le milieu du dos de la coquille, de deux ou trois taches noirâtres, ou d'une couleur pourprée & interrompue par ũn léger ſillon longitudinal.

Le pou de mer porcelaine varie dans ſes ſtries plus ou moins fines, ainſi que par ſa groſſeur. Il y en a même qui ne montre aucunes taches, dont le fond de la coquille eſt gris-de-lin ou cendré, & ſur laquelle on ne voit point de ſinuoſité ſur le dos. Ces petites porcelaines ont juſqu'à ſix lignes de longueur ſur quatre de largeur.

Rumphius, tab. 39. litt. P. *Pediculus*, le pou; Holl. Luys.

Gualtieri, tab. 15. litt. P. *Porcellana fimbriata, ſtriata, parva, purpuraſcens, dorſo ſinuato, ex fuſco maculato.*

Ejuſdem, ibid. litt. R. *Porcellana fimbriata minor, amethyſtino colore ſignata, & tribus fuſcis maculis in medio dorſi infecta.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *lett. L.* C'eſt la porcelaine qu'on appelle le pou de mer : elle eſt rayée & tachetée.

POULE, ou POULETTE, COQ & POULE, TÉRÉBRATULE, ou ANOMIE. Ce ſont les diverſes dénominations que les Conchyliologiſtes donnent à des coquilles bivalves qui compoſent un genre appellé plus particulierement anomie. *Voyez* Anomie.

POURPRE. *Purpura vel concha univalvis ſtriata, tuberoſa, laminis vel foliis criſpis vel laciniatis, in plurimis ordinibus in longum diſpoſitis munita, vel longis ſpinis armata; claviculâ exertâ, aperturâ parvâ ovatâ vel ſubrotundâ, canali depreſſo & recurvo, vel in roſtro recto ampliùs elongato inſignis.* Coquille univalve qui compoſe un genre par le nombre & la variété des eſpeces. On donne, en général à celle-ci, le nom de pourpre par excellence, parce que l'animal qui l'habite, fournit une liqueur purpurine, conſidérée par les anciens comme plus précieuſe & plus recherchée que celle des buccins & d'autres coquillages univalves. Les caracteres génériques & ſpécifiques des coquilles appellées particulierement pourpres, ſont d'avoir le corps moins gros, moins renflé, & plus arrondi que celui des rochers ou *murex*; de porter une volute en pyramide le plus ſouvent élevée, compoſée depuis ſept ſpires juſqu'à neuf, garnies ainſi que le reſte de la coquille, de ſtries ordinairement circulaires, de tubercules, de boſſes, & de côtes longitudinales plus ou moins nombreuſes, arrangées à égale diſtance, chargées de feuillages découpés ou friſés ſur les bords, ou armées de pointes

d'épines plus ou moins fines ou allongées; de montrer une petite ouverture ovale ou à peu près ronde, unie en-dedans, bordée d'une lévre élevée, dentelée, garnie ou d'un bourrelet extérieur, ou de ramages, laquelle se réunit le plus souvent avec une seconde lévre parallele, qui forme un supplément à la columelle extérieure & une espece d'entonnoir. Cette lévre & cette columelle se prolongent, ainsi que la coquille, tantôt en un canal creux, large, comprimé, plus ou moins fermé & retroussé en-dehors, tantôt par un canal différent, ou un tuyau mince, droit, très long, & en forme de bec.

Les feuillages, les tubercules & les cannelures, dont les coquilles des pourpres sont souvent chargées, sont noires, ou de couleur enfumée, brunes ou marron dans les unes, blanches, jaunâtres, ou fauves dans les autres. Il y a des pourpres dont les côtes longitudinales sont garnies de parties lamelleuses, ou d'especes d'avances papyracées principalement vers la lévre où elles s'écartent en forme d'aîle, tandis qu'il y en a d'autres dont les côtes longitudinales sont dépourvues de ramages & d'épines. La coquille des pourpres a tantôt dans son ensemble une forme triangulaire, tantôt une figure arrondie ou bâroque. La grande diversité, qui se rencontre dans ce genre testacée, a fait donner à ses especes & à ses variétés, plusieurs dénominations, sçavoir, la bécasse épineuse, la tête de bécasse, la massue d'Hercule, la chicorée, la rotie, la brûlée, les pourpres triangulaires à ramages & sans ramages, les pourpres aîlées, la patte de crapaud, le radis à pointes noires, &c. Ces sortes de coquillages se trouvent dans les îles de l'Amérique Méridionale & Septentrionale, dans le Golfe du Mexique, au Bréfil & dans les grandes Indes; on en trouve aussi dans la Méditerranée.

RONDELET, *de testaceis*, *lib.* 2. *pag.* 64. fait mention d'une espece de pourpre connue sous le nom de la massue d'Hercule, qu'on appelle à Genève *roncera*, à cause de ses pointes; à Venise *ognella*, & buret dans

le Languedoc. *Voyez* MASSUE D'HERCULE DE LA MÉDITERRANÉE.

Aldrovandus, *de testaceis*, *lib.* 3. *pag.* 284. rapporte huit especes de pourpres, sçavoir, *purpura pluribus mucronibus horrens*, la pourpre hérissée de pointes, qui est celle de Rondelet, mais avec un plus grand nombre d'épines; *purpura altera minus mucronata;* une autre pourpre moins armée de pointes; *purpura intùs subcærulea*, celle qui est bleuâtre en-dedans; *purpura marmorea*, la pourpre marbrée; *purpura ventre non turbinato*, celle dont le corps de la coquille, ou le ventre n'est point contourné; *purpura zoographi ex mari Adriatico*, & *purpura pentadactylos Bellonii*, la pourpre pentadactyle, ou à cinq doigts de Belon de la mer Adriatique; cette derniere espece est un *murex* à pattes, nommé le crochet de chaloupe, ou la griffe du diable.

Rumphius a rangé les pourpres parmi les coquilles qu'il nomme *murices ramosi*, les rochers branchus, ou à ramage; Holl. Doornagtige kaskellen, les casques épineux, ou couverts d'épines, sçavoir, *murex ramosus*; Holl. Getakte kasket, of krul hoorn, le rocher à ramages, ou la coquille frisée; *murex saxatilis*; Holl. Voet hoorn, of gedroogde peer, le pied ou la poire séche; *murex minor*; Holl. Brand-hoorntje, munk-yzer, brandaris, la brûlée; *murex minimus*; Holl. Scorpioentje, le petit scorpion; *murex*; Holl. Gedroogde peer, la poire séche; *haustellum*; Holl. Scheppertje, snippe-kop, le petit puisoir, ou la petite pelle à puiser l'eau, ou la tête de bécasse; *tribulus*; la chaussetrape; Holl. Spinne-kop, l'araignée ou la tête d'araignée; *species muricis ramosi*; Holl. Harte hoornje, le petit bois de cerf; *species muricis minoris*; Holl. Dubbel-brand-hoorntje, la double brûlée; *species tribulis*, une espece de chausse-trape; Holl. Dubbelde getakte spinne-kop, la double araignée épineuse; *species haustelli*, une espece de puisoir; Holl. Getakte, épineuse; snippe-kop, la tête de bécasse épineuse; *species haustelli altera*, autre

eſpece de puiſoir; Holl. Gedoorende ſnippe-kop, la tête de bécaſſe entourée de pointes.

Gualtieri diſtingue ſéparément deux genres de pourpres, ſçavoir, la pourpre dont le bec eſt droit, & celle dont le bec eſt recourbé. Le premier genre comprend les bécaſſes épineuſes, & le ſecond concerne les pourpres à feuillages; *purpura rectiroſtra*, & *purpura curviroſtra*, la pourpre dont le bec eſt recourbé, dit ce Conchyliologiſte, eſt un limaçon cannelé, recourbé en-dehors, fait en pointe, ridé, ſtrié & compoſé de pluſieurs lames arrangées d'une maniere alternative, dont la bouche ſituée à gauche, eſt munie de lévre; *purpura curviroſtra eſt cochlea canaliculata, extrorſum incurvata, mucronata, ore in latere ſiniſtro labioſo, è plurimis laminis ſibi invicem impoſitis conflata, ſtriata & rugoſa.*

M. d'Argenville a compris les pourpres dans la treizieme famille des coquilles univalves. La pourpre, dit l'auteur, eſt une coquille univalve, découpée depuis le ſommet juſqu'à la baſe, de tubercules, de ſtries, de boutons & de pointes, avec une bouche mince, preſque ronde, une queue courte; quelques-unes ont leur baſe terminée en une longue queue: *purpura eſt concha univalvis, à capite uſque ad baſim tuberculis, ſtriis, umbonibus, ſpiniſque laciniata, ore tenui, ferè rotundo, cauda brevi; pleræque baſi in longum roſtrum erectâ.*

M. d'Argenville diſtingue ſix eſpeces de pourpre avec leurs variétés, ſavoir, 1°. la pourpre qui a des branches & la queue courte, *purpura ramoſa, caudâ brevi*; la brûlée, dont la bouche eſt rouge, à trois rangs de feuilles, *horrida labro carneo, tribus ordinibus ramorum*; la pourpre jaune à trois rangs de branches ſaillantes, *flava triplici ordine ramorum eminentium*; celle qui eſt blanchâtre, à trois rangs de feuillages moins découpés, appellée chauſſe-trape, ou cheval de friſe, *ſubalbida tribus ordinibus ramorum minùs laciniatorum nominata tribulus*; la pourpre cannelée de lignes rouſſes, & les branches moins découpées, *canaliculata*

lineis fulvis, ramis minùs laciniatis; celle à cinq pattes ou doigts, ou bien ayant cinq rangs de rameaux découpés en patte de crapaud, avec une clavicule détachée du corps, *pentadactylus, ſeu quinque ordinibus ramorum laciniatorum buſonis pedis-inſtar, claviculâ multum diſtincta*; la rotie a ſix rangs de feuillages, *ſemi-horrida, ſenis ordinibus ramorum*; la pourpre découpée de feuilles formant ſix tours, qui tiennent depuis le ſommet juſqu'en bas; elle eſt appellée la chicorée ou la laitue, *foliis in ſex ordines diſpoſitis, à capite uſque ad baſim laciniata, lactucæ criſpatæ nomine donata*; 2°. La pourpre couverte de pointes, à queue longue, *purpura ſpinoſa, caudâ longâ*; la grande épineuſe à grandes pointes, *ſpinis longiſſimis munita, ſeu magna ſpinoſa*: la petite épineuſe à trois rangs de pointes, *minus longis in tres ordines diſpoſitis, ſeu minima ſpinoſa*: l'épineuſe moins raboteuſe, *minus aſpera*. 3°. La pourpre garnie de tubercules, à long bec, & la queue longue, *purpura longo roſtro & caudâ longâ*; la bécaſſe avec une longue queue creuſée en tuyau, ſans aucunes pointes, *hauſtellum, longiore roſtro canaliculato, ſpinis denudatum*: celle qui eſt moins tachetée, & celle qui eſt plus petite & brune, *minus maculoſum & hauſtellum exiguum & fuſcum*. 4°. La pourpre épaiſſe, & à côtes, dont le bec eſt crochu, *purpura craſſa, coſtata, roſtro recurvo*; celle qui eſt marbrée, à côtes garnies de boutons, & entourées de faſcies violettes, *marmorea coſtata, tuberoſa, faſciis amethyſtinis cincta*; garnie de pointes, *aculeis inſignita*. 5°. La pourpre à filets imitant les poils, avec un ſommet élevé, *purpura piloſa, claviculâ elongata*; celle dont la couleur eſt gris-ſale, remarquable par trois rangs de poils, avec une clavicule élevée, & le bec tout droit, *cinerea triplici ordine pilorum conſpicua, claviculâ exertâ recti-roſtra*; dont le bec eſt crochu, garnie de franges de ſoie, *curvi-roſtra fimbriis ſetoſis munita*. 6°. La pourpre mince garnie de pointes, le ſommet applati, & le bec très court, *purpura tenuis, aculeata*,

claviculâ compreſsâ, brevi roſtro; celle qui eſt armée de pointes, appellée le porc-épic de mer, & la pourpre dont la couleur imite le porphyre.

La pourpre, dit M. d'Argenville, aſſez ſemblable au *murex*, ſe diſtingue en ce qu'elle n'a pas la bouche ſi allongée ni ſi garnie de dents & d'aîles : ſon corps & ſa tête ne ſont pas ſi élevés; ils ne ſont pas couverts de pointes ni de boutons. C'eſt de-là qu'on peut tirer ſon caractere générique, qui eſt d'avoir la bouche petite, ronde & unie, & le corps tout chargé de feuilles, comme la chicorée, & quelquefois de longues pointes, avec une queue longue ou courte, creuſée en tuyau, & ſouvent recourbée.

Suivant le même auteur, les anciens diſtinguoient trois ſortes de pourpres : celles qui avoient une longue queue recourbée, & faite en tuyau; celles qui n'avoient point de queue, ou du moins très courte; & celles qui étoient privées de ſpirale, ou de tête élevée, ce qu'on appelle clavicule.

On peut diſtinguer, ajoûte M. d'Argenville, quatre caracteres ſpécifiques dans la famille des pourpres : celle qui a le corps garni de feuilles déchiquetées, avec une queue recourbée, mais très courte; celle qui a le corps armé de pointes fort aiguës, avec une très longue queue; la pourpre, qui a pareillement une très longue queue, mais dont le corps plus uni n'a que quelques rides & des tubercules. La quatriéme eſt plus petite, avec une clavicule aſſez élevée, la queue courte & peu recourbée, le corps couvert de petites pointes ou poils.

Ce coquillage, ainſi que le *murex*, ſervoit à teindre les robes des Romains, dit Ciceron. *Veſtis purpurea, purpurâ fulgore; unde purpurati dicti ſunt, qui apud principes cæteris dignitate anteeuntes, purpurâ veſte utebantur.* On ſe ſervoit des termes de *tinctores purpurarii*, *piſcatores purpurarii*, *officina purpuraria*, pour déſigner ceux qui teignoient de ce poiſſon, ou qui en faiſoient commerce.

La pourpre eſt appellée par Pline, *pelagia*, en grec

πορφυρα, & par Mathiole, poiſſon de pourpre. On l'appelle quelquefois vierge. *Conchylium ſumitur pro purpurâ : à Plinio dicitur conchyliata veſtis, quando purpura, ſeu murex ſumitur pro flore, ſive colore.* Martial appelle la pourpre, *lana tyria*, *lacerna tyria.* Virgile, *ſarranum oſtreum ;* & Juvenal, *ſarrana purpura.* *Voyez* le mot Rocher.

M. d'*Argenville*, dans l'appendice qui traite de la Zoomorphoſe, *pag* 43. fait la deſcription de l'animal d'une pourpre, armée de pointes & à long canal, connue ſous le nom de la maſſue d'Hercule, ainſi que de celui d'une pourpre de la Méditerranée, qui eſt toute blanche, de l'eſpece à feuillages & triangulaire.

L'animal de la pourpre, dit l'auteur, qui eſt ſemblable à celui du *murex* & du buccin, tire ſon véritable nom de ſa liqueur purpurine. C'eſt un ſuc, ou une fleur ſortant de l'animal, qui, par le peu qu'il en fournit, & la néceſſité de l'employer avant ſa mort, rendoit cette couleur extrémement cher chez les Romains. Elle n'étoit propre qu'aux étoffes de coton & de laine, au lieu que la cochenille, petit inſecte inconnu aux anciens, peut teindre également les laines, les poils des animaux, & la ſoie.

La pourpre à queue a le corps diviſé en deux parties; la ſupérieure, où eſt la tête, eſt d'une chair fort tendre, de couleur rouge : elle eſt petite, cylindrique, terminée en arc, d'où ſortent deux cornes renflées dans le milieu, où ſont placés extérieurement deux points noirs, qui ſont ſes deux yeux. Sa bouche eſt au milieu de la tête, & forme un trou ovale. Les parois de la coquille ſont tapiſſés d'un mantelet, qui, ſans s'étendre en dehors, ſe replie dans le haut, comme un tuyau, & ſe rejette d'ordinaire ſur la gauche; ſa plaque ou ſon pied, eſt garni d'un opercule oblong, qui ne ferme qu'une partie de la coquille. La queue de la pourpre eſt remplie en dedans de deux travers de doigt de la matiere pierreuſe, qui forme la coquille, à laquelle l'animal eſt attaché, ſans pénétrer juſqu'à la

pointe de la clavicule. La partie inférieure, composée d'une substance mollasse, est enveloppée d'une peau si mince, qu'elle se déchire au moindre mouvement. Cet animal a dans sa partie supérieure, un sac qui lui sert d'estomac, rempli d'une liqueur épaisse, de couleur d'un pourpre très vif. A côté de ce sac est un long boyau, qui descend jusqu'à l'extrémité de sa queue. Il se replie, & vient aboutir à la jonction des deux parties, par où il rend ses excrémens, qui ne sont autres qu'une humeur glaireuse d'un gris brun.

La bouche de la coquille est presque ronde, & garnie dans ses lévres, couleur de rose, de petites cannelures, qui se terminent en dents: son corps est quelquefois armé de piquants, ainsi que son sommet, & silloné de stries, qui dénotent la naissance des piquans. La bécasse épineuse, & la masse d'Hercule sont des exemples des pour pres à piquants. La plupart de ces piquants sont vuides en dedans; les uns sont pointus, les autres déchirés comme des feuilles de chicorée ou de pattes d'écrevisses, dont elles ont pris les noms: quand elles n'ont point de piquants, elles ont sur le corps de petits tubercules qui en tiennent lieu.

La seconde pourpre est toute blanche & n'a point de queue, seulement un bec recourbé. On ne voit aucun piquans sur sa couverture; c'est un assemblage de stries assez profondes, posées irréguliérement, dont quelques-unes saillent plus que les autres. La bouche de forme ronde est garnie d'un bourrelet, qui s'éleve considérablement, & dont toute la surface est couverte de stries longitudinales, qui les partagent, & paroît donner naissance au col & à deux cornes plates, aigues, & chargées de petits extrémement fins. Le mouvement de ces cornes est contre l'ordinaire, horizontal. Il sort de leur milieu une trompe, qui sert à pomper l'air & à recevoir la nourriture. Son mantelet, en forme de feuille recourbée, sort à l'extrémité de son corps opposée au sommet, & sa couche, qui contient un opercule rond à l'une de ses extrémités, est oblongue, & piquetée de taches jaunes & brunes.

On

On remarque que la pourpre aime la chair & les petits poiſſons, & qu'elle ſe cache à cet effet, dans le ſable, & même dans l'eau douce: alors elle fait ſortir une langue très longue, qui perce tout ce qu'elle rencontre. On veut qu'elle ait des dents & qu'elle vive ſept ans, d'autres diſent quatorze, & même plus : elle a des yeux ſuivant Fabius Columna: *Oculi non in ſummo, ut in terreſtribus, ſed ſupra medium cornicularum obſervantur; ubi cornicula veluti inſecta per longum tenuiora efficiuntur : ex Ariſtotele purpuræ condunt favaginem.*

M. de Réaumur a découvert un coquillage du genre des buccins, qui fournit une liqueur couleur de pourpre, par le moyen de certains grains. *Voyez* le mot Buccin.

M. *Adanson*, *pag. 99*, dit que de tous les genres de limaçons qu'il a obſervés au Sénégal, la pourpre eſt celui qui préſente le plus grand nombre d'eſpece. La forme de leur coquille eſt auſſi extrémement variée. On en voit de rondes ou preſque rondes, d'ovales & de longues. Les premieres, ou les rondes, ont rarement des pointes ſur leur ſurface. On leur a donné le nom de tonnes. Les ſecondes, ou les ovales, ſont ou ſans pointes ou hériſſées de pointes. Dans le premier cas, on les appelle buccins; & rochers ou *murex* dans le ſecond. Les troiſiémes, ou les longues, ſont auſſi garnies de pointes, ou ſans pointes : on les connoît ſous le nom de pourpres. Cette diviſion, qui eſt celle qu'ont ſuivie les auteurs qui ont rapproché avec plus de ſuccès les eſpeces nombreuſes de ce genre, eſt encore ſujette à des défauts eſſentiels, parce que n'ayant égard qu'à la forme de ces coquilles, du ſeul genre des pourpres, ils en ont fait quatre, auxquels ils ont rapporté beaucoup d'eſpece de coquillages fort différens, & même pluſieurs de ceux qui n'ont point d'opercule. Connoiſſant les coquilles de ce genre par les animaux qui les habitent, il n'a pas été difficile à l'auteur de les ranger comme il l'annonce; & pour en rendre les rapports plus

faciles à ſaiſir, il les diviſe en ſept ſections, tirées de la forme du canal ſupérieur de leur ouverture. C'eſt preſque la ſeule partie de la coquille qui ſoit conſtante, quoique ſujette elle-même à quelques légeres variétés dans ſes différens âges. Ces ſections renferment:

1°. Les pourpres à canal court échancré & ſimple, comme le ſakem, le labarin, le pakel, le ſadot, le teſan, & le minjac.

2°. Les pourpres à canal court, échancré & replié en dehors, comme dans les eſpeces nommées, le faſin, le ſaburon, le coret, le miga, & le totombo.

3°. Les pourpres à canal médiocre, non échancré; telles ſont le vojet, le jabik, le ſamier, le ſolat, le bivet, le giton, & le lipin.

4°. Les pourpres à canal très long; ſçavoir, le ſirat, le bolin.

5°. Les pourpres à canal long, & fermé comme un tuyau; telles que dans l'eſpece appellée le jatou.

6°. Les pourpres à canal médiocre, fort reſſerré, & preſque fermé, comme dans le cofar, le loſet, & le ſugat.

7°. Les pourpres à canal évaſé: ſçavoir, le taſon, le gouſol, le bigni, le ſiger, le ſtaron, le kalan, le nivar, le blatin, le ſilus, le fatois, & le genot.

Cette diviſion n'eſt pour ainſi dire, ajoûte M. Adanſon, qu'acceſſoire à celle qu'il a faite des eſpeces de ce genre, conſidérées & rapprochées par la figure de leurs animaux, & ſi l'auteur lui a donné la préférence, c'eſt parce qu'elle ſera d'un uſage plus fréquent & plus utile à ceux qui veulent connoître les coquilles dont ils n'ont pas encore vu les animaux. Elles ſont d'ailleurs toutes deux parfaitement ſemblables en ce qu'elles réuniſſent les mêmes eſpeces. L'une fait voir d'abord, les animaux dont les yeux ſont placés au milieu de la longueur des cornes; elle préſente enſuite ceux qui les ont placés un peu au-deſſous; & enfin, ceux qui les portent au-deſſus du milieu des mêmes

cornes. L'autre diviſion, qui regarde les coquilles, commence par celles dont l'ouverture eſt ovale ou demironde, les rondes viennent enſuite, & elle finit par celles qui ſont fort allongées.

M. *Davila*, dans ſon catalogue ſyſtématique, dit que les pourpres ſont des coquilles en volute, ordinairement moins groſſes & moins renflées du milieu que les *murex*. Elles ſont encore caractériſées par une petite bouche, à peu-près ronde & unie, par des côtes longitudinales, plus ou moins nombreuſes, placées à égale diſtance les unes des autres, & chargées, ou de tubercules, ou de petits clous aigus, ou de feuillages à bords découpés & friſés, ou enfin, d'épines longues & fines. Elles ont toutes une queue creuſée en gouttiere, plus ou moins longue, d'où les Conchyliologiſtes tirent leur diviſion en deux genres. Sçavoir :

1°. Les pourpres à queue un peu large, courte & recourbée, dont les eſpeces ſont la pourpre rameuſe, que M. d'Argenville a appellée la chauſſe-trape, ou le cheval de friſe, la pourpre rameuſe enfumée, les pourpres triangulaires, la brûlée, la rôtie, les pourpres ailées, la pourpre épineuſe, la patte de crapaud, le bois de cerf, la grande pourpre rameuſe de l'Amérique, les chicorées, le radis à pointes noires & le radis à feuillages noires.

2°. Les pourpres à queue plus étroite, longue & droite : ſçavoir, les eſpeces que l'on nomme la tête de bécaſſe, les diverſes bécaſſes épineuſes & les maſſues d'Hercule. *Voyez* ces mots.

POURPRE FASCIÉE. *Purpura umbilicata, canali recurvo, minutiſſimis ſtriis tranſverſis, coſtis plicatis & tuberculis inſtructa; latis faſciis purpureis exornata.* Cette eſpece eſt d'une forme ventrue, garnie de cinq ou ſix côtes longitudinales, pliées, tuberculeuſes, leſquelles ſe perpétuent ſur les ſpires qui forment une volute élevée. Toute cette ſurface extérieure eſt ornée de larges faſcies alternatives, fauves & pourprées, ſur leſquelles on diſtingue des ſtries circulaires très fines,

parsemées de quelques tubercules. L'ouverture de cette pourpre est grande avec une lévre mince plus ou moins sinueuse, repliée en dedans, & une columelle unie, qui se terminent par un canal peu long, ombiliqué, chargé de quelques feuilles, & recourbé. Cette coquille se trouve dans la mer Méditerranée. Les plus grandes portent tout au plus trois pouces de longueur, sur un tiers de moins de largeur.

GUALTIERI, tab. 31. lett. C. *Cochlea canaliculata, extrorsùm incurvata vulgaris, densissimè striata, costis plicatis & tuberosis exasperata, obscurè terrea, fasciis purpureis leviter depicta.*

Cette pourpre a une variété dans son espece, qui est fasciée de blanc & de couleur jaunâtre, garnie de six côtes longitudinales, repliées & lamelleuses, avec autant d'autres côtes alternatives également tuberculeuses. Cette espece est aussi ombiliquée, & de la même forme que la précédente. Elle porte au plus, depuis un pouce & quelques lignes de longueur, sur un pouce & demi de largeur.

GUALTIERI, tab. 31 litt. E. *Cochlea canaliculata, extrorsùm incurvata, vulgaris, striata, rugosa, tuberculosa, umbilicata, subfusca.*

POURPRE ÉPINEUSE. Nom que l'on donne en général à plusieurs especes dont le canal est très long, & dont la coquille est plus ou moins chargée de pointes aiguës, ou de longues épines. Ce sont celles que les Conchyliologistes appellent bécasse épineuse, bécassine, chausse-trape, massue d'Hercule, & la petite pourpre épineuse.

POURPRE, dite PETITE POURPRE ÉPINEUSE. *Purpura parva, testâ tenui, canali recurvo, satis elongato, claviculâ exertâ, undique exiguis aculeis insignis & armata.* C'est une petite espece, qui ne passe guere un pouce de longueur, sur moitié moins de largeur. Sa coquille est un peu effilée, mince, ou papyracée, garnie dans toute son étendue, de six rangées longitudinales de fines épines saillantes, &

très aiguës ; sa volute, élevée en pyramide, est composée de huit ou neuf spires, & peu distinguée du corps de la coquille. L'extrémité opposée forme un canal peu large, médiocrement allongé, & terminé par un petit bec retroussé. Cette extrémité est plus chargée d'épines que tout le reste de la pourpre.

POURPRES RAMEUSES. *Purpuræ ramosæ seu foliis crispis vel laciniatis in longum instructæ.* On nomme ainsi les pourpres dont la coquille est garnie de plusieurs rangées longitudinales de feuillages plus ou moins élevés, déchiquetés ou comme frisés sur les bords. Toutes les variétés, qui se rencontrent parmi ces sortes de testacées, résultent du nombre des rangées de ramages dont elles sont garnies, ainsi que de leurs diverses couleurs, comme il arrive aux pourpres appellées la grande rameuse, la rôtie à six rangs de feuillages, la chicorée, la patte de crapaud, & les pourpres triangulaires rameuses.

POURPRE, dite GRANDE POURPRE RAMEUSE. *Purpura maxima ramosa canali recurvo, umbilicata, ventrosa, striis transversis striata, ex colore rufo, & albido variegata, magnis foliis ampliùs vel minùs elatis, crispis, & laciniatis in tribus ordinibus dispositis munita, aperturâ magnâ rotundâ aliquandò ex roseis circumdatâ, insignis.* C'est une très belle coquille, dont le corps arondi, & les cinq spires qui composent la volute, sont garnies de trois rangées longitudinales de feuillages épais, plus ou moins élevés, comme frisés, ou déchiquetés sur les bords, dont ceux qui s'étendent vers la lévre, sont beaucoup plus saillans que les autres. Entre les trois rangs longitudinaux de ramages, se trouve un autre rang longitudinal de gros tubercules & d'especes de bosses onduleuses qui émanent des stries transversales plus ou moins fines & articulées, que l'on distingue dans la plus grande partie de la coquille. Toute la surface extérieure de cette pourpre est blanchâtre, veinée & tachetée de couleur fauve. L'ouverture, qui est grande, est presque ronde, bordée d'une

vre dentée, & d'une columelle extérieure, qui forme une seconde lévre parallele, au-dessous de laquelle on voit un ombilic. Tout le pourtour de cette ouverture est liseré de couleur de rose, & sa surface intérieure est unie, luisante, & d'un beau blanc. Cette pourpre se termine par un large canal applati, entr'ouvert, & fort recourbé. Cette pourpre, qui se trouve dans les mers des Indes, peut avoir depuis quatre pouces de longueur jusqu'à plus de six, & même sept, sur un tiers de moins de largeur, ou environ.

La grande pourpre rameuse a des variétés dans son espece, par ses différens volumes, par l'extension & l'épaisseur de ses feuillages, la diversité de ses stries transversales, & de ses couleurs fauves roussâtres, & jaune-pâle.

RUMPHIUS, tab. 26. litt. A. *Murex ramosus*. Holl. Getakte kasket, of kruel hoorn; le casque à ramages, ou la coquille frisée.

GUALTIERI, tab. 38. litt. A. *Purpura curvirostra, maxima, striata, rugosa, laminis in folia rariùs laciniata abeuntibus, albidâ.*

POURPRE, dite POURPRE VENTRUE DE L'AMERIQUE A RAMAGES COURTS. *Purpura canali recurvo ventrosa, crassis costis in tribus ordinibus dispositis lamellosis dentatis & foliaceis instructa; striis transversis inæqualibus, tuberosis & paululùm spinosis munita; colore castaneo, vel rufo, subalbido & maculis subnigris depicta; aperturâ ovatâ satis magnâ, & colore carneo, vel flavo livido in ambitu interiori exornatâ, insignis; Americana.* Cette pourpre, fort connue par les Conchyliologistes, se distingue dans son espece par son grand volume, ses couleurs, & la conservation de toutes ses parties. Sa coquille est très ventrue, arrondie, chargée de stries circulaires, inégales, raboteuses, tuberculeuses, & un peu épineuses, ainsi que les trois grosses côtes longitudinales, qui sont garnies d'ailleurs de lames dentelées, ou plus ou moins déchiquetées, & plus ou moins saillantes vers la lévre. La volute, qui est composée

de six ou sept spires bombées, est également chargée de tubercules & de stries que sur le reste de la coquille. Son ouverture est assez grande, d'une figure ovale, bordée d'un côté, d'une levre sinueuse en dedans, dentelée ou festonnée sur le bord, & d'une columelle extérieure unie, avec une bavure lamelleuse, d'une couleur de chair, ou jaune livide, qui regne dans toute la circonférence intérieure de cette pourpre. Le canal est large, comprimé, & fort retroussé en dehors. Toute la surface extérieure de la pourpre rameuse ventrue de l'Amérique, varie beaucoup. Elle est le plus souvent marbrée de couleur fauve, mêlée de blanc, surtout dans les côtes longitudinales, avec quelques taches noirâtres dans plusieurs endroits. Il y en a dont cette surface est entierement de couleur marron & brun-rouge, avec de grandes taches plus foncées en couleur. On trouve cette coquille dans toutes les mers de l'Amérique: elle peut avoir depuis deux pouces de longueur, jusqu'à plus de quatre, sur un tiers environ de moins de largeur.

POURPRES RAMEUSES TRIANGULAIRES. *Purpuræ ramosæ triangulares.* Le caractere spécifique de ces sortes de pourpres est de porter trois rangs longitudinaux de feuilles, élevées ou couchées, ou recourbées en arriere, plus ou moins frisées, & déchiquetées sur les bords; lesquelles se recouvrent quelquefois plusieurs ensemble, l'une sur l'autre. Toutes ces feuilles sont formées par le prolongement des stries sur les trois côtes longitudinales. On nomme ces coquillages, pourpres triangulaires, parce que toutes les saillies feuilletées sont disposées à trois distances égales; sçavoir, deux latérales, & une sur le milieu du dos de la coquille, de maniere qu'il y a toujours une côte dressée en haut, de quelque côté qu'elle soit posée, comme il arrive aux especes que l'on nomme pour cette raison, chausse-trape. Les variétés, qui se rencontrent dans les pourpres rameuses triangulaires, leur ont fait donner plusieurs dénominations, comme la pourpre rameuse

triangulaire enfumée, ou la rôtie, la pourpre rameuse triangulaire à bois de cerf, l'espece à pattes de lion, les pourpres rameuses à feuillages courts, la pourpre rameuse triangulaire à feuillages très élevés, ou le cheval de frise de M. d'Argenville, & les especes brunes & blanches.

POURPRE RAMEUSE TRIANGULAIRE A BOIS DE CERF. *Purpura ramosa triangularis, canali elongato, angusto, paulisper recurvo, foliis elatis, aperturâ parvâ, & claviculâ exertâ insignis.* Celle-ci est ainsi appellée, à cause de l'élevation de ses ramages, qui semblent former un petit bois de cerf. Cette pourpre est allongée, composée de sept spires convexes, qui forment une clavicule élevée. Le corps de la coquille est petit, ou peu renflé, chargé de stries circulaires & de plusieurs tubercules interposés entre les espaces, de trois côtes feuillées. La couleur de cette pourpre est fauve & blanchâtre dans toute son étendue. L'ouverture est d'une figure elliptique, fort petite, blanche en dedans, avec une petite lévre dentelée parallele à celle qui émane du fût extérieur. Le canal est long, étroit, entr'ouvert, & chargé de pointes pliées ou de petites feuilles.

Rumphius, tab. 26. n. 1. *Species muricis ramosi.* Holl. Harte hoorntje; le petit bois de cerf.

M. d'*Argenville*, *pl.* 16. *lett. E.* Cette pourpre est de couleur fauve, & fort dégagée dans ses feuillages, plus longs & plus pointus que les autres, avec une tête élevée & garnie de feuillages pareils.

POURPRE RAMEUSE TRIANGULAIRE A PATTES DE LION. *Purpura ramosa triangularis striata, canali elongato paulisper recurvo, aperturâ parvâ, claviculâ exertâ; foliis diversis laciniatis & obtusis instructa; colore flavido & rufo transversim lineata.* On nomme ainsi cette espece à cause que la plupart de ses branches sont grosses, obtuses & déchiquetées à leurs extrémités en maniere de pattes. La voûte de la pourpre à pattes de lion, est composée de

huit ſpires élevées en pyramide, garnies de ſaillies proportionnées à celles qui couvrent le reſte de la coquille. Toute ſa ſurface extérieure eſt à ſtries tranſverſales, rouſſes, ſur un fond d'un jaune ambré plus ou moins foncé. L'ouverture forme une ellipſe irréguliere, dont la columelle & la lévre ſe terminent par un canal droit, aſſez gros, un peu entr'ouvert, & recourbé à ſon extrémité. Cette pourpre peut avoir deux pouces & demi de longueur.

POURPRE RAMEUSE TRIANGULAIRE BLANCHE. *Purpura ramoſa triangularis alba, ſtriis exiguis tranſverſis & tuberoſis ſtriata; parvis foliis munita; canali recurvo & ſatis elongato diſtincta.* Cette eſpece eſt d'un très beau blanc en-dehors comme en-dedans excepté le ſommet qui eſt brun. Les trois côtes longitudinales ſont formées de petits ramages courts, ſimples & dentelés. Cette pourpre, dont la forme eſt allongée & aſſez renflée, montre ſur toute ſa ſurface extérieure des ſtries circulaires très fines, inégales & tuberculeuſes dans pluſieurs endroits. L'ouverture eſt moyennement grande, ovale, avec une lévre dentelée, & une columelle unie, leſquelles ſe terminent par un canal médiocrement allongé; mais très retrouſſé en-dehors. La pourpre blanche ſe trouve dans la mer Méditerranée : elle peut avoir tout au plus deux pouces & demi de longueur ſur ſeize lignes de largeur.

POURPRE RAMEUSE TRIANGULAIRE A FEUILLAGES COURTS. *Purpura ramoſa triangularis canali brevi recurvo, ſtriis tranſverſis undoſis alternatim fuſcis & albidis ſtriata & lineata, foliis criſpis & brevibus in tribus ordinibus diſpoſitis munita; intùs ex albedine lacteâ candeſcens.* Celle-ci eſt ornée ſur toute ſa ſurface extérieure de ſtries & de cannelures tranſverſales, ondúleuſes, brunes ou marron, & blanches d'une maniere alternative. Cette coquille, qui eſt fort allongée eſt compoſée de huit ſpires élevées, convexe, & garnies réguliérement dans ſes trois côtes longitudinales de petites feuilles déchiquetées & friſées;

les unes couchées, les autres dressées, de la couleur des stries ou marron. L'ouverture est ovale avec une lévre dentelée & une columelle unie, lesquelles se prolongent pour former un canal assez court, entr'ouvert, & retroussé à son extrémité. La surface intérieure de cette pourpre est d'un beau blanc. Elle porte deux pouces neuf lignes de longueur sur un pouce & demi de largeur.

POURPRE RAMEUSE TRIANGULAIRE A FEUILLAGES ÉLEVÉS. *Purpura ramosa triangularis, canali recurvo, transversim canaliculata, striis minutissimis striata, colore fulvo & rufo lineata; maximis & crassis foliis elatis, laciniatis, plerisque recurvis, in tribus ordinibus dispositis distincta; claviculâ exertâ; aperturâ ovatâ & labio dentato, sinuoso; intùs albida.* Cette pourpre, que quelques-uns appellent la chausse-trape, est ornée de cannelures circulaires sur lesquelles on remarque des stries très fines, avec des lignes fauves ou rousses, arrangées quelquefois par paire d'une maniere parallele sur un fond moins foncé en couleur. Les trois côtes longitudinales de cette coquille sont chargées de grosses feuilles déchiquetées, très élevées pour la plupart, & recourbées en arriere; dont les plus grandes, qui passent quelquefois seize lignes d'élévation, se rencontrent dessus la premiere spire. Les trois espaces intermédiaires entre ces rangées de feuillages, montrent un fort tubercule, qui se perpétue ainsi que ces feuillages sur toutes les spires qui composent la volute. L'ouverture de cette pourpre est à peu près ovale, bordée d'une lévre dentelée, souvent sinueuse en-dedans, & d'une columelle unie. Le canal, qui est assez long, est recourbé obliquement, entr'ouvert & garni de ramages.

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *lett.* C. On l'appelle la chausse-trape ou cheval de frise.

POURPRE RAMEUSE VENTRUE A SEPT COTES ET A LARGE CANAL HERISSÉ DE POINTES. *Purpura ramosa ventrosa, maximâ spe-*

cie, longo & lato canali mucronibus plicatis armato, ſeptem coſtis craſſis, brevibus foliis vel potiùs tuberculis inſtructis diſtincta; umbilicata, coloribus rufeſcentibus & albidis leviſſimè variegata. Cette pourpre moins connue en général, que toutes les autres eſpeces, en differe auſſi à pluſieurs égards. Sa coquille eſt épaiſſe, peſante, avec un corps arrondi & ventru à ſtries rares de vive-arrête & veiné de fauve, chargé de ſept groſſes côtes longitudinales, garnies chacune de gros feuillages courts, qui forment plutôt différents tubercules entr'ouverts; leſquels s'allongent extrêmement pour couvrir un long & large canal un peu recourbé, & fourchu à ſon extrémité; ce qui le rend hériſſé d'une maniere particuliere, puiſqu'on y peut compter juſqu'à dix-huit pointes en forme de tuyaux entr'ouverts. Les ſept côtes, dont les trois ou quatre premieres ſpires ſont garnies, obſervent entr'elles des diſtances égales; elles ſont articulées & preſque dépourvues de feuillages. Cette pourpre eſt ombiliquée, ſon ouverture eſt grande avec une lévre ſinueuſe en-dedans, dentelée & feſtonnée ſur le bord; la columelle eſt unie, & forme à l'extérieur une ſaillie lamelleuſe. La grande pourpre, à ſept côtes, a une figure allongée à cauſe de l'étendue de ſon canal. Celle que l'auteur décrit d'après celle qu'il poſſede, porte près de cinq pouces de longueur ſur trois pouces neuf lignes de largeur.

POURPRE TRIANGULAIRE AILÉE ET A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Purpura triangularis in tribus ordinibus præſertim coſtata; ſtriis tranſverſis ſtriata, octo ſpiris exertis & apice roſeo compoſita, apertura elliptica, labio fimbriato & partim alato, canali depreſſo, lato, dehiſcente & ſulcato inſignis; colore ſubalbido & carneo, parvis maculis rufis depicta.* Cette pourpre ſe diſtingue parmi les autres eſpeces triangulaires, par ſa figure allongée & étroite; elle eſt compoſée de huit ſpires un peu bombées, très élevées, chargées, ainſi que toute la coquille, de ſtries rondes circulaires, & de trois groſ-

ſes côtes longitudinales, & dans l'intervalle deſquelles on en remarque trois autres plus petites qui parcourent également toute l'étendue de la coquille. L'ouverture eſt elliptique, bordée d'une lévre en bourrelet, applatie, ſtriée, tranchante ſur le bord, garnie d'une petite avance platte, cannelée, & en forme de portion d'aîle principalement vers le canal. Ce canal eſt large, comprimé, entr'ouvert, & un peu échancré à ſon extrémité. Toute la ſurface extérieure de cette pourpre ſinguliere eſt en partie blanche, & couleur de chair, avec quelques petites taches rares & rouſſes. Son ſommet eſt d'une couleur de roſe plus ou moins vive. Elle peut avoir juſqu'à deux pouces & quelques lignes de longueur, ſur moitié moins de largeur. On trouve cette coquille dans les mers des grandes Indes.

M. *DAVILA*, *pl.* [illegible]. *lett. N.* Une pourpre triangulaire des Indes, blanche, à taches peu nombreuſes: *art.* 365. *pag.* 198. Une variété de la même eſpece lett. O. du même article.

POURPRE TRIANGULAIRE AILÉE A STRIES DE VIVE-ARRÊTE. *Purpura triangularis parva, ſtriis lamelloſis, & canali clauſo, depreſſo; labio craſſo, dentato, & veluti alato diſtincta; ex colore terreo, & ex fuſco vireſcente nebulata.* Celle ci dont la couleur eſt peu intéreſſante, c'eſt-à-dire, nuée de brun, mêlé de verd, & de couleur terreuſe, eſt chargée de ſtries tranſverſales, élevées en vive-arrête, leſquelles ſont plus ſaillantes ſur les trois côtes dominantes, & dégénerent en ſaillies tranchantes dans les ſpires de la volute, qui eſt médiocrement élevée. L'ouverture eſt elliptique, avec une lévre comprimée & aſſez étendue pour la rendre aîlée. Le canal eſt court, applati, fermé, mais ouvert à ſon extrémité comme un tuyau. Cette pourpre eſt de l'eſpece que M. Adanon nomme le jatou. *Voyez* JATOU.

POURPRE TRIANGULAIRE AILÉE, ou A LÉVRE PAPYRACÉE FORT ÉTENDUE EN FORME D'AILE. *Purpura triangularis, maxima, ala-*

ta; formâ anguſtâ, claviculâ maximè exertâ; minutiſſimis ſtriis tranſverſis, tribus coſtis laminis papyraceis inſtructa; præſertim in labro expanſo & valdè alato, albida. Cette pourpre, dont la forme eſt étroite & effilée, porte une clavicule très élevée, compoſée de ſept ſpires convexes.

Les trois côtes longitudinales ſont garnies de ſaillies lamelleuſes, principalement vers la lévre où elles forment de longues avances papyracées en forme d'aîle, & dont les bords ſont de vive-arrête.

M. DAVILA, Catal. Syſt. pag. 198. art. 366. pl. 16. lett. K.

POURPRE TRIANGULAIRE AILÉE, D'UNE FORME LARGE ET A STRIES PROFONDES. *Purpura triangularis alata, ſtriis undoſis valdè profundis ſtriata, laminis vel foliis elatis, & ſinuoſis, in tribus ordinibus diſpoſitis inſtructa; aperturâ ovatâ, labro dentato in margine, valdè lato & ſicut alato; canali depreſſo brevi, clauſo, & bifido diſtincta.* Cette pourpre, dont la forme eſt large & aſſez ramaſſée, eſt remarquable par ſes cannelures profondes, ſes ſtries arrondies & onduleuſes, leſquelles s'élevent juſque vers les extrémités tranchantes des trois côtes longitudinales. Ces côtes ſont dreſſées en forme d'aîles, formées de feuilles & de lames ſinueuſes, compliquées ſur les côtés les unes dans les autres. La volute de cette pourpre eſt élevée, compoſée de huit ſpires qui forment une pyramide aiguë, & qui eſt également garnie des mêmes ſtries que le reſte de la coquille, & dont les feuillages ſont minces, larges, & ſaillants. L'ouverture eſt ovale, avec une lévre dentelée ſur le bord, ſinueuſe en-dedans, & qui s'élargit enſuite pour former une eſpece d'aîle ceintrée, feuilletée, feſtonnée & tranchante comme les deux autres ſaillies longitudinales. Le canal de cette pourpre eſt court, fermé, recourbé & ouvert à ſon extrémité qui eſt fourchue. Toutes ſes cannelures & ſes ſaillies ſont rouſsâtres ſur un fond blan-

châtre. Sa longueur paſſe quelquefois deux pouces & demi, ſur un pouce & demi de largeur.

M. *Davila*, Catal. Syſt. art. 367. pl. 16. lett. M.

POURPRE TRIANGULAIRE NON-RAMEUSE. *Purpura triangularis, ſtriis tranſverſis aſperis, exiguis & inæqualibus ſtriata; tribus coſtis craſſis, dorſo elato, teſtâ ponderosâ, labro ſpiſſo ſinuoſo & partim denticulato; canali dehiſcente & recurvo; parvâ claviculâ vel pauliſper exertâ & leviter coſtatâ inſignis; ex toto colore ſubalbido & carneo tincta.* Cette pourpre eſt exactement d'une forme triangulaire, autant par la diſpoſition de ſes trois côtes longitudinales que par les plans angulaires du corps de la coquille : ces côtes forment trois gros bourrelets longitudinaux épais, dépourvus de feuilles; ſçavoir, celui qui eſt ſitué au milieu du dos, qui eſt élevé; & deux autres latéraux. Les eſpaces obſervés entre ces bourrelets, forment des plans inclinés & étendus ſans aucuns tubercules; mais chargés ainſi que tout le corps de la coquille de ſtries tranſverſales, fines, inégales, & âpres au toucher. La clavicule, qui eſt peu élevée, eſt compoſée de cinq ſpires garnies de pluſieurs côtes en forme de tubercules. La coquille de cette pourpre eſt peſante à cauſe de ſa forte épaiſſeur. L'ouverture eſt aſſez ſpacieuſe, repréſentant une eſpece d'ellipſe irréguliere, à cauſe de l'extenſion de la lévre. Cette lévre eſt très épaiſſe, rentrante, ſinueuſe en dedans, un peu dentelée dans certains endroits, & ſur la tranche de laquelle on diſcerne les couches lamelleuſes du teſt. La columelle eſt unie, luiſante, & teinte légérement en-dehors de couleur de roſe. Le canal eſt court ou peu allongé, comprimé, entr'ouvert & peu recourbé à ſon extrémité. Son prolongement n'eſt occaſionné que par le retréciſſement ſenſible de la coquille vers cette partie qui la rend auſſi triangulaire. Cette extrémité montre trois rangées de pointes pliées en petit nombre. La pourpre triangulaire non-rameuſe peut avoir deux pouces & demi de longueur ſur deux de largeur.

POURPRE TRIANGULAIRE NON-RAMEUSE DONT LE CANAL EST MINCE, ALLONGÉ ET BIFOURCHU. *Purpura triangularis, canali tenui, elongato, bifido; tribus coſtis quibuſdam aculeis inſtructis munita; ſtriis tranſverſis tuberoſis & raris ſtriata, magnis maculis rufis & albidis depicta.* Cette pourpre eſt garnie de trois côtes longitudinales, qui parcourent d'une maniere directe les ſix ſpires peu convexes dont elle eſt composée : ces côtes ſont chargées de quelques pointes courtes, eſpacées entr'elles. L'ouverture eſt elliptique, avec une lévre ſinueuſe en-dedans, lamelleuſe dans ſon bord, & garnie d'un large bourrelet formant la troiſieme côte de la coquille : la columelle eſt unie, & d'un beau blanc. Cette lévre & cette columelle ſe prolongent en un long canal mince & formant un tuyau entr'ouvert & fourchu à ſon extrémité. Toute la ſurface extérieure de cette pourpre eſt chargée de ſtries tranſverſales rares & tuberculeuſes; elle eſt ornée de grandes taches rouſſes & blanches. Sa longueur eſt d'un pouce dix lignes ſur près d'un pouce de largeur.

POURPRE TRIANGULAIRE NON-RAMEUSE DONT LE CANAL EST FERMÉ. *Purpura triangularis parva, canali depreſſo & clauſo, magnis maculis ex fuſco nigreſcentibus & albidis notata.* Cette petite eſpece eſt d'une figure baroque, principalement dans ſes ſpires qui ſont compliquées de diverſes cavités & ſinuoſités; ſes trois côtes longitudinales ſont peu ſaillantes, preſqu'unies, blanches, & dont les eſpaces intermédiaires montrent des grandes taches brunes, & noirâtres ou enfumées. L'ouverture eſt ovale, bordée d'une lévre en vive-arrête, avec un canal applati, fermé & percé à ſon extrémité. Cette petite pourpre approche de la pourpre aîlée à ſtries de vive arrête, & de l'eſpece que M. Adanſon appelle le jatou. Celle-ci ne porte qu'un pouce de longueur ſur huit lignes de largeur.

POURPRES TRIANGULAIRES ÉPINEUSES. Ce ſont les eſpeces à long canal droit, chargées de

trois rangées d'épines plus ou moins longues, que les Conchyliologistes appellent la bécasse épineuse, la bécassine, la chausse-trape & leurs variétés. *Voyez* ces mots.

PRÉPUCE. *Cymbium mammillare absque spiris; sed crasso umbone, amplissimâ aperturâ, & columellâ rugosâ, distinctum preputium appellatum.* Coquille univalve du genre des tonnes, appellé gondoles mammillaires : celle-ci est ainsi nommée parce que le sommet de la coquille est terminé par un gros bouton, ou mammelon plus ou moins saillants dépourvu de spires. Les Conchyliologistes distinguent le prépuce voluté d'avec le gros prépuce & le petit prépuce papyracée. *Voyez* ces mots.

PRÉPUCE, appellé GROS PRÉPUCE. *Cymbium mammillare absque spiris, cum maximo umbone, læve, testâ tenui, labro arcuatim expanso, canali sulcato, colore rufo & albido variegatum; preputium majori specie donatum.* Cette gondole dont la coquille est légere & unie, porte, au lieu de volute, un gros bouton qui peut avoir jusqu'à neuf lignes de diamètre sur cinq ou six d'élévation. Le corps de cette tonne est large, arrondi, nué de couleur rousse, veiné & moucheté de blanc. L'ouverture, qui est extrêmement grande, montre une surface intérieure luisante & une columelle garnie de trois rides obliques, à la maniere de ces sortes de coquilles. Sa lévre est évasée en arc, en partant vers le mammelon, laquelle se termine par une échancrure à l'endroit du canal. Cette coquille se trouve dans les mers d'Espagne & dans la mer Adriatique : elle peut avoir trois pouces de longueur, sur un tiers moins de largeur ou environ. La gondole, dite le gros prépuce, a des variétés dans son espece. Il y en a dont le bouton est séparé par un sillon, & dont le corps de la coquille est marbrée de couleur rousse, mêlée de brun, avec des zigzags, des chevrons couchés de même couleur, & un peu pourprés; les petites especes inférieures pour le volume sont plus foncées, ou

ou canelle ou marron clair tacheté de blanc. Le bouton de la coquille eſt plus ou moins ſaillant, & ſe trouve même quelquefois comprimé. *Voyez* GONDOLE MAMMILLAIRE.

PRÉPUCE, dit PETIT PRÉPUCE. *Cymbium mammillare, parvâ ſpecie, teſtâ tenui, formâ oblongâ, cum umbone prominente, parvulum preputium dictum.* C'eſt une jolie coquille d'une forme ſimple & allongée dont toute la clavicule ne conſiſte que dans un mammelon ou une eſpece de gland arrondi & ſaillant. Le corps eſt uni, luiſant en-dehors & en-dedans, d'une couleur rouſsâtre qui regne dans toute la coquille. Elle eſt mince, légere, avec une lévre tranchante, & terminée vers le canal par une ſimple échancrure. Cette petite gondole mammillaire peut avoir quatorze lignes de longueur ſur huit à neuf de largeur.

PRÉPUCE MARBRÉ ET VOLUTÉ. *Cymbium mamillare, magnis maculis rufis in longum ductis variegatum; umbone depreſſo, in ambitu ſulcato & quaſi volutato inſigne.* Cette eſpece eſt ainſi déſignée, parce que ſon bouton ſe trouve dégagé par un ſillon large & profond, & un peu contourné, en formant une ſpire de vive-arrête. La coquille, qui eſt plus allongée & plus épaiſſe que celle des autres prépuces, eſt marbrée de grandes taches longitudinales, rouſſes & onduleuſes, dont quelques-unes ſont angulaires, ſur un fond moins foncé. La lévre de cette tonne eſt médiocrement évaſée en comparaiſon des autres eſpeces. L'échancrure, ſituée à la place du canal, eſt peu articulée. Cette gondole peut avoir juſqu'à plus de deux pouces & demi de longueur ſur un pouce & demi de largeur. Il y a peu de coquille qui varient autant que ces ſortes de gondole, ſoit par leur groſſeur & leurs couleurs, ſoit par la forme du bouton.

PRINCESSE. *Cochlea lunaris margaritifera burgau dicta, lævis, non tuberoſa, formâ maximè ventroſâ, teſtâ craſsâ; non umbilicata, ex colore viridi & albido faſciata, maculis caſtaneis notata.* Coquille univalve du

genre des limaçons à bouche ronde, de l'efpece que l'on nomme burgau, & qui eft une variété de la peau de ferpent. Celui-ci en differe par fa forme large & fa furface extérieure, très unie, dépourvue de tubercules, ou n'en ayant qu'un petit nombre peu fenfibles. Toutes fes couleurs forment de larges fafcies verd-porreau, picotées de blanc avec autant de zones blanchâtres, & interrompues par des taches brunes ou marron. La volute, qui eft peu élevée, eft compofée de cinq fpires convexes & très unies. La lévre eft très évafée occafionnant une très grande ouverture dans laquelle on voit briller une nacre d'un très bel orient, & qui feroit également fenfible au-dehors fi on en fupprimoit les marbrures. Ce limaçon, dont la coquille eft épaiffe, n'eft point ombiliqué, ainfi que la plûpart de ces fortes de burgaux. Il y en a dont toute la furface extérieure eft d'un beau verd, avec des fafcies formées de taches marron, & rouge-brun. Ils proviennent des mers des grandes Indes. Les princeffes peuvent avoir jufqu'à plus de quatre pouces de diamètre.

PROTUBÉRANCE. Terme de Conchyliologie, qui exprime les tubercules forts & très faillants, qui fe rencontrent dans plufieurs coquilles univalves, principalement dans les rochers que l'on nomme lambis, & dans d'autres efpeces.

PUCELAGES. *Porcellanæ minores fimbriatæ, diverfimodè ex rufo, fufco, flavido vel alio colore maculatæ & fafciatæ; rimâ dentatâ, anguftâ, & rectâ infignes; porcellanæ cypreæ appellatæ.* Nom que l'on donne communément à des coquillages univalves du genre des porcelaines, qui tirent fur la petite efpece. Celles-ci font ordinairement un peu comprimées en-deffus, & encore plus en deffous, où elles montrent une ouverture en forme de fente, étroite, plus droite en général que beaucoup d'autres efpeces, bordée d'un côté d'une lévre garnie de treize ou quatorze dents plus fortes & plus articulées que celles de la columelle. Les flancs ou les côtés qui approchent le plus de la bafe de

ces ſortes de porcelaines, forment ordinairement une eſpece de bourrelet plus ſaillant d'un côté que de l'autre.

Les couleurs, dont la partie ſupérieure des pucelages eſt ornée, ne laiſſent pas de varier. Les uns ſont pointillés de blanc, ſur un fond de couleur noiſette & un peu verdâtre, avec une faſcie peu ſenſible qui traverſe en largeur le milieu du dos de la coquille, laquelle ſe termine par une tache pourprée ; les autres ont ſur le dos deux ou trois faſcies blanches interpoſées de quelques taches brunes, longues ou quarrées; les flancs de celles-ci, ainſi que le côté de l'ouverture, ſont de couleur de chair ; au lieu que les premieres ſont blanches. Lorſqu'on ſupprime une partie du teſt ſur le dos de ces ſortes de porcelaines, on met en évidence une belle couleur d'améthis.

Les Conchyliologiſtes rangent ſpécialement au nombre des pucelages d'autres porcelaines de couleur agathe blanchâtre, ornée ſur la coquille d'un cordon de couleur d'or en forme d'ellipſe ou jonquille ; ce qui ſe rencontre également ſur les eſpeces tuberculeuſes que l'on appelle monnoie de Guinée. On donne auſſi à ces ſortes de porcelaines le nom de colique, de *thorax*, & kauris des Maldives. *Voyez* KAURIS.

M. Adanſon dit que le pucelage, en latin *cyprea*, a été appellé par les anciens des noms de *concha venerea* & d'*erythræa*, que les françois ont rendu par ceux de conque de Vénus ou pucelage. Ce dernier a prévalu autant à cauſe de ſa brieveté, que par ce qu'il exprime aſſez bien la figure de ſa coquille. *Concha venerea ſic dicta, quia partem fœmineam quodammodo repræſentat : externè quidem per labiorum fiſſuram, internè vero propter cavitatem uterum mentientem. Sunt igitur dictæ porcellanæ, id eſt, venereæ.* C'eſt pour les mêmes raiſons que M. Adanſon lui a conſervé ce nom ſans le confondre avec celui de la porcelaine. L'auteur n'en connoît que trois eſpeces ſur les côtes du Sénégal, ſçavoir, le

majet & ſes variétés, le lupon & le bitou. *Voyez* ces noms.

PUNAISE DE MER. *Cimex marina.* Nom que pluſieurs donnent à des coquillages multivalves, que l'on appelle auſſi oſcabrion. *Voyez* OSCABRION.

PYRAMIDE, ou OBÉLISQUE CHINOIS. *Voyez* OBÉLISQUE CHINOIS.



Q U E

QUENOTTE SAIGNANTE, ou NÉRITE A QUENOTTE SAIGNANTE. *Voyez* ces mots.

QUENOUILLE. *Buccinum album, longum, transversim striatum, vel canaliculatum; undecim vel duodecim spiris convexis compositum, acumine acuto & exerto; canali recti-rostro in longum producto, partim aperto, distinctum; colus appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins, de l'espece appellée fuseau: elle est ainsi nommée à cause de sa forme. Ce buccin allongé, effilé, & arrondi, est composé de onze ou douze spires élevées, convexes, & ornées de petites cannelures transversales, & inégales. On remarque au milieu des trois ou quatre premieres spires, une couronne de petits tubercules onduleux, lesquels se changent en petites côtes longitudinales dans le reste de la clavicule, qui forme un sommet pointu, & fort élevé. L'extrémité opposée se prolonge en un long canal étroit, arrondi, droit, en forme de bec entr'ouvert vers le côté de la lévre, & strié d'une maniere oblique. L'ouverture de cette coquille représente une ellipse allongée, avec une lévre légerement dentelée, & une columelle extérieure unie, dont la bavure extérieure s'éleve quelquefois pour former une seconde lévre parallele à la premiere. Cette coquille est d'une substance toute blanche, dont les modifications sont égales en dehors comme en dedans, excepté les deux extrémités du buccin, qui sont quelquefois fauves. La quenouille, ainsi que les fuseaux se trouvent dans les mers des grandes Indes. Elle peut avoir six pouces, & même plus, de longueur, dont l'étendue du canal est presque égale à celle de toute la contre-partie de la coquille; ce qui la fait distinguer principalement des autres buccins appellés fuseaux.

Rumphius, tab. 29. litt. F. *Fusus*. Holl. De spil, of tabaks pyp; le fuseau, ou la pipe à tabac.

Gualtieri, tabl. 52. litt. L. *Strombus canaliculatus, rostratus, ore simplici, striatus, in summitate cujusque spiræ papillosus, canaliculo omnium longissimo, subalbidus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett. B. pag.* 224 Ce buccin est tout blanc & rayé partout avec des tubercules & de petites taches fauves, dont la couleur domine sur sa longue queue; on l'appelle le fuseau ou la quenouille.

QUEUE. Terme de Conchyliologie, que plusieurs Conchyliologistes ont mis en usage pour exprimer la figure & le prolongement du canal dans les coquilles univalves, parce que cette extrémité imite tantôt une espece de queue, tantôt un tuyau, tantôt un bec, à laquelle on donne aussi ces noms. Mais le terme de canal paroît plutôt convenir à cette extrémité.

QUEUE D'HERMINE. *Voluta conoïdea, viridescens, in duabus fasciis albidis, maculis nigris longis depicta, Caudæ mustellæ alpinæ adinstar.* On nomme ainsi une coquille univalve du genre des cornets, ou volutes coniques, qui est une variété de l'espece appellée simplement l'hermine. Celle-ci, qui est également composée de huit ou neuf spires comprimées, striées dans les premieres, & dont les autres s'élevent un peu pour former un sommet, en differe principalement par la figure des taches noires qui bordent les deux côtes des deux fascies blanches & qui ressemblent assez à des queues d'hermines. Ces taches longuettes & obliques s'étendent, pour la plupart, jusque sur la volute, en s'élargissant. Le fond de ce cornet est verdâtre. *Voyez* Hermine.

R A C

RAC. Nom donné par M. Adanſon à un petit coquillage operculé du genre du buccin, qui eſt une variété de l'eſpece appellée le niſot : ſa coquille a les ſpires un peu renflées avec quelques cannelures paralleles à ſa longueur, & ſans tubercules. Sa couleur eſt brune.

RACINE DE BISTORTE. *Tubulus marinus, vel dentalis biſtortæformis.* Nom donné à une coquille univalve, ou une eſpece de tuyau de mer du genre des dentales. Celle-ci eſt toute blanche, d'une forme arrondie, un peu courbe, & cannelée en longueur. *Voyez* DENTALE.

RACINE DE BRIONE. Nom donné par Klein, à un rocher de l'eſpece qu'on nomme araignée femelle, à cauſe que ſa columelle extérieure & intérieure, qui eſt arrondie, & effilée, principalemenr vers le canal de la coquille, a quelque reſſemblance avec la racine de brione. Les Conchyliologiſtes en diſtinguent quatre eſpeces : ſçavoir, la racine de brione proprement dite, ou non ailée, autrement la racine de brione femelle, l'eſpece ailée à lévre mince, la racine de brione à ſept pattes ouvertes, qui eſt ailée, & la racine de brione ailée à ſept pattes très épaiſſes ou maſſives. Ces trois dernieres eſpeces peuvent être appellées racines de brione heptadactyles. *Voyez* ces mots.

RACINE DE BRIONE FEMELLE, proprement dite. *Murex radix bryoniæ fæmina & propriè dicta appellatus, labio non alato; quatuor ſpiris tuberoſis & depreſſis, finitus; acumine obtuſo, corpore gibboſo, magnâ columellâ longâ, rotundâ, ventroſâ, in canalem anguſtum abeunte, lucidâ diſtinctus, pulcherrimo colore carneo, livido, & albido inſignis, extùs albo & rufo variegatus & nebulatus.* Ce rocher de l'eſpece des araignées

femelles, en différe par sa clavicule très obtuse & applatie, qui est composée de quatre grosses spires couronnées de tubercules On remarque néanmoins sur la derniere, un petit sommet aigu, qui a tout au plus, une demi-ligne de saillie Toute la surface extérieure de ce *murex* est marbrée de couleur rousse & blanche; tandis que la columelle est d'une couleur de chair pâle, très luisante, d'une forme allongée, arrondie, renflée vers le milieu, laquelle se prolonge insensiblement pour faire un canal étroit sans excéder la lévre qui borde l'ouverture. Cette lévre, contre l'ordinaire de ces sortes de rochers, est mince, rentrante; & l'ouverture est longue & étroite. La racine de brione de Klein ne montre point sur le corps de la coquille, des bosses si élevées que celles qui se rencontrent sur les autres especes.

M. Davila, *cat. syst. pl.* 12. *art.* 341. *pag.* 190.

RACINE DE BRIONE FEMELLE HEPTADACTILE. *Murex alatus heptadactylus, radix fœmina bryoniæ alata dictus; labro maximo valdè expanso, septem digitis brevibus vel ungulis instructo distinctus; quatuor spiris tuberosis, apice obtuso, canali aperto extrorsùm producto, corpore diversimodè gibboso, striis raris transversis & rugis insignis, extùs colore rufo & albido variegatus, intùs ex colore lucido carneo, & albo splendens.* C'est un très beau rocher ailé, dont la lévre s'étale exrraordinairement au dehors, en formant une grande aile garnie régulierement de sept pattes courtes & arrondies en forme d'ongle, compris le canal de la coquille qui est saillant & entr'ouvert. Toute la surface extérieure en dessus est raboteuse, chargée de plusieurs bosses, de cannelures & de stries transversales, larges & rares, interrompues par des rides longitudinales, lesquelles forment une espece de treillis quand la coquille n'est point encore parvenue à un grand volume; elle est ornée & nuée de marbrures rousses, mêlées de blanc. La volute est composée de quatre grosses spires couronnées de tubercules, qui se terminent par

un ſommet obtus, & comme tronqué, au centre duquel on apperçoit un autre petit ſommet aigu. L'ouverture eſt ſpacieuſe, allongée, montrant une groſſe columelle ronde en forme de racine, très luiſante, d'une couleur de chair pâle; le reſte de la ſurface intérieure, ainſi que le dedans de la lévre, brille d'un émail blanc. Cette racine de brione *murex* a ſa coquille mince & preſque tranſparente dans l'étendue de ſon aile. Celle qui eſt de la collection de l'auteur porte onze pouces de longueur ſur près de ſept de largeur, en comprenant l'étendue des pattes.

M. *DAVILA*, *pl.* 13. *art.* 340. *pag.* 190.

RACINE DE BRIONE MALE, AILÉE, HEPTADACTYLE, ou A SEPT PATTES ALLONGÉES. *Murex alatus heptadactylus labro expanso & valdè elato, ſeptem digitis longioribus & cavis armato diſtinctus; ſtriis magnis ſtriatus, corpore gibboſo, teſtâ ſatis craſsâ, apice obtuſo, formâ maximâ & oblongâ inſignis.* Cette eſpece, qui paſſe un pied de longueur, préſente une lévre aîlée extrêmement allongée & élevée, armée de longues pattes étroites, creuſes, entr'ouvertes, obtuſes & aſſez arrondies en maniere de tuyaux. Ces pattes creuſes ont juſqu'à plus de deux pouces de longueur, & ſurpaſſent le ſommet de la clavicule, avec la lévre de plus de deux pouces & demi. Le canal, qui forme l'autre extrémité, eſt compris dans le nombre de toutes ces ſaillies dont il a auſſi la figure. Toute la ſurface intérieure & extérieure de ce *murex* eſt la même que la précédente ou la racine de brione femelle à pattes courtes; avec l'exception que les ſtries de celles-ci ſont plus profondes & plus régulieres, & que les différentes boſſes, dont cette coquille eſt chargée ſur le dos, ſont plus élevées. Cette racine de brione, qui ſe trouve dans la même collection, porte quatorze pouces de longueur ſur huit pouces & demi de largeur avec l'extenſion des pattes.

M. *DAVILA*, *cat. ſyſt. pl.* 14. *pag.* 190. *art.* 340.
ALDROVANDUS, *de teſtaceis*, *lib.* 3. *pag.* 342;

fait mention de deux grands rochers aîlés à pattes, dont il y en a une eſpece repréſentée avec le deſſus & le deſſous de la coquille, *pag.* 343 & 344, que l'auteur appelle l'*aporrhais* d'Ariſtote, & qui paroît être la racine de brione ailée à pattes creuſes & longues; la premiere, qui eſt repréſentée, dit Aldrovandus, a ſa coquille dure comme le marbre, & devient blanche en-dehors comme en-dedans. L'autre eſpece eſt d'un blanc qui tire ſur la couleur pourpre dans ſa ſurface intérieure, tandis qu'elle eſt preſque jaune-ſouci à l'extérieur. Elles ſont toutes les deux pourvues de pointes d'un ſeul côté, creuſées en canal par le milieu. La volute n'eſt point entiere, & ne forme point de gradations comme dans les autres coquilles contournées, dit Aldrovandus; mais on n'en voit cependant que la moitié, car la contre-partie vers l'intérieur eſt cachée. Le dos de la coquille porte des eſpeces d'avances, ou plutôt trois protubérances; celles qui ſont dans les ſpires ſont petites. *Ego binos murices reſervo in muſeo appenſos, ait Aldrovandus; quorum major, cujus effigies prone & ſupine picta datur, marmoreâ eſt duritiâ, & cum forinſecùs tum extrinſecùs candidat: alter intùs ex albo purpuraſcit: extra ferè croceus eſt: uterque ſeptem habet aculeos, non in dorſo, aut turbine, ſed ab uno tantum latere, canaliculatos, hoc eſt, in quorum medio fovea conſpicitur. Turben etiam, non ut in aliis turbinatis, integer deſcendit, ſed dimidium ejus tantùm conſpicitur, nam altera pars intùs latet. In dorſo tres potiſſimum habent extuberantias, ſeu proceſſus, at in turbine plures ſed exiguos.*

RACINE DE BRIONE MALE, HEPTADACTILE, AILÉE OU A SEPT PATTES MASSIVES. *Murex alatus heptadactylus, labro craſſo, ſeptem validis digitis ſpiſſis, pleriſque acutis, armato diſtinctus; acumine obtuſo, ſpiris partim latentibus, extùs colore rufo & albido, intùs ex albo purpuraſcente inſignis. Ce murex* aîlé differe des autres racines de brione heptadactyles, par ſa grande lévre extrêmement épaiſſe,

dont les ſept pattes ſont maſſives ou percées en canal d'une maniere peu ſenſible, fort longues & pointues pour la plupart. Le corps de la coquille eſt chargée de boſſes & de groſſes cannelures, qui deviennent plus articulées ou plus profondes, à meſure qu'elles s'étendent ſur l'extérieur de la lévre. Les quatre ſpires tuberculeuſes ſont peu élevées, & cachées ainſi que le ſommet, par une bavure du teſt qui émane de la columelle extérieure. Cette columelle eſt plus groſſe & plus ramaſſée que celle des autres eſpeces; elle eſt d'une couleur de chair, pourprée en-dehors, qui ſe change en une teinte plus claire, dans tout le reſte de la ſurface intérieure. Le canal, qui eſt compris dans le nombre des pattes, eſt fort long, étroit, un peu recourbé, mais plus creux que les autres ſaillies. Toute la ſurface extérieure de cette grande coquille eſt nuée de fauve-roux & de blanc. Elle porte plus de treize pouces de longueur, ſur près de neuf pouces de largeur, en comprenant toute l'extenſion des pattes, dont quelques-unes ont près de deux pouces de long.

RACROCHEUSE. *Buccinum depreſſum, latum, canali brevi recurvo, ſtriis tranſverſis granulatis, in quibuſdam vel in tribus prominentioribus tuberculis acutis inſtructum; in lateribus coſtatum vel fimbriatum, labro ſinuoſo & dentato, ſpiris parùm convexis, apice acuto diſtinctum; undique coloribus ex fuſco & cinereo purpuraſcentibus nebulatum & maculatum.* Nom que les Conchyliologiſtes donnent à une coquille univalve du genre des buccins, qui eſt une variété de l'eſpece, que l'on nomme en Hollande, crapaud. Sa forme eſt comprimée, large & convexe, avec une ſurface extérieure, nuée de couleur cendrée, mêlée de fauve & de brun, tirant ſur la couleur pourpre, avec de petites tâches plus foncées en couleur, chargée de ſtries tranſverſales, granuleuſes, parmi leſquelles on en diſtingue trois dominantes ſur les autres relevées de tubercules aigus, qui ſe perpétuent dans les premieres ſpires de la volute, ainſi que les côtes ou les bour-

relets latéraux. L'ouverture de ce buccin eſt elliptique, bordée d'une lévre ſinueuſe en-dedans, dentelée ſur le bord intérieur, & un peu repliée en-dehors. La columelle eſt ſimple, arquée, & ſe termine ainſi que la lévre, par un canal court, entr'ouvert, & un peu recourbé. Cette coquille ſe trouve dans les mers des Indes; elle peut avoir deux pouces & quelques lignes de longueur, ſur un peu plus d'un pouce & demi de largeur.

GUALTIERI, tab. 49 litt. L. *Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, labiò duplici dentato & marginato, ſtriatum ſtriis papilloſis, & muricibus acutis faſciatum, colore ſubrufo depictum.*

RADIÉE. Les Conchyliologiſtes appellent la radiée, une petite came tronquée ou coupée des Indes, à cauſe des rayons violets ou de couleur canelle, qui ſe rencontrent ſur la ſurface des deux valves *Voyez* CAME TRONQUÉE RADIÉE.

RADIS. *Concha ſphærica vel globoſa umbilicata tranſverſim & leviter ſtriata, canali brevi recurvo; ex flavo candeſcens.* Nom donné à une coquille univalve du genre des tonnes ou des conques ſphériques, à cauſe de ſa forme. Elle eſt arrondie, ramaſſée, compoſée de cinq ou ſix ſpires convexes, dont les trois dernieres ſont très petites, & forment le ſommet. Toute la ſurface extérieure eſt d'une blancheur tirant ſur la couleur fauve, garnie de ſtries circulaires plus prononcées vers la lévre, que ſur tout le reſte de la coquille. Elle eſt mince, légere, avec une grande ouverture, bordée d'un côté, d'une lévre un peu dentelée, & de l'autre, d'une columelle extérieure lamelleuſe, qui cache une partie de l'ombilic. Le canal de cette petite tonne eſt ridé en-dehors & un peu retrouſſé. Elle porte au moins un pouce & demi de longueur, ſur treize lignes de largeur.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 17. *lett.* K. Cette tonne s'appelle le radis; ſa forme, ſa queue & ſes couleurs y conviennent aſſez.

Les Conchyliologiſtes diſtinguent pluſieurs autres eſpeces de radis, ſçavoir, le radis à tubercules ou tuilé; le radis du genre des pourpres, appellés le radis à feuillages noires, & le radis à pointes noires. *Voyez* ces mots.

RADIS A TUBERCULES TUILÉS. *Concha globoſa, umbilicata, ſtriis tranſverſis, tuberculis imbricatis in duobus ordinibus faſciatim diſpoſitis, inſtructa, apice exerto, ſpiris depreſſis, canali lato, brevi, & pauliſper recurvo diſtincta, vel colore ruſo, vel ex cinereo flavido nebulata.* Cette conque ſphérique eſt d'une forme large, ramaſſée & arrondie, chargée de ſtries tranſverſales, parmi leſquelles, il y en a deux plus élevées vers le milieu du corps de la coquille, qui ſont garnies de tubercules tuilés, ou de pointes creuſées d'un côté. Ces tubercules ne forment qu'une rangée ſur les ſpires de la volute, dont les premieres ſont comprimées, & les autres s'élevent, pour former un ſommet aſſez ſaillant. L'ouverture de cette tonne eſt très ſpacieuſe, avec une lévre cannelée en-dedans, & une columelle unie, qui montre un grand & profond ombilic, & ſe prolonge ainſi que la lévre, en formant un canal large, peu long & recourbé. La ſurface extérieure de cette tonne ne laiſſe pas de varier par ſes couleurs; tantôt elle eſt nuée de fauve-roux, & tantôt griſâtre, jaunâtre, ou feuille morte tachetée de fauve. La ſurface intérieure eſt blanchâtre. Elle peut avoir juſqu'à deux pouces & demi de longueur, ſur deux pouces de largeur.

RADIS A FEUILLAGES NOIRS. *Purpura ventricoſa, rotunda, albida, foliis laciniatis & aculeis nigris in longum diſpoſitis munita; intùs ex albedine lucidâ ſplendens.* Nom que pluſieurs donnent à une très belle coquille du genre des pourpres à ramages & à canal court, qui eſt peu connue, & qui eſt repréſentée dans l'appendice de M. d'Argenville, *pl.* 2. *lett. K .pag.* 381. Son genre, dit l'auteur, appartient aux pourpres, ou ſi l'on veut aux *murex*; quelques-uns la nomment

radis à feuillages noirs ; sa figure est de forme ronde ; avec un fond blanc, chargé de plusieurs rangs de pointes très saillantes & noires, qui serpentent depuis le bout de la clavicule, jusqu'à l'extrémité d'en bas. Les plus petites de ces pointes, sont aiguës ; mais les plus fortes sont larges & déchiquetées à leur extrémité. On voit dans le milieu des espaces tous blancs, entre les rangs des feuillages noirs. La clavicule ou le sommet, est de couleur blanche, ainsi que son intérieur, où l'on remarque un ombilic.

RADIS A POINTES NOIRES. *Purpura parva, quinque spiris convexis volutata ; alba, octo costis in longum dispositis aculeis nigris instructis, insignis.* Coquille univalve du genre des pourpres à canal court, mentionnée dans la catalogue de M. Davila, *pag.* 201. *art.* 374. & représentée à la *pl.* 15. *lett. H.* C'est une petite pourpre épineuse des Indes ; le fond de la coquille est blanc, à stries circulaires de même couleur, chargé de huit côtes longitudinales obliques, noires, hérissées de longues pointes aiguës de même couleur, qui regnent de la tête à la queue, à tête bombée, composée de cinq orbes, à clavicule blanche. Cette espece, dit ce Conchyliologiste, doit être regardée comme une variété du radis à feuillages noires.

RADIS FLUVIATIL, ou BUCCIN VENTRU. *Voyez* BUCCIN VENTRU.

RAFEL. M. Adanson nomme ainsi un coquillage univalve du genre de la vis, en latin *terebra ;* sa coquille a la même forme & la même couleur que celle de la premiere espece, appellée le miran ; mais elle est plus épaisse & plus allongée. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois & demi moins de largeur. Ses spires sont au nombre de onze, presque applaties, renflées seulement dans leur partie inférieure, dans l'endroit où elles se joignent les unes aux autres. Elles sont toutes coupées par sept ou huit petits sillons qui en font le tour parallelement à leur longueur. Ces sillons sont croisés par d'autres sillons

plus petits, qui les coupent à angles droits, en suivant la longueur de la coquille. Les deux premieres spires d'en haut sont ordinairement lisses, unies, & sans aucun de ces sillons dans les vieilles coquilles. L'ouverture est une fois & demie plus courte que le sommet. Sa lévre gauche est relevée de quatre ou cinq plis, dont le plus élevé est le plus considérable. L'animal est parfaitement semblable à celui du miran. On trouve ce coquillage sur la côte maritime de Ben.

Lister, Hist. Conchyl. tab. 977. fig. 34. *Buccinum breviroſtrum, claviculâ tenui & productâ, læve, laciniâ quâdam ad imum quemque orbem eleganter ſtriatâ diſtinctum*

Langius, meth. pag. 46. *Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus.*

Klein, tent. pag. 35. ſpec. 1. *Pſeudo-ſtrombus carminatus ad imum quemque ordinem, ibidem eleganter ſtriatus*; *Listeri.*

RAPE ou RATISSOIRE. *Pecten vel pectunculus impariter & paulisper auritus, totus albus, viginti vel ampliùs coſtis aſperis ſeu imbricatis in longum ductis munitus*; *radula appellatus.* Coquille bivalve, du genre des peignes à petits oreillons inégaux ou des pétoncles, ainsi appellée, à cause que ses deux valves sont garnies d'une vingtaine de côtes longitudinales, hérissées de petites tuiles courbes & élevées, qui les rendent raboteuses ou rudes au toucher, comme une rape. Cette coquille est toute blanche en-dehors comme en-dedans. Sa forme est oblongue, étendue d'un côté, & à pan coupé d'une maniere oblique de l'autre. Les sommets sont écartés l'un de l'autre, par une entaille au milieu de laquelle, se trouve un ligament noir, assez large, & triangulaire. La surface intérieure, qui est unie, est néanmoins un peu cannelée par le renvoi des cannelures extérieures. Cette bivalve, qui est assez mince & transparente, se trouve dans les mers des grandes Indes : elle porte ordinairement deux pouces

& demi de longueur, ſur un tiers de moins de largeur.

RUMPHIUS, tab. 44. litt. D. *Radula*, la rape, Holl. Raſp, en ys doublet; la rape ou la doubiette de glace.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 24. *lett. E.* Le peigne eſt appellé la rape ou la ratiſſoire, à cauſe des petites éminences qui ſuivent ſes ſtries, & qui le rendent fort rude au toucher. Ce peigne eſt tout blanc.

RATEAU. *Oſtreum plicatum majus, raſtellum appellatum, lamellatum, foliis plicatis vel imbricatis inſtructum; colore ex purpureo obſcuro nigreſcente, vel ex caſtaneo rufeſcente nebulatum.* Coquille bivalve du genre des huîtres pliées ou crêtées, dont elle eſt l'eſpece dominante. L'huître-rateau differe de celle que l'on nomme ſpécialement la crête de coq, par l'étendue de ſes valves, formées de plis plus nombreux, moins réguliers, compoſées de lames & de feuilles couchées les unes ſur les autres, & plus ou moins élevées. Toutes ces éminences, forment dans la plupart des doubles feuillages pliés, creuſés en tuyaux, ou ſemblables à des tuiles courbes. Malgré les replis baroques & les plus variés de cette huître ſinguliere, ainſi que l'irrégularité de ſes contours; on eſt ſurpris de voir ſes deux battans s'engrèner avec beaucoup de juſteſſe. Toute la ſurface extérieure de cette huître pliſſée varie ordinairement; elle eſt d'une couleur ſombre, pourprée & noirâtre dans les unes, ou de couleur marron, fauve, & grisâtre dans les autres. La ſurface intérieure eſt ordinairement luiſante ou d'une fauſſe nacre livide, jaune-fauve, & un peu pourprée vers les bords des valves. Elle provient des mers des grandes Indes. Son volume varie auſſi, autant par ſon étendue, que par ſa figure plus ou moins longue, ou plus ou moins large; c'eſt-à-dire, qu'il y a des eſpeces qui ont juſqu'à quatre ou cinq pouces de longueur, ſur un pouce & demi moins de largeur, tandis que d'autres

d'autres eſpeces ont plus de largeur que de longueur.

RUMPHIUS, tab. 47. litt. C. *Oſtreum plicatum majus*. Holl. Groote geplooyde oeſter, of getakte hanckam; la grande huître pliée, ou la crête de coq à pointes.

GUALTIERI, tab. 103. litt. C. *Oſtreum ſtructurâ peculiari, lamellatum, echinatum aculeis inæqualibus canaliculatis ſatis elongatis criſpatis, & cucullatis, cinereum, intùs candidum.*

M. d'ARGENVILLE, *append. pl.* 3. *lett. F. pag.* 393. C'eſt une huître à rateau, appellée *raſtellum*, laquelle eſt d'une étendue conſidérable, & tout pliée en crête de coq à pluſieurs étages. Cette quantité de plis, & ſi variée, que pluſieurs forment des pointes, d'autres ſont déchiquetées, n'empêche point que l'huître ne ſe ferme exactement de même que la crête de coq, ce qui en fait le mérite & la ſurpriſe. Sa couleur générale eſt brune, elle eſt ondoyante, & tire ſouvent ſur le jaune, le violet & le noir clair.

M. *DAVILA*, *cat. ſyſt. pl.* 19. *lett. X. pag.* 288. *art.* 606. Cette eſpece paroît effectivement l'analogie marine du raſtelline ou du rateau pétrifié, que l'on trouve dans les environs de Dun, petite ville du Duché de Bar, ſur la Meuſe.

RATISSOIRE, ou RAPE. *Voyez* RAPE.

RAVE ou NAVET DE LA CHINE. *Voyez* NAVET DE LA CHINE.

RAYON DE MIEL. *Chama inæquilatera, valdè convexa, ſtriis cancellatis, magnis maculis radiata & inſignis, favus appellata.* Coquille bivalve du genre des cames à côtés inégaux, ainſi appellée, à cauſe que la ſurface extérieure de ſes deux battans eſt à ſtries longitudinales & tranſverſales, qui forment un treillis ou une eſpece de réſeau celluleux. Sa couleur eſt d'un blanc rouſsâtre rayonné de grandes taches fauves. Cette came eſt d'une forme bombée, garnie de deux lévres latérales ſe recouvrant l'une & l'autre. La charniere, qui eſt très articulée, eſt compoſée dans

chaque valve, de trois grosses dents qui s'engrènent dans leurs alvéoles correspondants. Elle provient des mers des Indes. L'espece, qui vient de l'Amérique dans les parages de Saint-Domingue, n'est point rayonnée de fauve comme la premiere.

Rumphius, *tab.* 42. *litt. F. Favus*; Holl. Waafel, yzer of lip doublet; le rayon de miel ou la double lévre.

REMORA. Nom donné par Mutien, à des coquilles univalves du genre des porcelaines, à cause qu'elles s'étoient attachées en un si grand nombre, sous un vaisseau que Périandre tiran de Corinthe, envoyoit avec ordre de mutiler inhumainement trois-cens enfans nobles de Corcyre, qu'il ne put jamais avancer malgré le vent le plus favorable. *Voyez* le mot PORCELAINE.

RESEAU. Terme de Conchyliologie qui exprime les différens compartimens réticulés qui se rencontrent de divers sens sur plusieurs coquillages & qui sont occasionnés par l'effet des stries longitudinales & transversales, comme il arrive sur plusieurs cames & quelques tellines. Le réseau peut aussi être formé par des traits coloriés, croisés régulierement. Les Conchyliologistes donnent le nom de réseau blanc à plusieurs cames de Saint-Domingue, ainsi qu'à un petit cornet.

RÉSEAU BLANC ou CAME BLANCHE A RÉSEAU DE L'AMÉRIQUE. *Cama rotunda, depressa vel parùm convexa, striis reticulatis albis eleganter signata, intùs aliquandò coloribus citrinis depicta, zonis rubris miniatis vel chermesinis in ambitu lineata; Americana dicta.* Coquille bivalve du genre des cames arrondies; celle-ci, qui est comprimée ou peu convexe, est ordinairement blanche en dehors, garnie de stries longitudinales un peu onduleuses, traversées par d'autres stries moins prononcées qui forment un joli réseau fin & régulier, excepté vers le sommet qui est assez uni. Lorsqu'on supprime cette surface réticulée, on

parvient à donner à cette bivalve un poli très luiſant, blanc dans certaines eſpeces; d'une couleur citron de toutes les nuances dans les autres, ou de couleur de roſe ou de chair; mais interrompue & ornée ordinairement d'une zone de couleur carmin qui paroît à l'extérieur vers la charniere avant la ſuppreſſion des ſtries, & qui forment jusqu'à trois zones de la même couleur ou cramoiſi. Toutes ces zones rouges & les couleurs citron ou de roſe s'annoncent dans la ſurface intérieure des battans qui eſt ordinairement liſſe. La charniere de ces ſortes de cames eſt compoſée de deux dents fort proches l'une de l'autre, & d'une troiſieme latérale dans les deux battans qui s'engrènent réciproquement dans leurs alvéoles correſpondants. Les variétés, qui ſe rencontrent dans les cames à réſeau, ſont plus ſenſibles lorſqu'elles ſont dépouillées de leurs ſtries, parce qu'elles montrent la diverſité de leurs nuances jaunes citronées, & le nombre des cercles rouges qui commencent toujours dans la circonférence des valves: c'eſt alors que quelques-uns les nomment le tour de gorge ou le mouchoir de Vénus; mais on les appelle en général les Américaines à réſeau blanc, parce qu'elles ſe trouvent dans les parages de Saint-Domingue. Elles peuvent avoir depuis deux pouces de diamètre juſqu'à plus de trois.

Rumphius, tab. 42. litt. D. *Chama pectinata*. Holl. Kam doublet; le peigne bivalve, ou la came-peigne.

Ejuſdem, litt. H. *Chama granoſa*. Holl. Gekoride doublet; la came grenue.

Gualtieri, tab. 77. litt. A. *Concha marina, valvis æqualibus æquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, complanata, ſtriis cancellatis elegantiſſimè ſignata, candidâ.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *let*. *E*. Cette came a le ſommet plus élevé que les autres, & les ſtries moins profondes; toute ſa robe forme un vrai réſeau blanc.

RÉSEAU-CORNET. *Voluta conoïdea parva*,

albida, lineis cancellatis fuscis vel rufis in duabus fasciis reticulata. Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, ainsi appellée à cause que sa surface extérieure est ornée de lignes brunes ou rousses, croisées de maniere à former un réseau régulier qui est disposé en deux zones; sçavoir, une fort large vers la volute, & l'autre plus étroite séparée par une zone blanche qui est à l'autre extrémité de la coquille. La volute est moyennement élevée, & composée de six spires peu articulées. Ce cornet, dont le fond est blanc ou un peu fauve, peut avoir depuis huit lignes de longueur jusqu'à plus d'un pouce. Il se trouve dans les mers de l'Amérique & dans la Méditerranée.

RETAN. Nom donné par M. Adanson à une coquille operculée, qui a la même forme & la même grandeur que celle appellée l'osilin, mais elle est un peu plus épaisse. Ses spires sont moins renflées, peu distinguées, & chargrinées de boutons à peu près égaux, & rangés sur plusieurs lignes qui tournent avec elles. Il y a vingt de ces rangs dans la premiere spire, six dans la seconde, & cinq seulement dans la troisieme. Le sommet est un peu plus court que l'ouverture, & de moitié plus large que long.

La lévre gauche de l'ouverture a une grosse & longue dent cylindrique, vers le haut; & la droite porte au-dedans comme une seconde lame séparée de celle du dehors par un profond sillon, & relevée de dix cannelures qui tournent en rentrant au-dedans.

Elle est nacrée fort blanche au-dedans, & couleur de chair au-dehors. Ses tubercules sont alternativement verdâtres & couleur de chair. M. Adanson l'a trouvée fort rarement aux environs du Cap Manuel.

Lister, Hist. Conchyl. tab. 645. fig. 37. *Trochus variegatus ore dentato, fasciis nodosis circumdatus.*

Gualtieri, tab. 63. fig. B. *Cochlea trochiformis, basi umbilicatâ, & insigniter dentatâ, & rugosâ, in dorso minutissimis globulis per seriem dispositis undequâque circumdata; quorum una linea purpureum colorem*

ostentat ; in alterâ lineâ globulus unus est nigerrimus , alter candidissimus , & sic alternatim istæ lineæ ad apicem usque mucronis elegantissimè procedunt.

KLEIN , Tent. pag. 42. spec. 1. n. 3. *Trochocochlea integra : variegata , ore dentato fasciis granulatis ;* LISTERI.

RHINOCEROS ou VACHE. *Voyez* VACHE.

RHOMBOIDES ou COQUILLES FAITES EN LOSANGE. *Conchæ rhomboïdes.* Les anciens nommoient ainsi, suivant Rondelet, des coquilles bivalves du genre des coquillages en cœur, appellés aujourd'hui arches de Noé. Les Conchyliologistes nomment *rhombi* plusieurs coquilles univalves qui forment le genre des rouleaux ou volutes cylindriques.

RIDÉE ou VIEILLE RIDÉE. *Voyez* VIEILLE RIDÉE.

RIFET. Coquillage operculé de M. Adanson, qui ne différe de l'espece appellée daki, qu'en ce qu'elle est plus rare, que sa coquille est cendrée, tirant sur le noir, infiniment plus mince, & toujours plus petite, n'ayant pas deux lignes de longueur, & que ses spires sont renflées & arrondies.

ROBET. M. Adanson nomme ainsi une coquille bivalve du genre du pétoncle ; sa coquille représente un ovoïde arrondi aux extrémités, qui a dix lignes de largeur, huit de longueur, & presqu'autant de profondeur : elle est peu épaisse, marquée au-dehors de vingt-six petites cannelures longitudinales, arrondies, ordinairement lisses & unies, mais quelquefois ridées en travers ; chaque battant est bordé au-dedans d'un pareil nombre de cannelures fort courtes, qui ne passent pas une bande d'une ligne de largeur, & marquée de cinquante deux sillons très legers qui s'étendent des bords jusqu'aux sommets. Ceux-ci sont fort courts, & placés au tiers de leur largeur vers l'extrémité inférieure. La charniere égale les deux tiers de la largeur de la coquille : on n'y compte que trente-cinq dents qui ressemblent plutôt à des dents de scie qu'à de petites la-

mes, parce qu'elles ſont fort étroites & pointues. Cette coquille eſt blanche & tire quelquefois ſur le rouge.

ROBE PERSIENNE. *Buccinum longum, rotundum, novem vel decem ſpiris convexis & exertis compoſitum, in fundo rufo & albido, duabus lineis fuſcis & parallelis undequaque circumdatum; canali mediocriter in longum producto munitum; veſtis perſica nominatum.* Coquille univalve du genre des buccins à canal médiocrement allongé, qui eſt une variété de l'eſpece appellée le tapis de Perſe, dont celle-ci différe par ſa forme plus allongée & beaucoup moins ventrue. Sa volute, élevée en pyramide, eſt compoſée de neuf ou dix ſpires élevées & bombées; les quatre ou cinq premieres ſont couronnées de tubercules longitudinaux & onduleux, en forme de côtes peu ſaillantes. Le corps de ce buccin, arrondi comme celui d'un fuſeau, eſt orné, ainſi que la plus grande partie de la coquille, d'une double ligne parallele & tranſverſale de couleur rembrunie ſur un fond jaune roux mêlé de blanc. L'ouverture, qui eſt peu grande, forme une ellipſe peu réguliere; elle eſt bordée d'une lévre dentelée ſur ſes bords de denticules brunes qui émanent des ſtries intérieures. La columelle extérieure au contraire eſt unie, & légérement ridée vers le canal. Ce canal eſt arrondi, chargé en-dehors de ſtries obliques, moyennement allongé, & creuſé en canal entr'ouvert. La robe perſienne peut avoir juſqu'à cinq pouces de hauteur ſur deux de largeur; elle ſe trouve dans les mers des grandes Indes.

ROCHER. *Murex eſt concha univalvis, tuberculis, extuberantiis, vel coſtis, vel mucronibus ampliùs, vel minùs elatis & prominentibus inſtructus; claviculâ exertâ, aperturâ magnâ, oblongâ, labro expanſo, canali ſæpiſſimè brevi, lato, ſulcato & aliquandò recurvo, & columellâ rugosâ diſtinctus.* Coquille univalve, qui compoſe un genre très étendu par le nombre & les variétés de ſes eſpeces. Le terme de *murex* eſt également uſité par les Conchyliologiſtes, que ſa ſignification

françoise. Les testacées, appellés en général rochers, doivent leur dénomination aux diverses saillies, aux différens tubercules, aux protubérances & à toutes les côtes & les pointes dont la coquille est plus ou moins garnie, principalement dans les premieres spires de la volute.

Les caracteres génériques & spécifiques des coquillages que l'on nomme rochers, consistent d'approcher le plus du genre des buccins; mais ils sont en général plus chargés de pointes de tubercules & de clous, d'avoir une grande ouverture plus allongée, bordée d'une lévre souvent évasée ou rentrante qui ne décrit jamais un ceintre, un arc ou une portion de cercle comme il arrive dans celle des buccins. Cette ouverture, qui détermine en général le genre des rochers ou *murex*, montre des variétés considérables, autant par son étendue que par les diverses figures de sa lévre : elle est tantôt mince, & tranchante, tantôt épaisse, en bourrelet & dentelée; les unes s'étendent en forme d'aîle, avec des échancrures en haut & en bas; les autres se prolongent vers la volute en forme de pique, ou sont garnies de doigts ou de pattes, ou de crochets plus ou moins saillants. Les rochers ont presque toujours le corps de la coquille oblong & renflé, portant une volute plus ou moins élevée en pyramide, composée depuis cinq ou six spires, jusqu'à dix ou onze. La columelle extérieure est quelquefois unie & dentelée & souvent garnie de plusieurs rides. Son extrémité, ainsi que celle de la lévre, ne forme ordinairement qu'un canal court, large, comprimé ou arrondi, échancré à sa terminaison, & quelquefois recourbé au-dehors

Les rochers présentent également des variétés tant par les diverses couleurs dont ils sont ornées, que par les différentes configurations de leurs coquilles. Les uns sont marbrés de jaune, de roux, de fauve, & de blanc; les autres sont fasciés de bleu, & de couleur de rose. On remarque sur certaines especes différents traits qui semblent imiter les carreaux & la foudre de

Jupiter, tandis qu'ils repréſentent ſur d'autres, un papier de muſique. Il y a des *murex* de toutes les groſſeurs, & qui ont depuis quelques lignes d'étendue par gradation juſqu'à un pied & demi.

Les variétés nombreuſes qui ſe rencontrent dans ce genre de coquillages leur ont fait donner par les anciens Naturaliſtes, & ſur-tout par les modernes, pluſieurs dénominations; ſçavoir, les muſiques, les foudres, le bois veiné, le lard, l'aigrette, les caſques, les turbans, les tourterelles, les gueules noires, l'oreille de cochon, ou à lévre déchirée, les lambis, l'aîle d'ange, l'aîle de moulin à vent, les araignées mâles & femelles, les ſcorpions, les différents rochers aîlés, la peau de lion, les murex à dents de chiens, les hériſſons, &c. Les rochers ſe trouvent principalement dans toutes les mers de l'Amérique, dans celles des Indes, & de la Méditerranée.

RONDELET, *de teſtaceis*, *lib.* 2. *pag.* 75. dit que le mot *murex* a pluſieurs ſignifications, qu'il peut exprimer le ſommet ou les pointes d'un rocher, qu'il eſt quelquefois employé pour expliquer une machine ou un piege de fer triangulaire, garni de pointes, de maniere qu'il s'en trouve toujours une dreſſée en l'air, qu'on appelle chauſſe-trape. *Nomen murex eſt polyſemum, ſignificat enim acumen ſive aſperitatem ſaxi prominentis. Aliquandò murices machinulæ ſunt ferreæ, doloſæ, tetragonâ formâ, quæ in quamcumque partem incubuerint, unum aut plures aculeos infeſtos protendunt.* Ce Naturaliſte ajoute que le *murex* ou rocher a ſa coquille plus large que celle de la pourpre, qu'elle n'eſt point auſſi chargée d'excédences; que ſon ouverture n'eſt point ſi ronde, qu'elle eſt ſimple, rapprochée & ramaſſée dans ſes côtés; & que ſon bec ne ſe prolonge point par des ſaillies angulaires. *Muricem eſſe latiorem purpurâ, neque aſpero, neque rotundo ore, neque in angulos prodeunte roſtro, ſed ſimplice concha, utroque latere ſeſe colligente.*

Rondelet fait mention de cinq eſpeces de rochers

qu'il nomme *murex marmoreus*, *murex triangularis*, *murex lacteus*, *murex coracois & aporrhais*. Le rocher marbré, le casque triangulaire, celui qui est blanc de lait, le rocher coracoïde, & à pointes courbées en bec de corbeau, & l'aporrhais ou rocher aîlé à pattes.

Aldrovandus, *de testaceis*, *lib*. 3. *pag*. 330. & suivantes, rapporte que le terme de *murex* peut être interprêté pour les différentes couleurs de pourpre, soit pour celle nommée spécialement pourpre, soit pour celle que l'on tire du buccin & du *conchylium* : car, dit ce Naturaliste, la teinture que l'on tire du *murex*, est la même que celle de la pourpre & du *conchylium*. *Murex passim accipiatur pro omni purpureo colore, sit ne vel purpura, vel buccini, vel conchylii : idem enim est tinctum esse murice, quod tinctum esse purpurâ vel conchylio.* C'est pourquoi les anciens tiroient la couleur pourpre du *murex*, ainsi que des buccins & d'autres coquillages univalves pour teindre leurs étoffes. Ils estimoient beaucoup celle qui venoit de Tyr; ainsi qu'il est dit dans le quatrieme livre de l'Enéide de Virgile : *Tyrioque ardebat murice lana.* Ovide en fait aussi mention en ces termes; *nec qua de Tyrio murice lana rubet.* Selon Lucien on nommoit ce testacée la coquille de Tyr, ou le *murex* de Sidon.

Aldrovandus fait mention de seize especes de coquilles univalves connues sous le nom de rochers ou *murex*; sçavoir le *murex* marbré de Rondelet, *murex marmoreus Rondeletii*; un grand lambis aîlé qu'il appelle simplement *murex marmoreus*. Les especes suivantes sont le *murex* marbré de l'auteur, celui de Zoographe, *murex marmoreus Zoographi*; celui qui est strié & rayé, *murex marmoreus striatus & virgatus* ; le rocher blanc & le quatrieme qui tire sur la couleur pourpre, *murex marmoreus candidus & murex marmoreus purpurascens*. La septieme espece est une pourpre rameuse triangulaire que l'auteur désigne ainsi, *muricis species appendicibus asperis, colore rubro cinereo & albo depicta.* Le huitieme & neuvieme rocher

ſont le caſque triangulaire, & le blanc de lait de Rondelet, *murex triangularis & murex lacteus Rondeletii.* Les trois rochers ſuivants ſont les *murex* de l'auteur ou d'Aldrovandus, de couleur blanc-de-lait, dont la derniere eſpece eſt une oreille de cochon, ou un rocher à lévre déchirée. Les autres *murex* ſont ceux que l'auteur appelle *murex orthocentros purpureus*, celui dont la columelle, ou l'axe eſt de couleur pourpre; *murices coracoïdes Rondeletii & zoographi.* Enfin la ſeizieme eſpece qui eſt un aporrhais, ou une grande araignée.

Aldrovandus rapporte que l'on mange la chair du *murex*, ou rocher, préparée avec des acides, de la moutarde & de la roquette, quoiqu'elle ſoit de mauvaiſe odeur; mais qu'elle ſent moins lorſqu'elle eſt bouillie, bien hâchée & bien aſſaiſonnée; qu'autrement elle digere difficilement & altere beaucoup. Celſe vante cependant, dit Aldrovandus, le manger des *murex* comme celui de pluſieurs autres coquillages pour fortifier l'eſtomac. On en ſervoit ſuivant, Macrobe, ſur la table de Lentulus dans les feſtins qu'il donnoit aux Prêtres pour célébrer quelques Divinités.

Les coquillages que l'on nomme rochers ou *murex* ont auſſi quelques propriétés dans la médecine. Lorſqu'ils ſont calcinés, on en fait un onguent avec du miel, très-propre pour guérir les plaies, les ulceres, les tumeurs & les morſures des chiens. La poudre du *murex*, ainſi que celle de la moule, eſt un cauſtique qui enleve les taches, les boutons & la lépre de la peau. L'eau dans laquelle elle eſt infuſée, enleve la chaſſie des paupieres, diſſipe la taie des yeux, & écarte les accidents qui obſcurciſſent la vue; elle eſt bonne auſſi pour laver les plaies & les puſtules de la tête. On compoſe, dit Aldrovandus, un autre onguent avec la poudre de la pourpre & du *murex*, de la quantité de dix dragmes, mêlée avec vingt dragmes de cire & d'encens, onze dragmes d'écume d'argent, & la meſure de l'ancienne hémine d'huile, ou un demi-ſeptier. Cet onguent guérit les tumeurs de la tête.

Gualtieri ne comprend dans les genres qu'il nomme rocher, en latin *murex*, que les eſpeces aîlées & demi-aîlées. *Murex eſt cochlea canaliculata, mucronata, prope ſummitatem ex latere dextero ſulcata, & aurita.*

Rumphius ne donne le nom de rochers qu'aux pourpres, qu'il appelle *murices ramoſi*. Les autres eſpeces ſe rencontrent parmi les caſques & les aîlées; ſçavoir, *cochleæ alatæ, caſſides tuberoſæ, verrucoſæ & caſſides leves cinereæ.* *Voyez* les mots POURPRES, CASQUES, ET AILÉES, ou COQUILLE A LÉVRE AILÉE.

M. d'Argenville dit que le rocher eſt une coquille univalve, garnie de pointes & de tubercules, avec un ſommet chargé de piquans quelquefois élevé, quelquefois applati, la bouche toujours allongée, dentée, édentée, la lévre aîlée, garnie de doigts, repliée, déchirée, le fût ridé, quelquefois uni. *Murex eſt concha univalvis & aculeis horrida, claviculâ aſperâ propè ſummitatem exertâ, compreſſa, ore ſemper expanſo, dentato, edentulo, labro digitato, alato, plicato, laciniato, columella rugoſâ, lævi.* Ce Conchyliologiſte diſtingue cinq eſpeces de rochers avec un grand nombre de variétés dont voici le détail. 1°. Le rocher tout garni de pointes & de tubercules noires, *murex tuberculis & aculeis nigris omninò circumdatus;* garni de pointes émouſſées, & noires, le ſommet applati, *aculeis obtuſis & nigris horridus, clavicula compreſsâ;* celui couleur de cendre, entouré de piquans noirs, avec une clavicule élevée, *cinereus aculeis nigris circumplicatus, claviculâ exertâ;* le rocher à pointes émouſſées, bleuâtres avec le ſommet applati, *aculeis obtuſis ſubcæruleis, claviculâ compreſsâ;* fauve, entouré de quatre rangs de pointes émouſſées, *fulvus quatuor ordinibus aculeorum obtuſorum circumdatus;* le rocher blanchâtre, remarquable par deux rangs de pointes pliées, *ſubalbidus, duobus ordinibus aculeorum plicatorum conſpicuus;* celui qui eſt brun & bleu, à trois rangs de pointes, *fuſcus & cæruleus, tribus ordinibus aculeorum diſtinctus;* jaune, avec des

pointes rangées régulierement, *flavus aculeis ubicumque regulariter dispositis*; le rocher blanchâtre couvert de boutons jaunes, la bouche violette avec des dents des deux côtés, *murex subalbidus, umbonibus flavis indutus, ore amethistino ex utrâque parte dentato*; le hérisson blanc à pointes noires & à bouche dentée, *hericius albidus aculeis nigris, ore dentato*; le bois veiné, *lignum venosum*; la musique avec un fût ridé, *musica, columellâ rugosâ*; le plein-chant, *simplex canendi modus seu musica rusticorum*; le foudre avec un fût ridé, *fulmen, columellâ rugosâ viri gitis claviculâ exertâ, & asperâ*; & celui qui est bariolé avec une columelle élevée & raboteuse Le rocher ondé, avec un sommet élevé, raboteux & étayé, *murex undosus, claviculâ exertâ, tuberosâ & contabulatâ*; celui qui est blanc, rayé, dont le sommet est garni de longues pointes, *albidus striatus, claviculâ aculeis longis instructâ*; fauve, à côtes, raboteux de tous côtés, & cannelé, *fulvus, costatus, ex omni parte tuberosus & canaliculatus*; plein de verrues, de stries ombiliquées, avec un sommet rougeâtre, *murex verrucosus, striatus, umbilicatus, claviculâ subrubrâ*. 2°. Le rocher uni, dont la clavicule est peu chargée de pointes, & le bec recourbé, *murex lævis, claviculâ paulisper aspersâ, rostro recurvo*; le rocher triangulaire, ou le casque de Rondelet à bouche dentée & à lévre repliée, *murex triangularis, seu cassis Rondeletii ore dentato, labro plicato*; le turban rouge, plein de boutons, dont les lévres sont étendues des deux côtés, *Turcarum galerus ruber, umbonibus insignitus, labris ex utrâque parte expansis*; celui en forme de casque, dont parle Bonanni, *galeæformis Bonanni;* le casque couleur d'agathe à bouche moins dentée, *cassis colore agathæ ore minùs dentato;* bariolé de taches fauves, *fulvo variegata*; couleur de cendre sans boutons, *cinerea striata, umbonibus denudata*; le casque blanc, ondé de lignes jaunes, *cassis albida, lineis flavidis undulata*; l'agathe

séparée par des taches fauves & régulieres, *achates, regularibus fulvisque notis interstinctus*; le casque bleu à stries, garni de lignes rousses en zigzag, *cassis cærulea, striata, lineis rufis flexuoso fluxu instructa*. 3°. Le rocher dont les lévres sont garnies de doigts, *murex labro digitato*; l'araignée, *aranea*; celle qu'on nomme lambis aporrhais, le crochet ou l'araignée mâle, *harpago mas*; l'araignée femelle, *harpago fœmina*; la millepieds, *cornuta millepeda sed pedydactylus*; celle qui est très grosse, qui a des cornes, selon Rumphius, *decumena Rumphii*; qui a sept doigts, selon Pline, *heptadactylus Plinii*, qui a cinq doigts ou grosses pointes, *pentadactylus*; l'araignée qui a quatre doigts, selon Rondelet, *aranea tessarodactylus Rondeletii*, qui a six excroissances canullées, *senis appendicibus canaliculatis decorata*; le scorpion, dont la bouche est rayée de petites lignes, *scorpio, aperturâ oris minutissimis incisuris rugata*; de couleur rouge, & dont les pointes sont droites, *orthocentros purpureus*; à pointes recourbées, semblables au bec de corbeau, *coracoïdes, seu corvi rostro similis*; à lévre pliée en cinq excroissances de couleur bleue, blanche & fauve, *labro in quinque appendices plicato, cæruleo, albo fuscoque colore*. 4°. Le rocher à lévre aîlée & déchirée, *murex labro alato & laciniato*; l'oreille d'âne, rouge en-dedans, avec un bec recourbé, *auris asini, labro intùs rubente, rostro recurvo*; le rocher triangulaire, entouré de grandes stries & de tubercules, nommé l'oreille de cochon, *triangularis striis maximis & tuberculis cinctus, auris porci nominatus*; à bouche rouge, & le fût noir, *ore rubro, columellâ nigra*; la gueule noire, *ore ex utrâque parte nigro & striato*; à bouche blanche & brune, *ore albo & fusco*; la tourterelle, *turtur*; a bouche faite en oreille, dont parle Rumphius, avec une pyramide pleine de piquans, *pugil* Rumphii, *pyramides aculeis instructa*; le rocher à lévre très étendue, rougeâtre, découpée, avec une clavicule pleine de pointes, *labro ad modùm extenso, subrubro, laciniato, claviculâ acu-*

leatâ ; le rocher rouge, à lévre déchirée & la clavicule pleine de piquans, *murex ruber, labro laciniato, claviculâ aculeatâ*; celui qui eſt bariolé, plein de verrues, à lévre déchirée & épaiſſe, *variegatus, verrucoſus, labro laciniato & craſſo*; à lévre mince, *labro tenui*; le rocher jaune, à lévre déchirée & la tête boſſue, *murex flavus, labro laciniato, claviculâ gibbosâ*; le rocher ventru, à lévre repliée de couleur de plomb, *ventricoſus labro replicato, colore plumbeo*; celui qui eſt uni, à lévre épaiſſe & pliée, & la columelle dentée, *murex lævis, labro craſſo & plicato, columellâ dentatâ*; jaunâtre & à tubercules, à lévre repliée, dentée d'un côté, & tachetée de l'autre, *ſubflavus & tuberoſus, labro plicato, ex unâ parte dentato, ex altera maculoſo*; le rocher jaune, avec une côte réguliere & tachetée, qui prend du ſommet vers la queue, traverſant par le milieu du dos, *murex flavidus, coſtâ regulari, maculosâ tranſverſim a claviculâ ad roſtrum per medium dorſi protensâ ;* celui qui eſt couleur de cendre à côtes, la lévre étendue du côté du fût, *cinereus, coſtatus, labro extenſo ex parte columellæ ;* blanc, ventru, à côtes, & la columelle étagée, *albidus, ventroſus, coſtatus, columellâque tabulata.* 5°. Le rocher nommé l'unique, dont la bouche eſt tournée de droit à gauche, *murex unicus, ore à dextrâ ad ſiniſtram inclinato.*

M. d'Argenville dans ſon appendice qui traite de la Zoomorphoſe, *pag.* 35, dit qu'il paroît que l'animal qui habite la coquille du *murex* ~~ou~~ rocher, eſt le même que celui qui occupe les cornets & ~~les~~ olives; & c'eſt peut-être la raiſon pour laquelle les auteurs ont confondu juſqu'à préſent ces trois genres de coquilles, auxquelles ils ont encore ajoûté les pourpres & les buccins. Il eſt vrai que le *murex* approche aſſez de la pourpre pour la figure extérieure & intérieure, & qu'il ne paroît d'abord de différence que dans la couleur, dont la partie ſupérieure eſt d'un blanc jaunâtre, & l'inférieure tire ſur un brun verdâtre.

Le *murex* ſe diſtingue encore par ſa bouche allon-

gée garnie de dents, & par ſon corps qui, au lieu de feuilles déchirées & de piquans, comme en a la pourpre, eſt couvert de pointes, de boutons, de côtes, de tubercules, de crochets, ou de doigts quelquefois peu ſaillans; ſouvent le *murex* eſt tout nud comme le caſque, avec cependant des replis & des apparences de tubercules qui le font reconnoître pour un véritable *murex*.

Le même auteur a fait repréſenter un rocher avec l'animal, dont la coquille eſt ombiliquée, & chargée de gros tubercules; elle eſt couverte d'une croute blanche aſſez épaiſſe, qui cache les petites nuances variées de différentes couleurs qui ornent ſa robe. Telle, par exemple, la belle muſique. La baſe ſur laquelle il rampe, eſt charnue : & ſon mantelet, en ſe recourbant à la ſortie de la coquille, forme un tuyau qui a beaucoup de ſaillie. Ce que ce coquillage a de ſingulier, eſt ſa tête & ſon col, qui ſont extraordinairement gros; les yeux y ſont proportionnés, & ſi éminens, qu'ils ſaillent en-dehors de plus d'une ligne. Les cornes ſont accolées ſur les côtes d'un cordon, qui forme une eſpece de bourrelet élevé dans toute ſon étendue. Aux autres teſtacées ces côtes ſont ordinairement pointues; ici elles ſont rondes, camuſes, & beaucoup plus groſſes à leurs extrémités qu'à l'origine de leur attache. Rien n'imite mieux le pilon d'un mortier. Le muſeau de ce teſtacée forme un demi cercle dentelé; & le deſſus eſt occupé par une bouche très vaſte, & chagriné dans ſon pourtour. On voit au bas de la couche un opercule oblong, & placé comme ceux des rouleaux & des cornets. La chair de ce teſtacée eſt d'un blanc ſale, tirant ſur le cendré.

M. Adanſon a compris les rochers dans la ſection des coquillages operculés, principalement parmi les pourpres.

M. Davila, *cat. ſyſt. pag.* 158, dit que les rochers ou *murex* ſont des coquilles en volute, qui approchent beaucoup des buccins, mais qui en different à

plusieurs égards. Leur caractere le plus invariable est d'être presque toujours renflées du milieu, plus ou moins allongées vers les deux extrémités, & garnies ou de pointes, ou de tubercules ou de clous, ce qui leur a fait donner le nom impropre de rochers. Leur bouche oblongue est dentée ou non dentée & sans queue; ou dentée avec une petite queue, ou aîlée sans pattes, ou aîlée avec des pattes; & c'est ce qui a fourni à notre Conchyliologiste la division de cette famille en quatre genres; sçavoir :

1°. Les rochers à bouche dentée ou non dentée sans queue; comme le foudre, la pyramide, le bois veiné, la musique, le plein-chant, le lard, l'aigrette, le murex à dents de chien, la mure, le hérisson, &c.

2°. Les rochers à bouche dentée & à petite queue; sçavoir, les especes nommées le dragon, le rhinoceros, la culotte de suisse, le crapaud, la gouttiere, la grimace, le casque plume, le casque pavé ou truité, le casque bézoard, le casque bordé, celui en baudrier, le casque rayé, le bonnet de Pologne, le turban, les casques triangulaires, le casque tricoté, &c.

3°. Les rochers à bouche aîlée sans pattes; comme ceux que l'on nomme l'aîle large, la tourterelle, les fuseaux aîlés ou les artimons entortillés, la gueule noire, la tête de serpent, l'oreille de cochon ou déchirée, les lambis, la pomme d'acajou, l'épiscopale, l'oreille d'âne, l'aîle d'ange, &c.

4°. Les rochers à bouche aîlée & à pattes; dont les especes s'appellent l'araignée mâle, ou la griffe du diable, l'araignée femelle, le crabe commun, les araignées à sept pattes, appellées racines de brione, le scorpion mâle, le scorpion femelle, le scorpion orangé, la hallebarde, autrement l'aile de chauve-souris, ou la patte d'oie, la millepede, &c.

ROCHER, ou MUREX A DENTS DE CHIEN, ou A CLOUS. Les Conchyliologistes nomment ainsi plusieurs rochers chargés de tubercules élevés, ou de protubérances arrondies, un peu courbes, pointues ou

émoussées qui couronnent principalement les premieres spires de la coquille ; sçavoir, le rocher ou murex à dents de chien à lévre mince & rentrante, le *murex* noire à dents de chien à clavicule élevée, & celui qui est noire à spires comprimées. *Voyez* ces mots.

ROCHER ou MUREX A DENTS DE CHIEN, A LÉVRE MINCE ET RENTRANTE. *Murex novem spiris striatis & tuberosis compositus ; præsertim in primâ spirâ extuberantiis elatis, clavis paulisper recurvis & obtusis armatus ; acumine acuto, labio tenui & intrinsecùs alato & recurvo, canali brevi leviter sulcato, & colore ex flavo livido distinctus.* Ce rocher, qui est d'un jaune pâle, ou de couleur ventre de biche, a une coquille mince, presque transparente, avec une volute élevée, élégante ou bien proportionnée, composée de neuf spires un peu convexes, garnies de stries circulaires, & couronnées de tubercules ; principalement dans la premiere spire où ils forment des protubérances élevées, creuses en-dedans, un peu obtuses & recourbées ; de maniere à avoir quelque ressemblance avec des dents de chiens, auxquelles elles doivent leur dénomination ; toutes ces spires se terminent par un sommet très aigu. Le corps de ce rocher est uni & arrondi, excepté vers le canal où la coquille devient effilée, & garnie de stries obliques & onduleuses. L'ouverture est allongée, avec une lévre mince & rentrante, quoiqu'elle forme une avance aîlée & arrondie en portion de cercle. Il n'est point ordinaire de rencontrer cette coquille avec cette lévre entiere à cause de sa fragilité ; elle est dentelée intérieurement, au lieu que la columelle est unie, presque droite, & un peu échancrée à son extrémité vers sa jonction avec la lévre.

Ce rocher varie par le nombre & l'élévation de ses tubercules, par sa couleur plus ou moins foncée, qui est quelquefois traversée d'une zone légere vers le milieu du corps de la coquille. Elle peut avoir jusqu'à deux pouces & demi de longueur, sur un & demi de largeur. On la trouve dans les mers des grandes Indes.

M. d'*Argenville*, *tab.* 14. *lett. K.* Un rocher à ſtries avec des boutons dans ſa clavicule. La ſingularité de cette coquille eſt d'être aîlée, avec une pointe très ſaillante dans le haut.

ROCHER ou MUREX NOIR A DENTS DE CHIEN, ET A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Murex niger ex albo faſciatim variegatus ; craſſis ſtriis & minutiſſimis circumdatus ; mucronibus magnis, plicatis, & acutis in longum armatus ; claviculâ exertâ, columellâ rugosâ, aperturâ longâ, labro ſinuoſo, & canali craſſo & obtuſo diſtinctus.* Cette coquille ſe diſtingue parmi les rochers, par ſa belle forme, ſa couleur noire marbrée par zones de blanc, ainſi que par ſes groſſes pointes pliées ou protubérances, dont elle eſt armée principalement dans les deux premieres ſpires & vers le canal du rocher ; on remarque que les groſſes ſtries inégales qui environnent ce *murex*, ſont elles-mêmes garnies de ſtries très fines. La volute eſt compoſée de huit ou neuf ſpires tuberculeuſes, terminées par un ſommet pointu. L'ouverture eſt étroite, ſinueuſe, allongée, toute blanche dans la ſurface intérieure, bordée d'une lévre un peu cannelée, ſinueuſe, tranchante, eſt d'une forte columelle, garnie vers le milieu de trois rides dominantes. Cette lévre & ce fût forment un gros canal chargé de tuiles & de pointes, obtus, & un peu retrouſſé à ſon extrémité. Ce rocher, qui ſe trouve dans les mers des grandes Indes, peut avoir trois pouces & demi de longueur, ſur deux pouces & demi de largeur.

Rumphius, tab. 24. litt. *Caſſis verrucoſa ſeu ceramica*, le caſque à verrue, ou le caſque céramique ; Holl. Getakte ; zwit zers-broek la culotte de ſuiſſe à pointes.

Ejuſdem, *tab.* 49. *litt. L.* Getakte zwitzers broek, of de morgenſtar ; la culotte de ſuiſſe à pointes, ou l'étoile du matin.

L'étoile du matin ſe prend ici pour une ancienne arme, que l'on nomme en langue Allemande, morgen

ſtaarn, & qui à la figure d'une pique, ou plutôt d'un bâton armé à une extrêmité, d'un fer rond ou un peu oblong, maſſif, aſſez gros & hériſſé régulierement de groſſes pointes, leſquelles forment des rayons en maniere d'étoiles, & à laquelle armure, on a donné le nom d'étoile du matin, & qu'il ne faut pas confondre avec la chauſſe-trape. Il y a apparence que Rumphius appelle ce rocher, le caſque céramique, parce qu'il étoit repréſenté ſur les mauſolées des guerriers à Athenes, où on les enterroit.

Gualtieri, tab. 55. litt. D. *Strombus integer, ore labioſo, ſtriatus ſtriis craſſis, & inſigniter acutiſſimè, & validiſſimè muricatis; mucrone papilloſo, ex fuſco nigricans, & aliquibus lineis aut maculis albidis notatus.*

M. d'*Argenville, pl.* 15. *lett. E.* Ce rocher eſt rare; ſon corps eſt tout chargé de pointes noires aſſez longues, ſur un fond blanc. Ces pointes forment différens étages, avec une clavicule élevée.

ROCHER ou MUREX NOIR A DENTS DE CHIEN, ET A SPIRES COMPRIMÉES. *Murex niger ex albo maculatus, mucronibus plicatis, recurvis, partim obtuſis & aliquandò acutis, inſtructus; teſtâ craſsâ, ponderosâ, ſpiris depreſſis & aſperis inſignis.* Ce rocher, dont le volume eſt inférieur à celui dont la clavicule eſt élevée, eſt d'une forme renflée & arrondie vers la volute, chargé de tubercules ou de protubérances pliées, recourbées, les unes obtuſes, & les autres pointues, ſur-tout dans les deux premieres ſpires qui ſont applaties. Les trois autres qui terminent la clavicule, ſont raboteuſes, peu élevées, & ſouvent peu diſtinctes. Toute la ſurface extérieure de ce *murex*, eſt noire ou de couleur enfumée, avec des taches blanchâtres. Le reſte de la coquille reſſemble dans ſes autres parties, au grand *murex* noir, à dents de chien. Sa longueur porte un pouce & demi ou un pouce neuf lignes, ſur ſept ou huit lignes moins de largeur. Il ſe trouve dans les mers des Indes.

Rumphius, tab. 24. litt. B. *Caſſis verrucoſa ſecunda.* Holl. Tweede pimpeltje ; le petit ver à liqueur de la ſeconde eſpece.

M. d'*Argenville*, *pl.* 15. *lett. P. pag.* 251. Un rocher très extraordinaire : ſa figure ramaſſée eſt toute hériſſée de gros tubercules, dont les pointes émouſſées, forment des dents de chien : ſa clavicule eſt pointue, mais peu élevée : ſa couleur générale tire ſur le violet, ſur le bleu & le brun.

ROCHER ou MUREX MARBRÉ A CLAVICULE ÉLEVÉE, dit ROCHER DE FRANCE. *Murex decem ſpiris concavis, tuberoſis, leviter ſtriatis compoſitus ; formâ elongatâ rotundâ ; coloribus ex fuſco-rubeſcentibus purpureis, & albidis in longum variegatus, columellâ lucidâ, & aperturâ longâ & anguſtâ diſtinctus.* Ce *murex* eſt l'eſpece que l'on nomme ſpécialement en France, le rocher : c'eſt pourquoi on l'appelle auſſi le rocher françois ou le rocher de France. Sa figure eſt très allongée, arrondie & peu ventrue. La volute, élevée en pyramide, eſt compoſée de dix ſpires concaves, couronnées réguliererement de tubercules juſqu'au ſommet qui eſt aigu. Les cannelures circulaires, larges & peu articulées, que l'on diſtingue ſur le corps de la coquille, dégénerent en ſtries très fines ſur toute la clavicule. Toute cette ſurface extérieure eſt marbrée & ornée de grandes taches longues, de couleur brun-rouge & pourprée, mêlée de blanc. L'ouverture eſt très allongée, aſſez étroite, avec une lévre mince & une columelle luiſante & très unie, leſquelles forment un canal un peu tortueux & entier, c'eſt-à-dire, ſans aucune interruption. Ce beau rocher a un peu plus de trois pouces & demi de longueur, ſur près de deux pouces de largeur.

Rumphius, *tab.* 49. *litt. M.* Holl. de Franſche hoorn ; la coquille Françoiſe.

Gualtieri, tab. 55. litt. B. *Strombus integer, ore labioſo, rugoſus, mucrone inſigniter muricato, ſubal-*

bidus, & lineis pullis, & subrubris undatim signatus.

ROCHER ou MUREX MARBRÉ, dit ROCHER FRANÇOIS PAPYRACÉE. *Murex novem spiris concavis tuberosis, leviter striatis compositus; coloribus fulvis, fuscis, purpurascentibus, albidis & roseis diversimodè variegatus; testâ papyraceâ, & fragilissimâ, columellâ lævi colore roseo tinctâ, insignis.* Ce rocher, que l'on peut considérer comme une variété du rocher françois, a sa coquille mince, très fragile, transparente & comme papyracée. La volute, élevée en pyramide, est composée de neuf ou dix spires concaves, élevées, légerement striées de vive-arrête, & couronnées de tubercules peu saillans. Toute la surface extérieure de ce *murex* est marbrée de couleurs brunes, fauves, mêlées de pourpre & de couleur de rose sans compartimens. Les larges cannelures circulaires sont peu prononcées; mais elles sont régulieres. L'ouverture de ce *murex*, qui a la même configuration que le rocher précédent, montre une columelle unie couleur de rose. Il peut avoir jusqu'à trois pouces de longueur, sur moitié moins de largeur.

Le murex, dit le rocher papyracée, a une variété dans son espece qui en differe par sa clavicule moins élevée, avec un petit bourrelet marbré de blanc, & dont les dernieres spires sont garnies de petites côtes. Tout le reste de la coquille est nuée de jaune-fauve & de brun-clair, & a la même forme que la précédente.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 14. *lett. I.* C'est un rocher à stries, qui n'a de tubercules que dans sa clavicule à six étages; sa robe est bariolée de jaune sur un fond blanc.

ROCHER ou MUREX BLANC DE LAIT de Rondelet. *Voyez* LAMBIS AILÉ DE LA MOYENNE ESPECE, A SPIRES RENTRANTES.

ROCHER ou MUREX CORACOIDE ou A BEC DE CORBEAU. *Voyez* LAMBIS NON AILÉ DE LA GRANDE ESPECE, ET A LÉVRE MINCE.

ROCHER ou MUREX DE MARBRE de Rondelet. *Voyez* LAMBIS AILÉ DE LA GRANDE ESPECE.

ROCHER ou MUREX DE LA CHINE, FEUILLETÉ. *Murex Sinensis ventrosus, exiguis zonis fulvis lineatus, punctis fuscis notatus; tuberculis imbricatis fasciatim in tribus ordinibus dispositis; in sex spiris depressis, foliis & laminis laciniatis crassis crispis, instructus: umbilicatus, & labro dentato distinctus.* Ce rocher est d'une forme renflée, rayé par petites zones de fauve, & marqueté de quelques points bruns, chargé de trois rangs circulaires de tubercules tuilés, remarquable par sa volute, composée de six spires applaties, recouvertes d'une suite de feuilles couchées, retroussées vers le bord & comme frisées. Ce rocher est ombiliqué, & sa lévre est dentelée. C'est l'espece que quelques-uns appellent la manchette.

M. DAVILA, *cat. syst. pl.* 11. *lett.* E. *pag.* 161. *art.* 251.

ROCHER ou MUREX, dit PETIT ROCHER VENTRU. *Murex parvus, ventricosus, costatus, leviter striatus, septem spiris exertis, & superiùs depressis distinctus; ex albido & fusco colore nebulatus.* Le petit rocher a sa coquille ramassée, large ou ventrue, garnie de petites côtes longitudinales & régulieres, en forme de tubercules dans la premiere rangée, qui parcourent les six ou sept spires de la volute : ces spires sont élevées, applaties en-dessus & de vive-arrête. On apperçoit sur ce *murex*, qui est en plus grande partie d'une blancheur nuée de fauve, des stries circulaires peu sensibles. L'ouverture est assez grande avec une lévre évasée, échancrée, & une columelle extérieure qui s'étend en maniere de bavure du test sur la coquille. Le fût extérieur est blanc & très luisant. Le canal de ce rocher ne forme qu'une sorte échancrure. Il porte ordinairement quatorze ou quinze lignes de longueur, sur neuf de largeur.

GUALTIERI, tab. 44. litt. Q. *Buccinum parvum ſulcatum, & canaliculatum, labio interno inſigniter repando, externo fimbriato rugoſum, aliquandò ſtriatum, mucrone, coſtis, ſeu rugis perpendicularibus eleganter diviſo, aliquandò papillis coronato, ſubalbidum.*

M d'ARGENVILLE, *pl.* 14. *lett. C.* Ce petit rocher eſt très ventru & à côtes relevées, ainſi que les cinq étages de ſa tête; il eſt tout blanc, avec une bouche fort large, & il n'a point de queue. Le petit rocher ventru a des variétés dans ſon eſpece, ſçavoir, celui qui eſt entierement blanchâtre, & garni par-tout d'un grand nombre de petites côtes longitudinales ſerrées les unes contre les autres, & ſur leſquelles on diſtingue des ſtries circulaires. Ce *murex* a également ſa variété dont elle differe par ſa coquille plus petite, beaucoup plus mince, & dont les ſtries tranſverſales bien prononcées, forment un réſeau en treillis avec les côtes longitudinales. Ces deux petits rochers ont une columelle ſimple ſans bavure. Le canal eſt un peu allongé, & avec une échancrure moins articulée.

GUALTIERI, tab. 44. litt. M. N. O. *Buccinum parvum ſulcatum &c... ut ſuprà.*

ROCHERS ou MUREX TRIANGULAIRES. On nomme ainſi en général, les eſpeces dont la figure de la coquille forment trois plans ou ſurfaces comprimées, ſçavoir, deux latérales & celle de l'ouverture, ou quand les tubercules dominants ſont interpoſés en trois temps obſervés dans une égale diſtance autour de la coquille, comme il arrive dans les univalves appellés caſques; mais cette forme triangulaire arrive plus ſouvent dans les buccins.

RODOLPHE. Nom que l'on donne en Hollande à une coquille univalve que l'on appelle plus ſouvent la conque perſique ou la pourpre de Panama. *Voyez* CONQUE PERSIQUE.

ROJEL. Nom donné par M. Adanſon à une coquille bivalve du genre de l'huître. L'animal du rogel a ſon

manteau bordé de deux-cens filets, dont cent sont alternativement une fois plus cours. Sa coquille est ronde, de deux pouces de diamètre, si mince & si applatie, qu'elle n'a pas trois lignes de profondeur. Sa surface est assez unie. Le sommet ne s'avance point hors des bords de la coquille : il est aussi obtus qu'il puisse l'être. Le battant inférieur est presqu'aussi applati que le supérieur ; & il n'y a aucun enfoncement, ni dans l'un ni dans l'autre, vers le sommet.

La couleur de l'animal & celle de l'intérieur de sa coquille, est d'un blanc sale : à l'extérieur, elle est d'un rouge fort rembruni. L'huître nommé le gasar, qui est la premiere espece, ne s'attache qu'aux bois & aux arbres. Toutes les autres préferent les pierres pour s'y fixer, & il y a apparence que toutes sortes de pierres leur conviennent également. Celle-ci a été trouvée sur un tesson de bouteille cassée, qui fut pêchée à la sonde, à neuf brasses de profondeur dans l'anse de l'île de Gorée. Le battant inférieur de sa coquille s'étoit entierement appliqué & étendu sur la surface un peu concave du verre.

RONCERA. Nom que les Génois donnent à un coquillage univalve du genre des pourpres, suivant Rondelet & que ce Naturaliste, ainsi que les anciens, nomment spécialement la pourpre. C'est l'espece que l'on nomme à Rome *ogniella*. Ce coquillage, qui se trouve dans la mer Adriatique, est celui que l'on nomme en France la massue d'Hercule, & auquel M. Adanson a donné le nom de bolin. *Voyez* ces mots.

ROPAN. M. Adanson appelle ainsi un coquillage multivalve du genre du taret, en latin *taredo*. La coquille du ropan, que l'auteur a rapporté au taret, appartient néanmoins à un genre différent. Elle a beaucoup plus de rapport avec ce qu'on appelle dail ou datte. Elle est composée de trois pieces, dont l'une est un tuyau conique, fort mince, qui reste attaché aux corps pierreux dans lesquels elle est enchassée. Ce tuyau est percé comme celui du taret, de deux trous,

dont le ſupérieur eſt beaucoup plus petit que l'inférieur. Il enveloppe entierement les deux autres pieces de coquille, qui ſont les battans. Ces battans repréſentent un ovoïde long d'un pouce ou environ, deux fois moins large, & beaucoup plus gros à ſon extrémité inférieur, qu'à la ſupérieure. Ils ſont égaux, fort minces, ſans charniere ni ſommets apparens, & terminés de maniere, qu'étant fermés, ce qu'ils ſont très exactement, les deux dents ſe croiſent & s'embraſſent. Leur ſurface eſt liſſe, quelquefois fauve ou brune, mais ordinairement blanchâtre.

Ce coquillage ne ſe trouve que dans les amas de *balances*, autrement appellés glands de mer, dont il perce la coquille pour ſe loger. Il ne s'y enfonce jamais plus qu'il n'a de longueur, laiſſant toujours ſortir les deux pointes de ſes battans pour communiquer avec l'eau. Il enduit le trou qu'il a creuſé, d'une coquille aſſez mince, en forme de tuyau, ſemblable à celui du taret, mais qui tient à ceux des balances, de maniere qu'on ne peut l'en détacher. Il eſt fort commun autour de l'île de Gorée & du Cap-Verd.

Rumphius, Muſ. pag. 152. art. 7. tab. 46. fig. H. *Pholas lignorum.*

Sloanne, Jam. vol. 2. tab. 241. fig. 22. & 23. *Pholas minor atro rubens ſtriatus.*

Klein, tent. pag. 165. ſpec. 2. n. 1. *Pholas lignorum : Rumphiana ; longa ; acutè elliptica ; fragilis ; verticali foramine rotundo ; coloris cinerei ; in palis putridis vivens.*

ROSETTE D'ÉPINETTE. Nom que l'on donne en Angleterre à une coquille univalve du genre des ſabots, que l'on appelle en France l'eſcalier ou le cadran.

ROTIE ou POURPRE RAMEUSE ROTIE. *Purpura ramoſa ſemi-horrida.* Nom donné à des coquilles univalves du genre des pourpres garnies de feuillages, à cauſe que leur ſurface extérieure eſt d'une couleur rembrunie & enfumée, qui les diſtingue des

autres eſpeces de pourpres rameuſes, dont les ramages noires leur ont fait donner la dénomination de brulée. Les Conchyliologiſtes diſtinguent deux ſortes de rotie, ſçavoir, l'eſpece triangulaire ou à trois rangs de feuilles, & la rotie arrondie à ſix rangs de ces feuillages. *Voyez* ces mots.

ROTIE ou POURPRE RAMEUSE TRIANGULAIRE ROTIE. *Purpura ramoſa triangularis, ſemi-horrida, tranſverſim ſtriata, foliis criſpis, denticulatis & valdè elatis in tribus ordinibus diſpoſitis inſtructa; aperturâ parvâ & canali recurvo diſtincta.* Cette eſpece, que l'on nomme auſſi pourpre rameuſe enfumée, à cauſe de ſa couleur de ſuie ou très brune, eſt garnie de trois rangées longitudinales de feuillages très élevés, comme friſés, & dentelés ſur les bords, leſquels ſuivent à égale diſtance les ſtries tranſverſales de la coquille. Son corps, qui eſt moins renflé que celui des autres eſpeces à ramages, porte ſept ſpires interpoſées de petites feuilles, & élevées en pyramide. L'ouverture de cette pourpre eſt petite, ovale, avec une lévre ſinueuſe & une columelle extérieure élevée en vive-arrête. Le canal eſt auſſi garni de longues feuilles, comprimé, entr'ouvert & fort recourbé à ſon extrémité.

La rotie triangulaire a des variétés dans ſon eſpece, par ſa couleur brune plus ou moins foncée, tantôt d'une ſeule nuance, tantôt rayée de blanc dans ſes cannelures. Les tubercules interpoſés entre les rangées de feuillages ſont plus ou moins ſaillans; mais la coquille eſt toujours plus mince que celle de la pourpre, que l'on nomme la brulée.

ROTIE ou POURPRE ROTIE A SIX ou SEPT RANGS DE FEUILLES. *Purpura ramoſa ſemi-horrida, rotunda; parvis foliis criſpis & recurvis in ſex vel ſeptem ordinibus in longum munita, ſpiris convexis, labio denticulato & ſinuoſo, columellâ lævi, colore roſeo & canali recurvo & ſatis elongato, diſtincta.* Cette eſpece, dont le corps de la coquille eſt arrondi

& renflé comme la pourpre, appellée le radis à pointes noires, eſt chargée de ſix ou ſept rangées longitudinales de petites feuilles friſées, aiguës, & recourbées en arriere, leſquelles ſe prolongent juſque ſur les ſpires bombées, dont la volute eſt compoſée. Le fond de cette pourpre eſt cannelé, nué de blanc, & rayé de couleur fauve. L'ouverture eſt plus ronde qu'ovale, bordée d'une lévre dentelée, un peu ſinueuſe, liſerée légerement de couleur de roſe, ainſi qu'une partie de la columelle extérieure, qui eſt unie; & la ſurface extérieure eſt d'un beau blanc. Le canal, qui montre une eſpece d'ombilic, eſt étroit, entr'ouvert, recourbé & chargé de pluſieurs petits feuillages élevés. Cette eſpece provient des mers des grandes Indes, quoiqu'il y en ait que l'on trouve dans les mers de l'Amérique.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 16. *lett. E. pag.* 257. La pourpre eſt à feuilles de chicorée, dont les extrémités ſont noires ſur un fond blanc, ce qui la fait nommer la rotie. Sa robe eſt mince & tranſparente, avec ſi rangs de feuillages.

ROULEAUX. *Rhombi.* Coquilles univalves qui compoſent deux genres par le nombre & les variétés de leurs eſpeces; ſçavoir, les coquilles que l'on appelle rouleaux, ou cylindres, ou volutes cylindriques, & rouleaux échancrés, autrement nommés olives. *Voyez* ces mots.

ROULEAUX, ou CYLINDRES, ou VOLUTES CYLINDRIQUES. *Rhombi vel cylindri ſeu volutæ cylindraceæ; formâ longâ, circa primam ſpiram leviter ventricoſæ; ſpiris obliquè depreſſis in acumen deſinentibus; aperturâ anguſtâ & integrâ, diſtinctæ.* Coquilles univalves dont le caractere générique eſt d'avoir la figure d'un cylindre un peu renflé vers la premiere ſpire, tombant inſenſiblement en doucine, pour former une volute aſſez élevée, & pointue; compoſée de ſpires comprimées dans leurs plans obliques; ou ſans être de vive-arrête, en général comme la pre-

miere ſpire des cornets ou volutes coniques. La coquille des rouleaux cylindriques forme ſes circonvolutions & roule autour de ſa columelle ou de ſon axe, preſque dans toute ſa longueur, d'une maniere plus réguliere que dans les autres coquilles univalves. L'ouverture, qui s'étend dans toute la longueur du teſtacée, (à la volute près) eſt étroite, évaſée vers le canal de ſa coquille, ſimple & entiere, c'eſt-à-dire, qu'elle ſe réunit avec l'extrémité du fût, ſans aucune interruption. Ce fût ou cette columelle eſt unie, & préſente les mêmes couleurs & les mêmes deſſeins ou compartimens, que ceux qui regnent ſur la ſurface extérieure de la coquille.

Rien n'eſt ſi admirable que ces diverſes couleurs, dont la ſurface extérieure des rouleaux eſt ornée ; elles forment dans les uns des compartimens inimitables, & donnent dans les autres une parfaite idée des plus belles & des plus riches étoffes, par ſes différentes chamarrures, & par des tiſſus variés & comme deſſinés. C'eſt pourquoi on appelle ces coquilles, le drap d'or, le drap d'argent, le brocard de ſoie, le taffetas, la moire, la tulipe, la brunette, la piquûre ou la chiûre de mouche, la marque ou la tache de puce, l'écorchée, l'omelette &c.

ALDROVANDUS, *de teſtaceis*, *lib.* 3. *pag.* 399. fait mention de deux eſpeces de rouleaux ou cylindres, qu'il nomme *cochlea cylindroïdes* ; la premiere paroît être une coquille fruſte du genre des cornets, & la ſeconde, eſt celle que l'on nomme le drap d'or. *Voyez* DRAP D'OR.

Rumphius a rangé les rouleaux parmi les volutes en général. *tab.* 31. 32. & 33. *Voyez* VOLUTE.

M. d'Argenville donne le nom de rouleau aux volutes échancrées ou olives qui compoſent la onzieme famille de ſes coquilles univalves, & a compris les volutes cylindriques dans la famille des cornets, où elles forment la quatrieme & la cinquieme eſpece avec leurs variétés ; ſçavoir, la volute dont le ſommet eſt

joint au corps sans aucun arrêt, *voluta*, *claviculâ corporis unita*; le drap d'or, *pannus aureus*; le drap d'argent, *pannus argenteus*; le drap couleur de citron, *citrinus*; le drap d'or fascié, *fasciatus*; la brunette, *nigella*; l'omelette, *ovorum intrita*; à réseau, *reticulata*; représentant des plumes d'oiseaux, *voluta pennata*; la volute bariolée de taches bleues, *variegata*, *cum maculis cæruleis*; grenue, entourée de taches & de points, *granulata*, *maculis & punctis cincta*; jaune, *flavida*. La volute avec un sommet détaché du corps par un cercle, le corps renflé dans le milieu, & la bouche plus évasée, *voluta*, *claviculâ circulo distincta*, *corpore in medio aucto*, *oreque ampliùs aperto*; l'écorchée, *voluta despoliata*; le brocard de soie, *textile sericum*; le brocard d'argent, *textile argenteum*; la tulipe, *tulipa*; & le taffetas, *pannus sericus*.

Cet auteur rapporte dans la Zoomorphose, *pag.* 28. que l'animal qui habite le rouleau, est presque le même que celui du cornet. *Voyez* le mot CORNET.

M. Adanson donne le nom de rouleau, en latin *strombus*, à un genre de coquillages operculés, que l'auteur a trouvé au Sénégal. Le terme de rouleau, dit M. Adanson, exprime assez les especes dont les spires sont plates, & comme roulées les unes sur les autres, sans les désigner sous d'autres dénominations pour en diviser les genres. L'auteur appelle les especes, le jamar & ses variétés; le melar, le tilin, le masan, le coupet, le chotin, le loman & le salar. *Voyez* ces mots.

Gualtieri distingue les volutes cylindriques ou les rouleaux, d'avec les cornets en général & les olives, qu'il nomme des limaçons allongés en forme de poire, un peu ventru vers l'extrémité qu'il appelle base, & qui se termine en un sommet ou une pointe fort déliée. *Cochlea longa pyriformis vulgaris est cochlea longa, pyriformis, circa basim leviter ventricosa, & in acumen tenuius desinens.* Les especes qui sont représentées entr'autres, sont plusieurs draps d'or, plusieurs

rouleaux piquetés, la moire, la brunette & quelques cornets.

M. *Davila, cat. syst.* a rangé parmi les volutes cylindriques ou rouleaux, le drap d'or, celui qui est fascié, le drap d'or à fond bleu, l'espece de la Chine, le drap d'or piqueté de la Chine, le drap orangé, la tulipe, la piquûre de mouches, la nébuleuse ou les nuages, le papier de la Chine, la brunette, l'omelette, l'écorchée, le brocard de soie, la moire & le taffetas. *Voyez* ces mots.

ROULEAU PIQUETÉ D'UNE FORME EFFILÉE. *Voyez* Drap d'or piqueté de la Chine.

ROULÉE ou COQUILLE ROULÉE, terme de Conchyliologie, qui exprime les especes usées par les vagues & le roulis de la mer : ce qui arrive le plus souvent aux coquillages qui sont abandonnés des animaux qui les habitent, & que l'on trouve d'une maniere fruste & dépourvus plus ou moins de leurs couleurs, sur les bords de la mer & dans les rochers.

RUBAN ou LIMAS RUBANNÉ. *Cochlea lunaris, quinque spiris convexis composita, in fundo castaneo vel ex fusco rubescentibus plurimis zonis virescentibus vel aliis coloribus lucidè vittata; intùs colore margaritifero nitens.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ronde, ainsi nommée, à cause que toute sa surface extérieure est ornée de bandelettes circulaires, quelquefois petites & larges alternatives, de couleur olive & verdâtre, bigarrées de différens traits de couleur plus foncée; lesquelles se distinguent sur un fond marbré ou de couleur canelle, marron ou brun-rouge de plusieurs nuances, ce qui forme des compartimens, & des marbrures d'autant plus agréables, que la coquille est luisante malgré ses stries longitudinales en forme de rides; mais elles sont légerement prononcées ou peu sensibles. La volute, qui est assez élevée, est composée de cinq spires bombées, dont la derniere forme un sommet couleur de rubis. L'ouverture est assez grande, exactement ronde, liserée dans toute sa

circonférence ou sur les bords de la lévre & de la columelle de verd-olive, qui paroît être l'empreinte de l'opercule. Les limas rubannés ont des variétés les plus intéressantes par la beauté & le mélange des plus belles couleurs rembrunies, dont les marbrures sont relevées & interrompues à égale distance de petits rubans, qui se ressemblent rarement dans ces sortes de limaçons. On les trouve dans les mers de la Jamaïque. La surface intérieure montre une nacre argentine.

Rumphius, tab. 19. litt. D. n°. 5. 6. & 7. *Cochlea petholata*. Holl. Nassauwers.

Gualtieri, tab. 64. litt. F. *Cochlea marina terrestriformis, lævis, lucidè rufescens, nonnullis lineis subnigris, & albidis catenatis circumdata: ipso primi orbis apice leviter sinuato, & aliquantulùm producto.*

M. d'*Argenville*, *pl. 6. lett. G.* Un fort beau limaçon, remarquable par sa robe bariolée à fond brun, avec une raie rougeâtre très distincte; on l'appelle le ruban.

Le même, lett. K. un très beau limaçon ayant plusieurs bandelettes brunes, dont la couleur est rougeâtre.

RUBAN ou VIS-BUCCIN RUBANNÉ. *Strombus buccini-formis terrestris, lævis, septem vel octo spiris exertis parùm convexis compositus; lineis subnigris vel purpurascentibus, & plurimis parvis zonis alternatim dispositis, rubris, virescentibus, citrinis & aureis in fundo albo distinctis exornatus & eleganter depictus; testâ tenui, columellâ rubrâ, & parvâ aperturâ insignis.* Coquille univalve terrestre, dont la figure tient de la vis & du buccin par son élévation & sa grosseur. Elle est composée de sept ou huit spires un peu convexes, unies, élevées, cerclées d'une ligne noirâtre dominante ou pourprée, alternative avec plusieurs petites zones ou diverses petites bandelettes rouges, aurores citron, verdâtres, également arrangées d'une maniere alternative, en formant des espe-

ces de rubans rayés. Toutes ces bandelettes coloriées ne ſe rencontrent pas toujours enſemble ſur la même coquille, quoiqu'il y ait des eſpeces qui les réuniſſent toutes : elle ſont diſpoſées de diverſes manieres paralleles, par paire ou trois par trois, leſquelles perdent la vivacité de leurs couleurs à meſure qu'elles gagnent le ſommet. Le fût eſt un rouge de lie de vin ; il ſe termine par un petit canal qui ſe réunit avec une lévre mince, ainſi que toute la coquille. Les rubans vis-buccins peuvent avoir juſqu'à un pouce & demi de longueur, ſur moitié moins de largeur. Les plus recherchées parmi ſes eſpeces, ſont celles dont les dernieres ſpires ſont ornées de flammes longitudinales, que l'on nomme le pavillon d'Hollande, & celle dont l'ouverture eſt à gauche, appellée pour cette circonſtance l'unique vis-buccin. *Voyez* ces articles.

Gualtieri, tab. 6. litt. A. *Buccinum fluviatile, ſpiris non prominentibus oblongum, ore anguſtiore, læve, candidum, faſciis aliquandò piceis, aliquandò rubris, plumbeis, & luteis, iridis inſtar elegantiſſimè faſciatum.*

RUBAN TERRESTRE COMMUN, dit GRAND RUBAN, ou RUBAN PLAT. *Cochlea, teſtâ albâ, ſuprà plana, ſubtùs ſinu amplo perforata, ſpiris quinque, faſcia ferruginea.* M. Geoffroy définit ainſi un coquillage terreſtre qui a ſix lignes de diametre. Le deſſus de cette coquille eſt aſſez applati ; mais le deſſous a un large ombilic, qui laiſſe voir les volutes en forme d'eſcalier. La coquille décrit ſix ſpirales : ſa couleur eſt toute blanche, à l'exception d'une bande de couleur fauve qui regne ſur le milieu des volutes, & qui, aſſez ordinairement ſur la derniere eſt accompagnée d'une ſeconde moins vive en couleur.

L'animal de cette coquille, a deux dards vénériens, de même que l'eſpece nommée la grande ſtriée.

Lister, angl. pag. 126. tab. 2. fig. 13. *Cochlea cinerea albidave, faſciata cricetorum.*

RUBAN TERRESTRE COMMUN, dit PETIT

RUBAN

RUBAN, ou RUBAN CONVEXE. *Cochlea testâ albâ, suprà plana, latere acuto, subtùs convexa, sinu angusto perforata, spiris quatuor, fascia suprà unica, subtus plurimis fuscis.* Cette espece, dont M. Geoffroy fait mention à la suite du précédent, *pag.* 49. est plate en-dessus à-peu-près comme le grand ruban; en-dessous elle est convexe & perforé d'un ombilic étroit, en quoi elle en differe. Une autre différence, c'est qu'elle ne décrit que quatre spirales.

La forme plate de dessus fait que les spirales ont un angle sur le côté vers le haut. Sa couleur est blanche, avec une seule bande brune en-dessus sur les volutes; mais en dessous, outre cette bande, il y en a quatre autres plus fines & plus étroites.

On trouve en Normandie dans les prés, au bord de la mer, une autre coquille qui approche beaucoup de celle-ci, & qu'on pourroit nommer le ruban marin, dit M. Geoffroy; mais qui en differe, en ce qu'elle a cinq spirales, & qu'elle est toute blanche en-dessous, avec une seule bande brune en-dessus. Le petit ruban a deux lignes & demie de diamêtre.

RUBIS ou ŒIL DE RUBIS RADIÉ. *Voyez* ŒIL DE RUBIS RADIÉ.



S A B

SABLON. Nom que l'on donne à la Rochelle, dit M. d'Argenville, à une coquille univalve du genre des limaçons à bouche demi-ronde : elle ne differe presque point de l'espece, appellée vignot ou guignette ; quant à l'animal, dit l'auteur, il en a à peu près les mêmes parties : il est vrai qu'il est d'une taille moins grosse ; mais il se nourrit comme lui sur le rocher : il porte un opercule, & rampe de la même maniere. Le col, la bouche & le mantelet, qui l'enveloppe dans l'intérieur de sa coquille, sont les mêmes, ou du moins se ressemblent beaucoup à la grandeur près. La différence sensible entre le sablon & le vignot, c'est que l'animal du sablon est d'un blanc vineux, au lieu que les autres sont verdâtres, jaunes-pâles, & presque tout noirs. Les yeux, quoiqu'également placés, sont beaucoup plus petits ; mais leur usage est le même : les cornes sont assez longues, pointues, déliées & très fines, à la différence de celles du vignot qui sont grosses.

L'animal du sablon, dans sa marche, balance sans aucune interruption ces cornes du haut en bas, & de bas en haut : il est rare que dans ce mouvement l'une précéde l'autre ; elles se suivent toujours avec beaucoup de justesse, comme si elles battoient en quelque sorte une espece de mesure.

Quoique la bouche demi-ronde de ce coquillage soit la même que celle de la nérite, il n'est cependant point de son espece, puisqu'il n'a ni dents, ni palais chagriné, ni gencive, ni ombilic comme elle.

SABOT ou TOUPIE. *Turbo seu trochus est cochlea spiris obliquè depressis ampliùs vel minùs in cono exertis vel abeuntibus, composita ; basi in ambitu ro-*

tunda ferè horizontaliter complanatâ & sic de labio & aperturâ : Coquille univalve, qui forme le genre de limaçons dont l'ouverture est comprimée, par le nombre & les variétés de ses especes ; elle doit sa dénomination à sa figure arrondie & conique, qui ressemble aux sabots ou aux toupies, qui servent d'amusemens aux enfants pendant l'hiver. Les mots *turben*, *turbo*, *trochus* sont employés, par les anciens naturalistes, pour signifier les coquilles rondes & contournées en pointes, surtout les sabots. Les Italiens disent *trottola paleo :* les Hollandois *tol.*

Les caracteres génériques & spécifiques des sabots, sont d'être composés de spires comprimées dans leurs plans obliques, lesquels s'élevent plus ou moins pour former un cone ; d'avoir une base large & arrondie dans sa circonférence avec une lévre & une ouverture applaties, & presque paralleles à cette base ; de maniere que la coquille s'y tient posée sur un plan horizontal. Cette large extrémité est quelquefois concave & ombiliquée dans son centre.

Les sabots forment un cône régulier, suivant le nombre & l'élevation des spires ; on en peut compter depuis cinq jusqu'à dix. Sa ligne spirale, qui décrit la volute, est ordinairement peu prononcée, sur-tout dans les especes qui sont d'une forme élevée & pointue ; elle est plus sensible dans les especes comprimées & obtuses. Les sabots ont rarement une surface unie, mais le plus souvent striée d'une maniere transversale. Les stries sont tantôt granuleuses & tuberculeuses, tantôt armées de pointes aiguës, qui tournent avec les spires. Il y a des sabots raboteux & chargés de tuiles & de lames. Tantôt ces sortes de coquilles imitent un cul-de-lampe, tantôt une lampe même, & quelquefois une espece de toît, ou un gros bouton chinois. Elles ne varient pas moins par la diversité de leurs couleurs que par leurs différentes figures. Ces limaçons sont souvent marbrés de verd, de rouge, & de gris-de-lin ; comme il y en a qui sont ornés de cercles, de points,

& de lignes, qui repréſentent une eſpece de cadran. La coquille des ſabots eſt dans la plupart d'une ſubſtance de nacre, qui brilſe dans l'ouverture de la coquille, & que l'on met en évidence par la ſuppreſſion d'une croute ou d'un drap marin, plus ou moins épais, ſur lequel ſe trouvent les diverſes couleurs. Il y a des ſabots de toutes ſortes de grandeur, c'eſt-à-dire depuis quelques lignes juſqu'à plus de quatre pouces d'élévation, ſur trois ou quatre pouces de diamètre à la baſe. On les trouve dans les différentes mers de l'Amérique & des grandes Indes; il y en a dans la Méditerranée & ſur pluſieurs côtes de France, ſur-tout celles de la Bretagne. Les eſpeces, que l'on connoît dans ce genre de limaçons, s'appellent le bouton de la Chine, la pagode, le cadran, l'éperon, la fripiere, la macone, la lampe antique, les culs-de-lampe, les fauſſes lampes antiques, le bouton de camiſole; le ſabot tuilé ou raboteux, celui à baſe concave, les ſabots ſtriés à ſpires tuberculeuſes, la ſorciere, &c.

Rondelet, *de teſtaceis*, *lib.* 2. *pag.* 88. & ſuivantes, fait mention de pluſieurs eſpeces de coquilles ſous le nom latin de *turbo*; ſçavoir, *magnus turbo*, ou le buccin à tubercule de la Méditerranée; *tubines tuberoſi*, les ſabots à tubercules, qui repréſentent pluſieurs petites vis, entr'autres la fauſſe *ſcalata*: *turbo angulatus*, le ſabot angulaire; *turbo muricatus*, le ſabot chargé de ſaillies comme un rocher; *turbines intra ſpongias viventes*, les ſabots qui vivent & s'engendrent dans les éponges; ceux-ci conſiſtent dans un petit cornet, deux petites vis, un petit ſabot, & un buccin; Rondelet rapporte que ces petits coquillages, qui ſe trouvent dans les éponges, ont la propriété de polir & de blanchir le viſage ou la peau, quand on les fait diſſoudre dans du jus de citron; qu'ils ſont encore plus d'effet, lorſqu'ils ſont mêlés avec de la graiſſe de chat. On en fait auſſi des colliers & des ceintures pour les femmes, principalement pour les veuves qui ne peuvent porter alors que des ornemens noirs & blancs.

On choisit, ajoute Rondelet, les plus dures & les plus épais pour orner les harnois des chevaux. La coquille suivante, que ce naturaliste appelle *turbo auritus*, le sabot à oreille, paroît peu fidélement figurée & ressemble à un *murex* de l'espece aîlée sans pattes, nommée araignée femelle : *turbo pentedactylus* & *tessarodactylus*. Ce sont des rochers aîlés à cinq & à quatre doigts, que l'on nomme aujourd'hui l'aîle de chauve-souris, la patte d'oie, ou la hallebarde de suisse. Rondelet appelle les coquillages suivants *trochi*, les toupies, dont la plupart sont des petits buccins, avec deux petits sabots communs; *hoc turbinum genus à similitudine instrumenti quo lusitant pueri, trochos appellamus, ait Rondeletius*. Nous avons donné, dit Rondelet, à ce genre de coquillage le nom de toupie, à cause de sa ressemblance avec celle qui sert d'amusement aux enfans. On peut présumer de-là que Rondelet distingue le sabot d'avec la toupie.

ALDROVANDUS, de testaceis, lib. 3. *pag.* 349. *& suivantes*, a fait représenter, outre les especes de Rondelet, plusieurs coquilles univalves du genre des buccins, des vis, des *murex*, des casques, des cornets, alternativement avec plusieurs sabots, en appellant ces derniers du mot latin, *trochus*, & les autres par ceux de *turben* & *turbo*, principalement deux gros cornets tigrés, qu'il nomme *trochus niloticus albus* & *trochus niloticus maculosus*; deux gros boutons de la Chine ou culs-de-lampe, & quatre petits sabots; *trochus pyramidalis*, celui-ci ne differe de la premiere espece qu'en ce qu'il n'a point de tubercules, qu'il tire sur la couleur fauve; mais le second sabot est tout-à-fait d'une forme pyramidale. La premiere espece des quatre petits sabots ou toupies, qui ont la même figure que les deux gros, est en partie blanchâtre & de couleur violette; le second petit sabot est de couleur marron avec de certains filets blancs. La troisieme espece est jaune avec des taches blanches; & la quatrieme est en partie couleur de rose & argentine. *Adjunxi ego iconem; ait*

Aldrovandus, trochi maximi subflavi absque ullis tuberculis; item alterius planè pyramidalis; prætereà, quatuor alias conchulas figuræ pyramidalis. 1°. Turbo seu trochus colore subalbo, partim amethistino. 2°. Alius castaneus lineis quibusdam albis. 3°. Fulvus cum maculis albis. 4°. Partim roseus, partim argenteus.

Rumphius nomme les sabots en latin *trochi*, en langue Hollandoise, Tollen, bagyne drollen, of pyramiden; sçavoir *trochus primus*, *sive maculosus*; Holl. Genlakte tol; le sabot tacheté: *trochus secundus*; Holl. Tweede tol; la seconde espece de sabot: *trochus tertius*, *sive papuanus*, *ut & trochus longævus*; Holl. Langlevende tol; le sabot de longue durée: *trochus quartus*, *sive labeo*; Holl. Dik-lip; la double lévre: les onze especes suivantes, dit ce Conchyliologiste, sont des sabots de diverses especes & nomme la derniere, *dolium marinum*; en langue Holl. Zee-ton; la tonne de mer. C'est une vis, que l'on appelle en France le Télescope.

Gualtieri distingue en général deux genres de sabots; sçavoir, ceux qu'il nomme *trochi*: qui sont, dit ce Conchyliologiste, des limaçons de mer à base large & comme applatie, avec une ouverture assez courte, & dont la coquille s'éleve considérablement en pointe, comme en un cône rectiligne. *Trochi sunt cochleæ marinæ, ore admodùm brevi, basi latâ & quasi planâ; in mucronem quasi rectilineum conoïdaceum elongatum abeuntes.* L'autre genre comprend les sabots à tubercules, & avec des pointes, que Gualtieri appelle *cochleæ trochiformes.* Le limaçon en forme de sabot, dit Gualtieri, est un limaçon de mer plus court, proportionné & garni de pointes; dont la bouche est presque ronde, & dont les circonvolutions de la coquille s'élevent & se prolongent en une pointe aiguë, en partant d'une base plus large & plus comprimée: *Cochlea trochiformis est cochlea marina brevior, proportionata & mucronata, ore subrotundo, atque è basi latiore, ac planiore in mucronem acuminatum abeuntes.*

M. d'Argenville a rangé les sabots dans la septieme famille des coquilles univalves qu'il nomme les limaçons à bouche-applatie, *cochleæ ore depresso*. Le limaçon à bouche-applatie, dit l'auteur, est une coquille univalve, dont la figure est faite en cône, le sommet élevé, quelquefois applati, tout-à-fait plat, la bouche à dents & sans dents, ombiliqué, & dont la couleur en-dedans ressemble à celle des perles : *cochlea ore depresso est univalvis, lata, figurâ conoïde, apice exerto, depresso, plano, ore dentato, edentulo, umbilicata, unionum splendore distincta*. Ce Conchyliologiste en distingue neuf especes avec leurs variétés; sçavoir, 1°. Le sabot dont le sommet est élevé, *trochus apice exerto*; celui qui est marbré, *maculosus*; tacheté de rouge & de blanc à pointes étagées, *maculis rubris & albidis insignitus, aculeisque contabulatus*; couvert de points, *punctuatus*; de couleur verte & chagriné, *viridis, pelle equinâ*; & le sabot dépouillé, brillant comme la perle, *trochus spoliatus, unionum splendore conspicuus*. 2°. Le sabot, plein de nœuds, *trochus nodosus*; celui-ci qui est verd, *viridis*; rougeâtre, *subruber*; de couleur de cendre, *cinereus*; jaune, *flavidus*; petit, strié & couleur de rose, *parvus, striatus & roseus*. 3°. Le sabot dont le sommet est moins élevé, & la bouche grande & presque ronde, ombiliqué, *trochus apice minùs exerto, ore ampliore & subrotundo, umbilicatus*. La veuve, *vidua*; la pie, *pica*; le tigre, *tigris*; & celui à côtes élevées & le sommet pointu, *costis exertis, vertice acuto*. 4°. Le cul-de-lampe, la pagode ou le toît chinois, *locus lucernæ depressior, pagodus, seu tectum sinense*; celui qui est tout blanc, avec des côtes relevées, *totus albus, costis exertis*; garni de pointes en compartiment, *aculeis in ordinem dispositis armatus*; & celui qui est brut avec un opercule, *rugosus cum operculo*. 5°. Le bouton de camisole, chagriné & qui a des dents, *globosus thoracis interioris, pelle equinâ, ore dentato*. 6°. L'éperon, ou la molette d'éperon, *calcar aculeis cuique circulo*

diſpoſitis; celui qui eſt moins garni de pointes, *minùs aculeatum*; doré à mammelon argenté, *aureum umbone argenteo*, & celui qui eſt découvert & couleur d'argent, *ſpoliatum & argenteum*. 7°. Le ſabot dont le ſommet eſt applati, *trochus apice depreſſo & plano*; la lampe antique à bouche étendue & plate, *lucerna antiqua ore plano & extenſo*, avec des lignes blanches & rouſſes, *lineis albidis & rufis diſtincta*; & la lampe dont la bouche a des dents, *ore dentato*. 8°. Le cornet de Saint Hubert, à lévre repliée, *cornu Sancti Huberti labro plicato*; celui dont le ſommet eſt creuſé & fauve, *apice cavato, colore fulvo*; celui qui eſt un peu élevé, *apice paululùm exerto*; blanchâtre avec des lignes fauves, *ſubalbidus cum lineis fulvis*; applati, dont la bouche eſt preſque ronde, *depreſſus ore ferè rotundo*. 9°. L'eſcalier ou le cadran à bouche applatie, *ſcalæ, ſeu ſolarium, ore depreſſo*; de couleur brune, entouré de lignes fauves & blanches, *colore fuſco, cum lineis fulvis & albidis*; blanchâtre, entouré de lignes & de points fauves, *ſubalbidus lineis & punctis fulvis circumdatus*; & celui qui eſt petit, applati, tirant ſur le blanc & la couleur de roſe, *parvus, depreſſus, ex albo roſeoque*.

M. d'Argenville dans la Zoomorphoſe, *pag*. 34, dit que l'animal qui réſide dans le ſabot de forme élevée, appellé ſorciere en Bretagne, eſt le même que celui des limaçons à bouche demi-ronde, qui ſont repréſentés à la *pl*. 3. *lett. A* & *B*; il ne differe que dans la groſſeur & la nuance des couleurs. Sa chair d'un blanc-ſale, tirant ſur le jaune, eſt reçue dans un ſac d'un brun foncé, avec une bouche brune, les yeux gros & noirs placés à l'ordinaire : les cornes de la même couleur ſont coupées dans toute leur largeur par une ligne brune, ce qui les rend épaiſſes & d'une pointe fort camuſe. Trois particularités ſe préſentent dans ce teſtacée; la premiere conſiſte dans une petite languette charnue, ferme & ondée, d'une teinte blanchâtre, qui paroît annexée, & ſortir du fond de la poche, & ſe

tendre le long du col. Elle ne paroît qu'en rompant une partie de la coquille. La seconde particularité est une base charnue sur laquelle il rampe ; elle porte dans son pourtour un liseré en forme de bordure, formée par un amas de petits points bruns chagrinés : ce qui offre la figure d'un ruban. Son opercule fait la troisieme différence ; il est plus mince que les autres & très brillant. Comme il est parfaitement rond, il ne paroît pas pouvoir s'appliquer exactement à sceller une bouche ovale ; mais il se replie sur lui-même, & se joint aisément aux parois de la coquille. L'avantage que le limaçon à bouche plate a sur les deux autres, c'est de n'être pas sujet, par la configuration & la juste proportion du poids de son corps avec la plaque charnue sur laquelle il rampe, à se renverser en passant dans les endroits escarpés ; au lieu que les autres allant par les mêmes endroits, entraînés par le poids de leur coquille peu proportionnée pour la grosseur à la force de l'animal, sont renversés, froissés & blessés, avant qu'ils aient pu s'en garantir en retirant leurs cornes, leur bouche, & rentrant promptement dans leur coquille. C'est ce que plusieurs expériences ont fait remarquer à M. d'Argenville.

M. Adanson distingue le genre du sabot, en latin, *turbo*, d'avec celui de la toupie, en latin, *trochus* ; j'ai donné, dit l'auteur, le nom de la toupie à un coquillage, à cause de la figure de sa coquille ; c'est encore à la figure de la sienne, que celui-ci doit son nom de sabot. En effet, elle l'imite assez bien, étant faite en cône renversé, avec cette différence, que sa base ou sa partie supérieure n'est pas coupée sur un plan horizontal, mais fort oblique. Les sabots, qui sont rangés parmi les coquillages operculés, suivant le systême de M. Adanson, s'appellent l'osilin, le retan, le vasset, le fuget, le sari, le lonier, le livon, le dalat, le kachin, & le gor. *Voyez* ces noms.

M. Davila, dans son catalogue systématique, dit que les sabots sont des limaçons à bouche ovale & à

lévre intérieure, presque parallele à la base, dont les especes sont l'escalier ou le cadran, l'éperon, le bouton de camisole, la sorciere, la fripiere, la pagode ou le toit chinois, le cul-de-lampe ou le bouton de la Chine, le sabot à base concave, le sabot tuilé, la bouche double ou la double lévre, le sabot de Mississipi, & le sabot Magellanique papyracée. *Voyez* ces mots.

SABOT A BASE CONCAVE. *Trochus, obliquè striatus, formâ in cono exertâ, intùs testâ margaritiferâ splendens; extùs colore viridi & subrubro variegatus; basi maximè concavâ, striis concentricis striatâ umbilicatus.* Ce limaçon, dont la figure représente un cône, est composé de cinq ou six spires élevées, garnies de stries obliques moyennement articulées, nuées de couleur verdâtre & de gris de lin ou de couleur rougeâtre. Le côté de l'ouverture, ou la base de ce sabot, est remarquable par un enfoncement creusé en maniere d'entonnoir, dont les stries circulaires vont se perdre dans un ombilic situé dans le milieu ou le centre de la coquille. Cette surface montre une belle nacre de couleur changeante dans l'intérieur de l'ouverture, & qui est cachée par une couche blanchâtre marbrée de verd & de couleur rougeâtre, sur les spires intérieures; lorsqu'on supprime toutes les couleurs de ce sabot; cette nacre brille également dans toute sa surface extérieure. Sa base, qui peut avoir jusqu'à plus d'un pouce & demi de diamètre, surpasse ordinairement l'élévation de la coquille. Les sabots à base concave se trouvent dans les mers des Indes.

GUALTIERI, tab. 63. litt. A. *Cochlea trochiformis, rugis transversis crassis signata, basi concavâ, sulcatâ, umbilicatâ, ex albido viridescens, propè umbilicum sanguineâ insigni maculâ infecta.*

SABOT A CLAVICULE ÉLEVÉE ET A TUBERCULES. *Turbo seu trochus decem spiris tuberosis & granosis in cono acuto exertis, albido, viridi & roseo depictis, basi planâ, albâ, & tenuiter striatâ distinctus.* C'est une très jolie coquille, composée de

dix ſpires couronnées régulierement de tubercules obtus, qui dominent ſur un fond granuleux, nué & tacheté de verd de couleur de roſe & de blanc. Toutes ces ſpires s'élevent directement pour former un cône élevé & pointu. La baſe de ce ſabot eſt feſtonnée dans ſa circonférence, toute blanche, ornée de ſtries fines circulaires, & applatie. L'ouverture eſt courte avec une columelle extérieure concentrique, ſaillante, obtuſe, & un peu contournée. Ce ſabot porte tout au plus deux pouces & demi d'élévation, ſur trois ou quatre lignes de moins de diamêtre à ſa baſe.

GUALTIERI, tab. 61. litt. D. & F. *Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo, lævis, & in ſpirarum commiſſuris coſtulâ raris papillis ſeriatim refertâ, circumdatus, & exindè margine dentato, obſcurè albidus.*

Le ſabot à tubercules a pluſieurs variétés dans ſon eſpece, qui ne différent que par ſes différents volumes & le fond de la coquille qui eſt moins granuleux & moins coloré dans les grandes eſpeces; quoiqu'il y ait des petits ſabots à tubercules tachetés de verd & de blanc, avec des petits traits noirâtres: mais ils ont tous la même forme avec une baſe blanche applatie, un fond de nacre, & avec des ſtries fines circulaires.

GUALTIERI, tab. 60. litt. N. *Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo, baſi tuberoſâ, & ſtriatâ, papillis eminentibus per ſeriem circumdatus.*

Ejuſdem, ibid. litt. P. *Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo, umbilicatus, ſtriis nodoſis granulatis, ex ſubrubro & albido variegatus.*

SABOT GRENU DE COULEUR VERTE. *Turbo ſeu trochus ex albido & pulchro colore viridi nebulatus, undecim ſpiris, circulis granoſis, & pauliſper tuberoſis, in cono proportionato exertis; baſi latâ, lævi, ex albido & margaritifero argenteo inſignis.* Cette eſpece eſt compoſée de onze ſpires entourées de cercles granuleux ou formés de petits mammelons interpoſés de quelques tubercules peu articulés, les-

quels forment un cône exact ou bien proportionné. Toute la surface extérieure de cette coquille est nuée de blanc & d'un beau verd d'eau, principalement vers sa base, qui est large, unie, & d'une belle nacre argentine intérieure, couverte d'une croute blanche dans le reste de cette surface. Lorsque ce sabot est dépouillé d'une partie de son test colorié, les cercles granuleux sont plus saillants, & on découvre une nacre aussi belle que celle qui brille intérieurement. Cette coquille, qui provient des mers des Indes, peut avoir jusqu'à deux pouces & demi de hauteur, sur un peu plus de deux pouces de diamêtre à sa base.

SABOT GRENU MARBRÉ DE COULEUR DE ROSE. *Turbo seu trochus ex albido & colore roseo variegatus, novem spiris elatis, & granosis instructus, basi concavâ striatâ & parvâ aperturâ.* Celui-ci, qui forme un cône fort élevé & un peu renflé, est composé de neuf spires chargées de stries circulaires granuleuses. Toute cette surface extérieure est marbrée & bariolée de couleur de rose assez vive, sur un fond blanchâtre. La base est concave, à stries fines circulaires, & avec une ouverture profonde & peu grande. Ce joli sabot est d'un test composé d'une fausse ou d'une demi nacre. Il peut avoir jusqu'à près d'un pouce & demi d'élévation, sur treize ou quatorze lignes de diamètre à sa base.

SABOT GRENU OMBILIQUÉ ET A COLUMELLE DENTELÉE. *Turbo seu trochus umbilicatus, striis granulatis undique circumdatus, formâ exertâ, paulisper ventricosâ; maculis in longum ductis ex coloribus virescentibus & subrubris variegatus in fundo subalbido; basi striatâ granosâ & lineis subrubris depictâ; columellâ dentatâ & labio dentato insignis.* C'est un sabot dont la ligne spirale est peu sensible, à cause de sa surface raboteuse, & que les spires sont en plus grande partie compliquées dans des stries irrégulieres, alternativement granuleuses & un peu tuberculeuses. Toute cette surface est marbrée de verd

& bariolée en longueur de couleur rougeâtre ou gris de lin, sur un fond blanchâtre ; cette coquille forme un cône assez élevé, pointu ; mais un peu renflé vers son milieu. Le côté de l'ouverture ou sa base est un peu concave, à stries circulaires granuleuses, & ombiliquée. Le fût extérieur, qui sort de cet ombilic, est remarquable par ses denticules qui gagnent une portion de la lévre. Ce plan applati est orné en plusieurs sens de petits traits rougeâtres & amaranthe, & & la surface intérieure montre une belle nacre argentine. Le sabot grenu ombiliqué peut avoir un pouce & demi d'élévation, sur quinze lignes de diamêtre à sa base.

Rumphius, tab. 21. litt. C. *Trochus secundus*. Holl. Tweede tol ; la seconde espece de sabot

SABOT NOIR DES INDES. *Turbo vel trochus niger indicus, septem spiris convexis compositus, striis irregulariter cancellatis & undosis instructus ; basi nigrescente vel rubescente & aperturâ argenteâ nitens.* C'est une espece noire provenant des mers des grandes Indes, composée de sept spires bombées, garnies de stries longitudinales, obliques, onduleuses, croisées irrégulierement par d'autres stries transversales. La base qui est fauve nuée de noir mêlé de rouge, montre une très belle nacre dans l'ouverture de la coquille. Ce sabot porte près de deux pouces de hauteur sur un peu moins de largeur à sa base & quelquefois plus.

M. *Davila*, *cat. syst. pl.* 5. *lett. K. pag.* 125. *art.* 148.

SABOT PAPYRACÉE DE MAGELLAN. *Turbo seu trochus quinque spiris convexis, testâ tenui margaritiferâ viridi & rubro, lineis parallelis miniatis transversis insignis, splendens & exornatus.* C'est une petite espece peu élevée, formée de cinq spires convexes, ornées de lignes ou de petites zones paralleles de couleur carmin sur un fond clair, à travers lequel on voit briller une nacre d'un très bel orient,

qui devient très vive vers la clavicule, & jouant les couleurs changeantes du verd au rouge. L'ouverture est ovale & montre la même nacre que celle du sommet. Ce petit sabot a sa coquille mince, légere & transparente; elle porte tout au plus dix lignes de diamètre.

Le petit sabot papyracée à une variété dans son espece, dont les lignes circulaires sont noires sur une nacre verte & couleur de rose. On trouve ces deux limaçons dans les parages de l'île de Magellan.

SABOT RABOTEUX, ou CUL-DE-LAMPE TUILÉ. *Turbo seu trochus asper, crassis striis lamellosis, mucronibus obtusis, plicatis, seu imbricibus instructus; claviculâ exertâ, formâ ventrosâ, colore carneo & viridi, distinctus.* Ce limaçon, qui est d'une forme renflée & élevée, montre une surface raboteuse à grosses stries inégales chargées de lames, de pointes émoussées, creuses & courbées en maniere de faitieres ou de tuiles, dont les plus saillantes se rencontrent vers la base & sur les deux premieres spires qui sont très élevées. Les autres, que l'on peut compter jusqu'à cinq, sont peu distinctes & comme absorbées dans toutes les éminences de la coquille. L'ouverture est grande, peu comprimée & d'une nacre argentine très belle. Ce côté forme une base large, chargée de cordelettes ou de grosses stries, arrondies, garnies régulierement de petites tuiles. Toute la surface extérieure de ce sabot est nuée de verd & de couleur de chair. Cette espece porte deux pouces neuf lignes d'élévation, sur près de deux pouces & demi de diamêtre à sa base.

SABRE HONGROIS. *Solen parvus, recurvus; testâ tenui & fragili; ex colore levi violaceo, & corneo depictus; ensis curvus seu acinacis Hungaricus appellatus.* Coquille bivalve du genre des manches de couteaux, ou couteliers, ainsi appellée à cause de sa figure recourbée. Ses deux extrémités sont arrondies en maniere d'ongles humains. Ses valves sont minces, fragiles, assez transparentes, & nuées en partie dans un

plan angulaire de couleur violet-clair, tandis que la contre-partie eſt blanchâtre ou d'une couleur de corne livide. Quoique l'on puiſſe donner en général le nom de ſabre hongrois à tous les *ſolenes* courbes, il convient néanmoins plus ſpécialement à celui-ci, qui ne porte ordinairement que trois pouces de longueur, ſur cinq lignes & demie de largeur, & dont la figure eſt la plus courbée.

SABURON. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre des pourpres à canal court, échancré & replié en dehors. L'animal de cette eſpece & du faſin ne differe des autres, qu'en ce que leur manteau ſort un peu ſur la ligne droite de l'ouverture de la coquille. Sa coquille reſſemble à celle du teſan, par ſa forme & par ſon peu d'épaiſſeur; mais elle eſt beaucoup moins fragile. Elle n'a qu'un pouce & demi de longueur, & un tiers moins de largeur.

Elle eſt compoſée de ſept ſpires bien renflées & arrondies, mais peu diſtinguées les unes des autres. La ſurface extérieure de ces ſpires eſt relevée d'un grand nombre de petites cannelures fort ſerrées qui tournent avec elles. On en compte trente-cinq ſur la premiere, douze ſur la ſeconde, huit ſur la troiſieme, & beaucoup moins ſur les autres. Sa premiere ſpire a encore ſur ſa gauche un bourrelet aſſez élevé, qui la traverſe du haut en bas. Le ſommet eſt conique, pointu, fort convexe, une fois plus large que long, & une fois & demi plus court que l'ouverture. Celle-ci reſſemble à celle du faſin; mais elle n'a qu'une fois & demie plus de longueur que de largeur. Le bourrelet de la lévre droite eſt applati en dehors, & arrondi ſur ſa ſurface intérieure, qui eſt ridée de vingt-cinq à trente petites côtes fort courtes & irrégulieres. La lévre gauche eſt extrêmement ridée dans ſa partie ſupérieure, qui forme un bourrelet conſidérable. L'ombilic ſe trouve caché derriere ce bourrelet, qui ſe replie par deſſus lui avec le canal de l'ouverture. Cette coquille eſt fort belle & bien luſtrée. Cinq rangs de taches fauves, quarrées,

tournent ſur la premiere ſpire dont le fond eſt agathe ou couleur de chair. L'endroit où ces taches rencontrent les deux bourrelets eſt brun très foncé. Les autres ſpires n'ont qu'un pareil rang de taches. Le contour de l'ouverture eſt blanc de lait, & ſon intérieur paroît fauve, à cauſe de ſa tranſparence, qui laiſſe voir les taches du-dehors.

Il eſt bon de remarquer ici que le bourrelet, qui ſe trouve ſur la gauche de la premiere ſpire de cette coquille, & preſque à l'oppoſé du bourrelet de la lévre droite de ſon ouverture, a été autrefois le bourrelet de cette même lévre, pendant que la coquille avoit une demi-ſpire de moins. C'eſt pour cela qu'il n'eſt pas toujours placé au même endroit dans toutes les coquilles, mais tantôt plus loin, tantôt plus proche du bourrelet de la lévre droite, ſelon que l'accroiſſement de la coquille eſt plus ou moins avancé. M. Adanſon a trouvé la coquille du ſaburon dans les ſables de l'île de Gorée.

Rondelet, Piſc. pag. 83. *Buccinum parvum.*

Bonanni, Recr. pag. 115. claſſ. 3. n. 20. *Cochlea in parte convexâ candido colore, carneolo in gibbosâ, inſuper tranſverſis lineis tanquam ſcalpro inciſis rugata, punctiſque fulvis aſperſa; Ulyſſiponenſis.*

Rumphius, Muſ. pag. 84. tab. 25. fig. 9. *Caſſis fimbriata ſtriata.*

Kirker, Muſ. pag. 451. n. 20. *Cochlea in parte concava, &c. ut ſuprà, Bonanni.*

Langius, Meth. pag. 30. *Cochlea caſſidiformis umbilicata, umbonata, ſtriata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *fig. H.* Rocher couleur d'agathe, dont les lévres forment un bourrelet avec une bande ou côte de relief, qui traverſe la coquille dans ſon milieu, depuis la tête juſqu'à la baſe, choſe très ſinguliere & unique.

Klein, Tent. pag. 92. ſpec. 3. n. 3. *Caſſis ſtriata, coſtata & ſulcata; fimbriâ maculosâ; turbine obtuſo; maculis puniceis ſuper coſtis; Rumphii.*

SADOT.

SADOT. M. Adanſon appelle ainſi un coquillage operculé du genre qu'il nomme pourpres à canal court, échancré & ſimple. L'animal du ſadot reſſemble à celui du ſakem ; mais ſa couleur eſt d'un très beau blanc, ſans aucune tache. Son opercule eſt ovale ou elliptique, arrondi aux extrémités. Sa coquille eſt fort épaiſſe, de figure ovoïde, pointue aux deux extrémités, longue d'un pouce un quart, & preſqu'une fois moins large. Elle porte ſept ſpires peu renflées & peu diſtinguées. La premiere eſt environnée de quinze cannelures fort peu élevées qui en font le tour. Les cannelures ſont en petit nombre, & encore moins apparentes ſur les autres ſpires. Le ſommet eſt fort pointu, plus court d'un tiers ou d'un quart que l'ouverture, & un peu plus large que long.

L'ouverture eſt aſſez grande au-dehors, & fort retrécie en-dedans par l'épaiſſeur conſidérable de la lévre droite. Elle n'a aucune ſorte d'échancrure à ſon extrémité inférieure, & celle de ſon canal ſupérieur eſt peu ſenſible. Sa lévre droite eſt extrêmement épaiſſe, tranchante ſur les bords, & armée intérieurement de quatre à ſept petites dents, qui y ſont diſtribuées du haut en bas. La lévre gauche a un bourrelet médiocre, comme dans la premiere eſpece ; elle eſt arrondie de même.

La couleur de ces coquilles, lorſqu'on leur a enlevé la craſſe verdâtre qui les enveloppe, eſt blanche ou griſe, ou cendrée, ou jaunâtre. Dans quelques-unes les ſpires du ſommet ſont environnées d'une bande fauve : dans d'autres cette bande eſt brune, & fait deux tours ſur la premiere ſpire.

Pluſieurs de ces coquilles ont les cannelures écailleuſes ou tuilées ; c'eſt-à-dire, recouvertes de petites lames arrondies & relevées en onglets, diſpoſées de la même maniere que les tuiles creuſes dont on couvre certaines maiſons. Ces mêmes coquilles tuilées n'ont point de dents à la lévre droite ; mais ſes bords ſont ondés & marqués de quinze à dix-huit crénelures fort

profondes. D'autres n'ont ni les dents ni les crénelures; & il s'en trouve parmi les unes & les autres, qui ont un petit ombilic creusé au milieu du bourrelet de la lévre gauche. L'auteur a une variété qui a la coquille beaucoup moins épaisse, & même fort mince relativement aux autres de la même espece.

M. Adanson a observé ce coquillage dans le port de l'Orient, à l'île de Ténérif des Canaries, à celle de Fayal l'une des Açores; & se trouve aussi sur toutes les côtes de la Bretagne.

LISTER, Hist. Conchyl. tab. 956. fig. 19. *Buccinum breviroftrum album; denticulo unico ad imam columellam, Anglicum.*

Ejusdem, ibid. fig. 18. *Buccinum breviroftrum, suprà modum crassum, ventricosius, labro denticulato; Anglicum.*

SAKEM. Coquillage operculé de M. Adanson, qui est la premiere espece qu'il nomme pourpre à canal court, échancré & simple. La coquille est ovoïde, obtuse & arrondie par le haut, & pointue par en bas. Sa plus grande longueur est de trois pouces & quelques lignes, & surpasse de moitié sa largeur. Elle est médiocrement épaisse, & composée de dix spires un peu renflées dans leur milieu, & bien distinguées par un sillon profond, qui les sépare les unes des autres. La premiere est presqu'une fois plus longue que les neuf autres, qui forment le sommet. A l'extérieur elles sont toutes coupées par un grand nombre de sillons, qui tournent avec elles : on en compte vingt-six ou vingt-sept dans la premiere spire, douze dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres. Chaque spire est encore élevée vers son milieu, d'un rang de bossettes, qui en font le tour : il s'en trouve quelquefois deux rangs dans la premiere spire, mais elles sont placées vers sa partie inférieure, & ce qui paroît en relief au-dehors, est en creux au-dedans.

L'ouverture est grande, ovale ou elliptique, arrondie par le haut, & aiguë vers le bas. Sa longueur est

double de sa largeur. Elle est un peu oblique à l'axe de la coquille, & échancrée à son extrémité supérieure en un canal fort court, & qui a un peu plus de profondeur que de largeur. Son extrémité inférieure est aussi échancrée, mais d'une maniere peu sensible.

La lévre droite est mince & tranchante : on remarque au-dedans vingt-six ou vingt-sept petites cannelures peu élevées, & qui viennent se terminer en autant de petites dents rangées sur ses bords. Ces cannelures répondent aux vingt sept sillons qu'on apperçoit en creux au-dehors de la premiere spire. La lévre gauche est renflée, arrondie, lisse, unie, creusée en arc vers son milieu, & comme recouverte d'une lame rougeâtre, extrêmement mince, & d'un poli parfait. Un peu au-dessus du milieu de sa longueur, on voit un renflement ou bourrelet considérable & ridé, qui va en serpentant se terminer à l'échancrure. Ce bourrelet ne se voit point dans les jeunes, mais seulement dans les vieilles, & il laisse un léger enfoncement entre lui & la lame polie de la lévre gauche.

Le sommet est conique, fort élevé, terminé par une pointe très fine, & une fois plus court que l'ouverture : il a un peu plus de largeur que de longueur. Le périoste, qui recouvre l'extérieur de cette coquille, est fort mince & peu sensible. Il semble même qu'il ait été altéré par la frange & la croute verdâtre dont elle est ordinairement enveloppée. La couleur n'est pas la même dans les jeunes & dans les vieilles. Celles-ci sont cendrées au-dehors, blanches en dedans, & fauves tout autour de l'ouverture. Les jeunes ont le bord interne de la lévre gauche, & leur surface extérieure d'un brun cendré, & les bossettes blanchâtres.

On observe encore quelques variétés dans les unes & les autres. Les jeunes sont plus courtes, proportionnellement à leur largeur, & elles ont deux rangs de bossettes à la premiere spire, au lieu que les vieilles n'en ont qu'un rang, du moins auprès de la lévre gauche.

La tête de l'animal, qui remplit cette coquille, est petite eu égard au reste du corps : elle est cylindrique, de longueur & de largeur presqu'égales. De son extrémité, qui paroît comme échancrée & creusée en arc, sortent deux cornes épaisses, de figure conique, & près de deux fois plus longues qu'elle. Ces cornes sont renflées considérablement depuis leur racine jusqu'au milieu, & coupées en-dessous par un sillon qui en parcourt la longueur. C'est sur ce renflement que les yeux sont placés au milieu de la longueur des cornes, & à leur côté extérieur. Ils sont noirs, fort petits & semblables à deux points, qui ne saillent point au-dehors. La bouche se fait reconnoître par un petit trou ovale, ouvert transversalement au-dessous de la tête vers le milieu de sa longueur. Il y a apparence qu'elle renferme une trompe ou une langue en forme de tuyau, comme il est ordinaire à la plupart des especes de ce genre ; mais l'auteur n'en parle point n'ayant pas été assez heureux pour la voir sortir.

Une membrane peu épaisse tapisse les parois intérieures de la coquille, sans s'étendre au-dehors, & sert de manteau à l'animal. Le manteau est ondé & comme légerément frisé ; il sort d'une longueur égale à la sixieme partie de la coquille par son échancrure supérieure, & se rejette sur la gauche.

Le pied est un gros muscle elliptique, obtus à ses extrémités, une fois plus long que large, & près de moitié plus court que la coquille. On remarque en-dessous deux sillons, dont l'un le traverse à son extrémité antérieure, pendant que l'autre parcourt sa longueur, en croisant le premier à angles droits. Le reste de sa surface est encore coupé d'un nombre infini de petits sillons longitudinaux. Lorsque l'animal marche, ce pied cache la tête en-dessous & une partie des cornes.

Un opercule mince & cartilagineux est attaché entre le manteau & le pied de l'animal, un peu au-dessous du milieu de sa longueur. Il a la forme d'une demi-

lune. Sa longueur eſt double de ſa largeur, & une fois moindre que celle de l'ouverture de la coquille. Il la bouche cependant très exactement, en rentrant avec l'animal, juſqu'au milieu de la premiere ſpire, qui ſe trouve beaucoup rétrécie dans cet endroit. Sa ſurface eſt liſſe, d'un brun noir, & marquée de cinq ſillons légerement creuſés en arc, dont les cornes ſont tournées en haut.

Les deux ſexes ſont fort bien diſtingués dans ces animaux. Il y a des mâles & des femelles. Les premiers ſe peuvent reconnoître à la forme de leur coquille, qui eſt moins renflée & qui porte un plus petit nombre de boſſettes : au reſte, ils laiſſent ſortir de temps en temps, vers la droite, une verge ſemblable à une languette triangulaire & applatie, qui ſeule ſuffit pour les caractériſer. Tout le corps de l'animal eſt cendré-noir en-deſſus, & blanc-pâle en-deſſous.

Ce coquillage eſt fort commun ſur les rochers de l'île de Gorée. Les Négres des environs l'appellent ſakem, en appuyant un peu ſur la derniere ſyllabe, comme s'ils diſoient *ſakeum*. Ils le mangent cuit ſur les charbons. Sa chair eſt blanche & aſſez tendre.

Bonanni, recr. pag. 163. claſſ. 3. n. 346. *Turbo mucronibus aſper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt ; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus.*

Kirker, pag. 472, n. 345. *Turbo mucronibus aſper, qui binos*, &c. ut ſuprà.

Langius, Meth. pag. 24. *Cochlea canaliculata, recta, craſſior, vulgaris, mucronata, ſtriata ac fimbriata canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto, mucrone tuberoſo.*

SALAR. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé, qui eſt la derniere eſpece de ſon genre du rouleau, en latin *ſtrombus*. Il eſt auſſi rare, dit l'auteur, que le loman, & ſe rencontre avec lui aux îles de la Magdelaine. Le pied de l'animal eſt auſſi long, & preſqu'auſſi large que ſa coquille. Son opercule eſt

beaucoup plus petit que dans toutes les autres especes. Il n'a que la huitieme partie de la longueur de l'ouverture de la coquille. Du reste il ressemble assez à celui du chotin. Sa coquille a un peu plus de deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Elle est assez mince, à peu près cylindrique, obtuse à son extrémité supérieure, & pointue par le bas.

On n'y compte que huit spires, dont celles qui forment le sommet sont un peu renflées ou relevées d'une petite côte au-dessus de leur milieu. Le sommet ressemble à celui du jamar; mais la partie inférieure de la premiere spire, l'endroit où elle se replie en-dessous, est relevé de sept à huit tubercules, qui deviennent insensibles dans les autres spires. L'ouverture est plus évasée que dans les autres especes: sa longueur surpasse à peine trois fois sa plus grande largeur.

La surface extérieure de cette coquille est lisse & polie. Le fond de sa couleur est blanc, ou blanc sale, ou agathe; marbré de brun, & taché de petits points bruns plus foncés, rangés sur plusieurs lignes qui en font le tour. La disposition de ces marbrures lui a fait donner par quelques-uns le nom de géographie, que d'autres ont changé en celui de taffetas.

BONANNI, recr. pag. 157. class. 3. num. 319. *Cochlea geographicam tabulam repræsentans: in ejus enim testâ albâ, ita disponuntur maculæ, & lineolæ furvæ, ut Provinciæ & Regiones in tabulâ geographicâ indicantur.*

LISTER, Hist. Conchyl. tab. 747. fig. 41. *Rhombus maximus, ex rufo vermiculatus, claviculâ muricatâ; ex insulâ Mauritii.*

RUMPHIUS, Mus. pag. 103. art. 6. tab. 31. fig. G. *Voluta nubeculæ.*

KIRKER, Mus. pag. 470. n. 319. *Cochlea geographicam tabulam repræsentans, &c. ut suprà; BONANNI.*

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. 244. tab. 98. fig. 8. *Cylindrus Moluccensis, lævis, ex rufo alboque marmoratus.*

LANGIUS, Meth. pag. 16. *Cochlea cylindroïdea,*

umbonata, lævis, nitens, ore olongato angustiore.

M. d'*Argenville*, pag. 283. pl. 16. fig. A. *Rhombus, textile sericum.* Un rouleau appellé le brocard de soie, qu'il imite par sa bigarure brune sur un fond blanc.

Gualtieri, tab. 26. litt. E. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, integra, mucronata, basi muricata, ex fusco maculata & vermiculata.*

Klein, Tent. pag. 76. spec. 3. *Nubecula; tabula geographica; super testâ albâ, maculas & lineolas furvas, velut regiones in tabulis geographicis habet dispositas; Bonanni.*

Ejusdem., ibid. spec. 4. *Nubecula quæ Rhombus maximus ex rufo vermiculatus: claviculâ muricatâ; Listeri.*

SANDALE. *Lepas concamerata, formâ oblongâ, testâ tenui vel papyraceâ; tota candida; sandalium appellata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des lépas chambrés à cause de sa forme. Elle est toute blanche d'une figure oblongue, fermée par une cloison, qui occupe au moins le tiers de la coquille. Ce petit lépas singulier est mince, léger, & approche beaucoup des especes que M. Adanson appelle le garnot & le jenac. *Voyez* ces mots.

SAPINETTE. Nom que l'on donne en France dans plusieurs ports de France, dit M. d'Argenville, à des coquillages multivalves du genre des conques anatiferes. *Voyez* Conques anatiferes.

SARI. M. Adanson nomme ainsi un coquillage operculé du genre du sabot. Sa coquille n'a gueres plus de deux lignes de longueur. Ses six spires sont peu renflées & environnées de plusieurs petits sillons. On en compte douze dans la premiere, cinq à six dans la seconde, & quatre dans la troisieme. Son sommet est aussi long que large, & un peu plus long que l'ouverture. Son ouverture & ses lévres sont parfaitement semblables à celles de l'osilin. Elle n'a pas non plus d'ombilic, du moins il n'y est pas marqué d'une ma-

niere bien ſenſible. Le fond de ſa couleur eſt cendré noir, ou gris, ou brun, ou verd, ou rouge, pointillé, ou marbré de blanc.

L'animal a les cornes auſſi longues que ſa coquille, auſſi bien que ſon pied, qui a près de deux fois plus de longueur que de largeur.

Ce coquillage ſe trouve communément ſur les rochers de la pointe auſtrale de l'île de Gorée.

SATAL. Nom que M. Adanſon a donné à une coquille bivalve du genre de l'huître. Elle eſt la plus épaiſſe & la plus péſante de toutes celles qu'il a obſervées à la côte du Sénégal. Elle eſt aſſez exactement ronde, & ſemblable à une boule de quatre pouces & demi de diamètre. Sa ſurface eſt raboteuſe, mais ſans pointes, & toute piquée d'une infinité de petits trous, qui ne pénétrent pas juſqu'à la ſurface interne, qui eſt liſſe & polie. Cette coquille differe de celle du guron en ce qu'elle a plus d'épaiſſeur, & que le battant ſupérieur eſt auſſi creux que l'inférieur. Le fond de ſa couleur au-dehors eſt un rouge de ſang, qui la pénétre à plus de deux lignes d'épaiſſeur; au-dedans elle eſt blanche & bordée de la même couleur.

De toutes les huîtres que M. Adanſon a décrites, il n'y a que le gaſar qui ſoit mangeable, celle qui naît ſur les arbres. Il ſemble que les pierres ſur leſquelles croiſſent les autres, dans les courans ou dans les lieux de la mer éloignés du limon, leur ôtent la bonne qualité que les autres lui doivent: elles ſont dures, coriaces, & même déſagréables au goût, & l'on n'en fait pour cette raiſon aucun uſage.

Le ſatal ſe voit fort rarement dans les rochers de l'île principale de la Magdelaine.

SCALATA ou COQUILLE FAITE EN ESCALIER. *Strombus totus albus, octo ſpiris rotundis ſeparatim contortis, abſque columellâ, ſed innumeris coſtis vel annulis gradatim catenatis, compoſitus; aperturâ ferè rotundâ vel ovatâ, ſimbriatâ.* La *ſcalata* eſt un nom Italien que les Conchyliologiſtes donnent à

une coquille univalve du genre des vis, & qui signifie un escalier avec lequel elle a beaucoup de ressemblance par sa figure. Elle est totalement blanche, composée de huit spires arrondies, contournées réguliérement, séparées à jour principalement dans les premieres, lesquelles s'élevent en diminuant par gradation les unes au dessus des autres en forme de vis conique. Toutes ces spires, détachées pour la plupart, ne tournent point sur un axe ou sur une columelle; mais elles sont réunies par une chaîne réguliere de petites côtes longitudinales, saillantes, qui forment autant de petits anneaux, qui se communiquent dans toutes les circonvolutions jusqu'au sommet. L'ouverture est à peu près ronde ou ovale, saillante en-dehors en maniere d'entonnoir. Cette coquille singuliere est recherchée, surtout quand elle passe plus d'un pouce de longueur & acquiert un prix à proportion de son volume & de sa forme renflée. La *scalata* se trouve dans les mers des grandes Indes : on la pêche en Asie dans l'île de Batavia, où elle sert, dit-on, de parures aux femmes qui s'en servent comme de pendants d'oreilles.

On donne le nom de fausse *scalata* à toutes les especes allongées ou de forme effilée, & dont les spires ne sont point à jour. *Voyez* FAUSSE *SCALATA*.

RUMPHIUS, tab. 49. litt. A. *Buccinum scalare verum*, le buccin, dit le véritable escalier; Holl. Opretgte Wentel-traps of Wendel-trap; le véritable escalier.

GUALTIERI, tab. 10. litt. ZZ. *Tubulus marinus regulariter intortus, bucciniformis; ita tubulus hic est incurvatus, & intortus, ut ipsis suis spiris buccini corpus externè totaliter, & elegantissimè referat; sed nunquam spiræ ita internè connectuntur, ut communem in circumvolutionibus habeant axem, secundùm testarum tubinatarum essentialem structuram; connectuntur autem istæ circumvolutiones annulis quibusdam externè eminentibus elegantissimè in unâ quâque spirâ dispositis : candidissimus est, ac rarissimus.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 11. *lett. V.* On nomme

cette vis la *scalata*. Sept spirales coupent toute sa figure pyramidale, qui approche de celle d'un minaret : la derniere revient en cornet, vers sa bouche ovale, dont elle forme le bourrelet. Ces spirales sont coupées par des côtes minces, saillantes & très blanches, sur un fond plus sale : elles sont séparées les unes des autres d'une maniere sensible, surtout celles d'en bas, dont les dernieres côtes se réunissent en un point vers le bord de sa bouche. Ce sont des anneaux ou des cordelettes détachées, qui ont toujours une liaison avec le fond de la coquille. Ce qui fait la rareté de cette coquille, est que les Indiens la conservent parmi leurs bijoux les plus précieux, & qu'ils la pendent à leur col. Il faut que la *scalata* ait plus d'un pouce de haut pour être réputée belle : il n'y a rien de si commun que les petites qui se trouvent dans le golfe Adriatique.

SCARAGOL ou CAGAROL. Nom que l'on donne, suivant Rondelet, en Languedoc, en Provence & en Espagne, à un limaçon à tubercules que l'auteur appelle *cochlea cælata*. *Voyez* le mot CAGAROL.

SCANDEBEC. *Ostreum sylvestre*. On nomme, ainsi dit Rondelet, une espece d'huître, qui est si âcre & si piquante au goût qu'elle échauffe singulierement les lévres jusqu'à les déchirer aux personnes délicates. C'est pourquoi on lui a donné le nom de scandebec, qui signifie la même chose que brule-bec. La coquille, qui est transparente, tire dans certains endroits sur la couleur fauve, & dans d'autres sur la pourpre ; elle est crêpée en-dehors, luisante & blanchâtre en-dedans. Sa chair est courte, salée, un peu amere & désagréable au goût. C'est pourquoi cette huître n'est point recherchée par le peuple. Rondelet pense que c'est l'espece qui s'engendre dans les endroits pierreux, selon Pline, privés d'eau douce, comme aux environs de Gryne & de Myrine, ou que c'est plutôt l'huître appellée en grec Ἄγχις. Il y a certaines huîtres des forêts, qui sont nourrissantes, ajoute Rondelet; mais qui répugnent au goût & à l'odorat. Les femmes peuvent faire usage de

leurs écailles pour les tâches du visage, ainsi que du talc, & dont le mélange forme une poudre dessiccative très utile. *Ostrea reperiuntur in nostro mari quæ à vulgo scandebec vocantur, propterea quod sapore sunt acri, ob id delicatorum labra nimium calefaciunt & ulcerant: nam scandebec idem quòd rostrum urens. Testâ constant pellucidâ partibus quibusdam flavescente, aliis purpurascente, foris crinita & crispa, intùs splendida, lævissima, candidissima. Caro parva, salsa, subamara atque insuavis. Quare etiam à plebe negligitur. Hanc ostreorum speciem esse puto similem, ait Rondeletius, iis quæ tradit Plinius, gigni in petrosis, carentibusque aquarum dulcium adventu, sicut circa Grynum & Myrinam, vel potiùs ostrea esse ἄγρια quæ vocat Athenæus. Sunt quædam ostrea quæ sylvestria nominant, multi alimenti, sed virus olentia, & ori ingrata. Testa sylvestrium ostreorum in fucis mulierum, lapidis specularis vice usurpari potest, & exsiccantibus pulveribus utiliter admisceri.* L'huître appellée scandebec est représentée parmi les especes de M. d'Argenville : *pl.* 10. *lett. H*. Elle est appellée *ostreum sylvestre*, parce qu'elle s'attache à des morceaux de bois ; ses étages repliés en font tout le mérite ; sa couleur, qui est très commune, tire sur le verd.

SCARABÉE ou ANOMIE DE MAHON AILÉE ET STRIÉE. *Voyez* ANOMIE, &c.

SCIE ou CAME SCIE. *Chama cordiformis, truncata parvis striis in longum ductis undique striata ; in ambitu denticulata vel sicut serrata ; colore carneo vel subpurpureo depicta vel radiata.* Nom donné à une coquille bivalve du genre des cames tronquées ou cames-cœurs, qui est une variété de l'espece appellée came coupée en bec de flute. Sa surface extérieure, qui est d'une couleur de chair ou quelquefois un peu pourprée, est à stries longitudinales très fines & bien prononcées. La partie latérale tronquée forme un cœur oblong, chargé de stries longitudinales encore plus fines, onduleuses, imitant une espece de chevelure flot-

tante. Toutes ces ſtries ſe terminent dans le pourtour intérieur des battans par autant de petites denticules aſſez reſſemblantes à celles d'une ſcie. La ſurface intérieure de cette came eſt blanchâtre nuée de couleur de roſe, excepté vers les côtés qui ſont violets. La charniere eſt petite avec une ſeule dent dans l'une des valves & de deux dans l'autre, leſquelles ſe logent dans leurs cavités correſpondantes. Le ligament eſt petit & ſitué extérieurement entre les ſommets du côté tronqué ou fait en cœur.

Lorſque cette came - coupée eſt parvenue à un certain période de groſſeur, les ſtries longitudinales ſont moins articulées, ainſi que ſa couleur, qui devient moins foncée ; mais conſervant encore quelques traits pourprés ou violets.

SCORPION. Nom donné à une coquille univalve du genre des rochers ou murex aîlé à pattes, qui eſt une variété des eſpeces appellées araignées. Les Conchyliologiſtes diſtinguent trois ſortes de ſcorpions *murex* ; ſçavoir, celui à ſept pattes noueuſes, le ſcorpion femelle, & le ſcorpion orangé. *Voyez* ces mots.

SCORPION HEPTADACTYLE, ou A SEPT PATTES NOUEUSES. *Murex alatus heptadactylus, craſſis ſtriis tuberoſis, labro ſeptem longis digitis nodoſis, & retortis armato, aperturâ & columellâ in fundo ex atro - purpuraſcente ſtriatâ inſignis.* Ce rocher aîlé, qui eſt le plus diſtingué parmi les araignées & les ſcorpions teſtacées, a le corps de la coquille peu renflé & étendu; mais garni de groſſes ſtries tuberculeuſes avec d'autres ſtries intermédiaires inférieures, d'une lévre épaiſſe, aîlée, fort allongée, & armée ſur ſes bords de ſept pattes fort longues, chargées de nœuds diſpoſés par articles, & recourbées la plupart à leurs extrémités ; ſçavoir, une patte, qui s'éleve au-deſſus du ſommet, deux autres inférieures, qui ont preſqu'autant de longueur, trois autres plus courtes en forme de crochet, & la ſeptieme qui émane de l'extrémité de la lévre & de la columelle, formant un

canal fermé en maniere de queue très longue, fort mince, & qui acheve de donner à cette coquille la figure d'un ſcorpion. La volute eſt composée de ſept ſpires concaves & de vive-arrête, & dont les dernieres ſont anéanties d'un côté dans la baſe de la patte ſupérieure. L'ouverture de ce *murex* eſt d'abord ſpacieuſe, enſuite étroite dans l'intérieure, de couleur aurore, bordée de deux côtés de denticules blanches tranſverſales en maniere de ſtries, ſur un fond pourpre noirâtre. Toute la ſurface extérieure de la coquille eſt nuée de couleur livide, tâchée de fauve-roux. Le ſcorpion mâle heptadactyle peut avoir juſqu'à cinq pouces de longueur, ſur deux pouces & quelques lignes de largeur. Il ſe trouve dans les mers des Indes Orientales.

RUMPHIUS, tab. 36. litt. K. *Cornuta nodoſa*, l'aîlée cornue noueuſe; Holl. Podagra of ſcopoein, la podagre ou le ſcorpion.

GUALTIERI, tab. 36. litt. C. *Aporrais ex uno tantùm latere inſigniter criſpata & ungulata, ungulis undoſis, retortis, recurvis, tuberoſa, labio externo, & interno inſigniter, & profundè ſtriato, candida.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 14 *lett. B.* Ce *murex* eſt le ſcorpion, dont le corps de couleur jaunâtre eſt tout ridé & chargé de tubercules; il ſort de ſa lévre cinq groſſes pattes, & deux autres plus recourbées, l'une de ſa tête ou de ſon ſommet, & l'autre de ſa queue. Rien n'eſt plus beau que ſes lévres rayées de blanc & de violet.

SCORPION FEMELLE HEXADACTYLE ou A SIX PATTES. *Murex alatus hexadactylus plurimis faſciis convexis tuberoſis, labro maximè alato ſex digitis latis & apertis armato; aperturâ ſpatioſa intùs ſtriatâ, colore aureo vel ex rubro carneo tinctâ, diſtinctus; ſcorpio fœmina dictus.* Cette eſpece, dont le corps de la coquille eſt plus grand & plus étendu que celui du ſcorpion mâle, porte d'ailleurs quatre larges faſcies, convexes, tuberculeuſes, principalement dans

la fascie supérieure, qui est plus élevée que les autres. La lévre aîlée, qui est large un peu rentrante, est garnie ou armée de six pattes courtes, larges & ouvertes; sçavoir, de trois latérales, d'une quatrieme droite & élevée au-dessus & vers le sommet; d'une cinquieme, qui s'écarte horizontalement dans un sens opposé; & la sixieme formée par le prolongement de la columelle d'une figure crochue, qui est le canal du *murex*. L'ouverture est plus spacieuse que celle du scorpion heptadactyle, d'une belle couleur aurore & garnie pareillement des deux côtés de stries blanches sur un fond pourpré. La volute élevée en pyramide est composée de huit spires de vive-arrête, & tuberculeuses dans les premieres. Toute la surface extérieure du scorpion femelle est marbrée & bariolée de couleur marron ou canelle sur un fond livide.

SCORPION ORANGÉ HEPTADACTYLE, ou LE FAUX SCORPION. *Murex alatus heptadactylus, striatus, & duabus fasciis tuberosis circumdatus, labio spisso septem digitis longis, angustis, & acutis armato; extùs ex colore fusco & castaneo in fundo livido variegatus, intùs colore aureo vel croceo lucidè nebulatus; speudo-scorpio appellatus.* Ce *murex* differe du vrai scorpion dans sa forme allongée, arrondie, proportionnée, avec deux fascies tuberculeuses dominantes sur des stries transversales inégales & médiocrement articulées. La lévre aîlée est épaisse, armée de sept pattes étroites, longues, aiguës, fermées, & recourbées en plus grande partie; sçavoir trois qui excédent l'élévation de la volute; trois courtes latérales, & la septieme, qui forme le canal de la coquille, laquelle est creuse & torse. L'ouverture est entierement unie, luisante & nuée d'une belle couleur, ou aurore, ou orangere, ou d'une belle couleur de chair vive. La volute est composée aussi de huit spires de vive-arrête, dont les dernieres, qui terminent la clavicule, sont cachées du côté de l'ouverture par la bavure du test, qui sert de base à la patte supérieure. Toute la surface

extérieure de cette jolie coquille eſt marbrée de brun & de couleur marron ſur un fond livide ou blanchâtre. Le faux ſcorpion ou le ſcorpion orangé peut avoir juſqu'à quatre pouces de longueur, ſur moitié moins de largeur, en y comprenant l'extenſion des pattes. Les différens ſcorpions viennent des grandes Indes.

SELLE POLONOISE, ou SELLE ANGLOISE, autrement SELLE DE CHEVAL ou GRANDE PELURE d'OIGNON. *Oſtreum depreſſum, ferè rotundum, pauliſper aliquandò auritum, & horizontaliter curvatum, minutiſſimis ſtriis ſtriatum; teſtâ tenui, lucidâ, ſemi-margaritiferâ, vel coloribus fuſcis obſcurè purpuraſcentibus ſplendens vel ex colore argenteo velato nebulatum; Ephippium appellatum.* Cette huître platte ou comprimée, plus ou moins ronde & cambrée, eſt appellée par quelques-uns en latin l'*Ephippium*, dont le terme eſt dérivé des mots grecs, *ἐπί* & *ἵππος* qui ſignifient ſur cheval, & que l'on a rendu en françois par ſelle de cheval. Cette bivalve ſinguliere porte deux petits oreillons dans les petites eſpeces, & montre ſur la ſurface des battans des ſtries longitudinales très fines. La coquille eſt mince, très fragile, luiſante, preſque tranſparente & d'une ſubſtance demi-nacrée, qui imite en-dedans & ſur ſes parties les plus lamelleuſes le brillant du talc. Sa couleur eſt brune, nuée de blanc & de couleur verdâtre dans certaines eſpeces, tandis que dans d'autres elle eſt d'une couleur de pourpre obſcure de diverſes nuances. On apperçoit dans l'intérieur de cette huître un petit eſpace rond, qui forme l'endroit de la réſidence de l'animal. Il doit être d'autant plus mince d'ailleurs que les battans ſe touchent de près l'un ſur l'autre. La ſelle polonoiſe peut avoir depuis trois pouces de diamètre juſqu'à plus de cinq. Elle ſe trouve dans les mers des grandes Indes, & a pour variété l'eſpece appellée la vître chinoiſe ou la tranſparente.

Rumphius, tab. 47. litt. B. *Oſtreum placentiforme ſeu Ephippium.* L'huître, qui imite un gâteau ou la

ſelle de cheval; Holl. Engelſche of poolſche-zadel, en zadel ſchulp, la ſelle angloiſe ou la polonoiſe, ou la ſelle coquille.

Gualtieri, tab. 104. litt. B. *Oſtreum ſtructurâ peculiari totaliter complanatum, tenuiſſimum, pellucidum, fragiliſſimum, minutiſſimè & ſubtiliſſimè ſtriatum, ex fuſco candidè ſplendens, & aliquibus maculis ſubalbidis identidem nebulatum, intùs pullo colore maculatum, & argenteo-fuſco velato nitore lucidè depictum.*

SELOT. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage operculé du genre de la nérite. Sa coquille a tout-à-fait la forme de celle appellée le lagar; mais elle n'a que neuf lignes de longueur : elle eſt beaucoup moins épaiſſe, & relevée de quinze groſſes cannelures qui tournent ſur la premiere ſpire. La lévre droite de l'ouverture n'a que dix dents; & la lévre gauche eſt liſſe ſur ſa ſurface, & bordée de trois groſſes dents, échancrées & comme partagées en deux à leur extrémité. Trois couleurs différentes, le rouge, le noir & le blanchâtre, ſont également répandues ſur toute ſa ſurface extérieure, où elles s'étendent par marbrures ondées.

Bonanni, recr. pag. 141. claſſ. 3. n. 217. *Nerita cujus veſtem formant frequentes & ſpiſſi funiculi flavidi ex colore purpureo adjecto magis viſibiles, & maculis atris notabiles.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 10. *litt.* Q. Nérite cannelée & jolie par ſa couleur mêlée de blanc, de couleur de roſe & de noir.

Klein, Tent. pag. 14. ſpec. 1. n. 3. A. *Platyſtoma ore ſimplici : ſulcatum, & punctatum; maculis atris, ſuper funiculis flavidis ex colore purpureo; Bonanni.*

SIGARET. Coquille univalve que M. Adanſon a rangé dans le genre de l'ormier, comme étant celui qui lui eſt le plus propre à cauſe de ſa reſſemblance, quoiqu'il differe de ce genre à bien des égards. La coquille

coquille du ſigaret, n'eſt ni nacrée ni percée, comme celle de l'ormier ; mais ſon ouverture eſt preſqu'auſſi évaſée, quoique moins allongée. Sa lévre gauche a un bord beaucoup plus large & moins épais, & l'on apperçoit quelquefois à ſon origine un petit ombilic. Elle eſt formée de quatre tours de ſpirale mieux marqués. Ces ſpires ſont entourées d'un grand nombre de cannelures très fines & fort ſerrées, que d'autres cannelures preſqu'inſenſibles coupent à angles droits. Sa couleur eſt quelquefois blanche, & quelquefois fauve, tant en-dehors qu'en-dedans. Lorſqu'elle eſt fauve, elle eſt traverſée par cinq ou ſix bandes moins foncées. La coquille du ſigaret ſe trouve dans les ſables de l'embouchure du Niger.

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 570. fig. 21. *Cochlea depreſſa, ore admodùm expanſo, leviter ſtriata.*

Rumphius, Muſ. pag. 123. tab. 40. fig. R. *Patella octava.*

Petiver. Gazoph. vol. 1. cat. 587. tab. 12. fig. 4. *Auris Bahamica non perforata.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 242. *pl.* 7. *fig.* C. Oreille de mer, qui n'a point de trous, & qui n'eſt point nacrée, avec une volute en-dedans détachée de ſon bord.

Le même auteur, *Auris marina foraminibus carens, ſpirâ internâ admodùm à circuitu diſtinctâ, & nullo modo intùs ſplendida.*

Gualtieri, tab. 69. litt. F. *Auris marina magis depreſſa, ore magis expanſo minutiſſimè ſtriata ; ſed nullis foraminibus diſtincta, candidiſſima.*

Klein, Tent. pag. 19. tab. 7. fig. 114. *Catinus lactis.*

Ejuſdem, pag. 21. ſpec. 1. *Cidaris ore admodùm expanſo ; depreſſa ; leviter ſtriata, Listeri.*

SIGER. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé, qui ſe voit ainſi que l'eſpece appellée le bigui dans les rochers de l'île de Gorée, dont il ne differe que parce que ſa coquille eſt plus épaiſſe, moins

arrondie à l'extrémité supérieure, & que sa longueur n'est pas tout-a-fait double de sa largeur. Ses spires sont (excepté la premiere) applaties, peu distinguées les unes des autres, & coupées par un grand nombre de sillons presqu'imperceptibles, qui tournent avec elles. Le sommet forme un cône raccourci, dont la longueur est égale à sa largeur, & de moitié plus courte que l'ouverture. L'ouverture est fort étroite, un peu courbée en arc dans son milieu, & quatre fois plus longue que large. La lévre droite est très épaisse & arrondie sur les bords. Elle est renflée considérablement vers son milieu, & ornée en-dedans de quinze dents à peu près égales & assez grandes. La lévre droite porte dans sa moitié supérieure sept à huit dents semblables, mais plus petites. Le périoste, qui la recouvre est fort mince & cendré. Au-dessous elle est quelquefois blanche, marbrée de jaune ou de brun : quelquefois elle est entiérement brune.

Cette coquille ne prend de l'épaisseur & des dents aux deux lévres de l'ouverture, que lorsqu'elle est parvenue à son dernier période d'accroissement ; de sorte qu'avant ce temps elle ressemble beaucoup à celle du bigui : on la distingue cependant par son ouverture, qui a encore alors deux fois plus de longueur que de largeur, & par ses spires qui sont toujours applaties & sillonnées.

L'animal differe de ceux des autres pourpres par la position de ses yeux, qui se trouvent placés beaucoup au-dessous du milieu de la longueur des cornes. Son opercule est infiniment petit : il n'a pas plus d'une ligne de longueur : il est extrêmement mince, transparent, fauve, elliptique, obtus à ses extrémités, de moitié plus long que large, & trois fois plus court, que l'ouverture de la coquille.

Lister, Hist. Conchyl. tab. 825. fig. 45. *Buccinum dentatum, parvum, rictu angusto, læve, exiguis puncturis fasciatum, depictum.*

Ejusdem, ibid. fig. 46. *Buccinum dentatum, parvum,*

rostratum, ampullaceum, læve, subcroceum, puncturis albis densè depictum.

Ejusdem, tab. 826. fig. 48. & 49. & tab. 827. fig. 49. C. *Buccinum dentatum, rufum, exiguis maculis albis depictum, rictu subpurpureo.*

Gualtieri, tab. 43. fig. C. *Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex albo & nigro variegatum.*

Ejusdem, ibid. fig. E. *Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, album, dentatum, puncturis rubris depictum.*

Ejusdem, ibid. fig. G. *Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, colore mustelino, carneo & albido variegatum.*

Ejusdem, fig. H. *Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, ex rubro & albido depictum, & punctatum.*

Klein, Tent. pag. 50. spec. 2. n. 2. *Lagena ore longo, angusto, rufa, exiguis maculis albis, rictu subpurpureo; Listeri.*

SILUS. Coquillage operculé que M. Adanson a rangé dans le genre qu'il nomme pourpres à canal évasé. La coquille du silus differe de celle nommée le blatin, en ce que sa longueur est de neuf lignes, qu'elle passe une fois & un quart sa largeur, & que ses spires sont couvertes de tubercules applatis, très serrés, & divisés en treillis par des sillons, qui sont au nombre de dix à quinze dans la premiere spire, de huit à dix dans la seconde, & de cinq dans la troisieme. Son sommet est un peu plus long que la premiere spire. La lévre droite de l'ouverture est médiocrement épaisse dans la plupart, tranchante sur les bords, & garnie au-dedans de dix à douze petites dents en filets. Elle est d'un brun sale, coupé par une petite bande blanc-sale, qui tourne sur le milieu des spires. On la trouve abondamment dans les rochers de l'île de Gorée.

Lister, Hist. Conchyl. tab. 925. fig. 18. *Buccinum.*

SIMBOS. C'eſt le nom que l'on donne, ſuivant Daper, à de petits coquillages en forme de cornes, qui ſervent de monnoie à Angola & au royaume de Congo.

SIMERI. Nom donné par M. Adanſon à une coquille univalve du genre du mantelet, en latin *peribolus*. Cette troiſieme eſpece ne differe du falier que par la forme & la couleur. Elle eſt plus étroite ſur une largeur pareille. Elle eſt auſſi plus épaiſſe, moins fragile, & ſans tranſparence. L'ouverture a cinq à ſix fois plus de longueur que de largeur. Sa lévre droite, ſans être bordée, a une épaiſſeur qui la rend obtuſe. Elle ſe fait remarquer par une légere courbure, qui ſemble la plier dans ſon milieu & la rentrer un peu dedans. Le fond de ſa couleur eſt ordinairement blanc, & quelquefois agathe, ou brun, traverſé par deux bandes fauves comme dans le falier. C'eſt de cette eſpece de coquille que les Négres ſe font des braſſelets, des colliers & d'autres ornemens ſemblables, en les enfilant dans leur longueur, comme les Européens enfilent des grains de verroteries. Elle ſe trouve abondamment ſur toutes les côtes du Sénégal qui ſont bordées de rochers.

LISTER, Hiſt. Conchyl. tab. 714. *Concha Veneris exigua, alba, verè cylindracea.*

SIRAT. Coquille operculé du genre des pourpres que M. Adanſon nomme pourpres à canal très long. La coquille du ſirat differe de toutes les eſpeces de pourpres juſqu'à celle-ci, par la longueur du canal, qui termine ſon extrémité ſupérieure. Elle a environ deux pouces & demi de longueur. Elle eſt compoſée de huit ſpires renflées, arrondies & relevées de neuf groſſes côtes rondes & preſque paralleles à ſa longueur, cependant un peu inclinées de droite à gauche. Trois de ces côtes ſont un peu plus groſſes que les autres qu'elles ſéparent en trois paires. Elles ſont comme formées par un repli, & armées chacune d'un nombre d'épines égal à celui des ſpires, de ſorte qu'il ne s'en trouve qu'un rang ſur chaque ſpire. Les épines de la

premiere ſont beaucoup plus grandes que les autres, longues d'environ cinq lignes, & placées vers ſa partie inférieure; dans les autres ſpires elles ſe trouvent à peu près vers le milieu de leur longueur. Elles ſont toutes un peu courbées en bas, & coupées d'un profond ſillon dans toute leur longueur ſur le côté convexe. Outre ces côtes longitudinales, la ſurface de la coquille eſt encore ornée d'un grand nombre de petits filets, qui tournent avec les ſpires. Le ſommet eſt auſſi long que large, & preſqu'une fois plus court que l'ouverture avec ſon canal. Celle-ci reſſemble à celle du lipin à cela près qu'elle eſt moins aiguë dans le bas; mais ſon canal ſupérieur la ſurpaſſe d'une quatrieme partie en longueur. Ce canal eſt conique, applati de devant en arriere, où il ſe recourbe légerement, & une fois plus long qu'il n'eſt large à ſon origine. Il porte quelquefois trois ou quatre épines ſemblables à celles des ſpires, mais plus petites. Sa fente eſt fort étroite : elle égale à peine la ſixieme partie de ſon contour; & ſes bords ſont tranchans.

La lévre droite eſt tranchante & légerement ondée ſur les bords, relevée en-dedans d'environ quinze filets fort courts, & bordée au-dehors d'une des neuf côtes longitudinales, qui outre la groſſe épine a encore une petite crête dans ſa partie ſupérieure. La lévre gauche eſt arrondie, recouverte en bas d'une petite lame mince, luiſante & accompagnée ſur les côtés du canal, d'un bourrelet droit, demi-cylindrique & aſſez conſidérable.

Cette coquille eſt blanche ou fauve, avec quelques bandes brunes. Elle eſt ſujette à quelques variétés par rapport au nombre & à la forme des piquans. Le bourrelet même de la lévre droite, dont l'intérieur eſt plein dans les vieilles, ſe trouve vuide & creux dans les jeunes. Celles-ci ont ordinairement moins de piquans, parce qu'elles ont moins de ſpires; & le canal de l'ouverture eſt un peu moins long, par comparaiſon, avec le ſommet.

L'animal differe peu des autres pourpres. Son man-

teau est seulement orné d'un petit filet sur la droite, & son tuyau plus allongé ; il égale la moitié de la longueur de la coquille, & sort peu hors de son canal. Son opercule est presque rond.

M. Adanson a rencontré rarement cette espece aux îles de la Magdelaine, mais abondamment à l'île Ténérif des Canaries.

Petiver, Gazoph, vol. 2. cat. 248. *Murex luzonis, plicis elatis, nigris, rugosis.*

SOLAT. M. Adanson appelle ainsi un coquillage operculé du genre des pourpres à canal médiocre non échancré. Sa coquille ressemble à celle de la premiere espece nommée le vojet, tant par sa figure que par son épaisseur. Elle est longue d'un pouce & moins large de deux tiers. Ses sept spires sont applaties, bien distinguées & étagées, parce qu'elles se replient presqu'en angle droit un peu au-dessous de leur milieu. Leur surface est relevée de plusieurs côtes longitudinales, assez écartées, & traversées par plusieurs filets presqu'insensibles, qui laissent un petit tubercule conique à l'endroit où elles les touchent. Ces tubercules sont disposés sur six à sept rangs transversaux dans la premiere spire, sur deux ou trois dans la seconde, & sur un seul dans les autres ; de maniere que ceux du rang inférieur, qui se trouve sur l'angle saillant formé par le pli des spires, sont beaucoup plus grands que les autres, & paroissent autant de petites épines.

Son ouverture représente une demi-lune, mais elle est tronquée par le bas & sans canal. La lévre droite est aiguë, tranchante, sans bourrelet, lisse au-dedans, & marquée sur ses bords d'un nombre de petites crènelures pareil à celui des rangs de pointes, qui sont sur la premiere spire. Elle s'évase de maniere qu'elle semble sortir un peu en-dehors. La lévre gauche est lisse, arrondie, recouverte d'une lame mince & luisante, & relevée d'un bourrelet ridé, qui, prenant origine au milieu de sa longueur, va tournant en demi-cercle, se terminer au canal supérieur de l'ou-

verture, & forme, à moitié chemin, un ombilic ovale & peu profond. Le fond de sa couleur est gris, ou blanc, ou agathe, coupé par une bande fauve, & marqué de quelques tâches brunes, jettées çà & là sur l'angle saillant des spires. Elle est brune au-dedans. On la trouve communément autour des rochers du cap Bernard.

SOLE ou EVENTAIL. *Pecten ex utroque latere æqualiter auritus, in ambitu rotundus, valvâ inferiore albidâ & superiore variis coloribus rubescentibus depictâ, insignis; sola vel umbella dictus.* Coquille bivalve du genre des peignes à oreillons égaux, dont le caractere spécifique est d'avoir une forme arrondie dans sa circonférence, d'être comprimée ou peu convexe; d'avoir une surface extérieure, le plus souvent unie & luisante, rougeâtre en-dessus, & blanche en-dessous, ce qui la fait appeller la sole, & d'être striée en-dedans de stries peu serrées, qui se distribuent en forme de rayons jusque dans le pourtour des battans. Les Conchyliologistes en distinguent plusieurs especes; sçavoir, la sole à coquille mince, la grande sole, la sole en bénitier, la petite sole avec un seul oreillon, & la grande sole de l'Amérique. *Voyez* ces mots.

SOLE A COQUILLE MINCE. *Pecten æqualiter auritus, in ambitu rotundus, ferè complanatus, forinsecùs lævis; & intrinsecùs striis admodùm raris radiatus; testâ tenui, fragili, lucidâ; superiùs lineis subnigris in longum ductis in fundo ex colore fusco roseo, sicut intensè depictus, & subtùs toto colore albo distinctus.* Ce peigne est composé de deux valves minces, fragiles, unies & polies en-dehors, dont la supérieure est de couleur de rose-séche ou mêlée légerement de brun, tandis que la valve inférieure est toute blanche. La surface intérieure au contraire montre dans chaque battant, depuis vingt jusqu'à vingt-quatre stries, qui partent du dessous de la charniere, peu serrées, également élevées & distantes les unes des autres, lesquelles se terminent en pointes, & en maniere de

rayons vers la circonférence des valves. Toutes ces ſtries forment autant de lignes brunes ou noirâtres, qui ſuivent la même direction ſur la valve ſupérieure. Cette valve eſt liſerée de couleur pourprée en-dedans; mais tout le reſte de cette ſurface eſt d'un blanc luiſant, & tirant un peu ſur la nacre. La charniere eſt compoſée de deux petites rainures ſupérieures, & deux légeres apophyſes inférieures, réciproques dans les deux battans, leſquelles s'engrènent dans les cavités correſpondantes. Le ligament, qui eſt noirâtre & triangulaire, remplit le milieu des ſommets des valves. Cette bivalve des mers des Indes a depuis deux juſqu'à trois pouces de diamètre & plus.

Rumphius, tab. 45. litt. A. B. *Amuſium;* Holl. Vliegen de ſchulp Kompas-ſchulp of maan doublet; la coquille volante, ou la bouſſole, ou la lune coquille.

Gualtieri, tab. 73. litt. B. *Pecten tenuis, admodùm complanatus, ſivè compreſſus, fragilis, pellucidus; ſtriatus ſtriis in dorſo veluti lineis à cardine ad circumferentiam diffuſis, internè verò ſtriis rarioribus æquidiſtantibus, in plano æquali, æqualiter eminentibus. Pars externa zizyphino colore rubeſcit; interna verò eſt candida, aliquandò utraque pars lactea.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 24. *lett. G.* Un peigne extrêmement mince, dont les rayures ſont tranſverſales: il eſt brun par deſſus & gris blanc par-deſſous, ce qui le fait nommer la ſole; d'autres l'appellent l'éventail à cauſe de ſa forme: deux petites oreilles fort égales, brunes par-deſſus & blanches en-deſſous, accompagnent ſon ſommet.

SOLE dite GRANDE SOLE DE LA RARE ESPECE DES INDES. *Pecten æqualiter auritus, circulis ex fuſco rubeſcentibus in fundo ex rubro ſanguineo valvæ ſuperioris exornatus; ſtriis raris intùs ſtriatus; albidus, flavus in ambitu interiore; ſola teſtacea Indica majori ſpecie appellatus.* Cette eſpece peut avoir juſqu'à près de quatre pouces & demi de diamètre: elle eſt applatie, avec deux oreillons aſſez petits en

comparaiſon de l'étendue de ſes valves. La valve ſupérieure eſt ornée ſur toute ſa ſurface de différens cercles rouge - brun de diverſes nuances ſur un fond rouge ſanguin. La valve inférieure eſt blanche, ainſi que tout le dedans de la coquille, qui eſt liſeré dans la circonférence de ſes battans de couleur citron. On peut y compter juſqu'à quarante ſtries dans chaque valve, leſquelles ne ſont point ſenſibles dans leur concavité. Ce peigne provient des mers des Indes Orientales.

SOLE dite GRANDE SOLE DE L'AMÉRIQUE. *Sola maximâ ſpecie, convexa, ſtriis in longum ductis in utrâque valvâ forinſecùs ſtriata in ſuperiore colore rubeſcente & viridi variegata; lævis intrinſecùs, ex albido vireſcente nebulata; teſtâ ſemi-margaritiferâ obſcurè nitens; Americana.* Cette bivalve, connue depuis peu par les Conchyliologiſtes, peut avoir au moins cinq pouces de diamètre : ſes oreillons ſont à peu près égaux fort larges, & ſes valves ſont beaucoup plus convexes que celles des autres ſoles ou beaucoup moins comprimées. La ſurface extérieure de celle de deſſus eſt à ſtries longitudinales anéanties dans un limon durci, qui cache ſouvent ſa couleur nuée & marbrée de rouge, gris de lin & de verd, & que l'on ne découvre aiſément que vers la circonférence; parce qu'en ſupprimant ce limon on atteint preſque toujours à une nacre blanche, qui reſſemble à un ſpath poli. La ſurface extérieure de la valve inférieure, qui eſt blanchâtre, montre toutes ſes ſtries, qui ſont fines, ſerrées & également longitudinales. L'intérieur des battans eſt uni d'un blanc ſali, nué de verd & d'une demi-nacre ſinguliere, qui joue le talc ou le ſpath poli, mais d'une maniere moins vive qu'au dehors. On trouve cette coquille dans les mers de l'Amérique.

SOLE EN BÉNITIER. *Sola in valvâ ſuperiore complanatâ, pulchro colore amarantino nebulata; & in valvâ inferiore maximè concavâ extùs colore caſtaneo*

radiata ; intùs in utraque parte regulariter ſtriata. Ce peigne eſt remarquable par le battant ſupérieur applati, d'une belle couleur amaranthe, plus ou moins nuée de brun dans ſon pourtour, tandis que le battant inférieur eſt concave, & preſque auſſi profond que celui du peigne nommé le bénitier; ſa couleur extérieure eſt rayonnée de couleur marron ou nuée de brun. Toute la ſurface intérieure de la ſole en bénitier eſt d'un blanc chatognant, ornée de ſtries longitudinales régulieres, arrangées par paire ou deux par deux parallelement, & qui vont ſe terminer en pointes en obſervant des diſtances égales vers la circonférence de la coquille. On remarque, ſur la valve ſupérieure, des taches plus foncées en couleur que le fond amaranthe, ou des filets longitudinaux noirâtres comme dans la ſole mince. Les valves de la ſole en bénitier ſont preſqu'auſſi fragiles & auſſi légeres. Cette coquille bivalve du genre des peignes à oreillons égaux vient de l'Amérique. Elle peut avoir depuis deux juſqu'à trois pouces de diamètre.

SOLE PETONCLE ou PETITE SOLE. *Sola pectunculiformis, ſeu pecten ſemi-auritus, ſtriis in longum ductis & aſperis in valvâ inferiore ; contra in ſuperiore minutiſſimis ſtriis tranſverſis ſtriatus ; ginglymo ſpondili ad inſtar inſignis : toto colore albo & partim roſeo depictus.* Cette bivalve, qui ne porte que quinze ou ſeize lignes de diamètre, eſt à ſtries circulaires preſqu'imperceptibles deſſus la valve ſupérieure, avec un ſeul rayon à droite ſinueux & échancré vers le bas, de maniere à occaſionner une ouverture latérale. Cette valve ſupérieure eſt blanche ainſi que toute la coquille, excepté vers les côtés où elle eſt couleur de roſe. La ſurface extérieure de la valve inférieure eſt au contraire à ſtries fines longitudinales âpres au toucher ou épineuſes. Le ſommet des valves ſe ſingulariſe par une eſpece de talon large preſque à la maniere des ſpondiles ou des huîtres à talon; avec un ligament étroit logé dans une apophyſe ouverte & réciproque dans les deux

battans, & interrompu par un cartilage tranſverſal, dont l'enſemble forme une charniere unique, & qui n'eſt propre qu'à cette eſpece de bivalve. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, avec quelques tâches rares gris-de-lin ſur un fond blanc. La figure de la petite ſole pétoncle eſt platte, cambrée & irréguliere.

SOLEIL. Nom que Rumphius donne à une coquille univalve du genre des limaçons à bouche comprimée ou des ſabots, que l'on nomme auſſi l'éperon. *Voyez* ÉPERON.

SOLEIL LEVANT. *Tellina, teſtâ tenui vel papyraceâ, ex utrâque extremitate patente, fragili, pellucidâ; colore violaceo, ex albido radiata, ſol oriens appellata.* Coquille univalve du genre des tellines-béantes ou entr'ouvertes aux deux extrémités, compoſée de deux valves minces ou papyracées, fragiles, luiſantes & tranſparentes, d'une belle couleur violette, interrompue par quatre rayons blancs, qui donnent nne idée de ceux du ſoleil levant, articulées en-dedans comme en-dehors. La ſurface intérieure montre une charniere formée par une côte longitudinale réciproque dans les deux battans, terminée par deux petites dents dans l'un, & par deux cavités correſpondantes dans l'autre. Le ligament, qui a trois ou quatre lignes de longueur, eſt ſitué vers les ſommets des valves au tiers de la coquille. Elle ſe trouve dans les mers des Indes, & porte juſqu'à trois pouces de largeur ſur deux tiers de moins d'élévation.

Rumphius, tab. 45. litt. E. *Tellina violacea*, la telline violette; Holl. Purpure ſonne ſtraal, grootte tour de bra; le rayon du ſoleil pourpré.

Gualtieri, tab. 91. litt. B. *Cochlea ſoleni-formis, leviter rugoſa, teſtâ fragili, pellucidâ, coſtâ unicâ ex internâ parte firmatâ, ex candido, & violaceo radiata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 22. *lett.* P. Une telline très longue, dont les deux extrémités ſont arrondies régulierement: ſa couleur toute violette eſt barrée de quatre faſcies blanches.

SOLEN. Nom latin que les Naturalistes mettent en usage, au lieu de sa signification françoise, pour signifier un coquillage bivalve que l'on nomme en France manche de couteau ou coutelier. Les termes, *solen*, *aulos*, *donax*, *onyx*, *dactylus*, sont usités par les anciens d'une maniere synonyme, suivant Pline, Rondelet & Aldrovandus, pour exprimer un tuyau, un canal, une coquille faite comme un doigt, & l'ongle humain. *Solen* ou Σωλην *à canalis sive tubi similitudine dicitur*, dit Rondelet. *Voyez* MANCHE DE COUTEAU.

Rumphius donne le nom de *solen* à plusieurs tuyaux & vermisseaux de mer; sçavoir *solen arenarius*, le *solen* du sable; *solen lignorum*, celui des bois; *solen anguinus* & le *solen* serpent. *Voyez* ces mots.

M. Adanson appelle *solen* un genre de coquillage bivalve, qui comprend les especes nommées le tagal, le golar & le molan. *Voyez* ces noms.

SOLEN DU SABLE. *Tubulus marinus cylindraceus rectus & nodosus*, *solen arenarius dictus*. C'est un grand tuyau de mer cylindrique, droit, plus ou moins ridé, composé de plusieurs pieces entées l'une sur l'autre, formant un ou plusieurs tubes articulés par des nœuds, dont une extrémité commence par un gros bout pour s'effiler par degrés, comme un cierge, jusqu'à l'extrémité opposée qui est ouverte. Ce tuyau singulier est assez épais.

Rumphius, tab. 41. litt. D. & E. *solen arenarius*, le solen du sable; Holl. Koe-darm, osse-darm, zandgyp; Tritons. Hoorn en zee trompet; le boyau de vache ou le boyau de taureau, la pipe du sable, la conque de Triton, ou la trompette de mer.

Le même Conchyliologiste Hollandois, *tab.* 41. *litt. F.* appelle le *solen* des bois, *solen lignorum*, un tuyau de mer plié ou recourbé comme un siphon; Holl. Boor worm, le ver tariere; c'est l'espece que M. Adanson nomme le taret. *Voyez* TARET.

SOLEN DE SERPENT. *Tubulus marinus con-*

tortus, *ſtriatus*, *ſpinoſus*, *ſolen anguinus dictus*. C'eſt un tuyau de mer, ou une eſpece de vermiſſeau ſtrié, épineux contourné en quatre ou cinq ſpires, on l'appelle le villebrequin, lorſqu'il eſt formé ou qu'il tourne en vis aiguë. *Voyez* VILEBREQUIN.

SOMMET. *Apex*, *vertex*, *cacumen*. Terme de Conchyliologie, qui exprime l'extrémité de la clavicule dans les coquilles univalves, ou la terminaiſon de la volute. Il forme dans les bivalves la partie ſupérieure des battans vers laquelle ſe trouvent la charniere & le ligament.

Le ſommet des univalves montre des variétés ſingulieres; tantôt il forme un bouton voluté ou non voluté, comme dans les eſpeces appellées couronnes d'Ethiopie, gondoles mamillaires, prépuces; tantôt ce ſommet ne conſiſte que dans un petit trou en forme d'ombilic, comme on le voit dans les noix de mer & quelques gondoles, ſurtout les papyracées. Le ſommet des clavicules des coquilles univalves eſt le plus ſouvent aigu, élevé en pyramide comme celui des vis, de la plupart des rochers, & des buccins; tandis qu'il n'eſt preſque point ſenſible dans d'autres eſpeces, & qu'il ne compoſe qu'une platte forme, ou une cavité & une échancrure, ainſi qu'il arrive dans la plupart des porcelaines.

M. Adanſon dans la définition des parties des coquilles, qu'il conſidére en général comme des limaçons, dit que le ſommet eſt cette partie, qui fait ordinairement la pointe & toujours le fond même de la coquille. Il ne ſe trouve pas dans tous les limaçons, par exemple, dans l'eſpece qu'il appelle le ſormet & dans le lépas, & il n'a pas toujours la même forme dans toutes les coquilles où il ſe rencontre. Dans les unes il rentre entiérement en-dedans, & laiſſe à ſa place un creux ſemblable à un ombilic, comme dans le goſſon. Dans les autres, il rentre en partie au dedans, & forme une cavité au milieu de laquelle paroît ſon extrémité arrondie comme un bouton : c'eſt ce qui

arrive à la coquille de l'yet. Dans d'autres il est applati ou si peu enfoncé, qu'il paroît former une surface platte & sans bouton, comme dans le coret, le bobi, & le duchon, especes de porcelaine, & dans la plupart des especes de pucelage. Dans d'autres enfin il fait une éminence plus ou moins élevée, quelquefois percée telle qu'elle se rencontre dans le dasan & le gival; quelquefois semblable à un bouton sans spires, ainsi qu'on le voit dans le libot & le liri & d'autres, mais le plus souvent tourné en spirale. Ces dernieres sont ordinairement assez considérable, parce qu'il est composé de la réunion de toutes les spires, excepté de la premiere qui fait l'ouverture.

L'extrémité du sommet peut s'appeller le bouton, ajoute M. Adanson, ou la pointe du sommet; & l'extrémité opposée, celle où se trouve l'ouverture, se nomme, si l'on veut, le haut ou la base de la coquille. Celle-ci se porte ordinairement en haut, lorsque l'animal monte, ou au moins en avant lorsque l'animal marche.

SONI. Coquillage operculé que M. Adanson a rangé dans le genre du buccin. Sa coquille ne passe gueres deux lignes en longueur. Elle est formée de huit spires, sur le milieu desquelles tournent deux petits filets chagrinés ou couverts de tubercules. Le sommet est une fois plus long que large, & une fois plus long que la premiere spire. L'ouverture représente une demilune, arrondie aux extrémités, à peine de moitié plus longue que large, & sans canal à l'extrémité inférieure. La lévre droite porte deux grosses dents au milieu de sa longueur. La lévre gauche est lisse, sans plaque & sans dents. Le fond de sa couleur est blanc, presque toujours coupé par la couleur brune ou rouge des deux filets chagrinés, qui tournent sur les spires, & la rendent fort agréable. Elle se voit assez fréquemment dans les rochers de l'île de Gorée.

SORCIERE. Nom que l'on donne en Bretagne à des limaçons du genre des sabots, dont les Conchylio-

logiſtes diſtinguent deux eſpeces; ſçavoir, celle qui eſt d'une forme conique ou à clavicule élevée, & l'eſpece plus ou moins applatie. *Voyez* ces mots.

SORCIERE ou SABOT DE BRETAGNE A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Trochus Britannicus in cono exertus, novem ſpiris paulisper concavis, conſtans; maculis rubeſcentibus in fundo ſubpurpureo ſeu achates inſignis; ſubſtantiâ margaritiferâ, intùs lucidè ſplendens.* Cette coquille, du genre des ſabots ou des limaçons, dont l'ouverture eſt comprimée, eſt élevée comme un cône régulier. Elle eſt compoſée de neuf ſpires un peu concaves unies, excepté vers la ligne ſpirale, qui porte une ſtrie ou une eſpece de petit bourrelet, qui parcoure toutes les gradations de la volute. La ſurface extérieure, eſt marbrée & marquetée de tâches rougeâtres ſur un fond pourpré, ou agathe & gris-de-lin. L'ouverture eſt applatie, ainſi que toute la baſe de ce limaçon, qui eſt le plus ſouvent ſtriée; on découvre dans ſon intérieur une très belle nacre, qui eſt la ſubſtance de la coquille.

GUALTIERI, tab. 61. litt. B. *Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, lævis, zizyphino colore lucidè depictus.*

Ejuſdem, ibid. litt. C. *Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo, ſtriis minimis circumdatus, ex ſubroſeo & candido radiatim nebulatus, & in ſpirarum commiſſuris coſtulâ ex ſubrubro, & candido teſſellatâ cinctus.*

La ſorciere à clavicule élevée a beaucoup de variétés dans ſon eſpece; ſçavoir, celle qui eſt à ſtries circulaires, dont les ſpires ſont plus renflées & quelquefois ponctuées de couleur rougeatre, & les eſpeces unies ſans ſtries, dont la nacre n'eſt cachée que par une couche, tantôt cendrée, tantôt jaunâtre; ces ſortes de ſabots ſont d'une nacre très mince, jouant les couleurs changeantes de l'iris & de la gorge de pigeon. Cettre nacre eſt quelquefois d'un beau violet. Les plus grandes ne paſſent gueres quinze ou ſeize lignes d'élévation. On les trouve

en grande partie dans la Méditerranée & ſur les côtes de Bretagne.

GUALTIERI, tab. 61. litt. G. *Trochus ore ampliore & ſubrotundo, ſtriis minimis cinctus, fuſcus, nonnullis punctis rubiginoſis aſperſus.*

Ejuſdem, ibid. litt. M. *Trochus ore ampliore & ſubrotundo, ſtriatus, ſubalbidus, punctis ſubrubris aliquando aſperſus.*

M. d'ARGENVILLE, *Append. pl.* 3. *lett.* D. C'eſt le vrai ſabot dont les ſpirales plus élevées ſont chargées entierement de cordelettes d'une couleur pourpre foncée avec des marques bleuâtres, comparties & préſentant une aſſez belle nacre.

SORCIERE ou SABOT DE BRETAGNE A CLAVICULE COMPRIMÉE. *Cochlea trochiformis, umbilicata ſtriata ſpiris depreſſis convexis & tuberoſis compoſita; intùs teſtâ margaritiferâ, extùs colore roſeo & albido depicta & diſtincta.* Cette eſpece eſt compoſée de ſix ſpires comprimées, convexes & tuberculeuſes; toute ſa ſurface extérieure eſt bariolée & tachetée de couleur de roſe ſur un fond blanc, qui cache une nacre argentine que l'on voit briller dans l'intérieur de l'ouverture. Ce petit ſabot eſt ombiliqué, & peut avoir juſqu'à près d'un pouce de diamètre à ſa baſe.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 8. *lett.* S. Un petit ſabot applati & à tubercules ſur un fond blanc tacheté de couleur de chair appellé ſorciere en Bretagne.

SORMET. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage univalve du genre de la gondole. Rien ne reſſemble davantage à un ongle que la coquille du ſormet. Elle eſt ovale, extrêmement mince, & fort petite eu égard au corps de l'animal, dont elle recouvre à peine la moitié, étant attachée ſur ſa partie poſtérieure. Au-dehors elle eſt convexe, polie & luiſante; mais lorſqu'on l'a détachée, & qu'on la regarde en-dedans, on voit qu'elle eſt concave & aſſez tranſparente. Ses bords ſont repliés en-dedans, & forment une eſpece de bourrelet qui regne tout autour, excepté dans

dans son extrémité antérieure : celle-ci est arrondie & un peu plus large que l'extrémité postérieure, qui paroît comme coupée & formée par une ligne droite. Sa longueur, d'une extrémité à l'autre, est d'environ cinq lignes, & sa largeur de trois.

On ne distingue dans l'animal aucune partie qui ait rapport à ce que l'on appelle tête, cornes, yeux, manteau, dans les autres limaçons. Tout son corps n'est à proprement parler qu'un morceau de chair musculeux, assez ferme & coupé en un demi cylindre arrondi à ses deux extrémités. Il est convexe en-dessus, applati en-dessous, & creusé sur les côtés par deux sillons très profonds, qui s'étendent dans toute sa longueur, qui ne passe guere dix lignes. Sa largeur égale partout est d'environ trois lignes.

A l'extrémité antérieure du corps on apperçoit un grand trou rond, percé dans le milieu de son épaisseur, C'est la bouche de l'animal ; mais il n'est pas possible d'y trouver aucune machoire, ni les dents. On voit encore sur le côté droit du corps, fort proche de son extrémité postérieure, une ouverture ronde, qui donne une entrée libre à la respiration, & laisse une sortie aux excrémens : c'est l'anus. Depuis cette ouverture latérale jusqu'à l'extrémité où est placée la bouche, le dessous du corps de l'animal lui sert de pied pour se traîner. Ce pied n'est distingué du reste du corps que par les deux sillons latéraux. La couleur de l'animal est d'un blanc sale ; & sa coquille tire un peu sur la couleur de corne.

M. Adanson ne connoît aucun auteur qui ait parlé de cette espece de gondole. Il l'a trouvé pendant le mois de Juin sur les bords du Niger près de son embouchure : elle vit dans l'eau de la mer, enfoncée d'un à deux pouces dans les sables.

SORON. Coquillage univalve du genre que M. Adanson appelle lépas à coquille simple & entiere. Elle est fort épaisse & moins allongée que celle du libot & du liri, & n'a guere que quatre lignes de dia-

mètre. Sa baſe, ou la ſection du cône dont elle a la figure, eſt ronde ou formée par une ligne circulaire. Sa ſurface intérieure & extérieure ſont très polies, ce qui leur donne un œil luiſant : celle-ci eſt creuſée de ſept à huit ſillons circulaires, qui ont pour centre le ſommet dont ils ſont aſſez éloignés. Le ſommet eſt émouſſé, arrondi & placé fort proche du bord poſtérieur de la coquille : il eſt une fois moins élevé qu'elle n'eſt large. Sa couleur eſt d'un blanc de neige.

La tête de l'animal eſt fort courte & conſidérablement applatie : elle a un peu plus de largeur que de longueur, & une légere membrane à ſon extrémité que les cornes atteignent à peine. Les yeux ſont placés ſur la partie poſtérieure des cornes, dont la transparence qui les laiſſe voir par devant, les fait paroître comme placés ſur leur côté intérieur, de maniere qu'on s'y tromperoit facilement ſi on ne les regardoit de pluſieurs ſens différens. Son pied eſt aſſez exactement rond, c'eſt-à-dire qu'il a autant de la largeur que de longueur. Le manteau, qui recouvre tout ſon corps eſt ſi court qu'on en voit à peine les bords. Au lieu d'une frange de filets, ils montrent une rangée de petits points élevés, qu'on ne diſtingue facilement qu'avec le ſecours du verre lenticulaire. Sa couleur eſt d'un blanc ſale. Ce coquillage eſt extrêmement rare ſur la côte du Sénégal.

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 545. fig. 37. *Patella alba, compreſſa, lævis.*

Klein, Tent. pag. 118. *Calyptra, quæ patella alba, compreſſa, lævis.*

SOURDON. Nom que l'on donne ſur les côtes de Poitou & d'Aunis, à un coquillage bivalve du genre des pétoncles. L'eſpece dont M. de Réaumur donne la deſcription dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1710, pag. 454, n'a environ que quatorze lignes de longueur ſur neuf ou dix de largeur. La ſurface extérieure de cette coquille eſt ornée de cannelures aſſez larges, à côtes arrondies, qui partent

toutes du ſommet, la plus grande partie deſquelles vont en ligne droite à la baſe, & les autres en ſe recourbant un peu, ou devenant concaves par rapport au bord de la coquille, dont elles ſont le plus proche, vont ſe terminer au-deſſus de la baſe; mais la ſurface intérieure de cette coquille eſt preſque polie, c'eſt à-dire qu'elle n'eſt cannelée que dans une bande d'environ une ligne de large ou un peu plus, qui regne autour du bord de la coquille. Il n'eſt point d'animal plus propre que le ſourdon à faire voir la formation des cannelures des coquilles, qui paroiſſent ſur leur ſurface extérieure, pendant que leur ſurface intérieure eſt polie.

M. de Réaumur ſuppoſoit dans un de ſes Mémoires qu'il étoit néceſſaire pour former ces cannelures, que tout le contour du corps de l'animal fut naturellement cannelé; & c'eſt ce que le ſourdon donne ſouvent la facilité d'obſerver. Lorſqu'on le met dans l'eau de la mer, il s'allonge par delà le bord de ſa coquille une partie de ſon corps, qui paroît cannelée de la même maniere que la coquille qui le recouvre ordinairement.

La coquille du ſourdon eſt blanche, ſur-tout intérieurement; car extérieurement, elle eſt quelquefois d'un blanc ſale. Ce coquillage ſe tient dans le ſable, mais peu enfoncé, auſſi les tuyaux dont il ſe ſert pour attirer & jetter l'eau ſont-ils très courts; car le plus long & le plus gros, qui eſt le plus éloigné du ſommet de la coquille, ne s'étend guere à plus d'une ligne de ſon bord. Ces tuyaux ſont non-ſeulement découpés en frange, comme ceux des palourdes autour de leurs ouvertures; mais ils ont encore quelques eſpeces de poils au-deſſous de cette même ouverture.

Quoique ces animaux s'enfoncent peu avant dans le ſable, ils en ſont pourtant couverts entiérement. On connoît néanmoins non-ſeulement les endroits où ils ſont lorſque la mer a abandonné ce terrein pendant ſon reflux, par les trous qui paroiſſent au-deſſus d'eux,

comme au-dessus des lavignons, palourdes & des autres coquillages à tuyaux; mais beaucoup mieux encore par une infinité de petits jets d'eau qu'on voit paroître sur tout ce terrein; car malgré le peu de longueur de leurs tuyaux; les sourdons poussent l'eau plus loin qu'aucun des coquillages. Les jets vont quelquefois à plus de deux pieds de distance du sourdon, qui en pousse souvent de nouveaux.

Il n'est guere de coquillage qui exécute ses mouvemens progressifs par le moyen d'une partie qui ait plus de ressemblance avec celles que nous employons au même usage. Cette partie molle au reste, comme celles de tous les autres, représente assez une jambe mal faite avec son pied, ou pour dire encore quelque chose de plus ressemblant, elle a fort l'air d'un pied-bot. Avec le secours de cette partie, le sourdon peut ou s'enfoncer dans le sable ou s'en retirer, & lorsqu'il est sur la surface de ce même sable, il peut aller en avant ou à reculons. Ce que M. de Réaumur appelle aller en avant, est avancer du côté des cornes. La structure de son espece de jambe est très commode pour toutes ces différentes actions; s'il veut s'enfoncer dans le sable, il allonge cette partie en diminuant extrêmement son épaisseur, de sorte qu'il rend toute son extrémité tranchante, & l'ayant porté environ à un demi pouce de distance du bord de la coquille, rendant en même temps obtus l'angle presque droit que le pied fait avec la jambe, il se sert de son tranchant pour ouvrir le sable, dans lequel il fait entrer tout ce pied & même une partie de la jambe. Il accroche ensuite le sable inférieur avec le bout du pied, d'où l'on voit que si alors il change encore l'angle que ce pied fait avec la jambe, c'est-à-dire, que s'il le rend encore un angle droit, comme il est dans son état naturel; ou ce qui est la même chose, s'il racourcit cette jambe, qu'il obligera sa coquille d'approcher du bout de ce pied, qui ne change point de place, parce qu'il est cramponé contre le sable, & qu'il obligera ainsi la coquille de s'en-

foncer. On remarque auſſi que le talon de ce pied eſt du côté des tuyaux, ou ce qui revient au même, que le bout du pied regarde le côté oppoſé à celui où ſont ces tuyaux, choſe néceſſaire afin que le bout de la coquille où ils ſont, reſte toujours le plus élevé, qui eſt la poſition que cet animal eſt obligé de prendre lorſqu'il ſe tient dans le ſable.

Si à préſent le ſourdon veut retourner ſur le ſable, on voit bien qu'il n'a qu'à ſortir de ſa coquille la même extrémité de ſon pied, & allonger alors tout d'un coup ſa jambe : car le ſable ſervant de point d'appui à l'extrémité de ce pied, la jambe ne pourra s'allonger ſans faire élever la coquille.

Enfin ſi on conçoit le ſourdon couché ſur le plat de ſa coquille, il n'eſt pas plus difficile d'imaginer comment il pourra aller à reculons ou en avant : tout ſe paſſera dans ces actions à peu près, comme dans les actions précédentes, avec cette différence qu'il n'a pas beſoin de ſe ſervir du tranchant pour s'ouvrir un chemin. Car, par exemple, pour aller à reculons, il n'a autre choſe à faire, après avoir allongé ſa jambe, & changé l'angle droit qu'elle fait avec le pied en un angle obtus, qu'à engager la pointe du pied dans le ſable, & réduire ce pied & cette jambe à peu près à leur grandeur & leur ſituation naturelle ſans abandonner le ſable. Car il eſt clair que le ſable arrêtant la pointe du pied, elle obligera la coquille d'avancer de ce côté-là, c'eſt-à-dire que le ſourdon ira à reculons pour aller au contraire en avant, il engagera la même pointe de ce pied dans le ſable tout auprès du bord de la coquille; de ſorte qu'augmentant tout d'un coup la longueur de cette jambe, dont le pied rencontre un point d'appui, la coquille ſera pouſſée en avant. Le coquillage nommé ſourdon eſt repréſenté dans l'appendice de M. d'Argenville, qui traite de la Zoomorphoſe, *pl. 6. lett. B. pag.* 56. Le corps du pétoncle, nommé ſourdon, dit cet auteur, eſt cannelé de même que ſa coquille dont il ſort en partie : par une filiere, dont les fils ſont plus

courts que ceux de la moule, il s'attache aux corps étrangers & aux pierres. Sa couleur blanchâtre est varié de rouge, de violet, de brun & de jaune. D'un de ses côtés sortent deux petits tuyaux très courts garnis de poils, qui portent l'eau à plus de deux pieds de distance : à l'opposite, qui est la partie inférieure, on voit une plaque en forme de croissant par le bout, qui lui facilite sa marche. Sa coquille est ronde, peu épaisse & dentelée dans ses bords comme les dents d'une scie. Deux muscles, qui sortent de son corps vers la charniere, l'attachent fortement à ses deux valves.

SOURIS. *Porcellana bifasciata, oblonga vel ovata, duabus maculis nigris in utraque extremitate notata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des porcelaines, à cause de deux taches noires en forme d'yeux qui se rencontrent aux deux extrémités de la coquille : elle est oblongue ou ovoïde, le plus souvent d'une couleur brune & grisâtre, interrompue de deux petites zones sur le dos, moins foncées en couleur. L'ouverture, qui est presque droite ou peu sinueuse, est bordée de chaque côté de denticules blanchâtres. Les deux extrémités échancrées sont de couleur souci. Cette porcelaine se trouve dans les mers de l'Amérique méridionale. Elle peut avoir jusqu'à un pouce & demi de longueur sur dix lignes de largeur.

Gualtieri, tab. 13. litt. I. *Porcellana vulgaris, lævis, fusca, lucida, duabus fasciis albidis in dorso; & duabus maculis nigris in capite donata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *litt. C.* Une porcelaine qu'on appelle la souris, dont la couleur tire sur le gris, avec des points noirs à chaque extrémité, imitant les yeux de cet animal.

SOURIS dite PETITE SOURIS BLANCHE. *Porcellana minor oblonga, albida, duabus parvis maculis rotundis & nigris in utrâque extremitate insignis.* C'est une petite porcelaine allongée, blanche en-dessous & sur les flancs, mais un peu azurée sur le dos. Les deux petites taches noires & rondes, disposées aux

deux extrémités vers les échancrures, figurent singulierement un petit museau de souris. Cette jolie porcelaine porte tout au plus dix lignes de longueur sur quatre & demi de largeur.

SPECTRES ou COQUILLE QUI REPRÉSENTENT DES SPECTRES. *Voluta conoïdea alba, octo vel novem spiris, depressis & paulisper concavis in primis, constans; magnis maculis & punctis fuscis vel subnigris vel ex fusco rubescentibus fasciatim dispositis diversimodè depicta; concha spectrorum appellata.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, ainsi nommée à cause de sa surface extérieure, qui est ornée par zones de grandes & petites taches, tantôt brunes, tantôt noirâtres ou brun-rouge sur un fond blanc, formant divers desseins irréguliers ou différentes figures plus ou moins bisarres; interrompues quelquefois entre les fascies intermédiaires de points & de traits de la même couleur. La forme de ce cornet est ordinairement ramassée & large vers la volute. Cette volute est composée de huit ou neuf spires parsemées de taches comme la coquille, dont les premieres sont applaties, un peu concaves; au lieu que les spires, qui terminent la clavicule, s'élevent pour former un sommet plus ou moins aigu. Cette coquille varie tellement par la diversité des figures que représentent ses taches brunes, qu'il est presqu'impossible de les rencontrer avec les mêmes bigarures. Il y a des especes dont la coquille est épaisse & d'un grand volume, tandis qu'on en trouve d'autres dont le test est mince. Les premieres sont sujettes à des excroissances au lieu que les dernieres, qui sont légeres, sont toujours plus luisantes, unies & d'une forme plus réguliere. Ces sortes de cornets proviennent des mers des grandes Indes, quoi qu'on en trouve dans les mers de l'Amérique. Il y en a qui passe deux pouces & demi de longueur; sur-tout parmi les épaisses.

RUMPHIUS, tab 34. litt. M. *Leo ascendens*, le lion grimpant, Holl. Klimmende Leeuw toot of schilpad

X iv

toot ; la volute du lion grimpant ou la tortue.

Gualtieri, tab. 21. litt. D. *Cochlea conoïdea, aliquantulùm mucronata, lævis, candida, maculis rubiginosis densè notata, punctata & fasciata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. C.* Un cornet appellé les spectres, à cause de quelques figures bisarres dont la coquille est chargée : Ces figures sont rougeâtres sur un fond blanc, & forment deux grandes fascies, avec trois rangs de points en chacune d'elles.

SPECTRES DE RUMPHIUS. *Voluta spectrorum Rumphii decem spiris striatis composita ; albida, maculis angustis fulvis in longum ductis singulariter depicta.* Coquille univalve du genre des cornets, composée de dix spires en partie convexes & striées, qui forment une volute élégante & assez élevée. Toute sa surface extérieure est ornée de taches longitudinales, étroites, barroques, de couleur fauve ou canelle, lesquelles s'étendent dans toute l'étendue de la coquille, sans presque former d'interruption sur un fond blanc. Le côté du canal est garni de stries inégales. Ce joli cornet a sa coquille mince, principalement vers la lévre qui est tranchante ; il varie beaucoup dans son espece par ses différentes taches bisarres. On le trouve dans les mers de l'Amérique.

Rumphius, tab. 32. litt. S. *Voluta spectrorum ;* Holl. Spookje, les petits spectres.

SPECULATION. *Voluta conoïdea spiris depressis composita, maculis, lineis, punctis notulis etiamque quasi litteris, fulvis, flavis & fuscis, in zonis & circulis alternatim dispositis & interruptis in fundo albido depicta, & sicut intensè notata.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, composée de neuf ou dix spires applaties. Toute sa surface extérieure, qui approche le plus de l'espece appellée la fausse aîle de papillon, est remarquable par ses grandes & petites taches qui forment des lignes, des points, diverses marques rondes ou quarrées, & des différens traits semblables à des lettres de l'alphabet de couleur fauve,

jaune & brune, comme arrangées exprès sur un fond blanc par zones plus ou moins larges & par cercles alternatifs. Toutes ces taches forment ordinairement deux ou trois fascies dominantes plus ou moins distinctes de couleur rousse. Ce cornet, qui parvient à un grand volume, c'est-à-dire jusqu'à près de six pouces de longueur, se trouve dans les mers des Indes Orientales; mais lorsqu'il ne porte que deux ou trois pouces, ses taches sont plus vives & mieux marquées.

GUALTIERI, tab. 22. litt. B. *Cochlea conoïdea, maxima, basi planâ, candidissima, lineis interruptis signata, maculis & notulis fuscis punctata, fasciata & notata; aliquandò sublivido colore leviter nebulata, intùs albida.*

Ejusdem, ibid. litt. C. *Cochlea conoïdea, aliquantulùm umbonata, candida, ex rufo nebulata & fasciata, & hinc & illinc lineis interruptis, & notulis signata, & distincta.*

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 12. *litt.* Q. *pag.* 239. Un cornet de la grande taille, tout entouré de lignes ponctuées, & de petites fascies chargées de différentes taches brunes & violettes sur un fond blanc: il approche assez de celui qu'on appelle la guinée ou la spéculation.

SPIRALE. Terme de Conchyliologie, qui exprime en même temps la volute des coquilles, & l'ensemble de toutes les circonvolutions qu'elles forment sur elles-mêmes. On peut entendre par la ligne spirale le sillon qui sépare les spires, quoiqu'il y ait des Conchyliologistes qui rendent synonymes les mots spirale & spires. *Voyez* SPIRE.

SPIRES. On peut appeller ainsi en terme de Conchyliologie les tours ou les circonvolutions des coquilles, qui composent la volute & la clavicule extérieure, dont la premiere commence en général par le corps du test dans les limaçons des différens genres, des vis, de plusieurs buccins, &c. & vers le haut de la coquille, comme dans les volutes en général, les murex & la plupart des tonnes. On peut compter jusqu'à plus de

vingt ſpires par le moyen de la ligne ſpirale, qui varient dans tous les genres de coquillages, ainſi que dans pluſieurs eſpeces. Ces ſpires ſont tantôt bombées ou plus ou moins convexes, tantôt comprimées en-deſſus ou dans un plan oblique. Il y en a qui tournent en vive-arrête ou en doucine, pour compoſer une volute applatie ou qui s'éleve par gradation en une pyramide, juſqu'à former un obéliſque ou une aiguille très élevée. Ces ſpires ſont quelquefois au contraire enfoncées en formant une volute concave. *Voyez* le mot VOLUTE.

SPONDILE, *ſpondylus*. Nom que les anciens donnoient à des coquilles du genre des huîtres, & qu'ils font dériver du mot grec Σπονδυλος, à cauſe de la force de leur ligament & des apophyſes de la charniere, qui compoſent le ginglyme où ſe réuniſſent les valves, ſelon Pline & Macrobe. Ces ſortes d'huîtres ſont appellées par Athénée Τραχηλος, que Galien interprête par le mot *vertebra*. Les Grecs depuis ce temps-là, dit Rondelet, ont donné à cette eſpece d'huître le nom de gaiderope, du terme gaideron, à cauſe de ſa reſſemblance avec le pied d'un âne. Le ſpondile, dit ce Naturaliſte, eſt une coquille bivalve, creuſe & unie en-dedans, raboteuſe ou rude au-dehors, & arrondie comme le pied d'un âne; l'extrémité la plus large que l'on peut regarder comme le bas ou la baſe de la coquille eſt plus mince ou beaucoup moins épaiſſe, & moins creuſe que l'extrémité ſupérieure, qui eſt plus étroite, plus prolongée au-dehors, & plus concave en-dedans; & où la coquille eſt fortement réunie óu fixée par une articulation ou un ginglyme ſolide: car, dit Rondelet, il ſe trouve dans chaque battant deux apophyſes ou deux eſpeces de tubercules, qui reçoivent réciproquement leurs cavités correſpondantes, & au milieu deſquels ſe rencontre un ligament fort & noir, qui acheve de contenir les battans. La chair eſt ſemblable à celle des autres huîtres; elle eſt environnée de membranes frangées. *Spondylus duplici teſtá conſtat, intùs cavâ & lævi, foris ſcabra, ad ungulæ aſini formam rotundata, latiore parte*

quæ & inferior dici potest, tenuior est & multò minùs densa, minùs concava; superior pars quâ testæ colligantur, strictior, foris elata, intùs magis cava, arcta valdè & firmâ articulatione connexa. Utriusque enim testæ binæ apophyses sunt, sivè tubercula quæ binis acetabulis vicissim recipiunt & recipiuntur, vinculo medio nigro & valido cohærent. Caro interna ostreorum carni similis est : circà hanc fimbriata est membrana.

Aldrovandus, de Testaceis, lib. 3. pag. 294. & suivantes, fait mention de plusieurs especes d'huitres, sous le nom de spondile ou de gaiderope ; savoir, celles de Belon & de Rondelet. Ce Naturaliste fait principalement la description d'un spondile qu'il annonce être d'une forme élégante. Sa surface extérieure est ornée de plusieurs tubercules obtus, rouges d'un côté ; tirant sur le verd & le bleu de l'autre, quoique mélangés de rouge ; le sommet est blanchâtre. La surface intérieure montre un liseré ou un cercle remarquable, verdâtre, qui s'étend dans la circonférence des battans, presque jusqu'à l'extrémité de la coquille ; ensuite une couleur marron, nuée dans le reste de la surface de blanc & de couleur tirant sur le verd. *Plurimis extrà tuberculis præditum est obtusis, ab uno latere rubicundis, ab altero inter viridem & cæruleum ambigentibus, quibus tamen rubra etiam permiscentur tubercula : summum caput, seu vertex candidat. Intùs circulus satis conspicuus, colore viridescente totam ferè concham propè extremitatem ambit : dein color sequitur castanearum ; dein albus & subviridis.*

Les Naturalistes modernes conservent encore le nom de spondile, pour désigner les huitres épineuses & à talon. *Voyez* Huitres épineuses.

M. d'*Argenville*, *pl.* 20. *lett. E.* a fait représenter une espece d'huître qu'il nomme spécialement *spondylus* ou le pied d'âne : elle n'a, dit l'auteur, d'autre différence que dans sa charniere, consistant en deux boutons arrondis, qui renferment le ligament, disposés de façon que les boutons de la valve supérieure sont

reçus dans les cicatrices de l'inférieure, & que pareillement les boutons de cette derniere se logent dans les trous de la supérieure. Le ligament de nature coriace se trouve entre les boutons, & sert à la charniere des deux valves.

STARON. Nom donné par M. Adanson à un coquillage operculé du genre des pourpres à canal évasé. Toute la différence que l'auteur remarque entre cette espece, & celle nommée le siger, consiste en ce que sa coquille est plus épaisse, qu'elle a huit lignes de longueur, que son sommet est un peu plus large que long, & qu'enfin elle est quelquefois entierement blanche, & marbrée de taches d'un bleu d'ardoise.

Lister, Hist. Conchyl. *Buccinum dentatum parvum, rictu compresso sivè angusto, variegatum, striis valdè exasperatum, Jamaïcense.*

Petiver, Gazoph. tab. 9. fig. 4. *Buccinulum dentatum Jamaïcense, striis fasciatis maculatum.*

Gualtieri, tab. 43. fig. L. *Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, rictu compresso, striis exasperatum, candidum, ex fusco maculatum, labio externo dentato.*

Klein, Tent. pag. 83. spec. 4. *Oliva variegata, rictu compresso.*

STIPON. M. Adanson nomme ainsi une coquille univalve du genre du mantelet, en latin *peribolus*. Elle n'a jamais plus de deux lignes & demie de longueur: sa largeur est moindre de moitié. Son ouverture est semblable à celle appellée le limeri; mais la lévre droite est bordée de quinze à dix-huit dents peu sensibles. La lévre gauche a huit ou dix dents répandues dans toute sa longueur, dont les deux ou trois premieres d'en-haut sont plus grandes que les autres. Sa couleur est ordinairement d'un blanc de lait sans mêlange: quelquefois elle est coupée par une large bande fauve, qui tourne avec la premiere spire.

STRIES. Terme de Conchyliologie, qui exprime les différentes rayures ou ciselures en relief, qui se trou-

vent ſur les coquilles en général. Elles ſont longitudinales, lorſqu'elles parcourent leurs ſurfaces, depuis le ſommet juſqu'à l'extrémité oppoſée ou en longueur ; comme on les nomme ſtries tranſverſales ou circulaires, lorſqu'elles traverſent la largeur des coquillages.

STRIÉE dite GRANDE STRIÉE. *Cochlea, teſta utrinque convexa, ſubtus perforata, ſtriata, albido cinereoque faſciata, quinque ſpirarum.* Coquille univalve terreſtre du genre des limaçons mentionnée dans le traité des coquilles de M. Geoffroy, *pag.* 34, ſa couleur eſt griſe & cendrée avec quelques bandes de taches plus foncées. En-deſſous, cette coquille a un enfoncement ou un ombilic, creux dans ſon milieu : toute la coquille a des ſtries longitudinales, fines ; ce qui l'a fait nommée la ſtriée. On la trouve fréquemment dans les bois humides.

L'animal, que cette coquille renferme, a une ſingularité remarquable ; c'eſt qu'il eſt pourvu de deux de ces dards, ou *ſpeculum Veneris*, dont les limaçons ſe ſervent, & qu'ils ſe dardent mutuellement pour s'agacer, avant que de s'accoupler. Ces deux dards ſont dans deux capſules différentes. Tous les autres limas, à l'exception du grand ruban, n'en ont qu'un ſeul, renfermé dans une ſeule capſule.

M. d'*ARGENVILLE, pl.* 9. *n°.* 6. *Append.* On l'appelle grande ſtriée le limaçon, dont le corps eſt de couleur-fauve à trois tours & un demi, & ombiliqué par deſſous : rien n'eſt ſi plat que cet animal, il porte entre neuf & dix lignes de diamètre.

STRIÉE dite PETITE STRIÉE. *Cochlea terreſtris, teſtâ utrinque convexâ ; ſubtùs perforata, ſtriata, alba, quatuor ſpirarum, ore reflexo.* La couleur de ce petit limaçon terreſtre, dit M. Geoffroy, *pag.* 36. eſt blanche : ſa coquille n'a qu'une ligne de diamètre ; elle eſt chargée de quelques ſtries longitudinales, difficiles à appercevoir à cauſe de ſa petiteſſe : en-deſſous elle a un ombilic bien marqué, & ſon ouverture a un rebord ſaillant & très conſidérable pour ſa grandeur. Cette eſ-

pece eſt fort commune dans les bois, ſous les pierres humides & parmi les mouſſes.

M. d'*Argenville*, *Append. pl.* 9. *fig.* 7. La petite ſtriée eſt la même eſpece que la grande, dont elle ne differe que par ſa petiteſſe.

SUGA. Coquillage operculé que M. Adanſon a placé dans le genre qu'il nomme pourpres à canal médiocre, fort reſſerré & preſque fermé. Sa coquille eſt plus petite que celle appellée le loſet, n'ayant que cinq lignes de longueur. Elle n'a que huit ou douze rangs de tubercules dans ſa premiere ſpire, & trois ou quatre ſeulement dans la ſeconde. Ils ſont plus petits, plus renflés, arrondis & fort écartés les uns des autres. Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & un peu plus long que l'ouverture. La lévre droite de l'ouverture n'eſt bordée que de ſix à huit dents, & la lame de la lévre gauche ne ſe releve pas ſenſiblement. Le fond de la couleur eſt blanc, & les tubercules ſont bruns. Cette eſpece ſe trouve avec le loſet ſur les rochers de l'île de Gorée.

SULIN. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage univalve du genre du lépas à coquille chambrée. Celle-ci eſt une eſpece de baſſin elliptique, renverſé & fort applati. Cette coquille a un pouce un tiers de longueur, un quart moins de largeur, & preſque trois fois moins de profondeur. Son épaiſſeur eſt aſſez conſidérable; & elle eſt polie & unie au-dedans & au-dehors. Son ſommet ne ſe trouve pas placé ſur ſa ſurface, mais ſur ſon bord poſtérieur, où il ſe termine en un bec légerement recourbé vers le côté droit.

Sa baſe eſt elliptique & ondée aſſez irrégulierement ſur ſes bords, qui ſont fort tranchans. Intérieurement elle eſt chambrée ou diviſée par une cloiſon, qui s'étend parallelement à ſa baſe. Cette cloiſon n'occupe & ne couvre que la moitié poſtérieure de la coquille, & ſon bord antérieur eſt terminé par une ligne tantôt droite, & tantôt courbe ou creuſée en portion de cercle: elle eſt extrêmement dure, quoiqu'aſſez mince,

& ne prend pas naiſſance immédiatement aux bords de la coquille, mais un peu au-deſſus, de maniere que le pied de l'animal la recouvre entierement pendant qu'il marche. Sa couleur eſt aſſez variable : elle eſt tantôt brune & tantôt rouſſe, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Quelquefois elle eſt verte avec des petits points bruns Le plus grand nombre eſt à fond blanc au-dehors, parſemé de longues taches d'un brun rougeâtre; au-dedans ce fond eſt blanc ou couleur de chair ſans aucun mélange. La tête & les cornes de l'animal ſont parfaitement ſemblables à celles du libot. Mais ſes yeux au lieu d'être placés à la racine des cornes, ſe trouvent un peu au-deſſus. Son manteau eſt bordé de vingt-cinq cannelures découpées en maniere de croiſſant, du milieu deſquelles on voit s'élever un petit point blanc. On trouve ſur la droite de l'animal, dans le ſinus que fait le manteau à ſa jonction avec le pied, un petit corps blanc, ſemblable à une languette triangulaire, qui eſt ordinairement recourbée en bas.

Son pied eſt elliptique ; mais ſa partie ſupérieure ſe termine en deux oreillettes triangulaires, qui s'étendent ſur les côtés pendant qu'il marche. En-deſſous, ce pied eſt traverſé par pluſieurs ſillons qui le font paroître ridé. La plus grande partie du corps de l'animal eſt logée dans la cloiſon de la coquille.

Il a les cornes jaunes & les yeux noirs. Son pied eſt d'un blanc ſale en-deſſous, & marqueté d'un grand nombre de petits points noirs. Le reſte de ſon corps eſt d'un cendré, qui tire ſur le noir. Les rochers de l'île de Gorée fourniſſent beaucoup de ce coquillage. Il ſemble qu'il ſe plaît davantage dans les lieux où la mer vient battre avec plus de violence ; & M. Adanſon ne connoît point d'eſpece qui ſoit plus facile à détacher des pierres. Il y adhere avec tant de force, qu'on en enleve ſouvent des éclats avec l'animal.

LISTER, Hiſt. Conchyl. tab. 545. fig. 34. *Patella, lævis, densè maculata, admodùm compreſſa.*

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. 270. tab. 53. fig. 8.

Patella Indica lingualis, roſtro internè ad dextrum.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 6. fig. N. pag.* 241. Petit lépas de forme longue, tout brun & raboteux; il n'a de ſingulier que d'être chambré & d'avoir l'œil fait en bec, placé à l'une de ſes extrémités.

GUALTIERI, tab. 69. fig. H. *Patella ſtructurâ peculiari donata, ſatis depreſſa, cavitatem oblongam efformans & in angulum acutum deſinens, ubi ſuperinducta lamina uſque ad medium ejuſdem cavitatis ſinum quemdam depreſſum conſtituit, lævis, fragilis, pellucida, candidiſſima, Petro Michelio Crepidula dicta, ex inſulâ Ilvæ.*

KLEIN, Tent. p. 118. ſpec. 1. *Cochlearia pennata, ſeu pennarum gallinacearum more picta. RUMPHII.*

Ejuſdem, pag. 119. ſpec. 4. *Cochlearia, patella, lævis, denſè maculata, admodùm compreſſa; LISTERI.*

SUNET. M. Adanſon appelle ainſi une coquille bivalve du genre de la came. Elle eſt auſſi épaiſſe, mais plus petite, plus applatie & moins allongée à proportion que celle appellé le pegon. Cette coquille n'a pas un pouce un quart de largeur. Sa longueur eſt moindre d'un tiers ſeulement. Sa ſurface, au lieu de cannelures, eſt marquée de vingt-cinq à trente ſillons transverſaux & très profonds. Les bords de chaque battant ſont marqués intérieurement de cent petites dents fort ſerrées. Les dents de la charniere ſont au nombre de trois aſſez écartés. Sa couleur eſt violette au-dedans, blanchâtre au-dehors, & marbrée très agréablement de bandelettes rougeâtres, croiſées en zigzags.

On la voit peu fréquemment dans les ſables du cap Bernard.

LISTER, Hiſt. Conchyl. tab. 378. fig. 221. *Tellina latior, faſciatâ & undatâ quadam picturâ conſpicua; Indiæ Orientalis.*

Ejuſdem, tab. 379. fig. 222. *Tellina lata, lævis radiata, Indiæ Orientalis.*

Ejuſdem, tab. 404. fig. 248. *Tellina faſciata anguſtior, intùs luteſcens, extra radiata.*

KLEIN

KLEIN, Tent. pag. 147. ſpec. 23. *Cricomphalos litterata, quæ tellina faſciata anguſtior, intùs luteſcens; LISTERI.*

Ejuſdem, pag. 157. ſpec. 2. n. 3. *Tellina circinata ἔγγραφος. ſive litterata, craſſa, oblonga indulis fuſcis; LISTERI.*

Ejuſdem, ibid. n. 4. tab. 11. fig. 59. *Tellina circinata ἔγγραφος, ſivè litterata, Xulanenſis, plana; ſuper circulis acutè undoſa.*



T A D

TADIN. Nom donné par M. Adanſon à une coquille operculée du genre de la nérite. Elle differe de la premiere nommée le dunar, en ce qu'elle eſt plus petite, n'ayant que neuf lignes au plus de longueur. Sa premiere ſpire eſt relevée de quinze cannelures aſſez groſſes, à peu près égales, ordinairement liſſes & quelquefois chagrinées. Sa ſurface extérieure eſt toute tachée de petits points blancs & quarrés, ſéparés par autant de points noirs de même figure & de même grandeur, répandus ſur les cannelures. Lorſqu'elle a été roulée quelque temps ſur le rivage, elle perd entierement ſes couleurs avec ſes cannelures, & devient entierement jaune. Elle eſt aſſez commune dans les îles de la Magdelaine.

BONANNI, Recr. pag. 141. claſſ. 3. n. 220. *Nerita magis aſpera, & lamellis ſemilunaribus albis, & nigris alternatim diſtributis teſſellata.*

LISTER, Hiſt. Conchyl. tab. 599. fig. 15. *Nerita profundis & latis ſulcis ſtriiſque adeò paucis, & altis diſtinctus, variegatus, utrinque dentatus.*

KIRKER, Muſ. pag. 462. n. 220. *Nerita magis aſpera & lamellis ſemilunaribus albis, & nigris alternatim diſtributis teſſellata.*

PETIVER, Gazoph. vol. 1. tab. 13. fig. 12. *Nerita Jamaïcenſis ex albo nigroque teſſellata.*

LANGIUS, Meth. pag. 53. *Nerita ſtriata.*

GUALTIERI, Ind. tab. 66. litt. AA. *Nerita ſtriata, candida, punctis vel lineis nigris imbricatim diſpoſitis variegata.*

KLEIN, Tent. pag. 13. ſpec. 1. n. 1. I. *Platyſtoma, ore ſimplici : faſciatum : pennatum, aſperulum, pennulis albis ſuper nigro pluries faſciatum integrum : BONANNI.*

Ejuſdem, *Dontoſtoma dentibus utrinque; ad colu-*

mellam & ad labium sulcatum ; inter latos sulcos striatum , & variegatum.

TAFFETAS. *Rhombus vel voluta cylindracea , parvâ claviculâ paulisper tuberosâ distincta ; magnis maculis & punctis in circulis dispositis , vel ex colore castaneo purpurascente , vel rubro & croceo , in fundo albido & achates diversimodè nebulata & depicta ; intùs ex albido & violaceo tincta ; pannus sericus appellata.* Coquille univalve du genre des rouleaux ou volutes cylindriques , ainsi appellée à cause que sa surface extérieure est ornée de diverses nuances coloriées , formées dans certaines especes de grandes taches brunes ou marron-pourpré , sur un fond agathe , avec des points arrangés par cercles de la même couleur , ou marbrée de couleur rougeâtre & souci-mêlé de violet interrompues aussi de cercles ponctués. La volute est composée de spires peu distinctes , dont les premieres sont concaves & couronnées de petits tubercules , qui disparoissent à mesure qu'ils parviennent au sommet qui est aigu & un peu éleve. La clavicule des rouleaux que l'on nomme taffetas est petite. La surface intérieure est ordinairement peu intéressante , peu luisante , nuée de blanc & de violet. Les taffetas ont beaucoup de variétés dans leurs especes , il y en a qui sont chargés de côtes ou de plis en longueur & raboteux , comme il s'en trouve dont le dehors est uni & luisant. Leurs taches & leurs marbrures varient également. Ces sortes de coquilles approchent beaucoup de l'espece que l'on nomme le brocard de soie. Quelques-uns le nomment le rouleau géographique. C'est le salar de M. Adanson. *Voyez* SALAR.

TAFON. M. Adanson donne ce nom à un coquillage operculé du genre des pourpres à canal évasé. La coquille du tafon est obtuse & arrondie à son extrémité supérieure , longue d'environ un pouce & demi , & une fois moins large. On y compte neuf spires , qui sont quelquefois légerement renflées , & quelquefois applaties , excepté la premiere qui est toujours fort renflée ,

& peu diſtinguées les unes des autres. Leur ſurface extérieure eſt coupée par un nombre prodigieux de ſillons, creuſés légerement, & qui tournent avec elles.

Le ſommet eſt un peu plus long que large, & fort peu plus court que l'ouverture. Celle-ci eſt elliptique, obtuſe à ſon extrémité ſupérieure, aiguë à l'inférieure, & une fois plus longue que large. Son canal ſupérieur eſt fort court, très évaſé, & coupé en haut d'une échancrure, qui a autant de largeur que de profondeur. Elle a encore dans ſon angle inférieur un canal non échancré, & formé par la rencontre de quelques filets élevés ſur les deux lévres.

La lévre droite eſt découpée ſur ſes bords de vingt à vingt-deux petites dents rapprochées deux à deux, & ornée au-dedans d'un pareil nombre de filets, dont les inférieurs ſont un peu plus gros que les autres. La lévre gauche a quelquefois une petite plaque relevée de quinze à vingt rides, dont les deux d'en bas ſont un peu plus groſſes que les autres : quelquefois elle eſt liſſe, unie, ſans plaque, mais toujours avec un filet dans ſon extrémité inférieure. Elle a un bourrelet, qui n'eſt guéres ſenſible que lorſqu'elle porte la petite lame ridée.

Elle eſt couverte d'un périoſte mince & verdâtre, qui lui laiſſe toujours un peu de ſa couleur. Son fond eſt cendré, tirant ſur le noir, quelquefois traverſé par un grand nombre de petits ſillons blancs.

La différence qu'on remarque dans la figure des ſpires, & de la lévre gauche de l'ouverture de cette coquille, caractériſe le ſexe de l'animal qu'elle renferme. Le male a ſa coquille plus étroite, plus allongée, à ſpires applaties, & la lévre gauche de l'ouverture ſans lame & ſans rides.

L'animal ne differe de celui du ſakem que par ſon opercule qui eſt parfaitement elliptique, liſſe & uni au-dehors, ſans rides & ſans ſillons, une fois plus long que large, & de moitié ſeulement plus court que l'ouverture de la coquille.

M. Adanſon a non-ſeulement obſervé cette eſpece à l'île de Gorée, mais même à celle de Ténérif des Canaries.

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 831. fig. 55. *Buccinum dentatum, admodùm craſſum, fuſcum, leviter & densè ſtriàtum, ventricoſum.*

Ejuſdem, tab. 963. fig. 16. *Buccinum breviroſtrum, admodùm craſſum, fuſcum, tenuiter ſtriatum; è ſinu Mexicano juxta Campêche.*

Klein, Tent. pag. 50. ſpec. 1. n. 4. *Lagena ore ſemilunato, craſſa, fuſca, tenuiter ſtriata; Listeri.*

TAGAL. Coquillage bivalve, qui forme la premiere eſpece du genre que M. Adanſon nomme auſſi *ſolen*. La coquille du tagal eſt médiocrement épaiſſe, large de près de trois pouces, ſur une longueur deux fois moindre, & preſque double de ſa profondeur. Extérieurement elle eſt recouverte d'un перioſte groſſier de couleur cendrée, qui étant enlevé laiſſe voir quelques rides tranſverſales. Intérieurement elle eſt liſſe & marquée dans chaque battant de deux taches, dont la ſupérieure eſt preſque ronde, & plus petite que l'inférieure, qui eſt allongée & fort étroite : ces taches déſignent à l'ordinaire le lieu où étoient attachées les muſcles.

Les bords des battans ſont fort tranchans. Ils joignent parfaitement partout, excepté aux deux extrémités de la coquille qui reſtent toujours ouvertes. Les ſommets ſont infiniment petits, & placés un peu au-deſſus du milieu de la largeur des battans. Immédiatement au-deſſus des ſommets la coquille ſe replie légerement au-dehors. C'eſt ſur ce repli qu'eſt attaché le ligament. Il reſſemble à un cuir noirâtre, convexe, aſſez long, d'une grande dureté, & qui ſort entierement de la coquille. Au-dedans du ſommet de chaque battant, on voit deux dents aſſez longues, étroites, fort rapprochées, & à peu près égales, qui forment la charniere. La couleur de cette coquille eſt blanche au-dedans & au-dehors.

Le manteau de l'animal au lieu d'être divisé en deux lobes, comme dans les six genres qui précédent, forme une espece de tuyau ou de sac membraneux, fort mince & ouvert à ses deux extrémités. On le voit lorsque les battans viennent à s'ouvrir. Il est presque cylindrique, égal à la largeur de la coquille, & couvre totalement les autres parties de son corps. De l'extrémité supérieure de ce manteau sortent deux trachées, sous la forme de deux tuyaux assez longs, mais si bien adossés l'un à l'autre qu'ils semblent n'en faire qu'un. Ils sont cylindriques, cependant un peu plus gros à leur origine qu'à leur extrémité, dont le contour est crénelé de dix-huit à vingt dents. Le tuyau postérieur est un peu plus petit que l'antérieur. L'extrémité inférieure du manteau s'étend un peu hors de la coquille. C'est par ce bout que sort le pied de l'animal. Il est cylindrique & ordinairement renflé vers son extrémité : il facilite à l'animal le moyen de monter ou de descendre dans son trou. La couleur de son corps est blanche.

Ce coquillage est fort commun dans le limon noir & sabloneux du Niger, surtout auprès des mangliers de l'extrémité septentrionale de l'île du Sénégal. Il y est enfoncé à trois ou quatre pouces de profondeur, dans une situation verticale, & conservant toujours une communication avec l'eau par un trou, qui laisse passer continuellement ses trachées. Quoiqu'il paroisse devoir se fixer pour toujours dans le lieu où il a une fois creusé son trou, il arrive cependant qu'il change quelquefois de place, sur-tout lorsqu'il est inquiété. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1712, pag. 116 & suivantes, la description que M. de Réaumur a donnée de celui des côtes du Poitou, & les remarques curieuses qu'il a faites sur le mouvement progressif de cet animal.

Les Négres du Sénégal ne font aucun usage de ce coquillage, parce qu'ils ne manquent pas d'autres poissons, qui sont infiniment meilleurs.

Bonanni, Recr. pag. 163. claſſ. 3. n. 353. *Tellina alia in mari Braſilienſi frequens digitalem craſſitiem & longitudinem æquans ubique candida.*

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 421. fig. 265. *Chama anguſtior, ex altera parte ſinuoſa; Barbadenſis.*

Klein, Tent. pag. 167. ſpec. 9. tab. 11. fig. 68. a. b. *Concha longa uniforis, anguſtior, ex altera parte ſinuoſa.*

TALON. Terme de Conchyliologie, qui exprime l'extenſion ou le prolongement du ſommet de la valve inférieure des bivalves du genre des huîtres épineuſes ou ſpondyles, qui forme une ſaillie applatie en-deſſus, & laquelle valve ſe rétrécit en maniere de corniche ou talon, plus ou moins recourbé, ſoit d'un côté ſoit d'un autre. C'eſt pourquoi on nomme auſſi ces ſortes d'huîtres épineuſes, huîtres talonnées ou à talon.

TAPIS DE PERSE. *Buccinum canali prolongato & obtuſo, octo ſpiris tuberculis & tuberantiis coronatis conſtans; colore rufo & duabus lineis parallelis non interruptis vel ſubnigris vel fuſcis depictum & circumdatum; columellâ rugosâ, aperturâ magnâ intùs aliquando ſtriatâ, & labro dentato diſtinctum, tapes perſica donatum.* Coquille univalve du genre des buccins, qui eſt une variété de l'eſpece appellée la robe ou la veſte perſienne, dont celle-ci differe à pluſieurs égards. La coquille du tapis de Perſe eſt compoſée de huit ſpires élevées en pyramide, couronnées de tubercules, qui forment dans la premiere des protubérances obtuſes, ſe prolongeant ſur le corps en forme de groſſes côtes onduleuſes. Toute la ſurface extérieure de ce buccin eſt nuée de couleur rouſſe ou fauve, ornée de lignes circulaires, brunes ou noirâtres, diſtribuées le plus ſouvent deux par deux parallelement. Ces lignes tranſverſales ne ſont point interrompues, & ſe perpétuent en tournant juſques vers le ſommet où elles deviennent par gradation plus ſerrées & moins ſenſibles. L'ouverture eſt ſpacieuſe avec une lévre rentrante, tranchante, & plus ou moins bordée de denticules aiguës, formées

par la terminaiſon des ſtries intérieures & circulaires. La columelle extérieure eſt liſſe & garnie de trois rides obliques. Cette lévre & cette columelle ſe prolongent en un gros canal ouvert & obtus.

Le tapis de Perſe buccin varie dans ſon eſpece, autant par ſa couleur, plus ou moins foncée, que par l'épaiſſeur de la coquille. Celle, qui eſt peſante & d'un grand volume, eſt garnie intérieurement de ſtries brunes ſaillantes quoique déliée, au lieu que l'eſpece dont la coquille eſt mince, eſt ſouvent dépourvue de ſtries dans ſa ſurface intérieure. La premiere ne montre quelquefois extérieurement que des lignes noires circulaires ſans être arrangées par paires. Ce beau buccin nous vient des mers des Indes; il peut avoir juſqu'à cinq pouces & demi de longueur ſur trois & demi de largeur.

Rumphius, tab. 49. litt K. Holl. Gebande knobbel-hoorn; la coquille noueuſe à bandes.

Gualtieri, tab. 46. litt. B. *Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore ſimplici, ſtriatum, rugoſum, mucrone papillis coronato, duabus lineis parallelis fuſcis circumſcriptum, labio externo dentato, intùs profundè ſtriatum, ex atro-fuſco, & albido infectum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 10. *lett. F.* On appelle ce buccin le tapis ou la robe de Perſe, dont il imite les rayures rouges, noires & brunes.

TARET, *Taredo.* Nom que M. Adanſon donne à un genre de coquillages multivalves dont il forme la premiere eſpece. Sa coquille eſt compoſée de cinq piéces fort inégales, dont la principale & la plus grande eſt un tuyau à peu près cylindrique, qui cache & enveloppe toutes les autres. Ce tuyau eſt percé aux extrémités de maniere que l'ouverture inférieure, qui eſt ronde ou orbiculaire, a deux ou trois fois plus de grandeur que la ſupérieure : celle-ci eſt elliptique & rétrécie au milieu par deux côtes qui ſaillent au-dedans. La largeur du tuyau varie depuis trois juſqu'à ſix lignes, & eſt ordinairement un peu moindre en

haut qu'en bas. Sa longueur eſt environ vingt fois plus grande. Il a peu d'épaiſſeur, ſur-tout vers la partie d'en bas; mais il eſt d'une grande dureté. Sa ſurface extérieure eſt ordinairement liſſe, parce qu'elle eſt ſéparée du bois par une eſpece de tuyau ſemblable, extrêmement mince & fort luiſant, que l'animal a d'abord collé contre le bois. Quelquefois ce premier tuyau n'eſt point détaché ni diſtingué de celui qui enveloppe immédiatement le corps de l'animal, alors ſa ſurface extérieure porte les impreſſions des fibres du bois ſur lequel il a été appliqué. La ſituation de ce tuyau eſt verticale dans les pieces de bois qui ſont verticales, & preſque horizontale dans celles qui ſont couchées horizontalement; mais il y eſt inſéré de maniere que, quoique ſouvent un peu tortueux; ſon extrémité ſupérieure ſort toujours un peu au-dehors & communique avec l'eau, pendant que l'extrémité inférieure reſte cachée dans le cœur du bois. Celle-ci ſe bouche entierement par une ſubſtance pierreuſe & ſemblable à celle de la coquille, dans les tarets qui ont acquis leur juſte grandeur.

Les quatre autres pieces de la coquille ſont placées aux extrémités de ce tuyau. Lorſqu'on l'ouvre ou qu'on le caſſe avec précaution, on voit à ſon extrémité inférieure deux petites piéces de coquille, extrêmement minces, aſſez égales, & qui reſſemblent parfaitement aux deux battans de la pholade & des conques bivalves. Ces battans ont chacun la forme d'une portion de ſphere creuſe au dedans & pointue vers l'extrémité. Ils ne joignent jamais bien enſemble, & laiſſent une ouverture aſſez grande ſur chacun de leurs côtés. Leur ſurface extérieure eſt convexe, & hériſſée dans ſa longueur de vingt-cinq rangs de petites dents taillées en lozange ou aſſez ſemblables à celle d'une lime. C'eſt par leur moyen que l'animal doit percer, dans le bois, la cavité hémiſphérique. Au-dedans ils ſont liſſes & relevés ſeulement d'une apophyſe ſtyloïde aſſez mince, qui ſervoit à les attacher au corps de l'animal.

Vers l'extrémité inférieure de chaque battant on remarque une légere éminence qui tient lieu de sommet. Elle est échancrée en-dessous, & porte au-dedans deux petites dents coniques, pointues, assez dures, qui se croissent, la droite qui est la plus grande passant sur la gauche. Ces deux dents pourroient être regardées comme la charniere des battans; mais on en découvre encore deux autres au-dessous, qui sont assez longues, recourbées en demi-cercle, & semblables à celles de la pholade, dans laquelle elles font la fonction de charniere, quoiqu'elles ne se touchent jamais.

On trouve à l'extrémité supérieure du tuyau les deux dernieres piéces de coquille, qui ressemblent à deux petites palettes assez épaisses, applaties, quelquefois un peu creuses au-dedans, légerement échancrées ou arrondies à leur extrémité, & portées sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur. Ces palettes sont attachées au muscle supérieur du manteau. Elles s'écartent lorsque l'animal sort ses deux trachées, mais lorsqu'il les rentre dans sa coquille, elles se rapprochent, & les couvrent en se joignant assez exactement pour leur ôter toute communication avec l'eau de dehors.

La seule partie que l'animal fait sortir de sa coquille, sont deux trachées en forme de tuyau, semblables à ceux des conques bivalves. Ces tuyaux sont cylindriques, fort courts, réunis l'un à l'autre à leur origine, & sortent à peine d'une ligne, c'est-à-dire, de toute leur longueur, hors de la coquille. Celui qui est en bas ou sur le devant, est un peu plus grand que l'autre, & bordé de trois rangs de filets, qui sont tous au nombre de quarante. Le premier rang, celui qui est placé en-dedans, est composé de neuf filets une fois plus long que les autres. Le tuyau supérieur est simple & sans bordure : il sert à rendre les excrémens de l'animal, & l'eau que le tuyau frangé reçoit à temps à peu près égaux.

Lorſque l'on caſſe la coquille du taret, on voit que les deux tuyaux viennent ſe rendre, à une diſtance deux ou trois fois auſſi grande que leur longueur, auquel ils font corps. Ce manteau eſt une eſpece de tuyau membraneux fort mince, qui enveloppe, comme l'on a vû dans le *ſolen*, les parties extérieures de l'animal. Il n'eſt attaché que vers les deux extrémités de la coquille par deux membranes muſculeuſes, dont la ſupérieure eſt circulaire, un peu plus épaiſſe & plus étroite que l'inférieure, qui reſſemble à une petite plaque orbiculaire, & qui tient lieu de ligament des conques bivalves. Ces muſcles empêchent qu'il ne puiſſe ſe mouvoir de haut en bas, ou de bas en haut dans la coquille, où il eſt fixé à demeure.

Dans toute la longueur, compriſe entre ces deux muſcles, le manteau eſt détaché & comme flottant dans le tube de la coquille. Cette étendue peut être regardée comme le corps de l'animal, dont la moitié ſupérieure eſt plus mince, flaſque, griſâtre ou cendrée dans certains endroits : l'autre moitié eſt renflée, blanchâtre & arrondie. La tranſparence du manteau laiſſe diſtinguer quelques parties intérieures du corps, telles que l'eſtomac & le tube inteſtinal. Celui-ci eſt ouvert & ſe décharge dans la trachée poſtérieure.

On voit encore ſortir par l'ouverture inférieure de manteau & des battans, une petite partie charnue, arrondie, qui eſt analogue au pied de la pholade & des autres conques. Ce pied eſt viſqueux, fort mol & de couleur cendrée. La couleur de la coquille & de l'animal eſt ordinairement blanche.

Le taret eſt un coquillage de l'eſpece de ceux qui rongent les bois des vaiſſeaux, & qui font tant de ravages dans les ports de mer & dans les digues. Il ne perce point le bois pour ſe nourrir, comme l'ont prétendu tous les auteurs qui en font l'hiſtoire, mais ſeulement pour ſe loger. La maniere même dont cet animal perce le bois paroît moins un effet de ſon entendement, que d'une méchanique dépendante d'un

mouvement naturel, occasionné par l'entrée & la sortie de l'eau qui doit fournir à sa nourriture.

TARRIERE. *Strombus lævis, canali truncato, tribus spiris constans, formâ elongatâ, testâ tenui, & labio quasi alato distinctus; terebra vel terebellum donatus.* Coquille univalve du genre des vis, ainsi appellée à cause que son extrémité opposée au sommet ou son canal est tranchant, tronqué & contourné comme un outil que l'on nomme la tarriere. Cette vis est singuliere dans son espece, d'une forme allongée, effilée, un peu cylindrique & conique, avec une volute peu articulée ou qui n'est sensible que par une ligne spirale, qui ne forme que trois circonvolutions. Toute sa surface extérieure est unie, luisante, marbrée de fauve & de blanc. Son ouverture qui est étroite, allongée, angulaire ou rétrécie vers la clavicule, s'élargit vers le canal par le moyen d'une lévre évasée & comme aîlée. Cette coquille porte ordinairement un pouce & demi de longueur sur quatre ou cinq lignes de largeur.

RUMPHIUS, tab. 30. litt. S. *Terebellum*, la Tarriere; Holl. Kuypersboor, of Gestippelde Boor; la tarriere du tonnelier, ou la tarriere marquée de points.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 11. *lett. G.* On ne peut mieux nommer cette vis qu'une tarriere fort jolie & fort pointue, avec une lévre en forme d'aîle.

TASSE DE NEPTUNE. *Concha sphærica vel cymbium, apice sinuoso, depresso; non umbonata, magnâ aperturâ, labro expanso, columellâ rugosâ distinctum; colore fulvo, cinereo & subalbido-livido in longum variegatum.* Coquille univalve du genre des tonnes ou des conques sphériques de l'espece des gondoles. Sa forme est large ou renflée, ne montrant pour toute clavicule qu'un sommet comprimé, ou une espece de cavité entourée d'une sinuosité qui émane du prolongement de la lévre. Cette lévre, qui est tranchante & fort évasée, occasionne à cette coquille une ouverture très spacieuse, & laisse presque à découvert une colu-

melle torſe & garnie de trois ou quatre rides obliques. Cette lévre & cette columelle ſe terminent par une ſimple échancrure. Toute la ſurface extérieure de la coquille eſt marbrée & veinée en longueur de couleur fauve, livide & rouſsâtre. Elle peut avoir depuis trois pouces de longueur, juſqu'à plus de ſix ſur un tiers moins de largeur.

Gualtieri, tab. 27. litt. A. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, integra, maxima, umbonata, lævis, inſigniter ventricoſa, ſubalbida : nonnullis cochlea latina dicta.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett.* G. Une petite conque ſphérique, dont la tête eſt très applatie, avec des rides ou plis dans le bas de ſa columelle; ſa robe eſt tigrée de taches fauves, ſur un fond blanc.

TAUPE. *Porcellana oblonga, lævis, in acumine voluta, quatuor faſciis latis, ampliùs vel minùs teſſellatis ex pullo vel fulvo colore in fundo cinereo exornata; rictu ex utraque parte denticulis ex fuſco rubeſcentibus, diſtincta.* Nom que l'on donne en Hollande & en France à une coquille univalve du genre des porcelaines, de l'eſpece légere & allongée. Toute ſa ſurface extérieure eſt unie, luiſante, ornée de quatre zones ou faſcies fort larges, plus ou moins formées de taches allongées & à peu près quarrées, de couleur fauve obſcure ou un peu noirâtre, ſur un fond cendré-bleuâtre ou livide. Ces taches ſe rencontrent le plus ſouvent vers les flancs & la baſe de la coquille. Cette porcelaine porte ordinairement une petite volute de forme conique, compoſée de quatre ſpires peu articulées & un peu convexes. L'ouverture forme une fente peu arquée ou preſque droite, garnie de chaque côté d'une trentaine de denticules brun-rouge.

La porcelaine, appellée la taupe, varie dans ſon eſpece, non ſeulement par ſes différens volumes, mais par ſes nuances cendrées plus ou moins rembrunies, principalement dans ſes faſcies, qui ne forment quelquefois aucunes taches quarrées; tandis que dans d'autres eſpeces on y apperçoit des zigzags & des eſpeces

de croiſſans. Les Conchyliologiſtes diſtinguent certaines eſpeces, qui participent de la porcelaine appellée le faux argus, à cauſe de taches rondes qui ſe trouve ſur les côtés ; cette derniere ne montre point une volute auſſi diſtincte que dans les véritables taupes. Elles peuvent avoir juſqu'à trois pouces & demi de longueur, & même plus ſur environ moitié moins de largeur.

GUALTIERI, tab. 16. litt. O. *Porcellana ſpiralis, lævis, oblonga, cinerea, quatuor latis faſciis rufis teſſellatis in dorſo diſtincta ; labiorum dentibus rubiginoſis.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 18. *lett. H.* Porcelaine appellée la taupe : elle n'a de ſingulier que quatre zones fauves, qui partagent ſa ſuperficie.

TELESCOPE. *Strombus conum exertum efformans, ſtriis vel potiùs circulis convexis alternatim fuſcis, nigricantibus & rufis ubique circumdatus ; baſi horizontaliter complanata, ſicut & aperturâ ; columellâ exteriore contortâ, inſignis.* Coquille univalve du genre des vis dont la figure repréſente un cône élevé ; elle eſt chargée ſur toute ſa ſurface extérieure de ſtries circulaires en forme de cercles convexes, tellement ſerrés les uns contre les autres, qu'ils abſorbent & rendent imperceptibles les ſpires de la coquille. Tous ces cercles ſont bruns-noirâtres, rouſsâtres d'une maniere plus ou moins alternative. La baſe de cette vis eſt à ſtries circulaires, comprimée ainſi que l'ouverture, dans un plan horizontal. La columelle, qui occupe le centre, eſt contournée au-dehors & ſaillante. Le téleſcope ſe trouve dans les mers des Indes, & peut avoir juſqu'à plus de trois pouces de longueur. On le nomme en Hollande la bouée.

RUMPHIUS, tab. 21. n°. 12. *Dolium marinum ;* Holl. Zée-ton ; la tonne de mer.

GUALTIERI, tab. 60. litt. D. *Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, ſtriis craſſis, rotundis faſciatus, quarum nonnullæ albidæ, nonnullæ fuſcæ & nonnullæ nigricantes ſunt.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 11. *lett. B.* Cette vis eſt

presque toute brune avec quelques stries; sa pointe tire sur le blanc.

TELLINE ou TENILLE. *Tellina vel concha bivalvis lata, depressa, non exerta; lævis, vel striis parvis striata; sæpè in uno latere sinuosa vel plicata; aliquandò in ambitu clusilis, vel in uno latere, vel in utraque extremitate patens; coloribus roseis, violaceis rubris, citrinis & albis nebulata vel radiata vel aliter depicta.* Coquille bivalve, qui compose un genre par le nombre & les variétés de ses especes. Les anciens Naturalistes, ainsi que les Modernes, nomment ces coquillages en latin *tellina*, en grec Τελλιναι. Les pêcheurs à Venise les appellent capparazzole ou capparole; les Anconnois calcinelle; les Arabes nomment les tellines sedef & talsam; les Espagnols brignigois; les habitans de Lesbos chinades: en Normandie on leur donne le nom de flions; les Hollandois les appellent dunschaalen.

Le caractere générique & distinctif des tellines est d'avoir beaucoup de ressemblance avec les cames, & d'approcher du genre des moules; elles différent principalement des premieres par une forme fort large, peu élevée & en général plus comprimée; ainsi que par le sommet des valves, qui s'éloigne plus ou moins du milieu de la coquille. La charniere des tellines est composée d'ailleurs de denticules beaucoup plus petites, qui tendent à une espece d'analogie avec la charniere des moules. Les tellines, dont la coquille est le plus souvent mince & légere, montrent un ligament extérieur large, saillant, assez fort, & vers lequel se trouvent les sinuosités & les replis auxquels la plupart des tellines sont sujettes. C'est pourquoi les Conchyliologistes les appellent tellines épaulées. Ces sortes de bivalves, qui ne parviennent point en général à un grand volume, sont le plus souvent d'une forme plate, quoiqu'il y en ait de bombées. Les unes sont unies, les autres sont à stries fines, le plus souvent transversales, rarement longitudinales & par hasard lamelleuses;

mais presque toujours d'une maniere luisante quand elles sont dépouillées du drap marin. Les deux extrémités latérales des valves sont ordinairement inégales, c'est-à-dire, rarement arrondies & égales en élevation. Tantôt elles ne sont béantes & entr'ouvertes que d'un côté, tantôt aux deux extrémités, tandis qu'elles se ferment exactement dans d'autres especes. C'est sur les surfaces extérieures des tellines où l'on peut admirer les couleurs les plus fines, en formant dans les unes des rayons, qui partent de la charniere ou des sommets des battans, en s'élargissant par gradation jusque vers leur circonférence, & en donnant par là une idée agréable de ceux que l'on voit briller sur l'horison au coucher & au lever du soleil. Ces sortes de rayons sont tantôt alternativement blancs, citron & couleur de rose. Tantôt violets & aurores, ou couleur de cérise & orangée. Les tellines ne sont quelquefois nuées que d'une seule couleur, ou safranée ou agathe de plusieurs teintes jusqu'au blanc. Il y en a de marbrées, ornées de différens desseins en forme de fascies, de lignes, de chevrons, &c. On trouve des tellines dans toutes les mers ; mais celles qui se pêchent dans les îles de l'Amérique & dans les Indes sont les plus recherchées : on distingue aussi les especes d'eau douce, qui se rencontrent dans les fleuves & les rivieres. Toutes ces variétés dans le genre des tellines leur ont fait donner plusieurs dénominations, comme la langue d'or, la pince de chirurgien, le soleil levant, le bec de canard, la griblette, la lanterne, les tellines radiées, safranées, les tellines gaudronnées, les tellines épaulées, les especes violettes, luisantes, la telline velue, &c.

Rondelet, *de testaceis*, *lib.* 1. *pag.* 6. rapporte que le mot grec Τελλῖναι, que les Latins ont conservé dans celui de *tellinæ*, paroît devoir son étymologie à l'accroissement de ce coquillage, qui parvient en peu de temps à sa grosseur naturelle : *Tellinæ à crescendi celeritate nomen habere videntur*. Cependant Athenée rapporte

rapporte que les Romains ont appellé la telline en grec μύτλων, & qu'Hermolaus pense qu'il faut lire μύτυλων, comme si la moule & la telline étoient le même coquillage ; *Athenæus tamen à Romanis tellinam μύτυλων vocatam fuisse scripsit, quo loco Hermolaus μύτυλων legendum putat, ut Mytulus & tellina idem sint.* En Provence & en Italie on les appelle tellines, dit Rondelet ; les pêcheurs à Venise, selon le témoignage d'Hermolaus, les nomment capparole, ou capparazzole à cause de la ressemblance de ce testacée avec le fruit du caprier.

Athenée distingue deux genres de tellines ; sçavoir, les especes maritimes & les fluviatiles que l'on trouve dans l'embouchure des fleuves. *Nostri & Romani etiam tellinas vocant, Veneti piscatores, ut Hermolao visum fuit, à capparis similitudine capparoculas sivè capparolas. Tellinarum genera duo facit Athæneus ut aliæ marinæ sint, aliæ fluviatiles, vel quæ in fluviorum ostiis reperiuntur.* Il y a, dit Rondelet, plusieurs tellines sur les côtes de la ville de Canope, ville d'Egypte à l'embouchure du Nil, & celles qui se trouvent en remontant le fleuve sont plus petites ; on les appelle les tellines royales ; elles lâchent le ventre & ne pesent point sur l'estomac ; de plus elles sont nourrissantes ; mais les especes fluviatiles sont plus douces.

Rondelet fait mention de trois especes de tellines ; sçavoir, celles que l'on trouve près d'Agde, qui sont petites, composées de valves égales, légeres, fortes & assez épaisses ; comme elles sont dentelées dans leur pourtour, comme une scie, elles s'entrejoignent en conséquence fort exactement. Le dedans de ce coquillage est peu concave, & montre une chair blanche dans laquelle on découvre cette portion de l'intestin que l'on appelle en grec μήκων Les tellines vivent dans le sable, ajoute ce Naturaliste, c'est pourquoi il les faut agiter long-temps dans l'eau pour l'enlever avant de les faire cuire, & afin que les personnes qui en mangent n'en soient point incommodées. Il ne

faut alors aux tellines qu'une cuiſon légere, & les accommoder avec du poivre, du vinaigre ou du verjus : elles excitent l'appétit, & le jus de ce teſtacée eſt laxatif. *Tellinæ in Canopico oſtio multæ ſunt, & in Nili aſcenſu, quarum quæ tenuiores ſunt, regiæ vocatæ, alvum cient, ventriculo graves non ſunt : præterea benè nutriunt, fluviatiles autem dulciores ſunt. Nos in Agathenſi, ait Rondeletius, ſinu differentias duas invenimus, unam earum quæ minores ſunt, alteram earum quæ majores & rufi coloris ; ſed de priore nunc agimus, inquit Rondeletius. Duplici teſtâ conſtat ſivè conchâ, utraque ſimili, lævi, validâ & ſatis ſpiſſâ, in ambitu ſerratâ, quâ de causâ ad unguem conjunctæ ſunt. Intùs leviter cavæ ſunt ; caro alba in quâ μήκων cernitur. Tellinæ in arenâ vivunt ob id niſi priuſquam coquantur, diutiùs in aquâ agitentur, ut arenulæ excidant, veſcentibus moleſtæ ſunt. Parùm coquendæ, ex aceto vel omphacio cum pipere comedendæ, appetentiam excitant, jus ex eis alvum ciet.*

Le ſecond genre de telline, dont Rondelet fait mention, eſt ſemblable à l'eſpece que l'auteur a trouvée proche d'Agde à l'embouchure du fleuve Eraut, avec la différence que la coquille eſt plus grande, plus mince & moins compacte : ſa couleur tire ſur le rouge & le jaune : le côté qui réunit les deux valves ou celui de la charniere, ſe termine en formant un angle plus aigu. *Alterum tellinarum genus in litore Agathenſi ad oſtium Eraris fluminis inveni, inquit Rondeletius, ſuperiori ſimile, niſi quod teſtâ ſit majore, tenuiore minuſque ſpiſſâ, & ex rubro flaveſcente, parte qua teſtæ colligantur, in acutiorem angulum deſinente.*

La troiſieme telline eſt ſi ſemblable aux deux autres, dit Rondelet, qu'on ne peut refuſer de l'admettre dans ce genre de bivalves. Elle en differe ſeulement par ſa couleur blanche ; ſa coquille claire & tranſparente eſt composée de pluſieurs couches comme autant d'appendices. Sa ſurface intérieure eſt très unie. Cette telline eſt aſſez mince & d'une figure plus arrondie

que les autres dans son pourtour. *Merito tertii generis tellinam eam esse dicemus*, ait *Rondeletius*, *quæ figurâ superioribus tellinis tam similis est ut inter tellinas numerandam esse nemo negare possit. His tantùm differt. Colore est candido, testâ perspicuâ & pellucidâ, ex additamentis multis conflata ; intùs lævissima. Tenuis est admodùm & in ambitu magis rotundato.*

ALDROVANDUS, *de testaceis*, *lib.* 3. *pag.* 519. & *suivantes*, outre les especes de tellines de Rondelet, fait mention de celle de zoographe & de treize autres, qui different peu les unes des autres, selon ce Naturaliste, & qu'il appelle en général *tellinæ congeneres ; tellinæ colore & magnitudine diversæ* ; *tellinæ cum dentalibus ; & tellinæ congerentes.*

Rumphius a fait représenter, à la table 45, neuf especes de tellines qu'il nomme en latin *tellinæ* ; & en langue Hollandoise, Langwerpige schulpen, les coquilles longuettes ; sçavoir, *tellina arenosa*, la telline du sable ; *tellina gari*, la telline du maquereau ou la telline salée ; *tellina violacea*, la telline violette ; Holl. Purpere sonne-straal, groote tour de bra, le rayon du soleil de couleur purpurine, le grand tour de bra ; *tellina cultriformis*, la telline en manche de couteau; Holl. Peul-doublet, en poolsch mes, la gousse ou la cosse bivalve, ou le couteau polonois ; *lingua felis*, la langue de chat ; Holl. Katt-tong, Katte-oog, Robbe-tongea segreyn-doublet, la langue de chat, l'œil de chat, la langue de raye ; *tellina virgata*, Holl. Sonne-straal, le rayon du soleil ; *tellina lævis ;* Holl. Roos-doublet, la telline couleur de rose ; *folium*, la telline-feuille ; Holl. Blad, of Venus schulp, la feuille ou la coquille de Venus ; *petasunculus*, le petit jambonneau ; Holl. Banket-hammetje, ook wel Roos-doublet, le petit jambonneau de feste, ou la telline couleur de rose.

Gualtieri distingue deux genres de tellines, qu'il nomme *tellinæ æquilateræ & tellinæ inæquilateræ*. Ce Conchyliologiste a rangé les premieres à la suite des

cames rondes, & à transporté le second genre après les bivalves, qu'il exprime par les termes de *conchæ pectiniformes inæquilateræ triangulares*, qui sont des especes de pétoncles à petits oreillons de l'espece que l'on nomme la rape & la lime. C'est le second genre qui comprend essentiellement les véritables tellines.

M. d'Argenville a compris le genre des tellines dans la famille des moules ; elles sont d'une consistence plus légere & plus mince que les moules, dit l'auteur, & ont la forme plus allongée sans être pointue. L'endroit où elles se ferment, qui est la charniere, n'est pas exactement dans le milieu ; & elles ont la plupart, à l'extrémité de la partie la plus courte, une espece de bec, qui s'éleve tant soit peu. On remarque que les tellines, à la différence des moules, ont deux muscles qui les attachent à leur coquille.

M. d'Argenville distingue quatre especes de tellines, qui sont mentionnées à la suite des moules ; sçavoir, 1°. La telline oblongue & plate, dont les côtés sont égaux, *tellina oblonga, plana, æqualibus extremitatibus* : celle qui est tout-à-fait violette, *omnino violacea* : la telline violette avec quatre zones blanches, *violacea cum quatuor zonis albidis* ; unie, bariolée de fascies blanches & couleur de rose, *lævis, fasciis roseis & albidis pulchrè variegata* ; garnie de poils, venant de la Méditerranée, *pilosa ex mare Mediterraneo* ; de l'Ocean, *oceano* ; du lac supérieur du Canada, *ex lacu superiore Canadæ* ; des îles Açores, *ex insulis Azoribus* ; du grand banc de Terre-Neuve, *ex syrti maximâ* ; des lacs de Canada, *ex lacubus Canadæ* ; de saint Savinien, *sancti Saviniani* ; la même découverte couleur de rose & argent, *eadem spoliata, & rosea*. 2°. La telline oblongue, dont les côtés sont inégaux, *tellina oblonga, dissimilibus extremitatibus* ; la pince de Chirurgien, rougeâtre, avec un bec, *volsella subrubra, cum rostro* ; celle qui est couleur de citron, *citrina* ; la telline en forme de couteau, *tellina cultriformis* : la langue de chat, *lingua felis* ; la telline fas-

ciée, & rayée de couleur de chair, *tellina fasciata & radiata, rosco colore;* celle qui est barriolée de violet & de blanc, *albido violaceoque colore donata*; couleur d'orange ayant un pli sur un des côtés, & des dents dans son circuit, *Arausicana, uno latere plicata, in ambitu dentata :* l'espece appellée la feuille par Rumphius, *folium Rumphii ;* la telline blanche & chagrinée, *albida & granulata;* rougeâtre, à stries transversales, *subrubra, transversè striata.* 3°. La telline applatie & tronquée, *mutilata*; celle qui est violette, dont les stries viennent du sommet, *violacea ex apice striata*, tirant sur le citron avec les mêmes stries, *citrina eodem modo striata*; tirant sur le rouge, *subrubra.* 4°. La telline mince, blanche, dite la lanterne, *tellina subtilis, albida dicta laterna.* Le même auteur, dans l'appendice qui traite de la Zoomorphose, *pag.* 54, dit que la telline est plus mince que la moule avec des extrémités plus longues & plus pointues; qu'on en compte en Poitou deux especes; dont une est faite en pince de Chirurgien & en a pris le nom. Ses bords sont découpés en scie : sa couleur est blanche, mêlée de rouge & de jaune : deux petits tuyaux sortent d'une de ses extrémités, & une jambe peu longue du milieu de ses deux valves : quand elle fait son chemin dans le sable, elle se couche sur le plat de sa coquille; & avec sa jambe faite en lame, elle suit un mouvement comme le sourdon : quand ces animaux veulent marcher & avancer, ils tournent leur coquille sur le tranchant, afin que le sable n'en touche qu'une très petite partie; souvent même cette jambe ou ce pied est plat, quelquefois plus épais, recourbé ou pointu comme un arc, ce qui facilite extrêmement leur marche.

M. Adanson dit qu'il y a si peu de différence entre les tellines & les cames, que l'on ne s'écarteroit pas beaucoup de la vérité en réunissant les unes avec les autres; mais ce seroit une erreur très grossiere de les confondre avec les moules, comme ont fait quelques auteurs anciens & après eux plusieurs modernes. On

appelle les tellines de ce nom, parce que, dit Ariſtote, elles parviennent en peu de temps au dernier période de leur grandeur. Les deux piéces de leur coquille ſont parfaitement égales. M. Adanſon nomme ces eſpeces, le pamet, le gafet, le nuſar, le tirel & le matadoa. *Voyez* ces noms.

M. Davila, dans ſon catalogue ſyſtématique, conſidere les coquilles des tellines comme des bivalves, qui différent des cœurs & des cames par une forme oblongue, & en ce que le ſommet des battans ou la charniere eſt toujours plus ou moins éloignée du milieu de leur longueur. Il les diviſe en trois genres.

1°. Les tellines exactement fermées ou béantes ſeulement à l'une des extrémités; leur forme eſt oblongue, aſſez platte, plus large d'un côté que de l'autre, & la charniere, ainſi que la tête, en ſont placées près du milieu; comme les eſpeces appellées l'aîle de papillon, la langue d'or, les tellines radiées, la griblette, la pince de chirurgien & la telline de la Chine.

2°. Les tellines béantes aux deux extrémités: leur forme eſt très oblongue, également large, mais peu bombée dans toute leur longueur; la charniere en eſt éloignée du milieu; ſçavoir, les eſpeces nommées, le ſoleil levant, la lanterne, & le bec de canard.

3°. Les manches de couteau. *Voyez* MANCHES DE COUTEAU.

TELLINE BÉANTE. *Tellina ex utrâque parte patens, rugis tranſverſis inæqualibus & undoſis munita; formâ latâ & magnâ ſpecie colore fulvo* C'eſt une grande eſpece fort étendue, très ouverte aux deux extrémités, chargée de rides inégales, onduleuſes, & diſtribuées en forme de faſcies. Toute ſa ſurface extérieure eſt de couleur fauve-clair ou rouſsâtre, tandis que la ſurface intérieure eſt blanchâtre. La charniere eſt compoſée d'une groſſe dent dans l'une des valves, qui ſe loge dans une cavité correſpondante de l'autre valve. Cette telline eſt ordinairement épaiſſe, raboteuſe: on la trouve dans la Méditerranée ſur les côtes

de France. Elle peut avoir jusqu'à près de quatre pouces de largeur sur moitié moins d'élévation.

RUMPHIUS, tab. 45. litt. N. *Rostrum anatis*, le bec de canard; Holl. Groote eende-bek, le grand bec de canard.

GUALTIERI, tab. 90. litt. A. *Musculis rugis transversis inæqualibus signatus, ex fulvo & albido infectus.*

TELLINE BÉANTE A STRIES OBLIQUES, DE COULEUR DE ROSE. *Tellina in utrâque extremitate hians; parvis striis complanatis & obliquis, striata; toto colore subroseo nebulata, duobus radiis candidis à cardine in ambitu & in medio productis distincta: transversim rugosa.* Cette telline est presque également large dans toute son étendue, avec une surface extérieure de couleur de rose pâle, interrompue vers le milieu des battans de deux rayons blancs, qui partent des sommets d'une maniere oblique. Outre les rides transversales inégales, dont cette coquille est chargée: on distingue des stries fines fort plates en forme de sillons & obliques, qui couvrent principalement la plus grande convexité des valves. Ses deux extrémités latérales sont arrondies & assez béantes pour y insérer le doigt. Le ligament, qui réunit les battans de cette telline, est situé à côté des sommets en-dehors, large, convexe & semblable à une espece de cuir ou de cartilage noirâtre. Sa charniere n'est formée que d'une seule petite dent saillante, qui s'engrène dans un alvéole correspondant de l'autre valve. Sa surface intérieure est raboteuse, mêlée de blanc & de couleur de rose. Cette telline peut avoir jusqu'à trois pouces d'étendue, sur moitié moins d'élevation; elle se trouve dans la mer Méditerranée.

GUALTIERI, tab. 91. litt. C. *Concha soleniformis rugosa, lineis hinc indè decussatis signata, subrosea, duobus candidis radiis in medio distincta.*

TELLINE BLANCHE APPLATIE. *Tellina valdè compressa minutissimis striis transversis ubique*

striata, pulchro colore albo & pellucido distincta. Cette telline se distingue des autres par sa belle forme large, élevée, presque plate, & son pourtour élégamment arrondi, quoique dans un plan inégal. Toute sa surface extérieure est couverte de stries transversales très fines, qui forment un joli réseau. Les sommets des valves sont très petits, peu articulés & renferment intérieurement une petite charniere, composée de deux petites dents dans l'un des battans, & d'une seule dans l'autre, lesquelles se logent dans leurs alvéoles correspondans. Toute cette coquille est d'une substance parfaitement blanche & assez transparente. Cette espece, qui vient des mers des Indes, porte deux pouces & demi de largeur sur un pouce & demi d'élévation.

TELLINE DE LA CHINE. *Tellina, zonis alternatim albidis & roseis exornata; intùs ex rubro roseo viridi lucidè tincta, Sinensis.* Cette espece est ornée sur toute sa surface extérieure de zones alternatives inégales, blanches & couleur de rose avec quelques rides transversales peu prononcées. Le dedans de cette telline, qui est d'une couleur de rose beaucoup plus vive, montre un surcroit d'épaisseur de la coquille dans le milieu de la concavité des valves. Sa charniere est formée de deux denticules dans chaque battant, qui se logent réciproquement dans les alvéoles correspondans. Cette telline est un peu épaulée ou à replis latéraux. Sa largeur peut avoir jusqu'à près de trois pouces, sur un peu plus d'un pouce & demi de hauteur.

GUALTIERI, tab. 86. litt. D. *Chama inæquilatera, transversim striata seu lineata, altero latere sinuoso, ex candido & roseo pallidè fasciata.*

TELLINE ÉPAULÉE. On nomme ainsi toutes les especes en général, dont le côté du ligament montre dans chaque valve une sinuosité ou un repli oblique de la coquille, qui forme quelquefois un bourrelet ou une espece d'épaule, qui est ordinairement plus articulée dans les tellines radiées à stries transversales

que dans les autres eſpeces. Cette partie latérale ſinueuſe ſe prolonge quelquefois en forme de bec.

TELLINE ÉPAULÉE A STRIES LAMELLEUSES ou DE VIVE ARRÊTE. *Tellina latere ſinuoſo & plicato, formâ depreſsâ, ſtriis lamelloſis & undoſis leviter tranſverſim exaſperata; ex colore ſubalbido & citrino nebulata.* Cette telline eſt de la forme des eſpeces radiées à ſtries tranſverſales, dont elle ne differe que par ſes ſtries onduleuſes de vive-arrête & comme lamelleuſes. Toute ſa couleur eſt mêlangée de couleur blanchâtre & citron ou jaune-livide. Elle eſt légere & ne porte gueres plus d'un pouce & demi de largeur, ſur quinze ou ſeize lignes de hauteur.

TELLINE ÉPAULÉE RADIÉE ET A STRIES TRANSVERSALES. *Tellina latere valde ſinuoſo & plicato, ſtriis tranſverſis diſtincta; coloribus roſeis vel miniatis vel diverſimodè rubeſcentibus in fundo vel citrino vel aureo radiata, lineata, & ſicut intensè depicta.* Cette eſpece eſt remarquable autant par ſes ſtries tranſverſales très fines, bien prononcées, ſerrées & régulieres en forme de réſeau, que par ſes rayons couleur de roſe, ou de carmin ou cériſe, qui partent des ſommets des valves pour gagner en s'élargiſſant leur circonférence. Tous ces rayons ſe diſtinguent & ſe détachent parfaitement ſur un fond citron ou jonquille, orangé ou aurore ou jaune doré : ce qui occaſionne dans ces ſortes de bivalves les diverſités les plus agréables & les plus intéreſſantes, autant par les différentes diſtributions de ces rayons, que par toutes ces nüances, qui forment quelquefois des traits & de petites flammes interpoſées & arrangées comme avec le pinceau d'un peintre habile. Les ſommets des battans ſont un peu élevés en angles aigus, & le ligament eſt extérieur, fort, aſſez étendu & vouté. Ce côté épaulé eſt très caractériſé par ſes replis & ſes ſinuoſités, tandis que la partie latérale oppoſée s'arrondit & tourne à la maniere des cames. La charniere eſt formée de deux petites dents dans l'une & l'autre valve, & de deux apo-

physes latérales, lesquelles s'engrènent dans les alvéoles correspondans des deux battans. Ces sortes de tellines se trouvent dans les mers des Indes, & portent depuis deux pouces de largeur, jusqu'à plus de deux & demi, sur environ un tiers de moins de hauteur.

Rumphius, tab. 45. litt. H. *Tellina virgata.* Holl. Sonne-straal, les rayons du soleil.

TELLINE ÉPAULÉE NON RADIÉE A STRIES TRANSVERSALES. *Tellina latere sinuoso, plicato & quasi rostrato, striis transversis; quibusdam lineis angulosis fulvis in fundo ex albido citrino vel flavido leviter lineata & distincta.* Celle-ci est composée de valves épaisses, d'une substance blanchâtre, mêlée d'une couleur de citron, qui est plus vive dans la surface intérieure & vers les sommets, que dans le reste de la coquille; mais elle est ornée de petits chevrons fauves, parsemées sur sa surface extérieure & chargée de stries transversales, qui deviennent de vive-arrête à mesure qu'elles s'étendent vers sa circonférence. Le côté du ligament ou le côté épaulé est cambré & forme plusieurs sinuosités & des replis qui se terminent en une espece de bec. La charniere est composée de trois petites dents dans l'un des battans, & de deux dans l'autre, outre les apophyses latérales, lesquelles se logent toutes dans les cavités réciproques. Cette telline peut avoir jusqu'à près de trois pouces de largeur sur un pouce & huit lignes de longueur.

TELLINE-FEUILLE ou LANGUE D'OR.

TELLINE GOUDRONNÉE. *Tellina, testâ tenui, fragili, maculis vel innumeris lineis angulosis colore piceo devicta: ubique clusilis.* Les Conchyliologistes nomment ainsi plusieurs tellines légeres non béantes, à stries transversales très fines, dont toute la surface extérieure est ordinairement ornée de chevrons croisés en compartiment, tantôt de couleur noirâtre ou fauve, tantôt canelle sur un fond blanchâtre. Il y a des especes, qui ne montrent ces différens traits que d'un côté,

tandis que la contre-partie eſt marbrée & tachetée de brun & de jaune. Cette telline eſt quelquefois moitié blanche & moitié noirâtre. La ſurface intérieure eſt nuée de blanc, de jaune & de violet ſur les côtés. La coquille des tellines goudronnées eſt très mince, fragile & quelquefois auſſi peu compacte que l'écaille d'œuf. La charniere, qui occupe le tiers de la largeur de cette bivalve eſt compoſée de trois petites dents réciproques dans les deux battans, qui s'enclavent dans leurs alvéoles correſpondans. Ces tellines ſe trouvent dans nos mers ſur les côtes de Normandie & de Bretagne.

TELLINE LUISANTE ET FASCIÉE A SOMMETS COULEUR DE ROSE. *Tellina lævis & lucida, ex albedine lacteâ & colore ſubcitrino inæqualiter & leviter faſciata, in apice valvarum colore roſeo notata.* Cette telline a la même forme que l'eſpece radiée de couleur de roſe & unie; elle eſt large avec un repli latéral peu prononcé. Toute ſa couleur eſt compoſée de faſcies luiſantes d'une blancheur de lait; alternatives avec des zones moins larges citrons clair, dont les nuances ſont plus vives dans la ſurface intérieure. Les ſommets portent une petite tache couleur de roſe. Le ligament de la coquille eſt conſidérable par ſa groſſeur; il eſt ſaillant en-dehors, arrondi & brun. La charniere eſt petite, formée d'une petite dent dans l'un des battans, & de deux dans l'autre, qui ſe joignent réciproquement dans leurs alvéoles correſpondans. Cette belle telline peut avoir tout au plus juſqu'à trois pouces quatre ou cinq lignes de largeur, ſur un pouce & neuf lignes de longueur.

TELLINE RADIÉE DE COULEUR DE ROSE LUISANTE ET FASCIÉE DE BLANC. *Tellina, lævis & lucida, coloribus roſeis & citrinis ſicut intensè radiata, faſciis albis circumdata.* Cette eſpece eſt large, d'une forme peu élevée, ornée de rayons alternatifs couleur de roſe & citron, interrompus par des zones ou des faſcies très blanches. Cette ſurface

extérieure est unie, très luisante, sans montrer de plis sur le côté du ligament; mais les bords des valves s'élevent & rentrent en doucine à plusieurs reprises vers cette partie qui est un peu béante. On voit dans la surface intérieure les mêmes couleurs que celles qui brillent en-dehors; mais d'une maniere moins distincte & moins unie. La charniere est composée comme la variété de cette espece, qui est blanche, & qui n'est couleur de rose que sur les sommets. Sa largeur peut avoir également jusqu'à près de trois pouces & demi, sur un pouce & huit ou neuf lignes d'élévation dans les plus grandes especes. On trouve cette telline, ainsi que la précédente dans les mers de l'Amérique.

GUALTIERI, tab. 89. litt. I. *Tellina inæquilatera, lævis, lucidè candida, pellucida, oblonga, ex roseo nitidissimè radiata.*

M. d'*ARGENVILLE, pl. 22. lett. A.* Cette moule est extrêmement longue, dit l'auteur, avec des bandes triangulaires partant de sa charniere, lesquelles sont de couleur de rose sur un fond blanc.

TELLINES SAIGNANTES. *Tellinæ lævigatæ, formâ convexâ, diversis coloribus rubris & sanguineis, præcipuè in apice valvarum tinctæ.* Les tellines saignantes sont ainsi nommées à cause que leurs coquilles sont d'une belle couleur rouge plus ou moins vive, sanguine ou ponceau, principalement vers les sommets des valves; tandis que la partie latérale du côté du ligament est violette. Il y a des especes, qui ne sont rouges que vers la charniere avec le reste de la coquille couleur de chair, ou lilas, agathe. On supprime dans la plupart de ces sortes de tellines, les stries longitudinales dont elles sont garnies pour leur donner un poli luisant, & mettre en évidence les riches couleur qui pénétrent dans l'épaisseur du test. Elles sont d'une forme bombée vers la charniere & élevées. Cette charniere ne paroît être formée que d'une seule dent dominante dans l'une des valves,

& d'une autre moins saillante dans l'autre valve, lesquelles se logent dans leurs cavités correspondantes. Les tellines rouges nous viennent des mers des Indes Orientales & Occidentales.

TELLINES VELUES. *Tellinæ striis in longum ductis pilosis instructæ, testâ crassa & colore castaneo.* Ces especes sont à stries longitudinales assez fines, garnies de poils bruns, courts & assez rudes principalement sur les côtés & vers le pourtour des valves. La forme de ces tellines est convexes, large & peu élevée. Les endroits de la surface extérieure, qui sont plus ou moins dépourvus de poils, sont mêlés de couleur verdâtre & marron. La charniere est composée dans chaque battant d'un ratelier de petites dents, qui s'enclavent dans les cavités correspondantes. Le ligament occupe toute la longueur extérieure de cette charniere. Cette bivalve singuliere peut avoir jusqu'à plus de deux pouces de largeur sur moitié moins de longueur.

GUALTIERI, tab. 91. litt. F. *Musculus minutissimè striatus, ex subrufo obscure coloratus, ad marginem bysso donatus.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 22. *lett. M.* Cette telline est couverte d'un épiderme ou d'un drap marin brun, dont on apperçoit plusieurs poils.

TELLINES VIOLETTES. *Tellinæ striatæ vel lævigatæ; coloribus violaceis ubique radiatæ & fasciatæ, aliquandò coloribus flavidis & sulphureis alternatim depictæ.* Ces sortes de tellines varient autant par les différentes nuances de couleur violette, dont elles sont ornées tant en-dehors qu'en-dedans, que par leur forme plus ou moins bombée. Les unes sont radiées & fasciées de violet plus foncé que le fond de la coquille, les autres sont nuées de cette couleur, depuis les sommets des valves par gradation, jusqu'à des nuances lilas & agathe. Celles qui sont striées montrent le plus souvent des rayons alternatifs, violets & couleur de soufre ou jaune; mais en général on sup-

prime les ſtries de ces tellines pour leur donner un poli, luiſant, & faire éclater les riches couleurs, qui pénétrent la coquille juſques dans leur ſurface extérieure. La charniere eſt compoſée d'une ſeule dent dans l'une des valves & de deux dans l'autre, leſquelles ſe logent dans les alvéoles réciproques des deux battans. La telline que l'on nomme le ſoleil levant eſt violette, mais elle differe totalement de celle-ci, qui ſe ferme exactement, & qui ſont d'ailleurs d'une forme convexe. Quelques-uns mettent cette bivalve dans le genre des cames.

TEREBRATULE. *Terebratula, vel concha perterebrata*. Nom donné à un genre de coquilles bivalves, que l'on nomme auſſi anomie, coq & poule, & poulette. Le terme de térébratule paroît devoir ſon étymologie à une ouverture ronde, qui ſe rencontre au ſommet recourbé de la valve inférieure, comme ſi elle étoit formée avec une tarriere. *Voyez* le mot ANOMIE.

TESAN. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre des pourpres à canal court, échancré & ſimple. La coquille du teſan eſt ſi mince & ſi fragile, qu'il eſt rare de la trouver entiere, même ſur le rivage ſabloneux de Bilbao & de Rufisk, où elle eſt rejettée en abondance pendant les grandes marées du mois d'Avril. Sa figure repréſente un ovoïde obtus à l'extrémité ſupérieure, terminé en pointe au ſommet, & dont la largeur eſt de moitié moindre que ſa longueur, qui excede quelquefois ſix pouces. Elle a ſept ou huit ſpires renflées, arrondies & très bien diſtinguées. Tout ſon extérieur eſt liſſe, ſans périoſte, relevé d'un grand nombre de cannelures applaties & fort larges, qui tournent avec les ſpires, & qui ſe touchent les unes & les autres à fort peu de choſe près. On en compte depuis vingt juſqu'à vingt-cinq dans la premiere ſpire, huit ou dix dans la ſeconde, ſept dans la troiſieme, & les autres en ont d'autant moins qu'elles ſont plus proches de la pointe du ſommet. Ces cannelures paroiſſent en creux au-dedans de

ſa coquille, où elles ſont ſéparées par un pareil nombre de petites côtes, qui ſont quatre à cinq fois plus étroites qu'elles. Le ſommet eſt conique, fort pointu, de moitié plus large que long, & une fois & demie plus court que l'ouverture. Celle-ci à deux échancrures comme dans le ſakem, mais celle d'en haut eſt fort évaſée, & une fois plus large que profonde; celle d'en bas eſt peu ſenſible. La lévre droite eſt mince, tranchante, & marquée de pluſieurs ondes, dont le nombre égale celui des cannelures de la premiere ſpire : ſon bord eſt un peu renflé au-dedans.

La lévre gauche eſt fort renflée, arrondie & recouverte d'une grande lame luiſante & très mince. Le bourrelet, qui s'éleve beaucoup au-deſſus de ſon milieu, eſt creuſé d'un profond ombilic, qui eſt fermé en partie par cette lame.

Quelquefois cette coquille eſt entierement fauve, quelquefois elle n'a de fauve que la premiere ſpire, pendant que les autres ſont couleur de chair; mais ordinairement elle eſt blanche, & marquée au-dehors d'un ſi grand nombre de taches fauves, qu'elles couvrent la moitié de ſa blancheur. Ces taches ſont quarrées & diſpoſées aſſez réguliérement ſur toutes les cannelures, dont elles égalent la largeur.

Bonanni, Recr. pag. 116. claſſ. 3. n. 26. *Cochlea quaſi funiculis ſpiſſis cincta, & in ſpirarum ductibus diminutis, colore terreo & violaceo diluto bicolor.*

Ejuſdem, pag. 137. n. 191. *Buccina quatuor ſpirarum ductibus mirâ naturæ arte eleganter circumvoluta, intùs livido colore ſubalbida, foris reticulatis faſciolis ſuperinducta, inter quas roſeus color rubeſcit.*

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 984. fig. 43. *Buccinum brevirostrum, ſtriatum fuſcum, undatis lineis albis depictum; Jamaïcenſe.*

Rumphius, tab. 27. fig. C. *Cochlea pennata.*

Kirker, Muſ. pag. 451. n. 25. *Cochlea quaſi funiculis, &c. ut ſuprà* Bonanni.

Langius, Meth. pag. 26. *Cochlea canaliculata in-*

trorsùm incurvata, umbonata ſtriata, fimbriata, globoſa, & in ſummitate ſuâ ſulcata, canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto.

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 20. *fig. A.* Conque ſphérique ou tonne appellée la perdrix, parce qu'elle en imite le plumage.

GUALTIERI, tab. 51. litt. F. *Buccinum majus, canaliculatum & ſulcatum, ſtriatum ſtriis latis, complanatis, inſigniter umbilicatum, maculis fulvidis, & albidis interruptis in unaquâque ſpirâ per ſeriem ſignatum, intùs candidum.*

KLEIN, Tent. pag. 49. ſpec. 4. n. 1. *Urceus ore ad canaliculum ſinuosè reflexo; clathratus, quatuor ſpirarum, intùs lividus, foris reticulatus, floſculis ſuperinductus, inter quos roſeus color rubeſcit; LISTERI.*

Ejuſdem, pag. 57. ſpec. 1. n 5. *Galea ſtriata mucrone trochiformi, ſpiris toroïdibus; BONANNI.*

Ejuſdem, pag. 96. ſpec. 2. num. 2. *Semicaſſis ſtriata, coſtoſa, mucronata.*

TEST, *teſta.* Terme de Conchyliologie, qui exprime la partie la plus dure des coquillages; le mot teſt a la même ſignification que ceux de coquille, coque & écaille. *Voyez* COQUILLE.

TESTACÉES. *Teſtacea vel animalia teſtata;* en grec ὀστράκια, ὀστρακόδερμα, ὄστρεα : les Naturaliſtes anciens, grecs & latins, appellent ainſi des animaux ou des eſpeces de poiſſons mols, qui n'ont point de ſang, leſquels ſont renfermés & vivent dans des coquilles dures & ſolides, & auxquelles ils ſont attachés par un ou pluſieurs muſcles. C'eſt pourquoi on les nomme coquillages. Ariſtote entendoit par le mot grec ὀστρακόδερμα, *oſſeæ cutis animalia;* les animaux couverts d'une peau ou d'une ſubſtance oſſeuſe. Pline définit ainſi les coquillages; *animalia teſtis incluſa duris; ſilicea teſta incluſa; teſtacea operimenta modo ſilicum duritie intecta.* Ciceron, dit que les teſtacées ſont des animaux, qui ſont adhérents à des coquilles, & avec

leſquelles

lesquelles ils naissent : *Belluæ nativis testis adhærentes.*

Rondelet rapporte d'après Galien, que les Grecs appelloient les testacées, οςρακόδερμα, parce que tout ce qui les environne est une espece d'enveloppe, qui naît avec eux, & que l'on nomme en grec δερμα *id est cutis*, laquelle enveloppe est la même dans les buccins, les pourpres, les huîtres, les cames & d'autres testacées. C'est pour cette raison, dit Rondelet, que l'on nomme les animaux de ce genre, *ostracoderma*, & à cause que ce test, qui les couvre en plus grande partie, est tout-à-fait semblable à la pierre, & à une écaille : *Quoniam totum corpus ambiens veluti integumentum unicuique congenitum vocatur* δερμα, *id est cutis, secundùm proportionem, idem in buccinis, purpuris, ostreis & chamis & aliis ejusdem generis dicitur; ob id vocantur ostracoderma, hujusmodi animantia, quia testæ, vel lapidi planè simile est quod extrinsecùs ambit operimentum.*

Aldrovandus, de testaceis, lib. 3. *pag.* 230, dit d'après Rondelet, qu'il semble que la nature s'est tellement égayée en répandant une variété aussi étendue parmi les testacées qu'à peine peut-on en énumérer les especes, par la grande diversité de leurs couleurs & la différence de leurs figures. Pline, ajoute Aldrovandus, pour exprimer cette merveilleuse fécondité de la nature & toutes ces variétés, a pris plaisir lui-même à rendre ou à peindre ingénieusement cette adresse & ce prodigieux artifice, qui regnent dans toutes ces productions singulierement animées, par l'élégance, la beauté & l'heureuse abondance de ses expressions. Tous les genres de coquillages, parmi lesquels on ne peut trop admirer les variétés & les jeux de la nature, présentent autant de diversités dans leurs couleurs, que de différences dans leurs formes; les uns sont plats, concaves, allongés, ayant la figure d'un croissant, une forme sphérique, demi-sphérique, élevée vers le dos; les autres sont polis, ridés, dente-

lés, ſtriés, avec un ſommet contourné ou formé de pluſieurs circonvolutions, garnies d'éminences à la maniere des rochers, avec un bord prolongé en pointe, répandu, évaſé ou dilaté au-dehors & replié en dedans : tantôt ils ſont rayés, chevelus, friſés, cannelés, tuilés, pectinés, ondés & réticulés en treillis; ayant une forme dilatée, très reſſerrée, étendue, ſinueuſe ou arquée ſur un plan droit ou oblique. Leurs écailles ſont étroitement réunies & attachées enſemble d'un ſeul côté, ou entierement ouvertes ou courbées à la maniere des buccins : *tanta in hiſce teſtaceis ludentis naturæ varietas eſt, tot colorum differentiæ, inquit Rondeletius, tot figuræ, ut vix enumerari poſſint. Equidem Plinius varietatem iſtam explicaturus, & ipſe jucunda & eleganti verborum varietate & copiâ, naturæ fæcunditatem, miramque ac multiplicem in procreandis omnibus ſolertiam ingeniosè imitatus eſt inquiens ; concharum genera, in quibus mira ludentis naturæ varietas, tot colorum differentiæ, tot figuræ ; planis, & concavis, longis, lunatis, in orbem circumactis, dimidio orbe cæſis, in dorſum elatis ; lævibus, rugatis, denticulatis, ſtriatis, vertice muricatim intorto, margine in mucrone emiſſo, foris effuſo, intùs replicato, jam diſtinctione virgulata, crinita, criſpa, cuniculatim, pectinatim, imbricatim, undata, cancellatim reticulata, in obliquum, in rectum expanſa, prædenſata, porrecta, ſinuata, brevi modo ligatis, toto latere connexis, ad plauſum apertis, ad buccinum incurvis.* Suivant Gualtieri, Tournefort dit que les teſtacées, ſont des couvertures ou des enveloppes de certains animaux, qui forment un teſt ou une coquille, ou qui ont la dureté de la tuile ou de la brique. Car, dit ce Naturaliſte, le mot teſt ſignifie quelque choſe, qui ſe rompt aiſément & qui eſt de la nature de la pierre, comme on le remarque dans les terres cuites. Cet auteur diviſe les teſtacées par ceux qui n'ont qu'une ouverture qu'il appelle *monotoma* ; les autres dont l'ouverture eſt partagée par le moyen de deux écailles, ſe nomment *ditoma* ;

il appelle *polytoma*, les especes qui sont réunies ou attachées plusieurs ensemble les uns contre les autres. *Testacea quorumdam animalium integumenta, quæ testæ seu lateris duritiem habent : testa enim quod lapidei fragilis significat, ut in fictilibus observare est.*

Gualtieri a suivi le sentiment & le systême de Tournefort en grande partie. *Testacea appello quorumdam animalium integumenta, quæ testæ seu lateris duritiem habent, quæ à græcis eam ob causam ὀστρακόδερμα dicebantur.* C'est pourquoi, dit Gualtieri, il ne faut point confondre la tortue avec les animaux testacées, puisqu'elle est couverte d'une substance qui tient plutôt de la corne que du test ou de la coquille. Car la coquille participe plutôt de la matiere lapidifique, ainsi que de la terre cuite, que d'une substance souple ou flexible.

La grande diversité, qui se rencontre parmi les animaux testacées ou les coquillages, a donné occasion aux Naturalistes de les distinguer par le nombre de leurs écailles. C'est pourquoi on est d'accord de les diviser aujourd'hui en coquilles univalves, bivalves & multivalves, qui composent trois classes, lesquelles renferment chacune, plusieurs genres & une infinité d'especes & de variétés. Sçavoir, les lépas, les oreilles de mer, les nautiles, les limaçons, les buccins, les vis, les tonnes, les pourpres, les rochers, les rouleaux, les cornets, les olives & les porcelaines pour les univalves. Les bivalves comprennent les huîtres, les peignes, les cames, les cœurs, les moules, les tellines, les dattes & les manches de couteau qui forment par conséquent la seconde classe des testacées. Les multivalves ou les testacées de la troisieme classe, sont les oscabrions, les pholades, les glands de mer, les poucepieds, les conques anatiferes, les tuyaux & les vermisseaux. Plusieurs Naturalistes ont mis les oursins au rang des coquillages ou des testacées; mais l'expérience démontre que l'écaille ou cette espece de croute, qui enveloppe ces sortes d'hérissons marins, a la même

confiftance & la même fubftance que celles des écréviffes & des crabes ; & que d'ailleurs cette écaille plus ou moins fléxible, quand l'animal eft vivant, eft ordinairement compofée d'un grand nombre de piéces ou de petites cafes, arrangées en compartimens, & réunies les unes aux autres par des parties cartilagineufes. C'eft pourquoi les ourfins peuvent être confidérés comme des cruftacées. *Voyez* les mots COQUILLE, COQUILLAGE.

TESTICULES. *Cochlea femilunaris umbilicata vel natica, lævis, rotunda, duplici apophyfi in umbilico donata, ex coloribus fulvis & achates nebulata ; teftes appellata.* Coquille univalve du genre des natices, ou des limaçons à bouche demi-ronde, ombiliqués, ainfi appellée à caufe d'une double excroiffance, qui émane de la columelle extérieure, & qui ferme une partie de l'ombilic. Le corps de ce limaçon eft large, arrondi avec une volute compofée de trois ou quatre fpires comprimées. Toute la furface extérieure eft unie, nuée de couleur fauve-clair & agathe en-deffus & blanche en-deffous. L'ouverture eft fpacieufe, faite en demi-lune & bordée d'une lévre ceintrée. Ce limaçon peut avoir jufqu'à plus de deux pouces de diamètre. Il provient des mers des Indes.

GUALTIERI, tab. 67. litt. B. *Cochlea marina umbilicata, lævis vel fubrufa, vel ex albido & muftelino colore lucidè nebulata, aut depicta.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 7. *lett. V.* On appelle ce limaçon les tefticules, on en voit la figure à côté de fa bouche.

TETE DE BÉCASSE ou BÉCASSE. *Voyez* BÉCASSE.

TETE DE BŒUF. *Cochlea fluviatilis, femilunaris, depreffa, oblonga, tribus lineis lividis in fpiris percurrentibus exornata.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ronde. Sa forme eft oblongue, compofée de trois ou quatre fpires convexes, qui fe terminent par un fommet obtus : elles font ornées de

trois lignes livides, qui parcourent toute la volute. On trouve ce limaçon dans les rivieres, les lacs & les marais. On le trouve communément dans la riviere de Salha en Suede & dans les lieux argilleux.

TETE DE SERPENT, ou GRENOUILLE. *Murex canali truncata, labro alato, crasso, fimbriato, & in utrâque extremitate dupliciter etiam truncato distinctus; striis crassis mediocriter tuberosis, undatim striatus extuberantiis obtusis in primâ spirâ, & aliis tuberculis in aliis septem spiris percurrentibus, instructus; albidus totus, & maculis fuscis piceis depictus & variegatus; caput serpentis vel rana nominatus.* Coquille univalve du genre des rochers ou *murex* aîlés, à canal court & échancré. Cette espece est blanche, tachetée de brun & de couleur noirâtre, chargée sur le corps de grosses stries transversales, onduleuses, plus ou moins articulées & tuberculeuses. La volute élevée en pyramide est composée de huit spires couronnées de tubercules, dont la premiere est garnie de protubérances massives & obtuses. L'ouverture de ce *murex* est luisante, unie en-dedans, & de couleur aurore: elle est bordée par une lévre étendue & élevée en aîle épaisse, en bourrelet, avec une double échancrure à ses deux extrémités. Le rocher, appellé la tête de serpent, se trouve dans les Indes Orientales & Occidentales, & peut avoir jusqu'à plus de trois pouces de longueur sur un tiers moins de largeur. On nomme aussi ce *murex* la grenouille.

RUMPHIUS, tab. 37. litt. Q. *Cochlea alata lentiginosa;* Holl. Sproetje of kikvorsch; les petites lentilles ou la grenouille.

GUALTIERI, tab. 32. litt. A. *Murex striatus, rugosus, papillosus & tuberosus, ex albido, & terreo colore depictus.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 15. *lett. C.* Un rocher garni de rides & de tubercules par étages. Sa lévre sort en forme d'aîle. Sa couleur à fond blanc, est mêlée de quelques taches brunes. Il y en a une espece à lévre

mince, & une autre dont les lévres ſont épaiſſes.

TETE DE SERPENT PORCELAINE. *Voyez* PORCELAINE A TETE DE SERPENT.

TÊTE DE TAUREAU. *Murex canali craſſo, ſatis elongato; ſpiris elatis & depreſſis, regulariter extuberantiis coronatis, exiguis rugis in longum ductis, & ſtriis tranſverſis partim inſtructus & inſignis; extùs colore levi fulvido, intùs carneo lucidè nebulatus; caput tauri nominatus.* Coquille univalve du genre des rochers à canal allongé, dont le corps eſt ventru, chargé de petites rides longitudinales avec quelques tubercules rares qui traverſent ſon milieu, & vers lequel commencent des ſtries tranſverſales, qui couvrent le reſte de la coquille juſqu'à l'extrémité du canal. La volute eſt moyennement élevée, compoſée de ſix ou ſept ſpires applaties en-deſſus, ſéparées par un ſillon profond, couronnées de tubercules comprimés, leſquels forment de longues protubérances dans la premiere ſpire. Ces protubérances ſont maſſives, excepté la premiere qui eſt creuſe. Toute la couleur extérieure de ce *murex* eſt jaune-clair ou ventre de biche. L'ouverture eſt allongée, aſſez grande, bordée d'une lévre tranchante, un peu rentrante, d'une columelle unie, un peu tortueuſe, & laquelle ſe prolonge, ainſi que la lévre, pour former un canal aſſez étendu entr'ouvert, fort gros, & pourvu d'une eſpece d'ombilic. Toute cette ſurface intérieure eſt luiſante & d'une belle couleur de chair jaunâtre. Ce *murex*, tel que l'auteur le décrit d'après celui de ſa collection, porte au moins quatre pouces de longueur, ſur plus de trois de largeur, compriſe l'étendue des protubérances.

THIARE ou COURONNE PAPALE. *Buccinum longum, rotundum, canali truncato, teſtâ craſsâ; tuberculis acutis in primis ſpiris coronatum; maculis & flammis rubris in zonis & in fundo flavo vel albido diſpoſitis depictum; corona vel mitra papalis appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins à canal échancré, qui a pour variété dans ſon eſpece, celle

que l'on nomme la mître. Elle eſt ainſi appellée à cauſe que ſes trois ou quatre premieres ſpires ſont environnées réguliérement de tubercules aigus dirigés vers le ſommet, de maniere à imiter une triple ou une quadruple couronne, étayée par gradation, l'une ſur l'autre que l'on nomme la thiare ou la couronne papale. Ce buccin, dont la forme eſt moins allongée que la mître, eſt arrondi & peſant, à cauſe de l'épaiſſeur de ſa coquille. Toute ſa ſurface extérieure eſt ornée de taches & de petites flammes, ſanguines ou d'un rouge vif, arrangées par zones ſur un fond blanc ou jaunâtre. On diſtingue quelquefois ſur les ſix ſpires, qui compoſent toute la clavicule quelques cannelures circulaires, plus ou moins prononcées. L'ouverture eſt peu large & peu allongée, angulaire & reſſerrée vers la naiſſance de la premiere ſpire. Elle eſt bordée d'un côté d'une lévre tranchante, légerement dentelée ſur le bord, & de l'autre d'un fût extérieur, garni de quatre dents obliques en forme de rides, lequel s'éleve quelquefois en une ſaillie tranchante & parallele à la lévre. Cette lévre & la columelle ſe terminent par une ſimple échancrure. Le buccin appellé la thiare, ſe trouve dans les mers des Indes, & peut avoir depuis deux pouces & demi de longueur, juſqu'à plus de quatre pouces, ſur deux tiers moins de largeur.

Rumphius, tab. 29. litt. I. *Mitra papalis*; Holl. Pauze-kroon, la thiare ou la couronne papale.

Gualtieri, tab. 53. litt. I. *Strombus ſulcatus, vulgaris, triplici coronâ donatus, quam in ſpirâ, in mucrone tuberculis eminentibus cincto, efformat, candidus, maculis punctiſque flavis densè aſperſus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett. E.* Un buccin tacheté de rouge aſſez réguliérement ſur un fond blanc, avec une tête à trois étages garnis de pointes : on l'appelle la thiare.

THIARE A TROUS. *Buccinum longum canali truncato tuberculis acutis in ſpiris coronatum, maculis*

rubris plerisque quadratis , & punctis exiguis perforatis cinctum ; mitra papalis perforata dictum. Cette espece est beaucoup moins grande & moins renflée que la précédente. Les tubercules aigus, dont presque toutes les spires sont couronnées, sont saillans & proches l'un l'autre. Toute la surface extérieure est ornée par zones de taches quarrées pour la plupart, de couleur aurore vif ou ponceau, à peu près semblables à celles qui se rencontrent sur le buccin nommé la mître; mais dont celui-ci differe d'ailleurs par une infinité de petits trous arrangés sur des stries circulaires, plus sensibles vers le milieu des corps & des spires, que sur le reste de la coquille. La thiare à trous portent deux pouces ou environ de longueur.

GUALTIERI, tab. 5. litt. I. *Species minor, strombus sulcatus, vulgaris triplici coronâ donatus, quam spira, in mucrone tuberculis eminentibus cincto, efformat, candidus, maculis punctisque flavis densè aspersus.*

THIARE BATARDE ou FAUSSE THIARE. *Buccinum tenue, rotundum, transversim & leviter striatum, spiris denticulatis & exertis constans magnis maculis castaneis in fundo flavescente aspersum.* Cette espece est légere, mince, arrondie & évuidée en fuseau. La volute est composée de sept spires élevées, couronnées d'une infinité de denticules peu saillantes. Toute la surface extérieure, qui est à stries transversales peu prononcées, est parsemé de grandes taches marron ou rouge-brun sur un fond jaunâtre. La lévre est mince, & la columelle qui est ridée, se prolongent un peu pour former un canal peu échancré.

THIARE FLUVIATILE. *Buccinum fluviatile mitra papalis dictum.* Il y a plusieurs especes de thiares fluviatiles que l'on trouve dans les fleuves, les rivieres & les marais; sçavoir, celle qui est papyracée & couronnée de pointes courtes; la thiare fluviatile, ventrue à longues épines, & la petite thiare noire. *Voyez* ces mots.

THIARE FLUVIATILE, dite PETITE

THIARE NOIRE. *Buccinum fluviatile formâ brevi & minori, septem spiris aculeis acutissimis coronatis distinctum, toto colore nigro vel piceo nebulatum; mithra papalis minima fluviatilis & nigra nominatum.* Ce petit buccin ne passe guere un pouce d'elévation sur six lignes de largeur. Sa coquille est composée de sept spires & de vive-arrête, applaties en-dessus, & couronnées d'épines très aigues. Sa couleur est noire ou enfumée. Elle est mince, légere, fragile avec quelques stries transversales peu sensibles. La lévre est tranchante; la columelle est unie, & l'ouverture est oblongue & assez grande.

THIARE FLUVIATILE PAPYRACÉE. *Buccinum fluviatile oblongum, septem spiris tuberculis parvis & acutis coronatis constans, testâ tenui vel papyraceâ, corneo & subfulvo colore pellucido.* Cette petite thiare est oblongue, arrondie, mince, avec une volute en pyramide, formée de six ou sept spires, dont les premieres sont élevées & couronnées de tubercules aigus fort cours. La coquille est blanchâtre, un peu fauve, & couleur de corne dont elle a la transparunce, mais le sommet est de couleur noirâtre ou enfumée, ainsi qu'une partie de la columelle. La lévre est très mince, fort évasée, tranchante & entiere, ainsi que l'ouverture, c'est-à-dire sans échancrure ni canal, ainsi que toutes les thiares fluviatiles. Ce buccin est ordinairement noirâtre, lorsqu'il n'est point dépouillé de son épiderme. Sa longueur peut avoir quinze ou seize lignes d'élévation, sur moitié moins de largeur. On trouve cette coquille dans les riviéres de l'île de France.

RUMPHIUS, tab. 3. litt. F. *Voluta fluviatilis*; Holl. Rivier pauze-kroon, la thiare de riviére.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 27. n. 6.*

THIARE FLUVIATILE VENTRUE ET EPINEUSE. *Buccinum fluviatile ventricosum, longis aculeis raris in spiris exasperatum, magnâ aperturâ integrâ, colore corneo pellucido.* Cette espece est d'une forme ramas-

ſée, ventrue, tranſparente comme de la corne, dont elle a auſſi la couleur. Sa volute eſt compoſée de ſix ſpires élevées, applaties en-deſſus, de vive-arrête, & armées de longues épines aiguës, en petit nombre, inclinées & un peu creuſes, dont les dominantes ſe trouvent dans la premiere ſpire. L'ouverture eſt ſpacieuſe, entiere, avec une lévre tranchante. Ce buccin fluviatile peut avoir au moins un pouce & demi de longueur, ſur près d'un pouce de largeur.

GUALTIERI, tab. 6. litt. B. *Buccinum fluviatile, primâ ſpirâ ſatis elongatâ, mucrone aculeis coronato, ore lato integro, repando, coſtiſque ſtriatis eminentibus exaſperatum, colore pullo nigricans.*

Cette eſpece differe en quelque ſorte de la thiare à longues épines, en ce que l'eſpece mentionnée dans Gualtieri eſt encore plus ventrue, ramaſſée; que les pointes ſont courtes, & que ſa ſurface eſt ſtriée.

THORAX. Nom latin que pluſieurs Naturaliſtes donnent à des coquilles univalves du genre des porcelaines, tirant ſur la petite eſpece, d'une figure comprimée, à tubercules ou ſans tubercules; le côté de l'ouverture eſt ordinairement applatie avec une fente étroite dentelée des deux côtés; elles ſont ainſi appelées à cauſe qu'elles ont aſſez la figure d'une eſpece de cuiraſſe ou d'une armure, qui ſert à couvrir & à garantir la poitrine des Guerriers. Ce ſont les eſpeces que l'on nomme plus communément la colique, la monnoie de Guinée, pucelages ou cauris des Maldives.

Rumphius ſe ſert du terme latin *thoracium* pour diſtinguer ces ſortes de porcelaines; ſçavoir *thoracium oculatum*, le thorax oculé ou couvert d'yeux; Holl. Wit-ooje, en Brand-vlekje, les petits yeux blancs: *thoracium ſtellatum*, le thorax à étoiles; Holl. Sterretje: *thoracium vulgare ſeu cauricium*, le thorax commun ou le cauris; Holl. Gemeene geele cauris, le cauris jaune commun: *thoracium quartum*; Holl. Blaauwe cauris, le cauris bleu.

GUALTIERI, tab. 14. n. 3. *Porcellana thoracia, parva, nodosa, citrina.*

Ejusdem n. 4. *Porcellana thoracia, insigniter nodosa, candida.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 18. *lett. K.* La porcelaine, connue sous le nom de colique ou de monnoie de Guinée, est nommée par quelques-uns *thorax.*

TIGRE. *Voluta conoïdea, octo vel novem spiris concavis & depressis constans; innumeris maculis nigris ferè quadratis in zonis & in fundo albo dispositis exornata, aliquandò latis fasciis flavis vel aureis vel citrinis eleganter etiam circumdata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, dont la surface extérieure présente un compartiment de taches noires, plus ou moins quarrées, rondes ou oblongues, formant jusqu'à une vingtaine de zones sur un fond blanc. Toute cette surface extérieure est quelquefois encore traversée par trois larges bandes jaunes, tantôt orangeres, & tantôt citronées, disposées à égale distance sur le corps de la coquille. Elle porte une volute large, composée de huit ou neuf spires applaties, concaves & tachetées de noir, dont celles du milieu forment un petit sommet aigu dans quelques especes. L'ouverture est étroite, aussi longue que la coquille, avec une lévre tranchante, une columelle unie, une surface intérieure, unie & luisante comme l'extérieure; lesquelles se terminent en une extrémité conique, qui est quelquefois de couleur pourprée. Le cornet appellé le tigre présente un grand nombre de variétés les plus belles par ses différens volumes, par sa coquille plus ou moins pesante, ayant ordinairement le poids du marbre, par ses larges bandes plus ou moins jaunes, ainsi que par la figure de ses taches, qui forment quelquefois des lettres ou des especes de caracteres. Ces sortes de cornets viennent des mers des Indes Orientales, & peuvent avoir depuis deux pouces & demi jusqu'à plus de quatre.

GUALTIERI, tab. 21. litt. O. *Cochlea conoïdea,*

basi complanatâ, lævis, candida, quadratis maculis nigricantibus, aliquandò rubescentibus, ceu lineis intersectis per seriem elegantissimè circumscripta.

TIGRE BLANC ou VOLUTE TIGRÉE A FOND BLANC. *Voluta conoidea, lævis, lucida, maculis nigricantibus, vel subcæruleis, vel purpurascentibus aliquandò quadratis vel rotundis, vel lineis efformantibus, per seriem regulariter in fundo albo dispositis depicta.* Cette espece, qui est d'une forme plus allongée que le tigre à bandes jaunes, est marquetée de taches rondes, quelquefois quarrées, de points, ou de petites lignes brunes ou noirâtres, azurées & pourprées dans quelques especes, arrangées réguliérement par zones sur un fond blanc. Toutes ces taches rembrunies, disposées en compartiment, forment dans les variétés de ce cornet des traits en divers sens, des croissans, & des figures en maniere de caracteres, principalement dans celles qui sont d'un gros volume. La volute du tigre blanc est applatie, composée de huit spires, dont les cinq premieres sont concaves, & les trois autres un peu élevées pour former un petit sommet. Ce beau cornet est très uni, luisant, avec une ouverture étroite, une lévre tranchante. Toutes les circonvolutions intérieures sur la columelle, sont tachetées comme la surface extérieure. Sa longueur varie depuis deux pouces de longueur jusqu'à près de six pouces. Il se trouve dans les mers des grandes Indes.

RUMPHIUS, tab. 31. litt. D. *Voluta musicalis*; Holl. Muzyk-hoorn, of A. B. Boekje, ook letter-hoorn, en witte tygas toot; la musique, ou le petit alphabet, ou le cornet à caracteres, ou le tigre blanc.

GUALTIERI, tab. 22. litt. E. *Cochlea conoïdea candidissima, notulis rufis, interdùm nigris aspersa.*

TINNE DE BEURRE. *Voluta conoïdea, decem vel undecim spiris depressis, & paulisper superiùs convexis; apice parvo & acuto, lineis undosis piceis distincta; maculis ex fusco rubescentibus & aliquandò sub-

cæruleis per seriem dispositis sicut intensè punctata, in fundo flavido vel ex colore croceo livido. Meta butyri dicta. Nom donné à une coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, à cause de sa couleur jaunâtre ou safranée d'une maniere livide. Toute cette couleur de sa surface extérieure, plus ou moins foncée, est ornée de petites zones, depuis le nombre de dix jusqu'à quinze, jaunes, pâles ou moins foncées que le fond, tachetées réguliérement ou ponctuées de couleur rouge-brun ou noirâtre. Toutes ces taches sont quelquefois ombrées de bleu, & varient dans leurs figures en formant des mouches ou des petites lignes interrompues. La volute est applatie, composée de dix ou onze spires, dont les premieres sont un peu convexes; & dont les dernieres concentriques terminent la clavicule par un petit sommet aigu. Toutes ces spires sont bariolées de traits onduleux noirâtres & azurés dans les belles especes. L'extrémité opposée, ou le canal de forme conique est garni extérieurement de stries circulaires obliques, dont les taches sont plus petites que les autres.

Le cornet, appellé la tinne de beurre, varie par ses différentes grosseurs, l'épaisseur de la coquille, & la régularité & le nombre de ses taches. Les grandes especes sont les plus belles & les mieux tachetées, & peuvent avoir jusqu'à quatre pouces de longueur, & même plus sur deux pouces au moins de diamètre sur la volute. Les autres ont deux pouces ou deux pouces & demi. On nomme aussi ce cornet la pelotte de beurre. Il se trouve dans les mers des Indes Orientales.

Rumphius, tab. 31. litt. C. *Meta butyri*, la tinne de beurre. Holl. Boterweg, of geele tyger, la pelotte de beurre ou le tigre jaunâtre.

Gualtieri, tab. 21. litt. B. *Cochlea conoïdea, umbone satis complanato, apice transversim striato, magna, ponderosa, subalbida, notulis helvaceis, vel rufis per seriem dispositis, densè circumscripta.*

TINNE DE BEURRE, dite FAUSSE TINNE

DE BEURRE. *Voluta conoïdea colore flavo livido ; lineis fuſcis & nigricantibus interruptis densè circumſcripta, ſpiris depreſſis compoſita ; pſeudo meta butyri appellata.* Cette eſpece moins connue que la véritable tinne de beurre, ne paſſe guere deux pouces de longueur ; ſa couleur eſt jaune livide, ornée de petites lignes tranſverſales, interrompues, de couleur brune ou noirâtre, ou brun-rouge, arrangées d'une maniere aſſez ſerrée, & avec moins de régularité que dans la tinne de beurre. Le reſte de la coquille eſt la même dans ſes ſpires & dans ſes proportions.

Rumphius, tab. 33. litt. GG. Holl. Boter-wegje, van boero, of Cyperſe kat-toot, la petite pelotte de beurre de payſan, ou le chat de Chypre.

TILIN. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre du rouleau. Sa coquille a deux pouces de longueur, & une largeur preſqu'une fois moindre. Ses dix ſpires ſont un peu renflées & arrondies. Les neuf d'en bas portent ſur leurs convexités pluſieurs petits filets qui tournent avec elles. Par leur réunion elles forment un ſommet un peu convexe, aſſez élevé, une fois plus large que long, & trois fois plus court que la premiere ſpire. Celle-ci eſt liſſe, unie, & s'arrondit un peu en ſe repliant en bas ſur le ſommet. L'ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que de largeur : elle eſt aſſez étroite & aiguë dans ſon extrémité inférieure.

Le fond de la couleur de cette coquille eſt brun, jaune ou blanc. Celles qui ſont brunes, ſouffrent rarement le mêlange des autres couleurs. Les jaunes ou les blanches ſont entourées de deux bandes formées par un réſeau, dont les filets ſont bruns, ou rouges ou noirâtres, les mailles reſtant jaunes ou blanches, comme le fond ſur lequel ce réſeau eſt étendu. Ces deux bandes ne ſe voient jamais ſur le ſommet, mais ſeulement ſur la premiere ſpire ; la plus large en occupe la partie inférieure, & la plus étroite tourne vers ſon milieu.

L'auteur a remarqué qu'il eſt plus ordinaire aux jeunes qu'aux vieilles d'être violettes dans l'intérieur, & que le fond blanc ou jaune des jeunes brunit en vieilliſſant.

Le pied de l'animal eſt ſemblable à celui du jamar; mais il eſt près de deux fois plus étroit que ſa coquille, & coupé en-deſſous par douze ſillons, qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Son opercule eſt trois fois plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille. Sa tête & ſon pied ſont noirâtres en-deſſus & en-deſſous, & tachés d'un grand nombre de petites lignes cendrées d'inégales grandeurs : ſon pied eſt encore bordé au-devant d'une bande couleur de roſe. Ses cornes & ſon tuyau ſont couleur de chair pâle, & traverſées par de petites raies brunes. On trouve ce coquillage au Cap-Bernard & aux îles de la Magdelaine.

Bonanni, Recr. pag. 128. claſſ. 3. n. 136. *Cylindroïdes colore fulvo dilucido tinctus, & ſquammis ſanguineis decoratus.*

Ejuſdem, pag. 165. n. 365. *Cylindrus alius lacteo colore circumtectus, ſuperficie propè baſim in pinnulas deſinente candida, intùs autem violaceâ.*

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 758. fig. 3. *Rhombus cylindro pyramidali ſimilis paulò coloratior, rictuque ferè toto violaceo, ex inſulâ Mauritii.*

Ejuſdem, tab. 788. fig. 41. *Rhombus parvus, cylindro-pyramidalis, ex rufo minutiſſimis maculis reticulatus & faſciatus.*

Kirker, Muſ. pag. 457. n. 136. *Cylindroïdes colore fulvo, &c. ut ſuprà Bonanni.*

Ejuſdem, pag. 471. n. 365. *Cylindrus alius lacteo colore, &c. ut ſuprà Bonanni.*

M. d'*Argenville*, pag. 278. pl. 15. fig. P. *Voluta duabus zonis reticulatis variegata.*

Ejuſdem. Joli cornet blanc, avec deux zones formant des réſeaux jaunes,

Klein, Tent. pag. 65. ſpec. 1. n. 4. *Conus baſecs*

lævis ; ſpiris baſeos toroïdibus, ore extremo violaceo ; LISTERI.

Ejuſdem, pag. 67. ſpec. 1. n. 10. *Conus faſciata pennata ; coloris rufi dilucidi, ſuper faſciis, maculis cruentis, velut ſquammis decorata ;* BONANNI.

Ejuſdem, pag. 69. ſpec. 30. *Conus ſubrufa, faſciata, zonis anguſtis ex albo & nigro teſſellatis.*

TIRE-BARBE ou TIRE-POIL. *Oſtreum longum, anguſtum, tortuoſum, ſtructurâ peculiari, extùs colore luteo ; intùs margaritifero argenteo nitens.* Coquille univalve du genre des huîtres, ainſi appellée à cauſe de ſa figure. Elle eſt fort allongée, étroite, & reſſemble aſſez à une pince de chirurgien ou à un tire-poil. Cette bivalve eſt écailleuſe, blanchâtre en-dehors & d'une nacre argentine en-dedans. La charniere, qui eſt à une des extrémités ou vers les ſommets des battans, eſt formée par une petite moulure & ſinuoſité latérale, réciproque dans les deux valves, au-deſſus deſquelles ſe trouve un double ligament arrangé à égale diſtance ſur un plan oblique. Cette huître eſt ordinairement tortueuſe ou un peu cambrée. Les ſommets ſont aigus ou en forme de bec, mais l'extrémité oppoſée eſt obtuſe. Cette huître peu connue peut avoir juſqu'à plus de trois pouces de longueur, ſur huit ou dix lignes de largeur.

RUMPHIUS, tab. 46. litt. A. *Volſella*, la pince de Chirurgien ; Holl. Baard knyper, le tire-barbe.

TOILE A MATELAS ou COUTIL A LIT DE PLUME. *Voyez* COUTIL, &c.

TOILE d'ARAIGNÉE. *Voyez* SPLANDIAN.

TOIT CHINOIS. *Lepas ſeu patella, teſtâ ſquammatâ & papyraceâ, gradatim contabulatâ, ſemi-concameratâ cum appendice interiore ; tota albida ; tectum Sinenſe dicta.* Coquille univalve du genre des lépas en cabochon à languette intérieure. Celui-ci, qui eſt tout blanc & compoſé de parties écailleuſes ou lamelleuſes, paroît être formé de ſix ou ſept autres petits lépas papyracées, engrènés par étages les uns ſur les autres,

&

& qui vont en diminuant de grosseur à mesure qu'ils parviennent au sommet, ce qui donne assez l'idée d'un toît chinois. Ce lépas ne passe guere huit lignes de diamètre, sur environ autant d'élévation.

M. d'*Argenville*, *pl.* 2. *lett.* 3. Ce lépas en cabochon blanc a quatre replis feuilletés par étages, & une espece de chambre en-dedans avec une langue ou pointe.

TOIT CHINOIS ou PAGODE. *Voy.* Pagode.

TONNE. *Dolium vel concha globosa spiris parùm exertis composita, aperturâ magnâ, vel integrâ, vel truncatâ, vel in canali exiguo productâ; labro sæpiùs arcuatim expanso; lævis vel canaliculata transversim, raro tuberosa.* Coquille univalve, qui compose un genre que l'on nomme aussi conque sphérique à cause de sa figure arrondie comme un globe, ou ressemblante à une espece de tonne ou de baril. Les coquilles en général, que l'on nomme tonnes ou conques sphériques, sont celles qui approchent le plus du genre des casques, dont elles ont aussi très souvent la forme. Les caracteres génériques des tonnes sont d'avoir le corps de la coquille très renflé, d'avoir une volute peu élevée, composée d'un petit nombre de spires ordinairement bombées, ou d'un seul mammelon voluté ou non voluté, ou d'en être entierement dépourvue, en ne laissant pour toute clavicule extérieure qu'une foible concavité ou un petit trou en maniere d'ombilic; d'avoir une ouverture spacieuse, quelquefois entiere ou non interrompue, souvent avec une échancrure, ou terminée par un petit canal peu allongé. La lévre des tonnes ou des conques sphériques est étendue ou évasée plus ou moins en arc; elle est ou tranchante ou en bourrelet, unie & rarement dentelée. La columelle extérieure est unie, le plus souvent avec une bavure du test & quelquefois ridée; il y a même des tonnes dont la columelle est presque à découvert, tandis que d'autres en sont privées, parce que la coquille paroît roulée comme un oubli. Les tonnes sont assez souvent

ombiliquées, & varient auſſi d'ailleurs dans leur ſurface extérieure. Les unes ſont unies ou légerement ridées ; les autres ſont ſtriées & cannelées le plus ſouvent d'une maniere tranſverſale & réguliére. Il y en a qui ſont chargées de côtes longitudinales, mais rarement de tubercules. Les couleurs brunes, fauves, marron, canelle, gris-de-lin, jaunes, de diverſes nuances, ſont celles qui dominent dans le genre des tonnes, en formant des zones, des faſcies, des compartimens, des marbrures, des taches, des ondes, & imitant quelquefois le plumage des oiſeaux. Toutes les eſpeces & les variétés que l'on compte dans le genre des tonnes, les ont fait appeller ſous diverſes dénominations ; ſçavoir les harpes, les tonnes cannelées, les gondoles mamillaires comme les couronnes d'Ethiopie, les prépuces, la taſſe & la cuiller de Neptune, l'oubli, la conque perſique, la mure, la figue, le radis, les noix de mer, la pelure d'oignon, la double lévre, le pavillon d'Hollande, la perdrix, &c. On trouve les tonnes dans les mers de l'Amérique, dans celles des Indes, dans la mer Méditerranée, à Syracuſe en Sicile, dans la mer Adriatique & ailleurs.

RONDELET, de teſtaceis, lib. 2. pag. 99. & 106. ne fait mention que de deux eſpeces de tonnes, qu'il nomme *cochlea Echinophora & cochlea rugoſa, umbilicata ;* la premiere eſt la tonne à tubercules, & la ſeconde la grande cannelée.

ALDROVANDUS, de teſtaceis, lib. 3. pag. 399. outre les eſpeces de Rondelet, en rapporte deux autres eſpeces qu'il nomme *Cochlea Echinophora.*

Rumphius nomme les tonnes ou les conques ſphériques *cochlea globoſa* ; en langue Hollandoiſe, Bel-hoorens ; ſçavoir, *cochlea ſtriata, vel olearia*, le limaçon ou la conque ſtriée, & propre à puiſer l'huile ; Holl. Geplekte Bel-hoorne, la conque cannelée & tachetée : *cochlea ſtriata altera* ; Holl. Dik-Lippige, Oly-hoorn, la groſſe lévre ou l'huilier : *cochlea vennata*, la coquille qui imite les plumes d'oiſeaux ; Holl.

Patrys-hoorn of kievits-ey, la perdrix ou l'œuf de vanneau : *cochlea pennata altera* ; Holl. Ajuyn ſchil, la pelure d'oignon : *cochlea patula*, la grande bouche ; Holl. Wyd-monder : *rapa* ; Holl. knol, le radis : *bulla*, la bulle d'eau ; Holl. Blaasje of Achaate bakje, ook kievits-ey, la petite veſſie, le petit auge ou le baquet, ou la cuvette d'agathe, ou l'œuf de vanneau : *ficus*, la figue ; Holl. Vyg-luyt, en peer-hoorn, la figue, le luth, ou la poire : *cochlea lutaria*, le limaçon terreſtre ou qui ſe plait dans la boue ; c'eſt le manetou ou l'idole ; Holl. Gebande Ajuyn ſchil, la pelure d'oignon à bandes.

M. d'Argenville comprend les tonnes ou les conques ſphériques dans la quatorzieme famille des coquilles univalves ; la tonne ou la conque ſphérique, dit l'auteur, eſt une coquille univalve, ronde en forme de tonneau, dont l'ouverture eſt très large, ſouvent avec des dents, quelquefois ſans dents, un ſommet peu garni de boutons, applati, & le fût ridé ou uni ; *concha globoſa eſt univalvis, ventre inſtar globi ſubrotundo, aperturâ laxiore dentatâ, aliàs edentulâ, claviculâ mediocriter umbonatâ, depreſſâ, columellâ aſperâ, lævi.* Ce Conchyliologiſte diſtingue ſept eſpeces de tonnes avec leurs variétés ; ſçavoir, 1°. La tonne ronde & ombiliquée ; *dolium rotundum & umbilicatum* ; à ſtries de couleur blanche, *ſtriatum albidum & tenue* ; cannelée, entourée de petites cordelettes, *canaliculatum funiculis flavis cinctum* ; entourées de petites cordelettes tachetées, *funiculis maculoſis circumdatum* ; la tonne à ſtries & tachetée régulierement comme la perdrix, *dolium ſtriatum, regulariter maculoſum, perdix appellatum :* celle qui eſt épaiſſe, blanche, toute ſillonnée, & la bouche dentée, *craſſum, albidum, ubicumque ſulcatum, labris dentatis* ; à ſtries & tachetée, avec la columelle ridée, *ſtriatum maculoſum, columellâ rugosâ.* 2°. La tonne longue & rayée, avec une lévre à grands replis, *dolium oblongum, radiatum labro valdè replicato :* la conque ſphérique jaune, ſans bouton, *concha ſphærica,*

flavida, ſine umbone : celle qui eſt blanche avec un mammelon, ou bouton, *albida, cum umbone*; fauve & couronnée avec un mammelon, dite la couronne d'Ethiopie, *fuſca coronata, cum umbone, corona Ethiopica dicta*; très longue, ſans mammelon, *oblonga, ſine umbone* : la conque ſphérique bariolée, avec un mammelon applati, *concha ſphærica, variegata, umbone depreſſo*; celle dont la pyramide eſt élevée, creuſée dans ſes étages & bariolée, *claviculâ exertâ, contabulatim cavata, variegata*. 3°. La tonne longue garnie de côtes & de boutons, *dolium oblongum, coſtatum, umbonatum* : la harpe imitant la plume, à treize côtes, couleur de roſe, *harpa, tredecim coſtis roſeis cincta & pennata*; celle qui eſt bariolée & à onze côtes, *undecim coſtis, variegata*; belle, *nobilis*; jaunâtre, à ſtries perpendiculaires très profondes, *ſubflavida ſtriis perpendiculariter profundiſſimis*; rougeâtre, entourée de quatorze côtes très étroites, *ſubrubra quatuordecim coſtis anguſtis circumdata*.

La conque perſique chargée de boutons, autrement dite la pourpre de Panama, *concha perſica umbonata, aliàs purpura Panama*; celle qui eſt unie, & ceinte de petites lignes blanches, *lævis, lineolis albidis cincta* : la tonne appellée la mure, *mori nomine donatum*; celle à ſtries, remarquable par ſes taches brunes & blanches, *ſtriatum maculis fuſcis & albidis inſignitum*. 4°. La tonne dont la queue eſt allongée & faite en croiſſant, *caudâ elongatâ & arcuatâ* : la figue dont la tête eſt entierement applatie, *ficus, claviculâ admodùm depreſſâ* : le radix de couleur violette, *rapa amethyſtino colore* : la tonne à ſtries, couleur de citron, *ſtriatum, colore citrino*; épaiſſe, jaune, entourée de ſtries & de boutons rangées réguliérement, *craſſum, flavidum, ſtriis & umbonibus regulariter diſpoſitis cinctum*; blanche avec les mêmes marques, *albidum eodem modò ſignatum*. 5°. La gondole, *bulla dictum* : la groſſe gondole, d'un gris cendré, autrement la noix de mer, *Cymbium craſſum, colore cinereo, aliàs nux maris* : la

gondole longuette, tirant ſur le verd, *oblongum & viridescens* : la groſſe gondole rougeâtre, *cymbium subrubrum* : celle qui eſt mince ou papyracée de couleur blanche, *tenui seu papyraceum, albidum* ; couleur de citron avec quatre faſcies fauves, *citrinum, cum quatuor fasciis fulvis* ; fauve, entourée de lignes fines comme des cheveux, *fulvum, lineis capillaceis cinctum* : la groſſe gondole blanche, ombiliquée de deux côtés, *cymbium albidum ex utrâque parte umbilicatum.* 6°. La conque ſphérique faſciée, de couleur bleue, jaune en-dedans, appellée le cordon bleu, très rare, *concha sphærica fasciata, cærulea, intùs flavida, vitta cærulea appellata, rarissima* ; l'eſpece de couleur olivâtre, *oleacea.* 7°. La tonne dont le bec eſt recourbé ; *curvirostrum.*

M. d'*Argenville, pl.* 14. *lett. B. Append. pag.* 39. fait la deſcription de l'animal, qui habite une eſpece de tonne à tubercules. Rien n'eſt ſi ſimple que l'intérieur de ce teſtacée. La partie, depuis la tête juſqu'à la fraiſe, forme une maſſe ou un groupe de cinq lobes, ou ſacs de figure ſphérique, dont deux ſont remplis d'une humeur d'un gris blanc : celle des trois autres tire ſur le brun rougeâtre : tout eſt lié par de petits boyaux, dont l'un plus long & plus gros ſe termine à la queue ; & la fraiſe, qui eſt dentelée, eſt au milieu de ce long boyau.

Souvent la coquille de la tonne eſt d'une grande légereté, telle que celle des gondoles : cependant il y en a d'épaiſſes, & l'on en eſt convaincu par la conque perſique, la pourpre de Panama, & celles qui ſont couronnées d'un bouton ; mais l'animal eſt toujours le même que celui de la pourpre & du buccin ; il ne differe que par ſa figure extérieure, dont l'ouverture eſt ordinairement plus grande du double de ſa largeur, ſurtout celle d'en haut qui eſt fort évaſée. La lévre droite eſt mince & tranchante, ſouvent avec un repli déchiquetée qui va juſqu'en bas. Son bourrelet en-dedans eſt garni d'une vingtaine de petites dents. La lévre

gauche au contraire est arrondie, & n'a que quatre dents, dont la derniere se termine en languette, qui va mourir sur le bord d'en haut. La tonne n'a que trois spirales, dont la premiere occupe toute la longueur de la coquille, qui est ouverte presque de la moitié de sa capacité. Les autres spires forment une petite clavicule ou sommet très plat & pointu. Son intérieur est lisse & poli. Sa couleur extérieure est fauve ou blanche, avec de grandes taches carrées, placées assez réguliérement. Il y a des tonnes couvertes de tubercules, de bandelettes, de cannelures, de cordelettes. Sa tête, qui est assez large, a deux cornes fort courtes de figure triangulaire, dont les yeux sont placés sur leur côté extérieur, à peu près vers le milieu de la tête. Il sort de cette bouche une trompe percée, & garnie de dents, qui servent à la tonne à sucer la chair des autres coquillages. La membrane, qui tapisse les parois de la coquille, sort à son extrémité, & se replie pour former un tuyau qui passe entre les deux cornes, & qui lui sert à respirer & à se vuider. Son pied se forme en ellipse, & sort si considérablement, que du quart de son étendue il couvre entiérement la coquille. L'ombilic de la tonne est caché derriere le bourrelet de la lévre gauche, qui souvent se replie par-dessus.

M. Adanson a rangé sous le nom générique de pourpre les différentes especes de tonnes, ou conques sphériques, qui sont des coquillages ronds, & qui ont rarement des pointes sur leur surface; cet auteur en fait mention sous le nom de pourpres à canal court, échancré, simple; sçavoir les especes qu'il nomme, sakem, labarin, pakel, sadot, tesan & minjac. *Voyez* ces mots.

M. Davila, dans son catalogue systématique, a formé la neuvieme famille des univalves par les tonnes ou conques sphériques. Ce sont des coquilles à peu de volutes, dit ce Conchyliologiste, rarement tuberculeuses, de forme très renflée, à bouche large, & évasée, ordinairement dépourvue de dents, à tête

petite ou peu élevées, dont elles sont même quelquefois entiérement privées. Leur bouche est entiére ou échancrée, ou garnie d'une petite queue, ce qui fournit leur division en trois genres; sçavoir,

1°. Les tonnes à bouche entiére; comme les especes appellées la muscade & la noix de mer, l'oubli ou le papier roulé, la bulle d'eau & la pistache.

2°. Les tonnes à bouche échancrée comme celles que l'on nomme la perdrix, la couronne d'Éthiopie, le prépuce, la cuiller & la tasse de Neptune, la harpe, la conque persique & la mure.

3°. Les tonnes à bouche garnie d'une petite queue; comme les especes nommées la figue & le radis.

TONNE CANNELÉE. *Dolium vel concha sphærica cassidiformis vel insigniter ventricosa, diversis striis transversis striata & canaliculata; quinque vel sex spiris convexis non exertis volutata; aperturâ spatiosâ, labro denticulato & arcuatim expanso; columellâ brevi, contortâ, vel in extremitate sulcata, vel in parvo canali productâ; coloribus fulvis, fuscis, flavidis & albidis, vel fasciata, vel tessellata, notata, vel diversimodè depicta.* On nomme ainsi en général les especes qui sont chargées de stries transversales, larges, ou de cannelures, quelquefois interposées d'autant de cordons ou de côtes paralleles convexes; lesquelles forment autant de sillons dans la surface intérieure de la coquille. Les tonnes cannelées sont appellées casques tonnes, à cause de leur forme arrondie & renflée. La volute, qui est peu élevée, n'est composée que de cinq ou au plus de six spires convexes, séparées par un sillon plus ou moins profond. L'ouverture est ordinairement très grande, bordée d'une lévre festonnée ou dentelée, évasée en arc, & d'une columelle extérieure tortueuse, ou unie, garnie d'une saillie lamelleuse, sous laquelle se trouve quelquefois un ombilic. Cette lévre & cette columelle se terminent dans les unes par une simple échancrure, & dans les autres par un petit canal court & tortueux. Les tonnes cannelées sont ordinairement

de couleur fauve plus ou moins foncée, tirant quelquefois sur la couleur de chair ; il y en a de brunes ; mais elles sont le plus souvent marquetées de taches fauves quarrées d'une maniere alternative sur les cannelures ; c'est-à-dire en laissant les côtes intermédiaires sans taches ; & forment dans certaines especes des fascies interrompues. Ces sortes de coquilles rondes peuvent avoir depuis deux pouces de longueur jusqu'à quatre sur une sixieme partie moins de largeur.

RUMPHIUS, tab. 27. litt. A. *Cochlea globosa striata, sivè olearia.* Holl. Geplekte bel-hoorn, la conque sphérique tachetée.

GUALTIERI, tab. 39. litt. E. *Cochlea cassidi-formis, umbilicata, ventricosa, striata striis raris elatis canaliculatis & in summitate colore fulvido leviter tessellatis, subalbida.*

M. d'*ARGENVILLE, pl.* 17. *litt. C.* Une tonne chargée de cordelettes tachetées de jaune sur un fond blanc.

Les Conchyliologistes distinguent plusieurs variétés dans les tonnes cannelées ; sçavoir, la grosse lévre ou la double lévre, la tonne cannelée blanche-fasciée, dite le teton de Vénus, & la tonne cannelée à clavicule élevée. *Voyez* ces articles.

TONNE CANNELÉE dite DOUBLE ou GROSSE LÉVRE. *Dolium vel concha sphærica cassidi-formis ; canali insigniter truncato vel sulcato ; striis latis convexis striata, & canaliculata ; colore livido flavescente & albido maculata ; labro dentato, fimbriato, extùs sinuoso & sicùt dupliciter labioso ; columellâ valdè rugosâ, insigniter distincta ; intùs colore croceo depicta.* Cette espece de casque-tonne est assez sphérique par sa figure arrondie. Toute sa surface extérieure porte une vingtaine de stries larges & convexes, & autant de cannelures peu articulées ou peu creuses, tachetées assez réguliérement de blanc & de jaune-fauve, clair ou livide. L'ouverture de cette tonne est étroite en comparaison de celle des autres especes ; elle se singularise aussi par une lévre

épaisse formant un bourrelet intérieur garni de dents réguliérement prononcées, & extérieurement articulé par une profonde sinuosité ; laquelle lévre devient néanmoins tranchante dans son bord & un peu festonnée. La columelle extérieure est blanche, lisse en-dehors, ridée & denteiée en-dedans, principalement vers le canal où se trouve une espece d'apophyse dentelée plus saillante que les autres. Cette extrémité présente une forte échancrure. La tonne à grosse lévre peut avoir jusqu'à deux pouces & demi de longueur, sur près d'un pouce & demi de largeur.

RUMPHIUS, tab. 27. litt. B. *Cochlea globosa striata*, le limaçon sphérique strié ; Holl. Dik - lippige, oly hoorn, la conque à grosse lévre & à puiser l'huile.

GUALTIERI, tab. 51. litt. C. *Buccinum majus, canaliculatum, & sulcatum, striatum striis crassis, rotundis, & raris, labio externo duplici, crispato, albidum, maculis flavescentibus nebulatum.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 17. *lett. L.* Cette tonne d'un blanc tacheté de jaune, est cannelée assez profondément; on remarque des dents des deux côtés de sa bouche, & un double rebord que forme sa lévre extérieure.

TONNE CANNELÉE dite GRANDE CANNELÉE. *Dolium magnum, vel concha sphærica canaliculata, maximâ specie; cassidi-formis, insigniter vel valdè ventrosa, striis crassis convexis & striis minùs latis aliquando alternatim striata, & canaliculata; quinque spiris parvis parùm exertis claviculata; amplissimâ aperturâ; labro arcuatim & valdè expanso; columellâ rugosè intortâ, & in sulco truncata, colore livido, vel fulvo, vel subcastaneo & fusco aliquandò obscurè nebulata.* Cette grande tonne porte jusqu'à plus de vingt cannelures convexes, quelquefois grandes & petites alternatives sur le corps de la coquille, lesquelles diminuent par gradation jusqu'au sommet. Les six spires convexes de la volute comprennent un petit diamètre en comparaison de celui du corps de cette conque,

qui eſt prodigieuſement renflé & arrondi. L'ouverture eſt très ſpacieuſe avec une lévre évaſée en arc, & une columelle torſe, dont la partie ſaillante & faite en lame, cache en partie un grand & profond ombilic. Toute la ſurface extérieure de la grande cannelée eſt de couleur livide ou fauve-clair, ou tirant ſur la couleur marron, ou nuée de brun légerement. Elle peut avoir, depuis quatre pouces d'étendue, juſqu'à plus de ſept ou huit pouces.

RONDELET, *de teſtaceis*, *lib.* 2. *pag.* 106. *Cochlea rugoſa & umbilicata.* Toute la coquille de ce limaçon, dit ce Naturaliſte, a des rides tranſverſales élevées comme des ſtries : elle eſt fort fragile, blanche en-dedans & jaunâtre en-dehors. Les circonvolutions de la clavicule ne ſe terminent pas en pointe. L'extrémité ſupérieure eſt aſſez allongée, & ſon ombilic eſt long & fort ouvert. *Tota hujus cochlea teſtâ rugas per tranſverſum ductas habet, ita elatas ut ſtriata dici poſſit, colore intùs eſt albo, foris flaveſcente, valdè fragili. Turbinis claviculæ in acumen non deſinunt. Pars ſuperior longius procurrit. Foramen valdè apertum & longum.*

GUALTIERI, tab. 42. litt. A. *Caſſida, ſtriata ſtriis craſſis, raris, canaliculatis, & extima ſpira verſus orificium gradatim ampliata, caſtaneo obſcuro colore, ſeu helvaceo depicta.*

TONNE CANNELÉE ET STRIÉE, A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Dolium vel concha ſphærica caſſidi-formis; ſtriata, canaliculata ſeptem ſpiris convexis & ſatis exertis finita, labro tenui fimbriato, columellâ exteriore forinſecùs expansâ & carneolis & canali recurvo diſtincta, coloribus fulvis lividis & carneolis depicta; umbilicata.* Cette tonne, dont la forme eſt ronde, eſt garnie de cannelures réguliéres, interrompues par des ſtries tranſverſales & longitudinales plus fines. La volute eſt élevée, compoſée de ſept ſpires convexes ou bombées, dont la premiere eſt de vive-arrête, tuberculeuſe & onduleuſe. Cette rangée de tu-

bercules parvient quelquefois jufques fur le milieu de la feconde fpire. Ce cafque-tonne eft d'une forme élégante, luifante, fauve-clair ou livide, ou couleur de chair ; il y a des efpeces qui font fauves-roux. L'ouverture eft non-feulement plus étroite que dans les autres tonnes en général ; mais elle eft encore plus refferrée que celle des cafques bordés & frangés. La lévre eft très mince, repliée, & formant quelquefois un petit bourrelet. La columelle s'épanche au-dehors en une lame, qui couvre une partie de l'ombilic, & fe termine par un canal recourbé & faillant. Cette coquille peut avoir jufqu'à trois pouces d'élévation fur deux de largeur.

TONNE FASCIÉE. *Concha fphærica caffidi-formis canaliculata, latis fafciis alternatim rufis & albis circumfcripta; umbilicata, canali brevi truncato & labro dentato fimbriato diftincta.* Cette efpece eft d'une figure très arrondie, dont la volute eft compofée de cinq fpires bombées & affez élevées. Toute la furface extérieure eft à larges cannelures moyennement profondes, & entourée de fafcies alternatives, rouffes & blanches, beaucoup plus larges. Le fommet de la clavicule eft d'une couleur pourprée rembrunie, & la couleur dominante en général de cette coquille eft blanche, principalement dans fa furface intérieure. L'ouverture eft grande avec une lévre dentelée & frangée. La columelle eft ombiliquée, & fe termine par un canal court & échancré. Quelques Conchyliologiftes appelle cette conque fphérique le tetton de Vénus. Elle peut avoir jufqu'à quatre pouces de longueur, fur trois de largeur.

TONNE VOLUTÉE EN VIVE - ARRÊTE. *Dolium vel concha fphærica, lævis, teftâ ponderosâ; fex fpiris elatis fuperius depreffis & fulcatis, canali truncato diftincta; maculis rufis & flavefcentibus, aliquandò etiam purpurafcentibus in fundo albo notata & variegata; columellâ lævi, crafsâ; intùs ex colore lacteo nitens.* Cette tonne, que plufieurs Con-

chyliologistes nomment la petite trompette, est d'une forme ramassée, arrondie & d'un test épais & pesant. Sa volute est composée de six spires élevées, applaties en-dessus, & séparées par une espece de sillon, de maniere que toutes ces spires sont de vive-arrête. Toute la surface extérieure de cette coquille est lisse, bariolée & marquetée alternativement de couleur jaune ou fauve-roux, mêlée quelquefois de gris-de-lin ou de nuances pourprées sur un fond blanc. L'ouverture est assez grande, un peu oblique avec une lévre tranchante, & une forte columelle, épaisse, saillante, d'un beau blanc, & unie, lesquelles se terminent par une échancrure. L'extrémité de ce fût extérieur ne laisse qu'une légere trace d'ombilic, qui ne perce point. Cette belle coquille, qui nous vient des mers des grandes Indes, porte ordinairement un pouce & demi de longueur, sur quatorze lignes de largeur. L'auteur en possede une espece monstrueuse, qui a deux pouces huit lignes de longueur, sur près de deux pouces de largeur.

Rumphius, tab. 49. litt. D. *Buccinum rarum*; Holl. Zeer-zeldzame trompette, le buccin ou la trompette de mer de la rare espece.

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett.* N. Tonne de couleur d'agathe-claire, tachetée de compartimens fauves, fait voir une clavicule étagée des plus extraordinaires : cette tonne est ombiliquée. Il paroît que cette conque sphérique est quelquefois avec un ombilic, & qu'elle en est aussi dépourvue principalement dans les especes, qui sont parvenues dans les périodes de leur grosseur, quoique celle qui est représentée dans Gualtieri, ayant deux pouces quatre lignes de longueur, soit ombiliquée.

Gualtieri, tab. 51. litt. B. *Buccinum majus canaliculatum, & sulcatum, læve, insigniter umbilicatum, ex albido & fulvido variegatum & nebulatum.*

La tonne de vive-arrête, outre la variété qui se rencontre à l'égard de son ombilic, en a une autre

dont les ſpires ſont moins tranchantes, mais dont les taches ſont en compartiment, de couleur fauve & de figure quarrée, allongées vers la volute, & arrangées par zones ſur un fond blanc ; la coquille eſt mince, avec une bavure légere à la columelle, & pourvue d'un grand & profond ombilic.

Rumphius, tab. 49. litt. C. *Buccinum rarum.*

TONNES ou CONQUES SPHÉRIQUES FLUVIATILES. *Conchæ globoſæ fluviatiles* ; ce ſont les eſpeces que l'on trouve dans les fleuves, les rivieres, les étangs & les ruiſſeaux ; ces coquilles ſont légeres & très minces, le plus ſouvent d'une couleur griſâtre ou blanc-ſale. Le caractere générique des tonnes fluviatiles eſt d'avoir le corps de la coquille extrêmement grand & renflé, terminé par une très petite volute aiguë formée de trois ſpires. L'ouverture eſt très grande & la lévre fort étendue.

Gualtieri, tab. 5. litt. F. *Buccinum fluviatile, pellucidum, ore ad plauſum aperto, trium ſpirarum.*

Ejuſdem, litt. G. *Buccinum fluviatile, pellucidum, ſubflavum, mucrone acutiſſimo & brevi* ; *prima ſpira inſigniter ventricoſa, teſtæ apertura omnium maxima.*

M. d'Argenville fait mention de quatre eſpeces de tonnes ou conques ſphériques repréſentées à la pl. 17. La premiere eſt griſe & vient de la riviere d'Huines ; la ſeconde, qui eſt fauve, ſort de la Marne ainſi que la troiſieme. La quatrieme eſpece, qui ſe trouve dans la riviere des Gobelins, eſt d'un blanc de lait, avec une pointe très délicate.

TONNES ou CONQUES SPHÉRIQUES TERRESTRES. *Conchæ globoſæ terreſtres* ; on trouve celles-ci dans les forêts, aux pieds des arbres & dans des endroits marécageux. Ces tonnes différent peu des eſpeces fluviatiles. Elles ſont ordinairement blanchâtres & griſâtres, comme celles qui ſont repréſentées dans M. d'Argenville, *pl.* 28. *n*°. 22. Le corps de la coquille eſt ramaſſé, arrondi, avec une petite volute de forme conique. Ces petits teſtacées ſont minces &

fragiles, sur-tout vers la lévre qui est fort étendue. Ils ont environ un pouce de long sur sept ou huit lignes de large.

TORTUE. *Porcellana minor striis transversis, nodosis in sulco in longum ducto, dorso gibboso, basi fimbriatâ & complanatâ; ex fulvo colore cineraceo nebulata.* Nom que les Conchyliologistes donnent à une petite porcelaine chargée de stries transversales, lesquelles deviennent noueuses vers le sillon longitudinal qui est fort large. Toutes ces stries observent un assez grand intervalle entr'elles. Le dos de cette porcelaine est fort élevé. Ses flancs sont renflés en bourrelet, & sa base est platte. Cette espece, qui approche de celle que l'on nomme la petite vérole, est d'une couleur fauve, tirant sur le gris.

TOSAR. Nom donné par M. Adanson à une coquille bivalve du genre de la came. Elle ressemble à celle que l'auteur appelle le pegon & le junet par sa dureté, son poli & son épaisseur. Elle en differe parce qu'elle est presque ronde ou triangulaire, large d'un pouce, & fort peu moins longue. Sa surface extérieure est relevée de trente petites cannelures transversales. Ses bords sont ronds, lisses & sans dents. Le sommet est fort éminent, & placé en bas au tiers de sa largeur. Elle est ordinairement blanche, & quelquefois couleur de chair, ou gris-de-lin sans aucun mélange : quelquefois elle est rougeâtre, avec quelques taches blanches, disposées sur dix ou douze rayons, qui partant du sommet comme centre, vont se terminer à la circonférence.

Bonanni, recr. pag. 104. class. 2. n. 45. *Tellina latini littoris, & Luzitanici magis apud Maderam, in ambitu serrata, propter figuram à cæteris diversa, minutissimis strigis rugosa, & lacteo colore.*

Lister, Hist. Conchyl. tab. 396. fig. 243. *Tellina parva ex rufo maculata, paululùm cava, striis fasciatis valdè exasperata.*

Klein, Tent. pag. 147. spec. 9. *Cricomphalos*

quæ tellina parva, ex rufo maculata, paululùm cava, ſtriis faſciatis valdè aſpera.

Ejuſdem, pag. 152. ſpec. 1. n. 9. *Chamelea, circinata, ſivè concentricè ſulcata, luzitanica, ferè rotunda, in ambitu ſerrata, coloris lactei*; BONANNI.

TOTOMBO. Coquillage operculé de M. Adanſon du genre qu'il nomme pourpres à canal court, échancré & replié en-dehors. Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur, & moitié moins de largeur. Elle eſt compoſée de ſept ſpires applaties, mais diſtinguées comme par étages, & renflées dans leur partie inférieure. Leur ſurface eſt chagrinée par des cannelures, qui ne différe de celle du covet que par le nombre. Il y en a quinze tranſverſales ſur la premiere ſpire, & quatre ſeulement ſur la ſeconde. Le ſommet eſt auſſi large que long, & de moitié plus long que l'ouverture. Celle-ci reſſemble parfaitement au miga.

Sa lévre droite n'a que neuf dents intérieurement, & elle eſt bordée au-dehors d'un bourrelet aſſez épais. Sa lévre gauche eſt recouverte d'une lame arrondie, très grande, & extrêmement épaiſſe, qui enveloppe preſque toute la ſurface antérieure de la premiere ſpire. La couleur de cette coquille eſt blanche, ou fauve, ou bleuâtre, quelquefois ſans taches, & quelquefois avec deux ou trois bandes brunes, qui font le tour des ſpires. Lorſqu'elle eſt jeune, elle éprouve les mêmes variétés que les deux eſpeces nommées le covet & le miga. Le toſar ſe trouve avec cette derniere dans les rochers du cap Bernard, près l'île de Gorée.

LISTER, Hiſt. Conchyl. tab. 970. fig. 25. *Buccinum breviroſtrum, columellâ calloſâ, cancellatum.*

Ejuſdem, tab. 971. fig. 26. *Buccinum breviroſtrum, columellâ calloſâ; undatis ſtriis leviter diſtinctum, è rufo faſciatum.*

RUMPHIUS, Muſ. pag. 92. art. 12. tab. 27. fig. N. *Arcularia minor, teſtâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis; Malaicenſibus Bia totombo dicta; nobis arcularia, quia ſtramineis ciſtulis intexitur.*

Gualtieri, tab. 44. litt. L. *Buccinum parvum, sulcatum, & canaliculatum, subrotundum, crassum, gibbosum, utroque labio repando, fimbriato & croceo, ex fusco subalbidum, intùs candidum.*

Ejusdem, litt. M. N. *Buccinum parvum, sulcatum & canaliculatum, labro interno insigniter repando, externo fimbriato, rugosum, aliquandò striatum, mucrone costis seu rugis perpendicularibus eleganter diviso; aliquandò papillis coronato, subalbidum.*

Klein, Tent. pag. 91. spec. 1. n. 5. *Cassis lævis; Arcularia minor*, &c. *sicut Rumphii, ut suprà.*

Ejusdem, pag. 93. spec. 3. num. 10. *Cassis striata, columellâ callosâ; Buccinum cancellatum minus; Listeri.*

TOUPIE. *Trochus*; C'est un genre de coquillage univalve que l'on nomme aussi sabot. *Voyez* Sabot.

M. Adanson distingue le genre de la toupie, en latin *trochus*, d'*avec celui du sabot;* cet auteur annonce que la côte du Sénégal ne lui en a fourni que quatre especes, qu'il nomme le marnat, le boson, le daki & le rifet. *Voyez* ces noms.

TOUR DE BABEL. *Buccinum longum, angustum, transversim inæqualiter striatum & canaliculatum; maculis ex fusco nigricantibus & punctis per seriem circumscripta in fundo subalbido; undecim spiris vel claviculâ valdè elatâ, aperturâ mediâ & angustâ; labio uno, sulco truncato; columellâ lævi in canali aperto prolongatâ, insignitum; turris Babilonica maculata appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins allongés & pourvus d'un long canal, de l'espece appellée fuseaux, dont celle-ci est une variété. Sa volute, composée de onze spires élevées, striées & cannelées, formant une espece de tour fort haute, qui a fait donner à cette coquille la dénomination de celle de Babel ou de Babylone. Toute sa surface extérieure est ornée sur toutes les cannelures les plus larges de taches brunes & noirâtres, ou brun-rouge, de forme ronde & quarrée, arrangées par zones sur un fond blanchâtre ou

ou en compartiment, & interposées quelquefois par des cercles de points de la même couleur. L'ouverture est allongée, moyennement grande, avec une lévre dentelée & remarquable par une échancrure supérieure, qui forme un sillon à jour profond; le fût est uni & se prolonge avec cette lévre pour former un canal étroit, ouvert & assez long. Ce joli buccin d'une figure élégante, se trouve dans les mers des grandes Indes. Sa longueur peut avoir trois pouces dans les belles especes, sur un pouce de largeur dans le renflement du corps de la coquille. Lorsque les taches noirâtres sont altérées par les acides ou autrement, elles deviennent rougeâtres, ce qui occasionne quelquefois des variétés accidentelles.

Rumphius, tab. 29. litt. L. *Turris Babylonica*: Holl. Babylonische tooren, of pyramide; la tour de Babel ou la pyramide.

Gualtieri, tab. 52. litt. N. *Strombus canaliculatus, rostratus, ore simplici, striis eminentibus crassis rotundis circumdatus, candidus, maculis rotundis piceis, aliquandò fulvis densè notatus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. litt. M. pag.* 225. Le buccin que l'on nomme la tour de Babel; la longueur de sa clavicule extrêmement pointue l'a fait nommer ainsi; ses contours formés de différentes moulures, sont rayés de taches rouges sur un fond blanc; ordinairement ces taches sont noires.

TOUR DE BABEL BLANCHE. *Buccinum longum, angustum, rotundum, fusiforme, profundè, transversim, & inæqualiter canaliculatum striatumque; toto colore albo; canali aperto elongato & labio sulcato insignitum.* Ce buccin, qui est entierement blanc, différe aussi de la tour de Babel tachetée, non-seulement par l'arrondissement plus renflé de sa coquille, son épaisseur & sa pesanteur; mais encore par ses diverses cannelures profondes, saillantes, & de vive-arrête, & dans lesquels on distingue des stries déliées très sensibles. Cette espece de buccin en fuseau a une ouverture,

d'ailleurs plus grande ou plus allongée que celle de la tour de Babel tachetée, à cauſe de ſon canal qui eſt plus long & plus gros, quoi qu'il ſoit en quelque façon plus étroit. La lévre eſt également dentelée avec une échancrure. Cette coquille eſt tantôt d'une blancheur de lait, tantôt d'une nuance azurée. Elle paſſe quelquefois trois pouces de long ſur un tiers moins de largeur.

M. d'Argenville dans la Zoomorphoſe, *pl.* 4. *pag.* 42. fait mention de ce buccin. Cette eſpece à queue, dit l'auteur, eſt d'un blanc couvert d'un épiderme brun ; tout ſon corps eſt ſemé de ſtries aſſez profondes, qui le coupent en travers, & laiſſent entr'elles de petits intervalles légerement ſillonnés. Aucun animal ne ſort plus de ſa coquille que ce buccin. Son mantelet blanc, ſemé de points noirs, déborde & ſurpaſſe conſidérablement la pointe de ſa coquille, de maniere qu'il forme des replis & des ondulations. Au milieu de ce mantelet ſort un corps rond, qui va ſe joindre ſur une côte blanche, renflée & allongée des deux côtés ; ce qui forme la plaque ou le pied de l'animal, par le moyen duquel il rampe. A l'une de ces extrémités eſt la tête dont les yeux ſont petits, les cornes minces, courtes & très déliées, le muſeau gros, renflé & aſſez long, au bout duquel on découvre une partie de la bouche. L'opercule, qui eſt à l'extrémité oppoſée, eſt allongé & pointu, chargé de rayons, dont le principal part du bord ſupérieur.

Cet animal a un mérite particulier : au lieu de ramper comme les teſtacées de ſon eſpece, ſur toute l'étendue de ſa baſe, il ne s'appuie ordinairement que ſur ſa moitié inférieure ; celle de deſſus eſt en l'air, & ne touche point à terre ; ainſi tout le poids de ſa coquille ne porte que ſur un point qui, vû l'étendue & la peſanteur de ſa maſſe, n'eſt pas ſuffiſant pour le ſoutenir toujours dans un juſte équilibre. Cette circonſtance le rend ſujet à verſer ; mais il ne paroît pas que les froiſſemens qu'il éprouve dans ſa marche l'é-

tonnent : au lieu de l'obliger de rentrer dans ſa coquille, il reprend ſa premiere attitude pour la continuer.

TOURELLE ou PETITE TOUR. *Turricula*; nom que Rumphius donne à pluſieurs petits buccins, que les Conchyliologiſtes appellent Minarets. *Voyez* MINARET.

TOURTERELLE. Nom donné à pluſieurs coquilles univalves du genre des rochers ou *Murex* aîlés, ſans pattes & à canal court échancré ; ſçavoir, la tourterelle à grande lévre aîlée, la tourterelle à lévre aîlée épaiſſe, celle qui eſt faſciée à lévre rentrante, & la petite tourterelle mince allongée. *Voyez* ces articles.

TOURTERELLE A GRANDE LEVRE AILÉE. *Murex canali brevi truncato, labro valdè alato dupliciter ſinuoſo, octo ſpiris tuberoſis diſtinctus, colore rufeſcente forinſecùs nebulatus, intrinſecùs colore albido.* Cette eſpece de *murex* eſt remarquable par ſa lévre aîlée & fort étendue, ſe prolongeant ſur la ſeconde ſpire. Son bord, qui eſt un peu replié en-dehors, épais en-dedans, ſe termine par une double échancrure vers le canal de la coquille. Elle eſt compoſée de huit ſpires couronnées de petits tubercules longitudinaux, interrompues de petites côtes blanches vers le ſommet qui eſt aigu. Le corps de ce *murex* eſt d'une forme allongée, chargée de trois ou quatre protubérances inégales, leſquelles ſe prolongent ſur le dos en maniere de rides. Toute ſa ſurface ſupérieure ou le deſſus de la coquille eſt nuée de couleur rouſsâtre peu foncée, tandis que tout le plan du côté de l'ouverture eſt blanc, ainſi que toute la ſurface intérieure. La columelle eſt élevée, luiſante & unie, & ne forme dans ſa terminaiſon qu'un canal court échancré. Ce rocher aîlé tient un milieu dans ſa figure, entre l'aîle large & le fuſeau aîlé, appellé la voile roulée ou l'artimon entortillé. Sa longueur porte ordinairement deux pouces quatre lignes ſur un pouce cinq lignes de largeur.

RUMPHIUS, tab. 36. lett. M. *Epidromis*; l'Epidro-

me; Holl. Bezaantje of duyfje, le petit épidrome ou le pigeonneau.

TOURTERELLE A LÉVRE AILÉE ÉPAISSE. *Murex lævis, gibbosus, canali brevi truncato, labio alato crasso, leviter dupliciter sinuoso; lineis exiguis undosis subcroceis vel aureis in longum ductis insignitum & depictum; parvis spiris in acumine exertis plumbeo colore; intùs candescens.* Ce *murex* aîlé est très uni, d'une forme ramassée & bossue vers le dos. Sa clavicule, qui est aiguë, forme une petite pyramide, composée de six spires un peu convexe, dont les dernieres sont d'une couleur plombée, & garnies de petits tubercules en maniere de côtes. Toute le reste de la surface extérieure est ornée de petits traits longitudinaux, ondés de couleur jaune, souci ou orangere sur un fond jaunâtre. L'ouverture est étroite, allongée, avec une lévre aîlée, très épaisse dans son bord, un peu rentrante, & avec une double échancrure légere vers le canal: le fût extérieur, ainsi que tout l'intérieur de la coquille est d'un blanc luisant & très uni. Elle est épaisse, pesante, & se termine par un canal très court, & un peu recourbé. Sa longueur ordinaire approche deux pouces, sur un pouce quatre lignes de largeur.

RUMPHIUS, tab. 36. litt. N. *Epidromis gibbosa*, l'Epidrome bossu; Holl. Bultje, Bogcheltje.

GUALTIERI, tab. 32. litt. N. *Murex mucrone admodùm acuto, idem cum litterâ* L. *sed in dorso albido filis aureis sinuosè inflexis signatus.*

Ejusdem, litt. L. *Murex lævis, aure magis expansâ, candidus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *lett.* Q. *pag.* 151. C'est un rocher très renflé dans son milieu, de couleur blanche, rayée de brun. Sa lévre épaisse & étendue, forme une espece d'aîle, dont la couleur approche de celle du plomb.

TOURTERELLE A LÉVRE AILÉE ÉPAISSE DE LA GRANDE ESPECE. *Murex lævis gibbosus, labro crasso maximè alato & intùs recurvo; ma-*

ximâ ſpecie ; claviculâ parvâ exertâ , vel ſex ſpiris albis convexis , parvis , in apice acuto conſtans ; formâ latâ , ventricosâ , & ſatis longâ , in omni corpore inſignis ; toto colore externo ex flavido rufeſcente depictum , columellâ lævi & colore plumbeo ; intùs candeſcens. Quoique cette eſpece paroiſſe être la même que la précédente dans ſa forme giganteſque , qui porte trois pouces quatre lignes de longueur , ſur deux pouces deux lignes de largeur , & qu'elle n'ait acquis ce volume prodigieux que par ſa grande vieilleſſe ; elle en différe néanmoins à pluſieurs égards. La coquille de la grande tourterelle à lévre épaiſſe , eſt très unie, luiſante, nuée ſur toute ſa ſurface extérieure de jaune-roux aſſez vif, avec des traces longitudinales , larges, & droites plus foncées en couleur. Le corps de la coquille eſt très renflé , élevé vers le dos , étendu en largeur & en longueur , avec un affaiſſement latéral ſur l'extérieur de la lévre. Cette lévre , qui borde une ouverture longue & aſſez étroite , eſt étendue en formant une aîle épaiſſe dans ſon bord & rentrante en-dedans. Elle eſt légerement échancrée à ſes deux extrémités. La clavicule de ce *murex*, qui eſt blanche , petite , quoiqu'un peu élevée , eſt formée de ſix ſpires rondes ou bombées. La columelle eſt unie , élevée , d'une couleur luiſante & un peu plombée ; mais toute la ſurface intérieure eſt toute blanche. Cette tourterelle que l'auteur décrit d'après celle qui ſe trouve dans ſa collection a le poids du marbre.

TOURTERELLE FASCIÉE ET A LÉVRE RENTRANTE. *Murex ſemi-alatus , leviter tranſverſim ſtriatus ; octo ſpiris pauliſper concavis ; dorſo gibboſo , labio in utrâque parte ſinuoſo vel ſulcato , intùs replicato ; colore flavo rufeſcente , quatuor vel quinque parvis faſciis albis & maculatis inſignis & depictus ; canali truncato & pauliſper recurvo.* Ce rocher , que l'on peut conſidérer comme une eſpece demi-aîlée , varie dans ſa figure plus ou moins allongée & ramaſſée. Son corps eſt boſſu ſur le dos , & porte une volute ,

composée de huit spires de vive-arrête, un peu concaves, qui se terminent par une clavicule assez élevée & un sommet aigu. Toute sa surface extérieure est nuée d'une couleur jaune & roussâtre, interrompue par quatre ou cinq petites fascies ou zones blanches, tachetées de brun-rouge. On remarque sur cette coquille des stries fines circulaires plus prononcées dans les spires de la volute que sur le reste de la surface. Elles sont quelquefois même insensibles sur le corps de ce *murex* dans certaines especes. L'ouverture est étroite, allongée, avec une lévre rentrante, tranchante, sinueuse vers ses deux extrémités, & qui se prolonge jusqu'à la troisieme spire. La columelle extérieure & intérieure qui est unie, saillante, se prolonge un peu en un canal échancré & légerement retroussé. Cette jolie coquille varie tellement, qu'on y trouve toujours quelque différence. Tantôt elle est ramassée & ventrue; tantôt elle est allongée avec des spires plus élevées. Il y en a dans lesquelles ces spires sont pourvues d'un petit cordon saillant, qui suit toute la spirale. La tourterelle fasciée peut avoir jusqu'à un pouce neuf lignes de longueur sur un pouce de largeur.

Rumphius, tab. 37. litt. X. *Canarium latum*; Holl. Breede kanarie, le serin ou le canari large.

Gualtieri, tab. 33. litt. B. *Murex mucronatus; minutissimè striatus; in dorso colore fulvo depicto, candidis punctis in quatuor lineis dispositis cinctus, intùs albidus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 10. *lett. C.* C'est un petit buccin fort singulier par ses tubercules en compartiment. Sa bouche est dentelée.

TOURTERELLE NON AILÉE ET PAPYRACÉE. *Murex testâ tenui, elongatâ, octo spiris tuberosis constans; columellâ lævi & rectâ, labio papyraceo intùs recurvo; colore rufo livido, unâ fasciâ albidâ, distinctus.* Cette espece est d'une forme allongée, effilée, unie & luisante sur le corps de la coquille : elle est composée de huit spires, couronnées

régulierement de petits tubercules, qui se changent en petites côtes longitudinales vers le sommet. Cette clavicule forme une petite pyramide très élégante. Toute la surface extérieure de ce *murex* est nuée de jaune-fauve, livide, interrompu par une zone blanche, qui traverse le milieu de la coquille. L'ouverture est longue, assez grande avec une lévre mince, tranchante, fragile & rentrante sans être aîlée; la columelle, qui est parallele, est unie, droite, & se termine par un canal simple. Ce joli rocher, dont la coquille est légere & fragile, porte dix-huit ou vingt lignes de longueur, sur huit lignes de largeur.

TRANSPARENTE ou VITRE CHINOISE. *Voyez* VITRE CHINOISE.

TRANSPARENTE TERRESTRE. *Cochlea, testâ totâ pellucidâ, fragili, subvirescente, utrinque convexa, spiris tribus.* Coquillage univalve terrestre du genre des limaçons arrondis, mentionné dans le traité de M. Géoffroy, *pag.* 38. Sa coquille a deux lignes de diamètre; elle est très lisse, luisante, convexe des deux côtés, nullement perforée en-dessous, très mince, fragile & transparente comme un verre: elle a une teinte un peu verdâtre, & elle décrit trois tours de spirale, dont le premier est fort grand; aussi son ouverture est-elle très large. On la trouve dans les mousses humides, au bord des étangs; mais jamais dans l'eau où elle périt. C'est même un moyen de tuer l'animal, & de le faire sortir de sa coquille; ce qui ne se pourroit faire autrement sans risque de la casser, à cause de son extrême délicatesse. Lorsque l'animal est vivant, il a une appendice membraneuse, avec laquelle il frotte & nettoie perpétuellement sa coquille.

TREILLIS ou STRIES EN TREILLIS. *Striæ cancellatim dispositæ.* Terme de Conchyliologie, qui exprime la rencontre des stries & des cannelures longitudinales & transversales, dont les petits espaces quarrés forme un réseau ou un compartimeut en treil-

lis, tel qu'il se rencontre, par exemple, sur les coquilles univalves, nommées la figue blanche, la gaufre, la grimace, &c.

TRICDANE. *Tricdanes seu Concha umbricata.* C'est le nom que l'on donnoit autrefois en Arabie, suivant Rondelet à des coquillages du genre des cœurs tuilés ou faitieres au moins de la moyenne espece; c'est celle que les Grecs appelloient aganon. Le terme de tricdane paroît tirer son étymologie de la grosseur de ce coquillage, à cause que l'on ne peut le manger qu'en le distribuant en trois morceaux : *nec non inter nos nepotis amplitudinis intelligi cupiens, ut ter mordenda essent*, dit Rondelet, *de testaceis, pag.* 20. *lib.* 1. *Voyez* le mot Tuilée.

TRICOTÉ ou CAME TRICOTÉE. *Chama valdè convexa, inæquilatera, striis transversis, reticulatis, partim undosis & lamellosis instructa; in ambitu valvarum leviter denticulata; colore subalbido.* Coquille bivalve du genre des cames, qui est une variété de l'espece nommée la corbeille. Toute sa surface extérieure est chargée de stries transversales, élevées proches les unes des autres, interrompues par de légeres cannelures longitudinales, de maniere à former une espece de réseau ou comme un ouvrage tricoté. Toutes ces stries transversales deviennent plus fortes à mesure qu'elles parviennent vers la circonférence des battans; sur-tout vers les parties latérales, où elles sont saillantes, lamelleuses & un peu onduleuses. Toute cette coquille est d'une forme très bombée, de couleur blanc-sale, un peu tachetée de fauve. La surface intérieure est unie, blanche, flambée de grandes taches brunes, & garnie dans le pourtour des valves de petites denticules. La charniere est formée de trois grosses dents dans chaque battant, lesquelles s'engrènent dans les alvéoles correspondants. Le ligament, qui occupe un des côtés de cette charniere, a quelquefois plus d'un pouce de longueur. La came tricotée est une bivalve intéressante, qui parvient quelquefois

à un gros volume : elle peut avoir depuis deux pouces & demi de largeur, jusqu'à près de trois pouces & demi sur presqu'autant de longueur. C'est pourquoi il est aisé de ne pas confondre cette came de l'Amérique avec la corbeille Orientale.

Rumphius, pl. 42. litt. G. *Lingua tigerina* ; Holl. Tigers-tong, la langue de tigre.

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *pag.* 298. litt. F. Un cœur à stries profondes, sans pointes & sans tuiles, formant un vrai réseau ; il n'est pas commun, quoique d'une couleur ordinaire.

TROMPE MARINE ou CONQUE DE TRITON. *Voyez* Conques de Triton.

TRUITÉE ou COQUILLE TRUITÉE. Terme de Conchyliologie, qui exprime les taches rougeâtres qui se rencontrent sur la surface extérieure des coquilles, à l'imitation de celles d'un poisson d'eau douce nommé truite. C'est pourquoi on dit la porcelaine truitée, la came truitée, & le casque truité. *Voyez* ces mots.

TUBERCULES. On entend par tubercules dans la connoissance de la Conchyliologie, les diverses éminences ou les especes d'excrescences, qui se rencontrent sur la surface des coquillages; ces tubercules sont plus ou moins saillants, réguliers ou irréguliers. Ils sont arrondis, obtus, un peu aigus ou applatis, allongés, ou de forme baroque. Ils different des mammelons en ce que ces derniers sont peu élevés ou demi-sphériques. On doit distinguer les tubercules massifs d'avec ceux qui sont en creux dans l'intérieur de la coquille, parce que l'animal testacée remplit ordinairement les cavités de ceux-ci, & que les autres au-contraire contiennent la même substance pierreuse que celle de la coquille : quoique l'on rencontre quelquefois, dans le centre de certains tubercules, une matiere plâtreuse, plus ou moins compacte ou désunie. Les termes de tubérosité & de tubérance, ont la même signification que celle de tubercule ; mais

celui de protubérance exprime davantage les tubercules les plus saillants ; comme dans les lambis, dans un grand nombre de *murex*, & d'autres coquillages univalves.

TUBES VERMICULAIRES ou TUYAUX DE MER. *Voyez* TUYAUX DE MER.

TUGON. M. Adanson nomme ainsi une coquille multivalve du genre de la pholade. Elle est presque ronde, obtuse aux deux extrémités, peu épaisse, mais d'une assez grande solidité. Sa largeur est d'un pouce un quart : elle surpasse à peine d'un tiers sa longueur & sa profondeur. La surface extérieure de chaque battant est couverte de quarante cannelures longitudinales, croisées par autant de cannelures ou de rides transversales extrêmement fines, qui y forment un réseau très délicat. Les sommets sont peu sensiblement recourbés en-dedans. La dent de la charniere est grosse, ronde, assez courte, & creusé en cuilleron. Sa couleur est blanche comme dans le julan. On la trouve abondamment auprès de l'embouchure du Niger.

TUILÉE. *Concha cordi-formis imbricata, seu laminis imbricum ad instar in costis latis & convexis instructa.* Coquille bivalve, qui peut composer un genre par ses especes dans la famille des cœurs ou cames-cœurs : elle est ainsi appellée, à cause que la surface extérieure de ses battans est garnie de lames saillantes & courbées en maniere de tuiles ou de faitieres, qui sont arrangées avec assez de symétrie sur plusieurs grosses côtes longitudinales, larges & convexes, lesquelles sont interposées avec autant de larges cannelures avec des stries baroques qui suivent la même direction. La partie latérale faite en cœur est ordinairement entr'ouverte dans son milieu. La charniere est forte, formée de trois dents dans l'une des valves, & de deux dans l'autre, lesquelles s'enclavent dans les cavités correspondantes ou réciproques. La couleur extérieure des tuilées est ordinairement blanchâtre ou jaunâtre, & quelquefois de couleur de rose dans cer-

tains endroits ; mais la surface intérieure est toujours unie, d'un blanc de marbre dont la coquille a aussi le plus souvent le poids. Les tuilées varient par le nombre de leurs côtes, l'élevation, & la figure de leurs tuiles, qui sont aussi plus ou moins nombreuses ; les conques tuilées different aussi entr'elles par leur forme plus ou moins bombée, par les différentes épaisseurs de la coquille, & encore plus par la diversité de leurs volumes : car elles peuvent avoir depuis deux pouces d'étendue par gradation jusqu'à trois pieds ; c'est pourquoi on nomme ces dernieres le bénitier. L'auteur en possede une espece qui a cette largeur, & qui pese plus de deux cens. Les Conchyliologistes distinguent la tuilée bombée de couleur de rose à cinq côtes, celle qui est citronnée, également à cinq côtes tuilées ; la grande tuilée épaisse à tuiles saillantes ; la grande tuilée à tuiles très courtes ou en étant presque dépourvue, autrement appellée le bénitier ; la tuilée bombée à neuf côtes & à grande ouverture ; celle qui est comprimée à six côtes & à tuiles minces ; l'espece comprimée à tuiles naissantes & à grande ouverture, & la tuilée mince à sept côtes garnies de tuyaux. *Voyez* ces especes.

Rondelet, *de testaceis*, *lib.* 1. *pag.* 21. fait mention d'une espece de tuilée, qu'il nomme, d'après Pline, *concha imbricata vel concha imbricatim undata.* Ce Naturaliste rapporte que les Grecs nomment communément ce coquillage aganon ; & que dans les communautés de l'Arabie, il est appellé *tricdana ou tricdanes*, parce que l'on peut faire trois morceaux de l'animal ; *quidam tricdana appellavit, quia non nisi tribus morsibus deglutiri possunt.*

Aldrovandus, *de testaceis*, *lib.* 3. distingue trois especes de tuilées ; sçavoir, celle de Rondelet, *concha imbricata Rondeletii*, *concha tricdanes*, qui est une grande espece que l'auteur annonce lui avoir été rapportée de la mer rouge, & la troisieme qu'il appelle *concha imbricata minor.* Comme ces tuilées sont frustes

& dépourvues de leurs tuiles, on ne peut guere les ſpécifier.

Gualtieri, *tab. 92 & 93.* a fait repréſenter pluſieurs eſpeces tuilées qu'il définit ainſi; *concha imbricata eſt concha marina valvis æqualibus inæquilatera, leviter umbonata, ſtructura & ſtriis peculiaribus rugosâ, ſtriis denſiſſimis, & altiſſimis, earumque laminis imbricum inſtar prominentibus.*

TUILÉE ou FAITIERE BOMBÉE DE COULEUR DE ROSE A CINQ COTES. *Concha imbricata maximè convexa, imbricibus frequentibus latis & exertis in quinque coſtis diſpoſitis inſignita; colore roſeo & ſubalbido nebulata.* Toute la ſurface de cette conque tuilée eſt couverte de lames tranſverſales couchées les unes ſur les autres, dont les terminaiſons ou les interruptions s'élevent en un grand nombre de tuiles minces & courbes. La partie latérale tronquée ou faite en cœur, montre une ouverture aſſez grande dans le milieu, bordée de chaque côté d'une lévre retrouſſée & dentelée intérieurement. Toute la couleur extérieure eſt blanchâtre & couleur de roſe, principalement vers le côté du ligament & le ſommet des battans. La ſurface intérieure eſt très unie & d'un blanc très pur. Cette bivalve eſt peſante à cauſe de l'épaiſſeur de la coquille : elle ſe trouve dans les mers des Indes Orientales.

TUILÉE ou FAITIERE BOMBÉE DE COULEUR CITRONÉE ET A CINQ COTES GARNIES DE GRANDES TUILES. *Concha imbricata maximè convexa, imbricibus eminentiſſimis in quinque coſtis diſpoſitis inſignis; colore ſubalbido & citrino nebulata.* On remarque ſur les cinq côtes de cette tuilée un réſeau de ſtries fines longitudinales & tranſverſales; elles ſont larges, convexes, & hériſſées aſſez réguliérement de tuiles peu nombreuſes, mais très élevées, courbes, creuſes & faiſant le crochet à leurs extrémités dans la plupart. Les ſtries, que l'on diſtingue dans le fond des larges cannelures, ſont longitu-

dinales, bien prononcées & régulieres. Toute la surface extérieure des battans est d'un blanc plus ou moins teint de couleur citron. La partie latérale faite en cœur est platte, à stries chargées de petites tuiles principalement dans son pourtour. L'intérieur est lisse & blanc de lait. Cette bivalve peut avoir au moins cinq pouces de largeur sur trois de longueur.

GUALTIERI, tab. 92. litt. F. *Concha imbricata, raris & acutis, & elatis imbricibus deducta, subalbida.*

TUILÉE ou FAITIERE BOMBÉE A NEUF COTES. *Concha imbricata valdè convexa, imbricibus frequentibus in novem costis prominentibus, instructa; albida.* Celle-ci est d'une forme très bombée, fort large, mais peu élevée. Les neuf côtes, que l'on compte sur chaque battant, sont chargées d'un grand nombre de tuiles assez saillantes & arrondies. Les cannelures entre ces côtes sont plus étroites que dans les autres especes de tuilées : elles sont aussi à stries longitudinales. Le plan latéral tronqué laisse dans son milieu une grande ouverture ovale, dont les bords sont dentelés en-dedans vers la charniere, & retroussée en forme de lévre à l'autre extrémité. Tout cette partie latérale est garnie de grosses côtes tuilées. La couleur de cette conque est blanche en-dehors & en-dedans. Sa largeur peut avoir depuis deux pouces & demi jusqu'à plus de cinq; mais les tuiles sont toujours plus conservées dans les petites & les moyennes especes que dans les grandes.

GUALTIERI, litt. E. *Concha imbricata, altero latere magis producto, imbricibus depressis, acutis, & frequentibus exasperata, & striata, subfusca.*

TUILÉE ou FAITIERE BOMBÉE, dite GRANDE TUILÉE A LARGES TUILES. *Concha imbricata majori specie, quinque vel sex costis latis convexis, spatiosis imbricibus in alto prominentibus exactè instructa & insignata.* Cette espece est composée de deux valves épaisses, aussi pesantes que le marbre, dont elles ont aussi la blancheur intérieurement,

toute sa surface extérieure porte cinq ou six grosses côtes larges & convexes, chargées d'un grand nombre de tuiles ceintrées, qui ont pour la plupart plus d'un pouce d'élevation sur près de deux de largeur. Les cannelures intermédiaires sont spacieuses, profondes & à stries longitudinales, onduleuses & baroques. Cette tuilée peut avoir jusqu'à neuf ou dix pouces de largeur, & même plus sur six ou sept d'élévation ou de longueur.

GUALTIERI, tab. *93*. litt. *Concha imbricata major; imbricibus frequentibus elatis, & quasi perpendiculariter prominentibus cespitosa, apertura ad cardinem amplissima, ex albido aranciata.*

TUILÉE ou GRANDE FAITIERE BOMBÉE, DÉPOURVUE DE TUILES, APPELLÉE LE BÉNITIER. *Voyez* BÉNITIER.

TUILÉE ou FAITIERE COMPRIMÉE A SIX COTES GARNIES DE TUILES MINCES. *Concha imbricata depressa, testâ tenui, imbricibus fragilissimis in sex costis munita; in latis & profundis canaliculis cancellatim striata; flavo colore obscurè nebulata.* Cette tuilée, dont les valves sont comprimées ou peu bombées, à proportion des autres especes, à six côtes garnies de tuiles minces, très fragiles, & arrangées d'une maniere symétrisée; les stries, que l'on remarque dans les cannelures concaves, sont longitudinales & transversales ou en treillis. La face latérale faite en cœur a une ouverture moins grande, que dans les autres especes de tuilées. Toute la couleur est jaunâtre.

RUMPHIUS, tab. 43. litt. A. *Chama squammata;* la came écailleuse; Holl. Nagel schulp, krouwer, vader noachs schulp; la coquille onglée, ou chargée d'ongles courbes, ou la coquille du pere Noé.

GUALTIERI, tab. *92*. litt. G. *Concha imbricata, imbricibus satis depressis, & in sulcis interpositis striis cancellatim radiata; tota est insigniter crocea.*

M. d'*ARGENVILLE*, pl. 23. lett. E. pag. 298. L'*Imbricata* ou la faitiere, est d'un jaune-clair par-dessus,

& d'un blanc en-dedans à éblouir. Ses tuiles minces & très ſaillantes, rangées par étages, lui ont fait donner le nom de la tuilée, ſon ouverture forme un cœur à jour garni de dents.

TUILÉE ou FAITIERE A NEUF COTES GARNIES DE TUILES COURTES OU NAISSANTES. *Concha imbricata albida, breviſſimis imbricibus undoſis, & depreſſis in novem coſtis diſpoſitis inſtructa.* Cette eſpece, qui eſt très bombée vers les ſommets, devient comprimée dans ſa circonférence. Toute ſa ſurface extérieure porte neuf côtes peu élévées, & peu articulées pour la plupart, garnies de tuiles peu ſaillantes en grand nombre, couchées les unes ſur les autres, & qui ne forment ſur les côtes & vers les ſommets, que des eſpeces de ſtries onduleuſes & tranſverſales. Le côté oppoſé au ligament montre un cœur allongé à jour, ce qui occaſionne une grande ouverture. Toute cette bivalve eſt blanche, peu épaiſſe, & légerement teinte de couleur citronnée vers ſon pourtour.

Rumphius, tab. 43. litt. B. *Chama aſpera & obtuſa; chama noachina*; Holl. Vader Noachſ-ſchulp, la coquille du pere Noé.

Gualtieri, tab. 92. litt. A. *Concha imbricata colore obſcuro, ſubalbido depicta, ventricoſa, intùs candida; imbricibus ſpiſſioribus, & depreſſioribus.*

TUILÉE ou FAITIERE PAPYRACÉE A SEPT COTES GARNIES DE TUILES PLIÉES. *Concha imbricata, teſtâ tenui vel papyraceâ; imbricibus raris, plicatis, in alto acutè prominentibus, & in ſeptem coſtis latis & exertis diſpoſitis, inſignita; tota albida.* Celle-ci, qui eſt totalement blanche, eſt à ſept côtes élevées, larges, garnies d'un petit nombre de tuiles, dont pluſieurs ſont pliées, roulées en tuyaux cylindriques, & dreſſées en pointes, tels que ceux qui ſe rencontrent ſur les pinnes marines ou pluſieurs jambonneaux. Les valves de cette tuilée ſont légeres, minces, fragiles ou comme papyracées, & même aſſez

transparentes. Les cannelures intermédiaires montrent quelques stries longitudinales très fines. La face latérale, faite en espece de cœur, est à stries chargées de tuiles aiguës, & l'ouverture qui est située dans le située dans le milieu est petite. Cette bivalve, telle que l'auteur la possede, porte au plus deux pouces & demi de largeur, sur dix sept lignes de longueur.

GUALTIERI, tab. 92. litt. D. *Concha imbricata; nonnihil depressa laminis acutè prominentibus; tota candida.*

TULIPE. Nom que les Conchyliologistes donnent à plusieurs coquilles, à cause de leurs formes & de leurs couleurs; sçavoir, la tulipe du genre des buccins, celle du genre des glands de mer; la tulipe du genre des moules & l'espece du genre des rouleaux.

TULIPE-BUCCIN. *Buccinum, canali aperto mediocriter prolongato, læve, rotundum, ventricosum, septem spiris convexis, exertis, & insuper partim rugosis constans; columellà rugosâ; labro leviter in margine dentato & intùs striato; magnis maculis fuscis, castaneis & plumbeis, vel coloribus croceis, albidis & flavidis variegatum, vel diversimodè depictum, & aliquandò fasciatum: sed semper cum lineis parallelis fuscis vel nigricantibus distinctè & sicut intensè circumscriptum; tulipa nomine donatum.* Coquille univalve du genre des buccins à canal médiocrement allongé, de l'espece assez approchante des conques de Triton ou trompes marines. Sa forme est arrondie en poire & ventrue, unie & même luisante; elle est composée de sept spires bombées, élevées, & avec un cordon ridé, qui parcoure la ligne spirale en plus grande partie, lesquelles forment une volute pyramidale, terminée par un petit bouton. Toute la surface extérieure de ce buccin, varie autant par ses diverses couleurs, que par ses différens volumes. Tantôt elle est ornée dans certaines especes de grandes taches brunes, marron, & de couleur plombée; tantôt marbrée de couleur jaune, souci & de blanc. Il y en a parmi

les

les grandes eſpeces, qui ſont faſciées de grandes taches, de couleur rouge-brun & jaunâtre, ſur un fond couleur de chair, mais toutes ces eſpeces ſe diſtinguent toujours par des lignes tranſverſales, paralleles, aſſez diſtantes les unes des autres, de couleur brune ou noirâtre, plus ou moins larges. Ces lignes ou ces traces réguliéres ſont quelquefois interrompues principalement dans les eſpeces brunes & plombées. L'ouverture eſt grande, avec une columelle ridée, une lévre ceintrée, légerement dentelée ſur le bord, & dont les denticules ne ſont formées que par les terminaiſons ou l'origine des ſtries brunes que l'on diſtingue en-dedans. Cette columelle & cette lévre ſe prolongent en un canal ouvert, aſſez long, & garni en-dehors de ſtries obliques. Les tulipes buccins portent depuis deux pouces & demi de longueur juſqu'à ſept pouces, ſur environ moitié moins de largeur. On les trouve dans les mers de l'Amérique méridionale, & dans celles des grandes Indes.

Rumphius, tab. 49. litt. H. Holl. Gebande achaat hoord; le buccin d'agathe à bandes ou l'agathine faſciée.

Gualtieri, tab. 46. litt. A. *Buccinum majus canaliculatum, roſtratum, ore ſimplici, læve, ex candido & plumbeo elegantiſſimè nebulatum, lineis raris parallelis ſubrubris nitidiſſimè circumdatum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 10. *litt.* *K*. Un buccin remarquable par ſa belle marbrure de couleur brune, ſur un fond blanc; rien n'imite mieux la tulipe: ſa queue eſt à ſtries plus marquées que le reſte du corps.

Les Conchyliologiſtes diſtinguent, parmi les buccins-tulipes, une variété qui eſt d'une ſeule couleur rouſſe avec des lignes-tranſverſales, noirâtres, aſſez larges.

TULIPE-GLAND DE MER. *Concha multivalvis plurimis teſtis angulofis, rugoſis & connexis, conſtans, vel balanus cylindraceus ſex portionibus craſſis,*

ſtriatis, & ſex aliis tenuioribus, diſtinctus; baſi complanatâ; coloribus purpuraſcentibus nebulatus; tulipa appellata. Coquille multivalve du genre des glands de mer : elle eſt compoſée de ſix pétales épaiſſes en relief de couleur amaranthe-clair, angulaires vers le haut, larges en bas, raboteuſes & à ſtries longitudinales; de ſix autres pétales minces, violettes & blanches, larges en haut, angulaires en bas, & à ſtries fines tranſverſales. Tout cet aſſemblage & ces couleurs, jointes à la figure de la coquille, qui forment un calice plus ou moins évaſé à ſon orifice, lui donnent une reſſemblance aſſez ſinguliere avec une fleur appellée tulipe. Ce gland de mer, qui ſe groupe quelquefois avec pluſieurs autres, peut avoir juſqu'à deux pouces de haut, ſur un pouce de diamètre à la baſe.

Rumphius, tab. 41. litt. A. Holl. Opgaandetulp, la tulipe épanouie.

Gualtieri, tab. 106. litt. E. *Balanus cylindraceus unicum thalamum efformans, rugoſus, ex albido roſeus.*

TULIPE-MOULE. *Mytulus Americanus, teſtâ tenui, ſemi-margaritiferâ, ferè pellucidâ, formâ oblongâ, convexâ, gibbosâ; coloribus roſeis & amarantinis radiatus.* Coquille bivalve du genre des moules, qui approche beaucoup de l'eſpece de la terre des Papous par ſa forme convexe, preſque ronde, & boſſue vers les ſommets. Elle porte auſſi deux avances, arrondies en portion de cercle ſituées du côté du ligament. Ses valves ſont d'une ſubſtance demi-nacrée, cachée par un drap marin brun, marron ou feuille morte, avec un large rayon moins foncé en couleur & oblique. Lorſqu'il eſt ſupprimé, on découvre d'ailleurs des flammes longitudinales, ou des rayons de couleur amaranthe & de roſe, de maniere à imiter les nuances d'une tulipe, ainſi que des ſtries tranſverſales peu ſenſibles. Cette moule eſt légere, tranſparente, avec une charniere formée deſſous le ligament latéral, par une

ſongue moulure fine, dans chaque battant, qui ſe loge dans un léger ſillon correſpondant. Toute la ſurface intérieure eſt unie, d'une blancheur demi-nacrée, & interrompue par l'impreſſion des rayons extérieures. On trouve cette moule dans les mers de l'Amérique. Sa longueur peut avoir juſqu'à près de trois pouces, ſur moitié moins de largeur.

GUALTIERI, tab 91. litt. H. *Mytulus denſiſſimè ſtriatus, per medium dorſi coſtulatus, caſtaneo colore depictus, ut plurimùm ad marginem byſſo veſtitus.*

TULIPE-ROULEAU. *Voluta cylindracea vel rhomboïdes, teſta tenui, coloribus cæruleis, albidis, & ex fuſco-purpureſcentibus variegatus, & in circulis, interpunctis* Coquille univalve du genre des rouleaux ou volutes cylindriques, dont toute la ſurface extérieure eſt marbrée, bariolée & ponctuée par petits cercles de taches azurées, brunes & un peu pourprées. La volute eſt compoſée de ſept ou huit ſpires moyennement élevées, unies & comprimées dans leurs plans obliques. La coquille eſt ordinairement mince, & avec les mêmes proportions que le rouleau appellé le drap d'or, dont elle imite auſſi une partie des compartimens dans certaines eſpeces.

M. d'ARGENVILLE, 13. *lett. B. pag* 242. Ce rouleau a pluſieurs taches bleues & brunes, traverſées par des lignes & des points ſur un fond blanc; il s'appelle la tulipe, eſt bariolé comme elle; & c'eſt un morceau très rare.

TURBAN. Nom que les Conchyliologiſtes donnent à pluſieurs coquilles de différens genres à cauſe de leurs figures; ſçavoir, le turban caſque, le turban-gland de mer, & le turban-limaçon. *Voyez* ces mots.

TURBAN-CASQUE ou CASQUE ROUGE DES INDES, ou CASQUE-BOUTONNE. *Caſſis rotunda, faſciis craſſis tuberoſis vel verrucoſis, ſtriis & quaſi funiculis, rugis, diverſimodè interpoſitis circumdata; coloribus diverſis ſanguineis vel ex croceo*

rubeſcentibus, flavidis & albidis depicta; aperturâ anguſtâ, ex utrâque parte dentatâ, & columellâ expansâ & valdè ſpiſſa, inſignis. Coquille univalve du genre des caſques, ainſi appellée à cauſe de ſa forme arrondie, renflée & élevée. Toute la ſurface extérieure de cette coquille, préſente un compartiment de groſſes faſcies tuberculeuſes ou chargées de boutons, interpoſées de pluſieurs cordons circulaires, de cannelures, de rides & de ſtries onduleuſes. Les gros tubercules ronds des larges faſcies diminuent par gradation vers le canal pour ſe transformer en deux autres zones formées de petites côtes longitudinales, dont la plupart ſont blanches. La volute de ce caſque, qui eſt comprimée, eſt compoſée de ſept ſpires, dont les deux ou trois premieres ſont larges, applaties, & relevées de différents petits tubercules onduleux; les quatre autres, qui ſont contenues dans un petit eſpace concentrique, forment un petit ſommet aigu. Toute la couleur extérieure de la coquille eſt d'un rouge ſanguin marbré de blanc, de couleur pourprée & aurore de diverſes nuances. La baſe ou le deſſous de ce caſque montre une ouverture étroite, allongée & à peu près ſemblable à celle des porcelaines, bordé d'un côté d'une très groſſe lévre retrouſſée, arrondie en bourrelet, & garnie en-dedans d'une vingtaine de dents ſaillantes; & de l'autre côté, d'une columelle extérieure très épaiſſe, ſpacieuſe, recouvrant en partie le flanc de la coquille, & nuée d'une couleur ſanguine ou aurore très vive; cette forte columelle extérieure eſt garnie intérieurement d'un grand nombre de denticules en forme de ſtries, blanches & détachées ſur un fond violet noir. La ſurface intérieure eſt unie & rouge-ſanguin. La coquille des turbans-caſques eſt épaiſſe, peſante plus rouge dans les grandes eſpeces que dans les autres; mais elles ſont moins marbrées & moins variées en couleur. Ils ſont ordinairement ombiliqués vers le canal de la coquille, qui eſt très court, retrouſſé, & profondément échancré. Les tur-

bans-casques se trouvent dans les mers de l'Amérique méridionale, & dans celles des grandes Indes. Leur longueur peut avoir depuis quatre pouces jusqu'à sept ou huit, sur un peu plus d'un quart moins de largeur.

Rumphius, tab. 23. litt. B. *Cassis rubra*; Holl. Roode storm-hoed.

Gualtieri, tab. 40. litt. F. *Cochlea cassidi-formis umbilicata, tuberosa striis rugosis, papillosis, & tuberculosis eleganter divisa, & signata, ex albo, & fulvo nitidissimè maculata, ore interno rugoso, colore croceo infecto.*

TURBAN-CASQUE ROUGE DE LA PETITE ESPECE ou PETIT CASQUE BOUTONNÉ. *Cassis minor rubra, testâ tenui, fasciis tuberosis, funiculis striatis diversimodè circumdata* Cette espece, qui ne porte guere plus de deux pouces de longueur, représente en petit les mêmes fascies & les mêmes stries cordelées que dans le turban de la grande espece; mais elle en differe par sa coquille mince, sa lévre légerement retroussée en bourrelet, & par sa columelle extérieure simple, non épaisse, & légerement dentelée.

TURBAN-GLAND DE MER. *Concha multivalvis, duodecim testis angulosis vel angulatim connexis constans; seu balanus violaceus, formâ latâ & brevi distinctus; Turcarum galeri nomine donatus.* Coquille multivalve du genre des glands de mer, qui ne differe de l'espece appellée la tulipe que par sa forme large ou plus renflée & plus courte. Ses six pétales angulaires épaisses à stries longitudinales, ainsi que celles du fond à stries transversales sont nuées de couleur violette. Ce gland de mer peut avoir depuis un pouce jusqu'à deux à sa base applatie sur autant d'élévation. On le rencontre soit isolé ou grouppé avec plusieurs autres.

Gualtieri, tab. 106. litt. H. *Balanus cylindra-*

ceus, unicum thalamum efformans, magis ventricosus, striatus, rugosus, ex cinereo terreus.

M. d'*Argenville*, *pl. 26. litt. A.* Glands de mer de la grande espece & de couleur blanche, mêlée de rouge & de violet; ils sont composés de plusieurs lames faciles à distinguer, & ils sont adhérens & englutinés les uns aux autres.

TURBAN - LIMAÇON ou BONNET TURC. *Cochlea margaritifera mediocriter depressa, costis obliquè dispositis & tuberculis in striis munita, coloribus virescentibus albis & fuscis depicta & lineata.* Nom que l'on donne à plusieurs limaçons à bouche médiocrement comprimée, qui sont des especes ramassées, larges, composées de cinq spires peu élevées, mais garnies dans les deux premieres de côtes saillantes & obliques, qui dégénerent en tubercules vers le sommet. Ces sortes de petits burgaux sont ordinairement nués de verd, de blanc, & quelquefois de couleur marron, & montrent le plus souvent des stries granuleuses, dont les unes sont circulaires & les autres obliques, ou suivent la direction des côtes; lorsqu'on supprime toute cette surface, on met en évidence une très belle nacre, qui brille intérieurement. Les Conchyliologistes distinguent parmi ces limaçons une espece ombiliquée, dont l'ouverture est plus grande & plus arrondie, avec une clavicule tuberculeuse plus comprimée, & on distingue sur ses marbrures plusieurs lignes circulaires ponctuées de blanc. Ces sortes de limaçons se trouvent dans les mers des Indes.

M. d'*Argenville*, *pl. 6. lett. O. pag.* La forme de ce limaçon est très applatie; sa robe rubannée tire sur le verd & le brun, avec des couleurs changeantes assez belles.

TURBINÉE. Terme de Conchyliologie que plusieurs Naturalistes ont mis en usage pour exprimer plusieurs coquillages univalves, dont le test forme plusieurs circonvolutions sur l'axe ou le pivot de la

coquille que l'on appelle le fût ou la columelle. Toutes les révolutions intérieures des testacées peuvent se compter en-dehors, par le nombre des spires qui composent une volute & la clavicule de la coquille. Le mot turbinée ou coquille turbinée ou contournée, peut appartenir à tous les coquillages univalves, qui ont une spirale interne ou externe ; les lépas & les tuyaux en général sont les genres qui en sont dépourvus.

TUYAUX DE MER. *Tubuli marini.* Ce sont des coquillages le plus souvent univalves, ainsi appellés à cause de leur ressemblance avec des especes de tubes : de canaux, de chalumeaux, ou plutôt avec des especes d'étuis, plus ou moins longs dans lesquels résident des vers de mer. C'est pourquoi on les appelle aussi vers de mer testacées, pour les distinguer de ceux qui ne sont pas enveloppés d'une coquille.

Les tuyaux de mer sont solitaires ou isolés ; mais souvent adhérents à différens corps ; & ils different des vermisseaux de mer testacées, en ce que ceux-ci sont grouppés plusieurs ensemble, & forment des masses plus ou moins considérables : on les appelle aussi tuyaux vermiculaires.

Les tuyaux de mer proprement dits, sont tantôt droits d'une forme cylindrique ou conique, & tantôt sinueux plus ou moins courbés & tortillés. Il y a des tuyaux de mer, qui sont repliés, contournés en spirale en maniere de vis, roulés les uns sur les autres régulierement comme des pains de bougie, ou d'une maniere si baroque, que l'on a peine quelquefois à en trouver les extrémités. Les tuyaux de mer forment assez souvent des divers replis contournés & colés irrégulierement, & tellement sur eux-mêmes, qu'ils ressemblent à des intestins. Les Conchyliologistes distinguent ceux qui sont unies & striés, d'avec ceux qui sont chambrés ; ils varient par leur longueur, ainsi que par leur grosseur : c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir depuis quelques lignes d'étendue jusqu'à dix-huit pou-

ces, & depuis une ligne de diamètre à l'ouverture jusqu'à plus d'un pouce. La couleur dominante est blanchâtre, ou jaunâtre, ou verdâtre, & quelquefois de couleur de rose. On en trouve des especes presque dans toutes les mers, dans la Méditerranée, sur les côtes de Bretagne, de la basse Normandie, & ailleurs; mais les tuyaux les plus recherchés se trouvent dans l'Océan Oriental, comme l'île d'Amboine, celle de Bantam, & dans les Indes Orientales & Occidentales. Les especes les plus distinguées, sont l'arrosoir, le cierge, les antales & les dentales, le tuyau solitaire tortueux, ou le solen du sable, le tire-bourre, le vilbrequin, le tuyau-serpent, le pain de bougie, les ammonies & les nautiloïdes. *Voyez* ces mots.

RONDELET, de insectis & zoophytis, pag. 110. fait mention de plusieurs especes de tuyaux de mer, qu'il nomme, les vers renfermés dans des tuyaux, *vermes in tubulis delitescentes*, entr'autres les dentales & le pinceau de mer. Les tuyaux ou les siphons testacées, dit l'auteur, s'engendrent dans les rochers maritimes, & sur les écailles des vieilles conques; ils sont ronds, raboteux en dehors & très unis en-dedans; les uns sont droits & les autres repliés & contournés. Les vers croissent & vivent dans ces tuyaux, & en sortent dehors pour pomper l'eau de la mer : *nascuntur in saxis marinis, & super concharum vetustarum testas, tubuli vel siphunculi testacei, rotundi, asperi, candidi, intùs lævissimi, quorum alii recti sunt, alii contorti & replicati. In his procreantur & vivunt vermes, qui foras se exerunt hauriendæ aquæ gratiâ. Hi, colore, substantiâ, scolopendræ rubræ similes sunt; figurâ, & magnitudine nonnihil differunt : longissimi enim digiti magnitudinem non excedunt. Pars posterior folii myrtei modo in acutum desinit. Priore parte utrinque pedes habent, veluti scolopendræ, unde fistula prominet in extremo obtusa tubæ modo, & perforata, qualem in asilo marino depingemus, ait Rondeletius, ea aquam trahit.* Les tuyaux, ajoute Rondelet, qui ont la sub-

ſtance & la couleur des ſcolopendres, ſont tout auſſi rouges; mais ils en different par la figure & la grandeur, car ils n'excédent point la longueur d'un bon doigt. L'extrémité poſtérieure finit en pointe comme la feuille de myrte, tandis que le bout antérieur eſt garni de pattes comme celles de la ſcolopendre, d'où ſort un petit canal obtus à ſon extrémité comme une trompette, & percé de maniere que l'animal y peut attirer l'eau.

Rumphius, tab. 41. fait mention de pluſieurs tuyaux de mer, qu'il appelle en général *ſolenes univalves, ſcilicet, ſolen arenarius, ſolen lignorum & ſolen anguis;* le *ſolen* du ſable, celui des bois, & le *ſolen* ſerpent. *Voyez* ces mots.

Gualtieri diſtingue trois genres de tuyaux; ſçavoir, *tubulus marinus regulariter intortus*; comme l'arroſoir, le pinceau de mer, les antales & les dentales; *tubulus marinus irregulariter intortus vermicularis*, qui ſont les vermiſſeaux en grouppe, le vilebrequin, la *ſcalata*, &c. *Tubulus marinus irregulariter intortus vermicularis concameratus*, les vermiſſeaux chambrés, comme les gros tuyaux enlaſſés & quelques petits vermiſſeaux tortillés.

M. d'Argenville a compris les tuyaux & les vermiſſeaux de mer dans la troiſieme famille des coquilles univalves; le tuyau ou vermiſſeau de mer, dit l'auteur, eſt une coquille univalve, de figure oblongue, qui ſe termine ſouvent en pointe, quelquefois un peu tortillée. *Canalis, ſeu tubulus & vermiculus marinus, eſt concha univalvis, figurâ oblongâ in apicem ſæpè deſinente, aliquandò modicè intortâ.* M. d'Argenville en diſtingue huit eſpeces, la plupart avec leurs variétés; ſçavoir, 1°. Les dentales rayés, *canales dicti, dentales ſtriati*, ceux qui ſont polis, *læves*. 2°. Les tuyaux droits, *canales recti*. 3°. Ceux qui ſont ſemblables à une corne peu courbée, *cornu modicè inflexo ſimiles;* en forme de racine, *radici-formes:* les tuyaux appellés dentales, en forme d'une racine

de biſtorte, *canales dentales biſtortæ-formes;* en forme de rave, *rapæ-formes*; faits comme des dents de chien, *dentes canis*; d'éléphant, *elephantis*; de couleur un peu blanche, *ſubalbidi;* tirant ſur le verd, *viridefcentes*; de couleur purpurine, *purpurei;* de couleur noirâtre, *nigricantes*. 4°. Le pinceau de mer, ou l'arroſoir venant de l'île d'Amboine, *penicillus marinus, ſivè alveolus ex inſulâ Amboinâ*. 5°. Les antales, *antales dicti;* les blancs & les jaunes, *albidi & flavi*. 6°. Les vermiſſeaux diſpoſés en ligne droite & ondée, *vermiculi directè & undulatim diſpoſiti;* l'orgue, couleur de pourpre, *tubularia purpurea*; l'eſpece d'une couleur tirant ſur le roux, *rufeſcentes leviter;* imitant les tuyaux d'orgues, *calamos organorum conſtituentes;* ceux qui ſont polis & pleins de ſtries, *læves & ſtriati*; à ſtries & à cannelures, *ſtriati & canaliculati*. 7°. Les vermiſſeaux diſpoſés en pluſieurs arcs, *incurvati*; imitant l'aſſemblage des boyaux, *maſſam viſcerum conſtituentes*; ondés des différentes manieres, *diverſimodè criſpati*; finiſſant par une belle vis tortillée, *in elegantem claviculam tortilem deſinentes*; ridés, & de couleur brune, *rugoſi & fuſci*. 8°. Les tuyaux diſpoſés en pluſieurs ronds, *tubuli circulariter diſpoſiti*; formés comme des vers, *vermium in modum formati*; les tuyaux à cloiſons avec un ſiphon, *tubuli concamerati cum ſiphunculo*; adhérens aux rochers qui ſont dans le limon, *ſub luto ſcopulis adhærentes*; adhérens aux huîtres, *adhærentes oſtreis*; aux moules & aux buccins, *etiam muſculis & buccinis*, faits en réſeau, & tirant ſur le roux, *rufeſcentes, cancellati*; ſolitaires, fauves & tortillés, *ſolitarii, fulvi figurâque tortili*: les tuyaux blancs & couleur de roſe, *tubuli ſubroſei & albidi*. *Voyez* les mots ANTALES, DENTALES ET VERMISSEAUX.

Les tuyaux de mer ſont très différens des vermiſſeaux, dit l'auteur, en ce qu'ils ſont toujours ſeuls. On les appelle en latin *tubuli*, *à tubo ſeu tubulo, qui canalis fiſtuloſus dicitur*.

Rien ne donne une idée plus nette de la ſtructure des coquillages que les tuyaux de mer, dit Swammerdam. Ce ſont des tubes ſimples, qui font ſeulement quelques ſinuoſités, & quelques tours de ſpirale vers leur ſommet aigu, & quelquefois auſſi vers leur milieu; en effet, ajoute-t-il, les coquilles ne different entr'elles, que par la maniere dont elles font leurs circonvolutions, & par quelques variétés extérieures dans leurs ſurfaces, comme les couleurs, les renflemens, les dépreſſions, les anfractuoſités, les expanſions, &c. joint à ce que la cavité du noyau ſe bouche quelquefois & ſe remplit entierement. On peut donc dire que les coquilles les plus variées ſe réduiſent toutes à une même forme primitive, qui n'eſt autre qu'un tube conique diverſement contourné. Les tuyaux de mer ſont les plus ſimples de toutes les coquilles, puiſque ſur la plus grande partie de leur longueur, ce ſont de ſimples tuyaux, & qu'ils ne ſe contournent en ſpirale que vers leur ſommet aigu; mais ces tuyaux ſe trouvent quelquefois raſſemblés au nombre de dix & même de vingt, tellement entrelaſſés enſemble, que l'on n'y diſtingue aucun arrangement, & qu'on ne voit que leurs ſommets, leurs contours & leurs petite ouverture, ou leur bouche.

M. *Davila*, *cat. ſyſtématique*, *pag. 95.* dit que les tuyaux & les vermiculaires ſont des eſpeces d'étuis teſtacées, tantôt coniques, tantôt cylindriques, droits, recourbés, ſinueux ou tortillés, qui ont ſervi de logement à des eſpeces de vers de mer, & qui adhérent ſouvent les uns aux autres & à d'autres corps. On les appelle, ou tuyaux de mer, ou vermiculaires, ſelon qu'on les rencontre, ou iſolés, ou grouppés enſemble en maſſes plus ou moins groſſes; c'eſt pourquoi ce Conchyliologiſte en forme deux genres; ſçavoir, les tuyaux de mer & les vermiculaires, qui ne comprennent qu'une ſeule famille.

TUYAUX-D'ORGUE. *Tubuli vermiculares conglomerati, ex ordine calamorum organorum diſpoſiti,*

colore rubro purpurascentes. Ce sont des petits tuyaux droits, colés les uns contre les autres; ou des especes de petits chalumeaux réunis par une espece de glu durcie, qui paroît être de la même substance que la coquille, & qui leur sert réciproquement à se joindre dans tous leurs differens étages. Ces sortes de petits tuyaux vermiculaires étagés, forment des grouppes & des masses assez considérables dans leurs assemblages, & sont arrangés avec ordre & une espece de symétrie, comme des tuyaux d'orgue. On remarque dans les ouvertures d'autres petits tuyaux, qui y sont logés de maniere à former un double étui. Toute la couleur de ces jolis grouppes testacées, est d'un rouge de laque ou pourprée.

M. d'*Argenville*, *pl.* 4. *lett. A*, *pag.* 197. Un gros monceau de vermisseaux-rouges, appellés *tubularia purpurea*, & en françois, les tuyaux d'orgue. L'arrangement de ces petits vers est admirable; les ruches & l'ouvrage des mouches de l'île de Cayenne, appellé guepiers, ne sont pas au-dessus de ce travail. Chaque ver à son tuyau; il est adhérent à celui de son voisin par le moyen d'une glu qui leur est commune, & qui sert à joindre tous les différens étages.

TUYAUX FLUVIATILES ou D'EAU-DOUCE. *Tubuli fluviatiles quasi testacei vel semi-testacei.* Ces especes, qui sont d'une substance fléxible & liés ensemble par un suc glutineux, n'ont qu'une fausse écaille, formée par des amas, des fragmens de petites coquilles fluviatiles, comme de planorbes, de buccins, & de limaçons mêlés de grains de sable, de glaise, de mousse, de filamens & d'écorce d'arbres. Ces tuyaux, qui ont peu de consistance, ne doivent pas être admis parmi les testacées; mais la nature qui leur a accordé la faculté de se former une enveloppe avec des matériaux pierreux & hétérogênes, semble vouloir leurs donner une espece de grade pour arriver au genre testacée.

TUYAUX TROMPETTE. *Tubuli tubi-formes*

vermiculares. Ce ſont des vermiſſeaux de mer, dont le diamètre de l'ouverture, qui eſt le plus grand que celui du reſte de la coquille, fait reſſembler cette extrémité à celle d'une trompette. Ces ſortes de vermiculaires ſont entourés de plis ſaillants en vive-arrête de diſtance en diſtance, qui les font reſſembler à pluſieurs petits entonnoirs empilés les uns dans les autres. On rencontre ces vermiſſeaux adhérens à différens coquillages, grouppés & entortillés pluſieurs enſemble ou à d'autres corps. On en trouve dans la mer Méditerranée.



V A C

VACHE, ou RHINOCÉROS. *Buccinum tuberosum, canali recurvo mediocriter elongato, formâ oblongâ, sex spiris costis & validis tuberculis in triangulo interpositis; striis transversis; labro crasso, fimbriato, intùs replicato & sinuoso, in margine transversim costato, insignitum; ex colore flavo rufescente & quibusdam maculis fuscis depictum; vaccæ vel rhinocerotis nomine donatum.* Coquille univalve du genre des buccins, pourvue d'un canal recourbé & médiocrement allongé, approchante de l'espece triangulaire appellée dragon. Sa volute est composée de six spires, interposées de gros tubercules, & de côtes longitudinales en bourrelet, d'une maniere triangulaire. Le corps de ce buccin est oblong ou assez étroit, chargé de stries transversales, & environné de gros tubercules en maniere de bosses. L'ouverture est peu spacieuse, d'une figure tirant sur l'ellipse, bordée d'une grosse lévre sinueuse, & repliée en-dedans, arrondie en bourrelet dans son bord, & garnie de côtes transversales, dont les espaces forment alternativement des taches brunes, ou noirâtres & blanches, ainsi que les côtes de la clavicule : tout le reste de la surface est jaune-roux. Le fût extérieur est uni, duquel émane une seconde lévre blanche avec deux grandes taches noires vers le haut. Cette columelle se prolonge par un gros canal retroussé, assez long & entr'ouvert. La surface intérieure de ce buccin est d'un beau blanc. On le trouve dans les Indes orientales & occidentales. Sa longueur peut avoir jusqu'à quatre pouces sur moitié moins de largeur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 10. *lett.* *B.* *pag.* 226. C'est un des plus beau buccin qu'il y ait. Tout est ir-

régulier dans sa figure : des bossages, des tubercules, des pointes, forment une tête en pyramide : sa bouche des plus évasées, est bordée d'un côté d'un double rang de dents noires & blanches, sur un fond fauve : sa queue est courte & recourbée.

VAGAL. Nom donné par M. Adanson à un coquillage bivalve du genre de la came. Sa coquille, qui ne differe de l'espece appellée calcinelle, que parce qu'elle est un peu plus épaisse, encore plus applatie, & très-dure, a jusqu'à trois pouces de large r. Sa longueur est moindre de moitié, & quelquefois de plus de deux tiers, sur-tout dans les jeunes ; de sorte qu'elle a des proportions différentes dans les petites & dans les grandes : celles-ci paroissent arrondies. Sa surface extérieure est lisse, mais marquée sur les bords de quelques grosses rides transversales.

Les battans forment, à l'extrémité supérieure, une espece de pli un peu courbé sur le côté, & qui ne joint pas exactement. Le sommet est petit, & comme recourbé en haut du côté du ligament, au contraire des autres cames qui l'ont tourné en bas. Dans les vieilles coquilles, il occupe à peu près le milieu de leur largeur ; dans les jeunes, qui sont plus allongées, il est un peu au-dessus.

La charniere a deux petites dents dans le battant droit, & trois dans le battant gauche. Le ligament est trois fois plus court que la largeur des battans. Il est convexe, placé au-dessus du sommet, & apparent autant au-dehors qu'au dedans de la coquille. Sa couleur est un blanc qui tire sur l'agathe, & traversé de quelques bandes qui sont jaunâtres dans les jeunes, & gris-violet dans les vieilles. Le vagal se trouve en grande quantité sur le rivage sabloneux de Mbao.

LISTER, Hist. Conchyl. tab. 386. fig. 233. *Tellina è Madagascar.*

Ejusdem, tab. 388. fig. 235. *Tellina subalbida præcedenti persimilis.*

SLOANE, jam. vol. 2. pag. 264. *Tellina lævis, albida, rotunda.*

GUALTIERI, tab. 86. litt. D. *Chama inæquilatera, tranſverſim ſtriata, ſeu lineata, altero latere ſinuoſo, ex candido & roſeo pallidè faſciata.*

KLEIN, Tent. pag. 157. ſpec. 1. n. 12. *Tellina circinata*, ἄγραφος, *rudis; ſine inſcriptione; quæ tellina maxima, latiſſima, ſubrubra circinata (non radiata) ad alterum latus ſinuoſa;* LISTERI.

Euſdem, ibid. n. 13. *Tellina circinata*, ἄγραφος, *rudis; ſine inſcriptione, ſubalbida;* LISTERI.

Ejuſdem, ibid. n. 14. *Tellina circinata*, ἄγραφος, *rudis; ſine inſcriptione; quæ tellina à Madagaſcar.*

VALVE. Terme de Conchyliologie qui exprime une écaille, un battant, ou l'une des pieces d'une coquille. Le mot valve en latin *valva*, ſignifie une porte, un battant, & c'eſt de là que les Conchyliologiſtes ont tiré les expreſſions d'univalve, de bivalve & multivalve. *Voyez* ces mots.

VASSET. Coquillage operculé de M. Adanſon, du genre du ſabot. Cette eſpece que l'on nomme le bouton de camiſole, ſe trouve dans les rochers de la pointe méridionale de l'île de Gorée. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, longue de ſept à huit lignes, un peu plus large, & applatie dans ſa partie ſupérieure. Ses ſpires ſont tantôt renflées, tantôt applaties, mais toujours chagrinées de petits boutons ronds, égaux, & diſtribués ſur pluſieurs rangs qui tournent avec elles. Ces rangs de boutons varient de douze à vingt-quatre dans la premiere ſpire; de ſix à huit dans la ſeconde, & diminuent par degrés dans les autres. Le ſommet eſt une fois plus large que long, & fort peu plus long que l'ouverture. Celle-ci eſt légérement ridée, ou marquée tout au tour d'environ quinze petites cannelures. On voit au centre des ſpires, un ombilic arrondi & très profond.

Sa couleur eſt ſujette à beaucoup de variétés. Quand elle ſort de la mer, elle eſt ordinairement d'un cendré-noir,

dré-noir, qui, avec le temps, passe au gris, & ensuite à une belle carnation : cette derniere couleur se fortifie & se change en une couleur de rose assez vive, sur-tout lorsque la coquille demeure long-temps sur le rivage. Dans ces différens états, on remarque que les unes sont coupées longitudinalement par cinq ou six bandes blanchâtres : les autres sont marbrées également de rouge & de blanc, ou de blanc verdâtres : d'autres enfin sur un fond couleur de rose, sont tachetées de plusieurs points noirs, ou d'un brun-noir, rangés sur quatre ou cinq lignes qui tournent sur la premiere spire.

L'animal differe de celui appellé l'osilin, en ce que les deux membranes du dessus du pied sont bordées d'un seul rang de filets, d'autant plus longs qu'ils sont plus proches de l'opercule. Les trois cornes latérales du pied sont ornées, à leur origine, de trois filets inégaux terminés en massue & blanchâtres.

RONDELET, Pisc. pag. 104. *Umbilicus varius.*

LISTER, Hist. Conchyl. tab. 637. fig. 25. *Trochus dentatus, ruber, nigris puncturis seriatim distinctus.*

RUMPHIUS, Mus. pag. 74. tab. 21. fig. 1. *Trochus primus sive maculosus.*

PETIVER, Gazoph. vol. 1. cat. 316. tab. 14. fig. 10. *Trochus fasciis verrucosis è rubro albo nigro.*

LANGIUS, Meth. pag. 49. *Trochus ore angusto & horizontaliter compresso, striatus, rugosus & umbilicatus.*

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 11. *fig.* L. Q. Sabot appellé le bouton de camisole auquel il ressemble assez : ce sont de petites cordelettes d'un beau rouge mêlé de points noirs ; il a un ombilic, à côté duquel est une lévre très épaisse, & une bouche déchirée avec des dents.

Ejusdem, ibid. pag. 260. *Trochus globosus thoracis interioris, pelle equinâ, ore dentato.*

GUALTIERI, tab. 61. fig. H. *Trochus ore ampliore,*

& subrotundo, umbilicatus, papillis nigris, albidis & rubris per seriem dispositis signatus.

KLEIN, Tent. pag. 42. spec. 1. n. 4. *Trocho cochlea integra : rubra dentata, nigris puncturis*; LISTERI.

VERMET. *Vermetus*. M. Adanson nomme ainsi un genre & une espece de coquillage operculé. A ne considérer que la forme de la coquille du Vermet, dit l'auteur, on la prendroit moins pour la loge d'un limaçon, que pour celle d'un pinceau de mer. On seroit encore moins porté à croire qu'elle est pourvu d'un opercule : c'est cependant ce que nous apprend l'inspection de l'animal qui l'habite. Car quoiqu'elle soit courbée ou tortillée à la maniere des pinceaux de mer, ou même entrelacée & attachée, comme eux, à différens corps qui lui servent de point d'appui, quoiqu'elle ait la forme cylindrique des tuyaux de scolopendres, l'animal qu'elle renferme est fort différent de ceux-ci. Il seroit donc aussi injuste que peu conforme à la connoissance que nous avons aujourd'hui de ce coquillage de le regarder comme un pinceau de mer, ou de le ranger dans la famille des polypes à tuyaux, ou dans celle des coquillages multivalves comme ont fait plusieurs auteurs.

La coquille du vermet se trouve rarement seule : elle se lie avec d'autres de la même espece, & s'enlace de maniere qu'elle forme des masses pierreuses considérables. Ces masses n'ont communément qu'un à deux pouces d'épaisseur, mais leur largeur n'est point déterminée ; elles s'étendent de plusieurs toises sur les rochers auxquels elles sont attachées. L'auteur en a vu qui étoient couverts d'une croute semblable & continue de plus de vingt pieds quarrés.

C'est particuliérement dans les bassins où l'eau de la mer est tranquille, que l'on trouve cette espece, & sur-tout dans ceux qui sont creusés naturellement dans le roc, comme on voit aux îles de Gorée & de la Magdelaine.

Chaque coquille, conſidérée ſolitairement, repréſente une eſpece de cylindre de cinq à ſix pouces au plus de longueur, dont le diametre, qui a une ligne & demie à deux lignes de largeur en haut, diminue inſenſiblement juſqu'au ſommet où elle ſe termine en une pointe très fine. Elle n'eſt jamais droite, mais pliée & tournée inégalement en pluſieurs ſpires, dont le nombre varie depuis cinq juſqu'à douze & peut-être davantage. Les ſpires vont toujours de droite à gauche, & ſont ordinairement évidées par tout, quelquefois elles ſont rapprochées & ſe touchent toutes comme dans les coquilles turbinées, en laiſſant au milieu un ombilic qui ſert d'axe, ou de centre autour duquel elles font leurs révolutions pour former un cône renverſé. C'eſt par ces ſpires qu'elle adhere à différens corps; mais ſon extrémité ſupérieure eſt dégagée & libre de tous côtés, de la longueur d'un pouce ou environ : elle s'éleve verticalement à l'horizon; quoique quelquefois elle y ſoit un peu inclinée. Son épaiſſeur n'eſt pas bien conſidérable, mais ſa dureté ſurpaſſe celle de la plupart des coquilles. Elle eſt cannelée dans toute ſa longueur, ou relevée de ſix à douze petits filets ridés pour l'ordinaire, ou chagrinés.

Le périoſte, qui l'enveloppe, ne ſe voit qu'avec peine à cauſe de ſon extrême fineſſe. L'ouverture eſt ronde ou orbiculaire, d'un diametre égal à celui de la coquille, fort mince, & tranchante ſur ſes bords, & élevée d'un pouce au deſſus des ſpires. La couleur de cette coquille, pendant que l'animal vit, eſt au dehors d'un brun foncé, qui, après ſa mort devient cendré. Au dedans elle eſt violette.

La tête de l'animal, regardée par le dos, paroît avoir une fois plus de largeur que de longueur depuis les yeux : lorſqu'on la regarde par deſſous, ſa longueur, depuis le pied, paroît égaler ſa largeur. Elle eſt cylindrique, un peu applatie, & tronquée à ſon extrémité. De ſes côtés partent deux petites cornes

ſemblables à deux languettes triangulaires, applaties, dont la longueur ſurpaſſe à peine la largeur, & dont le mouvement eſt peu ſenſible.

Les yeux ſont placés à leur racine, & ſur leur côté extérieur. Ils reſſemblent à deux petits points noirs qui ne ſaillent point au dehors. L'ouverture de la bouche eſt un petit ſillon longitudinal par lequel on voit ſortir, preſque continuellement, une petite trompe de la longueur des cornes, cylindrique, un peu renflée à ſon extrémité, qui n'eſt point percée, mais garnie de pluſieurs rangs tranſverſaux de dents coniques & courbées en crochets. Le pied eſt cylindrique, une fois plus long que la tête, & placé au deſſous d'elle. Dans ſa ſituation naturelle, il la paſſe & déborde beaucoup au devant d'elle. Ce pied ne ſert point à l'animal pour marcher, comme on le voit dans les autres limaçons, étant fixé continuellement dans le même lieu. De ſon origine, de l'endroit où il ſe joint à la tête, on voit ſortir du même point deux filets cylindriques, qui s'étendent d'une longueur égale à la ſienne. Ils ſont un peu plus minces, & deux fois plus longs que les cornes, & n'ont gueres plus de mouvement qu'elles.

A ſon extrémité, eſt attaché un opercule, de figure orbiculaire, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué ſur ſa ſurface, de deux petits ſillons circulaires concentriques. Il eſt une fois plus petit que le diametre de la coquille, & rentre de plus de deux pouces dans ſon intérieur, lorſqu'on inquiete l'animal, ou qu'on le touche.

Le manteau eſt une membrane fort courte qui tapiſſe les parois intérieures de la coquille, en formant une eſpece de collier autour du corps de l'animal. Quoiqu'elle ne ſorte pas ordinairement au dehors, l'auteur n'a pas moins apperçu l'ouverture par laquelle l'animal inſpire l'air, & rend ſes excrémens, qui ſemblent des petits grains ovoïdes, fort allongés & grouppés enſemble par pluſieurs paquets. Cette ouverture, qui eſt auſſi l'anus, ſe trouve toujours ſur la

droite. La diſtance qu'il y a du manteau à la tête, eſt de près d'un pouce, & double de la longueur du pied. Dans cet eſpace, le corps de l'animal paroît comme un long col cylindrique, ſur le dos duquel s'éleve un bourrelet ſemblable à une plaque triangulaire, applatie, aſſez large ſur le devant, & fort pointue par derriere. Ce bourrelet, cette plaque s'étend ſur toute ſa longueur, auſſi-bien que deux petits cordons qu'on apperçoit ſur ſes côtés.

M. Adanſon n'a jamais vu cet animal en accouplement, & probablement il en eſt diſpenſé, comme bien d'autres coquillages, ne pouvant tranſporter ſa coquille, ni en faire ſortir ſon corps de plus d'un pouce, pour communiquer avec ſes voiſins. Il eſt cendré, tirant ſur le noir depuis la tête, qui eſt mouchetée de petits points jaunes, juſqu'au manteau; depuis le manteau juſqu'au milieu du corps, il eſt blanc-ſale, & noirâtre à l'extrémité inférieure.

Aldrovandus, Exang. pag. 561. *Tubuli alii in quibus vermes deliteſcunt.*

Jonston, Exang. tab. 17. *Penicillus alius.*

Bonanni, Recr. pag. 92. claſſ. 1. n. 20. A. D. *Tubuli vermiculares, ſaxis adhærentes, cæterorumque oſtreorum teſtis adnati, ut ſerpentes ſine regulâ, & innumeris penè modis circumflexi, ut plurimum ſoli, figurâ rotundâ & levigatâ.*

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 548. fig. 3. *Phallus teſtaceus marinus è vermium genere.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 29. *fig. B. pag.* 352. Monceau de vermiſſeaux gris-blanc, tortillés & enlacés de différentes manieres.

Ejuſdem, *ibid. fig.* J. Vermiſſeau ſolitaire de couleur fauve, dont les replis ſinguliers vont ſe terminer à une pointe blanche fort aiguë.

Gualtieri, tab. 10. *fig.* Q. *Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, rufeſcens, ſtriatus, ſive cancellatus; os habet rotundum, & quo*

magis ab eo tubus recedit, cò angustior evadit, donec in turbinem acutissimum desinat.

Ejusdem, fig. 5. *Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, leviter striatus, & in turbinem obtusiorem desinens subalbidus.*

Linnæus, Faun. suec. pag. 380. n. 1328. *Dentalium testâ cylindraceâ inæquali, flexuosâ, contortâ.*

VERMICULAIRES, ou VERMISSEAUX, ou VERS DE MER TESTACÉES. *Vermiculares seu vermes marini testacei, sæpissimè conglomerati & intorti.* Ce sont des especes coquillages univalves différemment tortillés, contournés & grouppés plusieurs ensemble, en formant des monceaux plus ou moins compliqués. Les Conchyliologistes en composent un genre distinctif d'avec les tuyaux de mer, afin de ne les point confondre avec les antales, les dentales & d'autres tuyaux vermiculaires solitaires. Les vermisseaux de mer sont très souvent adhérents à différens corps, comme à des coquilles & à des productions marines, ou sur différens objets animés ou inanimés. Ils forment des variétés dans leurs especes, autant par leur grosseur, que par leurs diverses figures. Il y en a qui sont aussi déliés qu'un fil le plus fin par gradation jusqu'à la grosseur d'un roseau; les uns sont lisses, les autres striés, & à côtes longitudinales, quelquefois de vive-arrête. Les Vermiculaires sont ordinairement blanchâtres, couleur de rose pâle, & quelquefois d'un rouge pourpre.

M. d'Argenville fait mention de plusieurs especes de vermiculaires, ou vermisseaux de mer, qu'il a rangées avec les tuyaux de mer dans la troisieme famille des coquilles univalves. Cet auteur dans la Zoomorphose, a fait figurer un grouppe de vermisseaux, *pl.* 1. *lett. L. M. N* avec les animaux. Ils se tiennent ordinairement en société : leur entortillement les avoit fait croire multivalves; mais n'étant joints que par leur glu, on doit les regarder comme séparés l'un de l'au-

tre, ainſi on les a fait rentrer dans la claſſe des univalves.

Rien n'eſt moins attaché que les vermiſſeaux à leur coquille, ils ont des pieds des deux côtés de leur partie antérieure, avec des trous placés à leurs extrémités, par leſquels ils puiſent l'eau, & ne paroiſſent attachés à leur coquille que vers le milieu. Leur tête s'élargit, & leurs yeux ſont placés à l'extrémité de leurs cornes, au milieu deſquelles eſt la bouche : ſi la nature les a privés d'un opercule pour ſceller leur maiſon, elle a ſçu fabriquer leur demeure de façon qu'ils ſont par leurs replis tortueux, parfaitement à couvert.

M. d'Argenville, outre les antales & dentales dont il fait mention, fait voir un grouppe de vermiſſeaux dont les animaux ſont différens. Celui qui eſt fait comme un ver ordinaire, eſt chargé d'un bout à l'autre d'anneaux détachés les uns des autres. Sa tête repréſente le bouton d'un gland de chêne, à la pointe duquel eſt un petit trou imperceptible, qui forme la bouche entourée de poils, ſervant à tâter le terrein. Quand il veut ſe retirer, la tête ſe concentre, les poils s'appliquent ſur l'orifice, l'animal ſe vuide, & par ce moyen, rentre dans ſon tuyau.

Le ſecond vermiſſeau reſſemble à une vraie ſcolopendre, à l'exception que ce ver n'eſt revêtu de pattes que le tiers de ſa longueur à commencer par la tête. On compte quinze grands anneaux coupés par autant de petits, ſur le côté deſquels ſont attachés un pareil nombre de pattes. L'animal rampe & marche ſur ſes pattes pour ſortir de ſa coquille juſqu'à l'endroit de ſon corps qui en eſt dépourvu. Sa tête, ſous la figure d'un croiſſant allongé, ſe voit à l'extrémité du premier anneau ; elle eſt fort petite, & ſe trouve coupée dans la ſurface intérieure, par une ligne perpendiculaire, qui forme la bouche garnie de pluſieurs rangs de dents faites en crochets. Cette tête eſt entourée de quatre cornes, qui s'écartent & ſe rapprochent : les deux plus courtes ſont les plus proches ; & les deux autres, en

ſe collant ſur ces premieres, cachent & enveloppent ; ſous leur couverture, cette partie délicate. Les deux tiers du corps, qui n'ont pas paru à l'obſervateur ſortir de leur tuyau, ſont liſſes & unis ; & les anneaux qui les compoſent ſont ſi fins, qu'ils paroiſſent n'avoir aucune ſaillie. Cette partie pleine d'anneaux eſt d'un blanc foncé ſur les bords ; le reſte eſt d'un rouge pâle, qui ſe trouve traverſé dans toute la longueur, par un gros vaiſſeau ſanguin dont la couleur fine & tranchante perce & domine la ſuperficie. Il eſt à préſumer que ces vermiſſeaux ſortent aiſément de leurs tuyaux pour aller chercher leur nourriture : on ne voit rien dans leur conſtitution qui puiſſe les en empêcher.

M. Adanſon fait mention de pluſieurs vermiculaires dont il forme un genre operculé, qu'il nomme le vermet, *vermetus* ; ſçavoir, les eſpeces auxquelles il donne les noms de vermet, lipſe, doſan, datin, maſier & jelin.

VETADE, ou COQUILLE VETADE, ou VELTE. On appelle ainſi, ſelon Rondelet, une bivalve du genre des cames. Ce Naturaliſte la nomme, *chama faſciata*, la came faſciée. Elle a cinq faſcies, ou des bandelettes tranſverſales, larges, ſemblables à celles dont les jeunes perſonnes ſe ſervent pour lier leurs cheveux ou orner leurs têtes, qu'elles nomment veltes, c'eſt-à-dire, rubans ; & c'eſt de-là que cette came s'appelle la coquille vétade : c'eſt pourquoi ce n'eſt pas ſans raiſon, dit Rondelet, que nous l'avons nommée en latin, *concha faſciata : quinque veluti faſcias latas à latere ad latus ductas habet, iis ſimiles quibus puellæ noſtræ capillum redimire ſolent quas veltes appellant, id eſt vittas, undè & hanc concham*, coquille vétade, *nuncupant. Indè latine faſciatam vocabimus, ait Rondeletius, non ineptè, ut arbitror.*

VETAN. Nom donné, par M. Adanſon, à une coquille bivalve du genre de l'huître. La coquille a la forme allongée comme celle appellée le gaſar : mais

elle eſt beaucoup plus renflée, ou moins applatie, d'une épaiſſeur & d'une dureté conſidérable. Elle a trois pouces & demi de longueur, & un tiers moins de largeur & de profondeur. Ses deux extrémités qui ſont également larges, & ſes quatre côtés un peu applatis, lui donnent la forme d'un cube allongé, ou d'un parallélipipede irrégulier. Sa ſurface extérieure eſt fort inégale, & relevée en deſſus & en deſſous, vers l'extrémité oppoſée à la charniere, d'une dixaine de groſſes cannelures triangulaires, ondées & comme tuilées.

Le battant ſupérieur, au lieu d'être applati comme dans le gaſar, eſt aſſez creux, ſans cependant faire la poche auprès du talon. Quoique beaucoup moins épais que le battant inférieur, il n'eſt gueres moins renflé que lui. Ses bords, vers l'extrémité ſupérieure, ſont marqués de dix groſſes dents triangulaires, ou pliées en zigzags, qui s'emboîtent exactement dans un pareil nombre de crénelures creuſées dans les bords du battant inférieur. Ces dix dents ſont l'alternative avec les dix cannelures mentionnées. La couleur de cette coquille eſt incarnate au dehors, & d'un blanc nâcré au dedans, qui laiſſe voir une petite bande rouge vers les bords. L'endroit où étoient attachés les deux muſcles, montre une très grande tache jaunâtre où livide, qui occupe le milieu de la longueur & de la largeur de la coquille. On la trouve fixée par ſon battant inférieur, ſur les rochers des îles de la Magdelaine, & ſur toutes ſortes de pierres immobiles.

VEUVE. *Cochlea luminaris umbilicata, valdè ventroſa; teſtâ craſsâ margaritiferâ intùs nitente; extùs colore nigro nebulata, & quibuſdam maculis albidis lacrymarum ad inſtar ſignata; vidua, vel burgau niger Americanus appellata.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ronde, qui eſt une variété très approchante de l'eſpece nommée la pie, ou le petit deuil. La veuve en differe par ſa couleur preſque toute noire, avec des traces & quelques taches

longuettes, blanchâtres, parsemées çà & là en forme de larmes; c'est pourquoi on appelle ce limaçon la veuve ou le grand deuil. Sa coquille, qui est d'une forme ramassée, large, arrondie ou ventrue, porte quatre spires plus ou moins convexes, ou élevées. Les deux dernieres sont petites, obtuses, montrant une nacre plus ou moins parfaite, verdâtre & jaunâtre. La substance de cette coquille, est d'une nacre épaisse que l'on met en évidence, suivant qu'elle est plus ou moins dépouillée de ses couleurs noires. L'ouverture est grande, presque ronde, c'est-à-dire, avec une lévre un peu comprimée, & dans laquelle brille une nacre changeante, & jouant les couleurs de l'iris. Dans le centre de ce burgau, paroît un grand & profond ombilic, vers l'entrée duquel on remarque une grosse dent blanche. Toute sa base est large, tachetée de noir, sur un fond blanchâtre & verdâtre. On appelle aussi ce limaçon, la veuve perlée, lorsque l'on distingue la nacre parmi ses taches, ainsi que le burgau noir de l'Amérique, à cause de sa couleur, & qu'il se trouve dans les mers de ce vaste océan. Cette coquille, qui varie par ses nuances & ses taches, plus ou moins noires & blanches, peut avoir jusqu'à trois pouces & demi de diamètre à sa base sur autant d'élévation.

VICE-AMIRAL. *Voluta conoïdes, pulcherrimis coloribus flavis, aureis, rubescentibus & albidis sicut intensè, vel regulariter depictis, variegata; unâ latâ fasciâ mediâ absque circulis punctuatis distincta; pro-architalassi nomine donata.* Coquille univalve du genre des cornets, ou volutes coniques, qui est une variété de l'espece appellée l'amiral, & dont elle differe principalement en ce que la zone du milieu de la coquille, qui forme la fascie dominante, est dépourvue d'un ou de plusieurs petits cercles ponctués comme on les rencontre dans les amiraux. Le reste de la surface extérieure de ce cornet présente d'ailleurs les mêmes compartimens & les mêmes marbrures jaunes, aurores, blanches, rougeâtres ou rouge-brun. La cla-

vicule, ou la volute est également composée de huit spires unies, marbrées & terminées par un sommet couleur de rose. La coquille, qui est ordinairement plus mince que celle des autres amiraux, est très unie, luisante, & est aussi recherchée par les Conchyliologistes. L'espece de l'auteur porte deux pouces de longueur sur dix lignes de largeur. Ce cornet se trouve dans les Indes orientales.

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett.* *H.* *pag.* 238. C'est ici, dit l'auteur, la fameuse coquille du vice-amiral, dont les fascies marbrées de taches blanches, sur un fond jaune, forment un très beau compartiment. Sa tête est très bien marbrée, & fort élevée pour un cornet. Celle que les Hollandois appellent contre-amiral, est différente; c'est un fond blanc avec des taches longues déchiquetées, de couleur rouge foncé avec une ligne ponctuée vers le milieu comme à l'amiral.

Les Conchyliologistes distinguent deux autres de vice-amiraux; sçavoir, celui de Rumphius, & le vice-amiral grénu. *Voyez* ces articles.

VICE-AMIRAL DE RUMPHIUS. *Voluta conoïdes, octo vel novem spiris constans, ex albido in fundo nigricante vel ex fusco-nigricante variegata; maculis purpurascentibus in longum ductis, & lineis angulosis catenatis in fundo albo, seriatim vel aliquandò fasciatim, lucidè, & eleganter, depicta; proarchitalassi Rumphii nomine donata.* Cette espece, qui ne parvient point à un grand volume, a sa coquille épaisse, ornée sur sa surface extérieure de taches longitudinales brun-noirâtre, enlacées de filets formant une chaîne de petits chevrons de la même couleur sur un fond blanc, luisant & pur. Ces taches & ces traits sont quelquefois arrangés en compartimens, & interrompus vers le milieu de la coquille, par une zone blanche plus ou moins distincte, & pourvus même quelquefois d'un petit cercle tacheté dans son milieu. La volute, qui forme une clavicule élevée & élégante, est

composée de huit ou neuf spires marbrées de blanc sur un fond noirâtre, ou de couleur pourprée, ou bariolées de brun-noirâtre sur un fond blanc, suivant les especes. Ce joli cornet varie de maniere qu'il y a de ces sortes d'amiraux dont les quatre ou cinq premieres spires sont convexes, tandis qu'elles se trouvent concaves dans d'autres. Quoique ce joli cornet soit sujet à des reprises du test que l'on nomme excrescences, il est néanmoins toujours d'un poli luisant. Il vient des mers des grandes Indes. Sa longueur peut avoir depuis seize lignes jusqu'à près d'un pouce & demi.

RUMPHIUS, tab. 34. litt. F. *Proarchithalassus*; Holl. Vice-admiraal, le vice-amiral.

M. d'*ARGENVILLE*, *Append. pl.* 1. *lett.* L. *pag.* 385. Celui-ci est appellé ordinairement le vice-amiral de Rumphius, parce que ce Naturaliste l'a employé dans son ouvrage. Il est moins rare que les autres. Sa couleur blanche est compartie en languettes irrégulieres d'un rouge-brun, avec une fascie dans le bas chargée d'un cordon de points de la même couleur. La tête est admirable.

VICE-AMIRAL GRENU. *Voluta conoïdes, circulis granulatis munita, latis fasciis flavidis absque lineis rubescentibus punctuatis distincta*; *proarchithalassus granulatus nominata*. Ce cornet differe de l'amiral grenu, en ce que la fascie jaune du milieu de la coquille est dépourvue d'une bandelette ponctuée de couleur rougeâtre. Toute sa surface extérieure est chagrinée par des cercles en relief & granuleux. C'est l'espece que l'on nomme en Hollande, le contre-amiral, ou l'amiral en second, grenu. Ses compartimens & ses marbrures sont les mêmes que dans l'amiral grenu. *Voyez* AMIRAL GRENU.

M. d'Argenville, dans l'Appendice, *pl.* 1. *pag.* 386. Le vice-amiral grenu n'a aucune différence avec l'amiral grenu, que de n'avoir point de ligne ponctuée de points rouges dans sa fascie jaune; ou si l'on veut,

c'est un amiral grenu dont l'espece est marquée par cette différence.

VIEILLE RIDÉE, ou CONQUE DE VÉNUS RIDÉE. *Chama coraiformis vel latere truncato ; crassis striis transversis in unâ extremitate lamellosis, aut rugis instructa : maculis ex castaneo purpurascentibus & subalbidis variegata & radiata ; concha Veneris vetula appellata.* Coquille bivalve du genre des cames-cœurs tronquées appellées conques de Vénus. Cette espece est blanchâtre, tachetée, ou quelquefois radiée de couleur marron, ou brun pourpre : on peut compter sur cette surface douze grosses stries transversales en forme de rides, arrondies, excepté vers le pourtour de la partie latérale tronquée, ou ces grosses rides deviennent minces & saillantes en forme de petites lames : ce côté représente un cœur allongé & concave, au lieu d'être convexe comme dans la conque de Vénus de l'Amérique, armée de pointes. Cette bivalve, qui est épaisse & pesante, se trouve aussi dans les mers d'Amérique.

RUMPHIUS, tab. 48. n. 5. *Anus rugosa*, la vieille ridée ; Holl. Gerimpelde oude wyfs schulp ; la coquille de vieille femme.

GUALTIERI, tab. 85. litt. A. *Concha marina valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vel triangularis, vulgaris, striata striis, aut rugis latis crassis, & in unâ extremitate rotundioribus, & crassioribus veluti filo ad alterum latus appensis ; ponderosa, candida, nonnullis maculis plumbeis ; & lineis rufis rarò nebulata, & signata.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 21. *lett. B. pag.* 286. Cette came est nommée la vieille ridée, dite *vetula*, à cause de ses grandes rides, dont les extrémités se terminent en pointes sur les lévres de sa bouche ; sa couleur est blanche, bariolée de brun.

VIEILLE RIDÉE, ou CONQUE DE VÉNUS RIDÉE A STRIES LAMELLEUSES. *Chama trun-*

cata vel cordiformis, ſtriis raris & lamelloſis, circumdata; aliquando ex colore ſubroſeo leviter maculata; albida. Cette eſpece de conque de Vénus ridée eſt blanche, avec quelques taches légeres de couleur de roſe ou brunes; ſes deux valves ſont également traverſées de ſtries circulaires lamelleuſes, minces & fragiles, rares, ou éloignées les unes des autres, repliées en forme de feuilles, & découpées dans les bords de l'enfoncement latéral.

GUALTIERI, tab. 88. litt. D. *Concha valvis æqualibus, inæquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, ſtriis foliaceis eminentibus laciniatis, fragilibus criſtata, ſubalbida, nonnullis punctis fuſcis rarò notata.*

VIGNERON. *Cochlea lunaris terreſtris, pomatia vinitoria dicta.* Coquille univalve terreſtre du genre des limaçons à bouche ronde, ainſi appellée, parce qu'il ſe trouve dans les vignes. M. Geoffroy, qui en fait mention dans ſon Traité des coquilles, le nomme auſſi le vigneron, & le définit ainſi: *Cochlea, teſtâ utrinque convexâ, rufeſcente, quinque ſpirarum.* Sa coquille eſt en ſpirale, & décrit quatre tours & demi, & même près de cinq tours. Sa couleur eſt un peu fauve, avec quelques bandes plus foncées: le bord de ſa bouche ou de ſon ouverture eſt peu ſaillant & recourbé & ſa couleur eſt un peu fauve, avec quelques bandes plus foncées: le bord de ſa bouche, ou de ſon ouverture eſt peu ſaillant & recourbé, & ſa couleur eſt la même que celle du reſte de la coquille. Pendant l'hiver, cette bouche eſt fermée par une eſpece de couche platreuſe, blanche, tout-à-fait ſemblable à une coquille d'œuf. On trouve ſouvent ce limas dans les vignes, ce qui l'a fait appeller le vigneron. Pluſieurs perſonnes le ramaſſent dans les campagnes, ſur-tout au printemps, lorſque ſa coquille eſt encore fermée pour le faire cuire & le manger. Son goût n'eſt pas déſagréable. Elle a quinze lignes de large.

LINNÆUS, Faun. suec. 1293. *Cochlea testâ ovatâ, quinque spirarum, pomatia dicta.*

LINNÆUS, Syst. Nat. pag. 771. n. 593. *Helix, testâ umbilicatâ, subovatâ, obtusâ, decolori, aperturâ subrotundâ lunatâ, vulgò pomatia.*

GESNER, Aquat. 255. *Pomatia.*

LISTER, Angl. pag. 111. tom. 2. gfi. 1. *Cochlea cinerea edulis cujus apertura operculo crasso velut gypseo per hyemem clauditur.*

LISTER, Exercit. Anat. pag. 162. tom. 1. *Cochlea pomatia edulis, GESNERI.*

LISTER, Hist. n. 46. *Cochlea cinereo rufescens, fasciata, leviter umbilicata.*

DALE, Pharmac. 394. *Cochlea terrestris, limax terrestris.*

MERR. Pin. 207. *Cochlea alba major, cum operculo suo.*

PETIVER, Mus. 4. n. 12. *Cochlea alba major.*

M. d'ARGENVILLE, *tab.* 28. *fig.* 1. *pag.* 338 Un grand limaçon de jardin ou de vigne, de forme ronde, à cinq spirales très ramassées; son ouverture, ou sa bouche, est presque ronde, sans rebords, sa robe est un peu fasciée de couleur d'un gris sale & fauve. Gesner appelle ces sortes de limaçons, *pomatia*, parce qu'ils mangent des fruits & des raisins; ils se nourrissent ordinairement d'herbes potageres. *Voyez* le mot POMATIA.

VIGNOT. Nom que l'on donne communément sur plusieurs côtes de France, à des coquillages univalves du genre des limaçons à bouche ronde. On en distingue principalement deux especes, sçavoir, le vignot de la haute Normandie, qui est appellé vignette en basse Normandie, & le vignot du Poitou, nommé guignette à la Rochelle.

VIGNOT, ou VIGNETTE DE NORMANDIE. *Cochlea lunaris, transversim leviter striata, quinque vel sex spiris parùm convexis constans colore, fusco nigricante nebulata.* Ce limaçon a ordinairement jus-

qu'à un pouce de longueur ſur un quart moins de largeur. Sa coquille eſt compoſée de cinq ou ſix ſpires peu bombées, dont les dernieres forment un petit ſommet aſſez aigu. Toute ſa ſurface extérieure eſt garnie de ſtries fines circulaires, le plus ſouvent peu prononcées. L'ouverture eſt preſque ronde avec une lévre épaiſſe & tranchante, & un fut extérieur uni, blanchâtre, ou fauve clair.

M. d'*Argenville*, *pl.* 6. *lett.* L. *pag.* 207. Un limaçon dont le fond jaunâtre, avec des taches & des lignes d'un brun ſali, le rend ſemblable à un marron rôti dont il a retenu le nom.

VIGNOT DU POITOU, ou GUIGNETTE DE LA ROCHELLE. *Cochlea lunaris, margaritifera, ſeptem vel octo ſpiris convexis, apice obtuſo inſignis; colore ſubviridi & ex fuſco nigricans; lineis exiguis flavidis depicta.* Ce limaçon à bouche ronde eſt compoſée de ſept ou huit ſpires convexes dont les dernieres ſe terminent par un ſommet obtus; toute ſa ſurface extérieure eſt d'une couleur ſombre & d'un verd noirâtre, avec des lignes fines & circulaires, jaunâtres.

M. d'*Argenville*, *Append. Zoomorph. pl.* 3. *lett. A pag* 31. *Voyez* Limaçon a bouche ronde.

VILLEBREQUIN. *Tubulus marinus arcuati manubrii ſicut terebra contortus.* Nom donné à un coquillage ſingulier du genre des tuyaux de mer, à cauſe de ſa figure contournée à une extrémité, & terminée en forme de vis aiguë. Sa couleur eſt blanchâtre, ou fauve clair. Le gros bout de ce tuyau peut avoir trois lignes de diamètre. C'eſt une variété de l'eſpece appellée *ſolen*-ſerpent, & qui eſt repréſenté dans la nomenclature de cet auteur à la *table* 41. *n.* 1. *Voyez* *Solen*-serpent.

Gualtieri, tab. 10. lett. Q. *Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, ruſeſcens, ſtriatus, ſive cancellatus; in os acutiſſimum deſinens.*

Ejuſdem, ibid. litt. V. *Tubulus marinus irregulariter*

ter intortus, vermicularis, leviter ſtriatus, & in turbinem obtuſiorem deſinens, ſubalbidus.

M. d'*Argenville*, *pl.* 4. *lett.* 1. *pag.* 197. Un ſolitaire de couleur fauve, dont les replis ſinguliers vont ſe terminer à une pointe blanche fort aiguë.

VINNE. Nom que l'on donne, ſelon Swammerdam, à une coquille bivalve du genre des pinnes-marines, parce qu'elle vit de rapine, & qu'elle ſe ſaiſit, & tue, avec ſes pinces, les petits animaux dont elle fait ſa nourriture. *Vinnigheid*, en Hollandois, ſignifie avec violence; & c'eſt pour cette raiſon, peut-être, qu'on la nommée vinne, ou bien parce que ſa coquille eſt mince comme les nâgeoires de poiſſons, & tranſparente comme leurs écailles, dépouillées de la pellicule qui les recouvre. *Voyez* Pinne-marine.

VIS. *Turbo, ſeu ſtrombus, eſt concha univalvis vel cochlea omnium longiſſima, multis ſpiris gradatim in acumine exerto, tenui & acuto valdè elatis, vel conum exilem in mucrone in alto productum efformantibus, conſtans; lævis, vel ſtriata, vel aliquandò tuberoſa; corpore exiguo tanquam ſimplici ſpirâ; aperturâ parvâ ſæpè obliquè expansâ, vel ellipticâ, vel ſubrotundâ, vel depreſsâ, vel oblongâ; canali brevi, ſive ſulcato, ſive roſtrato, inſignita & diſtincta.* Coquille univalve, qui compoſe un genre par le nombre & la variété de ſes eſpeces, & que l'on peut comprendre dans la famille des limaçons. Suivant les anciens Naturaliſtes, les mots *turbo* & *ſtrombus* dérivent du grec ἄγραφος, *id eſt, quod plurimos habet anfractus*. Les caracteres génériques & ſpécifiques des vis ſont d'être compoſées d'un grand nombre de ſpires, dont les circonvolutions tournent imperceptiblement, & par gradation en maniere de vis pour former un ſommet mince, aigu, & fort élevé, ou repréſentent un cône très allongé, effilé, & extrêmement exhauſſé en pointe; d'avoir le corps de la coquille petit, ou ne formant que la premiere ſpire dont le volume eſt proportionné à celui des autres ſpires, qui varient ſuivant les eſpeces. Les unes ſont

unies, représentant quelquefois une double ou une triple ſpirale; les autres ſont ſouvent ſtriées de diverſes manieres ou cannelées, & dont les ſtries ſont tellement compliquées qu'on ne diſtingue plus la trace de cette ſpirale qui ſépare les circonvolutions; elles ſont tantôt turberculeuſes & tantôt épineuſes: il y en a d'applaties, de convexes & de vive-arrête. L'ouverture des vis eſt petite, parce qu'elle eſt proportionnée au corps de la coquille; ſa figure varie beaucoup, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt ou elliptique, inclinée, ou oblique, ou allongée, quelquefois ronde, ou comprimée ou évaſée. La lévre eſt le plus ſouvent tranchante, un peu allongée, ou plus ou moins ceintrée, & même écartée en forme d'aîle dans certaines eſpeces. La columelle extérieure eſt unie ou ridée, & terminée, ainſi que la lévre, par une échancrure ou un petit canal retrouſſé, & en forme de bec.

Les vis renferment une multitude d'eſpeces & de variétés non-ſeulement par le nombre & la figure de leurs ſpires que l'on peut compter depuis ſept ou huit juſqu'à trente; mais encore par les différentes couleurs dont elles ſont ornées. Les vis ſont tantôt blanches, fauves, jaunâtres, tantôt tachetées ou tigrées de rouge-brun, de couleur marron, par zônes ou par compartiments, ou de couleur de chair marquetée de rouge, de brun-noirâtre mêlé de bleu. Les diverſes marbrures, dont les vis ſont bigarrées, forment quelquefois différents traits parmi leſquels on remarque des eſpeces de caracteres. C'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes diſtinguent les vis minces, & d'une forme très effilée, d'avec les autres eſpeces plus renflées; les premieres s'appellent, en général, aiguilles, & les autres ſe nomment l'alène, le poinçon, la tarriere, le forêt ou le perçoir, le teleſcope ou la bouée, le faux teleſcope ou la cuillier à pot, la *ſcalata* & la fauſſe *ſcalata*, la chenille & ſes variétés, l'enfant en maillot, le clocher ou l'obéliſque chinois, le clocher gothique, l'if, la vis de preſſoir, la vis à tête tronquée,

la vis martelée, la vis feuilletée, la vis à tambour; les autres especes sont les vis tigrées, les vis à caracteres & les vis buccins : toutes ces jolies coquilles, qui sont en général intéressantes, & très-élégantes, se trouvent dans les mers de grandes Indes, celles de l'Amérique méridionale & septentrionale, au Brésil, dans le golfe du Mexique, l'île d'Amboine & ailleurs. Il y a aussi des vis fluviatiles, ou d'eau douce, & terrestres.

Rondelet, *de testaceis*, *lib.* 2. *pag.* 89 fait mention de plusieurs especes de petites vis qu'il nomme, en général, *turbines tuberosi*, parmi lesquelles il y en a de terrestres. Les unes sont blanches, les autres noires & de diverses couleurs. Elles ne passent gueres la grandeur d'un pouce. On en trouve, dit Rondelet, de terrestres qui portent le nom de limaçons; car il n'y a point de testacées dans terre qui soient de ce genre; *turbines sunt quidam albi, quidam nigri, quidam varii; pollicis magnitudinem nunquam excedunt. Hujus generis turbines in terrâ reperiuntur, qui cochlearum nomine comprehenduntur : nam præter cochleas nullum testaceum genus in terra vivit.*

Aldrovandus, *de testaceis*, *lib.* 3. *pag.* 353. fait mention de quatorze especes de vis, outre celles de Rondelet, appellées *turbines tuberosi*, parmi lesquelles il y a quelques buccins; sçavoir, 1°. *turbo tuberosus, & asper, in quo nascitur cancellus*, la coquille turbinée, ou la vis tuberculeuse, rude & dans laquelle se trouve le petit crabe nommé Bernard l'Hermite; 2°. *turbo striatus ex monte erutus* l'espece striée que l'on tire des montagnes; 3°. *turbinis tuberosi & oblongi tres differentiæ*; les trois suivantes, qui different entr'elles, sont tuberculeuses & allongées; 6°. *turbo alius striatus ex montibus*, une autre vis striée de montagne; 7°. *alius lineatus & levis*, la suivante est légere & ornée de lignes; 8°. *turbo circa caudam lineis quatuor protuberantibus*, la turbinée garnie de quatre grosses stries vers sa queue ou son canal; 9°. *longus & acutus instar*

unicorni, celle qui eſt aiguë & allongée comme une corne, ou comme la licorne; 10°. *acutus punctulis extuberantibus plenus*, l'eſpece qui eſt toute couverte de petits points ſaillants; 11°. *alius ex rubro & albo variegatus*, *& inæqualis*, celle qui eſt marbrée de rouge & de blanc, & inégale; 12°. *tuberoſus alius & lineatus*, la ſuivante eſt à tubercules, & avec pluſieurs lignes; 13°. *tuberoſus extremo aliquantulùm oblongo*, la treizieme eſt auſſi tuberculeuſe, & un peu allongée à une extrémité; 14°. *turbo eſt muricatus*, enfin la quatorzieme qui eſt garnie de pointes comme un rocher.

Rumphius a fait repréſenter dix-neuf eſpeces de vis, *tab.* 30. qu'il nomme en latin, *ſtrombi*, & en langue hollandoiſe, Naalden of pennen, les aiguilles, ou les plumes ou chevilles; ſçavoir, *ſtrombus primus*, *ſeu ſubula*, la vis de la premiere eſpece ou l'alêne; Holl. elze, of marl priem, en dikke tyger pen, l'aleine, ou le poinçon, ou la groſſe vis tigrée. *Strombus ſecundus*; Holl. Dunne tyger pen, la plume, ou la vis tigrée de forme effilée. *Strombus tertius*; Holl. d'Omwande pen, la plume, ou la vis retournée ou à l'envers. *Strombus quartus*; Holl. Wit geplekte pen, la vis tachetée de blanc. *Strombus dentatus*, la vis dentée; Holl. Gekartelde naalde, of gekartelde pen, l'aiguille, ou la plume crenelée, dentelée ou feſtonnée. *Strombus ſeptimus*; Holl. Naalde pen, of eenhoorn-pen, l'aiguille, plume ou la licorne. *Strombus octavus*, *ſive lanceatus*, la vis de la huitieme eſpece en forme de lance; Holl. Piekenier, la petite pique, la petite lance, ou le dard. *Strombus nonus ſive granulatus*; Holl. Gegranuleerde, of gekorlde naalde, la vis grenue, ou l'aiguille treſſée. *Strombus chalybeus*, la vis d'acier; Holl. Zeyl-naalde, l'aiguille à voile. *Strombus caudatus albus*, la vis blanche à queue; Holl. Witte tuytje of ſnuyt pen, le petit cornet blanc, ou la petite trompe, ou défenſe d'éléphant, ou la mouchette. *Strombus caudatus granulatus*, la vis grenue à queue;

Holl. Gegranuleerde tuytje, of knobbel pen, le petit cornet grenu, ou la vis noueuſe. *Strombus tympanorum ſeu tympanotonos*, la vis à tambour; Holl. Trommel ſchroef. *Strombus tuberoſus*, la vis tuberculeuſe; Holl. Geknobbelde tuytje, of gedoornde ſnuyt, la petite corne à nœuds, & la trompe entourée d'épines. *Strombus anguloſus*, la vis angulaire; Holl. Rugge trommel ſchroef, of weſt indiſche pauzekroon, la vis à tambour brute, ou la thiare de l'Amérique, ou des Indes occidentales. *Strombus fluviatilis*; Holl. Rivier-naald, of ſlakke pen, l'aiguille fluviatile, ou la vis limaçon. *Strombus paluſtris*, la vis de marais; Holl. Weſt indiſche baſtaard pauze-kroon, la fauſſe thiare des Indes occidentales. *Strombus paluſtris lævis*, la vis de marais unie; Holl. Gladde moeraſch pen. *Terebellum*, la tarriere; Holl. Kuypers boor, of geſtippelde boor, la tarriere du tonnelier, ou le vilebrequin à pointes. *Strombus mangiorum*; Holl. Mangos naalde.

Gualtieri appelle la vis en latin, *turbo*; ce Conchyliologiſte, qui en a fait repréſenter un aſſez grand nombre en trois planches, en a formé deux ſections dont la premiere renferme cinq genres, qu'il nomme en général, *turbines aperti*, les turbinées ouvertes; ſçavoir, la vis, ou la turbinée à ouverture large, *turbo apertus, latus* pour le premier genre, 2°. *turbo apertus, acuminatus*; 3°. *turbo apertus, canaliculatus rectiroſtrus*; 4°. *turbo apertus, canaliculatus obliquè incurvatus*; 5°. *turbo apertus ſulcatus.* Les turbinées, dont l'ouverture ſe termine par un ſommet, les vis ou turbinées à canal & à ouverture en forme de bec, celles dont l'ouverture forme un canal recourbé obliquement, & les vis ou turbinées dont l'ouverture eſt échancrée. La ſeconde ſection, que Gualtieri nomme *turbines integri*, c'eſt-à-dire, les vis à bouche entiere, renferme trois genres, *turbo integer vulgaris*, *turbo integer acuminatus*, & *turbo integer fimbriatus*, la vis entiere commune, celle qui finit par un ſommet, c'eſt-à-dire,

dont l'ouverture finit en pointe, & la vis ou turbinée dont l'ouverture est frangée ou bordée comme celle de la fausse *scalata* & de l'enfant en maillot. *Voyez* ces noms.

M. d'Argenville, qui a rangé les vis dans la neuvieme famille des coquilles univalves, dit que la vis est une coquille univalve dont la bouche est tantôt longue, large, applatie, ronde, dentée, & tantôt sans dents, diminuant vers la base, quelquefois à oreilles, se terminant toujours en une longue pointe très aigu. *Turbo, seu strombus, est concha univalvis, ore longo, largo, depresso, rotundo, dentato, edentulo, versus basim angustiore, aurita, in longum & acutissimum mucronem desinens.* Cet auteur distingue neuf especes de vis dont la plupart ont leurs variétés; sçavoir, 1°. la vis à bouche longue, sans dents, dont le fut est rayé, *turbo ore longo, edentulo, columellâ rugosâ;* le clou marqué de taches bleues, *clavus maculis cæruleis decoratus;* l'alêne chargée de petites lignes jaunes & droites, *subula, lineolis flavis & perpendiculariter notata;* le poinçon entouré de points, *pugiunculus, circulis punctuatus;* l'aiguille tachetée & cerclée, *acus maculosa lineis cincta;* le perçoir entouré de lignes & de points, *terebellum lineis & punctis insignitum;* l'espece blanche à réseau & grenue, *albidus reticulatus, & granulatus;* celle qui est vergetée, entourée de cordelettes, *virgatus, funiculis connexus.* 2°. La vis à bouche dentée, dont le fut est rayé, *turbo ore dentato, columellâ rugosâ;* fasciée & étagée, *fasciatus contabulatus;* l'enfant en maillot, *puer in fasciis.* 3°. La vis faite en pyramide à bouche applatie, *turbo pyramidalis, ore depresso;* le télescope ridé de sillons en travers, *telescopium transversis sulcis corrugatum;* blanche entourée de lignes jaunes, *albidus, lineis flavis circumscriptus;* la pyramide, ou l'obélisque chinois, *pyramis, seu obeliscus sinensis;* la vis ridée, remarquable par des cercles élevés & garnis de pointes, *turbo rugosus, elatis punctorum orbibus decora-*

tus ; la petite tour entourée de lignes, & grenue, *turricula filis cincta & granulata.* 4°. La vis à bouche qui s'étend en long, *turbo ore in longum ducto* ; la tarriere aîlée, *terebra alata* ; la tarriere blanchâtre, *terebra subalbida* ; bariolée, *variegata* ; entourée de lignes fauves, *lineata*. 5°. La vis à bouche applatie & fort étendue, *turbo ore plano, figurâ productiore* ; la chenille, étagée, à bec, à tubercules, marquée de taches brunes & bleues, *eruca contabulata, rostrata, tuberosa, maculis cæruleis & fuscis insignita* ; celle qui est blanche, à bec, entourée de cercles & de tubercules, *albida, rostrata, spiris & tuberculis donata.* 6°. La vis à bouche large & ovale, *turbo ore largo & ovali* ; le ruban bariolé de veines noires, jaunes & rouges, *vitta, venulis nigris, flavis & rubris discriminata* ; de couleur d'agathe à sommet bariolé, *colore achata, claviculâ variegata* ; blanchâtre à sommet coloré, *subalbido, claviculâ depictâ.* 7°. La vis à bouche ronde, *turbo ore rotundo* ; la vis de pressoir creusée profondément, *torculum sulco admodùm profundo excavatum* ; de couleur d'os, à vingt tours tournés différemment, *mediis viginti orbibus in plures sinus depressus, colore osseo* ; l'espece dont les tours épais sont blancs & fauves, *crassis toris subalbidis & fulvis decoratus* ; qui a dix-sept tours canelés, *toris septem-decim canaliculatis insignitus* ; la vis entourée de vingt tours épais, d'un beau travail, *crassis viginti toris eleganti structurâ decoratus* ; brune à quatorze tours rayés, *fuscus quatuor-decim toris striatis instructus.* 8°. L'escalier de Rumphius entouré de filets blancs ; c'est la *scalata, scalaris Rumphii, albis filis ligatus : dictus scalata* : 9°. à oreilles de Rondelet, *auritus Rondeletii.*

Le vrai caractere des vis, dit M. d'Argenville, est d'avoir la figure extrêmement longue & menue, avec une pointe très aiguë, des spires qui coulent imperceptiblement sans une grande cavité, la base platte & petite, de même que l'ouverture de la bouche : une

figure qui imite le forêt ou l'alêne, détermine son caractere générique.

Le même auteur, dans la Zoomorphose, *pag.* 45, donne une idée de l'animal qui réside dans deux especes de vis. La premiere est d'une longueur médiocre, terminée par une pointe très fine. Son corps médiocrement épais est chargé de dix spires un peu renflées, qui composent sa clavicule, & diminuent de grosseur jusqu'au sommet. Sa tête, semblable à celle d'un limaçon, n'a rien de particulier, elle est plus évasée que celle de la seconde dont on va parler : on y voit un opercule au bout de sa plaque, lequel est peu capable de boucher l'ouverture de sa coquille.

La seconde vis est très longue, ayant dix-sept spirales, & très détachées, qui portent chacune plusieurs stries assez profondes. Cette vis rampe sur une base charnue à la maniere des autres testacées, qui se trainent sur un pied; mais ce pied, au lieu d'être rond, est découpé dans son pourtour, & la partie antérieure, qui porte un bourrelet, est transversalement coupée de petites rides, qui ne paroissent qu'autant que l'animal jouit de toute son étendue. Son col est très long, & la tête est accompagnée de deux cornes assez grosses dans leur naissance, & très menues dans leurs extrémités : on voit les yeux placés à l'ordinaire, & assez gros dans leur base ; le museau en-dehors est bordé d'une petite frange brune, dont les filets ont un mouvement alternatif, qui couvre la bouche, & la garantit de tout accident. L'operculé est extrêmement rond, de couleur brune & nacrée; il se montre sur le côté tenant à sa base.

M. Adanson fait mention de plusieurs vis, dont il forme un genre univalve qu'il nomme en latin *terebra*, la vis, qui comprend cinq especes, sçavoir, le miran, le rafel, le nifat, l'arvan, & le faval.

M. Davila, dans son Catalogue systématique, dit que les vis sont des coquilles contournées à grand nombre de spirales, de forme conique très effilée, à bou-

che petite, oblongue ou arrondie, & à tête fort élevée. Elles sont ou lisses, ou striées, ou tuberculeuses, & se divisent ainsi naturellement en trois genres, sçavoir;

1°. Les vis lisses comme les vis à caracteres, celles qui sont tigrées, la tarriere, le poinçon & l'alêne.

2°. Les vis striées; sçavoir, les *scalata*, l'enfant en maillot, la vis à tête tronquée, le télescope, ou la bouée, le faux télescope, ou la cuiller à pot, l'aiguille faite en vis de tambour, la vis de pressoir & le perçoir.

3°. Les vis tuberculeuses comme les especes appellées chenilles, le clocher, ou l'obélisque chinois, l'if, le clocher gothique, la vis feuilletée, & la martelée.

VIS A CARACTERES. *Strombi litterati.* On nomme ainsi les especes dont la surface extérieure est ornée par zones de diverses taches brunes, ou marron plus ou moins nuées d'azur, qui représentent des especes de lettres, ou de caracteres principalement dans les vis que l'on nomme l'alêne. *Voyez* ALENE.

VIS A TAMBOUR, ou VIS FAITE EN VIS DE TAMBOUR. *Strombus viginti quatuor vel triginta circiter spiris convexis, striatis & densè canaliculatis compositus; ore simplici subrotundo & toto colore castaneo vel fusco; strombus tympanorum appellatus.* Cette vis, qui est d'une forme élégante, très effilée & très élevée, est composée de spires convexes, striées & cannelées d'une maniere circulaire, serrée & très articulée, que l'on peut compter depuis vingt-quatre jusqu'à trente. Toute cette surface extérieure est brune, ou d'une couleur marron qui s'éclaircit de plus en plus jusqu'au sommet. L'ouverture est presque ronde, simple, entiere, ou sans canal, ou échancrure. Cette vis peut avoir jusqu'à six pouces de longueur: elle vient des mers des Indes orientales & occidentales.

RUMPHIUS, tab. 30. litt. M. *Strombus tympano-*

rum seu tympanotonos; Holl. Trommel schroef, la vis à tambour.

GUALTIERI, tab. 58. litt. A. *Turbo integer, vulgaris, maximus, densissimè striatus, triginta circiter spiris elongatus, fuscus.*

M. d'ARGENVILLE, *pl.* 11. *lett.* D. Une vis de couleur fauve, & composée de différentes pointes rondes toutes rayées, qui vont toujours en diminuant jusqu'à une pointe fort aiguë.

VIS BUCCIN. *Strombus bucciniformis* On nomme ainsi plusieurs especes de vis terrestres, dont la figure approche aussi de celle du buccin; sçavoir, plusieurs uniques & contre uniques, les enfans au maillot, le ruban & le pavillon d'Hollande. *Voyez* ces mots.

VIS DE PRESSOIR. *Strombus crassus, ponderosus, quindecim spiris partim oblique & gradatim complanatis, minutissimè striatis; unâ striâ eminente & acutâ, vel duplici vel triplici in medio spirarum distinctus; aperturâ subrotundâ integrâ; colore fulvo livido: strombi torculi nomine donatus.* Cette espece est composée de quinze spires applaties dans un plan oblique, ou coupées en talut vers la ligne spirale, ou en angles rentrans, garnies de stries fines circulaires, parmi lesquelles on en distingue deux ou trois autres plus élevées; mais dont celle du milieu des spires est saillante & de vive-arrête. L'ouverture est assez arrondie, avec une lévre tranchante, un peu sinueuse quoique simple, ou sans canal ni échancrure. Cette vis est pesante à cause de l'épaisseur de sa coquille : elle porte ordinairement entre quatre & cinq pouces de longueur.

GUALTIERI, tab. 58. litt. B. *Turbo integer vulgaris, minutissimè striatus, costâ acutâ eminente, helicis ferreæ instar per medium anfractuum circumdatus, ex fusco subalbidus.*

Ejusdem, ibid. litt. C. *Turbo integer, vulgaris, crassus, ponderosus, in medio anfractuum costâ duplici acutâ distinctus, albidus.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 11. *lett. C.* Cette vis est contournée de différentes façons, formant deux rangs de vive-arrête, avec des enfoncemens considérables tels que ceux d'une vis de pressoir : sa couleur est d'un blanc tirant sur le jaune & le rouge.

VIS-FEUILLETÉE. *Strombus viginti spiris concavis, plerisque obliquè lamellosis, duplici quasi funiculo circumdatis, constans; apertura subrotunda; albus; strombus foliaceus dictus.* Cette vis, qui est toute blanche, est composée de vingt spires concaves, chargées dans leur milieu de feuilles inclinées, bordées en haut & en bas d'une cordelette, & séparées par un sillon. L'ouverture de cette vis est presque ronde. Elle se trouve dans les mers de l'Amérique.

M. *DAVILA*, *cat. syst. pag.* 229. *art.* 442. *pl.* 16. *lett.* Q.

VIS FLUVIATILES. *Strombi fluviatiles*; ce sont les especes d'eau douce, qui se rencontrent dans les fleuves, les rivieres, les lacs, & les ruisseaux.

M. d'Argenville en fait mention de trois especes, *pl* 27. *n.* 5. *pag.* 229. Elles sont toutes blanches, la Marne fournit la premiere, qui n'a qu'un simple listel regnant tout autour. La seconde tire son origine de la riviere des Gobelins. Cette vis pourroit être roulée, dit M. d'Argenville; ses spires ont du relief; les deux petites sont placées entre une grande. La troisieme vis, que la Seine a donnée, est toute unie & toute fruste.

Le même auteur, dans l'appendice qui traite de la Zoomorphose, *pag* 74. *pl.* 8. *n* 4. La vis est de toutes les coquilles fluviatiles la plus difficile à trouver; cependant il s'en rencontre dans la Seine, dans la Marne, & dans la riviere des Gobelins. La coquille est faite en escalier, formant une pyramide, dont les contours sont simples, marqués seulement d'une ligne blanche. On découvre dans l'animal une petite tête, avec deux cornes & deux points au-dessus, qui sont ses yeux; il sort aussi une petite plaque.

VIS FLUVIATILE DE LA GRANDE ESPECE. *Turbo vel ſtrombus fluviatilis, maximus, candidus, minutiſſimè in longum ſtriatus vel rugoſus; novem ſpiris elatis, & pauliſper convexis conſtans; aperturâ integrâ, oblongâ, labio paululùm fimbriato, & parvo umbilico diſtinctus.* Cette vis eſt une des plus grandes eſpeces d'eau douce que l'on connoiſſe; elle eſt compoſée de neuf ſpires élevées, un peu bombées, & dont la derniere forme un ſommet obtus. Toute la ſurface extérieure de cette coquille, qui eſt entierement blanchâtre, eſt garnie de ſtries longitudinales très fines en forme de rides. L'ouverture eſt aſſez grande, oblongue, avec une lévre entiere & un peu frangée ou retrouſſée. On remarque deſſous cette lévre, vers l'extrémité de la columelle extérieure, un petit ombilic. Cette vis peut avoir depuis deux pouces & demi juſqu'à plus de trois pouces.

GUALTIERI, tab. 6. litt. I. *Turbo fluviatilis, maximus, lævis, teſtâ ponderosâ, ex cinereo ſubalbidus, novem orbibus terminatus.*

VIS FLUVIATILE NOIRATRE. *Turbo vel ſtrombus minutiſſimè in longum ſtriatus, ſeptem ſpiris exertis, convexis; aperturâ oblongâ, labio integro diſtinctus; colore ex fuſco nigricans.* Cette eſpece, qui approche du genre des vis-buccins, eſt compoſée de ſept ſpires convexes, & fort allongées, principalement dans les premieres à ſtries longitudinales très fines. L'ouverture eſt oblongue & aſſez étroite, avec une lévre un peu frangée ou retrouſſée dans ſon bord. Cette coquille eſt entiérement noirâtre. Sa longueur porte un pouce neuf lignes.

GUALTIERI, tab. 6. litt. GG. *Turbo fluviatilis, per longitudinem minutiſſimè ſtriatus; ore anguſto integro, primo orbe inſigniter producto, ex fuſco nigricans, ſeptem ſpiris finitus.*

VIS MARTELÉE. *Strombus viginti ſpiris aſperis vel ſicut malleo percuſſis, ex albedine lacteâ candeſcens.* Cette vis, qui eſt d'une blancheur de lait, eſt compo-

ſée d'une vingtaine de ſpires raboteuſes ou avec des enfoncemens irréguliers qu'on croiroit faits à coups de marteau. C'eſt pourquoi on lui a donné le nom de la vis martelée. Elle eſt une variété de l'eſpece appellée la vis-feuilletée.

VIS-NOIRE. *Turbo ſeu ſtrombus ponderoſus, toto colore nigro nebulatus, quindecim ſpiris per longitudinem complanatis, minutiſſimis rugis undoſis in longum ductis; aperturâ ellipticâ obliquè expansâ, labio tenui & leviter ſulcato, diſtinctus & inſignis.* C'eſt une eſpece d'une forme très effilée, dont la coquille eſt peſante, compoſée de quinze ſpires élevées, applaties dans leurs plans perpendiculaires, & ſur leſquelles on diſtingue des rides longitudinales, onduleuſes & preſqu'imperceptibles. Cette vis, qui eſt d'ailleurs un peu raboteuſe, eſt entiérement noire. Son ouverture eſt d'une figure elliptique, & inclinée obliquement; la lévre eſt mince, tranchante avec une légere échancrure, qui tient lieu de canal. Sa columelle eſt unie & jaunâtre. Sa longueur peut avoir jusqu'à près de trois pouces.

VIS TACHETÉE. *Strombus viginti ſpiris partim convexis & partim obliquè complanatis, leviter in longum rugoſis, in fundo fulvo-livido, maculis albidis ſubrotundis per ſeriem notatis inſignis; teſtâ ponderosâ, aperturâ inæquali; labio & columellâ, in brevi canali ſulcato & pauliſper roſtrato, productis, diſtinctus.* Cette vis eſt compoſée de vingt ſpires, moitié bombées & moitié applaties obliquement, ſur leſquelles on diſtingue des rides longitudinales peu articulées, ainſi que des taches blanches, aſſez grandes, plus ou moins rondes ſur un fond fauve-clair; leſquelles tournent réguliérement avec les ſpires, mais qui s'effacent le plus ſouvent à meſure qu'elles parviennent vers le ſommet. L'ouverture eſt un peu allongée, d'une figure irréguliere, & dont la lévre & la columelle ſe terminent par un petit canal tronqué & un peu recourbé en bec. Cette coquille eſt d'une forme effilée, élégan-

te, & pesante, à cause de son épaisseur. Elle passe trois pouces & demi de longueur.

RUMPHIUS, tab. 30. litt. D. *Strombus quartus*; Holl. Wit-geplekte pen, la vis ou la plume tachetée de blanc.

VIS TERRESTRES. *Turbines vel strombi terrestres.* Ce sont les especes que l'on trouve dans les forêts au pied des arbres, dans le bas des vieux murs, & dans les trous de la terre. Ces sortes de vis sont en général d'une plus petite forme que celles de mer, & d'eau douce.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 28. *n.* 24. *pag.* 341. Ces quatre vis, dit l'auteur, sont extrêmement petites; il y a peu de différences entr'elles. On les trouve rarement.

Le même auteur, dans la Zoomorphose de sa Conchyliologie, a fait représenter une vis terrestre avec l'animal, *pl.* 9. *n*° 12. *pag.* 83. Cette espece se trouve difficilement, dit M. d'Argenville : elle ne fut pas plutôt placée sur une feuille d'arbre humectée, qu'elle fit sortir une assez grande plaque avec une tête garnie de quatre cornes, dont les deux plus grandes sont terminées par ses yeux; on voit les deux petites au-dessous. Sa couleur en genéral est grise, & sa robe est traversée par sept tours de spirales peu élevées, formant une ligne double. On ne connoît aucune de ses parties que par le secours du verre lenticulaire.

VIS TERRESTRE TRONQUÉE. *Strombus terrestris candidus, testâ tenui, sex spiris acumine obtuso seu veluti truncato, distinctus.* Celle-ci peut avoir jusqu'à quinze ou seize lignes de longueur : sa coquille, qui est toute blanche, mince & légere, est composée de six spires, dont les cinq premieres sont élevées, un peu convexes, & ridées en partie; mais dont la derniere forme un sommet obtus & comme tronquée; l'ouverture est simple & entiere.

GUALTIERI, tab. 4. litt. O. P. Q. *Turbo terrestris candidus, aliquandò cinereus, mucrone truncato.*

VIS TIGRÉE. *Turbo seu strombus octodecim vel viginti spiris in acumine acutissimo exertis, subalbidis vel flavidis, maculis fuscis vel ex castaneo rubescentibus per seriem vel aspersè dispositis distinctus & depictus, canali brevi truncato.* On nomme ainsi cette espece, à cause que les dix-huit ou vingt spires dont elle est composée, sont tachetées par zones de couleur brune ou marron vif & rougeâtre dans certaines especes, tandis que dans d'autres ces taches brunes sont parsemées au hasard. Le fond de la coquille est ordinairement uni, luisant, d'une blancheur d'ivoire ou jaunâtre. On remarque dans quelques especes vers le haut des spires un sillon léger, qui formé une double ligne spirale. L'ouverture est oblongue avec une lèvre tranchante, un peu évasée. laquelle se termine avec la columelle extérieure par un petit canal échancré. Les vis tigrées varient par le nombre de leurs spires plus ou moins convexes ou comprimées, ainsi que par les taches brunes ou rouge-brun, de forme à peu près rondes ou quarrées : on en compte jusqu'à trois rangées sur les cinq ou six premieres spires. Ces sortes de vis, dont la figure est très effilée & aiguë, peuvent avoir jusqu'à quatre ou cinq pouces de longueur. Elle proviennent des mers des Indes.

RUMPHIUS, tab. 30. litt. B. *Strombus secundus*; Holl. Dunne tyger pen, la vis tigrée de forme effilée.

GUALTIERI, tab. 56. litt. B. *Turbo apertus, latus, candidus, maculis rufis dense depictus, viginti spiris finitus.*

VITRE CHINOISE ou HUITRE TRANSPARENTE. *Ostreum, ferè totaliter complanatum, in ambitu satis rotundum, tenuissimum, pellucidum, forinsecùs minutissimè striatum; coloribus aureis, nigricantibus, & semi-margaritiferis extùs depictum; intùs nitore subargenteo lucidè mediocriter splendens.* Coquille bivalve du genre des huîtres plates & à charniere, formée dans une valve de deux moulures sail-

lantes diſpoſées en angle, leſquelles s'enclavent dans les deux rainures correſpondantes de l'autre valve. Elle eſt ainſi nommée à cauſe que les Chinois & les Indiens en font le même uſage que nous faiſons des vitres. La forme de cette huître, qui eſt très plate, approche beaucoup de l'eſpece que l'on nomme la ſelle Polonoiſe ou Angloiſe, & la grande pelure d'oignon; mais elle eſt plus arrondie dans ſa circonférence & moins cambrée. Ses battans ſont très minces, fragiles, tranſparents; d'une ſubſtance demi nacrée, bronzée ou comme dorée, marbrée de noire & lamelleuſe, ſur laquelle on diſtingue des ſtries longitudinales extrêmement fines. La ſurface intérieure eſt luiſante, d'une fauſſe nacre argentine moyennement brillante, & quelquefois avec quelques loupes perlées. Cette huître porte ordinairement quatre ou cinq pouces de diamètre.

VIVIPARE A BANDES. *Nerita, teſtâ oblongâ, ſubvirideſcente, faſciis tribus lividis, anfractibus quinque.* Coquille univalve d'eau douce du genre de la nérite mentionnée dans le Traité de M. Geofroy, *pag.* 113. Sa forme eſt ſemblable à celle que l'on nomme l'élégante ſtriée; c'eſt-à-dire qu'elle eſt allongée en pyramide avec une baſe large, avec l'exception que cette eſpece a huit lignes de longueur ſur ſept lignes de largeur: de plus, elle n'a que quelques ſtries longitudinales, peu apparentes, & du reſte, elle eſt aſſez liſſe. Sa couleur eſt pâle un peu verdâtre; quelquefois brune, avec trois bandes d'un brun obſcur, paralleles l'une à l'autre, qui ſuivent la direction des ſpirales. Quand l'animal eſt vivant, la coquille eſt plus brune, & les bandes paroiſſent moins que quand la coquille eſt vuide. Son ouverture eſt ronde, ſans rebord ni lévres, & elle eſt fermée par un opercule à volutes, comme dans l'élégante ſtriée. Cette coquille eſt vivipare, au lieu que les autres de ce genre ſont ovipares; & c'eſt de là que lui a été donné le nom qu'elle porte. On la trouve dans les étangs & les rivieres; il y en a beaucoup dans la Seine.

Linnæus, *Faun. ſuec.* 1312. *Cochlea, teſtâ oblongiuſculâ, obtuſâ, anfractibus teretibus, lineis tribus lividis.*

Linnæus, Syſt. Nat. pag. 772. n. 603. *Helix, teſtâ imperforatâ, ſubovata, obtuſa, cornea, cingulis fuſcatis, aperturâ ſuborbiculari.*

Lister, Angl. pag. 133. fig. 17. *Cochlea maxima fuſca, ſeu nigricans, faſciata.*

Idem, Hiſt. Conchyl. tab. 126. fig. 26. *Cochlea vivipara, faſciata.*

Idem, Exercit. pag. 17. tab. 2. *Cochlea maxima virideſcens, faſciata, vivipara.*

Swammerdam, Bib. Nat. tab. 9. fig. 3. *Cochlea vivipara.*

Petiver, Muſ. 84. n. 814. *Cochlea fluviatilis, viviparâ, Londinenſis.*

Gualtieri, tab. 5. fig. 1. *Buccinum fluviatile fuſcum, ſivè nigricans, faſciatum, quinque orbibus præditum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 8. *fig.* 2.

UMBILIC ou NOMBRIL. *Umbilicus.* Terme de Conchyliologie, qui déſigne une ouverture qui ſe trouve dans les coquilles univalves, & qui eſt ordinairement ſituée dans le centre de la ſpirale, à côté de la grande ouverture, ou à côté de l'extrémité de la columelle extérieure, qui en cache le plus ſouvent une partie. C'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes diſent qu'un coquillage eſt ombiliqué lorſqu'il porte cette ouverture.

UNIQUE. Les Conchyliologiſtes donnent le nom d'unique à pluſieurs coquillages univalves, lorſque l'ouverture eſt tournée contre l'ordinaire des autres, de droit à gauche, en ſuppoſant le ſommet de la coquille en haut C'eſt pourquoi on appelle auſſi ces ſortes de coquilles, bouches à gauche ou malnommées. Les eſpeces les plus connues ſont l'unique buccin, l'unique limaçon, l'unique *murex*, & l'unique ruban. Lorſque ces mêmes coquilles préſentent leurs

ouvertures à droite comme les autres, on les appelle les contre-uniques.

UNIQUE-BUCCIN DE COULEUR CITRON. *Buccinum terrestre, læve, sex vel septem spiris parùm convexis obliquè contortis constans; aperturâ à dextrâ ad sinistram dispositâ; labio fimbriato, & integro; colore citrino nebulatum.* Coquille univalve du genre des buccins, ainsi nommée à cause de sa bouche à gauche. Elle est composée de six ou sept spires assez élevées, convexes & obliques. Toute la surface extérieure, qui est unie à quelques rides près, est nuée de couleur citron. L'ouverture est entière, avec une lévre frangée ou bordée en bourrelet, blanchâtre dans son bord & liserée de rouge-brun en-dehors. Au-dessus de cette ouverture, vers la columelle, se trouve une bandelette ou une trace longitudinale marron, qui ne s'étend ou ne se prolonge que vers l'origine de la seconde spire. Il y a néanmoins des especes dans lesquelles cette trace est peu marquée, & qui en sont même dépourvue. Cette coquille, qui tend au genre des vis-buccins, est terrestre, & se trouve rarement dans les forêts de plusieurs îles de l'Amérique méridionale, sur-tout dans celles de Caïenne & de la Guianne.

L'unique-buccin a une variété dans son espece, que l'on nomme le pavillon du prince. *Voyez* PAVILLON DU PRINCE.

GUALTIERI, tab. 5. litt. P. *Buccinum fluviatile, colore citrino splendidissimum, sex spiris finitum.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 9. *lett.* G. Un buccin, que l'on nomme l'unique; de couleur citron.

UNIQUE LIMAÇON. *Cochlea terrestris, aperturâ semi-ovatâ, ad sinistram inclinatâ; sex spiris paulisper convexis; umbilicata.* Coquille univalve terrestre du genre des limaçons à bouche demi-ovale, dont l'ouverture est placée de droite à gauche. Sa surface extérieure est nuée de fauve & de blanc. Ce limaçon est composée de six spires un peu bombées. L'ouverture, qui est à-gauche & en partie ovale, est bordée

d'une lévre tranchante, & d'une columelle lamelleuſe qui recouvre en partie un ombilic. La contre-unique de cette eſpece eſt auſſi ordinaire, que ſon unique eſt peu connue.

UNIQUE *MUREX* ou ROCHER. *Murex, canali aperto, in longum producto; leviter transverſim ſtriatus; ſex ſpiris ſuperiùs depreſſis, exiguis tuberculis coronatis; magnâ aperturâ, longâ, in ſiniſtram expanſa; ſubalbidus & maculis ex rufo rubeſcentibus in longum & per ſeriem dupliciter ordinatis depictus, nebulatus & inſignis.* Coquille univalve du genre des rochers à long canal; ſon ouverture, qui eſt ſpacieuſe & fort allongée, ſe trouve à gauche, contre l'ordinaire de cette eſpece, & on nomme pour cette raiſon la contre-unique *murex*. La volute eſt large, peu élevée, & composée de ſix ſpires, preſqu'applaties & couronnées de petits tubercules. Toute la ſurface extérieure de ce rocher eſt blanchâtre, veinée de deux rangées de taches longitudinales, rouſsâtres & rouge-brun. On apperçoit ſur cette coquille des ſtries tranſverſales, rares & peu prononcées. Ce rocher peut avoir depuis trois juſqu'à plus de quatre pouces de longueur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 15. *lett. F. pag.* 252. Ce rocher s'appelle l'unique, à cauſe de ſa bouche, qui eſt tournée contre l'ordinaire de droit à gauche, avec une clavicule auſſi applatie que ſa queue eſt pointue. Ce *murex* n'eſt pas commun.

UNIQUE RUBAN. *Strombus bucciniformis terreſtris, ſeptem ſpiris convexis & obliquè inclinatis compoſitus; lineis ex nigro purpuraſcentibus & alternatim roſeis vel aliis coloribus circumſcriptus; aperturâ ſiniſtrâ inſignis.* Coquille univalve terreſtre du genre des vis buccins, qui ne différe en général des eſpeces que l'on appelle rubans, que par la poſition extraordinaire de ſon ouverture qui ſe trouve à gauche. Elle eſt compoſée de ſept ou huit ſpires convexes, contournées obliquement, ornées de lignes pourpres-noirâtres,

avec des cercles alternatifs différemment coloriés, tantôt de couleur de rose ou citron, tantôt verdâtres; quoique cette espece ne se rencontre que par le plus grand hasard parmi ces sortes de coquilles. *Voyez* RUBAN OU VIS-BUCCIN RUBANNÉ.

UNIVALVES ou COQUILLAGES UNIVALVES. *Univalvia seu conchæ univalves*, en grec μονόθυρα. Les Naturalistes appellent ainsi en général tous les coquillages d'une seule piéce ou écaille, & qui composent une classe considérable, formée de différens genres & especes, pour les distinguer des coquillages bivalves & multivalves. La classe des univalves renferment les lépas ou patelles, les oreilles de mer, les nautiles, plusieurs genres de limaçons, les vis, les buccins, les rochers, les pourpres, les casques, les tonnes, les porcelaines, les rouleaux & les volutes coniques ou proprement dites.

RONDELET, *de testaceis*, *lib.* 1. ne paroît rapporter le terme d'univalve qu'aux lépas & aux oreilles de mer. *Unicâ conchâ constant lepades*, *alia duabus*, *ut mytuli*; *alia undique turbinata sunt*, *ut purpura*, *buccinum*; *alia non turbinata sunt*, *ut conchæ quæ* porcelaines *vocantur*. Ce Naturaliste donne le nom de turbinée ou de coquille contournée en volute aux pourpres, aux *murex*, aux buccins, aux sabots, aux limaçons, &c.

ALDROVANDUS, *de testaceis*, *lib.* 3. *pag.* 232. appelle coquillage univalve celui qui n'est renfermé que dans une seule écaille; *univalve appello*, *quod testâ singulari clauditur*, & ne comprend dans cette classe que les lépas, les oreilles de mer, les porcelaines, la conque persique & plusieurs tuyaux de mer, qui terminent le livre des testacées. Ce Naturaliste a adopté à peu-près la même méthode que celle de Rondelet à l'égard des coquillages turbinées, excepté qu'il en fait mention avant les bivalves.

RUMPHIUS, dans sa nomenclature a suivi en partie le systême de ses prédécesseurs, & ne donne le

nom d'univalve qu'aux lépas & aux oreilles de mer qu'il appelle *conchæ univalviæ*, & qui ſont repréſentées à la table 40. à la ſuite des autres genres d'une ſeule piéce. Voici l'ordre que notre Conchyliologiſte Hollandois a obſervé à l'égard des autres teſtacées, qui ſont conſidérées en général comme univalves, ou compoſées d'une coquille dure & non cartilagineuſe ; ſçavoir, les nautiles, *nautili*; les limaçons, *cochleæ*; les ſabots ou toupies, *trochi* : les limaçons à bouche demi-ronde en forme de valves, *cochleæ valvatæ, ſivè ſemilunares*; c'eſt-à-dire les nérites, les limaçons en forme de battans ſtriés, ou les nérites ſtriées, *cochleæ valvatæ ſtriatæ :* les caſques à tubercules, *caſſides tuberoſæ*; ceux qui ſont à mammelons, *caſſides verrucoſæ*; les caſques légers & cendrés, *caſſides leves* : les rochers à ramages ou les pourpres, *murices ramoſi :* les limaçons ſphériques, *cochleæ globoſæ :* les buccins, *buccina*; les vis, *ſtrombi*; les volutes, *volutæ*; les volutes diſtinguées ou par excellence ou très belles, *volutæ eximiæ :* les aîlés, *cochleæ alatæ*; les porcelaines de la grande eſpece, *porcellanæ majores*; de la petite eſpece, *porcellanæ minores, ſeu cauri & cylindri*, parmi leſquels ſont compris les tauris & pluſieurs rouleaux ; enſuite les lépas & les tuyaux de mer.

Tournefort, ſelon Gualtieri, dit que les teſtacées univalves ſont ceux dont la coquille n'a qu'une ouverture, *monotoma univalvia*.

M. d'Argenville comprend les coquilles univalves dans la premiere claſſe de ſa Conchyliologie dont il a formé quinze familles ; ſçavoir, les lépas, les oreilles de mer, les tuyaux & les vermiſſeaux de mer, les nautiles & les cornes d'Ammon, les limaçons à bouche ronde, les nérites ou les limaçons à bouche demironde ou ceintrée, les ſabots, les buccins, les vis, les cornets ou volutes, les rouleaux ou olives, les rochers ou *murex*, les pourpres, les conques ſphériques ou les tonnes, & les porcelaines. *Voyez* ces mots.

Cet auteur avertit avant d'établir ſon principe qu'il

a jugé à propos de retrancher les mots de turbinée, de non turbinée, de contournée, pour ſimplifier ſa méthode, ainſi que les termes latins très fréquens ou fort uſités parmi pluſieurs Naturaliſtes, & qui jettent une grande confuſion dans la Conchyliologie ; ces noms latins ſont, *echinatus*, *muricatus*, *turbinatus*, *globoſus*, & *pectinatus*, leſquels étant tirés des cinq familles dites, *echinus*, *murex*, *turbo*, *globoſa* & *pecten*, & joints comme épithetes aux noms de pluſieurs coquilles, confondent ordinairement deux familles enſemble, en diſant, par exemple, *buccinum muricatum*, ou *echinatum* ; ce qui confond les trois familles des trompes, des *murex* & des ourſins. Rien n'eſt plus commun chez les auteurs, ajoute M. d'Argenville que ces ſortes de mépriſes. On s'eſt ſervi de *ſpinoſus* au lieu d'*echinatus*, de celui de *mucronatus* au lieu de *muricatus*, d'*aculeatus* au lieu de *turbinatus*, d'*orbiculatus* au lieu de *globoſus*, & de celui de *canaliculatus* au lieu de *pectinatus*. Ces mots ſont tous ſynonymes, & d'une expreſſion auſſi forte que les premiers.

M. Adanſon, qui a donné le nom générique de limaçon à tous les coquillages univalves, diſtingue ceux qui ont un opercule d'avec ceux qui en ſont dépourvus. Il nomme les premiers, coquillages operculés, & les ſeconds coquillages univalves.

Les coquillages univalves forment la premiere ſection de la premiere famille, dont M. Adanſon compoſe douze genres, qui, conſidérés, à raiſon de la poſition de leurs yeux, ſont réunis en cinq petites familles ſubalternes. 1°. Ceux qui n'ont ni yeux ni cornes, leſquels ſont compris dans le premier genre, nommé la gondole. 2°. Ceux qui ont deux cornes & les yeux placés à leur racine & ſur leur côté interne; ſçavoir, dans les genres appellés le bulin, le cornet & le piétin. 3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux ſur leur ſommet, qui ſont le limaçon & l'ormier, pour le cinquieme & le ſixieme genre. 4°. Ceux qui ont deux cornes & les yeux pla-

cés à leur racine & ſur leur côté externe, ou par derriere ; ils compoſent les trois autres genres appellés le lépas, l'yet & la vis. 5°. Ceux qui ont deux cornes & les yeux poſés un peu au-deſſus de leur racine, & ſur leur côté externe, leſquels comprennent les trois derniers genres, qui ſont la porcelaine, le pucelage & le mantelet.

M. Davila, dans ſon catalogue ſyſtématique, a rangé les univalves dans la premiere claſſe des coquilles, dont il forme la premiere ſection, ſans conſidérer l'opercule, qui ne ſe rencontre que très rarement avec les coquilles auxquelles ils appartiennent. C'eſt pourquoi ce Conchyliologiſte a préféré de puiſer ces différentes diviſions dans la forme générale des teſtacées, qui n'habitent qu'une ſeule coquille, & dont il a compoſé douze familles, qui ſont les lépas ou patelles, les oreilles de mer, les nautiles, les limaçons, les buccins, les rochers, les pourpres, les tonnes, les vis, les volutes & les porcelaines ; ces douze familles renferment la différences des genres, des eſpeces & des variétés.

VOJET. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre des pourpres à canal médiocre non échancré, dont il forme la premiere eſpece. La coquille du vojet eſt grande, épaiſſe, peſante, ovoïde, & pointue aux deux extrémités. Elle a ſix à huit pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Ce qui frappe le plus dans ſa ſurface extérieure, c'eſt le périoſte épais & membraneux qui la recouvre; il laiſſe échapper par intervalles pluſieurs membranes ſemblables à autant de crêtes, qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Ces membranes ont environ trois lignes de longueur ; le frottement, qu'elles éprouvent ſous les eaux, uſe de leurs bords & les coupe en pluſieurs filets, qui rendent cette coquille velue. Ses ſpires ſont au nombre de dix, bien diſtinguées, arrondies & renflées conſidérablement dans leur milieu. Leur ſurface extérieure eſt relevée de pluſieurs groſſes cannelures

ridées en long, & fort écartées, qui tournent avec elles, au nombre de sept sur la premiere spire, & de deux seulement sur les autres. Ces cannelures sont croisées à angles droits par d'autres cannelures plus petites, & qui laissent un bouton ou tubercule assez gros dans l'endroit où elles viennent à se rencontrer. Il n'y a que deux rangs de ces tubercules dans chacune des spires du sommet, & l'on en voit quelquefois trois dans la premiere. On remarque encore sur la seconde spire un bourrelet considérable au-dessous de la gauche de l'ouverture. Le sommet est pointu, aussi long que large, & égal à la longueur de l'ouverture sans son canal. L'ouverture est elliptique, une fois plus longue que large, & terminée en haut par un canal cylindrique, arrondi, non échancré à l'extrémité, une fois plus long que large, une fois plus court qu'elle, & un peu recourbé en arriere. La fente de ce canal égale la quatrieme partie de son contour, & ses deux bords sont tranchans. L'extrémité inférieure de l'ouverture a aussi une espece de canal arrondi, fort évasé & sans échancrure. La lévre droite est relevée au-dehors d'un gros bourrelet arrondi, & qui est médiocrement creux en-dedans, aussi-bien que les sept cannelures du-dehors de la coquille. Celles-ci forment sur les bords intérieurs de la même lévre sept ondes ou crénelures considérables & arrondies, avec lesquelles sept paires de rides & de dents font l'alternative. La lévre gauche est ridée en travers du haut en bas, par vingt à trente plis, qui semblent autant de cannelures irrégulieres, dont les deux plus basses sont un peu plus grosses que les autres. La couleur du périoste est rousse. Celle de la coquille qu'il recouvre est blanche dans quelques-unes, sans mêlange ou avec des marbrures brunes : dans d'autres elle est fauve avec un bordé de brun autour de l'ouverture, & sept grandes taches pourpres ou violettes, sur chacun des bourrelets.

Il y a de ces coquilles qui ont huit pouces de longueur

quand elles ſont parvenues à leur juſte grandeur ; il y en a d'autres qui n'ont que trois à quatre pouces ; d'autres un pouce & demi ; d'autres enfin qui ne paſſent guere un pouce. Elles prennent toutes, deux bourrelets, conſtamment éloignés l'un de l'autre d'un tour de ſpirale, & qui ſe forment dans deux temps différens. Dans les coquilles, qui n'ont jamais plus d'un pouce de longueur, le premier bourrelet commence quand elles ont atteint neuf lignes : il paroît à un pouce dans celles d'un pouce & demi ; à deux ou deux pouces & demi dans celles de trois à quatre pouces ; & à quatre ou cinq pouces dans celles de ſix à huit. De-là les nombreuſes variétés que l'on obſerve dans cette coquille. Les petites ſont proportionnellement plus courtes que les grandes ; & moins renflées dans les mâles que dans les femelles.

Lorſque cette coquille eſt arrivée à ſon dernier période d'accroiſſement, elle perd entiérement ſon périoſte, & par conſéquent ſon velouté ou ſes poils. Il ſemble qu'à cet âge la nature réſerve les ſucs nourriciers pour le ſoutien de l'animal ; elle ne fournit plus à l'accroiſſement ni à l'entretien de la coquille. Pour lors elle s'uſe, dépérit peu à-peu, & devient ſujette aux vers & aux ſcolopendres, qui la piquent ſur-tout vers la pointe du ſommet.

L'animal reſſemble à celui du ſakem. Son opercule eſt elliptique aſſez épais. Sa couleur eſt jaune pâle, marqué d'un grand nombre de taches très inégales, & d'un noir tirant ſur le violet. Sa chair eſt tendre & blanche. Il rend beaucoup de cette couleur qu'on appelle pourpre. Cette eſpece ſe plaît entre les rochers où la mer briſe avec violence ; dans l'anſe de l'île de la Magdelaine.

Rondelet, Buccinum : Operculum buccini.

Columna, Aquat. pag. 12. *&* 14. *Buccinum villoſum Neapolitanum.*

Aldrovandus, pag. 325. *Buccina Rondeletii.*

Bonanni, Recr. pag. 154. claſſ. 3. n. 289. *Murex*

Indiæ Orientalis fasciatus, fasciis in æqualia spatia distributis, quinque orbium spiris comprehensus, labro oris altero leviter crispato, altero valvulis & strigis in adversâ facie instar tuberculorum tumescentibus eleganter exornato.

Ejusdem, pag. 126, n. 105. *Turbo lapideis costis munitus, labro oris altero testæ incumbente, altero leviter crispato; colore ut plurimum cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel chalteo.*

LISTER, Hist. Conchyl. tab. 932. fig. 27. *Buccinum rostratum, labro simplici, altè striatum ad intervalla.*

Ejusdem, tab. 946. fig. 31. *Buccinum rostratum, ventricosius, magnis striis intervallo donatum.*

Ejusdem, tab. 937. fig. 32. *Buccinum rostratum, labro duplicato, superiori simile, ore angustiore, striis eminentibus & nodosis.*

RUMPHIUS, tab. 49. fig. 1.

KIRKER, Muf. pag. 468. n. 290. *Murex Indiæ orientalis, &c. ut suprà; BONANNI.*

Ejusdem, pag. 455. n. 105. *Turbo lapideis costis, &c. ut supra; BONANNI.*

GUALTIERI, tab. 50. litt. A. *Buccinum majus, canaliculatum, rostratum, ore labioso, fimbriatum, striatum, striis papillosis cancellatis : costulâ in unâquaque spirâ eminente colligatum, ex albido subcinereum.*

VOILIER, ou VOILE LATINE. Nom que quelques-uns donnent à des coquilles univalves appellées nautiles; parce que les anciens Naturalistes qui en font mention sous les dénominations latines de *pompylus*, *polypus testaceus*, *ovum polypi*, *nautilus*, *nauticus*, en ont fait des descriptions intéressantes & circonstantiées. *Voyez* NAUTILE.

VOLUTE. *Voluta, sic dicitur à volvendo.* Terme de Conchyliologie, qui exprime les contours & les diverses révolutions en spirale autour de l'axe, ou de la columelle des coquilles univalves, lesquelles vont en diminuant à un point comme centre le plus sou-

vent extérieurement, & dont la réunion & l'ensemble imitent les volutes d'architecture.

VOLUTES. *Volutæ, vel conchæ univalves per longitudinem convolutæ, sæpissimè læves, lucidæ, & formâ eximiâ prædita; cum spiris volutam perfectiorem efformantibus quàm in cæteris testaceis; aperturâ longâ, rectâ, integrâ, simplici & angustâ; labio longo recto, columellâ lævi, & canali in cono vel in cylindro ampliùs vel minùs producto insignitæ.* Coquilles univalves, qui renferment plusieurs genres par le grand nombre de ses especes & de ses variétés. Le caractere générique des volutes est d'avoir une coquille allongée, comme roulée dans toute sa longueur, en se terminant d'un côté par une moyenne pyramide qui imite plus parfaitement une volute que celle de tous les autres univalves, & en se prolongeant de l'autre en un canal d'une forme plus ou moins conique, ou cylindrique. Les volutes, dont la figure est réguliere, agréable & élégante, sont ordinairement très unies, luisantes, & ornées de taches de diverses manieres, & de toutes sortes de couleurs. L'ouverture est en général aussi longue que la coquille, à la volute près, entiere, simple, droite, & étroite, avec une lévre unie, tranchante, & qui suit la même direction, ainsi que la columelle qui est toujours unie. Ces sortes de coquilles, dont le grand diamètre de la volute est de vive-arrête, & dont les spires sont saillantes & bien articulées, avec l'extrémité opposée, évidée en cône, s'appellent cornets, ou volutes coniques. Celles dont les spires sont peu articulées avec les extrémités de la coquille tombant en doucine, & dont le milieu est plus renflé, se nomment volutes cylindriques ou rouleaux. Enfin les volutes, qui ont une clavicule composée de petites spires, & échancrée à son origine, acquierent le nom de volutes échancrées, ou d'olives; ce qui forme trois genres connus par les Conchyliologistes, sous les dénominations de cornets, de rouleaux ou cylindres, & d'olives. *Voyez* ces mots.

Rumphius a fait repréſenter pluſieurs genres, & un grand nombre d'eſpeces de volutes, *tab.* 31. 32. 33. & 34. qu'il appelle en général *volutæ*, en langue Hollandoiſe Wellen, tooten. On rencontre dans la premiere planche, deux tonnes à mammelons, ou gondoles mammillaires, connues ſous le nom de couronne d'Ethiopie, que ce Conchyliologiſte nomme *cymbium*. Les volutes ſont : *meta butyri* ; la tinne de beurre ; Holl. Boterweg, of geele tyger ; la pelotte de beurre, ou le tigre jaunâtre. *Voluta muſicalis* ; Holl. Muzyk-hoorn, of A. B. Boekje, ook letter hoorn, en witte tygers toot ; la muſique, ou le petit alphabet, ou la volute à caracteres, ou la volute blanche tigrée. *Cereolum*, le cierge ; Holl. Kaarsje of menuiſte toot ; le capuchon mennonite, ou anabaptiſte, ou la mennontite. *Voluta tigerina*, la volute tigrée ; Holl. Tyger, of wolk hoorn ; le tigre, ou le nuage, en France l'écorchée. *Nubecula*, les nuages ; Holl. Wolkje of achaate kroon-bak, les petits nuages, ou la cuvette d'agathe couronnée. *Voluta filis cincta*, la volute entourée de fils ; Holl. Eyken-houte toot ; la volute de bois de chêne ; en France, la minime. Rumphius appelle la derniere eſpece de cette planche, en langue Hollandoiſe, groote olive band-toot ; le cornet olivâtre à grande bande ; en France, l'aumuſſe. Les volutes de la table ſuivante ſont repréſentées parmi pluſieurs harpes, & deux eſpeces de *murex*-foudre, ſçavoir, litt. N. *Voluta marmorata* ; Holl. Marmer hoorntje, of ring-hoorntje, en Hars-hoorntje ; la petite volute de marbre, ou la petite coquille à anneaux, ou le petit bois de cerf ; en France, le damier. n°. 1. Holl. Harts hoorn met bauden ; le bois de cerf à bandes ; en France, le grand damier. *Voluta pennata*, la volute qui imite le plumage d'oiſeau ; Holl. Goud laaken, of ſpelde-werks, en korhoen ; le drap d'or, ou la dentelle, ou le francolin. *Voluta pennata altera* ; Holl. Zilver laaken, le drap d'argent. *Voluta maculoſa* ; Holl. Geplekte katje ; of achaat

toot ; le petit chat tacheté, ou la volute d'agathe. *Voluta ſpectrorum*, les ſpectres; Holl Spookje; les petits ſpectres. *Voluta maculoſa granulata*, la volute tachetée granuleuſe; Holl. Katje gegranuleerde; le petit chat grenu. *Voluta filoſa*; Holl. Arakaus gaaren; le fil de couleur d'orange : of gebande olyve toot, ou le cornet olivâtre à bandes; en France, le faux amiral, ou le navet. *Voluta faſciata*; Holl. Groen kaas; le fromage vert, ou le fromage aux herbes. *Voluta faſciata ſecunda*; Holl. Spelde-werks-kuſſen, le couſſin à dentelle; en France, la flamboyante. *Voluta arenata*, la volute ſablée, ou de ſable ; Holl. Zand-hoorntje, of vliege ſcheetje; la petite volute de ſable, ou la petite chiure de mouches. *Voluta arenata altera*; Holl. Mugge ſcheetje ; la chiure de moucherons. *Voluta arenata tertia*; Holl. Vlooye ſcheet; la chiure de puce, autrement la marque de puce. *Muſica ruſticorum*, le plein-chant. Holl. Boeren-Muzyk, geplekte toot, of geplekte Katje; la muſique des payſans, ou la volute, ou le petit chat tacheté ; en France l'hébraïque. *Anus ſeu monachus leucophæus*, la vieille femme ou le moine gris. Holl. Oude-wif, of graauwe munnik. *Anus granulata*; Holl. Oude wyf gegranuleerde ; la vieille femme grenue. *Terebellum granulatum*; la tariere granuleuſe ; Holl. Ruyge kuypers-boor, la tariere grenue du tonnelier. *Voluta fluviatilis* Holl. Rivier pauze-kroon ; la thiare fluviatile. Rumphius paſſe enſuite à l'oreille de Midas. *Auris Midæ*, qui eſt un buccin. *Nigella vera*, la vraie brunette; Holl. Bruynet toot.

La trente-quatriéme planche repréſente enſuite les eſpeces que Rumphius nomme par excellence *volutæ eximiæ*, les volutes d'une grande beauté ; ſçavoir, *archithalaſſus arauſicanus*, l'amiral d'orange, Holl. Oranjen-admiraal : *Archithalaſſus primus*; Holl. Opper admiraal ; l'amiral general : *archithalaſſus*, l'amiral Holl. Admiraal. *Archithalaſſus ſecundus* l'amiral en ſecond : Holl. Tweede admiraal. *Proarchithalaſſus*, le vice

amiral. Holl. Vice-admiraal. *Voluta guinaïca*; la volute de Guinée; Holl. Guineefche toot; en France l'aîle de papillon. *Voluta coronata*, la volute couronnée; Holl. Kroon-hoorn; en France la couronne impériale. *Voluta coronata fecunda*, celle de la feconde efpece. *Voluta achates*; Holl. Achate toot; la volute d'agathe. *Voluta dicta achates ftriatus*; l'agathe ftriée; Holl. Geftreepte achate toot; la volute d'agathe ftriée. *Leo afcendens*, le lion grimpant; Holl. Klimmende leeuw toot, of fchilpad toot; le lion grimpant ou la tortue.

Gualtieri a fait figurer un affez grand nombre de volutes, qu'il définit en général, *cochleæ marinæ longæ cylindroideæ*, pour les volutes échancrées ou olives; *cochleæ marinæ longæ pyriformes*, pour les rouleaux; & *cochleæ marinæ longæ, labiis rectis, conoïdeæ*, pour les cornets.

M. d'Argenville a rangé les volutes dans la dixieme & onzieme famille des univalves; fçavoir, les coquilles faites en cornets, & celles qui font faites en rouleaux cylindriques ou olives.

Les volutes, dit l'auteur, font appellées par quelques-uns, en latin *rhombi*, dont la vraie fignification eft un lofange: on leur a donné le nom de volute, parce que dans l'architecture les volutes des chapiteaux vont en diminuant jufqu'au point appellé l'œil de volute. *Voyez* les mots CORNETS, ROULEAUX ET OLIVES.

M. Adanfon a formé des volutes un genre qu'il nomme le rouleau, en latin *ftrombus*, dont les efpeces s'appellent le jamar, le melar, le tilin, le mafan, le coupet, le chotin, le loman, & le falar.

VOVAN. M. Adanfon nomme ainfi une coquille bivalve du genre du pétoncle. Si cette efpece, dit l'auteur, ne fe range pas avec celles auxquelles il donne les noms de fagan, de robet, d'anadara, de jabet & de muffole; du moins on ne peut nier qu'elle en approche beaucoup. Sa coquille eft exactement

ronde, très épaisse, du diamètre de deux à trois pouces, & une fois moins profonde. Extérieurement elle est luisante & polie, quoique cannelée longitudinalement & transversalement en un treillis fort régulier, mais qui n'est sensible qu'en faisant usage de la loupe de trois lignes de foyer. Intérieurement les bords de ses battans sont marqués chacun de quarante à quarante-cinq petites dents fort courtes & arrondies, qui se prolongent par derriere en deux petites cannelures aussi fort courtes. Ils joignent parfaitement par-tout. Les deux becs des sommets se touchent l'un l'autre, & sont placés au milieu de leur largeur. Ils sont arrondis, peu éminens, courbés légérement en bas, & ne laissent entr'eux qu'un petit espace applati & comme creusé, sur lequel est appliqué extérieurement un ligament arrondi, assez épais, & trois fois plus court que la coquille. Sa charniere n'est pas tout-à-fait rectiligne, comme dans les cinq especes nommées ci-dessus, mais courbée légerement en arc, & ornée dans chaque battant de dix-huit à vingt petites dents arrondies, un peu élevées, à peu-près égales, & disposées sur une même ligne.

Le fond de sa couleur varie beaucoup extérieurement : tantôt il est blanc, tantôt couleur de chair ou fauve. M. Adanson en a connu dont le sommet est blanc en forme d'étoile, comme la variété dont parle Bonanni, pendant que le reste de leur surface est traversé par trois ou quatre larges bandes circulaires d'un fauve très foncé. Les fonds blancs ou incarnats sont traversés par un grand nombre de petites lignes rougeâtres, pliées en zigzags d'une maniere bisare, mais fort agréable. Sa surface intérieure est blanche, quelquefois tachée de fauve vers le milieu, & autour des attaches des muscles. M. Adanson a trouvé fréquemment ce coquillage dans les sables de l'île de Gorée & du Cap-Verd.

BELON, Aquat. pag. 408. *Chama nigra quæ fortè antiquorum glycymeris.*

RONDELET, Test. lib. 1. cap. 32. pag. 31. *Concha nigra.*

GESNER, Aquat. pag. 324. *Chama seu potiùs concha, ut Rondeletio placet, nigra; Bellonii.*

ALDROVANDUS, Exang. pag. 471. *Chama nigra, sivè glycymeris; Bellonii.*

BONANNI, Recr. pag. 107. class. 2. n. 60. *Concha denticulata, marmoreâ substantiâ, intùs candida, foris maculis fulvis serpentibus mirificè exornata; Ulyssiponensis.*

KIRKER, Mus. n. 61. *Concha Ulissiponensis littoris, nunquàm aliundè ad me allata, aurei coloris præstantissimi, circà cardinem candidis notis ita dispositis signata, ut si binæ valvæ conjungantur, formetur quasi stella sex radios habens.*

LISTER, Hist. Conchyl. tab. 246. fig. 80. *Pectunculus magnus veluti litterulis quibusdam rufis eleganter exaratus.*

Ejusdem, tab. 247. fig. 82. *Chama glycymeris Bellonii, quæ pectunculus ingens variegatus ex rufo; ex insulâ Garnesey.*

RUMPHIUS, Mus. tab. 43. litt. C. *Chama litterata rotunda.*

LANGIUS, Meth. pag. 61. *Concha crassa, lævis.*

GUALTIERI, tab. 72. litt. G. *Concha crassa, lævis, subalbida, luteis maculis radiata, signata, fasciata, virgulata; intùs maculâ fuscâ obscurata.*

Ejusdem, tab. 73. litt. A. *Concha crassa, ponderosa, hirsuta, & serico villoso indumento fuliginosi coloris vestita.*

Ejusdem, tab. 82. litt. C. *Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & recta, incurvata, subrotunda, vulgaris, gradatim striata, & albido & fusco fasciatim colorata.*

Ejusdem, litt. D. *Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & recta incurvata, subrotunda, vulgaris, striis minutissimis signata, & albido, & cæruleo fasciata.*

Ejusdem, litt. E. *Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata & recta incurvata, subrotunda, vulgaris, crassa, subalbida, striis & apice nigris notata.*

KLEIN, Tent. pag. 139. spec. 1. n. 3. *Isocardia striata, quæ stella, intùs per limbum denticulata, foris circinata, in limbo striata, circà cardinem conserti vertices colore albo stellam magnam offendunt.*

Ejusdem, pag. 140. spec. 2. n. 1. f. *Isocardia lævis, bucardia: quæ concha marmorata, fulvis serpentibus, crassa, candida, intùs denticulata.*

Ejusdem, pag. 131. spec. 1. n. 2. *Chamelea circinata, sivè concentricè sulcata, quæ chama litterata, rotunda, umbone cardinem protenso: æqualiter expansa; plana; tenuis, super circinis nigris undis inscripta. RUMPHII.*

Ejusdem, pag. 152. spec. 1. n. 13. *Chamelea circinata sivè concentricè sulcata, quæ chama glycymeris Bellonii, nigens variegata ex rufo.*

Ejusdem, pag. 153. spec. 3. n. 9. *Chamelea lævis, sivè circinis umbratilibus tacta lævissimis: flammea; intùs dentata, candida, lineis undosis, subflavis bellè inscripta. BONANNI.*



Y E T

YET. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage univalve, qui forme un genre, & dont celui-ci eſt la premiere eſpece. La coquille de l'yet eſt une des plus grandes que l'auteur a obſervées ſur la côte du Sénégal. Elle a neuf à dix pouces de longueur, ſur ſept à huit de largeur, & une fois moins de profondeur de deſſus en-deſſous. On peut la regarder comme une portion d'ovoïde obtus coupé par la moitié dans ſon grand diamètre, & dont la longueur ſurpaſſe la largeur d'environ une quatrieme partie. Ses extrémités ſont arrondies ou fort obtuſes, & ſon épaiſſeur n'eſt pas fort conſidérable. Elle eſt liſſe au-dehors, & formée de trois ſpires, qui tournent de droit à gauche, & horizontalement ſur elles-mêmes. La premiere de ces ſpires compoſe elle ſeule preſque toute la coquille. Les deux autres ſpires forment un ſommet arrondi, & caché dans la cavité que forme en bas la premiere ſpire. Les bords de cette cavité ſont extrêmement aigus, & rentrent en-dedans par une ſurface très oblique, qui ſe termine à la racine du ſommet.

L'ouverture de cette coquille eſt des plus évaſées que l'on connoiſſe. C'eſt une ellipſe obtuſe à ſes extrémités, qui ſont terminées par une échancrure conſidérable, creuſée dans la coquille. L'échancrure d'en haut, reſſemble à une crénelure en demi-lune plus large que profonde ; & celle d'en bas forme un canal plus long ou plus profond qu'il n'eſt large. La longueur de cette ouverture eſt double de ſa largeur : elle eſt égale & preſque parallele à celle de la coquille. Sa largeur eſt auſſi preſqu'égale à la ſienne dans ſa moitié ſupérieure.

La lévre droite eſt très ample, mince & tranchante;

ſans bordure. La gauche au contraire eſt renflée & arrondie dans le bas, ſimple dans le haut, quoiqu'épaiſſe & obtuſe : elle eſt ornée un peu au-deſſus de ſon milieu de quatre dents qui tournent en ſpirale, & dont la ſupérieure eſt trop rentrée en-dedans de la coquille pour être facilement apperçue : elle laiſſe voir encore au-dehors une large trace ridée, qui s'étend depuis ces dents juſqu'à l'échancrure ſupérieure, qu'elle va gagner en ſerpentant ſur le dos de la coquille. La ſurface intérieure eſt blanche & du poli le plus brillant : à l'extérieur elle eſt fauve, quelquefois marbrée de taches blanches.

Les variétés qu'on obſerve dans les différens individus de cette coquille, dépendent de leur âge. Les jeunes ſont ordinairement un peu plus longues : leur largeur eſt de moitié moindre que leur longueur : leur ſommet eſt applati. Celui des moyennes eſt arrondi ; mais l'intervalle qui les ſépare depuis le tranchant de la premiere ſpire eſt creuſé obliquement. Dans les vieilles au contraire le ſommet eſt applati, ou bien il rentre un peu en-dedans, & l'eſpace qui ſépare les ſpires eſt applati ou horizontal. On ne voit communément que trois ou quatre dents à la lévre gauche de l'ouverture : M. Adanſon en a vu une de moyenne grandeur, qui fait exception à cette regle : elle a cinq dents bien diſtinguées.

La tête de l'animal eſt extrêmement grande, faite en demi-lune & de moitié auſſi large que ſa coquille. Elle eſt plane en-deſſous, convexe par-deſſus, & tranchante ſur ſes bords. Ses cornes ont la forme de deux languettes triangulaires, applaties, trois fois plus longues que larges, & trois fois plus courtes que la tête. Elles y ſont attachées en-deſſus à une diſtance aſſez grande, & à peu-près égale de ſon extrémité & de ſes côtés. Les yeux ſont placés à peu-près au milieu de la longueur de la tête, vers le côté extérieur des cornes ; mais ils ſont éloignés derriére elle d'une diſtance égale à leur largeur. Ils ſont mé-

diocrement grands, noirs, arrondis, & légerement élevés.

On reconnoît facilement la bouche par un long tuyau ou trompe, qui en ſort très ſouvent. Cette trompe eſt cylindrique, d'une longueur égale à celle de la tête. Son extrémité eſt percée, & garnie de petites dents en forme de crochets. Elle ſert à cet animal pour percer les autres coquillages, & en ſucer la chair qui lui ſert de nourriture.

Son manteau recouvre les parois intérieures de la coquille ſans ſortir au-dehors. A ſon extrémité antérieure il ſe replie pour former un tuyau de la longueur de la tête, ſur laquelle il paſſe entre les cornes. Ce tuyau eſt cylindrique, fort épais, & coupé par devant dans toute ſa longueur. Il porte à ſes côtés une membrane épaiſſe, charnue & quarrée, qui s'étend ſur toute ſa longueur. Ce tuyau donne paſſage à l'air & à ſes excrémens. Le pied de l'yet eſt la partie la plus conſidérable de ſon corps. Il eſt ſi monſtrueux, que la coquille en couvre à peine la quatrieme partie quand il veut y rentrer. Alors il ſe replie en deux dans toute ſa longueur, & forme un long canal dans ſon milieu. Lorſqu'il eſt étendu pour marcher, il prend la figure d'une ellipſe, obtuſe aux extrémités, & qui s'avance aſſez pour cacher toute la tête en-deſſous. Il a alors une fois plus de largeur, & moitié plus de longueur que la coquille. Son grand diamètre ſurpaſſe auſſi d'un tiers le petit.

Son épaiſſeur eſt conſidérable, ſur-tout dans la partie poſtérieure qui déborde la coquille. Il eſt relevé en cet endroit d'une vive-arrête, qui eſt ſillonnée & comme coupée de rides très profondes. Dans les nouveau-nés, ce pied ſe loge en entier dans la coquille. Tout le corps de cet animal eſt d'un brun tirant ſur le noir. Ses yeux ſont noirs; & l'on voit un cercle blanc à l'extrémité du tuyau qui forme le manteau.

Quoiqu'il ne me ſoit pas arrivé de ſurprendre l'yet

en accouplement, on peut préſumer qu'il eſt hermaphrodite, parce que l'auteur a trouvé des petits vivans dans le corps de la plupart; ſur-tout pendant les mois d'Avril & de Mai. L'analogie, qui eſt entre ce coquillage & quelques autres, qui ſont des hermaphrodites de cette eſpece, pourroit encore confirmer mon opinion. Mais l'auteur aſſure avec certitude qu'il eſt vivipare, & que ſes petits en naiſſans portent des coquilles qui ont déja un pouce de longueur. M. Adanſon en a trouvé quatre ou cinq dans chaque animal; & peut être les ſévre-t-il pendant les premiers mois. Ce qui lui donne lieu de le penſer, c'eſt qu'il en a vu pluſieurs qui portoient leurs cinq petits dans le pli de leur pied; cependant ceux-ci avoient déja un pouce & demi de longueur à la coquille.

Voilà des enfans d'un taille prodigieuſe pour un coquillage, & on peut croire que les peres & meres, qui leur ont donné naiſſance, doivent être d'une groſſeur conſidérable : auſſi en voit-on qui peſent ſept à huit livres. Leur chair, ſur-tout celle du pied, eſt coriace & d'une grande dureté : elle eſt néanmoins d'une grande reſſource aux habitans de la côte, qui dans les temps de famine, les boucanent ou les font ſécher au ſoleil pour s'en nourrir & ſuppléer à la diſette, ou pour les aller vendre avec leur poiſſon aux gens qui demeurent dans l'intérieur des terres. Ceux-ci le font cuire avec l'eau de ris ou du mil pour l'amolir, & le mangent avec plaiſir.

COLUMNA, Aquat. pag. 68 & 69. *Concha marina exotica*, *νηρίτωδης*, *candida*.

Ejuſdem, *Concha*, *νηρίτωδης*, *altera lutea minor*.

Ejuſdem, Purpur. pag. 28 & 30. *Concha natalis*, *νηρίτωδης*, *minima perſica dicta recentiorum congener.*

ALDROVANDUS, Exang. pag. 560. *Concha perſica major; & minor.*

BONANNI, Recr. pag. 113. claſſ. 3. n. 6. *Cochlea è littore iberico, colore varia.*

Lister, Hist. Conchyl. tab. 794. fig. I. *Buccinum persicum majus, claviculâ pulvinatâ papillatum.*

Ejusdem, tab. 595. fig. 2. *Buccinum persicum parvum, ex rufo nebulatum claviculâ obtusâ.*

Ejusdem, tab. 796. fig. 3. *Buccinum persicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, ejusque margine acutâ.*

Ejusdem, tab. 802. fig. 8. *Buccinum persicum subrufum, maximè ventricosum claviculâ clavatâ.*

Kirker, pag. 450. n. 6. *Cochlea è littore iberico colore varia.*

Langius, Meth. pag. 21. *Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroïdea, umbonata, lævis, ore ampliore.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 304. *pl.* 20. *fig.* G. La tonne ou petite conque sphérique.

Gualtieri, tab. 27. litt. AA. *Cochlea longa pyriformis, intorta, integra, umbonata, lævis, insigniter ventricosa, subalbida, nonnullis cochlea latina dicta.*

Ejusdem, tab. 29. litt. A. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroïdea, umbonata, umbone sinuoso, lævis, fusca, maculis aliquandò donata.*

Klein, Tent. pag. 81. spec. 2. n. 2. tab. 5. fig. 97. *Cymbium mamillare: pro turbine mamillum exferens: ibericum, coloris modò albidi, modò lividi, modò carnei vel figulini, maculis nigris.*

Ejusdem, ibid. spec. 3. n. 2. *Cymbium auritum, labio concavo, instar auris in duas extremitates acutas terminante, altero latere voluto; turbine infrà basim; quod buccinum persicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, ejusque margine acutâ; Listeri.*

Ejusdem, ibid. spec. 3. n. 3. *Cymbium auritum, aliud parvum; claviculâ obtusâ, labio crassiore; Listeri.*

YVOIRE ou MITRE JAUNE. *Voyez* Mitre Jaune.

Z I G

ZEBRE ou ANE RAYÉ. *Voyez* ANE RAYÉ.

ZIGZAG. *Chama depressa, striis planis & transversis striata, in ambitu interiore leviter denticulata, lineis & angulis violaceis in longum, & diversimodè catenatis in fundo subalbido vel subflava eleganter exornata; intùs colore violaceo & albido nebulata, opticæ nomine donata.* Coquille bivalve du genre des cames dont les côtés sont inégaux. Sa forme est comprimée, ornée sur toute sa surface extérieure de zigzags violets & longitudinaux, diversement entrelassés sur un fond blanchâtre ou jaunâtre, & garni de stries plattes, assez larges & transversales. Quoique la circonférence des battans soit unie en-dehors; elle n'est pas moins munie en dedans de petites dents serrées, qui s'entrejoignent parfaitement. La charniere de la came-zigzag est composée de deux denticules dans l'une des valves, situées sous les sommets, & deux latérales; & de trois dans l'autre, lesquelles se logent dans leurs cavités, ou leurs alvéoles correspondants. Le ligament, qui occupe le côté de la coquille le moins étendu, est extérieur, assez fort, & se trouve dans une cavité profonde & oblongue. Cette came peut avoir jusqu'à près de deux pouces de largeur, sur seize lignes de longueur. Elle se trouve dans les mers de l'Amérique méridionale, sur-tout dans celle du Brésil.

M. d'*ARGENVILLE*, *Append. tab.* 3. *pag.* 392. *lett. B.* La singularité du compartiment de cette came ne se peut assez admirer. C'est un mêlange de lignes violettes assez larges formant des zigzags, des triangles, & autres figures, sur un fond blanc traversé par

de petites lignes tournantes. Le deſſous eſt du même ordre : mais moins fort de couleur que le deſſus, choſe aſſez ordinaire dans toutes les coquilles.

La came à zigzags a une variété dans ſon eſpece moins connue, à ſtries tranſverſales, plates, beaucoup plus larges, & ſur leſquelles les zigzags violets, qui ne ſe trouvent que vers les ſommets, & ſur le plan le plus convexe, ſe transforment en un compartiment de petits quarrés alternatifs, blancs & violets, d'une maniere ſerrée & réguliere. Cette came eſt encore plus applatie que la premiere.

ZIGZAG DE RUMPHIUS. *Chama rotunda & convexa, angulis plurimis purpuraſcentibus, raris, in fundo albido aſpersè depicta; optica Rumphii dicta.* Coquille univalve du genre des cames rondes & bombées, qui eſt une variété de l'eſpece que l'on nomme en France le point d'Hongrie, dont celle-ci différe en ce que ſes zigzags, ou plutôt ſes chevrons brun-pourpré, ſont preſque tous iſolés & rares.

Rumphius, tab. 43. litt. K. *Chama optica;* Holl. Perſpectiefje, of griekſe a doublet; la petite perſpective, ou le zigzag, ou le double Αλφα, ou la double lettre A grec.

ZIMBIS ou ZIMBOS. Eſpece de petit coquillage du genre des petites porcelaines, appellées cauris ou kauris, qui ſe trouve dans l'île de Loanda, au royaume d'Angola, & qui y ſert de monnoie. La pêche des zimbis étoit anciennement un droit réſervé aux Rois de Congo; mais les Portugais l'ont uſurpé ſuivant Merolla. Les Conchyliologiſtes connoiſſent auſſi cette ſorte de coquille, ſous les noms de colique & de monnoie de Guinée.

ZONES. Terme de Conchyliologie, qui exprime les bandes tranſverſales, qui ſe rencontrent ſur tous les coquillages en général. Le mot zone peut ſignifier la même choſe que bande, bandelette & faſcie.

ZOOMORPHOSE. *Zoomorphia, vel zoomorpho-*

ſis. Terme uſité dans la connoiſſance de la Conchyliologie, dérivé de deux mots grecs, ζῶον, *animal*, & μόρφωσις, *forma impreſſio.* C'eſt-à-dire la figure & la repréſentation des animaux qui habitent les coquilles, avec leurs explications.

M. d'Argenville a donné le nom de Zoomorphoſe au Supplément de ſa Conchyliologie, qui traite des figures des poiſſons à coquilles ou des teſtacées. Elles ont été deſſinées dans les Indes, & dans pluſieurs ports de la mer de l'Europe, d'après les poiſſons vivans, ſortant de leurs coquilles.

On ne trouve qu'un très petit nombre de ces animaux dans tous les ouvrages connus, dit M. d'Argenville; c'eſt pourquoi la diviſion des animaux à coquilles, par les parties mêmes de l'animal, jetteroit une grande confuſion dans cette partie de l'Hiſtoire Naturelle. Les trois genres des limaçons ſeroient confondus; & pour parler plus généralement, ajoute M. d'Argenville, les quinze familles des univalves, à l'exception des nautiles, ne ſeroient plus que des limaçons, ayant tous la même tête, & peu de différence eſſentielle entr'eux, capable de faire naître des caracteres diſtinctifs : on n'auroit donc plus que deux genres, qui ſeroient les limaçons & les nautiles, & pour ainſi dire, qu'une eſpece; ſçavoir, les oreilles de mer qui ont quatre cornes. *Voyez* les remarques de M. d'Argenville, ſur les animaux qui habitent les coquilles.

M. Adanſon a donné la Zoomorphoſe ou la deſcription des animaux de tous les genres de coquillages qu'il a trouvés au Sénégal, & dont il a été lui-même le fidele obſervateur, ainſi qu'on peut le voir dans les teſtacées mentionnés, & auxquels l'auteur a donné des noms particuliers.

Fin du Tome III.

De l'Imprimerie de PH. D. PIERRES, rue Saint-Jacques.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Dictionnaire d'Histoire Naturelle, concernant les Coquillages, par M. l'Abbé Favart ;* & je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris, le 20 Mai 1772.

ADANSON.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut. Notre amé le sieur Bleuet, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, *un Dictionnaire d'Histoire Naturelle, concernant le Coquillage, par M. l'Abbé Favart ;* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *six années* consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit

Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier, & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion; & nonobſtant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires: car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le 8 Juillet 1772, & de notre Régne le cinquante-ſeptiéme, par le Roi en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris n° 2148, fol. 716, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 2 Septembre 1772. Signé, C. A. JOMBERT, *Syndic.*

ERRATA ou FAUTES à corriger dans le Discours Préliminaire.

Page xij. *ligne* 22. bleude, *lisez* blende.
Page xxv. *lig.* 16. garde-robe, *lis.* gaiderope.

Errata du premier volume.

Page 43. *ligne* 18. exortis, *lisez* exertis.
La même *lig.* 35. Rumphius tab. 33. *lis.* 35.
Page 46. *lig.* 9. Rumphius, litt. A. *lis.* B.
Page 52. *lig.* 34. clouisse, *lis.* clonisse partout où il se trouve.
Page 57. *lig.* 33. Gualtieri, litt. H. *lis.* S.
Page 90. *lig.* 28. indulta, *lis.* induta.
Page 96. *lig.* 20. Gualtieri tab. 44. *lis.* 64.
Page 100. *lig.* 20. la mare; *lis.* la mure.
Page 131. *lig.* 21. Gualtieri tab. 29. litt. M. *lis.* 44. litt. G.
Page 134 *lig.* 20. Gualtieri, litt. b. *lis.* G.
Page 158. *lig.* 35. Gualtieri, litt. D. D. *lis.* O. O.
Page 176. *lig.* 25. Gualtieri, litt. E. *lis.* F.
Page 191. *lig.* 3. Rumphius, n. 5. *lis.* n. 2.
Page 195. *lig.* 28. Gualtieri, tab. 25. n. 1. *lis.* tab. 39. litt. H.
Page 196. *lig.* 15. Gualtieri, litt. B. *lis.* G.
Page 205. *lig.* 23. a une coquille & a une espece, *lis.* une coquille & une espece.

Errata du second volume.

Page 3. *ligne* 25. elle ainsi, *lisez* elle est ainsi.
Page 4. *lig.* 5. Gualtieri, tab. 42. litt. B. *lis.* 86 litt. F.
Page 33. *lig.* 8. Pinne, *lis.* Pierre.
Page 34. *lig.* 16. Rumphius, tab. 27. *lis.* 47.
Page 37. *lig.* 7. Rumphius, tab. 26. *lis.* 27.
Page 73. *lig.* 37. plus ou large, *lis.* plus ou moins large.
Page 97. *lig.* 4. Rumphius, *lis.* Gualtieri.

Errata du troisieme volume.

Page 12. *ligne* 6. ejusdem litt. C. *lisez* O.
Page 70. *lig.* 32. Gualtieri, tab. 42. *lis.* 62.
Page 85. *lig.* 3. Gualtieri, tab. 6. cet article se rapporte au mot précédent, pavillon d'Hollande.
Page 105. *lig.* 9. M. d'Argenville, pl. 10. *lis.* pl. 19.
Page 376. *lig.* 15. Gualtieri, tab. 5. *lis.* 53.
Page 377. *lig.* 32. Rumphius, tab. 3. *lis.* 33.
Page 385. *lig.* 5. M. d'Argenville, litt. 3. *lis.* litt. S.
Page 397. *lig.* 24. M. d'Argenville, pl. 17. *lis.* 27. n. 7.
Page 425. Rumphius, tab. 17. *lis.* 18.





